



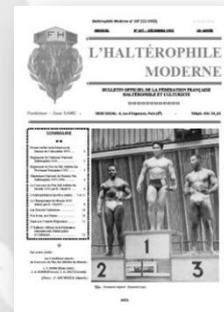
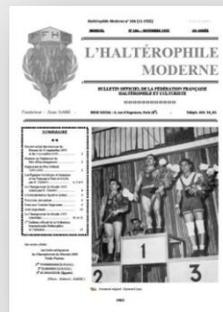
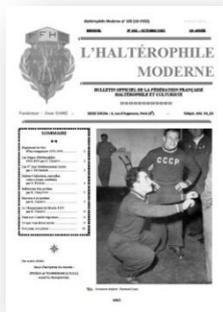
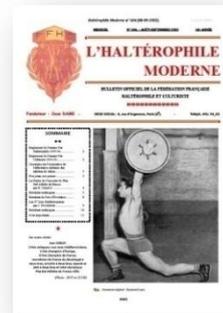
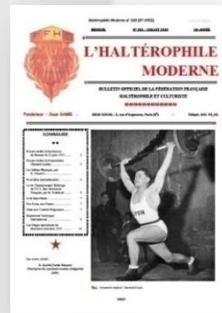
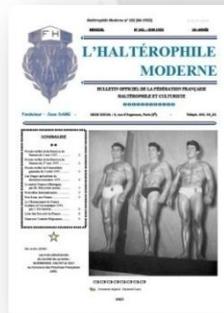
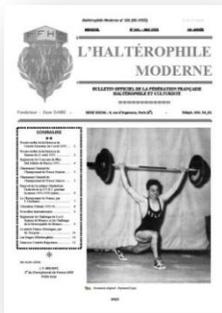
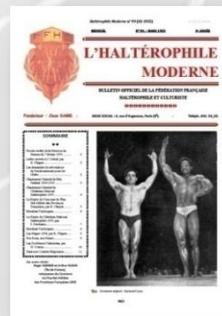
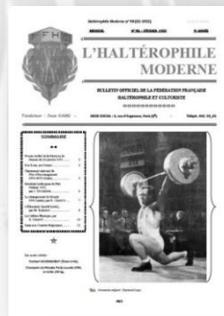
La ligue Occitanie FFHM



présente

L'Haltérophile Moderne

1955



Sommaire H.M. 1955

Haltérophile Moderne n° 97 (01-1955)

- Classement national du Premier Pas Haltérophile 1954-1955 (suite)
- Classement national du Premier Pas Culturiste 1954-1955
- Classement National du Prix d'Encouragement 1954-1955
- Article (Richard Chaput) « Championnat du Monde 1954 - Compte-rendu » (suite)
- Article (M. Rabjeau) « L'éducateur sportif »

Haltérophile Moderne n° 98 (02-1955)

- Classement National du Prix d'Encouragement 1954-1955 (suite)
- Article (Julien Duchesne) « La finale du Prix Fédéral 1955 - Compte-rendu et résultats »
- Article (M. Rabjeau) « L'éducateur sportif » (suite)
- Article (Richard Chaput) « La Culture Physique »

Haltérophile Moderne n° 99 (03-1955)

- Richard Chaput « Lettre ouverte a Jean Debuf »
- Classement Général du Prix Fédéral 1954-55
- Classement Général du Critérium National Haltérophile 1955 d'après les résultats des éliminatoires
- Article (Richard Chaput) « La finale du Concours du Plus Bel Athlète des Provinces Françaises - Compte-rendu »
- La finale du Concours du Plus Bel Athlète des Provinces Françaises - classement
- Finale du Critérium National Haltérophile 1955 - Résultats
- Article (Julien Duchesne) « Finale du Critérium National Haltérophile 1955 - Compte-rendu »
- Article (Gilbert Voiney) « Les problèmes culturistes : Le Débutant »

Haltérophile Moderne n° 100 (04-1955)

- Article (Jean Dame) « Le match France-Finlande 1955 - Compte-rendu »
- Finales du Championnat de France Seniors d'Haltérophilie 1955 - Résultats
- Article (Gilbert Voiney) « Les problèmes culturistes : Le Débutant » (suite)

Haltérophile Moderne n° 101 (05-1955)

- Classement Général du Championnat de France Seniors 1955 d'après les résultats des éliminatoires
- Classement National du Championnat de France Juniors 1955 d'après les résultats des éliminatoires
- Article (Julien Duchesne) « Le championnat de France 1955 - Compte-rendu »
- Article (Marcel Perquier) « Le match France-Allemagne 1955 - Compte-rendu »

Haltérophile Moderne n° 102 (06-1955)

- Article (Marcel Perquier) « Le match France-Allemagne 1955 - Compte-rendu » (suite)
- Article (Julien Duchesne) « Le Championnat de France Scolaire et Universitaire 1955 - Compte-rendu et résultats »
- Liste des records de France homologués au 15 Mai 1955

Haltérophile Moderne n° 103 (07-1955)

- Article (Richard Chaput) « La Culture Physique »
- Article (Marcel Rabjeau) « Le 6^e Championnat-Challenge d'Haltérophilie des Cheminots Français - Compte-rendu et résultats »
- Règlement Technique International

Haltérophile Moderne n° 104 (08-09-1955)

- Article (Richard Chaput) « La finale du Concours du Plus Bel Athlète de France 1955 - Compte-rendu et classements »
- Article (Julien Duchesne) « Les II^e Jeux Méditerranéens - Compte-rendu et résultats »

Haltérophile Moderne n° 105 (10-1955)

- Article (Julien Duchesne) « Les II^e Jeux Méditerranéens - Compte-rendu » (suite)
- Article (Gustave Pichon) « Haltéro-culturistes : Surveillez votre colonne vertébrale »
- Article (L. Chalivoy) « Réflexions d'un profane »
- Article (Richard Chaput) « Réponse a un profane »
- Article (Richard Chaput) « Le Championnat du Monde 1955 - Compte-rendu »

Haltérophile Moderne n° 106 (11-1955)

- Les équipes Soviétique et Iranienne... et les Français à Paris et à Lille
- Article (Richard Chaput) « Le Championnat du Monde 1955 - Compte-rendu et résultats » (suite)
- 1^{er} Bulletin officiel de la IWF

Haltérophile Moderne n° 107 (12-1955)

- Classement National du Premier Pas Haltérophile 1955-1956
- Article (Richard Chaput) « Le Championnat du Monde 1955 - Compte-rendu » (suite)
- Article (Richard Chaput) « Le Concours du Plus Bel Athlète du Monde 1955 »
- 2^e Bulletin officiel de la IWF



L'HALTÉROPHILE MODERNE

BULLETIN OFFICIEL DE LA FÉDÉRATION FRANÇAISE
HALTÉROPHILE ET CULTURISTE



Fondateur : Jean DAME

SIEGE SOCIAL : 4, rue d'Argenson, Paris (8^e).

Téléph. ANJ. 54_63.

SOMMAIRE

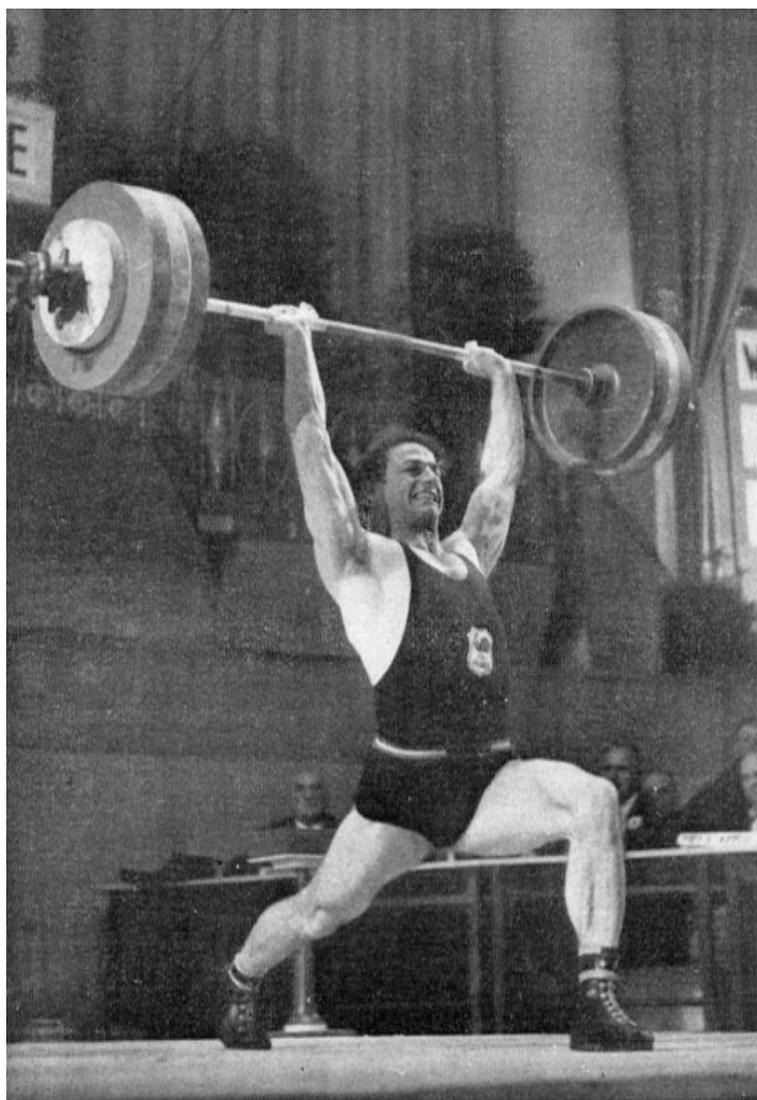


Procès-verbal de la Réunion du Bureau du 3 janvier 1955	2
Règlement du Championnat de France Seniors 1955	2
Règlement du Championnat de France Juniors 1955	3
Nos Joies, nos Peines	3
Classement National du Premier Pas Haltérophile 1954-1955 (Suite)	4
Classement National du Premier Pas culturiste 1954-55	5
Classement National du Prix d'Encouragement	5
Le Championnat du Monde 1954 (suite), par R. CHAPUT	6
L'Éducateur sportif, par M. RABJEAU	8
Dans nos Comités Régionaux	10



Sur notre cliché :

Jean DEBUF,
3^e du Championnat du Monde,
2^e du Championnat d'Europe 1954
termine son essai au prix d'un terrible
et magnifique effort.



 Document original : Raymond Lopez

Partie

Officielle

PROCÈS-VERBAL DE LA RÉUNION DU BUREAU DU 3 JANVIER 1955

Étaient présents : MM. P. Buisson, H. Clutier, J. Duchesne, R. Duverger, L. Morin, R. Poulain, A. Rolet, E. Gouleau.

Assistait à la réunion : M. R. Chaput, Moniteur National.

Présidence de M. Jean Dame, Président de la F.F.H.C.

Le procès-verbal de la précédente réunion est adopté.

Demandes d'affiliation. - Le Bureau homologue l'affiliation des Clubs ci-après :

- ✓ N° 3.282 : Club Haltérophile et Lutte Vierzonnais ;
✓ N° 3.283 : Académie des Sports d'Armentières ;
✓ N° 3.284 : Société sportive « L'Olympique » de Saint-Denis de la Réunion ;
✓ N° 3.285 : Section Olympique Saint-Médard.

Homologation de records. - Le Bureau homologue comme records de France les performances ci-après :

Poids Légers. - Bras tendu à gauche en haltère : 20 k, par Sanchez, le 7 décembre 1954. Arbitre : M. P. Rocca ; Bras tendu croix de fer en haltères : 47 k 500, par Sanchez, le 30 décembre 1954. Arbitre : M. Rocca. Ces deux records à Montpellier.

Poids Mi-Lourds. - Développé à droite en haltères : 55 k, par R. Marchal, le 13 décembre 1954, à Montpellier. Arbitre : M. P. Rocca.

Poids Lourds Légers. - Arraché à deux bras : 127 k 500, par Jean Debuf, le 11 décembre 1954, à Lille. Arbitres : MM. Dumoulin, Messe et Vandeputte.

Finale du Prix fédéral 1955. - Le Président donne connaissance de la liste des qualifiés (trois athlètes par catégorie) pour la finale du Prix fédéral 1955, qui se disputera à Mantes, le 16 janvier prochain.

Parmi les sélectionnés figurent deux athlètes de l'Afrique du Nord l'un de Ferryville (Tunisie), l'autre d'Alger.

Une discussion s'engage sur le point de savoir s'ils seront autorisés à disputer la finale, sur place, comme c'était le cas jusqu'ici pour le Critérium National Haltérophile, ou s'ils devront obligatoirement se joindre à leurs Camarades de la Métropole, la Fédération ne pouvant, dans cette éventualité, prendre à sa charge leurs frais de voyage qu'à partir du port de débarquement en France.

M. Poulain rappelle que différents vœux ont été émis en faveur de l'adoption de la deuxième formule à laquelle, au surplus, les dirigeants du Comité d'Algérie ne se sont pas montrés hostiles. A son avis, la finale d'une compétition ne peut être considérée comme régulière que si elle réunit tous les athlètes qualifiés. Ceux qui tirent dans leur fief, sans concurrents directs, sont quelque peu privilégiés et lorsque la valeur de deux sélectionnés, l'un de la Métropole, l'autre de l'Afrique du Nord, est à peu près semblable, seule

une confrontation peut les départager équitablement et donner l'avantage à celui qui, en fin de compte, a su le mieux mener son match.

Le Président serait entièrement d'accord avec cette thèse si la Fédération avait la possibilité de prendre en charge la totalité des frais de déplacement des qualifiés d'Afrique du Nord ; comme il n'en est rien, il se demande si les Comités régionaux intéressés pourraient se substituer à elle ; dans le cas contraire, les athlètes devront déclarer forfait et seront ainsi frustrés d'une qualification régulièrement acquise.

Après différentes interventions, la proposition de M. Poulain : finale comportant tous les sélectionnés, est mise aux voix. Elle est adoptée par 7 voix contre 1, celle de M. Duchesne, qui aurait souhaité que l'ancienne formule soit maintenue.

Il est en outre décidé que la réglementation adoptée pour la finale du Prix fédéral s'étendra au Critérium National Haltérophile.

- Le Bureau examine ensuite le cas de l'athlète Witebsky que ses performances qualifient pour la finale du Prix fédéral dans la catégorie des Poids Lourds. Cet athlète ayant participé à un match international organisé par un groupement extérieur, il est décidé, à titre de sanction, de l'éliminer de la compétition et de désigner, à sa place, le concurrent classé 4°.

- La pesée de la finale du prix fédéral aura lieu le matin de 10 h 30 à 11 h 30. Arbitre : M. Morin.

Les arbitres pour les différentes catégories seront désignés sur place, compte tenu de ceux qui seront présents à la manifestation.

- Le Moniteur National est chargé d'accueillir les athlètes qui se rendront à Mantes dès samedi, toutes dispositions étant d'ores et déjà prises pour assurer leur séjour.

Prix du Plus Bel Athlète des Provinces françaises. - Le Bureau donne son accord à la liste qui lui est soumise de 16 sélectionnés pour la finale du Prix du Plus Bel Athlète des Provinces françaises.

Il est en outre décidé qu'en cas de forfait d'un ou deux athlètes, il serait fait appel, pour les remplacer, à des concurrents du Comité de Lorraine ou du Comité des Flandres, ces deux Comités avant réuni le plus grand nombre d'athlètes aux éliminatoires régionales.

Communications diverses et correspondance. - Il est donné connaissance du bilan définitif des manifestations internationales organisées en octobre 1954, à Roubaix et Lille.

Le Bureau décide d'attribuer une somme, de 25.000 francs au Comité des Flandres en reconnaissance du dévouement de ses dirigeants et du travail qu'ils ont fourni pour assurer le succès des deux réunions.

- Le Secrétaire général donne lecture de la correspondance échangée avec M. Lomet, Président du Comité Dauphiné-Savoie, au sujet du Club Haltérophile Culturiste Viennois.

Aucun accord amiable ne pouvant intervenir, à ce sujet, entre le Comité Dauphiné-Savoie et le Comité du Lyonnais, le Bureau considère la discussion close et maintient le statu quo.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 19 h 15.

Le Secrétaire général : E. GOULEAU.

RÈGLEMENT DU CHAMPIONNAT DE FRANCE SENIORS 1955

Le 34° Championnat de France Seniors sera organisé par la Fédération Française Haltérophile et Culturiste le samedi 2 et le Dimanche 3 avril 1955, Salle du Cinéma Capitole, à Monaco.

Il est réservé aux athlètes amateurs de nationalité française, possesseurs de la licence 1954-55.

Sont qualifiés pour les éliminatoires du Championnat de France Seniors les athlètes classés 1° série, classe nationale et internationale.

Seront qualifiés pour la finale, les quatre meilleurs athlètes de chaque catégorie, à condition qu'ils aient, au cours des éliminatoires, réalisé au moins les minima suivants sur les trois mouvements olympiques :

Table with 3 columns: Poids, Coqs, and values. Rows include Plumes (270 k), Légers (295 k), Moyens (320 k), Mi-Lourds (340 k), and Lourds (365 k).

Si dans une ou plusieurs catégories, aucun athlète n'a réalisé les minima ci-dessus, l'athlète ayant réalisé le meilleur total au cours des éliminatoires sera proclamé Champion de France Seniors mais ne sera pas qualifié pour la journée finale.

Si, dans une ou plusieurs catégories, le nombre d'athlètes ayant réalisé les minima exigés pour la finale est insuffisant, le nombre d'athlètes qualifiés dans les autres catégories pourra être augmenté jusqu'à un maximum de 6 par catégorie et de 28 au total.

Les athlètes ainsi qualifiés en surnombre seront choisis d'après la différence entre leur total et le total exigé pour la qualification.

En cas de différence égale dans des catégories différentes, priorité sera donnée à la catégorie la moins chargée. Si, à ce moment, le nombre de qualifiés est le même dans plusieurs catégories, priorité sera donnée à la plus légère.

Engagements

Les éliminatoires seront disputées obligatoirement dans toute la France, le dimanche 10 mars 1955. La clôture des engagements pour la finale est fixée au 16 mars 1955 dernier délai. Il ne sera pas tenu compte des engagements qui parviendraient après cette date.

Dans les Comités Régionaux possédant des athlètes susceptibles de se qualifier pour le Championnat de France, la Fédération désignera un arbitre appartenant à un autre Comité pour arbitrer seul les éliminatoires.

Tout engagé devra appartenir à une Société affiliée à la F.F.H.C.

Les engagements, pour être valables, devront être adressés au Secrétariat de la F.F.H.C., 4, rue d'Argenson à Paris par les Comités Régionaux.

Les mineurs participant au Championnat devront avoir 16 ans révolus et ne seront admis à concourir que s'ils sont munis d'un certificat attestant la date de leur naissance et le consentement de leurs parents ou tuteurs.

Les athlètes de moins de 20 ans devront être titulaires d'un certificat médical d'aptitude aux sports. Pour les participants de moins de 18 ans, ce certificat devra dater de moins de trois mois.

Frais de déplacement

La Fédération prendra à sa charge les frais de déplacement des concurrents disputant le Championnat dans les conditions suivantes :

1. Elle les couvrira du prix de leur voyage aller-retour en 3^e classe ;
2. Elle leur assurera le séjour (chambre et repas) dans un hôtel de Monaco pendant deux jours au maximum.

Toutefois, le concurrent qui ne réussira aucun essai sur l'un des exercices olympiques et n'obtiendra, de ce fait, aucun point sur ce mouvement n'aura droit à aucun remboursement, quelles que soient les performances réalisées sur ses autres exercices.

Catégorie de concurrents

- Poids Coqs* : jusqu'à 56 k.
- Poids Plumes* : de 56 k à 60 k.
- Poids Légers* : de 60 k à 67 k 500.
- Poids Moyens* : de 67 k 500 à 75 k.
- Poids Mi-Lourds* : de 75 k à 82 k 500.
- Poids Lourds Légers* : de 82 k 500 à 90 k.
- Poids Lourds* : au-dessus de 90 k.

Aucune tolérance de poids ne sera accordée ; les athlètes devront obligatoirement participer à la finale dans la catégorie pour laquelle ils ont été qualifiés.

Mouvements imposés

1. Arraché à deux bras ;
2. Développé à deux bras ;
3. Épaulé et jeté en barre à deux bras.

Nombre d'essais

Chaque concurrent aura droit à trois essais pour chaque exercice imposé (et non pour chaque barre essayée).

La progression entre les essais ne pourra être inférieure à cinq kilos, sauf pour le dernier essai où elle pourra être de 2 k 500 seulement.

Une progression prématurée de 2 k 500 marque le dernier essai.

Dans aucun cas, un concurrent ne pourra exécuter un essai avec un poids inférieur à celui employé lors de l'essai précédent.

Les exercices devront être accomplis correctement suivant les règles de la F.F.H.C. ; les concurrents devront maintenir l'engin au bout des bras tendus verticalement, les pieds sur la même ligne, jusqu'à ce que l'arbitre leur ait fait signe de redescendre la barre. Ce n'est que lorsque celle-ci aura été reposée doucement à terre que l'arbitre annoncera sa décision par la mention, faite à haute voix : « Bon » ou « Essai ».

Pesage

La formalité du pesage aura lieu le jour même du Championnat.

Les athlètes devront être pesés nus.

Tout concurrent ne répondant pas à l'appel de son nom ne pourra participer à l'épreuve.

Matériel

Le Comité organisateur assurera un matériel de barres à disques qui, seul, pourra être utilisé au cours du Championnat.

Tenue

Les concurrents devront avoir une tenue correcte et soignée.

Sera immédiatement éliminé, tout concurrent qui n'aura pas une attitude correcte pendant toute la durée de la compétition.

Titre de Champion

Le titre de Champion sera décerné, dans chaque catégorie, aux athlètes qui auront réussi le plus grand nombre de points.

En cas d'*ex aequo* dans une catégorie, l'avantage sera donné au plus léger des concurrents.

Pénalités

Sera disqualifié de la F.F.H.C. et ne pourra plus prendre part aux épreuves organisées sous ses règlements :

- Tout athlète régulièrement inscrit qui, pour une cause non justifiable ne se présenterait pas au Championnat ;
- Tout concurrent abandonnant le Championnat pour protester contre une décision de l'arbitre ou formulant une réclamation à haute voix et discutant en public les décisions des arbitres.

Réclamations

Lorsqu'un concurrent se suppose en droit de réclamer, il devra faire sa réclamation par écrit au Président de la F.F.H.C. qui tranchera avec les arbitres et les membres du Comité de Direction de la F.F.H.C.

Responsabilités

La Fédération Française Haltérophile et Culturiste décline toute responsabilité quant aux accidents qui pourraient survenir au cours du Championnat.

Au cours du Championnat de France Seniors sera mis en compétition le Challenge Berr.

**RÈGLEMENT
DU CHAMPIONNAT DE FRANCE
JUNIORS 1955**

La finale du Championnat de France Juniors est supprimée.

Les éliminatoires de l'épreuve seront disputées le Dimanche 13 mars 1955, en même temps que celles du Championnat de France Seniors entre les jeunes gens nés en 1935, 1936, 1937, 1938 et 1939, sans autre qualification spéciale.

Les résultats des éliminatoires feront l'objet d'un classement national.

L'athlète ayant réalisé les meilleures performances dans chacune des catégories sera proclamé Champion de France Juniors.

Tous les concurrents devront être titulaires d'un certificat médical d'aptitude aux sports. Pour les participants de moins de 18 ans, ce certificat devra dater de moins de trois mois.

Nos joies, nos peines...

MARIAGE

Nous sommes heureux d'annoncer le mariage de M. Henri Collardey, Président du Club Sportif Gondolo avec Mlle Paulette Imbert.

La bénédiction nuptiale leur a été donnée le jeudi 16 décembre 1954, en l'Église St-Rémi de Maisons-Alfort. M. Jean Dame, Président et M. Chapat, Moniteur National, représentaient la F.F. H.C. à cette cérémonie et ont transmis aux jeunes époux les vœux de la Fédération.

NAISSANCE

M. Pierre Lelong, directeur d'« *Apollon-Vénus* » et Madame nous font part de la naissance, le 13 décembre 1954, de leur fils Jean-Marc.

Nos bien sincères compliments.

L'HALTÉROPHILE

MODERNE

9^e, ANNEE. - N° 97.

organe officiel mensuel

DIRECTION - REDACTION

ADMINISTRATION

4, rue d'Argenson, PARIS-8^e

Téléphone : Anj. 54-63

Abonnement

France..... 350 Fr.
Etranger..... 425 Fr.
Clubs affiliés 1.000 fr.

Chèques Postaux : Paris 1304-82.

Sélection

FRANCE FINLANDE

ORGANISÉE PAR LE COMITE DE
L'ÎLE-DE-FRANCE

LE SAMEDI 12 FÉVRIER 1955
à 20 h précises

AU GYMNASSE DE LA BIDASSOA
rue de la Bidassoa, PARIS

AVEC LA PARTICIPATION DE
TOUS LES INTERNATIONAUX
FRANÇAIS

Prix des places : 150 et 230 Fr.

Maison ALLEN

42, rue Etienne marcel, paris (2^e) - Tél : LOU. 14-19

Fournisseur officiel de la F.F.H.C.

GRAND CHOIX DE SURVÊTEMENTS

ET DE MAILLOTS HALTÉROPHILES

CONDITIONS SPÉCIALES AUX SOCIÉTÉS AFFILIÉES

Classement national du premier pas haltérophile 1954-1955 (suite)

CATÉGORIE PLUS DE 20 ANS

Poids Coqs :

1. Morielli (56), Cult, et Halt, Club Aix, 160 k ;
2. Huchet (55,8) Cercle Paul-Bert, Rennes, 142,5 ;
3. Richer (56) Vigilants de Rennes, 140 ; 4. Pecoul
(54) Amicale St-Ruf, 137,5 ; 5. Jacquesson (53,5)
Omnium Sports St-Etienne, 132,5 ; 6. Boudiebe
(55,4) H. C. Témouchentois, 132,5 ; 7. Perez
(55,4) A.S.P.O. Midi, 130 ; 8. Barthélémy (50)
Amicale St-Ruf, 127,5 ; 9. Gollard (56) H.C.
Arbreslois, 127,5 ; 10. Segura (54,4) Club Gym-
nastique Français, 125 ; 11. Courgeon (55,7), C.A.
Nantais, 117,5 ; 12. Bricout (53,5) H.C. Cambrai,
110 ; 13. Bastaert (53,8) Stade Mun. Petite Synthe,
110 ; 14. Idini (55,6) Cult, et Halt, Club Aix, 110 ;
15. Genet (54) Union Sportive de Tours, 107,5 ;
16. Espagne (48) U.S. Crestoise, 102,5.

Poids Plumes :

1. Cordani (58,2) Sport France Radio, 157,5 ; 2.
Fourniol (59) Club Olympique Agenais, 150 ; 3.
Loustalot (59,2) Cercle Michelet Orléans, 150 ; 4.
Blandin (59,9) Racing Cheminots Nantes, 150 ; 5.
Maillard. (58,5) A.S. Gaillon-Aubevoys, 145 ; 6.
Chalet (59,4) U.A. Cognac, 143 ; 7. Rabineau (59,9)
Sté de Gymnastique d'Angers, 145 ; 8. Ascension
(60) S.O. Cheminots de Givors, 145 ; 9. Sagnier (59)
L'Oranaise, 142,5 ; 10. Vacher (59,2) Société Athlé-
tique Montmartroise, 142,5 ; 11. Oudjed (60) Club
Gondolo Sportif, 137,5 ; 12. Bertrand (59,8) Red
Star de Limoges, 135 ; 13. Lootgieter (59,7) A.S.
Tramways de Lille, 130 ; 14. Lemain (59) Stade
Auxerrois, 127,5 ; 15. Fichoux (59,5) S.C.P.O. Paris,
127,5 ; 16. Hubert (59,9) Société de Gymnastique
Angers, 127,5 ; 17. Bastaert (58,1) Stade Municipal
Petite Synthe, 123 ; 18. Muller (60) Haltérophile
Cult. Club Aix, 123 ; 19. Maclard (60) A.S. Gour-
naisienne, 122,5 ; 20. Morgana (58,6) Stade Gaulois,
120 ; 21. Védrine (58,7) Athlétic Club Chalonnais,
117,5 ; 22. Pomes (39,9) Espoir Gymnique Deux-
Ponts, 115 ; 23. Richier (58,5) Club Halt. Châtelle-
raudais, 107,5.

Poids Légers :

1. Ghattas (67,3) Club Halt, et Cult. Marseille,
182,5 ; 2. Laurent (67,5) Société Athlétique Mont-
martroise, 182,5 ; 3. Rodney (66,8) Club Sportif de
Meaux, 177,5 ; 4. Lieffroy (67) A.S. Bédarrides,
172,5 ; 5. Cabibbo (66,2) Stade Gaulois, 170 ; 6.
Bellanger (66,9) S.A. Montmartroise, 170 ; 7.
Prigent (67) A.C. Trélazéen. 167,5 ; 8. Contandin
(66) Club Halt. Cult. Marseille, 165 ; 9. Castor
(67,4) U.S. Cheminots Marseille, 165 ; 10. Gaspard
(67,3) Sté de Gymnastique Hussein Dey, 163 ; 11.
Bordier (67,2) Cercle Michelet Orléans, 162,5 ; 12.
Rouyère (67,3) Educ. Phys. Pop. Gervaisienne,
162,5 ; 13. Simon (67,5) C.A. Nantais, 162,5 ; 14.
Gillarès (63) Club Halt, et Cult. Alger, 157,5 ; 15.
Denize (65,8) Alliance Ste-Savine, 157,5 ; 16.
Gunsberg (65) H.C. Nice, 155 ; 17. Cuq (65) Sport
France Radio, 133 ; 18. Danvy (63,9) Sporting Club
Neuilly, 152,5 ; 19. Croisier (64,5) Club Athlétique
de Calais, 132,5 ; 20. Cries (66) Sporting Club
Neuilly, 152,5 ; 21. Ealet (65,5) Société de Gym,
d'Angers, 150 ; 22. Glé (65,8) Alliance Ste-Savine,
150 ; 23. Maruzak (66) A.S. Mantaïse, 150 ; 24.
Banlier (66,8) Jeunes Niortais, 150 ; 25. Jover (67,5)
Union Sport. Blida, 150 ; 26. Mourin (66) Sté de
Gym. Angers, 147,5 ; 27. Vanbecelaere (66,9) Stade
Mun. Petite Synthe, 147,5 ; 28. Atlan (63) Bravoure
de Bougie, 145 ; 29. Minier (63,3) A.S. Mantaïse,

145 ; 30. Pozza (64) C.H. Reyland, 145 ; 31. Ba-
rousse (64,4) Toulouse H.C., 145 ; 32. Bervas (66,1)
Cercle Cult. St-Médard, 145 ; 33. Rouaux (67,5)
Cercle Paul-Bert, Rennes, 145 ; 34. Mizrani (62)
C.N.A. Rouen, 142,5 ; 35. Padern (65) Club Halt.
Catalan, 142,5 ; 36. Fresneda (67,5) L'Oranaise,
142,5 ; 37. Bruyenne (62,5) A.S. Lilloise inter-Ent.,
140 ; 38. Moro (65) Stade Porte Normande, 140 ; 39.
Longueueq (65,5) Red Star Limoges, 140 ; 40.
Blanc (66,3) Française de Lyon, 140 ; 41. Mina (67)
C.H. Reyland, 140 ; 42. Cruzel (60,5) Sporting Club
Limouxin, 137,5 ; 43. Geoffray (62,8) H.C. Arbres-
lois, 137,5 ; 44. Muller (63) Club Athlétique de
Calais, 137,5 ; 45. Muller (63) Club Sp. Est Répu-
blicain, 137,5 ; 46. Vrit (66,4) A.S.P.O. Midi, 137,5 ;
47. Ascensio (67,5) L'Oranaise, 137,5 ; 48. Fhima
(65,6) A.S. Police d'Oran, 135 ; 49. Elbaz (61,5)
A.S. Marrakech, 132,5 ; 50. Pohn (66) La Blésoise,
132,5 ; 51. Gautier (66,4) U.S.A. Ferryville, 132,5 ;
52. Chenal (67) Entente Sp. Laneuvevilleoise, 132,5 ;
33. Maillol (61,8) L'Oranaise, 130 ; 34. Dimitrasino-
vik (63) A.S. Gaillon-Aubevoys, 130 ; 55. Duteuple
(64,3) A.S.P.O. Tours, 130 ; 56. Bernard (66) Club
Halt. Boulogne-sur-Mer, 130 ; 37. Seytier (66,8)
H.C. Arbreslois, 130 ; 58. Tarby (66,7) A.C. Chal-
onnais, 125 ; 59. Maure (66,9), Stade Auxerrois,
125 ; 60. Legarrec (67,3) Athlétic Club Bretons de la
Loire, 125 ; 61. Lecordier (63) H.C. Pont-Audemer,
122,5 ; 62. Blanca (63,6) Française de Lyon, 122,5 ;
63. Manjon (61,2) Maarif A.S., 115 ; 64. Sauz (66,5)
U.S. Crestoise, 112,5.

Poids Moyens :

1. Serres (72,3) S.C.P.O. Paris, 187,5 ; 2. Fassier
(72,9), S.A. Montmartroise, 185 ; 3. Marque (74)
Vigilants de Rennes, 185 ; 3. Prenot (74) Athlétic
Ring Belfortain, 183 ; 5. Joyeux (72,6) A.C. Mont-
pellier, 182,5 ; 6. Morris (73,1) S.A. Montmartroise,
182,5 ; 7. Gabriele, 68,2 Stade Gaulois, 180 ; 8.
Maningue (75) A.S. Lilloise Inter-Entrepr., 180 ; 9.
Zidaric (71,9) Cercle Michelet Orléans, 177,5 ; 10.
Meslin (73,6) L'Arpajonnaise, 177,5 ; 11. Gelin (74)
C.N.A. Rouen, 177,5 ; 12. Retailleau (68,3) St-
Nazaire O.S., 172,300 ; 13. Artal (69,3) S.C. Chemi-
nots Nîmois, 172,5 ; 14. Matou (74,5) Red Star
Limoges, 172,5 ; 15. Convard (71,4) C.S. Manuf.
Châtellerauld, 170 ; 16. Riauffray (73,6) Française de
Lyon, 170 ; 17. Dufour (71,2) H.C. Douaisien,
167,5 ; 18. Gerber (73) Pro Patria Alger, 167,5 ; 19.
Christini (74,5) A.S. Cheminots Vénissieux, 165 ;
20. Fruitet (71), Club Halt. Catalan, 160 ; 21. Lopez
(72,5) Atlas Club Ferrero, 160 ; 22. Martineau (73,3)
U.S. Tours, 160 ; 23. Derumeaux (73,6) S.C.P.O.
Paris, 160 ; 24. Bros (74,3) Académie des Sports
Decazeville, 160 ; 25. Jardez (74,9), A.S. Lilloise
Inter Entr., 160 ; 26. Farrugia (69,3) Club Gymnas-
tique Français, 157,5 ; 27. Gentil (70), Sté de Gymn,
d'Hussein Dey, 157,5 ; 28. Fiege (72) Sté Halt, et
Cult. Haguenau, 157,5 ; 29. Simon (74,7) Courbe-
vois Sports, 157,5 ; 30. Poisse (73) Française de
Besançon, 155 ; 31. Destrez (73,6) H.C. Douaisien,
155 ; 32. Renaud (75) Sté Helvétique Pontarlier,
155 ; 33. Dandre (71,5) Club Halt. Boulogne-sur-
Mer, 152,5 ; 34. Canis (72) Stade Mun. Petite
Synthe, 152,5 ; 35. Gamgotchian (70) Club Halt.
Cult. Marseille, 150 ; 36. Christen (70,5) Sport
Athlétique Mulhouse, 150 ; 37. Gauthier (74) Club
Halt, et Cult. Aix, 150 ; 38. Levrel (74,5) S.C.P.O.
Paris, 150 ; 39. Coll (68,5) Groupes Laiques d'Alger,
147,5 ; 40. Gillet (73,8) C.H. Vierzonnais, 147,5 ;
41. Fieurgant (70,5) A.C. Servannais, 145 ; 42.
Charnay (74) Sté d'E.P. Cours, 145 ; 42. Cunin (74)

C.H. Reyland, 145 ; 44. Benoît (73,7) H.C. Douai-
sien, 142,5 ; 45. Bonnet (72) A.S. Boufarikoise,
140 ; 46. Angel (73,8) Club Culturiste Reims, 140 ;
47. Boazig (74,3) R.C. Vichy, 140 ; 48. Moclyn
(68,6) C.A. Rosendaël, 137,5 ; 49. Valette (68,9)
Espoir Gymnique Deux- Ponts, 137,5 ; 50. Murcia
(71) Club Haltérophile Catalan, 137,5 ; 51. Cohen
(70,5) U.S. Blica, 135 ; 52. Lassy (69) Amicale St-
Ruf, 132,5 ; 53. Monsen (72,3) La Musulmane de
Tunis, 132,5 ; 54. Biolato (74,8) Club Halt, et Cult.
Marseille, 132,5 ; 55. Soulard (68,5) Club Halt.
Vierzonnais, 127,5 ; 56. Deruelle (73,5) Stade Mun,
Petite Synthe, 122,5 ; 57. Julienne (73,7) C.A.
Nantais, 122,5 ; 58. Vinet (70,9) C.A. Nantais,
117,5.

Poids Mi-Lourds :

1. Faure (81) Omni Sports Hyérois, 197,5 ; 2.
Leduc (76,3) Club Culturiste Reims, 192,5 ; 3.
Leonardini (82,5) Club Halt. Cult. Marseille, 190 ; 4.
Cozette (81,3) Olympique d'Amiens, 187,5 ; 5. Okbi
(82) Groupes Laiques Alger, 187,5 ; 6. Woronka
(80) A.S. Police Montpellier, 185 ; 7. Iglésis (79)
Club Halt. Catalan, 182,5 ; 8. Nicolas (80) Française
de Besançon, 182,5 ; 9. Margerie (78) Amicale St-
Ruf, 175 ; 10. Bachir (82,5) Ralliement Mustapha,
175 ; 11. Rigos (77,3) A.C. Montpellier, 172,5 ; 12.
Gattelier (80,1) Cercle Michelet Orléans, 172,5 ; 13.
Rouchenko (78,4) Club Culturiste Reims, 161,5 ; 14.
Bortot (80) Vigilants de Rennes, 167,5 ; 15. Kubaski
(81,1) Club Halt, Vierzonnais, 167,5 ; 16. Jacomo
(77) A.S. Boufarik, 165 ; 17. Papalardo (80) Sté de
Gymn. Hussein Dey, 162,5 ; 18. Quessada (76,8)
Haltère Club Témouchentois, 160 ; 19. Bassot (82,4)
A.S. Montferrandaise, 160 ; 20. Fourbon (79,4) C.H.
Châtelleraudais, 157,5 ; 21. Mézières (80,8) Jeune
Garde de Mohon, 155 ; 22. Jeanguyot (80) Sté
Helvétique Pontarlier, 155 ; 23. Lamard (82) Stade
Porte Normande, 155 ; 24. Badinot (78) C.H. Bas
Berry, 150 ; 25. Degail (80,9) A.S.P.O. Midi, 142,5 ;
25. Valayère (80,9) S.O. Cheminots Givors, 142,5 ;
27. Guibert (77,8) A.S. Cheminots Béziers, 140 ; 28.
Maigron (79) Amicale St-Ruf, 140 ; 29. Morand
(77,5) Racing Cheminots Nantes, 137,5 ; 30. Brahim
(78) A.S. Marrakech, 137,5 ; 31. Marsaoui (79,4) La
Musulmane, 137,5 ; 32. Massa (81,8) Stade Mun.
Petite Synthe, 130 ; 33. Vanacker (78,5) Stade-
Municipal Petite Synthe, 120 ; 34. Masse (76,5) C.S.
Manuf. Châtellerauld, 117,5.

Poids Lourds Légers :

1. Dubray (84,3) Union Halluinoise, 230 ; 2.
Samblant (90) S.A. Montmartroise, 187,5 ; 3. Baup
(84,6) S.C.P.O. Midi, 182,5 ; 4. Laoubi (86) Ral-
liement de Mustapha, 182,5 ; 4. Tibika (86) Gym-
naste Club d'Alger, 182,5 ; 6. Arnaud, (89,9)
Sporting Club Navis, 180 ; 7. Lapique (85) C.H.
Catalan, 177,5 ; 8. Todoscoff (88) Club Formation
Multisports, 170 ; 9. Guarinello (86) Pro Patria
d'Alger, 165 ; 10. Torres (86) A.S. Boufarikoise,
155 ; 11. Lecher (89,5) La Montluonnaise, 145 ;
12. Zaoui (85) Concorde d'Oran, 142,5 ; 13. Al-
vernhe (83,6) A.S. Cheminots Béziers, 122,5.

Poids Lourds :

1. Martelli (95) L'Oranaise, 175 ; 2. Gobin
(102) C.H. Châtelleraudais, 172,5 ; 3. Reymond
(95) C.H. Reyland, 170 ; 4. Susini (111) Gymnaste
Club d'Alger, 165.

L'Assemblée Générale annuelle de la F.F.H.C. aura
lieu à Monaco, le 3 avril 1965.

Les clubs qui désirent présenter des vœux à cette
assemblée sont priés de nous les faire parvenir pour
le 2 février, dernier délai.

Classement National du premier pas Culturiste 1954-1955

CATÉGORIE MOINS DE 20 ANS

1. Vincent, A.C. Montpellier, 93,75 ; 2. Garcia, Pro Patria d'Alger, 91 ; 3. Bony, A.S. Mantaïse, 88,50 ; 4. Hubail, Educ. Phys. Popul. Gervaisienne, 88,25 ; 5. Vandeputte, A.S. des Tramways de Lille, 86 ; 6. Mourin, Société de Gymnastique d'Angers, 86 ; 7. Costanza, Bravoure de Bougie, 84,75 ; 8. Dumont, Stade de la Porte Normande, 84,50 ; 9. Joly, C.H. Reyland, 84,25 ; 10. Gambier, A.S. Gourmaisienne, 83 ; 10. Frepet, H.C. Pont-Audemer, 83 ; 12. Lanux, A.S. Mantaïse, 82,25 ; 13. Sénégas, Haltéro Club Montpellier, 82 ; 14. Saint-Martin, Stade de la Porte Normande, 80,50 ; 15. Lalande, A.S. St-Médard-en-Jalles, 80 ; 16. Marongin, Bravoure de Bougie, 79,50 ; 16. Destribats A., U.S. Bouscataïse, 79,25 ; 16. Rohard, C.H. Châtellerault, 79,25 ; 19. Sauvaire, A.C. Montpellier, 79 ; 19. Sandeaux, A.S. Police Casablanca, 79 ; 21. Lopez, A.S. Police Casablanca, 78,50 ; 21. Brahim Hamoud, Ralliement de Mustapha, 78,50 ; 23. Escarbassière, Atlas Club Ferrero, 78 ; 23. Bos, A.S. Gourmaisienne, 78 ; 25. Vanoverberghe, A.S. Lilloise Inter-Entrepr., 77,50 ; 28. Gonzalès. Maarif A.S. 76,75 ; 27. Ferrer, A.S. Boufarikoïse, 76,50 ; 28. Maillard, Jeunesses laïques Rép. Marmande, 76 ; 29. Rodriguez, Sté de Tir et P. M. Maison Carrée, 75,75 ; 30. Colombel, H.C. Pont-Audemer, 75,25 ; 31. Paul, A.S. Mantaïse, 74,75 ; 32. Couard, Société Athlétique d'Enghien, 74,50 ; 33. Omar, Société de Tir Maison Carrée, 73 ; 34. Savarino, Union Roubaïssienne, 72,75 ; 35. Bize, Club Athlétique Nantais, 72,50 ; 36. Hanmetzger, Club Athlétique Nantais, 72 ; 37. Destribats P., U.S. Bouscataïse, 70,75 ; 38. Gaxieu, S.C. Limouxin, 70,50 ; 38. Henniche Mohamed, Ralliement de Mustapha, 70,50 ; 40. Lassalle, Pro Patria d'Alger, 70 ; 41. Carra, Stade Auxerrois, 69,50 ; 42. Boitout, Omnium Club Dieppois, 69,25 ; 47. Rocheteau, St-Nazaire O.S. 67,50 ; 44. Wentz, Pro Patria Alger, 67 ; 44. Martinez, Pro Patria d'Alger, 67 ; 44. Dutheil, H. C. Pont-Audemer, 67 ; 47. Gascard, E.S. Laneuvevilleoise, 66,25 ; 48. Hazet, A.S. Mantaïse, 64,75 ; 49. Friedmann, Club Halt, et Cult. Haguenau, 63,50 ; 49. Harissen, Bravoure de Bougie, 63,50 ; 49. Grimal, H.C. Pont-Audemer, 63,50 ; 52. Pouvier, Omnium Club Dieppois, 63 ; 53. Sanino, Pro Patria d'Alger, 62 ; 54. Ester, St-Nazaire O.S. 60,50 ; 55. Noury, Société de Gymn. d'Angers, 60 ; 56. Brahim, Société de Tir Maison Carrée, 59,50 ; 57. Robillard, Omnium Club Dieppois, 58,75 ; 58. D'Hondt, H.C. Lillois, 58,50 ; 58. Guibert, St-Nazaire O.S., 58,50 ; 60. Houssas Mohamed, Ralliement de Mustapha, 58 ; 60. Giner, Pro Patria d'Alger, 58 ; 60. Bonnac, Club Athlétique Nantais, 58 ; 63. Puyo, Club Olympique Agenais, 57 ; 63. Vautier, U.A. Tarbaise, 57 ; 65. Karsmarsi, A.S. Mantaïse, 56,75 ; 66. Gautier, Sté de Gymnastique d'Angers, 56 ; 67. Giedinger, S.A. Koenigshoffen, 55,50 ; 67. Garanty, Sté de Gymnastique d'Angers, 55,50 ; 69. Hémary, St-Nazaire O.S., 55,25 ; 70. Ey, S.A. Strasbourgeoise, 55 ; 70. Vanbecelaere, A.S. Tramways de Lille, 55 ; 70. Azouki Mohamed, Ralliement de Mustapha, 55 ; 70. Boucheltia, Pro Patria d'Alger, 55 ; 74. Friedmann, S.A. Strasbourgeoise, 54,50 ; 74. Lenormand, Sté de Gymnastique d'Angers, 54,25 ; 76. Dubourdiou, S.A. Strasbourgeoise, 53,50 ; 76. Barbet, St-Nazaire O.S., 53,50 ; 78. Delarue, Omnium Club Dieppois, 53,25 ; 79. Ulrich, S.A. Koenigshoffen, 53 ; 80. Carette, A.S. Lilloise, Inter-Entrepr., 52,50 ; 81. Zeller, S.A. Strasbourgeoise, 51,50 ; 82. Pastor, Sté de Tir Maison Carrée, 51 ; 83. Puchol, Pro Patria d'Alger, 50,25.

CATÉGORIE PLUS DE 20 ANS

1. Valtat, C.H. Reyland, 98 ; 2. Bridonneau, Sté de Gymnastique d'Angers, 97,50 ; 3. Gellert, Sté de Gymnastique d'Angers, 97 ; 4. Bego, A.S. Police Casablanca, 94,50 ; 4. Cassignard, A.C. Montpellier, 94,50 ; 6. Matuzyck, Sté de Gymnastique d'Angers, 94 ; 6. Fourneau, Union Roubaïssienne, 94 ; 8. Cazes, Club Athlétique Nantais, 92,75 ; 9. Picard, Stade de la Porte Normande, 92 ; 10. Terrak, Gymnaste Club d'Alger, 91 ; 11. Descat, Girondins A.S. du Port, 90,50 ; 12. Vilain, St-Nazaire O.S., 9,50 ; 13. Gaspard, Sté de Gymnastique Hussein Dey, 90,25 ; 114. Wesly, Club Haltérophile Reyland, 89 ; 15. Convard, Club Sp. Manuf. Châtellerault, 88,25 ; 16. Anotta, Club Sportif Est Républicain, 88 ; 17. Charlier, Jeune Garde de Mohon, 87 ; 18. Pellier, Française de Besançon, 86,75 ; 19. Lopez, Atlas Club Ferrero, 86,25 ; 20. Laïssus, Groupes Laïques d'Alger, 86 ; 21. Hagège, Société Athlétique Montmartroise, 85,75 ; 22. Becker, Club Sportif Est Républicain, 85,50 ; 23. Hubert, Sté de Gymnastique d'Angers, 85,25 ; 24. Linares, Club Olympique Casablanca, 85 ; 25. Rouyère, Éducation Phys. Pop. Gervaisienne, 84 ; 26. Kostiw, Éducation Phys. Pop. Gervaisienne, 83,75 ; 27. Lazaro, Stade Auxerrois, 83 ; 27. Perez, A.S.P.O. du Midi, 83 ; 29. Brunet, C.S. Manuf. Châtellerault, 82,50 ; 30. Artal, S.C. Cheminots Nîmois, 81,50 ; 31. Canis, Stade Mun. Petite Synthe, 80,25 ; 32. Michalski, C.H. Reyland, 79,50 ; 32. Noël, A.S. Mantaïse, 79,50 ; 34. Atlan, Bravoure de Bougie, 78 ; 34. Richard, Amicale St-Ruf, 78 ; 36. Chauvel, O.S. St-Nazaire, 76,50 ; 36. Cadriou, U.A. Tarbaise, 76,50 ; 38. Pc con, A.S. Lilloise Inter-Entrepr., 76 ; M. Muller, C.A. Calais, 76 ; 40. Sivault Club Sp. Manuf. Châtellerault, 75,75 ; 41. Silvestri, S.A. Enghien, 75,25 ; 42. Vivien, Club Olympique Agenais, 75 ; 43. Duqueroux Club Sp. Manuf. Châtellerault, 74,75 ; 43. Bachir, Ralliement de Mustapha, 74,25 ; 45. Larrazet, Stade de la Porte Normande, 74 ; 46. Neboth, Gymnaste Club d'Alger, 73,25 ; 47. Vanbecelaere, Stade Mun. Petite Synthe, 73 ; 47. Vrit, A.S.P.O. Midi, 73 ; 49. Mord. Sporting Club de Neuilly, 72,50 ; 50. Ledru, Sté de Gymnastique d'Angers, 72,25 ; 50. Bastaert, Stade Mun. Petite Synthe, 72,25 ; 52. Deville, Club Olympique Agenais, 71,50 ; 53. Poulain, Omnium Club Dieppois, 71,25 ; 54. Bonhomme, Omnium Club Dieppois, 71 ; 55. Degail, A.S.P.O. Midi, 70,25 ; 56. Gouley, Omnium Club Dieppois, 70 ; 57. Dubois, Club Sp. Manuf. Châtellerault, 68,75 ; 58. Roy, C.H. Châtelleraudais, 68 ; 59. Laoubi, Ralliement de Mustapha, 67,25 ; 60. Patte, U.S. Bouscataïse, 67 ; 60. Lecordier, H.C. Pont-Audemer, 67 ; 60. Bastaert, Stade Mun. Petite Synthe, 67 ; 63. Deschamps, Club Sp. Manuf. Châtellerault, 66,25 ; 64. Maure, Stade Auxerrois, 66 ; 65. Guendafa, Pro Patria d'Alger, 64,25 ; 66. Gallard, Club Sp. Manuf. Châtellerault, 63,75 ; 67. Begeault, Club Sp. Manuf. Châtellerault, 63,50 ; 68. Bonnet, S.C. Cheminots Nîmois, 63,25 ; 69. Cohen, A.S. Boufarikoïse, 62,50 ; 70. David, St-Nazaire O.S., 62 ; 71. Paquet, Omnium Club Dieppois, 58,75 ; 72. Servel, A.C. Montpellier, 57,75 ; 73. Malka, A.S. Marrakech, 55,50 ; 74. Planquart, A.S. Lilloise Inter-Entrepr., 55 ; 75. Panchèvre, Sté de Gymn. d'Angers, 53,50 ; 76. Hennebicque, A.S. Lilloise Inter-Entrepr., 53 ; 77. Cruzel, S.C. Limouxin, 50,25 ; 77. Jeanne, Sté de Gymn. d'Angers, 50,25 ; 79. Deruelle, Stade Mun. Petite Synthe, 50 ; 79. Lille, U.A. Tarbaise, 50.

Classement National du Prix d'Encouragement 1955

Poids Coqs :

1. Dubois (55,6) S.A. Montmartroise, 230 ; 2. Vanrechen (56) A.S. Électricité Lille, 230 ; 2. Larroze (56) U.S. St-Gaudens, 230 ; 4. Grandvoinet (52) Société Helvétique Pontarlier, 222,5 ; 5. Brun (54,8) A.S. Montferrandaise, 222,5 ; 6. Watier (52) U.S. Métro-Transports, 215 ; 7. Raieri (55,3) Enf, du Devoir, Oyonnax, 215 ; 8. Ravalet (55,5) Stade Municipal Montrouge, 212,5 ; 9. Schmit (55,8) A.C. Sélestat, 212,5 ; 10. Giedinger (56) S.A. Koenigshoffen, 212,5 ; 10. Clément (56) C.H.C. Marseille, 212,5 ; 12. Frézin (52,7) A.S. Électricité Lille, 210 ; 13. Achino (54,7) Racing Club Vichy, 210 ; 14. Dastugue (55,5) Haltéro Club Montpellier, 210 ; 15. Jacob (56) A.S.P.O. Midi, 210 ; 16. Zinrhed (55,8) A.S.P.T.T. Strasbourg, 207,5 ; 16. Burke (55,8) S.C. Tête de Cheval, 207,5 ; 18. Destribats (55,7) U.S. Bouscataïse, 203 ; 19. Marquette (51,5) Etoile St-Pol-S-Mer, 202,5 ; 20. Huchet (55,5) Cercle Paul-Bert, Rennes, 202,5 ; 20. Richer (55,5) Vigilants de Rennes, 202,5 ; 22. Ziegonski (56) Gymnaste Club Alger, 202,5 ; 23. Boudiebe (55) H.C. Témouchentois, 200 ; 24. Lefèvre (55,3) C.A. Rosendaël, 200 ; 25. Benayoun (541) Concorde d'Oran, 200 ; 26. Ruffo (55) A.S. Cheminots Sétois, 197,5 ; 27. Puchaud (50,1) S.C.I. Cholet, 195 ; 28. Ridez (55,9) A.S. Tramways Lille, 195 ; 29. Lacomme (51) U.S. Métro-Transports, 192,5 ; 30. Bereziate (56) Amicale St-Ruf, 190 ; 31. Pecoul (54) Amicale St-Ruf-, 187,5 ; 32. Pérez (5f) A.S.P.O. Midi, 187,5 ; 33. Roy (55,8) C.H. Châtellerault, 187,5 ; 34. Sans (56) Cigognes Tarbes, 185 ; 35. Mayard (51,5) Jeunesses Laïques Marmande, 182,5 ; 36. Barthélémy (48) Amicale St-Ruf, 177,5 ; 37. Danis (54,7) Sports Réunis Lille Délivrance, 177,5 ; 38. Winnock (54,5) C.A. Rosendaël, 175 ; 39. Vancon J. (56) C. S. Est Républicain, 175 ; 40. Courgeon (55,4) C.A. Nantais, 170 ; 41. Bastaert S. (55,5) Stade Mun. Petite Synthe, 170 ; 42. Vancon Cl. (55) C.S. Est Républicain, 167,5 ; 43. Balmes (55) A.C. Chalonnais, 165 ; 44. Hervé (53,1) C.H. Blésoise, 162,5 ; 45. Espagne (48,9) U.S. Crestoise, 160 ; 46. Roux (55,9) A.S. Lilloise Inter-Entrepr., 145 ; 47. Picard (53,3) Groupe Sportif St-Hilaire, 140 ; 48. Klein (51) A.S. Jeanne-d'Arc, 122,5.

Poids Plumes :

1. Levrero (60) Ralliement Mustapha, 260 ; 2. Wagemann P. (56,3) U.S. Wittenheim, 257,5 ; 3. Djourado (59,3) S.A. Montmartroise, 255 ; 4. Marzullo (59,8) J. S. Saladéenne, 250 ; 5. Martin (59,7) A.C. Montpellier, 247,5 ; 6. Geay (59,7) Racing Club Vichy, 245 ; 7. Gatti (59) A.S. Cheminots Chaumont, 240 ; 8. Pouillie (59,6) Union Tourquennoise, 240 ; 9. Bouffard (56,8) S.C. Nour, 237,5 ; 10. Gazanbon (59) U.A. Tarbes, 237,5 ; 11. Arhweiller (59) U.S. Métro-Transports, 237,5 ; 12. Marion (59,2) S.G. Angers, 237,5 ; 13. Bini (60) U.S. Cheminots Marseille, 235 ; 14. Requena (57,4) J. S. Saladéenne, 232,5 ; 15. Lanux (59,5) A.S. Mantaïse, 230 ; 16. Bassano (60) C.H.C. Algérois, 230 ; 16. Guillemot (60) Red Star Limoges, 230 ; 18. Wagemann P. (59,6) U.S. Wittenheim, 227,5 ; 19. L'Isslour (59,7) A.C. Servannais, 227,5 ; 20. Langlois (57,7) H.C. Lovérien, 225 ; 21. Laisné (59,8) H.G. Pont-Audemer, 225 ; 22. Bony (59,9) A.S. Mantaïse, 225 ; 23. Morielli (56,5) H.C.C. Aix,

Le Championnat du Monde 1954

(Suite)

La catégorie des Mi-Lourds.

Nous attendions cette catégorie, légèrement contractés, et je pense que tous les athlètes et dirigeants français comme nous-mêmes, étaient dans cet état d'espoir et d'inquiétude. Jean Debuf, par son prestige, est le chef de file de nos haltérophiles. Les performances qu'il réalisait depuis ces derniers mois le plaçaient presque à rang égal avec les détenteurs des records. Pendant les jours qui précédèrent sa compétition, il ne voulut presque pas toucher aux barres pour rester sur ses impressions.

Pour atteindre les premiers rangs internationaux, le moins informé d'entre nous doit comprendre la somme considérable de travail à laquelle s'astreint un homme comme Debuf.

Il s'agit de sacrifices de tous ordres qui, de nos jours, représentent, lorsqu'ils sont consentis, un capital moral, la réalisation entière d'un idéal, devant lesquels il faut non seulement applaudir, mais réfléchir et comparer à soi-même. Cet examen de conscience devant un exemple, permettrait à beaucoup de s'apercevoir qu'ils doivent, qu'ils peuvent donner plus.

Debuf se classe 3^e avec 405 k, seule la place doit compter, car elle ne pouvait pas être meil-

leure pour lui, Debuf a subi un choc cruel dans sa déception. Voici ses propres paroles après le match : « Ce n'est pas d'être 3^e qui m'attriste, car je suis battu par de très grands champions, mais 405 k ne sont pas en rapport avec le travail que j'ai fait ; j'aurais dû totaliser 420 kgs ». Jean Debuf, en parlant de la sorte, signait un nouveau contrat avec des performances futures. Avant le match, il comptait n'avoir au développé que 7 k 500 de retard sur l'Américain et le Russe. Et, en vérité, je ne connais pas beaucoup de techniciens qui auraient pensé un seul instant que Tom Kono, débutant à 132 k 500, réussirait successivement 137 k 500 et 140 k au développé, avec un poids de corps de 78 k 600, Lomakine réussissant 137 k 500 ! Ce trou de 15 et 12 k 500, anéantit le petit espoir qui subsistait en nous pour le titre mondial. Debuf était « *sonné* », comme un boxeur « *touché à froid* » au premier round. Il ne lui restait plus comme solution que d'assurer la 3^e place, ce qu'il fit très aisément avec un épaulé-jeté à 155 k. Il épaula deux fois 165 k, jeta la barre à bout de bras mais ne put la maintenir ; ce qui aurait tout de même porté son total à 415 k. Notre athlète dut perdre 2 k pour rester Mi-lourd. Lorsque nous le vîmes sur le plateau, il paraissait presque fin et élané par rapport à Lomakine qui, lui, eut de la diffi-

222,5 ; 24. Bousquet (8,4) U.A. Cognac, 222,5 ; 25. Boulet (59) U.A. Tarbes, 222,5 ; 26. Garcia (60) Pro Patria Alger, 222,5 ; 27. Lapiere (58,5) A.S. Pompiers Lunéville, 220 ; 28. Rogier (60) Amicale St-Ruf, 220 ; 28. Fourniol (60) Club Olympique Age-nais, 220 ; 28. Vigouroux (60) A.S. Préfecture de Police, 220 ; 31. Lecauche (57,2) S.C. Tête de Cheval, 217,5 ; 32. Fassina (58,5) Gymnaste Club Alger, 217,5 ; 33. Hecht (59) S.A. Strasbourgeoise, 217,5 ; 34. Ferry (59,7) Indépendante, Vaulx-en-Velin, 217,5 ; 35. Vandeputte Cl. (57,3) A. S. Tramways Lille, 215 ; 36. Loustalot (58,3) Cercle Michelet Orléans, 215 ; 37. Sandeaux G. (58,7) A.S. Police Casablanca, 215 ; 38. Ulrich (59) S.A. Koenigshoffen, 215 ; 39. Gerphagnion (59,6) Moto Club Villefranche, 212,5 ; 40. Adelino (58) Frontignan A.C., 210 ; 41. Puchadez (59,4) J. S. Saladienne, 210 ; 42. Rabineau (59,5) S.A. Angers, 210 ; 43. Douchement (58,7) S.G. Angers, 207,5 ; 44. Arcières (59,5) Maarif A.S., 207,5 ; 45. Blandin (59,7) Racing Club Cheminots Nantes, 207,5 ; 46. Maillard (59,3) A.S. Gaillon-Aubevoye, 205 ; 47. Larroque (59,7) Racing Club Municipal Toulouse, 205 ; 48. Brahim (57,5) Ralliement Mustapha, 202,5 ; 49. Rebboh (57,8) A.S. Police Oran, 200 ; 50. Biris (58,4) A.S. Police Oran, 200 ; 51. Zareh (59,3) A.S. Montferrandaise, 200 ; 52. Gimel (59,5) Red Star Limoges, 200 ; 53. Cesari M. (59,7) Club Gymnastique Français, 200 ; 54. Maillol (60) L'oranaise, 200 ; 55. Pellicer (58,5) C.A. St-Priest, 197,5 ; 56. Henot (57,5) U.S. Métro-Transports, 195 ; 57. Lachize (58,8) E.P. Cours, 195 ; 58. Hammetzger (59,5) C.A. Nantais, 195 ; 59. Le Bail (60) Club Formation Multisports, 195 ; 59. Ruiz (60) H.C. Témouchentois, 195 ; 61. Monneron (57,1) Red Star Limoges, 192,5 ; 62. Boulon (57,9) Versailles A.C., 192,5 ; 63. Zeller (60) S.A. Strasbourgeoise, 192,5 ; 64. Halbmeyer (59,1) U.S. Wittenheim 190 ; 65. Muller (60) H.C.C. Aix, 190 ; 65. Morin (60) A.C. Chalonnais, 190 ; 67. Gouin (58,6) C.H.L. Vierzon, 187,5 ; 68. Rabat (60) C.H. Catalan, 185 ; 63. Hefty (56,6) C.H. Troyes, 180 ; 70. Ferré (58) A.C. Chalonnais, 180 ; 71. Relandeau (59,2) C.A. Nantais, 180 ; 72. Anguenot (59) Société Hésvét. Pontarlier, 177,5 ; 73. Chanut (57,5) A.C. Chalonnais, 172,5 ; 74. Huber (59,9) S G. Angers, 172,5 ; 75. Thiesse (58,7) G.S. St-Hilaire, 170 ; 76. Bretecher (58,9) C.A. Nantais, 170 ; 77. Lemain (59) Stade Auxerrois, 170 ; 78. Velleine (58,4) Ilets Sports Montluçonais, 165 ; 79. Richier (58,4) C.H. Châtellerault, 157,5 ; 80. Chesneau (37,3) S.G. Angers, 150 ; 81. Freret (60) H.C. Pont-Audemer, 115.

Poids Légers :

1. Farina (07,3) R.C. Vichy, 290 ; 2. Vallet (64,3) Cercle Michelet Orléans, 285 ; 3. Ferrier (63) Courbevoie Sports 282,5 ; 4. Ichbia (67,3) S.A. Montmartroise, 277,5 ; 4. Valin (67,3) A.S. Électricité de Lille, 277,5 ; 6. Crespo (66,4) A.S. Police d'Oran, 272,5 ; 7. Piétri A. (67,5) U.S. Cheminots Marseillais, 272,5 ; 8. Conil (64,5) A.S. Mantaise, 270 ; 9. Noiriel (66) A.S.P.T.T. Strasbourg, 270 ; 10. Gisclon (67,5) U.A. Cognac, 270 ; 11. Wagemann (67,5) U.S. Wittenheim, 267,5 ; 12. Magnéto (67,5) U.S. Cheminots Marseillais, 267,5 ; 13. Slussareff (65) U.S. Blidienne, 265 ; 14. Catanosa (66,5) O.C. Kourighba, 265 ; 13. Digiaud (67,2) Club Form. Multiports, 265 ; 16. Laurent (67,4) S.A. Montmartroise, 265 ; 17. Merlin (67,5) A.S. Lilloise inter-Entrepr., 265 ; 18. Benincasa (63) C.A.C. Algérois, 262,5 ; 19. Brissaud (65,3) A.C. Montpellier, 262,5 ; 20. Garnier (65,5) U.S. Métro Transports, 262,5 ; (A suivre).



KONO (États-Unis) Champion du Monde 1954 Poids Mi-Lourds ne doute de rien. Il a pris, pour son 3^e essai, 182 k 500.

culté à faire limite à 82 k 500, pour une taille d'environ 1 m 65. Debuf doit peser 90 k pour sa taille de 1 m 75. L'augmentation de poids ne devrait même pas l'alourdir. Sa vivacité, sa détente resteront intactes, mais, servies par une puissance supérieure, ce qui lui permettra d'assurer fréquemment des performances élevées.

Il devrait devenir le Poids Lourd de l'Équipe de France à 91 k pour rencontrer aussi des hommes approchant ou dépassant les 430 k : l'Autrichien Holbl, l'Italien Pignatti, bien que ces athlètes pèsent tous plus de 120 k. Debuf ne tirerait Lourd Léger que pour les Jeux Olympiques et les Championnats du Monde.

Il manque de compétitions dures où il pourrait faire le point ; c'est à la Fédération d'essayer d'en conclure, même à titre individuel pour un, deux ou trois hommes.

Revenons à la compétition de Vienne.

Après l'exploit extraordinaire de Kono au développé, il semblait qu'il dût l'emporter sur Lomakine. L'Américain, qui a maintenant un complexe à l'arraché, débuta à 122 k 500 et manqua deux fois 127 k 500. Dans ce mouvement qu'il exécute en flexion, il maintient la barre à bout de bras, sans assurer l'équilibre sous l'engin. La technique n'y est pas. Kono ne peut certainement pas « déboîter » ou « s'engager » comme un Pete George, mais il lui faudrait trouver une position intermédiaire qui lui

permettrait certainement d'assurer 10 k de plus. Lomakine arrache successivement 125, 130 et manque de très peu 132 k 500. Je l'ai trouvé nettement supérieur à l'année précédente, au point de vue technique et souplesse.

Le Russe a donc 5 k d'avance après l'arraché. Il tire 160 k, premier essai à l'épaulé, Kono rattrape en commençant à 165 k. Lomakine par deux fois épaula aisément 167 k 500 pour les manquer au jeté. Il totalise 427 k 500. Kono est pour l'instant Champion au poids de corps, mais il assure 172 k 500 en seconde barre, nouveau record du Monde, totalisant ainsi 435 k, battant le record du total olympique. Ne doutant de rien, il tire et manque 182 k 500 au 3^e essai, qui m'ont paru tout de même au-dessus de ses moyens actuels.

Lomakine, qui tire en fente, a été attaqué « au moral » dès le départ. La pesée ne lui fut pas favorable ; il accusait 300 grammes de trop et ne sut pas les perdre. Les dernières minutes avant le coup de gong annonçant la fin de la pesée, il avait encore 100 grammes en trop. Il s'énerva, mouchant, crachant, s'évertuant à vomir, accroupi près de la bascule, devant les dirigeants américains qui ne voulaient pas lui faire cadeau de 20 grammes. J'assistais à ce drame, la gorge serrée. Nous avons Debuf ; Lomakine éliminé, c'était le titre européen pour notre homme ; mais je dois avouer que je n'aurais pas eu le « cœur » de contester la pesée du

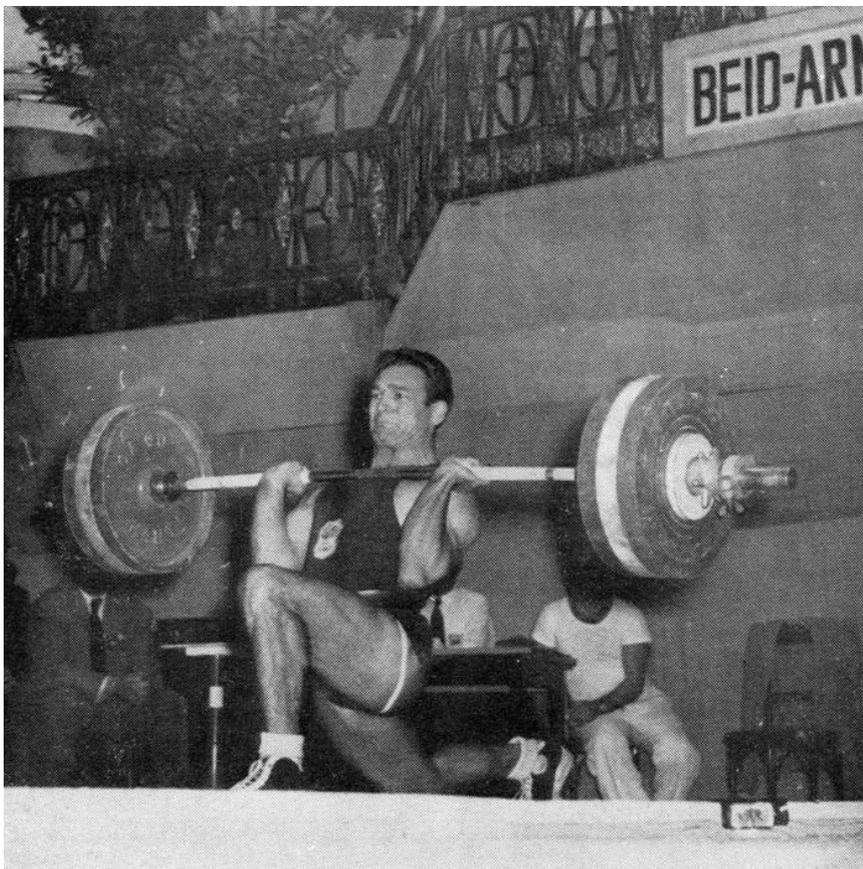
Russe pour 50 grammes. Cet énervement lui fut peut-être fatal lorsqu'il manqua deux fois son jeté à 167 k 500, ce qui, tout de même, permet de comprendre pourquoi Debuf, déçu d'être distancé, manqua, lui aussi, son jeté à 165 k.

Nous trouvons à la 4^e place Psenicka (Tchécoslovaquie) qui bat au poids de corps l'iranien Rahnavardi avec le total de 395 k. Ce jeune athlète, qui a de qui tenir, car il est le fils de l'ancien champion Poids Lourd, ne manqua aucun essai, 110, 115, 120 k ; 110, 115, 117 k 500 ; 147 k 500, 155, 157 k 500. L'an dernier, à Stockholm, il était Poids Moyen à 75 k ; on peut supposer qu'il s'était fait maigrir de un ou deux kilos ; il totalisait 105, 112 k 500, 145 k, soit 392 k 500, magnifique progrès en une année !

Quant à Rahnavardi, qui battit Debuf aux Jeux d'Helsinki avec 402 k 500, il ne pouvait, cette année, inquiéter notre athlète, capable de le dominer aisément, même dans un mauvais jour comme ce fut le cas à Vienne.

Nos athlètes furent très honorables dans cette très difficile compétition, mais celui qui nous apporta la plus belle satisfaction sportive pure fut Roger Marchal de Montpellier. En réunion de Bureau fédéral, son cas fut « discuté » et sa sélection subordonnée à nos possibilités financières. Marchal, qui est un nerveux, avait fait une démonstration un peu trop spectaculaire à Alger, lors du Championnat de France. Les défenseurs de son « cas » mirent en évidence ses deux victoires en match international contre l'Allemagne et l'Italie. A Vienne, son comportement fut parfait et fait oublier ses petites incartades. Marchal, qui fut au départ un culturiste, pratiquait l'haltérophilie sans s'y adonner sérieusement. Depuis deux ans, le voici devenu un véritable « tireur ».

A Vienne, il était grippé assez sérieusement et handicapé par un hématome mal placé. Je le soignais de mon mieux et le tint un peu à l'écart de ses camarades pour qu'il ne s'énerve pas en discussions inutiles. Il se présenta à 80 k 400 alors que, 36 heures avant, il pesait 83 k, perte de poids due uniquement à sa nervosité difficile à annihiler complètement. A chaque essai, Marchal sut trouver une concentration totale. Il développa 110, 115 k trop correctement par rapport, par exemple, à Psenicka ou Rahnavardi ; à 117 k 500, il a deux lampes rouges et une blanche. Nous avons protesté sans toutefois arrêter la compétition par une intervention au Jury d'Appel. Il arracha ensuite 105, 110, 112 k 500. J'ai hésité sur un départ à 107 k 500 qui aurait dû permettre 115 k en troisième barre, mais j'ai préféré faire assurer à Marchal, non seulement un total, mais un mécanisme d'effort qu'il n'oubliera pas. Il doit avoir maintenant confiance en lui pour faire nettement mieux. A l'épaulé-jeté, 140, 145 et 150 k réussis avec une assurance irrésistible. Le dernier essai fut des plus spectaculaires : les nerfs l'ayant lâché, notre athlète tomba sur le plateau, les bras en croix et cela sans le moindre « chiqué ».



Roger MARCHAL (France) Poids Mi-Lourds, souffre et peine et, comme Jean Debuf, a donne le meilleur de lui-même.

Je me précipitais, le pris dans mes bras comme un enfant et en sortant du plateau sous les acclamations frénétiques du public, j'avais la gorge serrée, me sentant comme associé à la très belle performance de Marchal. Nous trouvons à la 8^e place Paavo Makinen (Finlande) jeune frère du Poids Lourd qui totalise honora-

blement 360 k. J'ai eu le plaisir de le conseiller lors de mon passage à Tempéréo. Il a été très imprudent à l'arraché, frisant le zéro, il ne réussit 115 k qu'au dernier essai ; trop occupé avec Marchal et Debuf, je n'ai pu le dissuader de partir à ce poids.

L'intensité de la lutte pour les premières places devait se maintenir pendant toute la durée du Championnat, sauf aux Poids Lourds, où il n'y eut pas de problème.

R. CHAPUT.
(*A suivre.*)

L'éducateur sportif

Il ne peut se concevoir une société sportive sans adhérents. Cependant, un certain nombre d'athlètes groupés dans une société n'obtiendront un résultat positif que s'ils sont guidés, orientés par un véritable « Educateur Sportif ».

Les qualités nécessaires à ce titre sont nombreuses et complexes et tous les stades, même les mieux préparés, les mieux dirigés ne peuvent pas grand-chose vis-à-vis des postulants entraîneurs qui n'ont pas déjà une compréhension de l'homme et de son comportement au sein d'une collectivité.

Certes, il faut d'abord que l'Éducateur Sportif connaisse à fond le sport qu'il professe et ses nombreux règlements. Cette qualité première s'acquiert par la pratique du sport, par l'expérience personnelle des compétitions, par l'étude dans les stages suivis (stages d'athlètes et de moniteurs organisés par notre Fédération). Elle s'acquiert encore par la lecture de documents spécialisés qui sont diffusés par la F.F.H.C. (Bulletin fédéral « *L'Haltérophile Moderne* »).

Malgré cela, il est souvent difficile de voir le défaut d'un mouvement et surtout de discerner pourquoi un athlète ne progresse plus alors qu'il suit sérieusement, assidûment, l'entraînement.

Ce n'est qu'un entraîneur connaissant parfaitement son rôle, je pourrais même dire son « *métier* », qui découvrira le défaut dans le mouvement, la faiblesse musculaire, cause de l'arrêt dans la progression de l'athlète, qui découvrira encore le *trait caractériel* qui empêche l'athlète d'être vraiment dans *l'état d'esprit désirable* à un bon entraînement, à la réalisation de bonnes performances.

Déjà apparaît tout l'intérêt que l'éducateur sportif doit porter aux athlètes qui lui font confiance, aux jeunes qui lui sont confiés.

Il faudra : 1° qu'il suive l'athlète, les athlètes ; 2° qu'il sache créer l'ambiance de la communauté qu'est la société.

Ces fonctions qui, de prime abord, semblent passer après la parfaite connaissance du sport, n'en sont pas moins capitales et, malheureusement, il faut convenir qu'il n'est pas possible actuellement de former « *moralement* » des éducateurs sportifs. C'est donc aux éducateurs, aux futurs éducateurs d'acquérir ces qualités importantes par l'observation et l'étude personnelle.

I. – Que faut-il entendre par suivre l'athlète ?

C'est l'étudier, c'est chercher à connaître ses qualités et ses faiblesses physiques ; c'est cher-

cher à remédier aux faiblesses physiques par un entraînement judicieux, avec, si besoin est, les conseils éclairés d'un médecin sportif. Ce côté professionnel de l'éducateur sportif a été sérieusement étudié par des spécialistes de l'haltérophilie et MM. Chaput et Pichon ont déjà parfaitement développé les solutions multiples de ce problème complexe.

Mais suivre l'athlète, c'est aussi l'étudier moralement c'est chercher à connaître à fond ses qualités et ses faiblesses morales et intellectuelles. C'est encore connaître son comportement dans la vie en apportant une grande compréhension au milieu social où il a été formé, où il vit. C'est tenir compte de son âge, de sa situation sociale, de sa situation familiale. C'est enfin découvrir et comprendre les variations d'intérêt que son âge et les différentes situations peuvent provoquer dans la pratique du sport.

Voilà, il faut en convenir, une tâche si sérieuse, si difficile pour l'éducateur, qu'elle a trop souvent été négligée, délaissée, tellement cette tâche dépasse actuellement les connaissances ou les possibilités de nos éducateurs et de nos futurs éducateurs.

Nous le savons déjà, sur le plan physique, rares sont les athlètes débutants, surtout les jeunes, harmonieusement constitués. Un entraîneur qualifié doit donc trouver un mode d'entraînement approprié à chacun, qui le renforcera, le corrigera par des exercices de musculation choisis.

Sur le plan moral, intellectuel, il en est de même. Tel athlète sera par exemple intelligent. Il comprendra facilement les mouvements enseignés, il assimilera aisément les méthodes d'entraînement, mais il manquera de volonté, de persévérance, de continuité dans l'effort. Naturellement, le problème inverse se produira aussi. Nous verrons des athlètes volontaires, tenaces mais manquant d'intelligence.

Nous trouverons le premier exemple assez fréquemment chez les jeunes débutants. Trop fréquemment, ils veulent savoir ce qu'ils peuvent « *pousser* ». Si la progression est lente (c'est généralement le cas), ils se découragent vite et abandonnent la salle pour des sports demandant moins de préparation.

Nous trouverons le deuxième cas également, mais plus rarement. Les débutants sont forts naturellement. On pourrait même croire qu'ils sont spécialement conçus pour l'haltérophilie. Pour beaucoup d'entre eux, l'apprentissage des

mouvements préparant le style n'est qu'un détail. Trop confiants en leur seule force, les recommandations de l'entraîneur les ennuiant.

La morphologie des jeunes explique donc, en partie, leur comportement à la salle d'entraînement et il faut que l'Éducateur Sportif en tienne compte. Il faut que, pour les premiers, il sache leur faire prendre patience et qu'avec eux, il participe gaîment aux séances de culture physique. Par des tests encourageants, il leur fera constater la progression de leur force. Il faut que, pour les autres, il sache trouver les exemples simples, contrôlables par le jeune, et prouvant qu'un bon style est à l'origine de belles performances. L'argument doit être précis, clair, mais ne doit jamais être un reproche blessant la personnalité du jeune. (Nous expliquerons d'ailleurs plus spécialement ce point dans la 2^e partie de cette étude.)

Suivre l'athlète, c'est chercher à savoir ce qu'il fait en dehors des heures d'entraînement.

a) Son métier peut être pénible, voire même abrutissant. Parallèlement à son travail normal, il peut avoir à suivre des cours de perfectionnement qui diminuent considérablement son repos ou ses loisirs.

Dans ces cas, le sport doit constituer pour lui une évasion qu'il faut respecter et la pratique de l'haltérophilie ne doit pas provoquer pour lui une fatigue qui s'ajouterait à celle du travail.

Par contre, son métier peut être attrayant, sans grande dépense d'énergie, ce qui permettra de n'avoir aucune crainte d'un entraînement intensif pour lui.

b) La connaissance de l'occupation des heures de loisirs a aussi son importance car elle a une influence notable dans le comportement du jeune athlète. Savoir le détourner des plaisirs malsains, hélas trop nombreux à notre époque, est un véritable art.

c) Le rôle de l'éducateur sportif est de faire comprendre tout ce que ces plaisirs malsains comportent de stupidité, de vanité, de désordres moraux, et physiques ; toutes les conséquences non seulement immédiates mais aussi futures qui en résultent ; c'est expliquer sans pédanterie, sans phraséologie, que le sportif ne doit pas donner prise à la critique toujours en éveil, par une excentricité volontaire, des fréquentations douteuses, une tenue baroque.

d) Orienter le jeune à partir de ses goûts, de ce qu'il aime, sur ce qui est beau, grand, sain, demande certainement de la part de l'éducateur sportif une grande expérience des choses et des faits dans toutes les manifestations de la vie.

Si l'on ne peut demander à un éducateur sportif une érudition quasi-complète, il doit tout au moins être au courant de ce qui est digne d'intérêt pour la jeunesse. Cet intérêt évolue avec le temps. Ce qui retenait l'attention de l'éducateur dans sa jeunesse, laissera peut-être le jeune de 1954 indifférent, mais il ne faut pas que l'Éducateur Sportif reste indifférent aux goûts actuels de la jeunesse.

Il se peut que le jeune attache à une activité quelconque une importance que l'éducateur sportif jugera douteuse ou exagérée. Mais il se devra d'éviter toute idée préconçue, tout jugement arbitraire qui porterait atteinte à la personnalité du jeune.

d) La morphologie des jeunes sportifs explique en partie leur comportement. Mais leur personnalité qui découle de leur caractère, de leur formation, est aussi un facteur très important de leur comportement.

L'éducateur doit savoir que le jeune tient beaucoup à sa personnalité. Si l'éducateur, sans y prendre garde, y porte atteinte, le jeune accusera le choc.

Je suis persuadé que si la jeunesse a déserté la vieille mais toujours noble gymnastique, c'est surtout à cause de la rigidité de la discipline imposée autrefois par certains moniteurs. L'essor des sports de balles : football, rugby, basket en France s'explique du fait que les jeunes y ont trouvé une certaine liberté, une certaine initiative dans l'action qui les attirent.

L'haltérophilie demande, comme la gymnastique, une discipline sérieuse dans le respect du silence lors des séances d'entraînement, dans le respect des règlements des mouvements, dans l'assiduité indispensable aux séances d'entraînement, dans le respect des décisions prises, aussi bien à l'entraînement par l'éducateur sportif que dans les épreuves par les arbitres.

L'éducateur doit aider le débutant, le jeune à surmonter toutes ces difficultés, l'habituer à se conformer aux exigences de l'haltérophilie, afin qu'il les accepte sans contrainte.

J'ajoute que l'Éducateur Sportif saura trouver, provoquer même les moments de détente momentanée mais absolument nécessaires. Il deviendra ainsi le véritable « ami » des jeunes et non pas le « vieux guindé » de qui on se plaît à sourire en cachette, à qui l'on cache les raisons majeures d'une réforme passagère.

Résumons-nous : Suivre l'athlète, c'est l'étudier dans tous les domaines, dans tous les compartiments de la vie. Cela doit être fait très discrètement, de façon que le débutant, le jeune ne voit que l'attention, que l'intérêt manifestés par l'éducateur à son égard.

Suivre l'athlète, c'est aussi se mettre à sa portée ou encore à son niveau physique, intellectuel ou social.

Il est inutile d'insister pour comprendre toute la complexité, toute la délicatesse d'une telle tâche, pour comprendre également tous les efforts que l'éducateur devra faire sur lui-même, en lui-même pour surmonter la routine, la facilité habituelle, enfin pour surmonter sa fierté personnelle.

Les efforts de l'éducateur seront constants :

1. dans la compréhension des qualités et surtout des défauts des athlètes dont il aura la charge, de la formation, de l'entraînement ;
2. dans l'application à recueillir toute la documentation indispensable à la dite compréhension ;
3. dans la méthode souple, intelligente qu'il emploiera pour atteindre les buts qu'il s'est fixé, pour se faire aimer de tous, pour que tous le reconnaissent non seulement comme leur guide éclairé mais aussi comme leur grand ami.

II. – Savoir créer l'ambiance de la Société.

Il semblerait que si l'éducateur sportif arrive à acquérir toutes les qualités développées dans le chapitre précédent, toutes les conditions seront requises pour un bon fonctionnement de la société.

L'expérience nous prouve que ce n'est pas encore suffisant. Un proverbe dit « *une hirondelle ne fait pas le printemps* » ; de même, un bon éducateur ne fait pas à lui seul une bonne société. Son comportement, même sans reproche, ses paroles judicieuses, ses connaissances même approfondies du sport qu'il enseigne et de tout ce qui peut retenir l'attention de la jeunesse ne suffisent pas. Il faut qu'il sache créer l'ambiance de la société.

Qu'est-ce que cela veut dire ?

Il faut que la société attire le jeune par le sport que l'on y pratique sans doute, mais aussi par son caractère accueillant, par la commodité, le confort des lieux où l'on pratique le sport, par le cadre dans lequel se déroulent les activités. Il faut

encore que, dans la société, domine un esprit de camaraderie, de compréhension mutuelle, de bonne humeur. Il faut qu'une discipline souple et librement consentie règle les activités pour que l'on puisse dire de la société : « ça tourne rond ».

Voyons d'abord le *côté matériel* de la question.

Chaque moniteur, chaque animateur a rêvé d'une salle vaste, aérée, bien éclairée, munie de tout l'outillage, de tous les agrès désirables, d'une salle où les vestiaires, les douches seraient confortables, modernes.

La réalité est tout autre. L'animateur, les pionniers qui sont à l'origine de la majorité de nos sociétés ont connu des débuts difficiles, pénibles même. Il a fallu souvent se contenter d'une remise, d'un hangar, d'une ancienne bâtisse informe et sale. Il a fallu se mettre hardiment au travail, se procurer par n'importe quel moyen les matériaux nécessaires. Ainsi ont débuté la majorité de nos sociétés.

Mais la salle ainsi installée, si elle constitue la fierté des réalisateurs n'a cependant rien d'attrayant. Le nouvel arrivant jette un coup d'œil circulaire, timide peut-être mais appréciateur certainement. Il se sent gêné car il espérait beaucoup mieux et sa réflexion intérieure est connue : « Que c'est moche ».

Bien sûr, il s'habitue, bien sûr, il s'entraînera mais lui qui n'a pas connu, qui n'a pas participé aux sacrifices, aux efforts des premiers organisateurs ne se sentira pas attaché à la société. Un jour, il la quittera pour une autre plus confortable, même si cette autre société pratique une activité bien différente.

Il faut donc que l'aménagement du local soit un souci constant de l'Éducateur Sportif.

Nous savons que les subventions, les recettes ne permettent pas de profils grandioses. Nous savons qu'à notre époque, dans notre pays, tout n'est pas mis en œuvre pour que le sport, au sens large du mot, connaisse le développement qu'il mérite.

C'est à l'éducateur sportif à pallier à cette incompréhension, à cette carence des pouvoirs publics, à chercher constamment à améliorer les installations, le matériel de travail et surtout à *intéresser tout le monde* aux perfectionnements désirables.

Les efforts personnels de l'éducateur dans ce domaine impressionneront ses amis, les adhérents. Quelques-uns arriveront à comprendre qu'ils peuvent, qu'ils doivent, dans la mesure de leurs possibilités, aider l'éducateur dans sa tâche constructive. L'élan sera donné. L'éducateur encouragera les initiatives même les plus modestes. Chacune d'entre elles sera portée intelligemment à la connaissance de tous les adhérents. Ainsi le mouvement pourra se généraliser et nous verrons l'humble adhérent, celui qui ne brille pas dans les compétitions, celui de qui l'on ne dit rien parce que son nom n'a jamais figuré dans le palmarès de la société, se manifester par son travail pour la société, pour aider l'éducateur dans ses réalisations.

MAISON

BOUSSARD & JEANNERET

170, rue du Temple – Paris (3^e) Téléphone : ARC. 37-21
COUPES - BRELOQUES - INSIGNES – MÉDAILLES

**OBJETS D'ART
POUR TOUS SPORTS**

Nous verrons aussi l'athlète, le champion de la société avoir à cœur d'apporter sa pierre à l'édifice. Il comprendra de lui-même que les performances acquises ne suffisent pas pour faire un sociétaire digne de ce nom. Un record local, régional, même national ou international n'est que temporaire. La participation dans le travail collectif de montage ou d'amélioration d'aménagement, d'outillage d'une société porte un fruit beaucoup plus durable. Chacun des participants est fier de la réalisation et peut dire, partant de cette même fierté bien légitime : « Ma société ».

Ce sera là pour l'éducateur sportif, un résultat appréciable, plus important qu'une victoire dans un Challenge ou dans un Championnat.

Voyons maintenant le côté humain de la question.

La tâche importante de l'éducateur sportif est de songer à l'AVENIR de la société. Il doit se dire qu'il n'est pas immortel et que son œuvre sera incomplète s'il n'a pas, à temps, préparé l'avenir, c'est-à-dire formé ceux qui continueront son œuvre après lui.

Former des cadres est le problème n° 1 de toute organisation. Si l'on réfléchit au nombre de responsabilités qui se présentent dans la direction, dans l'organisation et la gestion d'une société sportive qui fonctionne à plein rendement, on se rend compte immédiatement que ces nombreuses responsabilités ne peuvent être assurées par un seul homme, fût-il exceptionnel. Même s'il en est ainsi, la situation est des plus précaires. Un simple accident ou incident fait que celui qui tenait dans ses mains toutes les ficelles du fonctionnement disparaît. De grandes sociétés ont ainsi connu des chutes verticales dans leur histoire après la disparition de leur fondateur ou de leur animateur.

Préparons donc, sans arrière pensée, ceux qui éviteront cette chute, mieux : ceux qui, par leur initiative, leurs idées jeunes feront encore mieux que les tenants actuels des responsabilités.

M. RABJEAU.
(A suivre.)

=====

|| **FINALE** ||

|| du Prix ||

|| **DU PLUS BEL ATHLÈTE** ||

|| des Provinces Françaises ||

|| **le Dimanche** ||

|| **13 Février 55** ||

|| Après-midi ||

|| **SALLE DU FRESNOY** ||

|| **à TOURCOING (Nord)** ||

=====

Dans nos

COMITÉS
RÉGIONAUX

LE MATCH GENÈVE-GRENOBLE

Devant une salle vibrante d'un sportif public, s'est déroulé l'annuel match Genève-Grenoble, qui a remporté, cette année encore, un grand succès.

Les Genevois avaient déplacé leur toute première équipe. Ils prirent assez facilement leur revanche sur leur défaite de l'an dernier à Grenoble.

Les haltérophiles grenoblois firent de leur mieux, mais la lutte entre Bouffard (poids plume), Marchioni (poids léger) et les poids moyens suisses Bourrecoud et Chmelnisky fut trop inégale et le champion Ed. Rubini prit également un avantage assez marqué sur Arnaud.

Après la première partie, l'équipe suisse avait déjà une avance de 60 kilos, le match entre Hadrys, Szénès, Arlaud, de Grenoble, et les Genevois Enzler, Freiburghauss et Rubini R. fut de toute beauté. Dans la bagarre, Hadrys battit à deux reprises le record des Alpes du développé de la catégorie mi-lourd, d'abord avec 87 k 500, puis avec 90 k ; notons que Hadrys, qui fut un de nos meilleurs représentants, est un *petit mi-lourd*, puisqu'il ne pèse que 76 k 900, soit 1 k 900 de plus que la catégorie des poids moyens. Arlaud manqua de peu 130 k à l'épaulé-jeté, ce qui aurait battu le record des Alpes des lourds-légers.

Toutefois, les champions suisses nous firent admirer leur puissance et leur maîtrise avec Enzler très rapide, Freiburghauss qui réussit 100 k au développé et Roger Rubini qui, dans un mauvais jour, réussit quand même 127 k 500 à l'épaulé-jeté. Finalement, les Suisses l'emportèrent de 115 k sur les Grenoblois.

Voici les résultats du match :

Genève. – Bourrecoud : 260 k ; Chmelnisky : 250 k ; Rubini Ed. : 297 k 500 ; Enzler : 305 k ; Rubini Roger : 307 k 500 ; Freiburghauss : 317 k 500. Total : 1.737 k 500.

Grenoble. – Bouffard : 232 k 500 ; Marchioni : 245 k ; Arnaud : 270 k ; Hadrys : 285 k ; Arlaud : 302 k 500 ; Szénès : 287 k 500. Total : 1.622 k 500.

Bon arbitrage de M. Gautschi (Genève) et Ravix (Grenoble).

Le match retour aura lieu à Genève le 19 février.

COMITE D'ALSACE

Palmarès des Championnats
d'Alsace par équipes
et individuels

A) Championnat par équipes :

– 1° Bas-Rhin :

1^{er} A.C. Sélestat, 14 matches, 14 : 0,28 points ; 2° S.H.C. Haguenau, 14 matches, 12 : 2,24 points ; 3° A.S.P.T.T. Strasbourg, 14 matches, 10 : 4,20 points ; 4° Koenigshoffen, 14 matches, 7 : 7,14 points ; 5° A.L. Sélestat, 14 matches, 7 : 7,14 points ; 6° S.A.S. 1890, 14 matches, 4 : 10,8 points ; 7° C. S. Brumath, 14 matches, 1 : 13,2 points ; 8° E.N. Haguenau, 14 matches, 1 : 13,2 points.

– 2° Haut-Rhin :

1^{er} Union Guebwiller, 4 matches, 6 points ; 2° U.S. Wittenheim, 4 matches, 6 pts ; 3° S.A. Mulhouse, 4 matches, 0 pts ; Exempté : S.A.O. Colmar.

– 3° Pour le titre de Champion d'Alsace :

1^{er} A.C. Sélestat 52, 2 victoires, 4 pts ; 2° Union Guebwiller, 0 victoire, 0 pt.

L'Athlétic Club de Sélestat « 52 » est donc champion d'Alsace par équipe saison 1953-54.

B) Championnats individuels.

1) Seniors :

Poids coqs : Schmitt (A.C. Sélestat), 200 kg ; poids plumes : Wagemann F. (U.S. Wittenheim), 257 kg 500 ; poids légers : Saettel (A.S.P.T.T. Strasbg.), 277 kg 500 ; poids moyens : Ohlmann (S.H.A. Haguenau), 292 kg 500 ; poids mi-lourds : Mehlinger (Guebwiller), 300 k ; poids lourds légers : Wermelinger (Wittenheim), 270 k ; poids lourds : 1. Coelsch (A.C. Sélestat), 335 k ; 2. Schall (S.H.C. Haguenau), 330 k.

2) Juniors :

Poids coqs : Giedinger (Koenigshoffen), 162 k 500 ; poids plumes : Wagemann R. (Wittenheim), 215 k ; poids légers : Wagemann F. (Wittenheim), 255 k ; poids moyens : Dietsch (A.C. Sélestat), 247 k 500 ; poids mi-lourds : Cartier (A.S.P.T.T. Strasbg.), 280 k ; poids lourds légers : Engel (A.C. Sélestat), 230 k ; poids lourds : Goettelmann (A.C. Sélestat), 315 k.

Le Secrétaire : J. ANDRÉ.

COMITE DE LORRAINE

Le Bureau pour 1954-55

A la suite de la démission du président du Comité, de nouvelles élections ont donné la composition suivante du Bureau : Président : M. A. Triboulet (C.H. Reyland) ; secrétaire : M. P. Malenfant (C.S. Est Républicain) ; trésorier : Mme Pierre Malenfant.

La Coupe du Souvenir, 4^e année.

Offerte et organisée par le Cercle Haltérophile Reyland, de Nancy.

Voici le palmarès de cette Coupe :

- 1952 : C.H. Reyland, Nancy ;
- 1953 : C.H. Reyland, Nancy ;
- 1954 : H.C. Villerupt.

Règlement. – Poule unique, Matches aller - retour. Gagné : 3 pts ; nul : 2 points ; perdu : 1 pt. Ex aequo : Différence du poids total.

Composition des équipes. – Sept tireurs, en tenant compte de l'écart de poids de l'équipe.

Organisation. – Les équipes se déplacent à leurs frais. Les matches peuvent se disputer le samedi ou le dimanche, suivant accord entre les Clubs. Le Club qui reçoit doit assurer la plus grande diffusion publicitaire et communiquer les résultats aux journaux et à Radio-Lorraine (Téléphone 85-26, Nancy), le dimanche, avant 18 h 45. La feuille de match doit être adressée au C.H. Reyland, dans les vingt-quatre heures de la rencontre, en précisant bien le résultat, compte tenu de l'écart de poids des équipes.

L'équipe gagnante se verra confier la garde de la Coupe du Souvenir pour une année.

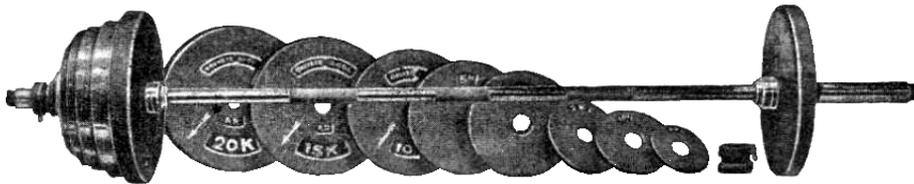
Celle-ci ne sera jamais attribuée.

Équipes engagées. – H. C. Villerupt ; Pompiers Lunéville ; St-Fontaine l'Hôpital ; Entente Sportive Laneuveville devant Nancy ; C. S. Est Républicain, C.H. Reyland, Nancy.

Les Barres à Disques Haltérophiles et Culturistes des
FONDERIES ROUX, à LYON

... sont les barres des champions !

Fabrication et prix très étudiés



BARRE A DISQUES type « Universelle », N° 1, chargée à 161 kgs.

BARRES CULTURISTES et HALTERES COURTS chargeables.

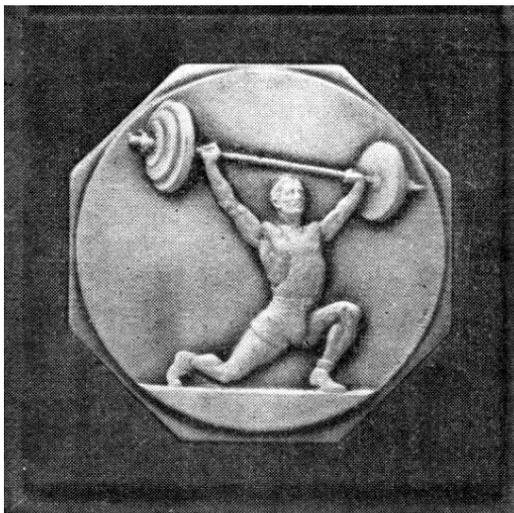
Pour tous renseignements, s'adresser au Comité Haltérophile et Culturiste de Lyonnais,
7, rue Major Martin, à Lyon (Rhône).



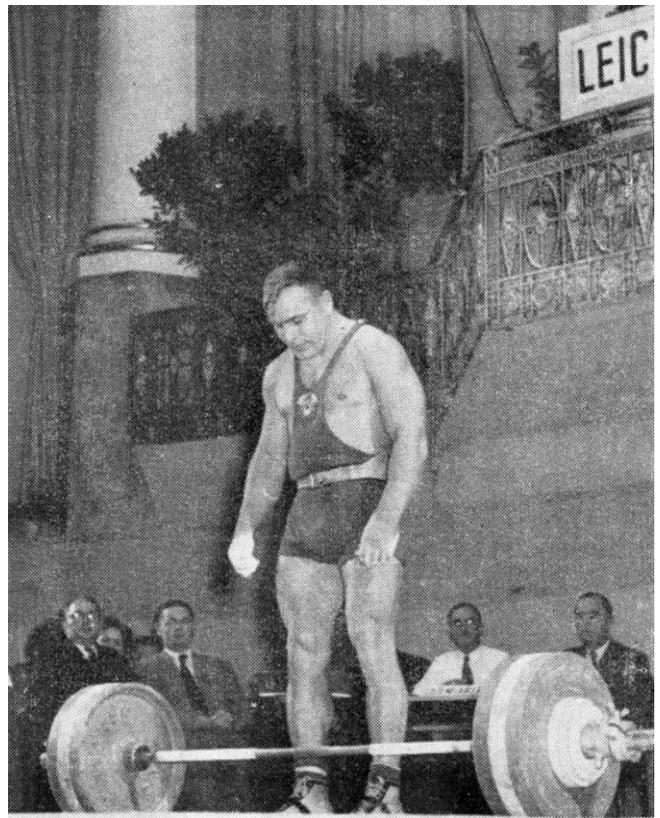
LES RÉCOMPENSES
HALTÉROPHILES
PAR

FRAISSE DEMEY

GRAVEURS ÉDITEURS



Documentation sur demande
191, RUE DU TEMPLE – PARIS (3^e)
Archives 58-87 Turbigo 41-75.



LOMAKINE (U.R.S.S.) Champion d'Europe,
2^e du Championnat du Monde 1954, Poids Mi-Lourds.

Dans nos Comités Régionaux

(Suite)

COMITE DE GUYENNE Le Bureau pour 1954-55

Président d'honneur : M. Darrigan, Président actif : M. Feugeas (A.S. St-Médard-en-Jalles) ; vice-présidents : MM. Prabonneau (C.O. Agenais), Cazeaux (Cercle Culturiste St-Médard), Lannes (Jeunesses Républicaines de Marmande) ; secrétaire : M. St-Martin (A.S.P.O. Midi-Bordeaux) ; secrétaire-adjoint : M. Bonnaud (C.O. Agenais) trésorier : M. A. Bonneau (Girondins A.S. du Port) ; trésorier-adjoint : M. Lagurque (A.S. Saint-Médard-en-Jalles).

Commissions techniques. – Section Haltérophile : MM. Prabonneau, Dulas, Apert. – Section culturiste : MM. Prabonneau, Pouget, Liébel, Cazeaux.

COMITE ANJOU-BRETAGNE Le Match U.S. Métro-C.A. Nantais

Réunion particulièrement brillante, le 13 novembre, à Nantes, où le C.A. Nantais rencontrait l'U.S. Métro.

En Lutte, le C.A.N. remporta la victoire par 6 à 2.

En Haltérophilie, supériorité de Cazes sur le Métro, Carnier en Légers.

Martin, du C.A.N., qui progresse à chaque sortie, fut le seul à développer 100 kilos dans un style qui en dit long sur ses futures possibilités. Dubos triompha par 310 à 305 k. Le 3^e match fut accepté par le C.A.N., mais Boains était plus « Lourd Léger » que « Moyen » : aussi, Heïssat, qui, après deux ans d'inaction, repart à zéro, fut-il largement battu, tout en améliorant son record personnel de 2 k 500.

Résultats. – Légers : Cazes (C.A.N.), 82,5, 85, 105 = 272 k 500 ; Garnier (U.S.M.T.), 80, 75, 100 = 255 k ; Moyens : Dubos (U.S.M.T.), 95, 95, 120 = 310 k ; Martin (C.A.N.), 100, 90, 115 = 305 k ; Lourds-Légers-Moyens : Boulas (U.S.M.T.), 95, 105, 125 = 325 k ; Heïssat (C.A.N.), 85, 95, 120 = 300 k.

COMITE DU POITOU Résultats de la Coupe des Jeunes

Réservée uniquement aux débutants, cette épreuve se dispute en même temps que le Premier Pas Haltérophile et eut donc lieu cette année le 7 novembre.

Excellente formule car, depuis la saison dernière, cette Coupe est très disputée. Gagnée en 1953 par la Manufacture de Châtellerauld, qui l'emporta de peu, le classement en est encore très serré cette année, comme l'indiquent les résultats que voici :

1. Groupe Sportif de St-Hilaire : coefficient 2,070 ; poids de l'équipe (3 athlètes) : 405 kilos.

2. Club Haltérophile Châtellerauldais : coefficient 2,065 ; poids de l'équipe : 415 kilos.

3. C.S. Manufacture Châtellerauld : coefficient 2,060 ; poids de l'équipe : 437 k 500.

4. Jeunes Niortais : coefficient 1,97 ; poids de l'équipe : 405 kilos.

5. Groupe St-Hilaire : coefficient 1,85 ; poids de l'équipe : 320 kilos.

Règlement du Challenge « Coupe de l'Amitié »

ARTICLE PREMIER. – Afin d'encourager la pratique du sport haltérophile et d'aider à sa vulgarisation, la Société l'Union Amicale de Cognac met en compétition, chaque année, un challenge représenté par une coupe sportive, portant le nom de « Coupe de l'Amitié ».

ART. 2. – Ce challenge se disputera entre toutes les équipes du Poitou, régulièrement affiliées à la F.F.H.C. qui voudront bien faire parvenir leur engagement.

ART. 3. – Chaque équipe sera de cinq hommes sans distinction de catégories, mais dont le poids total ne devra pas dépasser 375 k.

ART. 4. – Les rencontres sont prévues par deux équipes afin de pouvoir meubler une saison le cas échéant. Elles peuvent être organisées n'importe quel jour et à n'importe quelle heure, seules ou comporter un complément haltérophile ou omnisport, au cours d'une soirée dansante, etc. ...

Il suffit que les participants soient d'accord et aient obtenu l'autorisation du Comité du Poitou.

ART. 5. – Le classement s'établit de la façon suivante : du poids total soulevé on déduit le poids total de l'équipe, la plus forte différence détermine le vainqueur. En cas d'égalité, l'équipe la plus légère est déclarée vainqueur.

Pour chaque rencontre, les points suivants sont attribués :

- Le vainqueur compte : 3 points.
- Match nul : 2 points.
- Match perdu : 1 point. (A suivre.)



GONDOLO
SURALIMENT DE FORCE

Une nourriture légère
avant l'effort:
GONDOLO
Le Biscuit de l'homme fort

BISCUITS GONDOLO, 66-72, rue Vaillant-Couturier à MAISONS-ALFORT



L'HALTÉROPHILE MODERNE

BULLETIN OFFICIEL DE LA FÉDÉRATION FRANÇAISE
HALTÉROPHILE ET CULTURISTE



Fondateur : Jean DAME -

SIEGE SOCIAL : 4, rue d'Argenson, Paris (8^e).

Téléph. ANJ. 54_63.

SOMMAIRE

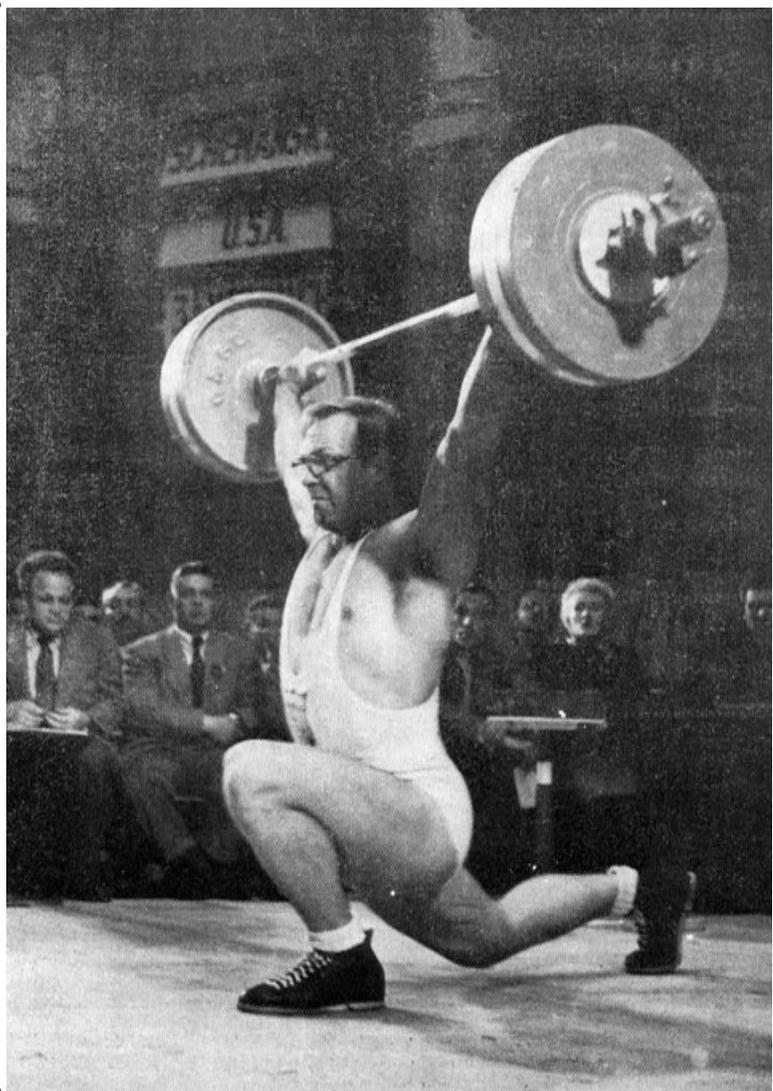


Procès-verbal de la Réunion du Bureau du 20 janvier 1955	2
Nos Joies, nos Peines.....	2
Classement national du Prix d'Encouragement 1954-1955 (Suite).....	3
Résultats techniques du Prix Fédéral 1955, par J. DUCHESNE.....	6
Le championnat du Monde 1954 (suite), par R. CHAPUT	7
L'Éducateur Sportif (suite), par M. RABJEAU.....	8
La Culture Physique, par R. CHAPUT	10
Dans nos Comités Régionaux.....	12



Sur notre cliché :

**Norbert SCHEMANSKY (États-Unis),
Champion du Monde Poids Lourds 1954,
arrache 150 kg.**



 Document original : Raymond Lopez

Classement national du Prix d'Encouragement

1954-1955 (Suite)

21. Billoir (66) H.C. Cambrai, 262,5 ; 22. Quantin (66,3) U.S. Métro Transports, 262,5 ; 23. Platier (60,3) E.D. Oyonnax, 260 ; 24. Desplantes (64,3) A.S. Gaillon-Aubevoive, 260 ; 25. Varendal (66) C.H. Troyen, 260 ; 26. Hubail (66,3) E.P. Populaire Gervaisienne, 260 ; 27. Masson (66,6) U.S. Cheminots Marseillais, 260 ; 28. Didot (66,7) Jeunes Niortais, 260 ; 29. Assié (62,2) H.C. Montpellier, 257,5 ; 30. Massulaud (67) S.G. Angers, 257,5 ; 30. Bouvier (67) Brestoise, 257,5 ; 32. Mercier (67,3) A.S. Gournay, 257,5 ; 33. Friedmann (67,4) S.H. Haguenau, 237,5 ; 34. Théron (67,5) A.S. Decazeville, 257,5 ; 34. Caouissin (67,5) La Brestoise, 257,5 ; 36. Studer (63) S.A. Mulhouse, 255 ; 37. Legrand (64,5) U.A. Cognac, 255 ; 38. Betouille (65,2) R.S. Limoges, 255 ; 39. Geiger (65,3) U.S. Wittenheim, 255 ; 39. Camors (65,3) A.S. Préfecture Police, 255 ; 41. Alemany (65,9) Ralliement de Mustapha, 255 ; 42. Gazes (67) C.A. Nantais, 255 ; 43. Capelle (67,5) Sports Réunis Lille-Délivrance, 255 ; 43. Deschaintres (67,5) S.C. Neuilly, 255 ; 45. Amadiou (63,9) C.S. Cheminots Nîmes, 252,5 ; 46. Moretti (64) S.A. Strasbourgeoise, 252,5 ; 46. Reynaud (64) A. S. Bédarrides, 252,5 ; 48. Benamou (67) Concorde d'Oran, 252,5 ; 49. Nectancour (67,4) A.C. Chalonnais, 252,5 ; 50. Roche (63,9) Racing Cheminots de Nantes, 250 ; 51. Garcia (65,5) C.S. Cheminots Nîmes, 250 ; 52. Linarès (65,6) C.O. Casablanca, 250 ; 53. Pannetier (65,8) M.C. Villefranche, 250 ; 54. Walter (66) S.A. Koenigshoffen, 250 ; 55. Ondin (67) Amicale St-Ruf, 250 ; 55. Liefroy (67) A.S. Bédarrides, 250 ; 57. Ghattas (67,5) C.H. Cheminots Marseillais, 250 ; 58. Vanchot (64,5) A.S. Pompiers Lunéville, 247,5 ; 59. Marchioni (65,3) S.C. Navis, 247,5 ; 60. Picaud (66,7) Vannetaise A.C., 247,5 ; 61. Ferrero (66,9) Nice Olympique, 247,5 ; 62. Glomot (66,8) La Montluonnaise, 245 ; 63. Millereux (66,9) A.S.P.O. Tours, 245 ; 64. Vigouroux (65,4) Française de Lyon, 242,5 ; 65. Thomas (66) O.S. Hyérois, 242,5 ; 66. Esvelin (66,7) U.S. Tours, 240 ; 66. Biaud (66,7) C.H.L. Vierzon, 240 ; 68. François (66,8) A.S. Gournay, 240 ; 69. Pétrali (67,4) Elan de Lyon, 240 ; 69. Rongier (67,4) M.C. Villefranche, 240 ; 71. Pons (62,5) A.C. Montpellier, 237,5 ; 72. Panziani (64,4) O.S. Hyérois, 237,5 ; 73. Queval (67,4) H.C. Houlmois, 237,5 ; 74. Lalande (67,5) A.S. St-Médard, 237,5 ; 74. Demousel (67,5) A.S.E. Électricité de Lille, 237,5 ; 76. Ehret (62) U.S. Wittenheim, 235 ; 77. Imbach (64,8) Union Guebwiller, 235 ; 78. Lanux (65,9) A.S. Mantaise, 235 ; 79. Bordier (66,2) C.M. Orléans, 235 ; 79. Dieumegard (66,2) E.N. Châteauroux, 235 ; 81. Prigent (66,4) A.C. Tréla-zéen, 235 ; 82. Cléret (61,5) C.A. Rosendaël, 232,5 ; 83. Constantini (63) H.C. Nice, 232,5 ; 84. Guéri-naud (63,2) U.S. Bouscataise, 232,5 ; 85. Pécoste (64) U.A. Tarbes, 232,5 ; 86. Denize (65,6) Alliance Ste Savine, 232,5 ; 87. Jayet (65,8) M.C. Villefranche, 232,5 ; 87. Meki-Daho (65,8) Concorde d'Oran, 232,5 ; 89. Luszczansky (66,8) S.C. Navis, 232,5 ; 90. Rouyère (66,9) Éducation P.P. Gervaisienne, 232,5 ; 91. Joly (67) A.C. Chalonnais, 232,5 ; 92. Mesotten (67,2) Ilets Sports Montluçon, 232,5 ; 93. Brakchi (60,8) Ralliement Mustapha, 230 ; 94. Fastre (63,5) Union Halluinoise, 230 ; 95. Cibot (64,5) Red Star Limoges, 230 ; 96. Melmi (65) H.C. Villerupt, 230 ; 96. Thiery (65) E.S. Laneuvil-

loise, 230 ; 98. Tricoche (65,9) C.S. Manuf. Châtel-lerault, 230 ; 99. Decoopman (66,3) A.S. Électricité de Lille, 230 ; 100. Quatrecotte (66,5) Ind. Vaulx-en-Velin, 230 ; 101. St Pierre (67) F.L. Neuville, 230 ; 102. Gillarès (63,5) C.H.C. Algérois, 227,5 ; 103. Vasques (65,6) H.C. Villerupt, 227,5 ; 104. Bonnaud (67) Red Star Limoges, 227,5 ; 105. Puirrin (67,5) Red Star Limoges, 227,5 ; 106. Kracher (62,5) A.C. Sélestat, 225 ; 107. Impieri (62,6) Frontignan A.C., 225 ; 108. Eskenazy (64) H.C.C. Aix, 225 ; 109. Ascensio (64,2) J.S. Saladéenne, 225 ; 110. Hurstel (64,6) A.S.P.T.T. Strasbourg, 225 ; 111. Clave (65,3) U.S. Crestoise, 225 ; 112. Dubois (67) R.C. Vichy, 225 ; 113. Bonnet (67,3) U.A. Tarbes, 225 ; 114. Bunzli (67,4) A.C. Sélestat, 225 ; 114. Gambier (67,4) A.S. Gournay, 225 ; 116. Montignac (66) Cercle Culturiste St-Médard, 222,5 ; 117. Cnudde (66,3) A.S. Électricité de Lille, 222,5 ; 118. Boulay (67) H.C. Marseille, 222,5 ; 118. Hecquet (67), E.N. Châteauroux, 222,5 ; 120. Bonnard (64,7) G.S. St-Hilaire, 220 ; 121. Guet (65) U.A. Cognac, 220 ; 122. Bons (65,2) A.S. Gournay, 220 ; 123. Ducardonnet (66,1) Stade Porte Normande, 220 ; 124. Blacher (66,3) U.S. Crestoise, 220 ; 125. Jover (66,5) U.S. Blidéenne, 220 ; 125. Marsala (66,5) C.O. Casablanca, 220 ; 127. Shumacher (67,2) C.H. Reyland, 220 ; 128. Laissas (67,5) Groupes Laïques Alger, 220 ; 129. Morello (62,5) S.C. Navis, 217,5 ; 130. Constandin (63) C.H.C. Marseille, 217,5 ; 131. Kaszuka (65,5) A.S. Jeanne-d'Arc, 217,5 ; 132. Simon (67) Cercle Paul-Bert Rennes, 217,5 ; 133. Vanbecelaere (67,5) Stade Municipal Petite Synthe, 217,5 ; 134. Santander (62,1) Maarif A.S., 215 ; 135. Schiffmacher (62,5) A.S. Pompiers Lunéville, 215 ; 136. Chalet (63) U.A. Cognac, 215 ; 137. Vincent (65,8) Olympique Amiénois, 215 ; 138. Giraud (63) Ilets Sports Montluçon, 212,5 ; 139. Mulot (64,2) A.S. Gaillon, 212,5 ; 140. Waechter (64,3) A.S.P.T.T. Strasbourg, 212,5 ; 141. Fhima (66,7) A.S. Police d'Oran, 212,5 ; 142. Robert (67,3) A.S.P.O. Tours, 212,5 ; 143. Vivien (64,6) C.O. Agenais, 210 ; 144. Talet (64,9) S.G. Angers, 210 ; 145. Mourin (65,4) S.G. Angers, 210 ; 146. Bervas (66,5) Cercle Culturiste St-Médard, 210 ; 147. Kennich (67,5) Ralliement Mustapha, 210 ; 148. Wintersteim (62,1) G.S. St-Hilaire, 207,5 ; 149. Hertzog (64) E.S. Laneuvilloise, 207,5 ; 150. Grenier (65) Française de Lyon, 207,5 ; 151. Grummenacker (67,5) U.S. Wittenheim, 207,5 ; 152. Marcaccini (60,7) L'Oranaise, 205 ; 153. Bertelin (61,7) Alliance Ste-Savine, 205 ; 154. Barousse (64,6) Toulouse H.C., 205 ; 155. Person (65,2) J.L.R. Marmande, 205 ; 156. Patron (66,6) C.A. Nantais, 205 ; 157. Thiersault (66,6) C.H.

Blois, 205 ; 158. Virté (67,1) C.N.A. Rouen, 205 ; 158. Duquerroux (67,1) C.S. Manuf. Châtelerault, 205 ; 160. Pourchet (67,5) Société Helvétique Pontarlier, 205 ; 161. Muller (61) C.S. Est Républicain, 202,5 ; 162. Prat (63) Amicale St-Ruf, 202,5 ; 163. Gascard (64) E.S. Laneuvilloise, 200 ; 164. Duverger (64,2) Ilets Sports Montluçon, 200 ; 165. Colombel (64,2) H.C. Pont-Audemer, 200 ; 166. Bathamy (66) Cercle Paul-Bert Rennes, 200 ; 167. Tortillard (67) C.O. Agenais, 200 ; 168. Raymond (67,2) S.C. Pantin, 200 ; 169. Mizzani (60,9) C.N.A. Rouen, 197,5 ; 170. Vrit (66) A.S.P.O. Midi, 197,5 ; 170. Amsellem (66) Concorde d'Oran, 197,5 ; 172. Oblor (66) Olympique d'Amiens, 197,5 ; 173. Rages (60,3) A.S. Cheminots Sétois, 195 ; 174. Mastaert R. (62) Stade Mun. Petite Synthe, 195 ; 175. Benedetti (62,5) H.C. Nice, 195 ; 176. Orfano (65) H.C.C. Aix, 195 ; 177. Queyroux A.S.P.O. Tours, 195 ; 177. Trémoureux (65,8) C.A. Nantais, 195 ; 179. Djebar (65,7) G.S. St-Hilaire, 192,5 ; 180. Dura (62,8) J.S. Saladéenne, 190 ; 181. Dutemple (61) A.S.P.O. Tours, 190 ; 182. Forster (63,6) U.S. Wittenheim, 187,5 ; 183. Bigot (63,8) J.L.R. Marmande, 187,5 ; 184. Grimal (60,5) H.C. Pont-Audemer, 185 ; 185. Parisot (62) S.H. Pontarlier, 185 ; 186. Bonnet (65,9) Ilets Sports Montluçon, 185 ; 187. Quantero (67) A.S. Police d'Oran, 185 ; 188. Culmine (67,5) Pro Patria Alger, 185 ; 189. Viaud (60,6) Racing Cheminots Nantes, 182,5 ; 190. Cailliau (62) C.A. Rosendaël, 182,5 ; 191. Suau (62,6) A.S. Montferrandaise, 182,5 ; 192. Saclier (67) R.C. Vichy, 182,5 ; 193. Vermeulen (65) Etoile St-Pol-sur-Mer, 180 ; 194. Cardinaud (66,4) Jeunes Niortais, 177,5 ; 195. Chavigny (62,5) C.H. Blois, 175 ; 196. Kerdjou (63) G.S. St-Hilaire, 172,5 ; 197. Antoine (63) G.S. St-Hilaire, 170 ; 198. Lecouffe (66) A.S. Bédarrides, 170 ; 199. Muller (61) C.S. Brumath, 165 ; 200. Waldecker (66) U.S. Wittenheim, 165 ; 201. Dornat (64) Stade Auxerrois, 147,5.

Poids Moyens :

1. Bridonneau (70,4) S. G. Angers, 302,5 ; 2. Boissonnet (74,2) R.C. Vichy, 302,5 ; 3. Sengelin (73) A.C. Sélestat, 300 ; 4. Ohlmann (71,4) S. H.C. Haguenau, 292,5 ; 5. Martin (74) C.A. Nantais, 292,5 ; 6. Nicolas (73,6) Union Halluinoise, 290 ; 7. Miguères (74) U.S. Cheminots Marseille, 290 ; 8. Commengier (75) S.C. Haguenau, 290 ; 9. Mikaelian (71) Courbevoie Sports, 287,5 ; 10. Blanchon (74,2) Red Star Limoges, 287,5 ; 11. Bouscaillou (70,9) U.S. Métro-Transports, 285 ; 12. Kaddouch (72,5) Pro Patria Alger, 285 ; 13. Gouyette (74,7) U.S. Métro-Transports, 285 ; 14. Renier (75) Stade Municipal Montrouge, 282,5 ; 15. Robineau (73) U.A. Cognac, 280 ; 16. Dutrève (73,3) M.C. Villefranche, 280 ; 17. Drujon (74) U.S. Tramways Marseille, 280 ; 18. Pillonel (74,8) Elan de Lyon, 280 ; 19. Affre (75) A.S. Bédarrides, 280 ; 19.

Maison ALLEN

42, rue Etienne marcel, paris (2^e) – Tél : LOU. 14-19

Fournisseur officiel de la F.F.H.C.

GRAND CHOIX DE SURVÊTEMENTS

ET DE MAILLOTS HALTÉROPHILES

CONDITIONS SPÉCIALES AUX SOCIÉTÉS AFFILIÉES

Hadrus (75) S.C. Navis, 280 ; 21. Courvoisier (72,5) U.S. Arsenal Ferryville, 277,5 ; 2. Richard (73,2) U. Halluinoise, 277,5 ; 23. Guezoulo (73,6) A.S. Mantaise, 277,5 ; 24. Berland (74,6) E.D. Oyonnax, 277,5 ; 25. Haly (72,5) C.A. Reyland, 275 ; 26. Rega (72,6) A.S. Cheminots Sète, 275 ; 27. Chasserot (73,8) Club Mun. Choisy-le-Roi, 275 ; 28. Oésinger (74,8) U.S. Tours, 275 ; 29. Maerten (72,7) A.S. Électricité Lille, 272,5 ; 30. Cortiana (73) C.H.C. Marseille, 272,5 ; 31. Douillard (73,3) S.C.I. Cholet, 272,5 ; 32. Châtelet (74,4) A.C. Chalonnais, 272,5 ; 33. Toutirais (72) A.S. Mantaise, 270 ; 34. Marque (72,8) Vigilants Rennes, 270 ; 35. Malherbe (73,6) A.S. Mantaise, 270 ; 36. Picard (67,6) E.D. Oyonnax, 267,5 ; 37. Cave (69,1) A. St-Augustin Normand, 267,5 ; 38. Le Balle (69,5) Cercle Paul-Bert Rennes, 267,5 ; 38. Pagani (72,6) E.D. Oyonnax, 267,5 ; 40. Gallay (74,9) Club Form. Multisports, 267,5 ; 41. Clavaud (75) Red Star LiInoge, 267,5 ; 41. Dietsch (75) A.C. Sélestat, 267,5 ; 43. Doridou (71,1) C.H. Troyen, 265 ; 44. Magnat (72) F.L. Neuville, 265 ; 45. Pelaez (74) U.A. Tarbes, 265 ; 46. Bugeia (70,5) Stade Gaulois, 262,5 ; 47. Lafargue (72,2) U.A. Tarbes, 262,5 ; 48. Dubourg (74) C.H.L. Vierzon, 262,5 ; 48. Lacoste (74) A.S. Police Casablanca, 262,5 ; 50. Rousselle (74,4) E.P. Populaire Gervaisienne, 262,5 ; 51. Lièvrement (74,5) C.H.C. Algérois, 262,5 ; 52. Schiermeyer (74,7) A.C. Sélestat, 262,5 ; 53. Klein (75) S.A. Koenigshoffen, 262,5 ; 54. Daros (69,6) U. Guebwiller, 260 ; 55. Aivazian (70,8) H.C. Lyonnais, 260 ; 56. Monchalin (71) H.C. Lyonnais, 260 ; 57. Delebecque (72,5) U. Halluinoise, 260 ; 58. Borie (72,8) J.L.R. Marmande, 260 ; 59. Lemaître (73) A.C. Servannaise, 280 ; 59. Martinez (73) S.C. Limouxin, 260 ; 61. Michard (73,4) Cercle Paul-Bert Rennes, 260 ; 61. Dulas (73,4) A.S.P.O. Midi, 250 ; 63. Grandidier (74) C.S. Est Républicain, 260 ; 64. Bergès (74,3) U.A. Tarbes, 260 ; 65. Perrot (74,6) La Brestoise, 260 ; 66. Lachèze (75) Red Star Limoges, 260 ; 67. Eme (70) Française Besançon, 257,5 ; 68. Rammerie (70,7) H.C. Cambrai, 257,5 ; 69. Choulot (70,6) C.M. Orléans, 257,5 ; 70. Duhamel (72,7) A.S. Tramways Lille, 257,5 ; 71. Berthon (74,1) A.S.P.O. Tours, 257,5 ; 72. Dooghe (74,6) U.S. Métro Sports, 257,5 ; 73. Truet (74,9) Vigilants Rennes, 257,5 ; 74. Simon (70) F.L. Neuville, 255 ; 75. Nafissi (71) H.C. Villerupt, 255 ; 76. Audoux (72) C.C.H.B.B. Issoudun, 255 ; 76. Estève (72) Frontignan A.C., 255 ; 78. Kapp (72,2) S.A. Koenigshoffen, 255 ; 79. Guillaudat (73) Stade Auxerrois, 255 ; 80. Blanchard (74,9) A.S.P.O. Midi, 255 ; 81. Lebreton (75) A.C. Servannais, 255 ; 82. Hitrop (69,2) C.E.P. St-Nazaire, 252,5 ; 83. Lamouret (71,5) C.A. Nantais, 252,5 ; 84. Perrot (72,5) J.L.R. Marmande, 252,5 ; 85. Hauptmann (73) C.S. Brumath, 252,5 ; 85. Delerablée (73) A.S. Gaillon Aubevoye, 252,5 ; 87. Dupuy (73,5) C.A. Rosendaël, 252,5 ; 88. Sivault (74) C.S. Man. Châtelleraut, 252,5 ; 89. Deplaine (69,7) La Montluçonnaise, 250 ; 90. Syp (70,3) I. Vaulx-en-Velin, 250 ; 91. Allard Jacquin (70,4) S.C. Navis, 250 ; 92. Clodic (70,9) Versailles A.C., 250 ; 93. Zidaric (71,9) C.M. Orléans, 250 ; 94. Bensamoun (72) Concorde d'Oran, 250 ; 95. Fassier (72,5) S.A. Montmartroise, 250 ; 96. Christini (72,9) C.A. St-Priest, 250 ; 96. Pais M. (72,9) A.S. Montferrandaise, 250 ; 98. Lascor (74) Cercle Culturiste St-Médard, 250 ; 98. Richard (74) Amicale St-Ruf, 250 ; 100. Reffert (74,6) H.C. Témouchentois, 250 ; 100. Roux (74,6) H.C. Lyonnais, 250 ; 102. Gelin (74,9) C.N.A. Rouen, 250 ; 103. Schambourg (74,9)

A.C. Vannetaise, 250 ; 104. Margeric (72) Amicale St-Ruf, 247,5 ; 104. Gaultier (72) A.S. Cheminots Béziers, 247,5 ; 106. Morris (73,1) S.A. Montmartroise, 247,5 ; 107. Chancelade (74,5) H.C. Lyonnais, 247,5 ; 107. Bastien (74,5) H.C. Cambrai, 247,5 ; 109. Gauvin (75) E.S. Laneuvilleoise, 247,5 ; 109. Pichon (75) C.S. Manuf. Châtelleraut, 247,5 ; 111. Degache (68) A.S. Pompiers Lunéville, 245 ; 112. Tiberghien (68,3) U. Halluinoise, 245 ; 113. Dassonneville (68,4) Sports Réunis Lille Délivrance, 245 ; 114. Monastier (70,1) U.S. Crestoise, 245 ; 115. Baumann (72,5) A.C. Sélestat, 245 ; 116. Mouilleron (74,7) Cult. Rochelais, 245 ; 117. Baribault (75) Stade Porte Normande, 245 ; 117. Serny (75) U.S. St-Gaudens, 245 ; 119. Grimal (70,6) H.C. Perreux, 242,5 ; 120. Con-yard (72,7) C.S. Manuf. Châtelleraut, 242,5 ; 121. Martin (73,9) A.C. Dreux, 242,5 ; 122. Miche! (75) U.S. Cheminots Marseille, 242,5 ; 123. Delorme (69) Frontignan A.C., 240 ; 124. Thiery (70) E.S. Laneuvilleoise, 240 ; 125. Rouaix (70,2) A.S. Montferrandaise, 240 ; 126. Conlé (71,2) Cigognes Tarbes, 240 ; 127. Philippe (72) Stade Auxerrois, 240 ; 128. Gross (73,6) U. Guebwiller, 240 ; 129. Lesselin (74,8) A.S. Augustin Normand, 240 ; 140. Courtillat (68,3) C.C. Reims, 237,5 ; 131. Gaudillère (68,8) R.C.M. Toulouse, 237,5 ; 132. Vidal (70,5) C.S. Est Républicain, 237,5 ; 133. Dubourdieu (71) S.A. Strasbourgeoise, 237,5 ; 134. Leduc (73) Girondins de Bordeaux, 237,5 ; 135. Gerber (73,6) Pro Patria Alger, 237,5 ; 136. Garcia (73,8) U. Halluinoise, 237,5 ; 137. Renard (74,7) M.C. Villefranche, 237,5 ; 137. Martini (70,4) S.C. Navis, 235 ; 139. Geiller (71) A.S.P.O. Midi, 235 ; 140. Mandorla (72,5) H.C. Villerupt, 235 ; 141. Delafosse (73,6) U. Halluinoise, 235 ; 142. Deshayes (74,4) Stade Porte Normande, 235 ; 113. Lecomte (74,9) C.E.P. St-Nazaire, 235 ; 144. Rhein (70) S.A. Strasbourgeoise, 232,5 ; 145. Dagois (68,9) Ilets Sports Montluçonnais, 230 ; 146. Simon (70) C.A. Nantais, 230 ; 147. Cou (70,2) Groupes Laiques Alger, 230 ; 148. Spiteri (70,5) Ralliement Mustapha, 230 ; 149. Charton (71,8) C.H. Troyen, 230 ; 150. Bodin (72) C.S. Est Républicain, 230 ; 151. Ferry (73) C.H. Reyland, 230 ; 152. Descamps (70,3) A.S. Lilloise Inter-Entrepr. 227,5 ; 153. Hahn (71) C.S. Brumath, 227,5 ; 154. Perrot (74) J.L.R. Marmande, 227,5 ; 155. Chenal (72) E.S. Laneuvilleoise, 225 ; 156. Ferrer (72,3) A.S. Boufarikoise, 225 ; 157. Gillet (74,5) C.H.L. Vierzon, 225 ; 158. Bettan (74,8) Concorde d'Oran, 225 ; 159. Fijalkowski (70,4) H.C. Témouchentois, 222,5 ; 160. Ernoult (70,9) S.C. Tête de Cheval, 222,5 ; 161. Lopeze (71) A.S. Police d'Oran, 222,5 ; 162. Tomcqueck (71,6) S.A. Mulhouse, 222,5 ; 163. Derumeaux (72,4) S.C.P.O. Paris, 222,5 ; 164. Capillon (72,8) Ilets Sports Montluçon, 222,5 ; 155. Canis (73) Stade Mun. Petite Synthe, 222,5 ; 166. Carra (74) Stade Auxerrois, 222,5 ; 167. Guenot (69) A.S. Électricité Lille, 220 ; 168. Vidal (70,5) C.S. Est Républicain, 220 ; 169. Llorca (70,6) L'Oranaise, 220 ; 170. Garrido (70,7) H.C. Témouchentois, 220 ; 171. Ollie (71,5) H.C. Montpellier, 220 ; 172. Gouget (72,9) Stade Porte Normande, 220 ; 173. Azougui (74,5) Ralliement Mustapha, 220 ; 174. Bella Barbas (68,4) Toulouse H.C., 217,5 ; 175. Grunewald (72,2) U.S. Wittenheim, 217,5 ; 176. Martin (74,8) Vannetaise A.C., 217,5 ; 177. Wermelinger (68,5) U.S. Wittenheim, 215 ; 178. Gentil (69,5) Sté Tir et Gym. Hussein Dey, 215 ; 179. Py (68,2) A.S.P.T.T. Strasbourg, 212,5 ; 180. Gascard (69) E.S. Laneuvilleoise, 212,5 ; 181. Lapiere (70) A.S. Pompiers Lunéville, 212,5 ; 182. Ditterlin

(68,3) U.S. Wittenheim, 210 ; 183. Dubosc (70) Sports Réunis Lille-Délivrance, 210 ; 184. Didelot (74,2) Alliance Ste-Savine, 210 ; 185. Boutet (69) S.G. Angers, 207,5 ; 186. Mortier (69,3) C.C. Reims, 207,5 ; 187. Leibrech (71,3) A.S. Police d'Oran, 207,5 ; 188. Hoereyl (71,8) S.H.C. Haguenau, 207,5 ; 189. Parisot (72) Société Helvétique Pontarlier, 207,5 ; 190. Richey (68) C.H. Reyland, 205 ; 191. Morisset (70,1) C.E.P. St-Nazaire, 205 ; 192. Muller (68,5) U.S. Wittenheim, 202,5 ; 193. Cornieux (70,3) Ilets Sports Montluçon, 197,5 ; 194. Clément (72,4) Stade Auxerrois, 195 ; 195. Lemmel (69) C.S. Brumath, 192,5 ; 196. Danes (73) Maarif A.S., 192,5 ; 197. Heitz (73,1) U. Guebwiller, 192,5 ; 198. Milan (74) Jeune Garde de Mohon, 192,5 ; 199. Gouin (69) H.C.C. Aix, 190 ; 200. Lalu (73,3) A.C. Chalonnais, 190 ; 201. Julienne (72,2) C.A. Nantais, 167,5 ; 202. Leclair (74,3) C.H.L. Vierzon, 167,5 ; 203. Caerou (70,2) H.C. Pont-Audemer, 155.

Poids Mi-Lourds :

1. Dubray (82,3) Union Halluinoise, 330 ; 2. Rouquier (79,5) A.S. Préfecture Police, 312,5 ; 3. Dorey (82,4) A.C. Chalonnais, 310 ; 4. Carrière (81,6) S.G. Angers, 307,5 ; 5. Sibenaler (78,6) A.S. Tramways Lille, 305 ; 6. Pezzula (76,7) A.C. Villerupt, 300 ; 7. Debove (77,1) Sports Réunis Lille-Délivrance, 300 ; 8. Vandenberg (79,2) Sports Réunis Lille-Délivrance, 300 ; 9. Stesser (79,1) S.H.C. Haguenau, 297,5 ; 10. Hertzog (79,5) A.C. Sélestat, 297,5 ; 11. Muckensturm (79,2) S.A. Koenigshoffen, 295 ; 12. Billet (82,5) Française de Lyon, 292,5 ; 13. Marical (78,5) A.C. Villerupt, 290 ; 14. Duthilleux (79,4) A.S. Électricité Lille, 290 ; 15. Danet (81,1) S.A. Montmartroise, 290 ; 16. Meyer (76,6) S.A. Strasbourgeoise, 287,5 ; 17. Davezac (81,4) U.S. Bouscataise, 237,5 ; 18. Dudeck (81,5) H.C.C. Arbresle, 287,5 ; 19. Pelluquer (80,5) Stade Auxerrois, 285 ; 20. Toye (81) A.S. Montferrandaise, 285 ; 21. Roch (81,4) Frontignan A.C., 285 ; 22. Peulot (78,3) G.S. St-Hilaire, 280 ; 23. Laurent (80,3) C.C.H.B.B. Issoudun, 280 ; 24. Faure (82) O.S. Hyérois, 280 ; 25. Chatalova (75,5) A.S. Tramways Lille, 277,5 ; 26. Wallyn (76,9) S.A. Mulhouse, 277,5 ; 26. Barone (76,9) E.D. Oyonnax, 277,5 ; 28. Cartier (77,4) A.S.P.T.T. Strasbourg, 277,5 ; 29. Ribardièrre (78,5) Red Star Limoges, 277,5 ; 30. Koenig (79,6) A.C. Sélestat, 277,5 ; 31. Pehau (79,6) E.P. Populaire Gervaisienne, 277,5 ; 32. Houchot (82) Stade Auxerrois, 277,5 ; 33. Leduc (76,7) C.C. Reims, 275 ; 34. Mudry (79,2) S.A. Montmartroise, 275 ; 35. Gabas (80) U.A. Tarbes, 275 ; 36. Astolfi (81,3) C.H. Troyen, 275 ; 36. Giroud (81,3) Stade Municipal Montrouge, 275 ; 38. Okbi (82,5) Groupes Laiques Alger, 275 ; 39. Allier (76,6) C.S. Cheminots Nîmois, 272,5 ; 40. Lix (77) S.A. Koenigshoffen, 272,5 ; 41. Rover (78,8) Versailles A.C., 272,5 ; 42. Zuffelato (78) U.S. Tramways Marseille, 272,5 ; 43. Vanderhagen (81) A.S. Lilloise Inter-Entrepr., 272,5 ; 44. Grzymek (78,8) A.S. Montferrandaise, 270 ; 45. Mazie (79,2) C.C. Alger, 270 ; 46. Lavis (80,4) Stade Mun. Montrouge, 270 ; 47. Vaurabourg (82,1) A.S. Mantaise, 270 ; 48. Dupuis (77) A.S.P.O. Angoulême, 265 ; 49. Laissus (79) Groupes Laiques Alger, 265 ; 50. Chartrain (79,9) A.S. Préfecture Police, 265 ; 51. Léonardi (82) C.H.C. Marseille, 265 ; 52. Cavalier (78) H.C. Montpellier, 262,5 ; 52. Paquette (78) A.S. Pompiers Lunéville) 262,5 ; 54. Perret (78,3) Française de Lyon, 262,5 ; 55. Mohr (80) S.A. Strasbourgeoise, 262,5 ; 56. Dumousseau (81) E.P. Populaire Gervaisienne, 262,5 ; 57. Baup (82) A.S.P.O. Midi, 262,5 ; Debruyne (76,2) S.C. Tête de Cheval, 260 ; 59. Duch (79,3) Toulouse H.C., 260 ; 60. Gayraud

(79,7) Frontignan A.C., 260 ; 61. Gattelier (81) C.M. Orléans, 260 ; 62. Zimmermann (82,5) S.A. Strasbourgeoise, 260 ; 63. Colin (75,5) C.H. Reyland, 257,5 ; 64. Rouchenko (79,6) C.C. Reims, 257,5 ; 65. Iglésis (80,5) H.C. Catalan, 257,5 ; 66. Neyrinck (76,1) S.C. Tête de Cheval, 255 ; 67. Rizzetto (77,5) U.S. Tramways Marseille, 255 ; 68. Jouvin (79,9) Stade Porte Normande, 255 ; 69. Belot (80) Sté Helvétique Pontarlier, 255 ; 70. Renault (79,2) C.S. Pantin, 252,5 ; 71. Ey (81,4) S.A. Strasbourgeoise, 252,5 ; 72. Devillepoix (76,6) Française de Lyon, 250 ; 73. Bachir (77,1) Ralliement Mustapha, 250 ; 74. Sidi (77,6) R.C. Vichy, 250 ; 75. Burger (78,6) S.A. Koenigshoffen, 250 ; 76. Schmitt (80) A.S.P.T.T. Strasbourg, 250 ; 77. Breton (76,4) A.S. Mantaïse, 247,5 ; 78. Zidardic (82,5) C.M. Orléans, 247,5 ; 79. Le Boux (77) Vannetaise A.C., 242,5 ; 80. Bernardin (77,6) B.A.C.C. Nantes, 242,5 ; 81. Le Chevallier (77,7) H.C. Perreux, 240 ; 82. Esparbes (78,8) C.E.P. St-Nazaire, 240 ; 83. Peter (79,7) E.N. Châteauroux, 240 ; 84. Hassan (80,5) A. S. Police Casablanca, 240 ; 85. Desessard (81,5) Ilets Sports Montluçon, 240 ; 86. Lafaille (78) Pro Patria Alger, 237,5 ; 87. Sellier (80,4) U.S. Wittenheim, 235 ; 88. Guennou (82,5) Brestoise, 235 ; 89. Bortot (77,5) Vigilants Rennes, 232,5 ; 90. Kubaski (80,4) C.H.L. Vierzon, 232,5 ; 91. Rivière (75,5) La Montluçonnaise, 230 ; 92. Baumann (77,6) A.S.P.T.T. Strasbourg, 230 ; 93. Papalardo (79,8) S.T.G. Hussein Dey, 230 ; 94. Guinet (82) S.H. Pontarlier, 230 ; 95. Michalski (82,5) C.H. Reyland, 230 ; 96. Jacquet (76,2) R.C. Vichy, 227,5 ; 97. Ryère (79) A.S. Cheminots Sète, 222,5 ; 97. Della Valle (79) H.C.C. Aix, 222,5 ; 99. Fourbon (79,8) C.H. Châtellerault, 222,5 ; 100. Vonner (80,5) H.C. Perreux, 220 ; 101.

Didier (77,4) A.S. Montferrandaise, 217,5 ; 102. Jeanguyot (80) S.H. Pontarlier, 215 ; 103. Maigrion (80) Amicale St-Ruf, 212,5 ; 104. Badinot (76) C.C.H.B.B. Issoudun, 210 ; 104. Becker (76) C.S. Brumath, 210 ; 106. Wolff (77,7) S.G. Angers, 205 ; 107. Ziegelmayer (78) A.S.P.T.T. Strasbourg, 202,5 ; 108. Massa (82,5) Stade Municipal Petite-Synthe, 190 ; 109. Rouaud (75,5) C.A. Nantes, 160.

Poids Lourds Légers :

1. Bastide (88) U.S. Arsenal Ferryville, 322,5 ; 2. Verane (88,3) C.H.C. Algérois, 310 ; 3. Orsini (85,2) H.C. Nice, 305 ; 4. Arland (86,4) H.C. Grenoble, 302,5 ; 5. Walter (87,5) S.A. Mulhouse, 302,5 ; 6. Salvadori (88) O.S. Hyérois, 302,5 ; 7. Paul (86,1) A.S. Mantaïse, 297,5 ; 8. Pilard (89,5) A.C. Tréla-zéen, 297,5 ; 9. Proton (85) A.S. Bédarrides, 295 ; 10. Malenfert (87) C.S. Est Républicain, 295 ; 11. Devoldère (81,8) U. Haubourdinoise, 290 ; 12. Wermelinger (86,3) U.S. Wittenheim, 290 ; 13. Salaun (89,9) S.C.P.O. Paris, 287,5 ; 14. Thouvenin (90) C.H. Reyland, 285 ; 15. Charlier (83,7) Jeune Garde de Mohon, 282,5 ; 16. Krystal (86) La Montluçonnaise, 282,5 ; 17. Astruz (84,2) A.S.P.T. Strasbourg, 280 ; 18. Dufour (84,8) H.C. Cambrai, 280 ; 19. Delessart (83,5) Stade Auxerrois, 277,5 ; 20. Thiriart (85) S.H. Pontarlier, 277,5 ; 21. Leroy (83,5) A.S. Gournay, 275 ; 22. Griska (85) A.S. Jeanne-d'Arc, 275 ; 23. Armand (85,7) Ralliement Mustapha, 275 ; 24. Pougnet (86,9) Manuf. Châtellerault, 275 ; 25. Lidolf (81,4) U.S. Wittenheim, 270 ; 26. Fretti (85) H.C. Villerupt, 270 ; 27. Smolzinsky (89,4) A.C. Sélestat, 270 ; 28. Arnaud (90) S.C. Navis, 270 ; 29. Poisot (85,5) A. S. Pompiers Lunéville, 265 ; 30. Tibika (87,4) G.C. Alger, 262,5 ; 31. Fauris (87,5) J.L.R. Marmande, 257,5 ; 32. Engel

(90) A.C. Sélestat, 257,5 ; 73. Lapticque (86,7) C.H. Catalan, 255 ; 34. Loudes (85) R.C.M. Toulouse, 252,5 ; 35. Layait (85,5) Cult. Rochelais, 252,5 ; 36. Anotta (85,5) C.S. Est Républicain 247,5 ; 37. Klinke (85) A.S. Jeanne-d'Arc, 240 ; 38. Bru (85,8) C.A. Rosendaël, 240 ; 39. Rouquette (87,8) Toulouse H.C., 237,5 ; 40. Weil (88) C.S. Brumath, 237,5 ; 41. Nicolas (87,3) R.A.C.C. Nantes, 225 ; 42. Lecher (88) La Montluçonnaise, 222,5 ; 43. Foulletier (89) H.C.C. Aix, 220 ; 14. Hess (90) C.S. Brumath, 210.

Poids Lourds :

1. Gottelmann (101,5) A. C. Sélestat, 310 ; 2. T. Drion (115) C.H. Troyen, 327,5 ; 3. Pêcheur (92,6) C.H. Troyen 320 ; 4. Witebsky (96,4) A.S. Augustin, Normand, 317,5 ; 5. Sammut (92,3) Club Gym Français, 310 ; 6. Pivert (93) Alliance Ste-Savine, 295 ; 7. Bordes (95) U.S. St-Gaudens, 290 ; 8. Arfi (98,5) C.H.C. Algérois, 290 ; 9. Montmayeur (91,3) Club Gym. Français, 287,5 ; 10. Boujot (94,9) E.P. Cours, 287,5 ; 11. Nourrigat (97) A.S. Decazeville, 287,5 ; 12. Derosz (97,7) C.H. Troyen, 277,5 ; 13. Simonin (92) U.S. Métro-Transports, 272,5 ; 14. Fojud (125) A.S. Jeanne-d'Arc, 270 ; 15. Malnoury (91,5) A.S. Jeanne-d'Arc, 267,5 ; 16. Queyroux (100) S.C.P.O. Paris, 267,5 ; 17. Maerten (112,5) A.S.E. Électricité Lille, 262,5 ; 18. Jampy (95) C.H. Catalan, 260 ; 19. Alcaraz (95,7) H.C. Témouchentois, 252,5 ; 20. Pignol (102,5) U.S. Métro-Transports, 247,5 ; 21. Mage (93,8) U.S. Métro-Transports, 242,5 ; 22. Gobin (103,8) C.H. Châtellerault, 227,5.



RÉSULTATS DU PRIX FÉDÉRAL 1955

Disputé le 16 janvier 1955, salle de l'A.S. Mantaïse, à Mantes (S.-et-O.)

Noms des concurrents	Poids de corps	Sociétés	Développé à 2 bras	Arraché à 2 bras	Épaulé et jeté à 2 bras	Total
Poids Coqs (210 k.)						
1. Wagemann.....	55,1	U.S. Wittenheim	75, -	70, -	100, -	245, -
2. Larroze	53,75	U.S. Stade St-Gaudens	70, -	72,500	95, -	237,500
3. Duplan.....	51,65	Stade Ste-Barbe, Gd-Combe	70, -	70, -	90, -	230, -
Poids Plumes (230 k.)						
1. Platier	59,5	Enfants du Devoir, Oyonnax	80, -	80, -	100, -	260, -
2. Assié.....	59,65	Haltéro-Club Montpellier	70, -	80, -	100, -	250, -
Poids Légers (255 k.)						
1. Farina	66,95	Racing Club Vichy	90, -	92,500	115, -	297,500
2. Sanchez	65,95	A. C. Montpellier	90, -	90, -	115, -	295, -
3. Valin.....	66,65	A. S. Électricité de Lille	80, -	82,500	112,500	275, -
Poids Moyens (270 k.)						
1. Boissonnet.....	72,25	Racing-Club Vichy.	90, -	90, -	130, -	310, -
2. Soler	74,8	Stade Ste-Barbe, Gd-Combe	95, -	92,500	122,500	310, -
3. Sengelin.....	74, -	A.C. Sélestat.	85, -	92,500	120, -	297,500
Poids Mi-Lourds (290 k.)						
1. Degioannini	79,05	Stade Ol. de l'Est Nice.	107,500	95, -	127,500	330, -
2. Dubray.....	80,7	Union Halluinoise.	100, -	97,500	125, -	322,500
3. Raveraud	79,1	Culturistes Rochelais.	100, -	97,500	120, -	317,500
Poids Lourds-Légers (305 k.)						
N. cl. Malenfert.....	86,25	Club Sp. Est Républ. Nancy	85, -	92,500	120, -	297,500
N. cl. Bastide.....	86,6	U.S. Arsenal Ferryville.	0, -	102,500	0, -	102,500
Poids Lourds (315 k.)						
1. Goettelmann	102,7	A.C. Sélestat.	97,500	105, -	130, -	332,500
2. Pêcheur.....	93,6	C.H. Troyen.	90, -	100, -	125, -	315, -



La finale du Prix Fédéral 1955

Une nouvelle épreuve a pris place au Calendrier, une épreuve qui, pour sa première édition, a pris un départ de choix et montré combien elle était nécessaire pour encourager les efforts de nos espoirs et les amener plus sûrement au niveau de leurs aînés qu'ils menacent dangereusement.

Le Prix Fédéral peut être inscrit au rang des belles réussites et nous pouvons attendre de cette épreuve la révélation et la confirmation de jeunes talents qui, sans elle, risqueraient de s'étioler, ce qui serait grand dommage.

Le 16 janvier, donc, les 21 meilleurs haltérophiles, sélectionnés parmi ceux n'ayant jamais pris part à une finale de Championnat de France ou à une finale de Critérium National, se sont affrontés dans la salle de l'A.S. Mantaïse, harmonieusement décorée. La réunion était présidée par M. J.-P. David, député-maire, qui sembla s'intéresser très vivement aux pousses de nos athlètes. Les dévoués dirigeants de cette Société avaient assuré une organisation impeccable et s'ils ont pu être déçus par le peu d'empressement du public à répondre à leurs efforts, ils méritent toutes nos félicitations et nos remerciements pour leur belle réalisation.

Dès les Poids Coqs, la lutte fut passionnante et après l'arraché, les trois finalistes pouvaient encore prétendre à la victoire. Duplan, du Stade Sainte-barbe Grand Combe, totalisait 140 kilos ; Larroze, de l'U.S. Stade St-Gaudens, 142 k 500, et Wagemann, de l'U.S. Wittenheim, 145 kilos. C'est l'épaulé et jeté qui devait trancher le débat. Duplan eut le tort de commencer trop haut, sans doute pour essayer de combler son retard, et ne réussit que son premier essai, alors que ses deux adversaires, plus sages, réussirent toutes leurs tentatives. Finalement, c'est Wagemann qui triompha avec 245 kilos. Si on tient compte qu'il manqua deux essais à 75 kilos à l'arraché, après avoir réussi facilement 70, on peut penser qu'il peut réussir 250 kilos, soit les minima du Championnat de France, et prendre ainsi place dans l'élite de nos Poids Coqs. Cependant, je pense que c'est plutôt un Poids Plume d'avenir, car il m'a paru assez grand et susceptible de pouvoir encore s'étoffer. Le second, Larroze, est un bel athlète qui arrache très bien et qui peut certainement encore améliorer son total de 237 k 500, pourtant déjà fort honorable. Duplan, qui totalisa 230 kilos, semble un peu plus limité pour le moment.

Dans les Poids Plumes, le favori, Djourado, de la S.A. Montmartroise, seul Parisien qualifié, était absent et la victoire revint à Platier, des Enfants du Devoir d'Oyonnax, devant Assié, de l'Haltéro Club Montpellier. Platier, champion de France Junior 1954, est énergique et il le prouva à plusieurs reprises, dans son développé à 80 kilos d'abord, puis dans son arraché au même poids qu'il « dut aller chercher loin ». Il manqua

deux fois 105 kilos à l'épaulé et jeté après avoir réussi 100 kilos de façon parfaite et semble valoir mieux que son total de 260 kilos. Assié, battu de 10 kilos au développé, fit ensuite jeu égal, restant aussi à 100 kilos au jeté, son 1^{er} essai, et totalisant 250 kilos. C'est un athlète de détente qui aurait intérêt à travailler ses bras et ses épaules s'il veut améliorer son total.

En Légers, la lutte fut passionnante dès le départ entre Farina, du Racing Club de Vichy, et Sanchez, de l'A.C. Montpellier, deux de nos plus sérieux espoirs. Le 3^e qualifié, Valin, de l'A.S. Électricité de Lille, malgré toute sa valeur, n'avait aucune chance dans le débat et il le vit bien dans le développé qu'il termina avec 10 kilos de retard. Dans cet exercice, Farina commença à 82 k 500 et Sanchez à 85, mais ce dernier ayant raté son 3^e essai à 92 k 500, tous deux se retrouvèrent à égalité avec 90 kilos. Sanchez commença l'arraché à 85, Farina à 87 k 500. Tous deux manquèrent respectivement 90 et 92 k 500. Farina avait donc 2 k 500 d'avance. Sanchez commença le jeté à 115 kilos par un essai. Farina commença au même poids avec succès. Sanchez l'égala. Farina rata alors 120 kilos au 2^e essai, Sanchez échoua sur la même barre et Farina n'eut pas plus de réussite à son 3^e essai qu'au 2^e. L'écart restait de 2 k 500 et Farina remporta la victoire avec le beau total de 297 k 500. C'est un très bel athlète, jeune, puisque champion de France Juniors 1954, fort en cuisses, possédant puissance et détente, qui peut déjà dépasser 300 kilos et figurer au Championnat de France. Son second, Sanchez, possède une musculature impressionnante, mais semblait souffrir des reins. Il poussa 92 k 500 au développé, mais incorrectement, et doit pouvoir, lui aussi, totaliser 300 kilos. Deux champions à suivre. Le 3^e, Valin, totalisa 275 kilos, tandis que le Mantaïse Conil – hors compétition – réussissait 282 k 500 avec un beau jeté de 115 kilos.

Le match des Poids Moyens devait être plus passionnant encore. Boissonnet, du Racing Club de Vichy, et Soler, du Stade Ste-Barbe Grand Combe, commencèrent tous les deux le développé à 90 kilos de façon impeccable. A 95 kilos, Soler poussa bien, mais leva les talons. Boissonnet, poussant nettement devant, échoua. Soler réussit son 3^e essai, Boissonnet échoua à nouveau, comptant alors 5 kilos de retard. Soler commença l'arraché à 87 k 500, Boissonnet à 90. Soler réussit ensuite 92 k 500, mais Boissonnet manqua deux fois 95, poids que Soler ne put réussir à son 3^e essai, augmentant tout de même son avance de 2 k 500 et la portant ainsi à 7 k 500. Prudent, il commença le jeté à 112 k 500. Boissonnet, semblant alors retrouver une énergie nouvelle, commença à 120 avec facilité. Soler prit la même barre et la réussit à la perfection, maintenant son avance. Il se contenta alors de 122 k 500 pour assurer son succès, réussit un

magnifique jeté et totalisa 10 kilos de plus que son adversaire.

Celui-ci prit alors 125 kilos avec succès, réduisant l'écart de moitié, et demanda 130 kilos pour égaler Soler et remporter la victoire, étant le plus léger. Il était difficile de penser que Boissonnet, qui n'avait réussi qu'un seul développé et un seul arraché, était capable de réussir l'exploit. Il sut pourtant se hausser au niveau des circonstances et, dans un effort admirable, réussit ses 130 kilos lui assurant la victoire. C'est un bel athlète qui vaut certainement beaucoup mieux et, au moins, 320 kilos, total que Soler semble pouvoir approcher, lui aussi. Le 3^e, Sengelin, de l'Athlétic Club de Sélestat, plut beaucoup par sa belle présentation et son style impeccable, totalisant tout de même 297 k 500, malgré un faible développé de 85 kilos. Le Mantaïse Guizelon – hors compétition – fit admirer sa puissance en développant 97 k 500, mais moins doué pour les mouvements de détente, dut se contenter de 290 kilos.

Dans la catégorie des Mi-Lourds, trois beaux athlètes se disputèrent la palme : Degioannini, du Stade Olympique de l'Est-Nice ; Dubray, de l'Union Halluinoise, et Raveraud, des Culturistes Rochelais. Dubray, le Nordiste, faisait plutôt frêle au milieu de ses deux puissants adversaires, et pourtant, dès son premier essai, il stupéfia les connaisseurs par sa force extraordinaire. Il a une valeur musculaire étonnante et je suis persuadé que lorsqu'il aura un peu plus de métier, il en étonnera plus d'un. Voilà de la bonne graine d'haltérophile ! Degioannini fini était quand même le plus fort et remporta la victoire, totalisant 330 kilos. C'est un athlète puissant, qui développe 107 k 500, mais utilise encore mal ses moyens dans les mouvements de détente. Il réussit 95 kilos à l'arraché pour manquer ensuite deux fois 100 kilos, mais se reprit bien au jeté où il réussit successivement 120, 125 et 127 k 500. Poursuivi jusqu'ici par la malchance, il prendra sans doute confiance avec ce premier succès et doit réussir entre 340 et 350 kilos. Raveraud, bien que battu, se défendit très honorablement et réussit 317 k 500.

Il n'y avait que deux concurrents en Lourds Légers Bastide, de l'U.S. Arsenal Ferryville, en Tunisie, et Malenfert, du Club Sportif Est Républicain de Nancy. Ce fut une exhibition plutôt terne. Bastide, magnifique athlète, bien proportionné, commença le développé à 95 kilos et, aussitôt, son manque de technique apparut flagrant. Prenant sa barre trop large et mal équilibrée, il échoua très nettement. Malgré les conseils, ses 2^e et 3^e essais ne furent pas plus brillants et Bastide se retrouva à la fin du développé avec un triste zéro, tandis que son adversaire avait réussi modestement 85 kilos. Découragé, Bastide commença quand même l'arraché à 95 kilos, qu'il réussit dans un style rudimentaire, puis il fit 102 k 500 et manqua 107 k 500. Notons en passant qu'il aurait été beaucoup plus sage en prenant seulement 105. Au jeté, nouveau drame. Bastide, décidément trop gourmand, voulut commencer à 125 kilos et ce fut encore un résultat nul, après trois échecs successifs. Cet athlète a certainement des moyens,

Le Championnat du Monde 1954

(Suite)

mais il a besoin de beaucoup travailler avant de pouvoir prétendre à des performances de classe nationale. Je suis persuadé que si son échec ne le rebute pas, nous le reverrons l'an prochain sous un aspect autrement favorable et pas loin de 340 kilos. Malenfant ne put réussir que 297 k 500, total inférieur aux minima exigés pour la qualification et ne put être classé 1^{er} d'une catégorie qui resta sans vainqueur. Hors compétition, le Mantais Paul réussit l'honorable total de 302 k 500.

Deux concurrents encore en Poids Lourds. Goettelmann, de l'Athlétic Club Sélestat, et Pécheur, du Cercle Haltérophile Troyen. Le premier l'emporta avec 332 k 500 contre 315 à son adversaire. Goettelmann est un beau gabarit de poids lourd, âgé seulement de 18 ans, et qui peut encore enrichir considérablement sa musculature. Il réussit 97 k 500 au développé, 105 à l'arraché et 130 au jeté, ne manquant que son dernier essai à 135. C'est certainement un de nos bons espoirs et s'il est sagement conseillé, nous le reverrons dans quelques années aux environs de 400 kilos. Pécheur est, lui aussi, un bel athlète et doit valoir mieux que 315 kilos.

En résumé, ce premier Prix Fédéral nous aura permis de voir à l'œuvre quelques sûrs espoirs dont certains, comme Wagemann, Farina, Sanchez et Degioannini, sont déjà prêts à affronter leurs aînés aux prochains Championnats de France, alors que d'autres – et je pense à Platier, Boissonnet, Soler, Dubray, Goettelmann – ont laissé entrevoir des qualités qui nous permettent de beaucoup espérer en l'avenir de notre Sport.

Je ne voudrais pas terminer sans signaler les brillants résultats obtenus par la Province dans cette compétition où Paris n'avait qualifié qu'un seul athlète. Certains Clubs avaient même deux finalistes, comme le Stade Ste-Barbe Grand Combe, l'Athlétic Club Sélestat et surtout le Racing Club de Vichy, qui se paya le luxe de remporter deux victoires. C'est un nouvel encouragement à décentraliser nos épreuves et à multiplier les Stages régionaux où il est prouvé que le travail paye. Nous sommes sur la bonne voie et les prochaines compétitions doivent nous en fournir de nouvelles preuves éclatantes.

J. DUCHESNE.



CHANGEMENTS D'ADRESSE POUR LE BULLETIN FÉDÉRAL

Toute demande de changement d'adresse doit être accompagnée de la somme de 50 Fr. pour frais de cliché et divers.

PRIX DES INSIGNES

Les insignes de la F.F.H.C. sont vendus au prix de :

- 90 Fr., modèle argenté.
- 100 Fr. modèle doré.
- Plus 50 Fr. pour expédition, quel que soit le nombre d'insignes commandé,

La catégorie des Lourds Légers :

La catégorie des Lourds Légers comptait 18 concurrents. Herbauts était notre dernier homme. Je sentais qu'il était comme absent après l'effort de Jean Debuf et j'étais moi-même assez fatigué, les catégories s'étant succédé sans interruption. En effet, le samedi 9 octobre, 13 heures : Poids Légers ; 19 heures : Poids Moyens ; dimanche 7 heures : Poids Mi-Lourds ; 13 heures : Lourds Légers ; 19 heures : Lourds. Nous avons vécu deux jours pleins dans le Konzerthaus. Notre athlète se classe 10^e avec 370 k honorables, mais nous avons été très prudents, la compétition étant très longue dans cette catégorie. 107 k 500, 112 k 500, 115 k – 107 k 500, 112 k 500 essai, 112 k 500 bon – 137 k 500, 142 k 500 essai, 142 k 500 bon ; nous pouvions espérer 372 k 500 ou 375 k au maximum et la 9^e place au lieu de la 10^e. Herbauts, conscient de ses possibilités du moment, se laissa guider. Mais dans un autre Championnat « à son compte » il tirera certainement beaucoup mieux. A la lutte pour la 1^{re} place, nous trouverons Vorobiev (U.R.S.S.) Poids Mi-lourd à Stockholm, qui accuse 89 k 300 ; les Américains ont fait « monter » Sheppard à 84 k 400 et Emrich 89 k 100. Match pouvant paraître indécis au départ, mais qui permet à Vorobiev de démontrer de nouvelles possibilités. Où s'arrêtera-t-il ? Voilà la question que l'on peut poser aujourd'hui. A Stockholm, il gagne avec 430 k, à Vienne, 460 k, 9 essais bons. L'homme tire avec un calme et une régularité qui laissent rêveur les plus difficiles à enthousiasmer ; 135, 140, 142,5 – 135, 140, 142,5 – 165, 170, 175 k.

Vorobiev se présente sur le plateau avec une démarche lente, portant à chaque pas tout le poids du corps sur une jambe. Ses camarades l'ont surnommé « l'ours ». Sa tête est baissée sur la poitrine, le front est large et découvert, les pattes taillées en pointe, la barbe rasée mais drue à fleur de peau, les yeux légèrement bridés sont mi-clos. Il a un sourire bon et paternel à la fois. Aucune émotion apparente, aucun geste, aucun spectacle. Vorobiev est seul avec lui-même, il sera le meilleur de tous, il l'a prévu, mais son succès, il n'en profitera pas, car il doit être au-dessus du petit orgueil d'avoir vaincu. A chaque fois, il marche vers la barre de la même façon, ne s'arrête pas, n'accélère pas ; il se baisse, les mains se ferment sur l'engin, les jambes continuent à se fléchir, puis c'est la détente irrésistible.

A l'épaulé-jeté, ses trois essais furent tellement aisés qu'il donnait l'impression de pouvoir commercer où il finit. Il tire en fente très haut à l'épaulé. Je pense qu'il doit battre le record de Schemansky établi à Stockholm l'an dernier avec 181 k, ainsi que celui de l'arraché qui aurait été porté à 143 k par Sheppard, bien que le procès-verbal de ce record n'ait jamais été envoyé à la

F.I.H.C., M. Nazarov, l'entraîneur soviétique, n'ayant pas voulu arrêter la compétition pour ne pas troubler la concentration de Vorobiev, il perd un record du monde à l'arraché, qui figure toujours à son actif avec 140 k 500, mais qu'il peut porter peut-être à 147 k 500.

Sheppard, en totalisant 440 k, fut magnifique de combativité : il développa 125 k, puis manqua 130 k pour les réussir au 3^e essai. A l'arraché, il tira 137 k 500, 142 k 500 et manqua 145 k, style en flexion. A l'épaulé-jeté, 167 k 500 au premier, puis, jouant le tout pour le tout, il se permit le luxe de demander 20 k de plus et tira deux fois 187 k 500. A chaque fois, il épaula cette charge, le double de son poids de corps plus 20 k, il amorça son relèvement et aux trois quarts de la course, dut laisser retomber la barre.

Vorobiev, impassible, les mains aux hanches, regardait sans ostentation, prêt à applaudir l'Américain s'il avait réussi ce poids formidable. Emrich totalisa 427 k 500 en restant à 165 k au 2^e essai du jeté. Je pense que les Américains ont commis une erreur de tactique en laissant tirer deux hommes Lourds Légers ; car ils ne marquaient ainsi que 3 + 1 = 4 points, ajoutés aux 5 points de Kono, cela fait 9 points, alors que Sheppard, Mi-Lourd, se classait peut-être 1^{er} et en tout cas marquait avec Kono 5 + 3 = 8 points. Emrich restant à coup sûr second en Lourds Légers avec 3 points, la combinaison aurait donné 11 points, contre 9 à celle qui fut adoptée. Le 4^e des Lourds Légers est un officier-pilote de l'Armée de l'Air canadienne, Daily. C'est un noir ; il parle le français et sympathisait avec nos athlètes ; il totalisa 405 k de la façon suivante : poids de corps : 84 k 700 ; 117 k 500 bon, 122 k 500 essai deux fois ; 117 k 500, 125 k essai, 125 k bon ; 150 k, 160 k essai, 162 k bon. Son style n'est pas assuré mais ses qualités physiques sont très belles. Cet athlète, qui s'entraîne seul, pris en main dans un club où il y a de l'émulation, ferait certainement beaucoup mieux. Le vétéran Égyptien Saleh est 5^e, dépassant les 400 k ; puis, nous tombons à 385 k pour les 6^e et 7^e places avec l'Anglais Barnett et l'Iranien Pohjan. Cette catégorie, si un minimum à 365 k avait été fixé, aurait eu 7 hommes éliminés. La représentation sarroise, avec Kieffer, dernier à 322 k 500 est vraiment trop faible.

La catégorie des Lourds :

La catégorie Poids Lourds 1954 fut nettement moins relevée que celle de 1953, exception faite pour Schemansky qui, depuis les Jeux de 1948, était déjà pronostiqué comme le futur champion des Lourds. Il n'y eut que 7 concurrents sur le plateau de Vienne, alors que nous en avions 11 à Stockholm, dont 7 dépassèrent les 400 k, si on compte Bradford, qui fit zéro à l'épaulé-jeté, mais que l'on doit considérer comme une des vedettes de la catégorie.

(Suite)

Norbert Schemansky fit figure de nouvelle super-vedette dont on peut tout attendre. Il se présenta au poids de 102 k qu'il supporte aisément. Son développé 140, 145, 150 k, l'arraché 140, 147,500, 150 k, nouveau record du monde, l'épaulé 180, 187,500 bon, 192 k 500 essai, soit : 487 k 500 au total (nouveau record olympique). Ces performances réalisées avec le style en fente, ne paraissent être qu'une étape pour cet athlète. Quelques jours plus tard, à Lille, Schemansky devait porter le record du jeté à 192 k 500. Nous apprenons qu'il vient de se blesser, sans gravité, en épaulant 205 k en deux temps au cours d'une exhibition. Nous espérons qu'il sera rapidement guéri, et qu'il pourra dépasser les 500 k. prochainement. Bradford se classe second, toujours sans forcer. Cet athlète noir, sympathique et herculéen, ne paraît pas encore convaincu pour s'astreindre à un entraînement sérieux. Je ne pense pas pourtant qu'il soit dénué « d'étincelle » et nous pourrions bien assister un jour ou l'autre à un réveil de sa part. Réveil qui pourrait bien compliquer la tâche de Schemansky et Anderson. L'Autrichien Holbl, magnifique athlète, se classe 3^e avec 425 k en faisant 9 essais bons. Puis, nous trouvons le Finlandais Makinen, 4^e avec 407 k 500. Son total et son style furent pour moi deux sujets de satisfaction, car à Tempéré, je me suis occupé tout particulièrement de lui. M. Nyberg, pensant que la méthode française était une des meilleures, désirait me voir imposer notre technique à tous les athlètes finlandais. Il m'était difficile, en un mois et en quelques heures dans chaque club, d'entraîner sérieusement pour obtenir un résultat immédiatement concret au Championnat de Vienne, mon séjour en Finlande ayant lieu au mois d'août. C'est donc avec Makinen, chef de file des Haltérophiles finlandais, que j'ai fait le meilleur travail, lui consacrant six heures par jour pendant quatre jours. Un progrès technique de cet athlète ne pouvait que déclencher un mouvement favorable à la méthode française parmi ses camarades.

C'est pour cette raison qu'au Championnat de Vienne, j'ai tenu à le seconder pour essayer de récolter le bénéfice moral de nos efforts en commun. Makinen a fait une fois 400 k en 1952 et n'avait jamais pu renouveler plus de 380 k en 1953. Il réussit 407 k 500 de la façon suivante :

115, 120, 122 k 500 ; 115, 120 bon, 125 k essai ; 155, 160, 165 k. Son arraché en gros progrès, je pensais qu'il assurerait 125 k. Il les tira avec tellement de facilité que la barre passa derrière ; à la fente il s'engouffra sous l'engin et dut lâcher sa prise.

Cet athlète de 104 k a un gabarit magnifique, il peut supporter 10 k de plus de poids de corps et devrait rapidement dépasser 430 k, mais aurait-il le temps de s'entraîner comme il le faudrait ? C'est ce dont je doute le plus, connaissant ses activités.

L'Italien Pignatti, blessé, fut remplacé par le vétéran Mancinelli que nous connaissons depuis 1946. Il manqua beaucoup d'essais et totalise 390 k ; mais cet homme doit réussir fréquemment plus de 400 k, ce qui n'est pas mal pour ses quarante-huit ans. Nous notons l'abandon du Suédois Anderson qui se blessa au développé et la lanterne rouge, le Sarrois Mohr, avec l'inacceptable total de 335 k.

Revenons sur Schemansky, car ses dernières barres clôturèrent le Championnat de Vienne. Après avoir manqué de très peu 192 k 500, il les reprit en essai supplémentaire, les épaula en deux temps et les jeta facilement. Le Championnat se terminait un peu dans une ambiance d'exhibition Schemansky épaula ensuite de la même façon 200 k et les jeta. Les Américains aiment ce genre d'épaulé qui consiste à amener la barre d'un seul temps sur la boucle de la ceinture de cuir, puis, après un temps de repos, terminer l'épaulé par un second tirage et une fente. Ce procédé permet d'épauler largement 10 k de plus qu'en utilisant la technique réglementaire. Les hommes prennent ainsi confiance en eux et peuvent atteindre la performance un moment ou l'autre en la faisant suivant les règles. Schemansky pesant 110 k. devrait épauler et jeter 200 k ; il est âgé de 30 ans et c'est un garçon qui ne donne pas l'impression de se dépenser inutilement. Il possède encore des réserves.

Après la présentation des vainqueurs Poids Lourds, qui eut lieu, comme à chaque catégorie, précédée par une sonnerie de Hérauts d'Armes, nous pûmes enfin nous détendre. Je crois pouvoir me faire l'interprète de toute la Délégation française pour dire que nous étions fourbus. Je quittais le Konzerthaus avec nos athlètes, parmi les derniers. Après avoir revêtu une tenue civile avec laquelle le plus grand champion passe inaperçu, comme le commun des mortels, nous rejoignîmes les salons de l'Hôtel Munchenhof où la nuit se termina gaiement par lunch, danses, libations et bavardages bien fraternels.

Lundi matin, à onze heures, nous prenions le train de Paris où un travail important nous attendait pour préparer les organisations de Roubaix et Lille. Nous n'emportons de Vienne que le fugitif souvenir de la gare, de deux hôtels et du Konzerthaus où nous avons vécu, encore une fois, des heures qui comptent dans la vie d'un haltérophile.

R. CHAPUT. *Moniteur national.*

M. Chaput me parlait, au Stage de Dinard (mai 1953) des difficultés qu'il rencontrait parfois pour grouper un nombre suffisant de candidats dans certains stages d'athlètes-éducateurs ou de moniteurs.

Je sais que, lorsqu'il s'agit de périodes de stages placées en dehors des vacances annuelles, les athlètes rencontrent trop souvent, de la part de leur entreprise, de grosses difficultés pour obtenir le congé nécessaire. C'est là, à mon avis, un problème sérieux à soulever devant les Services de la Jeunesse et des Sports, par nos Comités régionaux et notre Fédération. Mais beaucoup d'athlètes ont une certaine liberté quant à la prise de leur congé. Il est possible de trouver parmi eux des candidats-stagiaires suffisants pour former les stages de mai, juin ou septembre. Il faut alors reconnaître bien franchement qu'il n'y a pas seulement de l'indifférence, de la négligence de la part des éducateurs actuels, mais trop souvent une volonté marquée de ne pas donner toutes les facilités actuelles de formation technique aux jeunes.

Pourquoi :

1. Par fierté, c'est-à-dire pour pouvoir dire : « c'est moi seul qui l'ai ou les ai formés » ;
2. Par mépris des techniques nouvelles, fruit du travail de jeunes spécialistes ;
3. Par égoïsme, c'est-à-dire pour que les connaissances des jeunes ne dépassent pas celles de l'éducateur en titre.

Je sais que certains constatent avec peine le dépassement de leurs connaissances (acquises surtout par un long travail pratique) par celles de jeunes rapidement acquises au cours des stages ou par l'étude de documents techniques modernes. C'est là un sentiment bien humain, d'autant plus que la jeunesse a une tendance à sous-estimer, pour ne pas dire plus, les réalisations des anciens, des pionniers du mouvement. Il faut pourtant se dire que l'Avenir appartient à la jeunesse et que c'est aux éducateurs sportifs actuels de tout mettre en œuvre pour former cette jeunesse qui assurera l'avenir.

Envoyer des jeunes aux stages d'athlètes-éducateurs, former des moniteurs qui, à leur tour, deviendront des techniciens, des propagandistes, c'est assurer l'avenir de la Société, l'avenir du mouvement haltérophile en France. Faire confiance aux jeunes, voilà la condition première pour créer l'ambiance de la société. Ne pas les dominer, ne pas les écraser par la personnalité même de l'éducateur, mais au contraire les « engager » dans des actions puis, peu à peu, dans des responsabilités au sein de la société, voilà la ligne de conduite, juste et positive de tout éducateur sportif.

L'ambiance résulte de l'action de « Tous ».

Il ne faut pas que l'athlète, le jeune adhérent ait l'impression d'être un simple pion dans la collectivité mais plutôt un rouage qui a son importance dans le fonctionnement général.

L'HALTÉROPHILE

MODERNE

9^e ANNÉE. - N° 98

organe officiel mensuel

DIRECTION - RÉDACTION

ADMINISTRATION

4, rue d'Argenson, PARIS-8^e

Téléphone : Anj. 54-63

Le Numéro..... 40 Fr.

Abonnement :

France 350 Fr.

Étranger 425 Fr.

Clubs affiliés 1.000 Fr.

Chèques Postaux Paris 1304-82.

SPORTIF

Il faut qu'il ait nettement l'impression d'être considéré à sa juste valeur et que tout est mis en œuvre pour que cette valeur augmente et se manifeste. En général, le jeune qui constate l'intérêt, l'attention que l'éducateur lui témoigne, accepte avec fierté des tâches, des responsabilités.

Le jeune, s'il ne veut pas imiter l'ancien dans son comportement, dans ses manières, dans son langage, aime que l'ancien, et par conséquent l'éducateur sportif, le considère comme un homme et c'est en le considérant comme tel que l'éducateur s'en fera un ami d'abord, un collaborateur ensuite.

Avec un ami, un collaborateur, il faut employer un langage simple, direct mais sans dureté.

Lorsque l'éducateur parle d'un adhérent, d'un athlète absent, c'est pour dire tout le bien qu'il pense de lui. S'il s'agit d'une critique juste mais sévère, l'éducateur la fera seulement à l'intéressé, sans chercher à « étaler » le différend, mais plutôt à le réduire en veillant à ce que sa critique soit bien interprétée.

Lorsqu'une mesure, une sanction sévère doit être prise à l'encontre d'un membre, il faut que la décision soit prise à l'unanimité des membres de la société, au cours d'une Assemblée Générale.

Dans ces mêmes assemblées seront également discutés et adoptés les règlements intérieurs de la société, les nominations aux diverses responsabilités, les participations aux compétitions inscrites aux calendriers du Comité régional ou de la Fédération.

Rien, absolument rien ne doit être décidé en petit comité et, à plus forte raison, par un seul dirigeant.

Si toutes ces précautions sont prises, aucun des membres de la société ne peut penser 1° avoir un rôle négatif dans la société ; 2° qu'une décision injuste ait été prise à son égard.

Pour terminer ce chapitre sur la question de l'ambiance de la société, il faut parler des moments de détente, moments indispensables à tout individu, à toute collectivité dont les buts à atteindre demandent une certaine règle de vie, une certaine discipline pour la réussite du programme de travail.

A la société sportive, la jeunesse domine. Il faut donc que des moments de détente trouvent leur place de façon que la jeunesse retrouve sa gaîté naturelle.

Après une séance sérieuse d'entraînement, il est agréable de changer totalement de conversation, de parler d'autre chose.

L'éducateur doit faciliter cette évocation. C'est lui qui doit trouver le moment propice pour placer le mot qui fera rire et ainsi fera oublier la fatigue ou l'inquiétude de l'athlète à la recherche de sa meilleure forme, de sa meilleure performance.

Au cours d'un déplacement pour la participation à une compétition, certains athlètes sont soucieux, irritables. L'éducateur sportif devra alors chercher le dérivatif qui captera l'attention de ces athlètes et ainsi les détendra moralement.

Après un match, les jeunes, d'eux-mêmes, recherchent la distraction. Ils ont besoin de se détendre et il ne faut absolument pas s'y opposer, mais s'intégrer à leur joie, canaliser la détente, de façon qu'elle ne dépasse pas le cadre du raisonnable.

Ainsi, tout en resserrant les liens d'amitié, nous éviterons bien des excès, bien des incidents fâcheux, dont la bonne réputation de la société et des sportifs en général n'a que faire.

Résumons-nous :

L'ambiance d'une société se crée de toute pièce.

L'éducateur sportif qui doit être en même temps un organisateur saura trouver, rassembler tous les éléments matériels qui influenceront heureusement pour la création, l'établissement de l'ambiance propre à la salle d'entraînement.

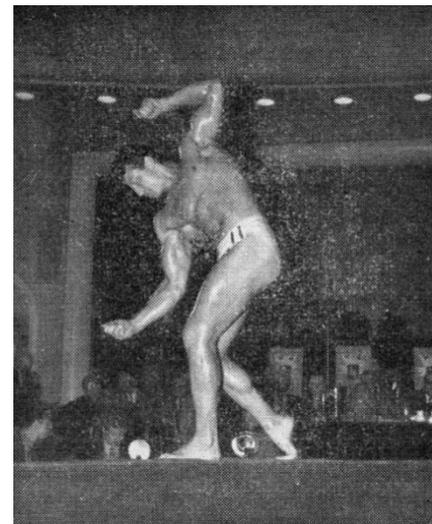
Mais l'élément déterminant de l'ambiance à créer est *l'Homme*, avec son caractère, sa personnalité, ses qualités et ses défauts. L'éducateur sportif ne cherchera pas à uniformiser les caractères, à abolir les personnalités. La chose est irréalisable et toute tentative dans ce sens est inhumaine et utopique.

Si chacun de nous doit garder sa personnalité, il faut quand même se dire que l'homme est un être social. Il est fait pour vivre en collectivité, en société. Il bénéficie du travail, des recherches de tous ceux qui l'ont précédé, de tous ceux qui font la collectivité, la société. A son tour, son travail, ses recherches personnelles contribueront à enrichir la société, la collectivité.

Dans chaque homme, chaque athlète, il est des qualités propres à l'enrichissement de la société. Il faut cultiver, favoriser l'épanouissement de ces qualités. Au même titre que les qualités, les défauts sont des traits du caractère de l'homme. Le caractère de l'homme évolue et se transforme avec l'âge et la formation de l'homme, de l'athlète. Le défaut peut donc, lui aussi, évoluer au point même de se changer en une qualité utile à la collectivité (l'entêtement peut se transformer en ténacité, la fierté, l'orgueil en une simple dignité, etc.). Cette transformation sera d'autant plus réalisable que la formation caractéristique sera rapide et reposera sur des bases solides.

L'ambiance dans une société où la jeunesse domine doit être toute de gaîté, de fraîcheur, de franchise. L'éducateur devra se pénétrer de tous ces principes, de toutes ces qualités, savoir sortir, quand il le faut, des conversations, des discussions de l'enseignement sérieux ; provoquer la détente, la joie ; orienter les conversations banales sur tout ce qui peut intéresser la jeunesse ; connaître et comprendre les aspirations, les besoins des jeunes de façon à les canaliser, à les orienter sur ce qui est juste, beau et progressif. Voilà le rôle ingrat peut-être, mais certainement noble, de l'Éducateur Haltérophile.

M. RABJEAU.



A. TRENTINELLA, dans une pose plastique, au Concours du Plus Bel Athlète du Monde à Roubaix où il se classa 2^e, remportant du même coup le titre de Plus Bel Athlète d'Europe.

Les athlètes dits « internationaux », c'est-à-dire ayant participé à trois matches inter nations, ou au Championnat d'Europe, ou au Championnat du Monde, ou aux Jeux Olympiques, ont droit à une carte spéciale qui leur donne accès aux réunions organisées sous les règlements de la F.F.H.C.

Pour l'obtenir, ils doivent en faire la demande en joignant une photographie, format de la carte d'identité.

MAISON

BOUSSARD & JEANNERET

170, rue du Temple - Paris (3^e) Téléphone : ARC. 37-21

COUPES - BRELOQUES - INSIGNES - MÉDAILLES

OBJETS D'ART

POUR TOUS SPORTS

La Culture Physique

Après le Championnat Haltérophile à Vienne et le Concours du Plus Bel Athlète du monde à Roubaix, nous pensons aux énormes progrès réalisés depuis 1920, date de la création de la F.F.H.C.

La France fut, au départ, à la base de ce qui est aujourd'hui une Fédération internationale de 63 nations. Les règlements techniques sont notre œuvre. Les dirigeants et athlètes français ont fait une large propagande à travers le monde.

La compétition haltérophile de Vienne dépasse en succès tout ce que nous pouvions espérer ; 27 nations y furent représentées par plus de 115 athlètes. Les records olympiques et du monde furent à nouveau pulvérisés (12 records entre les compétitions de Vienne, Leningrad et Lille). L'efficacité technique des gestes est encore améliorée. L'incomparable musculature des champions, leur comportement fait d'une dignité sereine avant l'effort, puis de la suprême énergie, enthousiasme un public de connaisseurs.

Nous pensons avec une joie intime à ces progrès, à cette marche en avant que rien ne peut arrêter, qui se sont effectués à travers l'incompréhension des uns et l'indifférence des autres. L'argumentation pour soutenir la thèse de l'haltérophilie, sport de base, ne manque pas. Les stupides slogans de muscles noués, d'hommes trapus ou ventrus, aux jambes grêles, triste héritage que nous ont légué quelques bateleurs, nous font sourire. Présentons simplement l'équipe Soviétique, l'équipe américaine, l'équipe française... et les autres, et les slogans se volatilisent. Non seulement les muscles de ces hommes sont incomparables en relief, en volume, en tonicité, en souplesse, mais le travail énorme auquel il a fallu qu'ils consentent à fait d'eux des hommes exceptionnels au sens large du terme.

En haltérophilie, en culture physique, un homme est construit pour la vie.

Comme une maison tient plus ou moins longtemps, suivant la qualité des matériaux utilisés pour la fabriquer, l'haltérophile, de frêle, devient fort, et cela pour longtemps. La carrière de nos athlètes n'est pas un bref passage fait, à 45 ans, de souvenirs, ils resteront athlètes jusqu'à un âge très avancé de leur existence.

Haltérophilie et Culture physique ne font qu'un. L'Haltérophilie, qu'hélas on croit réservée à une élite, devrait être un sport de masse, pour le travailleur comme pour l'intellectuel. Quant à la Culture physique, notre Fédération a tenu à en assurer la sauvegarde. En 1949, nous sommes devenus, en effet, de Fédération de Poids et Haltères, Fédération Haltérophile et Culturiste.

Lors du Congrès mondial de Paris en 1950, la thèse de la F.F.H.C. fut acceptée. La F.I.H. devenait F.I.H.C.

L'Haltérophilie n'est pas méconnue, car sa manifestation est constante, mais simplement « boudée ».

La Culture physique, activité groupant des milliers d'individus dans le monde, est autre chose que boudée. En France, en particulier, elle est à l'index du sport et des milieux de l'éducation physique. Elle constitue pourtant un incomparable accumulateur d'énergie. La gamme et la diversité des efforts culturistes devraient servir la cause et les progrès de tous les sportifs. Non il faut qu'il en soit autrement.

Peut-être trouverons-nous dans cet état de fait la cause des défaites sportives de nos couleurs. Il est reconnu que nos hommes ne sont pas battus en technique, mais en préparation physique. Formation de base, puis au service constant des efforts athlétiques, voilà ce que veut être la Culture physique que nous défendons.

Oui, il y a des concours de plus beaux athlètes ! Et alors ? Quelle est la force qui veut arrêter, freiner l'élan des jeunes ? Le courant culturiste existe depuis longtemps ; depuis 1900, et avant, il y a eu des Concours de beauté plastique et il y en aura encore longtemps. Les salles de Culture physique privées sont très nombreuses ; beaucoup sont dirigées par des hommes consciencieux et capables. Elles sont fréquentées par un public qui aime la santé et tient à la conserver. N'est-ce pas là un noble sentiment ? Le respect de son corps, le goût de le développer harmonieusement, de l'entretenir longtemps en parfait état, serait-il critiquable ?

Mais il faut aller au Musée du Louvre ou au Jardin des Tuileries pour juger en un instant du goût profond de nos ancêtres pour la beauté plastique de l'homme. Jamais un champion cycliste frêle ou un pauvre coureur à pied squelettique n'a inspiré un statuaire ou un peintre. L'homme n'est athlète que si, en plus des qualités viriles et morales certaines, il a une quantité de muscles suffisamment bien répartis et développés sur son squelette.

Mais, au fait, citons quelques arguments des détracteurs de la Culture physique :

Le culturiste pur aurait le muscle soufflé et creux ; ses possibilités en rendement athlétique sont nulles, son cœur est hypertrophié ; comme c'est laid de faire la roue, poitrine bombée, devant un essaim de jolies filles ! Quel narcissisme de regarder ses bras et ses épaules puissantes le matin lorsqu'on se rase Cinquante réflexions de ce genre peuvent constituer un programme, nous le savons.

La triste constatation que nous avons faite, c'est qu'à la base de cette mauvaise publicité de la Culture Physique, les responsables étaient ceux-là même qu'elle nourrissait. Il y a eu et il y a encore, des trusts de la Culture physique. La publicité, louable en soi, a fait place aux truquages. « *Les muscles en trente jours* » ont été suivis d'autres choses néfastes.

La position contre l'effort sportif de compétition prise dans certains journaux culturistes, a creusé davantage le fossé. Enfin, pour dire vrai, le milieu culturiste avait besoin d'être assaini.

Voilà la très mauvaise politique menée par ceux qui s'étaient donné pour mission de servir la cause, mais aussi de se remplir les poches. Nous ne parlons pas du professeur qui vit très honnêtement de son métier.

Nous, Fédération amateur, nous possédions dans nos Clubs quantité de magnifiques athlètes participant à des épreuves culturistes sous cette autorité que nous déplorions. Nous avons voulu « sauver » et cela n'est pas un grand mot, la vraie culture physique. Nous avons voulu qu'elle ait sa place au sein du Comité national des Sports et de la Direction générale de la Jeunesse et des Sports. Nous avons voulu qu'elle soit défendue sur le plan amateur. Nous souhaitons et nous travaillons pour grouper, recenser tous ces adeptes au sein de notre Fédération qui n'a d'autre but que de servir la jeunesse française avec désintéressement et amour.

Nous avons voulu codifier les règlements, les épreuves le Concours de plus beaux athlètes, leur donner un sens profondément éducatif.

Nous voulons lutter contre l'exhibitionnisme snob, contre les affairistes de la culture physique. Nous sommes contre les diplômés privés de professeurs ou moniteurs non sanctionnés par examen d'État.

Mais nous sommes pour et avec la culture physique, avec ses milliers d'adeptes, qui ont un bel idéal que l'on ne doit pas ignorer.

Dans tous les pays du monde, il y a des salles de culture physique, il y a des centaines de journaux spécialisés traitant des problèmes culturistes, que ce soit dans les pays nordiques auxquels on accorde le plus grand crédit en matière d'entraînement physique, qu'à Johannesburg, Tokyo ou Bombay, en passant par San Francisco. Rester indifférent ou systématiquement contre un mouvement d'une telle envergure, qui a des racines profondes, nous paraît être une énorme erreur. Aussi, en nous adressant à M. le ministre des Sports, autorité suprême, nous lui demandons de soutenir nos efforts, car nous avons besoin d'être aidés.

R. CHAPUT.

FINALE du CRITÉRIUM NATIONAL HALTÉROPHILE 1955

Le Dimanche 27 Février 1955

à 14 h 30

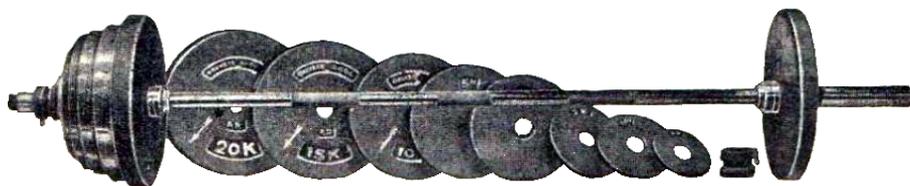
A LA SALLE DES FÊTES DE VILLENROY PRÉS DE MEAUX

Prix des places : 150 et 250 Frs

Les Barres à Disques Haltérophiles et Culturistes des
FONDERIES ROUX, à LYON

... sont les barres des champions !

Fabrication et prix très étudiés



BARRE A DISQUES type « Universelle », N° 1, chargée à 161 kgs.

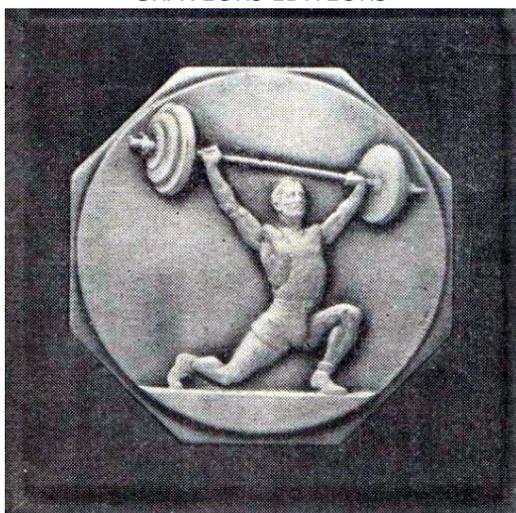
BARRES CULTURISTES et HALTERES COURTS chargeables.

Pour tous renseignements, s'adresser au Comité Haltérophile et Culturiste de Lyonnais,
7, rue Major Martin, à Lyon (Rhône).

LES RÉCOMPENSES
HALTÉROPHILES
PAR

FRAISSE DEMEY

GRAVEURS ÉDITEURS



Documentation sur demande

191, RUE DU TEMPLE – PARIS (3^e)

Archives 58-87

Turbigo 41-75.

34^{ème}

CHAMPIONNAT DE FRANCE

2 Avril 1955 à 15 heures et à 21 heures
AU CINÉMA « LE CAPITOLE » A MONACO

Prix des places de 200 à 600 Fr.

L'Assemblée générale annuelle de la F.F.H.C. aura lieu le
dimanche matin 3 avril, à 9 heures, Salle du Conseil de la
Mairie de Monaco.

Les membres des clubs désireux d'assister à l'assem-
blée générale et au Championnat peuvent obtenir au-
près de la F.F.H.C. un titre de transport donnant droit à
une réduction de 20 % sur le prix du voyage de leur rési-
dence à Monaco et retour.

Dans nos

**COMITÉS
RÉGIONAUX**

COMITE DU POITOU

**Règlement du Challenge
« Coupe de l'Amitié »
(Suite)**

Forfait : 0 point.

ART. 6. - A la fin des rencontres, l'équipe ayant totalisé le plus grand nombre de points a la garde du challenge pour une année. Elle en est responsable.

ART. 7. - Pour les facilités du Calendrier, il pourra être prévu des rencontres à trois équipes (A-B-C) ; le décompte des points pourra être fait de la façon suivante : rencontres A contre B ; A contre C ; B contre C, etc.

ART. 8. - La Coupe de l'Amitié sera attribuée par un arbitre officiel, ou à défaut par un dirigeant régulièrement licencié de la F.F.H.C.

ART. 9. - La feuille d'arbitrage, signée par l'arbitre officiel ou la personne ayant fait fonction d'arbitre et du délégué des deux équipes, sera adressée dans les deux jours au Comité du Poitou.

ART. 10. - La Coupe de l'Amitié sera disputée sur les trois mouvements olympiques suivant les règlements de la F.F. H.C.

ART. 11. - La pesée aura lieu le jour même de l'épreuve.

ART. 12. - La recette restera la propriété de la Société organisatrice de la rencontre qui en disposera suivant les règles de l'amateurisme.

ART. 13. - La Société organisatrice assurera un matériel de barres à disque réglementaire qui, seul, pourra être utilisé au cours de la rencontre.

ART. 14. - En cas de dissolution du Club détenteur du challenge, la Coupe reviendra immédiatement au Comité du Poitou, à charge par ce dernier d'en assurer la remise en compétition.

ART. 15. - La Coupe de l'Amitié ne deviendra la propriété personnelle d'un club qu'après trois victoires consécutives ou non.

ART. 16. - L'engagement d'un club à la Coupe de l'Amitié comporte pour lui l'acceptation sans réserve des présents règlements.

ART. 17. - L'Union Amicale de Cognac décline toute responsabilité quant aux accidents pouvant survenir au cours des preuves.

ART. 18. - Les cas non prévus au présent règlement seront tranchés par le Comité du Poitou.

ART. 19. - Pour la facilité de l'organisation, le Comité du Poitou délègue ses pouvoirs à M. Moreau Robert, 5, rue de Constantine, Cognac, qui organisera la correspondance, les rencontres et classements, après lui en avoir rendu compte.

Les Présidents, Secrétaires et Trésorier des Comités Régionaux désirant recevoir le millésime 1955 de la Carte de Dirigeant Régional sont priés d'adresser au Comité National des Sports, 4, rue d'Argenson à Paris, la somme de 200 Fr. par Carte en en rappelant le Numéro (Compte Ch. P. du C.N.S. : Paris 3281-76).

COMITE ANJOU-BRETAGNE

**LE STAGE DE MONITEUR
HALTÉROPHILE DE PARIS 1954**

Le Secrétaire du Comité Anjou-Bretagne nous transmet l'article paru dans le « Populaire de l'Ouest » de Nantes. Il est signé modestement M. H. Maurice Heurtin, haltérophile de l'A.S. Pompiers de Nantes, reçu Moniteur ou Stage 1954 à l'I.N.S., excellent observateur, a bien servi la cause de notre sport. Nous l'en félicitons et publions volontiers l'article.

De retour du stage passé à l'Institut national des Sports à Vincennes, il est indispensable de faire connaître à tous la façon dont se déroulent ces stages et ce que nous en rapportons.

Huit jours passés à l'I.N.S., dans cette ambiance de camaraderie sportive où chaque sujet de conversation a trait au sport et à la spécialité naturellement, vous enrichissent esprit Sportif, technique, pédagogie et pratique.

A notre arrivée, nous fûmes reçus par le maître d'éducation physique Gustave Pichon, qui nous brossa un rapide tableau des lieux et nous mena à nos chambres respectives... Avant d'avancer plus loin, laissez-moi vous dire que l'I.N.S. est composé de bâtiments séparés par blocs, au style moderne, disposés symétriquement sur des pelouses impeccablement entretenues.

L'intérieur, très moderne également, est on ne peut plus spacieux et confortable ; les chambres claires n'ont rien à voir avec celles d'une caserne ; enfin : mobilier, installations sanitaires, douches, réfectoire, salles de réunions, cinéma, tout est d'une propreté dont rien n'approche. Bref, nous étions là neuf candidats moniteurs de différentes régions de France venus pour perfectionner nos connaissances techniques, pédagogiques, anatomiques ; neuf camarades liés déjà par cette amitié sportive si développée chez les haltérophiles.

(A suivre.) M. H.



GONDOLLO
SURALIMENT DE FORCE

Une nourriture légère
avant l'effort:
GONDOLLO
Le Biscuit de l'homme fort

BISCUITS GONDOLLO, 66-72, rue Vaillant-Couturier à MAISONS-ALFORT



L'HALTÉROPHILE MODERNE

BULLETIN OFFICIEL DE LA FÉDÉRATION FRANÇAISE
HALTÉROPHILE ET CULTURISTE



Fondateur : Jean DAME

SIEGE SOCIAL : 4, rue d'Argenson, Paris (8^e).

Téléph. ANJ. 54_63.

SOMMAIRE



Procès-verbal de la Réunion du Bureau du 7 février 1955.....	2
Lettre ouverte à J. Debuf, par R. Chaput	2
Les demandes de subventions de fonctionnement pour les Clubs	2
Classement Général du Prix Fédéral 1954-1955	3
Classement Général du Critérium National Haltérophile 1955.....	4
La Finale du Concours du Plus Bel Athlète des Provinces Françaises, par R. Chaput.....	5
Résultats Techniques	6
La Finale du Critérium National Haltérophile 1955, par J. Duchesne	7
Résultats Techniques	6
Les Stages 1954, par R. Chaput.....	9
Nos Joies, nos Peines.....	9
Les Problèmes Culturistes, par G. Voiney.....	10
Dans nos Comités Régionaux.....	11



Sur notre cliché :

Roger GERBER et Arthur ROBIN
(Île-de-France),
vainqueurs du Concours
du Plus Bel Athlète
des Provinces Françaises 1955

 Document original : Raymond Lopez

Partie

Officielle

PROCÈS-VERBAL DE LA RÉUNION DU BUREAU DU 7 FÉVRIER 1955

Étaient présents : MM. P. Buisson, H. Clutier, J. Duchesne, L. Morin, R. Poulain, A. Rolet, E. Gouleau.

Assistait à la réunion : M. R. Chaput, Moniteur National.

Présidence de M. Jean Dame, Président de la F.F.H.C.

Le procès-verbal de la précédente réunion est adopté.

Demandes d'affiliations.

Le bureau homologue l'affiliation des Clubs ci-après :

- ✓ N° 3290 - Club des Lutteurs Montalbanais.
- ✓ N° 3291 - Club Athlétique de Préparation Olympique de Limoges.
- ✓ N° 3292 - Club de France haltérophile et Culturiste d'Oujda.
- ✓ N° 3293 - Club Athlétique d'Orsay.

Homologation de records.

Le Bureau homologue comme records de France la performance ci-après :

Poids Lourds Légers : Développé du bras droit : 50 kg par A. Vérane, le 21 janvier 1955, à Alger. - Arbitre : M. Junqua.

Championnat de France.

Le Président donne le compte rendu du récent voyage qu'il a effectué à Monaco pour régler certains détails d'organisation du Championnat de France 1955 et de l'assemblée générale.

Il soumet au Bureau les dispositions arrêtées d'un commun accord avec l'A.S. Monaco, ainsi que le budget des manifestations, dont les chiffres sont approuvés, sauf en ce qui concerne certains chapitres qu'il sera demandé aux organisateurs de bien vouloir réduire.

En ce qui concerne les éliminatoires du Championnat de France, le Bureau décide de donner satisfaction à la demande du Comité des Flandres de les organiser le 6 mars au lieu du 13. M. André Rolet est désigné comme juge unique de ces éliminatoires.

Les arbitres des éliminatoires pour les autres Comités seront désignés au cours de la prochaine réunion. Concours du plus bel athlète de France.

Le Président donne connaissance de l'évolution des pourparlers en ce qui concerne l'organisation du Concours du Plus Bel Athlète de France 1955.

Critérium National Haltérophile.

Il est donné lecture de la liste des athlètes qualifiés pour la finale du Critérium National Haltérophile, qui aura lieu à Meaux, le 27 février prochain.

Trois athlètes sont retenus dans chacune des catégories, sauf dans les Poids Lourds, qui ne comporte que deux qualifiés.

Conformément au règlement, la liste des sélectionnés doit être complétée par un 21^e athlète, lequel doit être choisi pour avoir réalisé les meil-

Haltérophile Moderne n° 99 (03-1955)

leures performances au-dessus des minima exigés dans sa catégorie. A. Piétri, de l'U.S. des Cheminots de Marseille est ainsi désigné.

Comme pour le Prix Fédéral, MM. Poulain et Chaput sont chargés de la liaison avec les athlètes qui arriveront à Meaux samedi après-midi ou dimanche matin.

Match France-Finlande.

Après lecture de la lettre de la Fédération Finlandaise en date du 31 janvier, confirmant la conclusion du match France - Finlande à Helsinki pour le 18 mars prochain, un échange de vues s'engage entre les Membres du Bureau en ce qui concerne la désignation, d'une part, des athlètes devant composer l'Équipe de France, d'autre part, des trois Officiels qui accompagneront l'Équipe.

En ce qui concerne les athlètes, aucune décision définitive ne peut être prise avant la réunion de sélection organisée pour le 12 février, au Gymnase de la Bidassoa à Paris. Par contre, les Officiels sont désignés comme suit : MM. Jean Dame, Poulain et Piou. Au cas où ce dernier serait empêché, il sera fait appel à M. Chaix et, le cas échéant, à M. Vandeputte.

Communications diverses et correspondance.

A la demande du Comité de Tunisie, il est décidé que l'athlète Bastide, actuellement à Paris, participera à la Finale du Prix du Plus Bel Athlète des Provinces Françaises.

- M. Poulain donne connaissance de la consultation qu'a bien voulu donner M. Larroque, Conseiller Juridique du Comité National des Sports, au sujet de la protestation formulée par M. Cayeux auprès de M. le Secrétaire d'État à l'Enseignement Technique, à la Jeunesse et aux Sports concernant les décisions prises à son égard par la F.F.H.C.

Le Bureau décide de porter cette question à l'ordre du jour de la réunion du Comité de Direction qui sera convoqué le samedi 26 février. Une lettre recommandée, avec accusé de réception, sera en outre adressée à M. Cayeux, l'invitant à fournir par écrit, avant le 23 février, au rapporteur désigné, M. Poulain, toutes explications qu'il jugerait utiles, la possibilité lui étant donnée au surplus de présenter ses arguments de défense à la réunion du 26 février, s'il l'estimait nécessaire.

- M. J. Duchesne, Trésorier de la F.F.H.C., tient à mettre ses collègues au courant de la situation financière actuelle de la Fédération. Le solde débiteur, qui était de 115.884 franc au 31 décembre 1953, est passé, au 31 décembre 1954 à 545.924 francs. Il commente les différents chapitres du budget en recettes et dépenses, ainsi que les prévisions pour l'année 1955.

Le Président se fait l'interprète du Bureau pour remercier M. Duchesne ce son exposé clair et précis et le féliciter de s'acquitter d'une façon aussi effective des fonctions qui lui ont été confiées.

- M. Chaput, Moniteur National, tient à informer le Bureau de l'exclusion dont il a été l'objet de la part de la Société Athlétique Montmartroise, à laquelle il appartenait en qualité de Membre actif. Il expose l'irrégularité de la mesure prise à son égard, de même que l'illégalité des assemblées générales du Club dont est issu le Bureau actuel.

Le Comité de l'Île-de-France, à qui il a fait un compte rendu de la question au cours de sa dernière réunion mensuelle, lui a voté une motion de confiance et il souhaiterait connaître l'opinion de la F.F.H.C. sur ce problème.

A l'unanimité, les Membres du Bureau décident de s'associer au vote du Comité de l'Île-de-France

pour manifester sa confiance au Moniteur National, en rappelant au surplus que ses fonctions lui donnent droit d'accès, s'il le désire, dans tous les Clubs affiliés à la F.F.H.C.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 19 h 30.

Le Président, Jean DAME,

LETTRE OUVERTE A JEAN DEBUB

Mon cher Jean,

Il ne faut pas que nous laissions passer le temps sans te féliciter pour ton magnifique record du jeté à 170 kg. Tu deviens d'un seul coup le meilleur performer que nous ayons eu. En effet, huit jours avant que nous t'applaudissions à Meaux, tu as porté l'arraché à deux bras à 130 kg 500, battant de loin tout ce qui a été fait avant toi. J'excepte les performances professionnelles de Charles Rigoulot.

Tu es maintenant à 86 kg de poids de corps et je pense que lorsque tu atteindras les 90 kg tu seras dans la plénitude de tes moyens. Tous nos vœux t'accompagnent et nous savons que tu tireras plus lourd encore.

Tu vis dans un milieu où tu es encouragé au maximum, entouré de Raymond Herbaux et des jeunes que vous formez. Je suis que M. Tilge, votre Président, bien qu'il reste dans l'ombre, suit vos efforts et que vous pouvez compter sur lui ; qu'il trouve en ces quelques lignes le sentiment de notre reconnaissance.

Je souhaite, Jean, que tu restes bien toi-même dans cette progression, que tu continues toujours que tu sortiras grandi de tout ce que tu feras pour l'haltérophilie, tes efforts, dont nous avons besoin, ne seront jamais vains. Je n'ai qu'un regret, c'est que cette magnifique barre de 170 kg fut levée devant une centaine de spectateurs, alors qu'il faut dix ans de travail et d'abnégation pour réussir de si belles choses.

L'effort n'en est que plus noble, plus beau, plus significatif et un jour viendra, l'espère, où ceux qui seront tes émules tireront devant une masse humaine éduquée, dans sa chair et dans son esprit, pour apprécier le spectacle extraordinaire qui lui sera offert.

Bravo, cher Jean, sache que nous attendons encore plus de toi.

Bien amicalement.

R. CHAPUT.

LES DEMANDES DE SUBVENTIONS DE FONCTIONNEMENT POUR LES CLUBS

La Direction Générale des Sports fait connaître que les formulaires de demande de subvention de fonctionnement pour 1955, destinés aux Associations Sportives, pourront être réclamés par les Dirigeants aux Services Départementaux de la Jeunesse et des Sports auxquels ils devront être renvoyés jusqu'au 11, avril, dernier délai.

Seules pourront être reçues les demandes émanant d'Associations déclarées et insérées au Journal Officiel conformément aux dispositions de la loi du 1^{er} juillet 1901 et, en outre, agréées ou en instance d'agrément depuis la Libération.

Classement Général du Prix Fédéral 1954-55

D'APRÈS LES RÉSULTATS DES ÉLIMINATOIRES DISPUTÉES DANS LES COMITES RÉGIONAUX

POIDS COQS (minima 210 k)

1. WAGEMANN (56) U.S. Wittenheim	245, -
2. LARROZE (56) U.S. Stade St-Gaudinois	240, -
3. DUPLAN (507) Stade Ste Barbe Grand Combe	230, -
4. Van Rechem (55,1) A.S. Électricité de Lille	227,500
5. Requena (55,9) J.S. Saladienne	227,500
6. Morielli (56) Club Halt, et Cult, d'Aix	222,500
7. Brun (56) A.S. Montferrandaise	220, -
8. Ravallet (55,6) Stade Municipal de Montrouge	212,500
9. Watier (52,6) U.S. Métro Transports	212,500
10. Schmitt (55,7) Athlétic Club de Sélestat	212,500
11. Richer (55,9) Vigilants de Rennes	212,500
12. Giedinger (56) S.A. Koenigshoffen	212,500
13. Zirnheld (54,3) A.S.P.T.T. de Strasbourg	210, -
14. Achino (55,6) Racing Club de Vichy	210, -
15. Jacob (55,1) A.S.P.O. Midi	210, -
16. Raeri (55,1) Enfants du Devoir d'Oyonnax	210, -
17. Destribats (56) U.S. Bouscataise	210, -
17. Dastugue (56) Haltero Club Montpellier	210, -
18. Lautier (56) A.S. Bédarrides	202,500
19. Boudier (55,2) H.C. Témouchentois	200, -
20. Ruffo (55,5) A.S. Cheminots Sétois	200, -

POIDS PLUMES (minima 230 k)

1. DJOURADO (50,6) S.A. Montmartroise	265, -
2. PLATIER (59,3) Enfants du Devoir d'Oyonnax	262,500
3. ASSIÉ (60) Haltero Club de Montpellier	250, -
4. Marzullo (59) J.S. Saladienne	247,500
5. Geay (59,8) Racing Club de Vichy	247,500
6. Martin (59,8) Athlétic Club Montpellier	245, -
7. Gatti (58,7) A.S. Cheminots de Chaumont	242,500
8. Quiron (59) U.G.A. Péageoise	242,500
9. Marion (59,9) Société de Gymnastique d'Angers	242,500
10. Conteduca (60) Etoile des Sports Montluçon	242,500
10. Minchella (60) A.S. Préfecture de Police	242,500
12. Anseume (59,6) A.S. Gaillon-Aubevoye	240, -
13. Cazaubon (57,5) U.A. Tarbaise	237,500
14. Pouillie (58,7) Union Tourquennoise	237,500
15. Bini (60) U.S. Cheminots Marseillais	237,500
16. Boutet (59,4) U.A. Tarbaise	235, -
17. Lainé (59,6) H.C. Pont-Audemer	235, -
17. Ahrweiler (59,6) U.S. Métro Transports	235, -
19. Sourdin (60) Vigilants de Rennes	235, -
20. Lacrampe (59,3) Les Cigognes	232,500
21. Lapiere (58,5) Sapeurs Pompiers de Lunéville	230, -
22. Langlois (57) H.C. Lovérien	227,500
23. Brakchi (55,9) Ralliement de Mustapha	227,500
24. Lemahieu (59,3) H.C. Lillois	227,500
25. L'Issilour (59,9) A.C. Servannais	227,500
26. Guillemot (59,9) Red Star de Limoges	225, -
27. Bassano (60) Club. Halt, et Cult. Alger	222,500
28. Sandeaux G. (59) A.S. Police Casablanca	220, -
29. Rogier (60) Amicale Saint-Ruf	220, -

POIDS LEGERS (minima 255 k)

1. FARINA (67,1) Racing Club de Vichy	300, -
2. SANCHEZ (65,5) Athlétic Club Montpellier	292,500
3. VALIN (66,8) A.S. Électricité de Lille	282,500
4. Vallet (64,9) Cercle Michelet d'Orléans	280, -
5. Noiriel (66,4) A.S.P.T.T. de Strasbourg	280, -
6. Prabonneau (67,5) Club Olympique Agenais	277,500
6. Ichbia (67,5) S.A. Montmartroise	277,500
8. Maie (67) Club Haltér, et Cult. Algérois	275, -
9. Conil (64,6) A.S. Mantaise	272,500
10. Crespo (66,5) A.S. Police d'Oran	272,500
11. Catanoso (66,6) Olympique Club Khouribga	272,500
12. Veyrune (67) Stade Sainte-barbe	272,500
13. Piétri A. (67,5) U.S. Cheminots Marseille	272,500
14. Benincasa (63,8) Club Halt, et Cult. Algérois	270, -
15. Trouillon (63,9) A.S. Mantaise	270, -
16. Slussareff (64,5) Union Sp. Blidéenne	270, -
17. Lebaele (67,5) Cercle Paul Bert de Rennes	270, -
18. Desplantes (64) A.S. Gaillon-Aubevoye	267,500
19. Varendal (64,7) Cercle Haltérophile Troyen	267,500
20. Brissaud (65,4) Athlétic Club Montpellier	265, -
21. Cerniglia (66,6) Française de Lyon	265, -
22. Wagemann (67,3) U.S. Wittenheim	265, -
23. Quantin (67) U.S. Métro Transports	262,500
24. Gisclon (67,1) U.A. Cognac	262,500
25. Picard 643,6) Stade de la Porte Normande	260, -
26. Magneto (66,4) U.S. Cheminots Marseille	257,500
27. Merlin (67,2) A.S. Lilloise Inter Entreprises	257,500
28. François (67,2) A.S. Gournaisienne	257,500
29. Friedmann (67,5) Sté Haltér, et Cult. Haguenau	257,500
30. Masson (66) U.S. Cheminots Marseille	255, -

31. Ottavi (66,7) Olympique Club Khouribga	255, -
32. Théron (67,4) Académie des Sports Decazeville	255, -
33. Capelle (67,4) Sports Réunis Lille Délivrance	255, -
34. Moretti (64) S.A. Strasbourgeoise	252,500
31. Reynaud (64) A.S. Bédarrides	252,500
36. Geiger (66,3) U.S. Wittenheim	252,500
37. Benamou (67) Concorde d'Oran	252,500
38. Amadiou (65) A.S. Cheminots Nimois	250, -
39. Garcia (65,6) A.S. Cheminots Nimois	250, -
40. Legrand (65,6) U.A. Cognac	250, -
41. Chattas (66,2) Club Halt, et Cult. Marseille	250, -
42. Didot (66,2) Jeunes Niortais	250, -
43. Picaud (66,7) Vannetaise A.C.	250, -
41. Cassignard (66,8) A.C. Montpellier	250, -
45. Oudin (67) Amicale Saint-Ruf	250, -
45. Liefroy (67) A.S. Bédarrides	250, -
45. Vayrou (67) S.C. Dijonnais	250, -
48. Tour (67) Stade Sainte-barbe	250, -
49. Mercier (67,1) A.S. Gournaisienne	250, -
50. Carpentier (67,2) A.S. Tramways Lille	250, -
51. Vanchot (63,5) Sapeurs Pompiers Lunéville	247,500
52. Pellier (65,5) Française de Besançon	247,500
53. Alemany (67) Ralliement de Mustapha	245, -

POIDS MOYENS (minima 270 k)

1. BOISSONNET (74,2) Racing Club de Vichy	312,500
2. SOLER (75) Stade Sainte-barbe Gd. Combe	310, -
3. SENGELIN (73,8) Athlétic Club Sélestat	300, -
4. Uzan (75) Orientale de Tunis	300, -
5. Nicolas (73,2) Union Halluinoise	297,500
6. Martin (73,5) Club Athlétique Nantais	297,500
7. Blanchon (74,1) Red Star de Limoges	297,500
8. Moser (71,3) Cercle Haltérophile Troyen	295, -
9. Ohlmann (71,8) Sté Halt, et Cult. Haguenau	295, -
10. Leens (75) S.A. Montmartroise	295, -
11. Miguères (73) U.S. Cheminots de Marseille	290, -
12. Vincent (71,7) Athlétic Club Montpellier	290, -
13. Pan (72) Amicale Laique de Roanne	287,500
14. Kaddouch (72,5) Pro Patria d'Alger	287,500
15. Govaert (73,1) Haltérophile Club Lillois	287,500
16. Bobineau (73,3) U.A. Cognac	285, -
17. Drujon (73,6) A.S. Tramways de Marseille	285, -
18. Chatalova (73,6) A.S. Tramways de Lille	282,500
19. Gouyette (74,2) U.S. Métro Transports	282,500
20. Maier (69,9) Union Roubaissienne	280, -
21. Heurtin (70,8) AS. Pompiers de Nantes	280, -
22. Courvoisier (72,3) U.S. Arsenal de Ferryville	280, -
23. Cortiana (74,5) Club Halt, et Cult. Marseille	280, -
24. Copin (74,6) La Franc Lyonnaise	280, -
25. Ceccetani (75) Sport Athlétique de Mulhouse	280, -
25. Affre (75) A.S. Bédarrides	280, -
27. Cave 691 A.S. Augustin Normand	277,500
28. Masseboeuf (71,5) Amicale Laique de Roanne	277,500
29. Rega (73,1) A.S. Cheminots Sétois	277,500
29. Douillard (73,1) Sporting Club Ind. Cholet	277,500
31. Richard (73,2) Union Halluinoise	277,500
32. Berland (74) Enfants du Devoir Oyonnax	277,500
33. Hadrys (74,4) Sporting Club Navis	277,500
84. Sallé (74,9) Sports Réunis Lille Délivrance	277,500
35. Prenot (73,5) Athlétic Ring Belfortain	275, -
36. Maerten (73,6) A.S. Électricité de Lille	275, -
37. Benassy (74,5) Club Halt, et Cult. Marseille	275, -
38. Marqué (74,6) Vigilants de Rennes	275, -
39. Michard (74,4) Cercle Paul Bert de Rennes	272,500
40. Lacoste (74,7) A.S. Police Casablanca	272,500
41. Pelaez (74,9) U.A. Tarbaise	272,500
42. Imbach (70) Union Guebwiller	270, -
43. Mikaelian (70,3) Courbevoie Sports	270, -
44. Dondon (72,1) Cercle Haltérophile Troyen	270, -
45. Schiermeyer (74) Athlétic Club Sélestat	270, -
46. Lièvrement (74,5) Club Halt, et Cult. Algérois	270, -
47. Choulot (71,1) Cercle Michelet Orléans	267,500
48. Bergès (73,8) U.A. Tarbaise	267,500
49. Truet (75) Vigilants de Rennes	267,500
50. Martinez (74) S.C. Limoux	265, -
51. Dietsch (75) A.C. Sélestat	265, -
52. Bouscaillou (72,5) U.S. Métro Transports	262,500
53. Berthon (73) A.S.P.O. Tours	262,500
54. Dulas (73,5) A.S.P.O. Midi	262,500
55. Lascor (74) Cercle Cult. Saint-Médard	262,500
58. Gallay (74,9) Club Formation Multisports	262,500
57. Schambourg (75) Vannetaise A.C.	262,500
58. Hauptmann (69,2) Club Sportif de Brumath	260, -
59. Kapp (71,13) S.A. Koenigshoffen	260, -

Haltérophile Moderne n° 99 (03-1955)

60. Delebecque (72,9) Union Halluinoise.....	260, -	19. Roch (81,2) Frontignan A.C.....	290, -
61. Blanchard (74,1) A.S.P.O. Midi.....	260, -	20. Meyer (76,6) S.A. Strasbourgeoise.....	287,500
61. Robert (74,1) Française de Besançon.....	260, -	21. Astolfi (807) C.H. Troyen.....	287,500
63. Klein (75) S.A. Koenigshoffen.....	260, -	22. Carrière (82,2) Sté de Gymn. d'Angers.....	285, -
POIDS MI-LOURDS (minima 290 k)			
1. DEGIOANNINI (79,9) Stade Olymp., de l'Est Nice.....	330, -	23. Ribardiére (73,3) Red Star Limoges.....	282,500
2. DUBRAY (80,6) Union Halluinoise.....	325, -	24. Davezac (82,5) U.S. Bouscataise.....	282,500
3. RAVERAUD (78,1) Culturistes Rochelais.....	320, -	25. Cartier (76,4) A.S.P.T.T. Strasbourg.....	280, -
4. Rouquié (78,6) A.S. Préfecture de Police.....	307,500	26. Lachèze (76,8) Red Star Limoges.....	280, -
5. Sibenaler (78) A.S. Tramways de Lille.....	302,500	27. Laborie (81,3) A.S.P.O. Tours.....	280, -
6. Muckensturm (76) S.A. Koenigshoffen.....	300, -	POIDS LOURDS LEGERS (minima 305 k)	
7. Marical (78,5) H.C. Villerupt.....	300, -	1. BASTIDE (88,2) U.S. Arsenal Ferryville.....	330, -
8. Stresser (79,1) Sté Halt, et Cult. Haguenau.....	300, -	2. VERANE (89) Club Halt, et Cult. Algérois.....	310, -
9. Dorey (81,8) A.C. Chalonnais.....	300, -	3. MALENFERT (87) Club Sportif Est Républicain.....	305, -
10. Gaury (75,8) Culturistes Rochelais.....	297,500	4. Walter (88) Sport Athlétique Mulhouse.....	302,500
11. Debove (76,7) Sports Réunis Lille Délivrance.....	297,500	5. Salvadori (83) Omni Sports Hyérois.....	300, -
12. Hertzog (79) Athlétic Club Sélestat.....	297,500	6. Arlaud (87,5) H.C. Grenoble.....	297,500
13. Commenginger (75,6) Sté Hait, et Cult. Haguenau.....	295, -	7. Proton (85) A.S. Bédarrides.....	295, -
14. Billiet (82) Française de Lyon.....	295, -	POIDS LOURDS (minima 315 k)	
15. Duthilleux (80,5) A.S. Électricité de Lille.....	292,500	1. GOETTELMANN (101) Athlétic Sélestat.....	342,500
16. Javelle (77) Omnium Sp. Saint-Etienne.....	290, -	2. SCHALL (94,4) Sté Halt, et Cult. Haguenau.....	332,500
17. Michon (80,3) Union Mâconnaise.....	290, -	3. PECHEUR (92) Cercle Haltérophile Troyen.....	327,500
18. Muzio (80,6) A.S. Police Casablancaise.....	290, -	4. T. Drion (119,3) Cercle Haltérophile Troyen.....	320, -

Classement Général du Critérium National Haltérophile 1955

D'APRÈS LES RÉSULTATS DES ÉLIMINATOIRES DISPUTES DANS LES COMITES RÉGIONAUX

POIDS COQS (minima 230 k)			
1. MEURAT (53) A.S. Lilloise Inter Entreprise.....	255, -	16. Lebacle (67,5) Cercle Paul Bert Rennes.....	270, -
2. WAGEMANN (55,9) U.S. Wittenheim.....	255, -	18. Prabonneau (67,4) Club Olympique Agenais.....	270, -
3. NIETO (55,6) Club Haltérophile et Cult. Alger.....	250, -	19. Mercier (66,9) A.S. Gournaisienne.....	267,500
4. Bretagne (5,9) S.A. Montmartroise.....	235, -	POIDS MOYENS (minima 300 k.)	
5. Larroze (54,7) U.S. Stade St. Gaudinois.....	232,500	1. GERBER (71,8) A.S. Bourse.....	325, -
6. Ravalet (56) Stade Municipal de Montrouge.....	232,500	2. BOISSONNET (74) Racing Club de Vichy.....	322,500
7. Van Rechem (55,9) A.S. Électricité de Lille.....	230, -	3. SOLER (73,7) Stade Ste Barbe Grand-Combe.....	312,500
8. Lecoq (53,6) Sports Réunis Lille Délivrance.....	222,500	4. Martin (74,2) Club Athlétique Nantais.....	310, -
9. Achino (55,1) Racing Club de Vichy.....	222,500	5. Uzan (74,2) Orientale de Tunis.....	307,500
10. Raieri (55,6) Enfants du Devoir Oyonnax.....	222,500	6. Leens (74,1) S.A. Montmartroise.....	307,500
11. Requena (55,8) Jeunesse Sportive Saladaéenne.....	220, -	7. Sengenlin (74) Athlétic Club Sélestat.....	300, -
POIDS PLUMES (minima 250 k.)			
1. PLATIER (59,2) Enfants du Devoir Oyonnax.....	260, -	8. Bridonneau (70.) Sté de Gymnastique d'Angers.....	297,500
2. DUBOIS (59,9) A.S. Montmartroise.....	260, -	9. Ohlmann (71,6) Sté Halt, et Cult. Haguenau.....	295, -
3. DJOURADO (59,9) S.A. Montmartroise.....	260, -	10. Heurtin (72) A.S. Sapeurs Pompiers de Nantes.....	295, -
4. Levrero (60) Ralliement de Mustapha.....	260, -	11. Drujon (73) U.S. Tramways de Marseille.....	290, -
5. Quiron (59,6) Union Gymnique et Athl. Péageoise.....	250, -	12. Govaert (73,6) Club Haltérophile Lillois.....	290, -
6. Assié (59,8) A.C. Montpellier.....	250, -	13. Robineau (74,1) U.A. Cognac.....	290, -
6. Geay (59,8) Racing Club de Vichy.....	250, -	14. Gaury (74,6) Culturistes Rochelais.....	290, -
8. Sebban (57) U.S. Métro-Transports.....	245, -	15. Maier (70,6) Union Roubaisienne.....	285, -
9. Conteduca (59,7) Etoile des Sports Montluçon.....	245, -	16. Ichbia (70,9) S.A. Montmartroise.....	285, -
10. Marion (60) Société de Gymnastique d'Angers.....	242,500	POIDS MI-LOURDS (minima 315 k.)	
11. Martin (59,7) A.C. Montpellier.....	240, -	1. MANA (82,4) Stade Municipal de Montrouge.....	340, -
POIDS LEGERS (minima 275 k.)			
1. FARINA (67,3) Racing Club de Vichy.....	297,500	2. BOAINS (81) U.S. Métro Transports.....	335, -
2. KLEIN (65) A.S. Jeanne d'Arc Ste-Fontaine.....	295, -	3. RAVERAUD (78,2) Culturistes Rochelais.....	327,500
3. GARCIA (67,5) Club Haltérophile et Cult. Alger.....	295, -	4. Croizé (78,9) Club Haltérophile et Cult, d'Alger.....	317,500
4. PIETRI A. (67,5) U.S. Cheminots de Marseille.....	290, -	5. Vincent (79,6) A.C. Montpellier.....	317,500
5. Noiriel (66,6) A.S.P.T.T. de Strasbourg.....	285, -	6. Plantier (81,4) Gauloise de Vaise.....	307,500
6. Vallet (65,6) Cercle Michelet d'Orléans.....	282,500	POIDS LOURDS LEGERS (minima 325	
7. Trouillon (64,9) A.S. Mantaise.....	280, -	1. COELSCH (89,8) A.C. Sélestat.....	342,500
8. Michaud (35,9) Stade Municipal de Montrouge.....	280, -	2. RENAULT (85,2) Stade de la Porte Normande.....	337,500
9. Brissaud (66) A.C. Montpellier.....	280, -	3. BOUSSION (85,1) Sté de Gymnastique d'Alger.....	332,500
10. Hubail (65) Éducation Phys. Pop. Gervaisienne.....	275, -	4. Vérane (90) Omni Sports Hyérois.....	327,500
11. Picard (67,2) Stade de la Porte Normande.....	275, -	5. Dubray (84) Union Halluinoise.....	320, -
12. Crespo (65,1) A.S. Police d'Oran.....	272,500	6. Jugé (86,9) H.C. Marseille.....	320, -
13. Veyrune (67) Stade Ste Barbe Grand Combe.....	272,500	7. Algénir (88,5) Club Sportif Gondolo.....	320, -
14. Digiaud (67,1) Club Formation Multisports.....	272,500	POIDS LOURDS (minima 335 k.)	
15. Gisclon (67,4) U.A. Cognac.....	270, -	1. VOINEY (98) A.C. Chalonnais.....	350, -
16. Didot (67,5) Les Jeunes Niortais.....	270, -	2. GOETTELMANN (102,5) Athlétic Club Sélestat.....	345, -

LES STAGES D'HALTÉROPHILIE POUR LE 1^{er} SEMESTRE 1955

Dates	Qualité des Stagiaires	But du Stage	Lieu du Stage
Du 2 au 7 mai.	Espoirs Olympiques	Perfectionnement	Institut National des Sports
Du 30 mai au 4 juin	Athlètes et Éducateurs	Formation et Perfectionnement	C.R.E.P.S. de Dinard

Les inscriptions pour le Stage de Dinard seront reçues par la F.F.H.C. jusqu'au 15 mai dernier délai. Les demandes doivent être formulées par les Clubs et transmises par ceux-ci aux Comités Régionaux. Les candidats doivent posséder une licence depuis deux ans au moins.

Les Stagiaires seront remboursés entièrement de leurs frais de voyage et de séjour au C.R.E.P.S. jusqu'à concurrence d'un parcours de 500 kilomètres. Ceux dont le lieu de résidence est situé au-delà de 500 kilomètres peuvent s'inscrire à condition de prendre à leur charge le kilométrage supplémentaire au-delà de 500 kilomètres aller et 500 kilomètres retour.

Les Stages du 2^e semestre nous seront communiqués ultérieurement par la Direction générale des Sports.

La finale du concours du plus bel athlète des Provinces Françaises

Les organisations de la F.F.H.C. cette année, se déroulent à un rythme accéléré. En trois semaines, nous avons assisté à trois finales capitales pour l'avenir du sport haltérophile et culturiste : à Mantes le Prix Fédéral, à Tourcoing le Concours du Plus Bel Athlète des Provinces françaises et à Meaux la finale du Critérium National haltérophile. Les échelons, auxquels sont placées ces épreuves, permettent d'observer les progrès considérables réalisés depuis 5 ans dans la masse de nos pratiquants. Je les considère comme les compétitions les plus importantes de l'année, car elles permettent, non seulement de contrôler notre action, mais aussi de la diriger vers un progrès nouveau. Elles atteignent vraiment la masse et l'élite y sera toujours puisée. Le Concours de Tourcoing se déroula pour la première fois sous le titre clair, harmonieux et évocateur d'histoire de « Plus Bel Athlète des Provinces françaises », titre inspiré par notre ami André Rolet. Seuls 9 comités nous délèguèrent des athlètes, sur 24 affiliés. Je dois déplorer une nouvelle fois cette faiblesse quantitative d'organisations à l'échelon régional, car elle n'est pas du tout à l'image de notre valeur culturiste.

Il existe, dans nos 300 clubs, au moins 300 athlètes susceptibles de se présenter aux éliminatoires d'une telle compétition. Le résultat d'une finale sera toujours un succès avec une vingtaine de concurrents représentant 10 comités. Mais que d'occasions perdues pour notre propagande par ceux qui n'organisent pas, car les athlètes sont là « palpables », qui seraient heureux de compétitionner, ne serait-ce que pour atteindre le titre de « plus bel athlète » de leur province. Que de -saines émulations perdues par l'absentéisme !

L'épreuve de Tourcoing rassembla 17 finalistes, 7 dans la catégorie de taille inférieure à 1 m. 68 et 10 dans la catégorie supérieure.

Malgré un voyage éclair commencé à 7 heures du matin, Gare du Nord à Paris, suivi du retour dans la nuit du dimanche, l'organisation technique et le succès public furent complets, nos athlètes Culturistes ayant accepté, souriants et disciplinés, les exigences imposées par nos faibles crédits.

Le Concours eut lieu Salle Le Fresnoy, sorte d'immense Hall ressemblant au « Vélodrome d'Hiver » sans piste cycliste, divisé en trois salles sans cloisons dans lesquelles les spectateurs peuvent aller à leur aise vers plusieurs loisirs : à gauche, les jeux : ping-pong, billards, etc., au centre, salle de spectacles sportifs avec

ring au centre et banquettes, et à l'autre extrémité, vaste piste de danse, le tout encadré par des échoppes d'où les consommateurs peuvent suivre les spectacles.

Le matin, lorsque nous avons répété, pour nous adapter à la disposition des lieux, nous avons eu une impression de catastrophe dans ce grand vaisseau sonore, vide de peuple ; nous avons craint un instant que notre Concours ne se déroule entre nous, devant des banquettes vides. Le ciel gris, le froid, les rues sans passants avaient, dès l'arrivée, déclenché parmi notre groupe de dirigeants, une psychose d'inquiétude ; car nous savons, pour les vivre tous les jours, nos difficultés financières. Les athlètes eux, plus insoucians, et c'est normal, discutaient allègrement.

L'après-midi pourtant, notre Concours eut lieu devant 2.000 personnes, essiminées parmi toutes les activités attractives, mais qui, dès le défilé de nos athlètes se rendant sur le podium, se précipitèrent au centre de la salle où nous devions évoluer. Pendant une heure et demie, nous devinrent les maîtres spirituels de ces lieux. Il faut apprécier cette sportivité du public nordiste qui sait juger, qui aime tout ce qui est force et efforts physiques, comme aucun autre public de France. La première présentation des concurrents rassemblés autour du ring permit, par une rotation, de présenter les athlètes aux quatre côtés de la salle. Le jury, placé au pied du ring, avait une visibilité parfaite et put observer, peut-être plus longuement que dans d'autres épreuves, cette première phase.

Le classement de chaque tour figurant au Bulletin Fédéral, permet de remarquer que, pour les concurrents de la catégorie inférieure à 1 m. 68, l'ordre du classement pour les trois premiers, est resté inchangé : Gerber, de l'Île-de-France, domina nettement. Ce jeune athlète, déjà haltérophile de valeur, est plein de fougue pour s'entraîner, de plus, il est complet sur le plan athlétique détente, force, souplesse, résistance, cran. Nous espérons de lui une belle carrière. Pendant son séjour à Paris, où il est sous-officier des sports à l'École Militaire, il a été soigné, entraîné et très encouragé par notre ami Clutier qui, dans le sein de l'A.S. Bourse, a su créer un noyau de jeunes. D'ailleurs, depuis de longues années, Clutier a toujours fait émerger de jeunes talents. Darrioux et Gaudillère classés second et troisième, quoique très méritants, furent distancés nettement par Gerber.

Dans la catégorie supérieure à 1 m. 68, Arthur Robin, de l'Île-de-France, culturiste déjà célèbre,

domina de 10 pts 5 le second, Ribardière qui est pourtant un très bel athlète, puissant.

Malgré une évolution en force de qualité, Ribardière ne pouvait inquiéter Robin qui a une musculature parfaite en puissance et en harmonie. Les poses du vainqueur, très étudiées, se succèdent au deuxième passage, avec aisance pendant une minute et demie. Robin fit à peu près 20 présentations différentes, et cela avec un bon sourire, sans fatuité ; il obtint un très beau succès dont nous le félicitons très chaleureusement. Un seul petit conseil, qu'il admet comme très juste, son préliminaire est faible. Dans un Concours où il sera suivi de près, il risquerait d'être battu, s'il n'améliore pas son 3^e passage. Nous avons orienté Robin vers une société de gymnastique parisienne où notre camarade Laisné, Moniteur de gymnastique à l'A.S.P.P. pourra lui apprendre des mouvements au sol, bien enchaînés. Nous conseillons d'ailleurs à tous nos culturistes préparant les concours, de s'adresser dans leur ville à des moniteurs de sociétés de gymnastique, pour mettre au point la 3^e partie qui sans avoir une cotation importante, permet soit de maintenir une belle place acquise, soit de reprendre quelques points. Le public apprécie, toujours la qualité des évolutions qui sont très importantes pour les succès de la cause culturiste.

Le Tunisien Bastide, classé 4^e a perdu beaucoup de points à la présentation des poses et à l'évolution. Ce qui prouve qu'une belle musculature, non mise en valeur dans l'épreuve, ne donne pas obligatoirement une place d'honneur. Bastide a besoin d'apprendre le « métier » culturiste.

Valtat, de Lorraine, se trouve 3^e en fin de compte, à mon avis très légèrement avantage, mais méritant par son application. Valtat d'ailleurs avait été sélectionné lors d'une compétition organisée à Nancy, en public, avec beaucoup de succès. Sa place récompense le Comité qui a su faire un réel effort. Nous avons trouvé Devoldère des Flandres, classé 5^e en gros progrès.

Le succès de notre compétition fut non seulement dû à la qualité d'ensemble des concurrents, mais aussi à la rapidité avec laquelle elle se déroula, sans heurts ni temps morts. Nos culturistes, très attentifs aux consignes et aux ordres venant du micro, ou de M. Poulain, dirigeant chargé de la coordination, permirent cette présentation accélérée, sans saboter toutefois la qualité des présentations individuelles.

Le jury était composé de : M. Jean Dame, Président de la F.F.H.C. ; M. Goharel, Président de la Commission Culturiste ; M. André Rolet, plus bel athlète de France 1935 et M. Ruolt, peintre sculpteur. Cette compétition s'ajoute au palmarès déjà très brillant de nos dirigeants Nordistes à qui nous renouvelons nos félicitations.

R. CHAPUT.

CLASSEMENT DE LA FINALE DU PRIX DU PLUS BEL ATHLÈTE DES PROVINCES FRANÇAISES 1955

Disputée le 13 février 1955, Salle du Fresnoy à Tourcoing.

Nom des concurrents	N° du dossard	comité Régional	Taille	Poids	Nombre de points			Total des 3 tours
					1 ^{er} tour (0 à 20)	2 ^e tour (0 à 10)	3 ^e tour (0 à 5)	
Catégorie jusqu'à 1 m. 68 :								
1. Gerber	4	Île-de-France	1 m. 66	72 k.	69,½	37	18,½	125
2. Darrieux	1	Algérie	1 m. 67	70 k.	63	28,½	16,½	108
3. Gaudillère.....	7	Pyrénées	1 m. 64	72 k.	57	32	11,½	100,½
4. Vernière	5	Limousin	1 m. 62	62 k.	47,½	28	14	89,½
5. Zorzeto	3	Flandres	1 m. 66	70 k.	50,½	24	12	86,½
6. Gascard	6	Lorraine	1 m. 63	63 k.	53	21 ½	10,½	85
7. Hecht.....	2	Alsace	1 m. 65	60 k.	50	20	12	82
Catégorie au-dessus de 1 m. 68 :								
1. Robin.....	13	Île-de-France	1. m. 70	78 k.	74,½	38	14,½	127
2. Ribardière.....	14	Limousin	1. m. 70	77 k.	65,½	32	19	116,½
3. Valtat.....	15	Lorraine	1. m. 76	76 k.	63,½	30	16	109,½
4. Bastide	17	Tunisie	1. m. 77	87 k.	69	28	11	108
5. Devoldère.....	10	Flandres	1. m. 82	39 k.	60,½	28	17	105,½
6. Joly.....	16	Lorraine,	1. m. 78	75 k.	64	28	13,½	105,½
7. Ducamp.....	11	Flandres	1. m.80	80 k.	64	26,½	14,½	105
8. Terrak.....	8	Algérie	1. m. 71	68 k.	57	31	12	100
9. Muckensturm	9	Alsace	1. m. 70	76 k.	55,½	24,½	10	90
10. Salles.....	12	Guyenne	1. m. 73	73k.	51,½	24	10	85,½



FINALE DU CRITÉRIUM NATIONAL HALTÉROPHILE 1955

Disputée le 27 février 1955, Salle des Fêtes de Villenoy (S.-et-O.).

Nom des concurrents	Poids de corps	Club	Développé à 2 bras	Arraché à 2 bras	Épaulé et Jeté à 2 bras	Total
POIDS COQS (minima 230 k.)						
1. MEURAT	55,6	A.S. Lilloise	75, -	80, -	100, -	255, -
2. NIETO	55,7	Club Halt, et Cult. Alger	75, -	75, -	95, -	245, -
POIDS PLUMES (minima 250 k.)						
1. PLATIER.....	59,5	Enf. du Devoir Oyonnax	82,500	80, -	105, -	267,500
2. DJOURADO.....	59,8	S.A. Montmartroise	80, -	82,500	97,500	260, -
3. DUBOIS	60, -	S.A. Montmartroise	75, -	77,500	105, -	257,500
POIDS LÉGERS (minima 275 k.)						
1. FARINA	67,3	R.C. Vichy	90, -	87,500	117,500	295, -
2. KLEIN	64,8	Jeanne d'Arc Ste Fontaine	90, -	87,500	115, -	292,500
3. GARCIA.....	66,5	Club Halt, et Cult. Alger	82,500	90, -	117,500	290, -
N.-Cl. PIETRI Antoine	66,1	U.S. Chem., de Marseille	82,500	90, -	110, -	272,500
POIDS MOYENS (minima 300 k.)						
1. GERBER	71,6	A.S. Bourse	100, -	100, -	127,500	327,500
2. BOISSONNET	73,6	R.C. Vichy	97,500	100, -	127,500	325, -
POIDS MI-LOURDS (minima 315 k.)						
1. MANA.....	80,8	Stade Mun. Montrouge	100, -	105, -	132,500	337,500
N.-Cl. RAVERAUD.....	79,4	Culturistes Rochelais	95, -	87,500	110, -	292,500
POIDS LOURDS-LEGERS (minima 325 k.)						
1. RENAULT	85, -	Stade Porte Norm.	100, -	105, -	135, -	340, -
2. BOUSSION	85, -	Société Gym. Angers	97,500	100, -	130, -	327,500
N.-Cl. COELSCH	88,8	A.C. Sélestat	102,500	100, -	120, -	322,500
POIDS LOURDS (minima 335 k.)						
1. VOINEY.....	98,5	A.C. Chalonnais	105, -	102,500	137,500	345, -
2. GOETTELMANN	102,5	A.C. Sélestat	102,500	105, -	135, -	342,500

LA FINALE DU CRITÉRIUM NATIONAL HALTÉROPHILE 1955

Le succès obtenu, l'an dernier, à Vernon, par la finale du Critérium National Haltérophile nous avait incités à continuer l'expérience de décentralisation et nous avons, cette année, confié à Meaux l'organisation de cette finale. Malheureusement, alors que tout semblait prêt et le succès assuré, les organisateurs ne purent disposer de la salle sur laquelle ils comptaient. Il leur fallut alors parer à cet inconvénient majeur et finalement l'épreuve se disputa dans la salle des fêtes de Villenoy, une petite commune voisine. Le cadre était peut être un peu trop modeste pour une telle épreuve qui est tout de même la plus importante du calendrier fédéral en dehors du Championnat de France et il est probable que beaucoup de Meldiens qui auraient été spectateurs dans leur ville n'ont pas voulu faire le déplacement de Villenoy. La faute n'en incombe nullement aux organisateurs qui ont fait le maximum et que nous devons féliciter pour leur réalisation. Il y avait peu de public, mais un public vibrant, impartial et connaisseur qui fut particulièrement gâté par nos athlètes, car il y eut des performances de choix et des matches spectaculaires, le tout couronné par la chute du record de France toutes catégories de l'épaulé et jeté, battu par notre grand champion Debuf.

Dans les Poids Coqs, il n'y a que deux concurrents : Meurat, de l'AS. Lilloise, Inter-Entreprises et Nieto du Club Haltérophile et Culturiste d'Alger, deux poids coqs naturels, longilignes, à la qualité musculaire remarquable. Tous deux réussissent successivement 70 et 75 kg au développé, mais échouent nettement à 77 k 500. Nieto commence l'arraché à 70, Meurat à 72 k 500, Nieto réussit ensuite 75 et Meurat 77 k 500, Nieto prend alors la même barre et réussit un arraché pénible que les arbitres refusèrent. Meurat arrache ensuite 80 k avec une grande facilité, prenant ainsi 5 k d'avance et une option sur la victoire. Tous deux commencent le jeté à 95 k, réussis très facilement par Meurat, plus difficilement par Nieto. Nieto épaula ensuite 2 fois 100 k sans parvenir à les jeter, alors que Meurat réussit parfaitement cette barre avant d'épauler facilement 105 k qu'il ne peut malheureusement réussir au jeté. Meurat remporte donc la victoire avec le fort beau total de 255 k, total qu'il peut encore améliorer.

C'est un jeune étudiant qui commença la pratique de notre sport au Lycée de Lille sous la direction d'Herbaux et dont les progrès sont remarquables. Il fut champion de France scolaire en 1953 avec le modeste total de 165 k, mais il ne pesait alors que 48 k. L'an dernier il remporta le même titre, totalisant 222 k 500 au poids de 52 k et cette année à 55 k, il remporta le Critérium et s'affirme comme le second de

Marcombe, Champion de France de la catégorie. Après Debarge, vainqueur l'an dernier dans les poids plumes, après Lambert, Goubayon, Singer et bien d'autres, c'est une preuve de plus que le milieu scolaire et universitaire constitue pour nous un réservoir inépuisable qu'il nous faut savoir exploiter. Pensez-y bien, suivez-nous dans nos efforts et vous verrez toutes les satisfactions que vous pourrez en tirer.

Mais revenons au Critérium et à Nieto qui se classe second avec 245 k. Il était 3^e l'an dernier avec 227 k 500 et a donc lui aussi nettement progressé. S'il soigne son jeté qui ne semble pas au point, il peut atteindre et même dépasser 250 k, et se qualifier pour les prochains Championnats de France.

Dans les Poids Plumes, Platier, des Enfants du Devoir d'Oyonnax, affronte Dubois et Djourado, tous deux de la S.A. Montmartroise. C'est Djourado qui commence le développé avec 72 k 500, tandis que Dubois et Platier débutent à 75 k, Djourado réussit ensuite 77 k 500 et Platier 80, mais Dubois échoue sur cette barre qu'il manque encore à son 3^e essai. Djourado passe ensuite 80 k et Platier 82 k 500.

A l'arraché, c'est Dubois qui commence avec 72 k 500, Platier fait 75 et Djourado réussit parfaitement 77 k 500, mais il n'a pas attendu pour redescendre sa barre et c'est essai. Dubois prend la même barre mais esquisse à peine son tirage. Djourado prend des risques et malgré son premier essai passe à 82 k 500 qu'il arrache à la perfection. Platier ne peut réussir cette charge et Djourado tire sur 85 k qu'il termine légèrement en poussé. C'est essai et, à la fin de l'arraché, Platier et Djourado sont à égalité avec 162 k 500 devant Dubois qui semble battu avec 152 k 500.

Djourado commence le jeté à 97 k 500, Dubois et Platier à 100 et tous trois passent à 105 k, Djourado épaula mais manque son jeté, Platier ne réussit même pas l'épaulé alors que Dubois épaula et jette à la perfection et se rapproche. Djourado reprend la même barre, l'épaula encore facilement mais manque encore son jeté et reste à 260 k.

Platier reprend aussi 105 et, dans un bel effort, réussit son essai, totalisant 267 k 500 et s'assurant la première place car Dubois, plus lourd, devrait faire 117 k 500 pour le battre. Il se contente de prendre 110 pour la deuxième place mais échoue nettement.

Platier avait gagné le Prix Fédéral avec 260 k ; il est donc en progrès et tout près de 270, total exigé pour les Championnats de France. Djourado semble aussi fort, mais doit travailler

son jeté, mouvement dans lequel excelle son camarade Dubois, plus faible au développé.

Dans les Poids Légers, il y a quatre concurrents : Farina, du R.C. Vichy, Klein de la Jeanne d'Arc Ste Fontaine, Garcia, du Club Haltérophile et Culturiste d'Alger et Piétri de l'U.S. Cheminots de Marseille, frère de notre international.

Piétri et Garda commencent le développé à 82 k 500, Klein et Farina à 85. Piétri échoue ensuite 2 fois à 87 k 500 tandis que Garcia réussit deux fois cette même barre mais avec un départ un peu trop prononcé que les arbitres ne peuvent accepter. Klein et Farina réussissent 90, mais échouent nettement à 92 k 500, restant à égalité.

C'est Piétri qui commence l'arraché à 80 k, mais, énervé, il manque deux fois cette barre avant de la réussir à son dernier essai. Klein fait 82 k 500, Garcia 85 et Farina 87 k 500, imité aussitôt par Klein. Garcia fait alors 90, mais Klein, qui arrache très bien la même barre, touche du genou. Garcia manque 92 k 500 et Farina essaie 95 k qu'il rate deux fois. Je pense que Farina a commis là une petite faute. Ayant commencé à 87 k 500, il aurait mieux fait de prendre 92 k 500, surtout que Klein avait manqué 90 k. Sa progression de 7 k 500 le laisse à égalité avec son rival qui totalise comme lui 177 k 500 devant Garcia 172 k. 500.

Au jeté, Piétri qui semble un peu plus sûr, réussit successivement 105 et 110, mais échoue à 112 k 500 ; Klein commence à 107 k 500, Garcia et Farina à 112 k 500. Klein réussit lui aussi 112 k 500 et, prudent, prend 115 k qu'il épaula et jette à la perfection, prenant ainsi la tête. Pas pour longtemps, car Farina réussit 117 k 500, imité par Garcia. Farina prend donc la première place mais échoue nettement sur 120 k. Garcia qui est plus léger a encore une petite chance et demande 122 k 500, performance qui lui assurerait la victoire au poids de corps. Dans un très bel effort, la balle arrive à l'épaule, mais le genou touche et c'est essai. Farina conserve la première place avec 295 k devant Klein 292 k 500, Garcia 290 et Piétri 272 k 500.

Farina a gagné le Prix Fédéral avec 297 k 500, il est donc régulier aux environs de 300 k et candidat à la sélection pour le Championnat de France. Klein, qui avait totalisé 270 k au Championnat de France juniors en 1953, comme Farina d'ailleurs, a progressé dans les mêmes proportions et s'affirme lui aussi comme un espoir, de même que Garcia qui n'a été battu que dans le développé.

Dans les Poids Moyens, deux concurrents seulement Gerber, de l'A.S. Bourse, et Boissonnet, du R.C. Vichy Tous deux commencent le développé à 92 k 500, puis réussissent ensuite 97 k 500, mais tandis que Gerber pousse 100 k à la perfection, Boissonnet échoue après un terrible effort qui le laisse vacillant sur le plateau.

A l'arraché, c'est Boissonnet qui commence avec 92 k 500, Gerber prend 95, mais son arraché est mal assuré : il se promène sur le plateau et finalement laisse retomber la barre. Il la reprend au 2^e essai et cette fois réussit magnifiquement. Boissonnet arrache 97 k 500, Gerber prend 100 k, il les arrache très bien mais doit encore rechercher son équilibre, avec succès cette fois. Boissonnet prend la même barre et la réussit également. Gerber a toujours 2 k 500 d'avance.

Maison ALLEN

42, rue Etienne marcel, paris (2^e) – Tél : LOU. 14-19

Fournisseur officiel de la F.F.H.C.

GRAND CHOIX DE SURVÊTEMENTS

ET DE MAILLOTS HALTÉROPHILES

CONDITIONS SPÉCIALES AUX SOCIÉTÉS AFFILIÉES

Les deux hommes commencent l'épaulé et jeté à 122 k 500 avec succès. A 127 k 500, Gerber manque son épaulé, alors que Boissonnet réussit et prend la tête. Gerber reprend la même barre et cette fois épaulé et jette brillamment, reprenant son avance de 2 k 500. Boissonnet a encore un essai et comme il est le plus lourd, il demande 132 k 500. Mais la barre est trop lourde, il échoue et Gerber l'emporte avec 327 k 500 contre 325 à Boissonnet.

Gerber terminait 3^e l'an dernier dans la catégorie des Poids Légers avec 277 k 500. Il a gagné 50 k en un an et c'est un poids moyen qui ne pèse que 71 k 600. Bel athlète, vainqueur du Concours du plus bel Athlète des Provinces Françaises dans la catégorie des petites tailles, possédant à la fois puissance et détente, il doit encore progresser et s'affirmer bientôt comme le successeur de Firmin. Boissonnet a remporté le Prix Fédéral avec 310 k et j'écrivais alors, qu'il valait au moins 320 k. Il totalise aujourd'hui 325 et peut être considéré lui aussi comme un très sérieux espoir.

Dans les Mi-Lourds, deux concurrents également, Mana, du S.M. Montrouge et Raveraud, des Culturistes Rochelais ; c'est Mana qui commence le développé à 92 k 500, Raveraud réussit 95, Mana 97 k 500, Raveraud échoue à 100 k qu'il pousse sur les reins, Mana réussit cette charge et Raveraud échoue à nouveau, poussant toujours trop sur les reins.

Raveraud commence alors l'arraché à 87 k 500 et abandonne les 2 essais suivants, laissant Mana faire cavalier seul. Celui-ci commence l'arraché à 100 k mais tire nettement devant et ne peut tenir sa barre. Il la reprend et l'arrache très bien cette fois avant de réussir 105 k, tirés encore un peu devant. Au jeté, Raveraud fait 100, 105 et 110 et réalise 292 k 500, total inférieur aux minima exigés. Mana commence à 125 k. Il réussit ensuite très bien 132 k. 500 et prend 137 k 500 qu'il ne peut épauler. Il totalise 337 k 500, sans avoir poussé renouvelant ainsi sa victoire car il avait triomphé l'an dernier avec 332 k 500. C'est un très bel athlète, longiligne, qui tire dans un très beau style, surtout au développé, et qui doit encore beaucoup progresser.

Dans les Lourds Légers, il y a trois concurrents Coelsch, de l'A.C. Sélestat, Renault du S.P.N. de Vernon, et Boussion de la Société de Gymnastique d'Angers. Renault et Boussion commencent le développé à 92 k 500,

Coelsch à 97 k 500, Renault et Boussion réussissent aussi 97 k 500 et prennent 100 k ; Renault réussit sa tentative mais Boussion échoue nettement. Coelsch pousse alors 102 k 500 mais manque 105 k malgré un très bel effort. Boussion et Coelsch commencent l'arraché à 95 k, Renault à 100 k. Coelsch réussit à son tour 100 k mais

Boussion échoue, terminant bras fléchis. Il reprend donc la même barre et cette fois réussit un bel arraché. Renault tire alors 105 k. L'arraché est bien mais le genou touche le plateau. Coelsch prend la même barre et échoue nettement. Renault la reprend et fait un très bel arraché qui le place en tête avec 205 k devant Coelsch 202 k 500 et Boussion 197 k 500. Il semble que Coelsch aurait dû prendre 102 k 500, ce qui lui aurait peut-être permis de finir à égalité.

C'est Coelsch qui commence le jeté à 120 k. Boussion commence à 125 k. Coelsch saute alors à 127 k 500 mais échoue 2 fois. Là encore il semble qu'il ait commis une faute en ne passant pas par 125 k car il ne totalise que 322 k 500 et ne peut pas être classé. Renault commence à 130 k, Boussion réussit la même barre. Renault fait 135 k, barre que ne peut réussir Boussion. Renault prend alors 140 k mais échoue. Il remporte la victoire avec 340 k contre 327 k 500 à Boussion.

Renault, ancien gymnaste, ancien Plus Bel Athlète de France, Président du Comité de Normandie, s'était classé 3^e l'an dernier dans la catégorie des mi-lourds, handicapé par l'organisation remarquable qu'il avait assurée à Vernon, avec 320 k. Il a donc progressé et peut encore faire mieux. Boussion, vieil habitué de la compétition, s'était classé 2^e l'an dernier avec 322 k 500. Il progresse peu à peu mais semble assez limité.

Dans les Poids Lourds, deux concurrents : Voiney, de l'A.C. Chalonnais et Goettelmann, de l'A.C. Sélestat. Au développé, Goettelmann commence à 95 k. Voiney à 100 k. Goettelmann réussit à même barre puis 102 k 500, Voiney fait alors 105 k mais échoue nettement à 107 k 500. C'est lui qui commence l'arraché à 95 k. Goettelmann commence à 100. Voiney réussit alors 100 et 102 k 500 et Goettelmann prend 105 k. La barre arrive bien mais il ne peut la tenir et doit la reprendre pour la réussir à son 3^e essai. Les deux hommes sont alors à égalité à 207 k 500. Tous les deux commencent le jeté à 130 et réussissent ensuite 135 k. Voiney épaulé ensuite 137 k 500 et réussit un jeté pénible qu'il finit en développé, ce qui montre sa puissance. Goettelmann, bien que plus lourd, prend la même barre mais il ne peut la réussir. Voiney triomphe donc avec 345 k contre 342 k 500 à Goettelmann.

Voiney est un beau poids tour de 98 k 500, habitué des concours de culture physique, qui avait débuté dans le critérium l'an dernier. Seul poids lourd et inexpérimenté, il n'avait réussi que 312 k 500. Ses progrès sont donc remarquables et il peut encore beaucoup progresser en se spécialisant réellement. Goettelmann est lui aussi un vrai poids lourd de 102 k, âgé seulement de 18 ans, qui vient de remporter le Prix Fédéral avec 332 k 500 Il a donc progressé

de 10 k et je suis de plus en plus persuadé que nous tenons en lui un futur poids lourd de classe internationale.

En résumé, ce Critérium National Haltérophile 1955 a été supérieur au Critérium 1954 qui nous avait pourtant enthousiasmés. Les performances rehaussées par les vainqueurs ont été supérieures dans 5 catégories sur 7, de même que les performances réalisées par les seconds. Meurat, Farina, Gerber, Boissonnet ont réalisé les minima exigés pour les Championnats de France. Nieto, Platier, Klein, Garcia, Mana peuvent les réussir également. Nous avons des espoirs de grande valeur qui sont très jeunes comme Meurat, Platier, Farina, Klein, Gerber, Mana et Goettelmann. Nous pouvons donc regarder l'avenir avec confiance, la relève semble assurée.

Je ne voudrais pas terminer ce compte rendu sans parler de la démonstration effectuée par Debuf. Notre Champion est actuellement dans une forme remarquable et semble capable des plus grands exploits. Au développé, il poussa successivement 112 k 500, 120 et 125 k dans son style habituel qu'on pourrait appeler le style international. Il eut une lampe rouge aux deux premiers essais et deux lampes rouges au 3^e. Je ne voudrais pas agiter à nouveau la question du développé, mais il faudra bien qu'on y trouve un jour une solution raisonnable.

A l'arraché, il réussit successivement 115, 120 et 125 avec une facilité remarquable. Pas d'hésitation, il arrive sur la barre, la saisit et hop la barre est en haut dans un style presque parfait. Combien vaut-il actuellement à l'arraché ? Certainement plus de 130 k.

A l'épaulé et jeté, il commença à 145 k puis fit 155 k avec une aisance qui souleva des cris d'admiration et demanda alors 170 k pour battre son record de France des Lourds Légers et en même temps le record toutes catégories détenu par Ferrari avec 169 k. La barre arrive aux épaules mais il ne peut la tenir. Sentant qu'il pouvait réussir, il fit un nouvel essai. Cette fois, dans un silence de cathédrale, la barre fut épaulée magnifiquement, un temps d'arrêt, une détente, la barre était au bout des bras tendus et Debuf souriait à la victoire sous un tonnerre d'applaudissements.

Jean Debuf pèse maintenant 86 k. Je pense qu'il devrait continuer de tirer dans la catégorie des Lourds-Légers où il n'a nullement besoin de surveiller son poids. Il vaut actuellement 125 + 130 + 170, soit 425 k. Que vaudra-t-il l'an prochain à Melbourne ? Il est difficile de le savoir, mais je suis persuadé qu'il sera encore un des meilleurs représentants du Sport français et où il saura nous faire honneur.

L'haltérophilie a un champion digne d'elle. Bravo et merci Debuf

J. DUCHESNE.



Les abonnés doivent joindre à toute demande de changement d'adresse, la somme de 50 francs.

Réglez votre abonnement dès que vous êtes avisé de son échéance. Vous faciliterez notre tâche. Merci

MAISON

BOUSSARD & JEANNERET

170, rue du Temple - Paris (3^e) Téléphone : ARC. 37-21
COUPES - BRELOQUES - INSIGNES - MÉDAILLES
OBJETS D'ART
POUR TOUS SPORTS

LES STAGES 1954

Pour l'année qui vient de S'écouler, la F.F.H.C. ne peut se plaindre du manque de crédits pour l'organisation de ses stages. Nous avons eu deux stages d'espoirs : l'un à Montpellier, l'autre à l'I.N.S., trois stages interrégionaux Reims, Poitiers et Aix-en-Provence et deux stages de cadres à l'I.N.S. : Moniteurs Haltérophiles et Éducateurs de Culture physique, soit 7 organisations en tout.

La F.F.H.C., se rapproche de plus en plus des consignes de la D.G.S. quant à la sélection des candidats et à l'implantation des stages. En effet, dans les années passées, bien souvent, seul le recrutement massif, sans choix, était employé par beaucoup de Fédérations pour organiser à tout prix, à toutes les dates prévues, des stages à « effectif plein ». Beaucoup d'éléments instruits ont disparu depuis, les deniers de l'État étant ainsi dépensés en pure perte.

Les stages ont toujours été organisés gratuitement, voyage et frais d'hébergement compris, ce qui représente environ 9.000 fr., par stagiaire, sans compter les frais de déplacement du Moniteur National qui dirige le stage.

Toutes ces explications n'ont pour but que d'attirer l'attention des jeunes gens qui s'inscrivent à un stage, par pure fantaisie, histoire de passer 7 jours tranquilles aux frais de l'État. Il est vrai que le rythme de travail qui leur est imposé au stage ne leur permet pas de se moquer du monde, tout au moins pendant leur séjour, mais après, ces plaisantins ont vite oublié l'enseignement reçu, et les promesses qu'ils ont faites. Il y a aussi la catégorie de ceux qui s'inscrivent et qui ne viennent pas au dernier moment, sans prévenir, bien entendu. Ils privent

ainsi d'autres athlètes, sérieux ceux-là, non admis, faute de place, et qu'il n'est plus possible de convoquer lorsque le stage est commencé. Il s'agit là d'incorrection notoire, qui mériterait des sanctions. Je demande à chacun : dirigeant, athlète, de bien penser au travail qui est fait à la F.F.H.C., en sa faveur, à toute la correspondance qui est échangée entre Clubs, Fédérations athlètes, C.R.E.P.S., au sujet des stages. Il n'est pas difficile d'être correct, de prévenir à temps lorsqu'il y a impossibilité absolue de faire honneur à son engagement.

Après cette mise au point, je dois dire toute la satisfaction que j'éprouve avec la majorité des participants à tous nos stages. Il règne, dans notre inonde Haltérophile, un esprit de camaraderie magnifique. La tenue, le calme, le respect d'autrui, qui sont les devises de nos athlètes, nous valent toujours des compliments des Directeurs d'Établissements qui nous reçoivent. Les stages d'Espoirs et de Moniteurs nous donnent beaucoup de satisfaction. Nous espérons cette année obtenir de certains éléments des stages de P.O., des performances intéressantes aux finales du Prix Fédéral du Critérium National et du Championnat de France.

Nous avons actuellement 50 Moniteurs d'Haltérophilie et 11 Éducateurs de Culture physique diplômés par la F.F.H.C. Le passé sportif, le dévouement de chacun d'eux dans leurs nouvelles fonctions sont le plus sûr garant des progrès de notre Fédération.

Le respect des consignes, des travaux organisés et demandés par la F.F.H.C., reposent sur nos moniteurs et nos cadres régionaux. Notre réussite ne peut être que le résultat d'une colla-

boration étroite entre eux et les membres du Comité de Direction fédérale, en bannissant de notre travail tout esprit de chauvinisme ou d'intérêt particulier au bénéfice de notre idéal « l'Haltérophilie et la Culture Physique ».

R. CHAPUT.



Nos joies, nos peines...

Distinction

M. Jean Dame, Président de la F.F.H.C. vient d'être avisé par M. B. Nyberg, Président de la Fédération Internationale Haltérophile et Culturiste, que le Ministre de l'Enseignement venait de lui attribuer la Croix d'Argent du Mérite Sportif Finlandais.

Cette distinction lui a été remise officiellement à Helsinki, à l'occasion de la rencontre du 18 mars.

MARIAGE

M. Raymond Tessier, Président du Versailles Athlétic Club, et Madame, nous font part du mariage de leur fille Jeannine avec le Sergent Guy Dupont.

Nos bien vifs compliments et nos vœux de bonheur aux jeunes époux.

VŒUX DE RÉTABLISSEMENT

Nous présentons à M. Rubin, Président d'Asnières-Sports, en instance de subir une opération chirurgicale, nos vœux bien sincères de prompt et complète guérison.

TITRES SPORTIFS

L'athlète Vidal, du Club Haltérophile Châteleraudais, nouveau venu à l'haltérophilie a été, la saison dernière, finaliste des Championnats de France de Boxe de l'OSSU.



**Additif aux résultats
du Premier Pas Haltérophile 1955
disputé par les athlètes
de « l'Olympique »
à l'Île de la Réunion**

Moins de 20 ans.

Poids Coqs : Georget (52 k) 140 k ; Robert (50 k) 125 k.

Poids Plumes : Barret (59 k) 127 k 500.

Poids Légers : Marlin (62 k) 127 k 500.

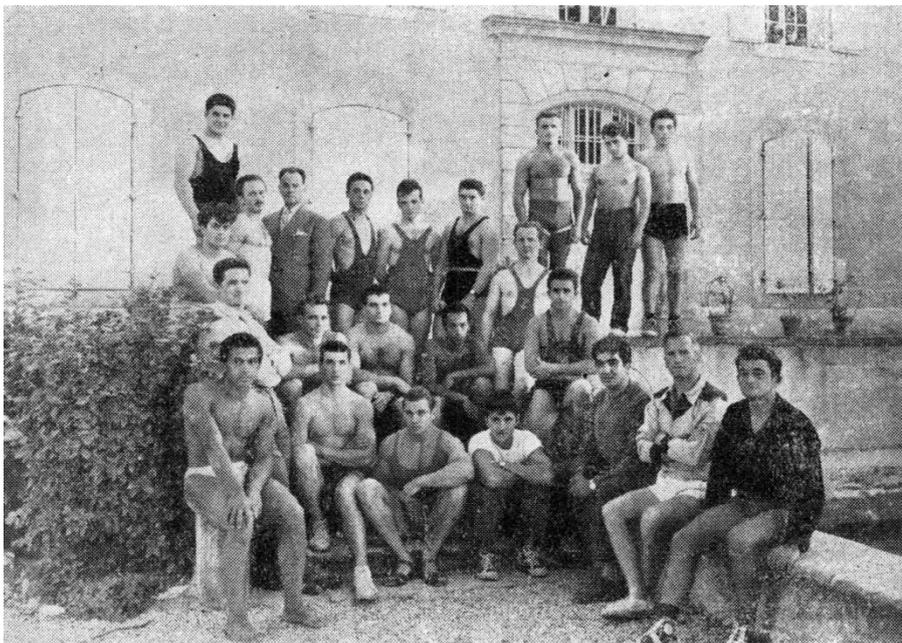
Poids Moyens : Le Toullec (75 k) 147 k 500.

Plus de 20 ans.

Poids Coqs : Estel (49 k) 117 k 500.

Poids Légers : Garçonnet (61 k) 117 k 500.

Poids Moyens : Lefoulon (74 k) 155 k ; Drouet (72 k 9) 140 k ; Couturier (74 k) 132 k 500 ; Gabriel (73 k) 120 k.



Au Stage d'Aix-en-Provence

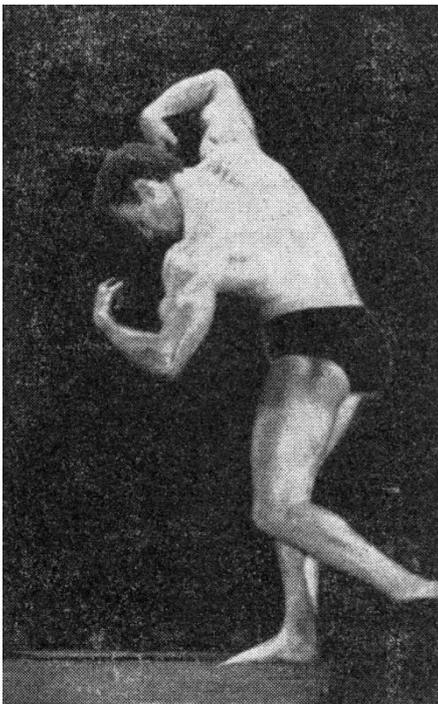
LES PROBLÈMES CULTURISTES

Le Débutant

Chaque moniteur, éducateur et athlète a pu constater qu'en début de saison, c'est-à-dire en septembre - octobre, il enregistrait de nombreuses adhésions à son Club de jeunes gens voulant pratiquer la culture physique athlétique et que, quelques mois après, la salle se vidait pour ne conserver que le groupe habituel de chevronnés et de mordus.

Certes, le nombre des licenciés s'accroît à la Fédération, mais pas dans les proportions gigantesques qu'il devrait. L'expérience nous le confirme. Prenons un exemple :

Dans un Comité régional, le nombre de licenciés pour la saison 1953-1954 serait 280, dont 80 nouvelles licences. A la saison 1954-1955, le nombre des licenciés est de 320, dont 100 nouvelles licences. On a donc 40 licences de plus que l'année dernière, mais 220 seulement ont été renouvelées. Ou sont passés les 60 autres athlètes licenciés?... Et c'est en principe dans les licences nouvelles de l'année 1953-1954 que se trouvent les défections. Cela fait donc une perte de 60 athlètes, ceci sur 10 Comités régionaux seulement et, sur 5 saisons, cela fait 3.000 jeunes qui nous échappent. Chiffre impressionnant, mais encore en-dessous de la vérité.



RIBARDIERE (Limousin),
2^e du Concours des Provinces
Françaises

Pourquoi cette perte de jeunes gens qui sont plus particulièrement débutants ? Parce que le débutant n'est pas guidé judicieusement et, par suite d'un entraînement défectueux, il perd confiance faute de résultats tangibles ; et c'est à vous, éducateurs ou culturistes, qu'en incombe la faute. Dites-vous bien qu'un débutant est plus intéressant qu'un culturiste avancé qui, lui, a déjà le vice de l'entraînement athlétique.

Le débutant doit être suivi et a besoin de se sentir épaulé. Il faut lui montrer que, lorsque l'entraînement est mené correctement et que certaines règles d'hygiène sont observées, les résultats ne tardent pas à récompenser les premiers efforts et ce sont ces résultats, même infimes, qui donneront à votre Club un culturiste fervent, capable d'être dirigé plus tard sur l'Haltérophilie.

Il ne faut pas également pécher par excès et que cette phobie de résultats vous pousse à faire travailler vos jeunes avec des poids trop lourds. En effet, leurs muscles, qui n'ont jamais connu le véritable effort, ne pourraient accomplir ce travail, et même s'ils en étaient capables, ce serait au détriment des organes internes. Donc, un entraînement de dérouillage à séries générales avec haltères légers et même à main libre est indispensable au début. En général, trois mois de cet entraînement suffisent. Évidemment, l'athlète qui continuerait cette méthode ressentirait sans aucun doute les bienfaits de l'exercice et prendrait du poids et de la force ; mais le travail athlétique à poids moyens et à poids lourds et le travail localisé avec la méthode à double progression doit permettre à l'athlète de réaliser des progrès beaucoup plus rapides.

Les gains de poids réalisés pendant ces mois d'adaptation seront dus surtout à l'amélioration des organes de digestion et d'assimilation et de respiration. Pour cela, il est nécessaire de porter toute l'attention sur le travail thoracique et abdominal : la pratique du footing sera le complément indispensable de l'éducation respiratoire. Certes, le gain de poids ne sera pas recherché par tous, et ce sera par des exercices bien compris que nous équilibrerons ces deux résultats opposés. Nous savons qu'un exercice peut provoquer soit l'augmentation soit la diminution du poids de corps d'un athlète, suivant les modes de son application.

Nous ne terminerons pas sans parler de l'aspect psychologique de l'entraînement. Il faut que l'entraînement se passe dans la joie. N'oublions pas qu'un exercice n'est vraiment hygiénique que lorsque l'athlète y prend du plaisir et il n'est pas meilleur tonique ; il joue le rôle d'un excitant qui provoque le dégagement d'une énergie latente, emprisonnée dans les centres nerveux.

(à suivre).

Gilbert VOINEY.

Dans nos

COMITÉS
RÉGIONAUX

PARIS-NORMANDIE

Profitant de l'organisation d'un stage de perfectionnement de deux jours à Vernon, le Comité de Normandie avait demandé une équipe du C.I.F. pour rencontrer la sélection normande le samedi 19 février 1955 en soirée. L'organisation fut parfaite et le succès sportif certain, les deux équipes se valant à 5 k près. Paris s'inclina 2.010 k contre 2.015 k, mais les Normands, coq et plume, étaient des légers et la lutte, dans ces catégories fut par trop inégale pour nos tireurs.

Bretagne (56) 2325 ; Vigouroux (58) 227,5 ; Hubail (65) 272,5 ; Leens (74,7) 312,5 ; Rouquier (77,8) 302,5 ; Algenir (87,4) 317,5 ; Deglaire (87,7) 345 ; Anseaume (61) 232,5 ; Desplantes (64,4) 262,5 ; Picard (69,2) 282,5 ; Cave (69,7) 280 ; Leroy (82,5) 287,5 ; Renault (86) 342,5 ; Witebsky (96) 327,5.

Par rapport à leur valeur, les deux meilleurs parisiens furent Leens qui bat son total et Deglaire.

R. CHAPUT.

COMITE ANJOU-BRETAGNE

Le Stage de Moniteur Haltérophile de Paris 1954 (suite)

Puis vint nous retrouver notre entraîneur national Richard Chaput, qui nous fit comprendre tout de suite ce qu'il attendait du petit noyau rassemblé autour de lui et la façon dont il comptait organiser le stage.

Cette amicale mise au point terminée, nous partîmes vers notre salle d'haltérophilie où nous attendaient barres, plateaux, tableaux et « Arthur » (Arthur est le nom donné au squelette humain qui sert aux leçons d'anatomie).

Pendant une semaine, les cours d'anatomie, de technique et de pédagogie se succédèrent, coupés par les examens. Le soir, après la douche, chacun pouvait de son côté ou bien tous ensemble étudier et faire une mise au point des choses apprises dans la journée.

Ainsi ces stages ne sont pas une simple balade comme on pourrait le croire mais bien un stage de travail où tout est mis en œuvre, où chaque détail est figolé, étudié avec soin, où chaque faute commise est étalée au grand jour et corrigée par le moniteur Chaput afin que rien ne soit laissé dans les ténèbres de l'incompris.

Je voudrais dire beaucoup de choses sur notre entraîneur national, mais ne le puis, sachant fort bien que le battage intempestif de ses qualités ne lui plaît pas, je dirais donc simplement ceci à tous ceux qui passeront par ses mains de lui donner toute leur confiance; de savoir capter la foi communicative qui émane de ses explications, la ...

Les Barres à Disques Haltérophiles et Culturistes des

FONDERIES ROUX, à LYON

... sont les barres des champions !

Fabrication et prix très étudiés



BARRE A DISQUES type « Universelle », N° 1, chargée à 161 kgs.

BARRES CULTURISTES et HALTERES COURTS chargeables.

Pour tous renseignements, s'adresser au Comité Haltérophile et Culturiste de Lyonnais,

7, rue Major Martin, à Lyon (Rhône).



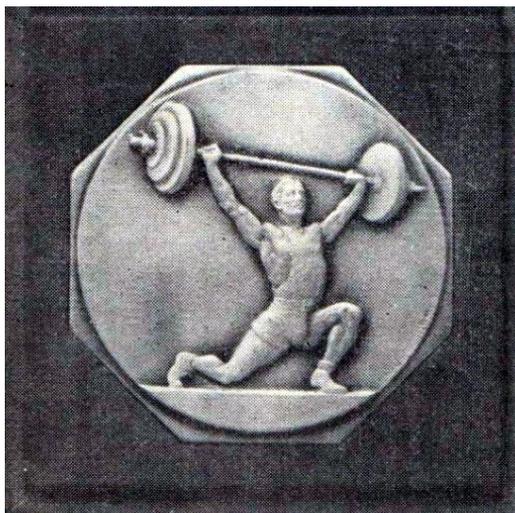
LES RÉCOMPENSES

HALTÉROPHILES

PAR

FRAISSE DEMEY

GRAVEURS ÉDITEURS



Documentation sur demande

191, RUE DU TEMPLE – PARIS (3^e)

Archives 58-87

Turbigo 41-75.

34^{ème}

Championnat de France

placé sous le Haut Patronage de S.A.S. le Prince

Ramier de Monaco

et la Présidence d'Honneur de S.A.S. le Prince Pierre

Président du Comité Olympique Monégasque

le 2 avril 1955, à 15 heures et à 21 heures

AU CINÉMA « LE CAPITOLE » A MONACO

Prix des places de 200 à 600 fr.

L'Assemblée générale annuelle de la F.F.H.C. aura lieu le dimanche matin 3 avril, à 9 heures, Salle du Conseil de la Mairie de Monaco.

Ouverture par M. Ch. Palmaro, Maire de Monaco.

Permanence du Comité d'Organisation : Hôtel du Siècle, avenue de la Gare à Monaco.

... passion ardente de l'haltérophilie qui sait s'arrêter à la frontière du chauvinisme.

Tous les examens passés avec plus ou moins de chance, notre petit groupe se réunit chez M. Jean Dame, président de la Fédération haltérophile pour clôturer par un petit diner cette semaine de bon travail au service du sport et de l'haltérophilie.

La preuve est faite que la Fédération s'occupe de ses jeunes et qu'elle tient à ce qu'ils soient tous avertis du rôle qu'ils doivent tenir dans son sein, afin que notre beau sport acquière la place à laquelle il a droit en France et dans le monde.

M. H.

FLANDRES contre LYONNAIS

Disputé le samedi 19 février 1955, à 19 heures, dans la Salle de l'A.S.L.I.E. à Lille, le match retour qui opposait l'équipe des Flandres à celle du Lyonnais fut, dès les poids Coqs, à l'avantage des nordistes.

Meurat, Champion de France Juniors totalisait 255 kg (75 - 75 - 105), devant Raieri, Champion du Lyonnais, qui réussissait successivement 65 au développé, 70 à l'arrache et 90 kg à l'épaulé jeté, soit 225 kg.

Dans les Poids Plumes, Monnier de Lille avec 280 kg de total (90 - 82,5 - 107,5), portait l'avance du Nord à 40 kg, malgré Platier, Champion de France Juniors qui réussissait le joli total de 270 kg, soit 80 - 80 - 110. Monnier est capable de faire 290 kg ; il marqua de très peu 87,500 à l'arraché et après avoir épaulé aisément 112,500 sa précipitation lui fit rater le jeté.

En Poids Légers, Valin, de Lille battait son propre record totalisant 285 kg devant Tripier de Lyon (262,500) qui conduisit très bien son match, ne ratant qu'un seul essai à l'arraché.

Le match des poids moyens fut le plus équilibré : Gorguet de Lille faisait successivement 85 - 90 (92,500 essai) au développé tandis que Glain ne manquait aucun essai 90 - 95 - 97,500 dans le même mouvement. A l'arraché, les deux athlètes commencèrent à 90 kg, Glain réussissant 95 en seconde barre et 97,500 en troisième ; Gorguet essaya de combler son retard, bien lui en prit puisqu'il réussit magnifiquement 97,500 et 102,500 pour ses seconde et troisième barres. Glain ne réussissant que 115 et 120 au jeté, soit 315 au total, la victoire ne pouvait plus échapper à Gorguet qui fit 120 et 127,500 manquant 130 au troisième essai, qu'il réussit d'ailleurs hors match.

Les 320 kg de total de Gorguet portaient l'avance du Nord à 67 kg 500, et dès lors, la victoire ne pouvait plus nous échapper.

Les Mi-Lourds opposaient Duverger, Champion du Lyonnais, qui a totalisé 310 kg (90 - 95 - 125) à Sibenaler de Lille qui réussit 100 - 95 - 122,500, soit 317 kg 500.

En Lourds Légers, Plantier qui est réellement mi-lourd, totalisa 310 kg (90 - 95 - 125) contre 332,500 à Dubray qui fit successivement 95 - 100 - 102,5 au développé, 92,5 - 97,5 - 100 à l'arraché, 120 - 125 - 130 à l'épaulé jeté. Ne manquant aucune barre, cet athlète fit preuve de réelles qualités de force. Habitant Maubeuge, il est obligé de faire 100 km chaque fois qu'il veut rejoindre sa salle d'entraînement à Halluin et les frais que cela occasionne l'empêchent de faire souvent le déplacement et gêne considérablement toute progression d'entraînement.

En catégorie Lourds, Michon réalisant 297,5 (85 - 92,5 - 120) n'avait aucune chance devant Dochy qui battit son meilleur total, réussissant 115 au développé, 110 à l'arraché et 145 au jeté soit 370 kg, ne manquant qu'un seul essai à 110 à l'arraché.

Les Flandres totalisent donc 2.160 kg, devant le Lyonnais : 1.990 kg.

Au match allé, les Lyonnais battirent les Flandres avec 1.950 kg contre 1.917,500.

Hors match, Jean Debuf avait l'intention de faire une exhibition sans forcer sur les barres lourdes.

Au développé, il fit 105 et en resta là avec 115 en deuxième barre.

A l'arraché, faisant facilement 105 et 115 sentant la bonne forme il demanda 130 kg en

troisième barre et réussit magnifiquement. La barre pesée accusait 130 kg 600, le record de France valable à 130 kg 500 était battu de 3 kg en catégorie Lourd Légers. Cette performance à l'arraché faisait pressentir un exploit à l'épaule jeté. Le public ne fut pas déçu et après avoir fait 140 et 155, Jean Debuf fit charger à 167 kg 500.

Dans un silence total, Jean épaula l'énorme charge avec une aisance apparente qui fit pousser des oh !!!, d'admiration aux spectateurs présents. Le jeté ne parut être qu'une formalité et donna l'impression très nette que ce record ne resterait pas longtemps sans être battu.

La barre fut pesée à 167 kg 800 ; nouveau record de France valable à 167 kg 500 toujours en Lourd Légers, Jean Debuf pesant 88 kg.

Si Jean avait seulement fait un développé de plus avec 120 ou même 125, qu'il fait régulièrement, il totalisait 417 kg 500 à 422 kg 500 alors que son total officiel n'est que de 412 kg 500.

Ces exploits furent l'apothéose de cette belle réunion et l'on peut dire qu'en mettant dans l'équipe des Flandres, Debuf avec 415 kg, et Herbaux avec 370 kg à leurs catégories respectives et Dochy en mi-lourd, le total serait amené à 2.295 kg, performance qu'aucun Comité Régional en France n'est capable, je crois, de réaliser actuellement.

*Le Secrétaire Adjoint
du Comité des Flandres :
CLÈVE Michel.*



GONDOLLO
SURALIMENT DE FORCE

Une nourriture légère
avant l'effort:
GONDOLLO
Le Biscuit de l'homme fort

BISCUITS GONDOLLO, 66-72, rue Vaillant-Couturier à MAISONS-ALFORT



L'HALTÉROPHILE MODERNE

BULLETIN OFFICIEL DE LA FÉDÉRATION FRANÇAISE
HALTÉROPHILE ET CULTURISTE



Fondateur : Jean DAME -

SIEGE SOCIAL : 4, rue d'Argenson, Paris (8^e). -

Téléph. ANJ. 54_63.

SOMMAIRE



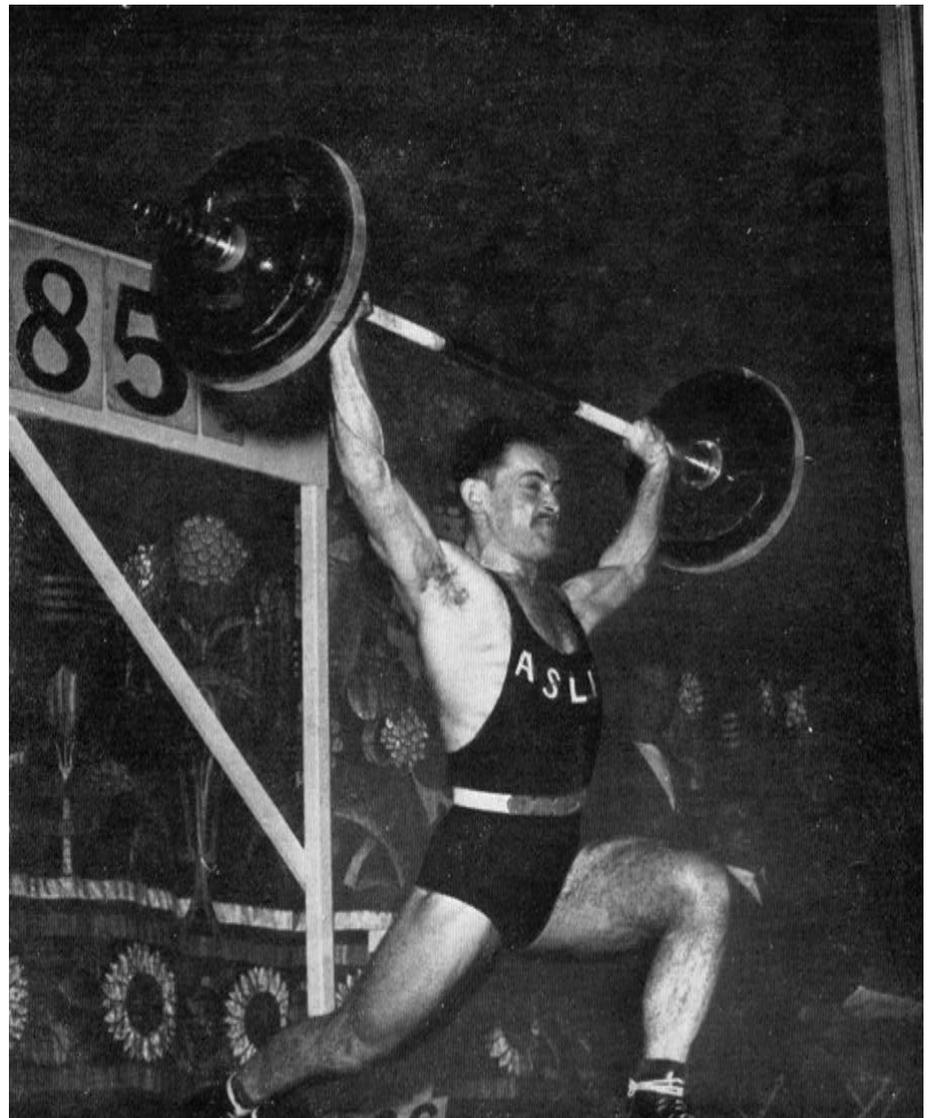
Procès-verbal de l'Assemblée Générale (suite).....	2
Extraits du procès-verbal de la réunion du Comité de Direction du 26 Février 1955	2
Procès-verbal de la Réunion du Bureau du 16 Mars 1955	3
100 ^e N° ! par Jean Dame	4
Avis important.....	4
Le match France-Finlande, par Jean Dame.....	5
Rapport du Secrétaire Général sur l'activité de la F.F.H.C. pendant la saison 53-54.....	6
Résultats techniques du Championnat de France Seniors 1955	8
Nos joies, nos peines	10
Les problèmes Culturistes (suite) par G. Voieny.....	10
Dans nos Comités Régionaux.....	12



Sur notre cliché :

Jean Monier,
Champion de France 1955
Poids Plumes

(Photo Maestri - Monaco)



 Document original : Raymond Lopez

Partie

Officielle

**EXTRAITS
du procès-verbal de la Réunion
du Comité de Direction
du 26 février 1955**

Présents : MM. P. Buisson, L. Chaix, H. Clutier, J. Duchesne, M. Dury, M. Goharel, L. Morin, M. Perquier, R. Poulain, R. Recordon, A. Rolet, E. Gouleau.

Présidence de M. Jean Dame, Président de la F.F.H.C.

Assistait à la réunion : M. R. Chaput, moniteur national.

Excusé : M. Vandeputte.

Le procès-verbal de la précédente réunion est adopté.

Demandes d'affiliation. - Le Comité de Direction homologue l'affiliation des Clubs ci-après :

- ✓ N° 3294 - Raquette Melgorienne.
- ✓ N° 3295 - Union Sportive Cheminots Caennais.

Homologation de Records. - Le Comité de Direction homologue comme records de France les performances ci-dessous :

Poids lourds Légers : Arraché à deux bras : 130 kg 500 ; Épaulé et Jeté à deux bras : 167 kg 500, par J. Debuf, le 19 février 1955, à Lille. - Arbitres : MM. Dumoulin, Messe et Faure.

Championnat de France. - Le Président expose au Comité de Direction une suggestion de M. A. Rolet qui, désigné pour arbitrer les éliminatoires du Championnat de France du Comité des Flandres, à Rosendaël, a constaté les dépenses élevées que son déplacement entraînera pour la F.F.H.C. Il pense que pour cette année ou la situation financière fédérale est nettement déficitaire, le soin de l'arbitrage pourrait être laissé à l'un des arbitres appartenant aux Comités régionaux intéressés.

M. Duchesne constate que si cette proposition était adoptée, elle procurerait évidemment à la F.F.H.C. des économies substantielles, mais il rappelle que le règlement du Championnat de France, qui comporte cette clause d'arbitrage par un juge neutre, a été approuvé par le Comité de Direction et qu'il se doit de l'appliquer puisqu'il a été officiellement publié.

Après un échange de vues, le Président met aux voix la suggestion de M. André Rolet ; elle est adoptée par 7 voix contre 5, étant entendu que la décision de ne pas désigner d'arbitres neutres pour les éliminatoires régionales du Championnat de France ne vaut que pour cette année seulement. Au surplus, la F.F.H.C. devra déléguer un arbitre dans deux ou trois régions ne possédant pas d'Arbitre Fédéral.

En ce qui concerne le Comité des Flandres,

l'arbitre unique sera choisi, par tirage au sort, entre MM. Dumoulin, Vandeputte et Hue.

Protestation de M. Cayeux concernant la décision prise à son égard par le Comité de Direction du 3 juillet 1954. - M. R. Poulain, Rapporteur, donne lecture du rapport qu'il a été chargé d'établir sur cette question.

Il souligne, tout d'abord, qu'il s'est borné à rassembler les éléments qui, à son sens, ont une réelle valeur au regard des statuts et règlements intérieurs de la F.F.H.C.

Exposant ensuite, dans l'ordre chronologique, les différentes étapes de cette affaire, il donne notamment lecture du procès-verbal de la Commission de Discipline relatant les faits reprochés à M. Cayeux et ayant motivé sa convocation devant ladite Commission, puis les faits nouveaux portés à la connaissance de la Commission au cours de sa réunion.

Il rappelle que le Comité Directeur du 8 octobre 1953, adoptant les conclusions de la Commission de Discipline, votait un blâme à l'égard de M. Cayeux, blâme qui ne portait que sur les premiers griefs reprochés et pour lesquels la Commission avait reçu mandat du Comité de Direction. Aucune décision n'était prise sur les faits nouveaux que constituaient notamment les propos diffamatoires tenus par M. Cayeux à l'égard du Président de la F.F.H.C. M. Jean Dame et que M. Cayeux ne contestait pas.

Le Rapporteur donne ensuite de larges extraits d'articles parus dans la presse, à la suite de ces décisions et qui semblent visiblement inspirés par M. Cayeux, lequel avait démissionné de ses fonctions de Trésorier de la F.F.H.C. le 24 novembre 1953.

Puis il relate qu'au cours de la réunion du Comité de Direction qui s'est tenue le 3 juillet 1954, à Biarritz, à l'issue de l'assemblée générale, le Bureau fut amené, sur une question posée par un membre qui n'assistait pas aux précédentes séances, à exposer les motifs de la sanction prise à l'égard de M. Cayeux. Cette décision était signifiée à l'intéressé par lettre du 8 juillet 1954.

Le 7 janvier 1955, M. J. P. Lanet, Secrétaire d'État à l'Enseignement Technique, à la Jeunesse et aux Sports, entretenait une délégation du Bureau fédéral de la protestation formulée auprès de lui par M. Cayeux à l'encontre de la décision du Comité de Direction du 3 juillet 1954. Au cours de sa réunion du 7 février 1955, ledit Bureau décidait de porter cette protestation à l'ordre du jour de la réunion du Comité de Direction d'aujourd'hui. Une lettre, en date du 8 février

1955, recommandée avec accusé de réception, était adressée à M. Cayeux, l'invitant à fournir par écrit, avant le 23 février, toutes explications qu'il jugerait utiles, la possibilité lui étant donnée au surplus de présenter ses arguments de défense à la réunion de ce jour, s'il l'estimait nécessaire.

M. Gouleau, Secrétaire Général, donne alors lecture de la réponse de M. Cayeux, en date du 15 février. Ce dernier expose, notamment, qu'aucun fait nouveau n'étant survenu entre le blâme qui lui a été infligé et la décision de radiation, il n'a pas à fournir d'autres explications que celles déjà données par lui; les rappeler au rapporteur nommé lui paraît, en conséquence, superflu, estime-t-il.

Après lecture de cette lettre, M. Poulain souligne que contrairement à ce qu'allègue M. Cayeux, des faits nouveaux sont intervenus depuis ceux qui ont donné lieu au blâme du 8 Octobre 1954 et antérieurement à la décision du 3 juillet 1954, en particulier, M. Cayeux a tenu des propos diffamatoires à l'égard du Président de la F.F.H.C., démontrant à nouveau son comportement anti-fédéral et, d'autre part, il a continué jusque dans la presse sa campagne anti-fédérale.

Il conclut que si la protestation de M. Cayeux peut, à la rigueur, être valable sur le plan de la procédure, du fait que sa radiation a été prononcée lors de l'examen des « Questions diverses » et sans que cette question ait été mise expressément à l'ordre du jour, elle ne peut l'être sur les faits qui lui sont reprochés, car il a enfreint à plusieurs reprises le Règlement Intérieur de la F.F.H.C. et notamment les articles 11 et 12.

Compte tenu de ce qui précède, le rapporteur considère que la décision de radiation à vie de M. Cayeux, prise par le Comité de Direction, le 3 juillet 1954, à Biarritz, est parfaitement justifiée sur le fond et qu'il appartient au même Comité de Direction, réuni aujourd'hui à cet effet, de confirmer la sanction prononcée le 3 juillet 1954 à l'égard de M. Cayeux.

Le Président propose de passer immédiatement au vote à bulletins secrets, les membres désirant confirmer la radiation à vie de M. Cayeux devant l'exprimer par « Oui », ceux d'un avis contraire devant l'exprimer par « Non ».

M. Chaix désire savoir, au préalable, si le vote émis entraînera la radiation de M. Cayeux avec extension aux Fédérations affiliées au Comité National des Sports. Le Président répond que si une telle proposition était formulée, elle devrait faire l'objet d'un nouveau vote.

Le scrutin est alors ouvert, il donne les résultats suivants :

Maison ALLEN

42, rue Etienne marcel, paris (2^e) – Tél : LOU. 14-19

Fournisseur officiel de la F.F.H.C.
**GRAND CHOIX DE SURVÊTEMENTS
ET DE MAILLOTS HALTÉROPHILES**

CONDITIONS SPÉCIALES AUX SOCIÉTÉS AFFILIÉES

- Nombre de votants : 13 - Majorité absolue : 7.
- Nombre de bulletins : 13 - Nombre de « Oui » : 13.

La radiation à vie de M. Cayeux est ainsi confirmée à l'unanimité.

Sur proposition de MM. Goharel et Rolet, le Comité de Direction est ensuite invité à voter à bulletins secrets sur l'extension de la radiation à vie de M. Cayeux aux Fédérations affiliées au Comité National des Sports.

Le scrutin donne les résultats suivants :

- Nombre de votants : 12 : Majorité absolue : 7.
- Nombre de « Oui » : 8.
- Nombre de « Non » : 4.

L'extension de la radiation à vie de M. Cayeux est donc adoptée par 8 voix contre 4.

En raison des décisions ainsi prises, la vacance d'un siège au sein du Comité de Direction se trouve ainsi confirmée. La nomination à ce siège de M. A. Rousseaux, faite le 3 juillet 1954, à Biarritz, reste de ce fait maintenue.

Match France - Finlande. - Le Président donne connaissance de la réponse de l'athlète Marcombe qui ne peut effectuer le déplacement d'Helsinki. Il est décidé de désigner à sa place le jeune Meurat, de l'AS Lilloise - Inter - Entreprises.

M. Marchal, sélectionné comme Poids Mieux, a du faire la même réponse. Il sera demandé à Dochy sa participation à ce poste.

Vœux à inscrire à l'ordre du jour de l'Assemblée Générale. - Le Secrétaire Général donne lecture des différents vœux présentés par les Clubs pour inscription à l'ordre du jour de l'assemblée générale.

Le Comité de Direction les étudie sommairement et donne son avis sur chacun d'eux.

A l'occasion de l'examen de différents vœux concernant le règlement et l'arbitrage des mouvements, il est décidé, sur proposition de MM. Poulain et Duchesne, qu'une réunion des arbitres aura lieu avant le Championnat de France de Monaco et également une réunion des athlètes participants.

Communications diverses et correspondance. - Il est donné connaissance de la réclamation du Club Gymnastique Français concernant les modifications apportées en dernière heure par le Comité de Tunisie au Challenge du Nombre disputé entre les Clubs dudit Comité.

M. Duchesne est chargé d'étudier le dossier

de cette affaire et de faire connaître son avis au Comité de Direction.

M. Morin désirerait connaître la situation de l'athlète Witabsky, exclu de la finale du Prix Fédéral pour avoir participé à une rencontre haltérophile organisée par un groupement extérieur.

Il est répondu qu'en cas de récurrence, il sera purement et simplement radié de la F.F.H.C. sa non qualification au Prix Fédéral devant être considérée comme un avertissement.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 18 heures.

Le Secrétaire Général :
E. GOULEAU.



**PROCÈS-VERBAL DE LA RÉUNION DU BUREAU
DU 16 MARS 1955**

Présents : MM. P. Buisson, H. Clutier, J. Duchesne, R. Duverger, R. Poulain, A. Rolet, E. Gouleau.

Présidence de M. Jean Dame, Président de la F.F.H.C.

Assistait à la réunion : M. R. Chaput, Moniteur National.

Demandes d'affiliation. - Le Bureau homologue l'affiliation des Clubs ci-après :

- ✓ N° 3296 - Cercle Amical des Mineurs d'Alès ;
- ✓ N° 3297 - Neubourg Athlétic Club.

HOMOLOGATION DE RECORDS.

Poids lourds légers. - Épaulé et Jeté à deux bras : 170 k par J. Debuf, le 27 février 1955, à Villenoy (Set- M.). - Arbitres : MM. Buisson Morin, Pichon. *Développé à deux bras* : 127 k 500. *Total des trois mouvements olympiques* : 415 k (127,500, 127,500, 160) par Jean Debuf, le 6 mars 1955, à Rosendaël. - Arbitres : MM. Dumoulin, Croxo, Vandeputte.

Le Bureau homologue également comme records de France Scolaires et Universitaires trois records qui lui ont été transmis par l'O.S.S.U. en date du 4 mars 1955.

Championnat de France seniors. - Il est donné connaissance de la liste des 23 athlètes qui ont réalisé, dans leurs catégories respectives, les minima imposés pour le Championnat de France Seniors. Ils se répartissent ainsi : 4 Poids Coqs, 3 Plumes, 7 Légers, 7 Moyens, 4 Mi-Lourds, 2 Lourds-Légers, 1 Lourds.

Le Règlement prévoit 6 qualifiés au maximum par catégorie, ce qui donnerait un total de 26 athlètes retenus pour la compétition 1955. M. J. Duchesne propose, par dérogation exceptionnelle, le repêchage des deux athlètes en

excédent dans leur catégorie : Sanchez (Poids Léger) et Boissonnet (Poids Moyen), ce qui complètera le nombre des 28 athlètes autorisés.

Le Bureau donne son accord à l'unanimité, mais insiste sur le caractère exceptionnel de la décision.

En même temps que les athlètes seront prévenus de leur qualification pour le Championnat de France, il leur sera rappelé que la ceinture de compétition ne peut avoir une hauteur supérieure à 10 cm, et qu'il sera procédé par les arbitres à la vérification de celles qui ne paraîtraient pas réglementaires.

Il est ensuite procédé, comme suit, à la désignation des arbitres :

- *Poids Coqs* : MM. Chaix, Parot, Piou.
- *Poids Plumes* : MM. Rocca, Briant, Chizzzo.
- *Poids Légers* : MM. Vandeputte, Perquier, Bosquet.
- *Poids Moyens* : MM. Dumoulin, Lomet, Roussaux.
- *Poids Mi-Lourds* : MM. Buisson, Gourhand, Piou.
- *Poids Lourds Légers et Lourds* : MM. Rolet, Bonneau Rocca.

Les premiers nommés seront Chefs de Plateau.

Le programme des deux séances du Championnat est ainsi établi :

Après-midi : Catégories Coqs, Plumes, Moyens.

Soirée : Catégories Légers, Mi-Lourds, Lourds-Légers, Lourds.

Assemblée Générale. - L'examen des candidatures aux élections pour l'assemblée générale qui se tiendra le 3 avril prochain à Monaco, fait apparaître une omission au chapitre V de l'ordre du jour de ladite assemblée qui a été adressé aux Clubs.

Il est décidé, en conséquence, qu'une lettre rectificative sera adressée par le Secrétariat. Elle rappellera les deux paragraphes omis au chapitre des Élections, à savoir :

- b) des Contrôleurs aux Comptes ;
- c) des Délégués au Comité National des Sports et au Comité Olympique Français.

En conséquence de cette erreur matérielle, la date de clôturé des candidatures sera retardée jusqu'au 24 mars.

Match France - Finlande. - Le Président expose que l'état de la trésorerie ayant obligé la F.F.H.C. à renoncer au déplacement de l'Équipe de France qui devait rencontrer l'Équipe de Finlande à Helsinki en match retour, une intervention pressante a été faite par M. B. Nyberg, Président de la Fédération Finlandaise et de la Fédération Internationale qui, eu égard aux dépenses déjà engagées et aux dispositions prises, insistait pour qu'à défaut de l'Équipe complète, quelques athlètes au moins puissent être opposés aux haltérophiles finlandais. Dans le même temps, M. Gaston Roux, Directeur Général des Sports assurait le Président que les crédits permettant le déplacement de 4 athlètes et 1 officiel seraient accordés à la F.F.H.C. C'est dans ces conditions que furent désignés :

MAISON

BOUSSARD & JEANNERET

170, rue du Temple - Paris (3^e) Téléphone : ARC. 37-21
COUPES - BRELOQUES - INSIGNES - MÉDAILLES

**OBJETS D'ART
POUR TOUS SPORTS**

Piéri (Poids Léger), Firmin (Poids Moyen), Debuf (Poids Lourd Léger), Herbaux (Poids Lourd) ; cette rencontre fractionnée avec les athlètes finlandais se termina par un match nul : 2 victoires à 2.

Le Président signale que les deux Officiels qui avaient été désignés pour accompagner l'Équipe de France à Helsinki : MM. Poulain et Piou et qui n'ont pu s'y rendre devront opter pour une des prochaines manifestations internationales : Jeux Méditerranéens à Barcelone ou Championnat du Monde à Munich.

Match France - Allemagne - Le Président ayant obtenu de la Direction Générale des Sports l'assurance qu'une subvention exceptionnelle sera octroyée à la F.F.H.C. pour le match France-Allemagne qui aura lieu à Trêves, le 30 avril prochain, les athlètes sélectionnés pour le Championnat de France seront prévenus que la compétition nationale servira de sélection pour cette rencontre internationale.

Communications diverses et correspondance. - Lecture d'une lettre de M. Gazeau, Président de l'Athlétic Club Trélazéen, transmise avec avis favorable par le Comité Anjou-Bretagne et demandant de rapporter la décision de radiation prise à l'égard de l'athlète Pinocheau, le 8 janvier 1953, par le Bureau Fédéral.

Après un échange de vues, il est décidé de donner satisfaction à la requête présentée par l'Athlétic Club Trélazéen et, à l'unanimité, le Bureau prononce la réintégration de l'haltérophile Pinocheau à la F.F.H.C.

- Lettre de la Fédération Sportive et Gymnique du Travail concernant l'étude d'un protocole d'accord avec la F.F.H.C.

Cette question ayant été examinée à plusieurs reprises, le Bureau décide, en l'absence de faits nouveaux, le maintien du statu quo.

- Lettre du Comité d'Algérie concernant la candidature, au titre d'Arbitre fédéral, de trois Dirigeants du Comité d'Oranie.

Il sera demandé au Comité d'Algérie de transmettre à la F.F.H.C. un procès-verbal signé des trois arbitres chargés de faire passer les épreuves de l'examen aux candidats en cause. Le Bureau fédéral pourra ainsi, le cas échéant, procéder à l'homologation de la nomination des dits candidats.

- M. Duchesne donne lecture du rapport qu'il a établi après étude de la réclamation du Club Gymnastique Français de Tunis concernant le déroulement du Challenge du nombre entre les Clubs Tunisiens.

Avant d'établir des conclusions définitives, il sera demandé au Comité de Tunisie, mis en cause par le Club Gymnastique Français, son point de vue sur la question.

- M. Duchesne fait connaître au Bureau les résultats obtenus dans le domaine scolaire et universitaire et les progrès réalisés, aussi bien en technique que du point de vue participants. C'est ainsi que 200 athlètes ont participé aux Championnats d'Académie, parmi lesquels 24 ont été retenus pour le Championnat de France Scolaire et Universitaire qui aura lieu le 5 avril prochain à Aix-en-Provence.

Le Président se fait l'interprète du Bureau pour féliciter les Membres des Commissions Mixtes régionales et nationale de leur travail et de leurs efforts.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 20 heures.

Le Secrétaire Général :
E. Gouleau.

100^e NUMÉRO

Cette publication d'avril 1955 marque un double événement puisqu'en même temps qu'elle porte le numéro 100, elle inaugure la 10^e année de parution de notre Bulletin Fédéral.

Belle réussite d'une tentative que certains esprits chagrins vouaient à l'échec et qui affirme de mois en mois sa croissance et sa vitalité.

Pouvons-nous être fiers de notre œuvre ? Je le pense. Il n'est que de comparer les premiers numéros de « *L'Haltérophile Moderne* » pour se rendre compte des améliorations, des embellissements même qui lui ont été apportés.

Il vous appartient d'ailleurs à tous, Dirigeants, Athlètes, Lecteurs et Amis, de le rendre encore plus vivant, plus documenté, voire plus luxueux, d'une part en nous fournissant les articles et les informations susceptibles d'y être publiés, d'autre part en intensifiant la propagande qui augmentera le nombre de nos abonnés.

A l'œuvre donc, mes chers Amis, et souhaitons longue vie à « *L'Haltérophile Moderne* ».

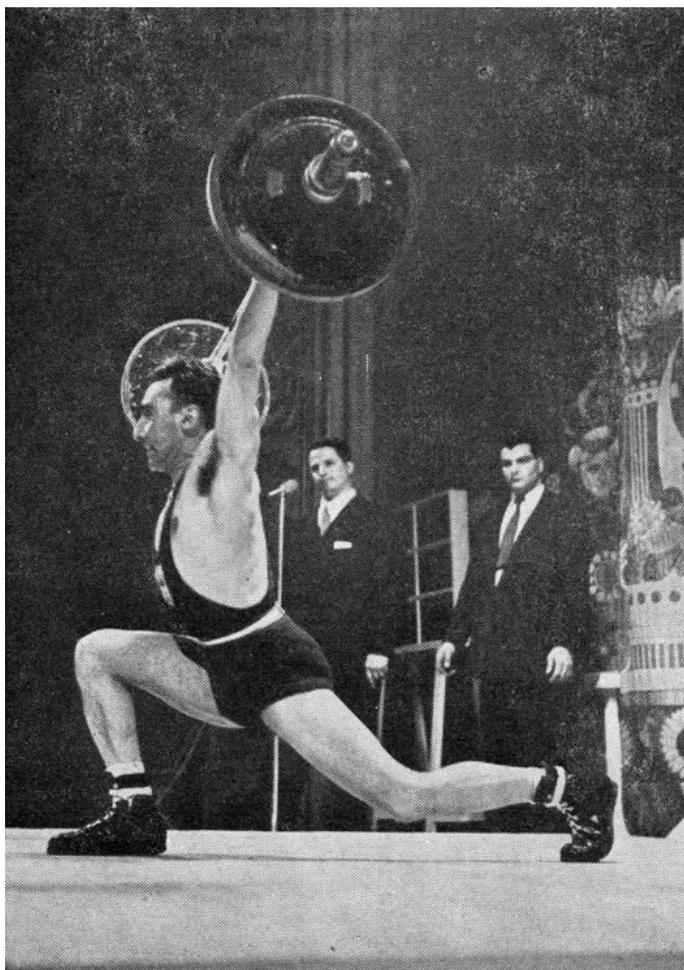
Le Président :
Jean DAME.

AVIS IMPORTANT

La Finale du Concours du Plus Bel Athlète de France aura lieu le samedi 16 juillet 1955, en soirée, à Nancy.

Le Règlement de l'épreuve paraîtra dans le prochain numéro, mais nos clubs et nos Comités Régionaux peuvent d'ores et déjà se référer à celui de 1954 (N° 88 - mars 1954) qui n'a subi que de faibles modifications.

Les Éliminatoires régionales devront se disputer entre le 1^{er} et le 20 juin et les résultats nous parvenir pour le 22 au plus tard.



Marc Marcombe, Champion de France 1955 Poids Coqs.

(Photo Maestri - Monaco)

Le match **FRANCE-FINLANDE**

Une fraction de l'Équipe de France, composée de Piétri (Poids Léger), Firmin (Poids Moyen), Debuf (Poids Lourd Léger) et Herbaux (Poids Lourd) prit le départ pour Helsinki le jeudi 17 mars, à 17 heures et arriva dans la capitale de la Finlande, le soir même, à minuit quarante-cinq, via Copenhague et Stockholm.

A notre descente d'avion, M. B. Nyberg, Président de la Fédération Finlandaise et de la Fédération Internationale nous attendait en compagnie de son Secrétaire Général, notre ami Oesch.

Des voitures nous transportèrent à l'hôtel Klaus Kurki, où un dîner était servi ; puis, nous gagnâmes nos chambres, fort confortables, pour y prendre le repos nécessaire.

Le lendemain 18 mars, jour de la rencontre, nous déjeunâmes assez tard ; puis ce fut le départ pour la pesée, simplifiée du fait que tout le monde était au poids.



Le match commença à 19 heures, après la présentation des Équipes avec drapeaux, et exécution des hymnes nationaux.

Dans la catégorie des Poids Légers, nous eûmes la surprise très agréable de revoir le jeune Mikko Hakka en très grand progrès ; il réalisa 337 kg 500 (102,500 - 105, - 130). Notre compatriote Piétri aurait pu mieux faire : son total de 312 kg 500 (95 - 97,500 - 120) ne donne pas le reflet de ses possibilités ; néanmoins, quelle que soit sa forme, il était battu.

Georges Firmin prit à son tour possession du plateau et réalisa 365 kgs (112,500 - 112,500 - 140). Avec cet athlète, on ne peut guère craindre une surprise désagréable ; c'est un homme de compétition ; il se présente décidé à faire une performance et, neuf fois sur dix, il réussit. Quant à Nieminen (102,500 - 102,500 - 120) total : 325 kg, c'est un jeune qui promet.

Vint ensuite notre champion Jean Debuf, en qui nous plaçons nos meilleurs espoirs pour les Jeux de 1956. Tout de suite, même sans avoir tiré, il en impose et après l'exécution de quelques mouvements, les spectateurs attendent son tour avec impatience pour l'admirer, tant il

est, à la fois, élégant et mordant. Talonné par le poids Lourd Eino Makinen — les deux catégories tiraient ensemble — il mena son match pour gagner, non seulement contre son adversaire direct Kinanen, un jeune athlète d'avenir qui réalisa 360 kg (110 - 110 - 140) mais aussi et surtout contre le Champion Makinen, bel haltérophile de 1 m. 90 pesant plus de 100 kg, en progrès constants.

Au cours de ce match, Debuf battit le record de France sur le total olympique (122,5 - 127,5 - 167,5) 417 kg. 500.

Quant à Herbaux, il fut lui-même, réalisant 372 kg 500 (120 - 112,5 - 140). Son travail consciencieux doit lui permettre de faire mieux encore.

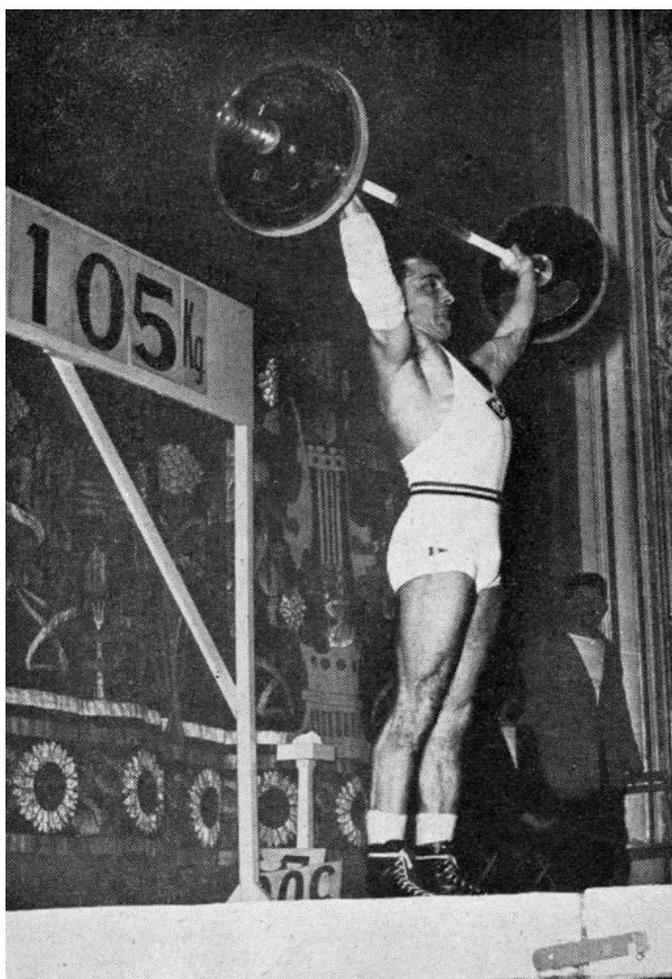
En résumé, très belle réunion, qui se déroula dans la salle même où se disputèrent les épreuves haltérophiles des Jeux et qui fut suivie par un public connaisseur et sportif.

Le soir — ou plutôt tard dans la nuit — tous les officiels et athlètes se retrouvèrent au banquet de clôture au cours duquel furent remises les récompenses, après les discours d'usage. Ambiance très amicale et très agréable. Notre Moniteur National Chaput ne fut pas oublié et reçut, par mon intermédiaire, les félicitations des organisateurs pour les conseils éclairés qu'il prodigua aux athlètes finlandais lors de sa tournée en Finlande.

Notre Délégation reprit l'avion le dimanche 20 et atterrit au Bourget à 13 h. 56.

Qu'il nous soit permis, en terminant, d'exprimer le regret que le manque de crédits nous ait empêché de remplir pleinement nos engagements envers la Fédération Finlandaise à qui nous n'avons pu déléguer qu'une Équipe fractionnée, alors que toutes dispositions étaient prises à Helsinki pour le match retour opposant les athlètes représentatifs des deux Nations. Rendons hommage à la sportive compréhension de nos amis qui ne nous ont pas tenu rigueur de ce contretemps indépendant de notre volonté et qui nous ont promis la visite en France de l'Équipe de Finlande en Avril 1956.

Jean DAME.



Georges Firmin, Champion de France 1955 Poids Moyens.

(Photo Maestri - Monaco)

Par suite d'un retard de transmission, l'article de M. Julien Duchesne sur le Championnat de France 1955 ne sera publié que dans le numéro de mai.

Nous nous en excusons auprès de nos lecteurs.

Rapport du-Secrétaire Général sur l'activité de la F.F.H.C. pendant la saison 1953-54

Messieurs et chers Camarades,

L'assemblée générale qui s'est tenue en 1954 à Biarritz nous fit oublier, par son joli cadre, qu'elle ne serait pas suivie du Championnat de France.

Cette année, nous sommes comblés ! S.A.S. le Prince Rainier, entouré d'une phalange d'éminents collaborateurs épris de sport, nous offre la Principauté comme siège de nos ébats et de notre compétition nationale, il nous faut apprécier le privilège qui nous est accordé d'être rassemblés à Monaco, tandis que des millions d'êtres humains, dont le rêve est d'y passer quelques jours, ne pourront peut-être jamais le réaliser.

Je ne me risquerai pas à chanter le charme de ce pays de rêve les plus grands poètes l'ont fait avant moi ! Ce trop court séjour dans ce lieu enchanteur constituera pour beaucoup d'entre nous, une belle récompense d'une année de travail dévoué à la cause Haltéro-culturiste et je suis bien sûr que l'attrait de ce voyage a incité nos athlètes à redoubler leurs efforts, dans l'espoir de compter parmi les privilégiés admis à l'honneur de disputer à Monaco le 34^e Championnat de France.

L'activité de la F.F.H.C., aussi bien au sein du Bureau à qui vous accordez votre confiance, que dans nos Comités Régionaux, poursuit sa courbe ascendante et nous ferons en sorte qu'elle ne fléchisse jamais. L'effectif de nos Clubs progresse et le chiffre de nos licences augmente constamment ; il a doublé en l'espace de six années. Les noms des athlètes participant aux éliminatoires de nos compétitions à classement national s'inscrivent en longues listes dans les colonnes de notre Bulletin Fédéral et le niveau moyen des performances atteint des chiffres dont nous n'aurions osé parler il y a à peine dix ans.

La classification de nos Comités, suivant le nombre des associations groupées sur leur territoire, fait apparaître un ordre de grandeur qu'on ne peut absolument assimiler à un classement car les facteurs : activité, nombre de licenciés, nombre de compétiteurs doivent intervenir au même titre que le facteur quantité. Le Comité de l'Île-de-France s'inscrit toujours et largement en tête, suivi, comme l'an dernier, du Comité des Flandres, puis du Comité Anjou Bretagne. En 4^e position, le Comité du Languedoc a pris la place du Comité du Lyonnais, celui-ci partageant la 5^e place avec le Comité de Provence. Viennent ensuite le Comité d'Alsace,

le Comité de Normandie, puis, groupés les Comités de Guyenne, du Maroc, des Pyrénées et de Tunisie ; les Comités d'Algérie, de Bourgogne-Franche-Comté, de Lorraine et du Poitou ; le Comité de l'Orléanais ; le Comité d'Oranie ; le Comité de Côte Basque ; les Comités du Limousin et d'A.E.F., ainsi que Madagascar.

Qu'il me soit permis, avant de clore ce chapitre, de souligner l'activité grandissante des Clubs Haltérophiles et Culturistes d'Afrique Équatoriale Française, de Madagascar, de l'île de la Réunion, formés, dirigés, animés par des amis dévoués et fervents de notre Sport.

ÉPREUVES NATIONALES

Premier Pas Culturiste. - Cette épreuve, qui a maintenant trois ans d'âge, devrait affirmer d'une façon plus concrète son intérêt. Le nombre des participants en 1952-53 fut de 208, contre 122 pour la saison qui nous intéresse. Chaque Dirigeant de club devrait y engager le maximum de jeunes gens. Le règlement technique de la compétition propose des exercices intéressants dont il conviendrait peut-être de relever le niveau, afin de renforcer leur attrait.

Premier Pas Haltérophile. - Cette magnifique compétition, par laquelle presque tous nos Champions ont débuté, ne peut, pour des motifs financiers, comporter une finale. Nous regrettons, chaque année, d'avoir à en effectuer le classement sur le papier. 431 participants figurèrent à ce classement, contre 384 l'année précédente ; chacun d'eux reçut un diplôme.

Prix d'Encouragement. - Très belle épreuve de masse où se retrouvent non seulement les participants du Premier Pas, mais de nombreux athlètes 4^e, 3^e et même 2^e séries. Le chiffre de 591 compétiteurs - contre 532 en 1952-53 - est assez impressionnant. Une finale s'imposerait, mais la nouvelle compétition qui figure désormais à notre Calendrier le Prix Fédéral, palliera en partie cette carence regrettable, indépendante de notre volonté.

Critérium National Haltérophile. - La finale du Critérium National Haltérophile 1954 fut organisée à Vernon et constitua notre première tentative de décentralisation. Elle remporta un éclatant succès sportif. Nos Dirigeants normands, sous l'impulsion de leur Président Bernard Renault, se révélèrent brillants organisateurs et, ce qui ne gâte rien, le bilan financier de l'épreuve fut nettement moins déficitaire que les années précédentes. D'autre part, si cette nouvelle méthode peut être maintenue, elle servira grandement notre propagande et c'est là l'essentiel du problème.

Le match des Poids Coqs nous révéla Scortesse, de Montpellier, qui, en totalisant 247 kg 500, établissait une des meilleures performances inscrites au palmarès de cette catégorie. Belando (H.C. Témouchentois) se classa second, Niéto, d'Alger, étant 3^e, mais assez loin.

L'étudiant en médecine Debarge, de l'AS des Tramways de Lille, sortit vainqueur de la catégorie Poids Plumes avec un total de 280 kg, devant Sebban, de Paris, et Monnier, de Lille.

Gaïotti, révélation de la saison, domina nettement en Poids Légers avec 320 kg, devant Couard et Gerber.



Jean Debuf, Champion de France 1955 Poids Lourds Légers.

(Photo Maestri - Monaco)



La remise des Récompenses au Championnat de France 1955 à Monaco.

(Photo Maestri - Monaco)

Dans les Poids Moyens, victoire du jeune Pirard, de Toulouse, en tête d'une belle trilogie, dont Gantés, d'Alger et Dubos, de l'US Métro-Transports.

Mana qui, comme tous ses camarades de l'Afrique du Nord, dispute la finale au lieu de sa résidence, tint ses promesses de Champion Junior et totalisa 332 kg 500.

Les vainqueurs de ces cinq catégories totalisent, à eux tous, 77 kg 500 de plus que ceux de l'année 1953, ce qui prouve éloquemment les progrès réalisés.

Dans les Lourds Légers, Denichou, de Limoges, s'inscrit en tête, suivi de Boussion (Angers) et Coelsch (Sélestat), mais le chiffre du premier est inférieur de 5 kg à celui de Guiller (AS Préfecture de Police) qui gagna en 1953.

Voiney, de l'A.C. Chalonnais, très impressionné, ne totalisa que 312 kg 500 en catégorie Poids Lourds, mais il s'est largement racheté depuis.

Critérium National Culturiste. - Cette épreuve fut également décentralisée à Vernon. Elle eut lieu le lendemain de la compétition haltérophile et obtint également un heureux succès. Dix-sept athlètes représentant 13 Comités régionaux, prirent part à cette compétition. On put y constater un niveau technique encore amélioré, des présentations et évolutions très en progrès, permettant de juger l'excellent travail accompli dans les Clubs.

Dans la catégorie de taille supérieure à 1 m. 68, Alemany (Alger) remporta le titre devant Gerber, du Languedoc, 2^e pour la seconde fois.

Zabeck, du Comité de l'Île-de-France, triomphe dans la catégorie de taille au-dessus de 1 m. 68. Il présenta une évolution très applaudie, de même que le second, Ribardièrre, du Comité du Limousin, athlète plus puissant, mais peut être un peu moins harmonieux. Il faut aussi complimenter les Gaffet, Tortin, Devoldère et Hirigoyen, tous beaux athlètes et qui, par leur application, ont largement contribué au beau succès de cette manifestation.

Championnat de France Juniors. - Heureux Juniors 1954, qui eurent le privilège de se déplacer à Alger pour y disputer la compétition, laquelle eut lieu le samedi 17 avril, en matinée, au Foyer Civique. Onze athlètes, répartis dans cinq catégories étaient sélectionnés.

Meurat, de Lille, Champion Scolaire, gagna dans la catégorie des Poids Coqs avec 227 kg 500, Platier, d'Oyonnax, en Poids Plumes, avec 250 kg, Farina, de Vichy, en Légers, avec 282 kg 500, Maier, de Roubaix, domina en Poids Moyens avec 285 kg, suivi, par deux athlètes très intéressants Bénard, du Stade Municipal de Montrouge et Singer, de l'AS Lilloise Inter-Entreprises.

Paterni, seul Mi-lourd, totalise 315 kg.

Championnat de France Seniors. - La finale eut lieu le dimanche 18 avril, en matinée et nos

vingt-et-un athlètes réussirent de belles performances, devant un public, hélas, clairsemé.

Mais nos Dirigeants algérois di Meglio, Junqua, Parot, Marco, avec, à leur tête le Président Jacono, étaient heureux d'avoir pu obtenir le Championnat, grâce à l'appui généreux de M. Sigala, Directeur Régional des Sports et de M. J. Chevalier, Député-maire d'Alger.

Marcombe gagna dans les Poids Coqs, en même temps qu'il battait magnifiquement les records de l'arraché et du jeté à deux bras. Scortesse, de Montpellier, se classa 2^e et Hanry, de Decazeville, 3^e.

Héral, inamovible, est vainqueur facile des concurrents Poids Plumes, tandis que Thévenet, toujours admirable de continuité, est second et Sotille, de Gondolo Sporto, 3^e.

Depuis, Héral a fait part de sa décision d'abandonner les compétitions et nous ne pouvons que le déplorer nous n'avons malheureusement, pour le moment, aucun homme de sa valeur, en Plumes.

Gaïotti, en vedette toute la saison, gagna le Championnat dans la catégorie des Poids Légers, battant du même coup le record de France de l'épaulé et jeté avec 132 kg 500, record vieux de 15 ans. Sandeaux, toujours accrocheur, est second. Piétri, malade, ne put lutter et tira en dessous de sa valeur, tandis que Noguès, très en forme, mais ayant pris trop de risques, se trouve 4^e avec un total qui n'est pas le sien habituellement.

Firmin, toujours imbattable en Poids Moyens, s'assura un total de 355 kg, devant Soleilhac qui n'était pas loin de cette performance. Nous trouvons ensuite quatre jeunes Gantès, Dubos, Pirard et Gorguet qui nous firent assister à un beau match.

Jean Debuf, dont les succès sont maintenant si nombreux, fut la vedette incontestée de notre compétition nationale. Sa belle musculature, son style, ses performances de grandes classes, servent magnifiquement l'haltérophilie française. Il totalisa 500 kg avec facilité, laissant augurer de ce qu'il pouvait faire. Dochy fut son second honorable, mais Denichou s'attira des reproches en ne réussissant pas les minima, loin s'en faut.

Herbaux, dans les Poids Lourds Légers, totalisa 367 kg 500 et Marchal, qualifié aux éliminatoires dans cette catégorie, mais qui ne l'était plus à la finale, fut obligé de tirer hors compétition et réussit 360 kg.

La décentralisation du Championnat de France fut une décision heureuse et profitable mais nous devrions faire en sorte de ne plus accepter qu'il soit séparé de notre as-

semblée générale. Je pense, en effet, qu'il est nécessaire que nous nous retrouvions tous ensemble, au moins une fois par an, pour conserver notre si bel esprit d'équipe, forgé dans une amitié sincère et réconfortante.

Concours du Plus Bel Athlète de France 1954. - Disputé pour la 5^{me} fois, il remporta un succès toujours croissant. Organisé à Biarritz, en même temps que l'assemblée générale annuelle de la F.F.H.C., il présenta, de ce fait l'avantage de permettre à nos Dirigeants régionaux d'en tirer les enseignements techniques indispensables au bon déroulement des éliminatoires de leurs épreuves culturistes.

Le Théâtre de la Mer, par une soirée exceptionnellement clémente, fut le cadre idéal de notre présentation. Notre jeune Comité de Côte Basque, animé par MM. Dedieu et Rozier, entourés d'une équipe homogène et sympathique, nous offrit une organisation de classe.

Vingt athlètes, représentant 13 Comités régionaux, prirent part au Concours, devant un

public évalué à plus de 2.000 personnes. Nous avons, exceptionnellement, dérogé au règlement habituel en cotant les évolutions à part, les dotant d'un prix spécial. Je pense que cette expérience n'est pas à renouveler, car elle diminue le côté sportif de la confrontation.

Le cadre de la manifestation, avec la mer comme toile de fond, les éclairages savamment diffusés, ont permis la mise en valeur de nos athlètes, dont aucun ne déparait le bel ensemble.

Dans la catégorie de taille au dessous de 1 m. 68, Ceccetani, du Comité d'Alsace, remporta la première place devant Mollier, du Comité Anjou-Bretagne qui, si l'évolution avait compté dans le classement, pouvait également espérer la victoire. Bétouille (Comité du Limousin) et Gaffet (Comité des Flandres) se présentèrent impeccablement et ne furent pas surclassés.

La catégorie de taille au dessus de 1 m. 68 fut gagnée par Trentinella, du Comité d'Alger, révélation du Critérium National Culturiste. ...

FINALES DU CHAMPIONNAT DE FRANCE D'HALTÉROPHILIE 1955

Disputées le samedi 2 avril 1955 (après-midi et soirée)

au CAPITOLE-CINÉMA de Monaco.

NOMS DES CONCURRENTS	POIDS DE CORPS	SOCIÉTÉS	DÉVELOPPÉ À 2 BRAS	ARRACHÉ À 2 BRAS	ÉPAULÉ JETÉ À 2 BRAS	TOTAL
<i>Poids Coqs : (Minima 250 k.)</i>						
1. MARCOMBE.....	55,1	U.S. Tours	75, -	85, -	110, -	270, -
2. MEURAT	53,9	A.S. Lilloise I. Entrepris.	72,500	82,500	100, -	255, -
3. SEBBAN	56, -	U.S. Métro-Transports	70, -	80, -	105, -	255, -
4. PICARD	55,7	Gondolo Sports	80, -	72,500	100, -	252,500
<i>Poids Plumes : (Minima 270 k.)</i>						
1. MONNIER.....	58,7	A.S. Lilloise I. Entrepris.	85, -	85, -	112,500	282,500
2. THÉVENET	60, -	R. Star Limoges	95, -	80, -	107,500	282,500
<i>Poids Légers : (Minima 295 k.)</i>						
1. NOGUÈS	67,5	Club Sportif Gondolo	85, -	100, -	130, -	315, -
2. PIETRI.....	63,5	U.S. Chem. Marseille	95, -	97,500	120, -	312,500
3. SANDEAUX	66,9	A.S. Pol. Casablanca	100, -	90, -	115, -	305, -
4. KLEIN	65,7	J. d'Arc Ste. Fontaine	92,500	90, -	117,500	300, -
5. SANCHEZ.....	66, -	A.C. Montpellier	90, -	92,500	115, -	297,500
N.C. GARCIA.....	66,7	Club Halt., et Cult d'Alger	87,500	90, -	112,500	290, -
N.C. COLLARD	64,7	S.A. Montmartroise	85, -	87,500	110, -	282,500
<i>Poids Moyens : (Minima 320 k.)</i>						
1. FIRMIN	74,3	A.C. Montpellier	107,500	112,500	135, -	355, -
2. GERBER	71,2	A.S. Bourse	100, -	95, -	125, -	320, -
N.C. GANTES	71, -	Gymn. Club d'Alger	95, -	92,500	130, -	317,500
N.C. BOISSONNET	72,9	Racing Club de Vichy	92,500	92,500	130, -	315, -
N.C. DUBOS.....	73, -	U.S. Métro-Transports	95, -	95, -	0, -	-
N.C. GORGUET	71,5	Sp. Réun. Lille Délivrance	0, -	a abandonné	-	-
<i>Poids Mi-Lourds : (Minima 340 k.)</i>						
1. DOCHY	81,5	U. Halluinoise.	115, -	112,500	145, -	372,500
2. MARCHAL	81,1	A.C. Montpellier	110, -	110, -	140, -	360, -
3. SOLEILHAC	77, -	Gondolo Sports	115, -	105, -	132,500	352,500
N.C. DEGIOANNINI.....	80, -	Stade Olymp. Est Nice	110, -	102,500	125, -	337,500
<i>Poids Lourds Légers : (Minima 355 k.)</i>						
1. DEBUF	85,6	A.S. Lilloise I. Entrepris.	122,500	127,500	160, -	410, -
2. DEGLAIRE	87,3	S.A. Montmartroise	107,500	110, -	140, -	357,500
<i>Poids Lourds : (Minima 365 k.)</i>						
1. HERBAUX.....	95,2	A.S. Tramways de Lille	125, -	115, -	140, -	380, -

... Cet athlète, très harmonieux, a une présentation très étudiée et un comportement qui mérite toutes nos félicitations. Raveraud (Comité du Poitou), excellent en tous points, est second, présentant ensuite une évolution éblouissante qui lui valut le premier prix de cette spécialité. Zabeck Ile de France), Voiney (Bourgogne Franche Comté) et Ribardière (Limousin) excellents également, méritent des compliments ; leur présentation ainsi que leur valeur furent appréciées et applaudies.

La tenue de tous nos Culturistes, au cours du déplacement, leurs qualités et leur modestie restent les facteurs les plus probants de la valeur éducative de notre Concours du Plus Bel Athlète de France, que nous désirons mener, chaque année, de succès en succès, devant des publics qui ne restent pas insensibles et comprennent la noblesse de l'effort culturiste.

L'Activité Haltérophile Corporative. - Les cadres de notre Fédération se manifestent dans tous les milieux et nous pensons que l'évolution haltérophile et culturiste dans le domaine corporatif, loin de nous échapper, semble au contraire s'amalgamer solidement à nos activités.

Notre ami Roger Poulain a organisé le Critérium Inter-Polices 1954 à Plombières-les-Dijon, le 25 avril 1954. Cette compétition rassemble 18 athlètes représentant 10 régions et des résultats très intéressants sont à enregistrer.

Le Challenge de l'Union Sportive des Cheminots Français eut lieu à Lomme (Nord) et remporta un vif succès. Sept équipes, représentant 7 régions, étaient engagées et 50 concurrents prirent part à cette importante compétition. Rabjeau, Dirigeant parisien de l'U.S.C.F., fut l'animateur et l'organisateur principal de ce Challenge et il nous faut l'en féliciter au même titre que Roger Poulain.

Dans le domaine industriel, notre Moniteur national R. Chaput a entrepris une action d'engorgement qui, bientôt, portera ses fruits et doit nous donner des résultats quantitatifs et qualitatifs que nous espérons très importants.

L'Haltérophilie et la Culture physique athlétique utilitaires au service des travaux physiques professionnels, voilà qui constitue une source indiscutable de recrutement. Nous pouvons donc, dans ces différents compartiments, augurer un brillant avenir pour notre Fédération.

Épreuves Internationales. - Match France - Allemagne. - Cette 4^e rencontre France-Allemagne (la première remonte à 1926) eut lieu à Paris, au Gymnase Municipal Voltaire, le 30 mai 1954. Elle fut l'occasion, pour l'Équipe de France, d'une brillante victoire : 6 à 1.

Nos athlètes méritent tous nos éloges car ils tirèrent avec un esprit d'équipe admirable. Ils nous ont donné, par ce match, une magnifique démonstration, tant sur le plan moral et technique que sur le plan présentation. Le public parisien n'y fut pas insensible et, avec sa sportivité coutumière, applaudit chaleureusement vainqueurs et vaincus. Rappelons que notre sélection comprenait Marcombe, Thévenet, Gaïotti, Firmin, Marchal, Debuf et Herbaux.

Match France - Italie à Turin. - Le 11 juillet 1954, l'Équipe de France remportait une victoire de haute lutte 4 à 3 sur une très forte équipe

d'Italie, appartenant à une Fédération subventionnée richement par son gouvernement, ce qui doit nous faire apprécier davantage la valeur de notre succès.

En Poids Coqs, Scortesse dut s'incliner devant un adversaire totalisant 287 kg 500.

En Poids Plumes, Thévenet fut battu par de Genova qui assura 297 kg 500.

Lorsque vint le tour de notre Léger Gaïotti chacun était terriblement ému ; sa défaite aurait consacré la perte du match mais il lutta si magnifiquement qu'il gagna avec 327 kg 500.

En Poids Moyens, Firmin dut se surpasser pour vaincre, avec 362 kg 500, son adversaire Pignatti.

Marchal et Debuf dominèrent facilement et Lisambart, honorable et correct, fut battu de très loin.

Cette victoire est la 5^e ininterrompue depuis 1952. N'est-ce pas là une constatation dont nous pouvons nous réjouir et dont les pouvoirs publics devraient s'inspirer lorsqu'ils examinent les dossiers des subventions ?

Championnat du Monde de Vienne. - L'Autriche avait la charge de l'organisation du Championnat du Monde 1954 qui se déroula du 7 au 10 octobre 1954.

Notre Moniteur national a narré, dans « l'Haltérophile Moderne », les résultats extraordinaires de ce Championnat et a insisté sur

l'exceptionnelle qualité de l'organisation autrichienne ; je me joins bien volontiers à ces éloges mérités.

Nous n'avions pas oublié nos très mauvais résultats de Stockholm, en 1953. Nous fûmes, à Vienne, plus heureux. Nos cinq sélectionnés doivent être félicités pour leurs performances. La lutte, dans chaque catégorie, étant extraordinaire et le niveau des hommes de tête hors pair. La durée des séances, la densité du climat moral ont fait de cette compétition une épreuve pénible.

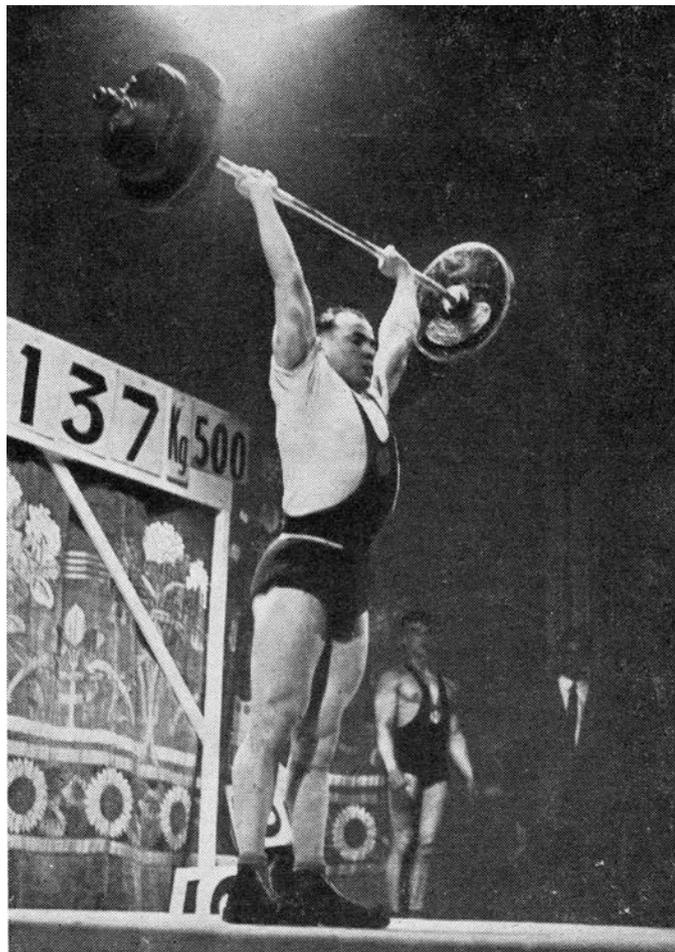
Gaïotti, en Poids Légers, totalisa 322 kg 500, se classant 11^e. Souffrant des reins, il ne put assurer son développé ; il arracha toutefois 102 kg 500 et jeta 130 kg en second essai.

Firmin, Poids Moyen, très en forme, eut une défaillance après un très beau développé à 115 kg. Il s'accrocha, totalisa 365 kg et se classa 7^e.

Jean Debuf, en Poids Mi-Lourds, trop distancé au développé, fut déçu et son total de 405 kg ne représente pas sa forme du moment, Il se classa tout de même brillant 3^e, gagnant du même coup la 2^e place du Championnat d'Europe.

Marchal, dans cette même catégorie, fut le plus étonnant. Il totalisa 377 kg 500, pulvérisant ses meilleures performances et réussissant pour la première fois 150 kg à l'épaulé et jeté. Il prit la 7^e place au classement.

Herbaux, 10^e au classement de la catégorie des Lourds Légers, avec 370 kg, mena son match suivant ses possibilités.



André Dochy, Champion de France 1955 Poids Mi-Lourds.

(Photo Maestri - Monaco)



Robert Noguès, Champion de France 1955 Poids Légers
(Photo Maestri - Monaco)

Réunion internationale de Lille. - Au retour du Championnat du Monde de Vienne, une réunion haltérophile de grande classe eut lieu au Palais de la Foire de Lille, devant 2.500 personnes. L'équipe américaine au grand complet, le Poids Plume Birman Tun Maung, encadré par Debuf, Dochy, Herbaux obtinrent un beau succès. L'extraordinaire Poids Lourd Schemansky nous offrit le record du Monde de l'épaulé et jeté avec 192 kg 500 et déchaîna l'enthousiasme.

Concours du Plus Bel Athlète du Monde. - Notre Fédération, instigatrice du Concours mondial, avait été désignée par le Congrès de Stockholm pour organiser celui de 1954. De nombreuses défections, dues à des difficultés financières, nous firent envisager, un instant, sa suppression.

Six nations y furent, en fin de compte, représentées par 14 concurrents. Deux catégories de taille furent admises.

Le Champion du Monde haltérophile Tom Kono (États-Unis) remporta le titre dans la catégorie inférieure à 1 m. 68, l'Égyptien Tony Boulos gagnant dans l'autre catégorie.

La salle du Colisée, à Roubaix, fut pour la seconde fois le théâtre d'une compétition culturelle importante qui fit salle comble.

Le règlement technique des Concours a besoin d'être précisé pour éviter toutes contestations, mais le bilan sportif reste très satisfaisant.

Le Secrétaire :

(à suivre.)

R. GOURHAND.

Nos joies, nos peines

DISTINCTIONS

A l'occasion du Championnat de France d'Haltérophilie 1955, M. Jean Dame a reçu la Médaille d'Or de l'Éducation Physique Monégasque et M. Paul Rocca, la Médaille d'Argent.

*

**

De son côté, le Gouvernement Français a récompensé trois Dirigeants de la Principauté de leur dévouement à la cause sportive. Ce sont : MM. Romagnan, Inspecteur des Sports, a reçu la Médaille de l'Éducation Physique et des Sports, M. Séneca, Secrétaire Général de la Mairie de Monaco, la Médaille d'Argent et M. Raymond Sangiorgio, Secrétaire Général de la Section Haltérophile et Culturiste de l'AS. Monaco, la Médaille de Bronze.

A tous, nos bien sincères compliments.

*

**

NAISSANCE

M. Triboulet, Président du Comité de Lorraine, est l'heureux papa d'un fils, né le jour même des Championnats de Lorraine d'Haltérophilie.

Tous nos compliments et nos vœux.

Les Problèmes Culturistes

Le Débutant

(Suite)

Beaucoup de moniteurs et d'éducateurs, qui prônent l'entraînement athlétique sont trop sévères. Savoir compter jusqu'à 10, ce n'est pas cela que nous exigeons tout le monde peut faire un entraîneur en apprenant par cœur la théorie, mais tout le monde ne peut pas faire un vrai éducateur. Pour résumer, il faut donc créer l'ambiance dans l'entraînement.

L'école de la volonté sera importante aussi pour le débutant. N'oublions pas que la volonté sera le premier muscle à acquérir en culture physique. Prenons cette définition de la volonté : « La volonté est le pouvoir de choisir entre plusieurs actes possibles ».

Ce pouvoir se réalise par dominance d'une idée sur les autres et la volonté est d'autant plus grande que l'idée dominante est la plus forte. Pour réaliser cette idée, la méthode consiste à réaliser cette dominance par des arguments en faveur d'idées se rapportant en l'occurrence à la culture physique ou d'idées proches se rapportant à celle-ci. C'est à vous, moniteurs, éducateurs, athlètes- culturistes convertis, qu'incombe cette tâche d'orienter la volonté de vos débutants vers cet état psychologique. Cette orientation d'idées sera fonction de votre habileté. Pour cela, provoquer une lutte violente d'idées autour de votre sujet et créer une victoire éclatante de l'idée considérée comme idéale de votre athlète.

En somme, un entraîneur et éducateur sera avant tout un meneur d'hommes sur le plan psychique. Qu'il nous soit permis, ici, de « tirer notre chapeau » à notre Moniteur national qui est le modèle du genre. Il a cette force psychologique qui fait de tous les athlètes et de tous les hommes qui le côtoient, des Apôtres de l'Entraînement athlétique et de l'haltérophilie.

Pour tout résumer enfin, le débutant, guidé astucieusement sur le plan psychologique, physiologique et physique sera pour nous un homme acquis, dont l'entraînement athlétique deviendra pour lui plus qu'un Sport, mais une « DOCTRINE ».

G. VOINEY.



STAGE

D'HALTÉROPHILIE

Les inscriptions pour le stage d'haltérophilie qui aura lieu du 30 mai au 4 juin au C.R.E.P.C. de Dinard, doivent parvenir à la F.F.H.C., le 15 mai au plus tard.



**Les Barres à Disques Haltérophiles et Culturistes des
FONDERIES ROUX, à LYON**

... sont les barres des champions !

Fabrication et prix très étudiés



BARRES À DISQUES type « Universelle », N°1 chargée à 161 kg.

Barres culturistes et haltères courts chargeables

Pour tous renseignements, s'adresser au Comité Régional Haltérophile et Culturiste du Lyonnais
7, rue Major-Martin, à Lyon (Rhône).



LES RÉCOMPENSES HALTÉROPHILES
PAR

FRAISSE DEMEY

GRAVEURS-ÉDITEURS



Documentation sur demande
191 RUE DU TEMPLE – PARIS (3^e)
Archives 58-87 Turbigio 41-75



Raymond HERBAUX, Champion de France 1955

(Photo Maestri - Monaco)

Dans nos

COMITES RÉGIONAUX

RENCONTRE DES TROIS VILLES

Le 20 février a eu lieu, à Troyes, une compétition entre les équipes de Mantes, Troyes et Montrouge. Rencontre intéressante et bonne propagande pour notre sport.

1^{er} S.M.M. 2.042 K 500 ; 2^e C.H.T. 1.950 K ; 3^e A.S.M. 1.870 K.

Excellente rentrée à Montrouge du junior Bernard et de Colombo, qui battent leurs records personnels.

Mantes aurait pu faire jeu égal avec Troyes si certains athlètes n'avaient pas confondu lutte personnelle au sein de leur club avec esprit d'équipe. Il en résulte un zéro pour l'un d'entre eux à l'épaulé-jeté. Très bonnes choses de Guézelou et Paul.

A signaler à Troyes Moser et le poids lourd Pêcheur qui rivalisèrent avec Mana, en faisant le même total. Hors match, les deux athlètes s'attaquèrent à 137 k 500 à l'épaulé-jeté que seul Mana réussit.



COMITE DU LYONNAIS

Match Lyon-Genève.

Samedi 26 mars, dans la salle de l'Amicale Louis Loucheur, à Vaise, avait lieu le match annuel Lyon-Genève, qui s'est déroulé devant une nombreuse assistance où nous avons remarqué, du côté Suisse, MM. Genevay, Hoffmann, Iselin et, du côté Lyonnais, MM. Hugonnier, Conseiller Municipal, Nandron, Chauvin, Jean Roux.

Le match, qui fut arbitré d'une manière parfaite par M. Ali Barstchi pour Genève et M. Michaud de Lyon, a vu la victoire de l'Équipe Lyonnaise avec un écart de 60 k.

Cette manifestation fut organisée par la Gauloise de Vaise, avec le concours de MM. Poussard, Monnet, Brouilloux, Fourneaux, Celdran. Nous pouvons les féliciter pour cette organisation, sans oublier le Président du Comité, M. Martin Ghizzo, ainsi que ses frères Paul et Faustin.

Il convient de signaler les performances des frères Rubini, de Freiburghauss et Enzler pour les Genevois, de Glain et Plantier pour l'Équipe Lyonnaise. Sans oublier Carrion, Copin, Cerniglia. Une mention spéciale à Duverger qui, malgré une blessure, avait tenu à tirer pour encourager tous ses camarades.

Le match retour aura lieu à Genève le 14 mai.

Le Secrétaire :
R. GOURHAND.

RÉSULTATS TECHNIQUES

GENÈVE

Meuter Gh.	75	+	77,5	+	105	=	257 k 500
Meuter P.	75	+	77,5	+	105	=	257 k 500
Chemelnisky	75	+	72,5	+	95	=	242 k 500
Rubini Ed.	90	+	90	+	120	=	300 k.
Enzler	92,5	+	95	+	115	=	302 k 500
Freiburghauss	100	+	92,5	+	120	=	312 k 500
Rubini Roger	87,5	+	90	+	122,5	=	300 k.

Total 1972 k 500
Poids de l'équipe 521 k 400

TOTAL GENERAL 1451 k 100

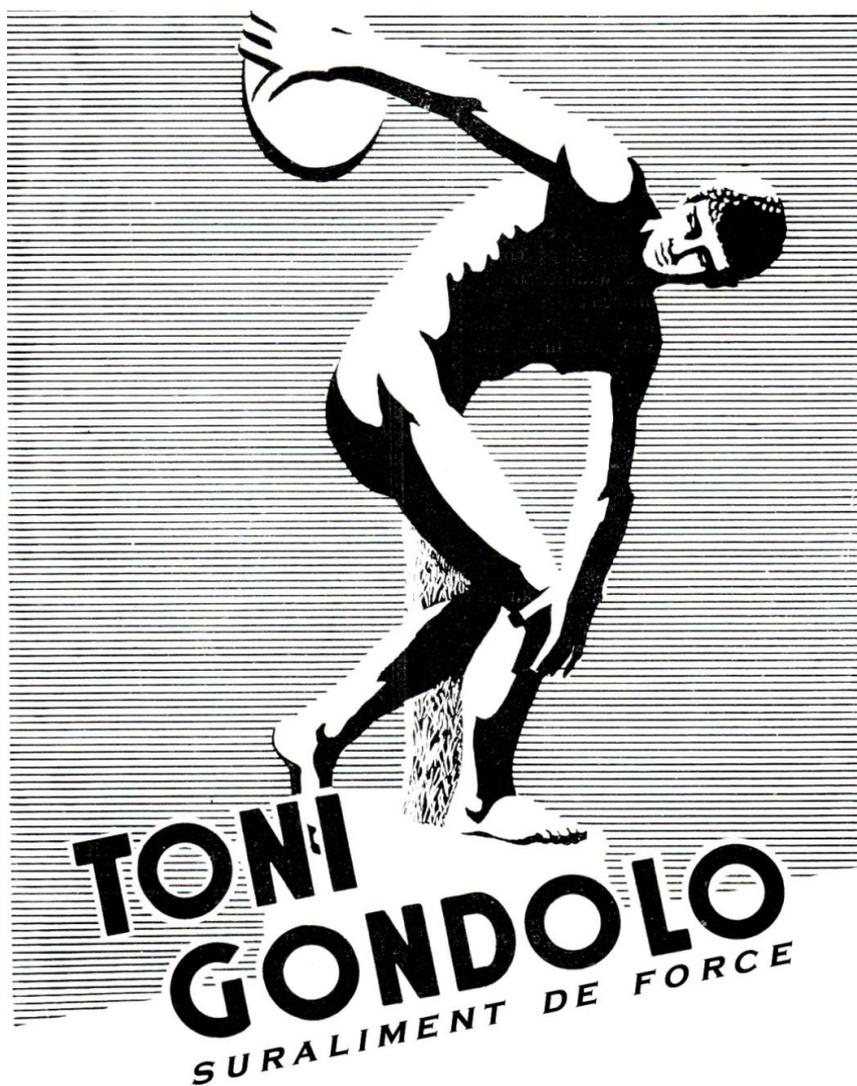
LYON

Carrion	77,5	+	80	+	107,5	=	265 k.
Copin	85	+	87,5	+	110	=	282 k 500
Cerniglia	77,5	+	85	+	110	=	272 k 500
Duverger	90	+	95	+	110	=	295 k.
Billiet	85	+	95	+	115	=	295 k.
Plantier	90	+	90	+	125	=	305 k.
Glain	97,5	+	100	+	122,5	=	320 k.

Total 2035 k
Poids De l'équipe 523 k 100

TOTAL GENERAL 1511 k 900

Le Secrétaire Général :
R. GOURHAND.



Une nourriture légère avant l'effort TONI GONDOLO.

Le biscuit de l'homme fort.

Biscuits Gondolo, 66-72, rue Vaillant-Couturier à Maisons-Alfort.



L'HALTÉROPHILE MODERNE

BULLETIN OFFICIEL DE LA FÉDÉRATION FRANÇAISE
HALTÉROPHILE ET CULTURISTE



Fondateur : Jean DAME -

SIEGE SOCIAL : 4, rue d'Argenson, Paris (8^e).

Téléph. ANJ. 54_63.

SOMMAIRE



Procès-verbal de la Réunion du Comité Directeur du 3 avril 1955	2
Procès-verbal de la Réunion du Bureau du 21 avril 1955	2
Règlement du Concours du Plus Bel Athlète de France 1955	4
Classement Général du Championnat de France Seniors	5
Classement Général du Championnat de France Juniors	5
Rapport du Secrétaire Général sur l'activité de la F.F.H.C. pendant la saison 1953-1954 (suite).....	6
Le Championnat de France, par J. Duchesne	7
Calendrier Fédéral 1955-56	8
Nouvelles Internationales	9
Règlement du Challenge de S.A.S. Rainier de Monaco et du Challenge de la Municipalité de Monaco	9
Le match France Allemagne, par M. Perquier	10
Les Stages d'Haltérophilie	10
Dans nos Comités Régionaux	12



Sur notre cliché :

J. P. MEURAT,
2^e du Championnat de France 1955
Poids Coqs



 Document original : Raymond Lopez

Partie

Officielle

PROCÈS-VERBAL DE LA RÉUNION DU COMITÉ DE DIRECTION du 3 avril 1955

tenue à l'issue de l'Assemblée Générale
à Monaco

Présents : MM. P. Buisson, L. Chaix, H. Clutier, J. Dame, J. Duchesne, M. Dumoulin, R. Duverger, M. Goharel, F. Hervochon, Ch. Lomet, L. Morin, M. Perquier, F. Piou, R. Poulain, R. Recordon, P. Rocca, A. Rolet, A. Rousseaux, L. Vandeputte, M. Dury, E. Gouleau.

Excusés : MM. Ghizzo, Gourhand, Hue.

Élection du Bureau. - M. E. Gouleau qui prend la présidence de la réunion en sa qualité de doyen d'âge, demande aux Membres du Comité de Direction de bien vouloir faire connaître les candidatures au poste de Président de la F.F.H.C.

Aucune candidature ne s'étant manifestée, M. Jean Dame est élu, à mains levées, à l'unanimité.

Il en est de même pour tous les postes du Bureau pour lesquels aucun candidat n'est opposé aux membres sortants.

Le Bureau pour 1955-56 est donc composé comme suit :

- *Président* : M. Jean Dame ;
- *Vice-présidents* : MM. Paul Buisson, Louis Chaix, François Piou, Paul Rocca ;
- *Secrétaire Général* : M. Eugène Gouleau ;
- *Trésorier* : M. Julien Duchesne ;
- *Membres* : MM. Henri Clutier, René Duverger, Léon Morin, Roger Poulain, André Rolet.

Communications diverses et correspondance. - Le Bureau étudie le cas de deux finalistes du Championnat de France qui ont fait un zéro à l'un des mouvements olympiques. Le Règlement de l'épreuve prescrit que dans ce cas, les athlètes ne seront pas remboursés de leurs frais de déplacement.

De l'avis général, le cas de ces deux athlètes est différent : Dubos, de l'U.S. Métro-Transports a manqué ses trois essais à l'épaulé et jeté sur 125 kg, tandis que Gorguet, malgré l'avertissement donné à son entraîneur, a tenté 92 kg 500 au développé après avoir échoué à deux reprises sur 87 kg 500. Il est donc décidé, par mesure exceptionnelle, une dérogation au règlement en faveur de Dubos, mais l'application dudit règlement à l'égard de Gorguet.

Séance levée à 11 h 30, reprise à 18 heures.

A la demande de M. Lomet, Président du Comité Dauphiné-Savoie en même temps que Membre du Comité de Direction de la F.F.H.C., le Comité de Direction étudie le cas du Club Haltérophile et Culturiste Viennois qui, malgré la décision prise à son égard par la F.F.H.C. continue d'ignorer le Comité Dauphiné-Savoie et d'appartenir au Comité du Lyonnais. M. Lomet proteste contre l'appui donné au Club par ledit Comité qui n'a jamais transmis au Comité

Dauphiné-Savoie le montant des licences qu'il a perçues l'an dernier au titre du Club Haltérophile et Culturiste Viennois.

M. Lomet ne comprend pas cette lutte fratricide entre deux Comités appartenant à la même Fédération, alors qu'ils ont déjà à faire face à tant d'autres difficultés. Le Comité Dauphiné-Savoie est à l'origine de la création du Club Haltérophile et Culturiste Viennois, lequel appartient au territoire dudit Comité ; on ne conçoit pas que le Comité du Lyonnais ait accepté de l'admettre dans son sein au lieu de l'inviter à s'inscrire à son Comité d'origine.

M. Gourhand, Secrétaire du Comité du Lyonnais, explique que le Club Viennois lui a remis une demande d'affiliation qu'il a transmise à la Fédération. Ce Club désirait être rattaché au Comité du Lyonnais pour des raisons d'ordre pratique, la distance séparant Vienne de Lyon étant beaucoup plus courte que celle séparant Vienne de Grenoble et les moyens d'accès beaucoup plus faciles. D'autre part, les Dirigeants du Club affirmaient être décidés à dissoudre celui-ci plutôt que d'appartenir au Comité Dauphiné-Savoie. La solution à ce problème semblait donc avoir été trouvée par la domiciliation du Club dans le département du Rhône.

Le Président de la F.F.H.C. est persuadé qu'un terrain d'entente peut être recherché entre Dirigeants de bonne volonté, qui travaillent en vue du même idéal.

Le différend qui oppose les deux Comités a été longuement étudié par le Bureau Fédéral qui à deux reprises, a décidé que le Club Haltérophile et Culturiste Viennois devait être rattaché au Comité Dauphiné-Savoie.

Ainsi que l'a rappelé M. Poulain, la France est divisée en Comités régionaux dont la délimitation a été nettement établie. Même si le système n'est pas parfait, ni susceptible de donner satisfaction à tout le monde, il doit être respecté pour éviter les abus. Le cas des Clubs dont la résidence est plus proche du Comité limitrophe que de leur Comité d'origine peut se poser à l'infini. Aucune dérogation ne peut donc être étudiée par la F.F.H.C. que si les deux Comités intéressés sont d'accord pour le transfert. En l'occurrence, le Comité Dauphiné-Savoie revendiquant le rattachement du Club Haltérophile et Culturiste Viennois, la décision fédérale doit être appliquée par le Comité du Lyonnais, celui-ci devant au surplus transmettre au Comité Dauphiné-Savoie le montant des licences per-

çues au titre du Club.

Le Comité de Direction étant d'accord avec la conclusion du Président, la séance est levée à 19 heures.

Le Secrétaire Général :
E. GOULEAU.

PROCÈS-VERBAL DE LA RÉUNION DU BUREAU du 21 avril 1955

Présent : MM. H. Clutier, P. Buisson, J. Duchesne, R. Duverger, L. Morin, R. Poulain, A. Rolet, E. Gouleau.

Présidence de M. Jean Dame, Président de la F.F.H.C.

Le procès-verbal de la précédente réunion est adopté.

Demandes d'affiliation. - Le Bureau homologue l'affiliation des Clubs Ci-après :

- N° 3298 - Casbah Club d'Alger ;
- N° 3299 - Esso Sports,
- N° 3300 - Club Sportif Athlétique Inter-Avia.

Homologation de records. - Le Bureau homologue comme records scolaires et universitaires une série de performances qui lui ont été transmises par l'Office du Sport Scolaire et Universitaire, par lettre du 31 mars 1955.

Championnat de France 1955. - Le Président donne lecture des résultats positifs du Championnat de France 1955.

A la suite d'une question posée par M. J. Duchesne, le Bureau confirme la mention « Non classé » attribuée aux athlètes qui, au cours de la finale, n'ont pas réalisé les minima de leur catégorie.

En ce qui concerne l'organisation du Championnat de France et des manifestations annexes, le Président tient à rendre hommage aux Dirigeants de l'Association Sportive de Monaco, qui n'ont pas ménagé leur peine et à la Municipalité qui, grâce à une subvention importante, a permis la décentralisation à Monaco de notre compétition nationale 1955.

Il est persuadé que Dirigeants et Athlètes garderont de leur séjour dans la Principauté un souvenir inoubliable. Il regrette pourtant que, pour des questions de protocole, certains représentants des Comités régionaux de la F.F.H.C. n'aient pas été conviés au banquet de clôture, ce qu'il a d'ailleurs ignoré jusqu'à l'heure de la

**Ceintures réglementaires Compétition, Cuir 1^{er} choix
Nouveaux Modèles de Chaussures Haltérophiles
Maillots de Compétition Haltérophiles
Grand choix de Survêtements**

ALLEN 42, Rue Etienne-Marcel. PARIS (2^e)

Téléphone : LOU 14-19
Conditions Spéciales aux Sociétés

Fournisseur de l'équipe de France

réception. Il a exprimé par lettre, à chacun d'eux, les regrets de la F.F.H.C.

Match France - Allemagne. - Le Président expose que les 7 champions de France 1955 ont été pressentis pour constituer l'Équipe de France qui doit rencontrer celle d'Allemagne, le 30 avril à Trêves. Tous ont donné leur accord, sauf Firmin qui, blessé, n'a pas repris l'entraînement.

La F.F.H.C. se trouve donc en face de deux solutions : ou désigner Gerber, 2^e du Championnat de France en Poids Moyens ou désigner Soleilhac qui a concouru dans la catégorie des Poids Mi-Lourds, mais peut perdre du poids pour tenir sa place dans la catégorie inférieure; son départ pour Trêves est toutefois conditionné par l'obtention d'une permission à demander à son employeur.

Après un échange de vues et une discussion au cours desquels sont exposés les arguments pour ou contre le choix de l'un ou l'autre athlète, le Président demande aux membres présents d'exprimer par un vote leur préférence. Par 6 voix contre 3, il est décidé que Gerber tiendra le poste de Poids Moyen dans le match contre l'Équipe d'Allemagne.

M. Jean Dame, Président de la F.F.H.C., MM. P. Buisson et M. Perquier, arbitres, accompagneront l'Équipe à Trêves.

Au sujet du tour établi par la F.F.H.C., et qui détermine la désignation des Officiels, M. Duchesne suggère qu'avant d'y être inscrits, les Membres du Comité de Direction devraient avoir un certain nombre d'années de présence ; l'activité de chacun, les fonctions qu'il occupe à la Fédération devraient également entrer en ligne de compte.

Sur proposition du Président, la question sera reprise après le Championnat du Monde de Munich.

Concours du Plus Bel Athlète de France. - Le Président met le Bureau au courant des démarches actuellement en entreprises Par M. Triboulet, Président du Comité de Lorraine, pour qua la finale du Concours ait lieu à Nancy, à l'occasion de la Foire - Exposition. Elle serait fixée au mois de juillet. Une réponse définitive doit être donnée très prochainement à la F.F.H.C.

Les éliminatoires régionales se disputeront du 1^{er} au 20 juin et les résultats devront parvenir à la F.F.H.C. pour le 22 juin au plus tard.

Nomination des Commissions. - Il est procédé comme suit à la nomination des Commissions pour la saison en cours :

Commission des Statuts et Règlements. - MM. Rolet, Morin, Duverger, Duchesne, Du-moulin, Buisson, Pichon, Chaput.

Commission de Discipline. - MM. Buisson, Duchesne, Duverger, Morin, Ghizzo, Vandeputte.

Commission de Propagande. - MM. Duchesne, Dury, Poulain, Rolet, Clutier, Chaput.

Commission de Culture Physique. - M.M. Goharel, Rolet, Perquier, Rocca, Poulain, Duverger, Cardin, Dury, Chaput.

Commission des Arbitres. - MM. Buisson, Gouleau, Morin, Rolet, Rousseaux.

A la demande de M. Duchesne, il est décidé que chacune des Commissions se réunira pour désigner un Président et un Secrétaire.

M. Duchesne souhaiterait également que soit constituée une Commission de Sélection qui déchargerait le Bureau de la désignation des athlètes pour une compétition internationale. Sur le plan général, il pense que la spécialisation du travail est nécessaire à la bonne marche de la Fédération.

Le Président estime que la constitution d'une Commission de Sélection est une chose très grave, tandis que M. Poulain affirme que, dans les autres fédérations, on fait confiance à un sélectionneur unique, à défaut duquel il optera pour une Commission.

Après un échange de vues auquel prennent part tous les Membres présents, il est décidé de reporter la question à une réunion ultérieure.

Rapport de la Commission de Culture Physique. - Le Président, qui tient à rendre hommage à l'assiduité et à la bonne collaboration des Membres de la Commission de Culture Physique, donne la parole à M. Poulain chargé de présenter au Bureau les propositions arrêtées par la dite Commission au cours de sa dernière réunion :

1^o Concours du Plus Bel Athlète de France. - Le règlement 1954 a subi peu de modifications. Les trois premières phases : Présentation d'ensemble non cotée, passage individuel face, dos, profil, coté de 0 à 20 et poses au choix, cotées de 0 à 10, ont été conservées par contre, le quatrième passage, coté de 0 à 5 a été supprimé. Tous les concurrents devront obligatoirement prendre part au Prix d'évolution, qui fait

l'objet d'une cotation spéciale hors concours.

D'autres petites modifications de détail portent sur le Jury, dont les membres ne seront pas obligatoirement séparés les uns des autres ; la Visite médicale qui prendra le nom de « visite morphologique » et pourra être confiée à un Médecin ou à un Gymnaste Médical.

2^o Concours du Plus Bel Athlète du Monde. - La Commission suggère : Nomination des Jurés en fonction de leurs diplômes ; Sur le plan cotation : égaliser la plus forte note obtenue par un athlète sur la seconde et la plus petite sur l'avant-dernière. Déroulement de la compétition suivant le règlement du Concours du Plus Bel Athlète de France, mais avec une seule catégorie de taille, dont le minima sera 1 m. 70.

M. Duchesne n'est pas d'accord avec certaines des propositions présentées par la Commission de Culture Physique.

A son observation que la visite morphologique doit être confiée exclusivement à un médecin, M. Poulain répond que les Comités régionaux ne disposent pas toujours des crédits nécessaires au paiement de la vacation d'un médecin. Il est, en fin de compte, décidé que le Règlement indiquera : « un médecin ou, à défaut, un gymnaste médical ».

M. Duchesne s'élève ensuite contre la cotation hors compétition des évolutions. Il estime lue l'incorporation de cette épreuve dans les Concours donnait à ceux-ci un caractère sportif qui s'accordait avec les buts de la Fédération. Le public doit pouvoir se rendre compte que les, concurrents présentés sont aussi des athlètes, alors que seule la beauté plastique interviendra maintenant pour le classement. Cette modification a été apportée dans le dessein de désigner les meilleurs représentants français pour le Concours Mondial, mais il soutient que ce n'est pas une raison parce que le règlement de celui-ci est imparfait pour que la Fédération Française commette la même erreur ; elle doit au contraire s'efforcer de faire admettre son point de vue à la Fédération Internationale.

En ce qui concerne les propositions de la Commission touchant le Concours du Plus Bel Athlète du Monde, il pense que l'établissement de la moyenne des notes doit, en fin de compte, rétablir un juste équilibre entre les différentes cotations. D'autre part, on ne devrait pas éliminer un athlète dont la taille ne correspond pas à tel gabarit déterminé mais dont les proportions sont néanmoins harmonieuses.

Après un échange de vues, le Bureau décide : sur le plan national, de maintenir les Évolutions en dehors du Concours, la F.F.H.C. se réservant la possibilité de déclasser un Concurrent dont la présentation dans cette épreuve serait insuffisante; sur le plan international, de s'efforcer de faire adopter par la F.I.H.C. le règlement du Concours français, mais sans imposer un minimum de taille, les concurrents étant groupés dans une seule catégorie.

MAISON

BOUSSARD & JEANNERET

170, rue du Temple - Paris (3^e) Téléphone : ARC. 37-21
COUPES - BRELOQUES - INSIGNES - MÉDAILLES

**OBJETS D'ART
POUR TOUS SPORTS**

Nomination d'arbitres. - Le Bureau homologue la nomination, en qualité d'arbitre fédéral, de MM. Pierre Duverger (Comité du Lyonnais) et Fernand Baumgarten (Alsace) qui ont subi les épreuves de l'examen théorique et pratique à l'occasion du Championnat de France 1955, à Monaco.

Communications diverses et correspondance. - Il est donné connaissance de différentes lettres de la Direction Générale de la Jeunesse et des Sports, concernant les subventions attribuées à la F.F.H.C. pour la présente saison.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 21 heures.

Le Secrétaire Général :
E. GOULEAU.



RÈGLEMENT DU CONCOURS DU PLUS BEL ATHLÈTE DE FRANCE 1955



Le Concours du plus Bel Athlète de France est réservé aux athlètes amateurs de nationalité française.

Est amateur, toute personne qui n'a jamais pris part à un concours ou à une réunion ouverte à tout venant ; ni concouru pour un prix en espèces.

CONDITIONS D'ENGAGEMENT :

Des éliminatoires seront disputées dans chaque région entre les athlètes licenciés de la F.F.H.C. de l'année 1954-55. Les participants doivent répondre aux conditions ci-après :

1. Être possesseurs du Brevet de Culturiste 1^{er} degré ;
2. Avoir satisfait à la visite morphologique que devra organiser le Comité régional quelques heures avant les éliminatoires.

PROGRAMME :

1. *Présentation des concurrents*, analogue à celle qui est faite dans les épreuves haltérophiles, c'est-à-dire : appel nominal de chaque athlète, suivi de l'indication du nom de son Club. *Cette présentation ne fera l'objet d'aucune note* ;
2. *Présentation individuelle*, face, dos, profil. Cotation de 0 à 20 ;
3. Toute contraction ou autre pose est formellement prohibée, le concurrent étant, dans ce cas, éliminé de la compétition ;
4. *Poses au choix*. Durée totale : 1 minute maximum. Durée minimum de chaque pose 10 secondes. Cotation de 0 à 10.
5. *Prix d'Évolution, obligatoire pour tous les concurrents, mais coté hors concours*. Les exercices devront comprendre obligatoirement un équilibre en force et une volte avant sur les mains. Durée : 1 minute 30. Cotation de 0 à 20.
6. Présentation des trois athlètes dans chaque catégorie de taille ayant obtenu les meilleures notes pour l'ensemble du programme, ainsi que des trois meilleurs classés dans le Prix d'Évolution.

CATÉGORIES DE CONCURRENTS :

Deux catégories sont prévues :

1. Concurrents dont la taille ne dépasse pas 1 m. 68 ;
2. Concurrents au-dessus de 1 m. 68.

ÉLIMINATOIRES :

Les Éliminatoires du Concours du Plus Bel Athlète de France devront avoir lieu entre le 1^{er} et le 20 juin 1955. La date de clôture pour la réception des résultats par la F.F.H.C. est fixée irrévocablement au 22 juin. Il ne sera pas tenu compte des envois qui parviendront après cette date.

Ces résultats devront mentionner le numéro de la licence de chaque athlète, l'heure et le lieu de l'épreuve, la composition du Jury, le nom du Médecin, ou à défaut du Gymnaste médical, qui aura été chargé de l'examen des concurrents, ainsi que les notes détaillées obtenues par chaque concurrent. Ils devront revêtir la signature des membres du Jury.

FINALE NATIONALE :

Seront retenus pour la finale, qui aura lieu le samedi 16 juillet 1955 à Nancy, le meilleur athlète de chaque Comité régional de l'une ou de l'autre catégorie de taille, la Commission de Culture Physique se réservant le droit de compléter à 20, le cas échéant, le nombre des participants. Dans ce but, les Comités régionaux devront envoyer les mensurations des athlètes, classés 2^e et 3^e et, si possible, leurs photographies.

PESÉE ET VÉRIFICATION DE TAILLE :

Il sera procédé le jour même de la Finale Nationale, à la pesée des concurrents, ainsi qu'à la vérification de leur taille. La présentation de la licence 1954-55 sera exigée au moment de la pesée.

Tout concurrent ne répondant pas à l'appel de son nom, ne pourra participer à la Finale.

FRAIS DE DÉPLACEMENT :

La Fédération prendra à sa charge les frais de déplacement des sélectionnés dans les conditions suivantes :

1. Elle leur allouera une prime de 5 francs par kilomètre sur le trajet de leur domicile au lieu du concours et retour. Cette somme représente le prix du voyage diminué de 20 %, réduction accordée par la Direction départementale des Sports à tous les qualifiés.
2. Elle leur assurera la nourriture et le logement pendant deux jours dans un Centre qui sera désigné ultérieurement.

JURY :

Le Jury du Concours du Plus Bel Athlète de France devra être composé de 5 personnes et comprendra obligatoirement : un Professeur de Culture Physique ou un Gymnaste Médical, un Médecin, un Sculpteur ou peintre et deux personnalités au courant des questions sportives.

Le Jury du Prix d'Évolution devra être composé de 3 membres dont un Professeur de Culture Physique ou un Gymnaste Médical et deux personnalités au courant des questions sportives.

Les membres du Jury, tant des Éliminatoires que de la Finale, devront être choisis parmi des personnalités n'appartenant pas à un Club présentant les concurrents au Concours.

PÉNALITÉS :

Sera disqualifié de la F.F.H.C. et ne pourra plus prendre part aux épreuves organisées sous ses règlements tout athlète régulièrement inscrit et qui pour une cause non justifiable, ne se présenterait pas au concours ; tout concurrent abandonnant la compétition pour protester contre une décision du Jury ou formulant une réclamation à haute voix et discutant en public les décisions du Jury.

RÉCLAMATIONS :

Lorsqu'un concurrent se suppose en droit de réclamer, il devra faire sa réclamation par écrit au Président de la F.F.H.C. qui tranchera avec le Jury et les membres du Comité de Direction présents la réclamation séance tenante.

RESPONSABILITÉS :

La Fédération Française Haltérophile et Culturiste décline toute responsabilité quant aux accidents qui pourraient survenir au cours des épreuves.

N.-B. - La F.F.H.C. se réserve le droit de décider le déclassement d'un concurrent dont la présentation aurait été jugée insuffisante dans le Prix d'Évolution.



Nos joies, nos peines...

NAISSANCE

Alain et Didier, fils et fille de M. CLÈVE, Secrétaire Adjoint du Comité des Flandres, nous annoncent la naissance de leur petite sœur Catherine.

Nos sincères compliments avec nos vœux de bonne santé pour la maman et le bébé.

Classement Général du Championnat de France Seniors

d'après les résultats des éliminatoires disputées dans les Comités Régionaux (1)

POIDS COQS (minima 250 k.)

1. MARCOMBE (55,8) U.S. Tours	272,500
2. MEURAT (55,5) A.S. Lilloise Inter-Entreprises.....	257,500
3. SEBBAN (54,7) U.S. Métro Transports	252,500
4. PICARD (55,5) Gondolo Sports.....	252,500
5. Larroze (56) U.S. Stade St-Gaudinois.....	245, -
6. Van Rechem (55,5) A.S. Électricité de Lille	242,500
7. Wagemann Paul (56) U.S. Wittenheim	240, -
8. Bretagne (55,1) S.A. Montmartroise	237,500

POIDS PLUMES (minima 270 k.)

1. MONNIER (60) A.S. Lilloise Inter-Entreprises.....	287,500
2. THÉVENET (59,7) Red Star de Limoges	285, -
3. SOTILLE (58,7) Gondolo Sports	272,500

POIDS LEGERS (minima 295 k.)

1. PIETRI (65,4) U.S. Cheminots Marseille	322,500
2. NOGUÈS (67,5) Gondolo Sports	315, -
3. SANDEAUX (67j) A.S. Police Casablanca	310, -
4. COLLARD (65,4) S.A. Montmartroise.....	302,500
5. KLEIN (65) Jeanne d'Arc Ste-Fontaine	297,500
6. GARCIA (67) Club Halt, et Cult. Alger	297,500
7. SANCHEZ (66,6) Athlétic Club Montpellier	295, -
8. Valin (66,8) A.S. Électricité de Lille.....	287,500

POIDS MOYENS (minima 320 k.)

1. FIRMIN (74,8) Athlétic Club Montpellier	365, -
2. CONSTANTINOF (73,6) Gondolo Sports.....	335, -
3. DUBOS (72,3) U.S. Métro Transports	332,500
4. GERBER (70,7) A.S. Bourse	325, -

5. GANTES (75) Gymnaste Club d'Alger	325, -
6. GORGUET (72,5) Sports Réunis Lille Délivrance	320, -
7. BOISSONNET (73,9) Racing Club de Vichy.....	320, -
8. Soler (73,5) Stade Ste Barbe Grand-Combe.....	317,500
9. Pirard (74,5) Racing Municipal de Toulouse	317,500
10. Martin (74,4) Club Athlétique Nantais.....	312,500
11. Leens (73,5) Société Athlétique Montmartroise.....	305, -

POIDS MI-LOURDS (minima 340 k.)

1. DOCHY (82) Union Halluinoise	370, -
2. MARCHAL (82,2) Athlétic Club Montpellier	365, -
3. SOLEILHAC (77,3) Gondolo Sports	347,500
4. DEGIOANNINI (80) Stade Olympique de l'Est Nice	340, -
5. Boains (78,4) U.S. Métro Transports	327,500
5. Mono (78,4) Stade Municipal de Montrouge	327,500
7. Eeckhoudt (80,3) Olympique Athlétique Rosendaël	327,500
8. Trognon (82,3) Olympique Club de Khouribga	325, -

POIDS LOURDS LEGERS (minima 355 k.)

1. DEBUF (86) A.S. Lilloise Inter-Entreprises	415, -
2. DEGLAIRE (86,8) S.A. Montmartroise	355, -
3. Denichou (88,1) Red Star de Limoges	345, -

POIDS LOURDS (minima 365 k.)

1. HERBAUX (94) A.S. Tramways de Lille	372,500
2. Lisambart (92,4) Gondolo Sports.....	355, -

(1) Ne peuvent figurer au Classement Général du Championnat de France Seniors que les athlètes ayant réalisé au moins les minima première série, c'est-à-dire : Coqs 235 k ; Plumes 200 k ; Légers 285 k ; Moyens 305 k ; Mi-Lourds 325 k ; Lourds Légers 340 k ; Lourds 350 k.

Classement National du Championnat de France Juniors

d'après les résultats des éliminatoires disputées dans les Comités Régionaux

POIDS COQS

1. MEURAT (55,5) A.S. Lilloise Inter-Entreprises.....	257,500
2. REQUENA (55,9) Jeunesse Sportive Saladaéenne.....	237,500
3. MARQUETTE (50,5) U.S. Cheminots St-Pol	202,500
4. Ruffo (55,6) A.S. Cheminots St-Pol.....	202,500
5. Vidal (55,3) C.H. Châtelleraudais.....	197,500
6. Crunier (55,5) Racing Municipal Toulouse.....	195, -
7. Balmes (55,9) Athlétic Club Chalonnais	180, -
8. Collet (53,8) Club Athlétique Nantais.....	175, -
9. Vey (51,6) Cercle Michelet d'Orléans.....	175, -
10. Chanut (55,4) Athlétic Club Chalonnais	150, -

POIDS PLUMES

1. POUILLIE (110) Union Tourquennoise	242,500
2. SANDEAUX (59,3) A.S. Police Casablanca.....	237,500
3. IMPIÉRI (59) Frontignan A.C.	230, -
4. Guillemot (60) Red Star de Limoges	230, -
5. Ziegonski (58,2) Gymnaste Club d'Alger.....	227,500
6. Lecauche (58,5) S.C. Tête de Cheval	227,500
7. Vandeputte (57,5) A.S. Tramways de Lille.....	225, -
8. Wagemann René (60) U.S. Wittenheim.....	225, -
9. Dastugue (57,2) Haltero Club Montpellier.....	222,500
10. Garcia (60) Pro Patria d'Alger.....	220, -
11. Hansmetzger (59,3) Club Athlétique Nantais.....	212,500
12. Reboh (57) A.S. Police d'Oran	210, -
13. Hefty (59,7) Cercle Haltérophile Troyen	207,500
14. Ridez (57) A.S. Tramways de Lille.....	202,500
15. Velleine (59,6) Rets Sports Montluçon	200, -
16. Lefebvre (56,1) C.A. Rosendaël.....	197,500
17. Ledru (58,3) Société de Gymn. d'Angers	195, -
18. Péral (60) A.S. Police d'Oran	192,500
19. Gouin (59,5) C.H. Vierzonnais	187,500
20. Messer (60) Sporting Club Dijonnais.....	187,500
21. Martinez (58,4) Haltero Club Témouchentois.....	185, -
22. Morin (60) Athlétic Club Chalonnais	180, -
23. Guetaff (57,2) Groupe Sportif St-Hilaire	140, -

POIDS LEGERS

1. CRESPO (66,3) A.S. Police d'Oran.....	285, -
2. HUBAIL (65,9) Éducation Phys. Pop. Gervaisienne.....	280, -
3. CATANOSO (66,7) Olympique Club Khouribga.....	277,500
4. Garcia (65,1) C.S. Cheminots Nimois.....	270, -
5. Wagemann Fernand (67,4) U.S. Wittenheim	267,500
6. Nectancour (66,9) Athlétic Club Chalonnais	262,500
7. Reynaud (65,3) Avenir Sportif Bédarrides.....	260, -
8. Eskenazy (65) Club Halt, et Cult. Aix.....	257,500
9. Cot (66,5) Union Sportive de Tours.....	247,500

10. Cnudde (66,5) A.S. Électricité de Lille	247,500
11. Demonsel (67) A.S. Électricité de Lille	247,500
12. Potier (66) Club Gymn. Haubourdinois	245, -
13. Benayoun (61) Concorde d'Oran	242,500
14. Picaud (66,5) Vannetaise Athlétic Club	242,500
15. Tricoche (65,5) C.S. Manuf. Châtellerauld	240, -
16. Renaud (61) St-Nazaire O.S.....	237,500
17. Joly (67) Athlétic Club Chalonnais	235, -
18. Venereau (67,1) Racing Cheminots Nantes.....	232,500
19. Decoopman (67,5) A.S. Électricité de Lille	232,500
19. Tuynes (67,5) Sports Réunis Lille-Délivrance.....	232,500
21. Dubois (66,6) Racing Club de Vichy	227,500
22. Richard (67,5) Union Halluinoise	227,500
23. Della Barba (67) Toulouse H.C.....	225, -
24. Manceau (65,3) C.H. Châtelleraudais	222,500
25. Guillot (66,2) Union Sportive de Tours	215, -
26. Bertelin (62,6) Alliance Ste-Savine.....	212,500
27. Amsellem (66) Concorde d'Oran.....	207,500
28. Saclier (66,8) Racing Club Vichy	207,500
29. Wintersteim (63,8) Groupe Sportif St. Hilaire	200, -
30. Suau (61,8) A.S. Montferrandaise.....	197,500
31. Djebar (66) Groupe Sportif St. Hilaire	187,500
32. Dura (63) Jeunesse Sportive Saladaéenne.....	185, -
33. Bonnet (64,6) Ilets Sports Montluçon.....	182,500
34. Antoine (64,8) Groupe Sportif St-Hilaire.....	172,500
35. Kerdjou (64,2) Groupe Sportif St-Hilaire.....	162,500

POIDS MOYENS

1. SINGER (74) A.S. Lilloise Inter-Entreprises	295, -
2. MAIER (70,5) Union Roubaissienne	290, -
3. DASSONNEVILLE (70) Sports Réunis Lille-Délivrance	272,500
4. Martinez (73,5) S.C. Limouxin	267,500
5. Daigneau (71,1) A.S. Montferrandaise.....	255, -
6. Perraud (73,9) Stade Croisicais	255, -
7. Capillon (74,2) Ilets Sports Montluçon.....	252,500
8. Ollié (74,1) Haltero Club Montpellier.....	250, -
9. Delafosse (74,8) Union Halluinoise	250, -
10. Salaun (73,5) Club Athlétique Nantais.....	245, -
11. Charton (72,6) Cercle Haltérophile Troyen.....	237,500
11. Bertoso (72,6) A.S. Police d'Oran	235, -
13. Lopez (73) A.S. Police d'Oran	235, -
14. Yffernet (70) Académie des Sports Decazeville.....	225, -
15. Garrido (70) Haltero Club Témouchentois.....	220, -
16. Jacquet (73,5) Racing Club de Vichy.....	217,500
17. Tissot (74,5) Athlétic Ring Belfortain	217,500
18. Loger (71) Union Athlétique Tarbaise	215, -
19. Lulu (71) Athlétic Club Chalonnais	202,500
20. Cardinaud (67,9) Jeunes Niortais	192,500

POIDS MI-LOURDS

1. VINCENT (79,9) Athlétic Club Montpellier.....	335, -
2. MARICAL (76,8) Haltero Club Villerupt.....	292,500
3. FOULETIER (80) Club Halt, et Cult. Aix.....	285, -
4. Toye (80,5) A.S. Montferrandaise.....	282,500
5. Lavis (80,2) Stade Municipal Montrouge.....	280, -
6. Neyrinck (76,5) S.C. Tête de Cheval.....	257,500
7. Duch (79,7) Toulouse H.C.....	257,500
8. Zidaric (81,3) Cercle Michelet d'Orléans.....	250, -
9. Belot (78,8) Société Helvétique Pontarlier.....	247,500
10. Gaxieu (79) S.C. Limouxin.....	237,500
11. Diderot (77,4) Alliance Ste-Savine.....	232,500
12. Ryère (80) A.S. Cheminots Sétois.....	227,500

13. Antier (79,2) Stade Auxerrois.....	200, -
--	--------

POIDS LOURDS LEGERS

1. PATERNI (89,2) Club Olympique Casablancais.....	350, -
2. PAUL (89) A.S. Mantaise.....	312,500
3. BORDES (89,6) U.S. Stade St-Gaudens.....	305, -

POIDS LOURDS

1. GOETTMANN (102,5) Athlétic Club Sélestat.....	342,500
2. SIMONIN (117) U.S. Métro-Transports.....	272,500
3. ROUQUETTE (90,5) Toulouse H.C.....	260, -
4. Jampy (92,5) Club Haltérophile Catalan.....	255, -

RAPPORT DU SECRÉTAIRE GENERAL SUR L'ACTIVITÉ DE LA F.F.H.C. PENDANT LA SAISON 1953-54

(Suite)

M. Flouret, Directeur de l'OSSU., continue d'apporter son appui aux Membres de la Commission Haltérophile Nationale. Un contingent de barres à disques est mis en fabrication chaque année dans des Centres de formation professionnelle de l'État et distribué gratuitement aux établissements scolaires qui en font la demande.

Dix-huit records de France furent améliorés au cours de l'année 1954, dont 10 sur les mouvements olympiques, tandis que les Montpelliérains, en particulier, se sont attaqués aux records en Croix de fer et Bras tendus que nous envisagions de supprimer.

Sept stages ont été organisés en 1954, sous la direction de notre Moniteur national : 3 stages interrégionaux qui eurent lieu à Reims, Poitiers et Aix-en-Provence, 2 stages d'Espoirs olympiques, à l'Institut National des Sports, 1 stage de Moniteurs d'Haltérophilie et, pour la première fois, un Stage d'Éducateurs de Culture Physique, également à l'I.N.S.

Les Stages d'Espoirs olympiques sont organisés régulièrement depuis les Jeux de 1952 tous nos jeunes de valeur et nos meilleurs éléments sont contactés pour y participer. Ils sont ainsi formés ou contrôlés par notre Moniteur national qui tient beaucoup à cette méthode de travail et désire en assurer la continuité. Les résultats obtenus en compétition par les athlètes stagiaires sont d'ailleurs probants.

Les Stages de Cadres sont également suivis avec attention par la Commission Fédérale des Examens. Cette année, 9 nouveaux Moniteurs et 12 Éducateurs sont venus augmenter la phalange des diplômés fédéraux. Nous fondons de grands espoirs sur le travail de ces cadres, au point de vue propagande et entraînement technique des jeunes.

Comme je le fais chaque année, je tiens à rendre hommage à notre Moniteur national, Richard Chaput, qui anime tous ces Stages et je sais qu'il trouve sa récompense dans l'amitié que lui manifeste l'ensemble de ses élèves.

Notre Bulletin fédéral « *L'Haltérophile Moderne* », qui a maintenant dix ans d'âge et publiera, ce moi-ci, son 100^e numéro, a su devenir indispensable à tous.

Je vous demande de nouveau de redoubler d'efforts, et cela avec constance, pour y abonner le maximum de nos pratiquants, pour assurer le renouvellement d'abonnements de ceux déjà inscrits, dans les délais que nous prescrivons. Vous nous évitez ainsi beaucoup de frais et de temps précieux perdus pour rappeler à l'ordre les distraits ou les retardataires.

Cet organe de liaison entre nous tous a besoin, mes chers camarades, que nous l'aimions encore davantage. Lisez-le dans le détail, reprenez les recommandations et les consignes que le Bureau fédéral vous transmet par son canal vous constaterez alors combien la tâche administrative de tous s'en trouvera allégée et simplifiée.

Nous devons remercier de leur précieuse collaboration nos rédacteurs habituels, que vous connaissez bien mais il serait injuste de ne pas y associer notre Secrétaire administrative Mme Delvaux qui, malgré un travail considérable, assure la mise en pages de « *L'Haltérophile Moderne* » en même temps que toutes les tâches annexes se rapportant à la publication et aux abonnés.

Le chiffre de nos licenciés qui était de 3.512 en 1950 est actuellement de 6.678, c'est-à-dire que nous avons presque doublé nos effectifs en quatre ans.

J'attire votre attention vigilante sur l'obligation de licencier tous les membres d'un club, sans exception et non pas uniquement les athlètes qui doivent participer à une compétition. La licence est la manifestation de notre puissance et, malheureusement, constitue un facteur important pour l'attribution des subventions gouvernementales. Des Fédérations de sports secondaires non olympiques touchent, grâce au nombre important de leurs licenciés, des crédits substantiels, dont nous ne sommes pas jaloux d'ailleurs; mais nous ne devons rien négliger pour nous défendre, car nos athlètes existent; ils sont là, palpables, dans nos clubs. Je suis persuadé que si chaque animateur engageait la bataille, à son échelle, nous

atteindrions vite le chiffre de 10.000 licenciés. Ne pensez-vous pas que notre destinée est entre nos mains ?

Nos activités haltérophiles et culturistes se développent à grand pas. Nous avons de nombreux projets en suspens. Nos jeunes cadres foncent en avant, en commandos, pour construire et créer, mais il faut que le gros de la troupe suive, ce dernier étant représenté par tous les Clubs.

Nous nous trouvons, sinon dépassés, tout au moins en difficulté du fait du travail élaboré chaque jour. Il nous faut un P.C. organisé pour pouvoir l'absorber. Nos subventions sont, hélas, ridiculement insuffisantes proportionnellement à notre rendement. Le problème d'un nouveau siège social, d'un matériel de bureau, d'une aide pour notre secrétaire administrative, reste entier. Notre Président bataille, avec une belle ténacité, pour obtenir des subsides plus substantiels. C'est pourquoi nous devons nous manifester par une union encore plus solide. C'est cette force, c'est le travail de ceux qui ont foi dans leur idéal qui aideront à ouvrir les portes les plus hostiles.

Je puis vous assurer, mes chers camarades, que nous ne devons faire preuve d'aucun complexe, car le groupement que nous formons est magnifique. Il faut que vous pensiez que le Bureau fédéral, à qui vous accordez toute votre confiance, travaille pour la bonne cause dans un esprit d'amitié exceptionnel. C'est cette amitié, cette unité dans l'effort, que nous voulons sans limites, qui donnent les plus belles joies. Dans tous nos travaux, dans tous nos contacts, nous pensons à vous et chaque fois que nous voyons jaillir d'un de nos clubs, d'un de nos Comités, une action bien menée, nous en sommes pleinement heureux. Nous avons trouvé, par la décentralisation de nos épreuves en particulier, des occasions nouvelles de travailler côte à côte et nous souhaiterions pouvoir les multiplier.

Dans le travail, dans les rapports administratifs, les contacts ne sont pas toujours « fleur bleue ». Ne vous formalisez jamais d'une missive brève ou d'un rappel qui ne peut atteindre l'amitié profonde qui nous unit à tous, dirigeants et athlètes.

Je veux terminer en communiant avec vous par des paroles d'espoir et d'optimisme. Nous sommes sur la bonne voie, celle qui mène aux réalisations fécondes et durables. Cela, nous le devons, certes, au travail de tous, mais aussi et avant tout à celui que nous avons su judicieusement choisir pour diriger notre Fédération : notre Président Jean Dame. Nul, mieux que lui, n'était digne de telles fonctions.

Sa connaissance approfondie des problèmes sportifs, sa largeur de vues, la diplomatie dont il sait faire preuve à l'occasion, son goût pour les entreprises hardies tempéré par un bon sens et une prudence innés, l'amitié enfin dont l'honorent ses collègues des groupements nationaux et internationaux, ont permis à notre Fédération de conserver, dans tous les domaines, la place à

laquelle elle peut prétendre. Sa tâche ne consiste pas uniquement à le représenter en toutes occasions, à siéger aux assemblées dont il est membre, mais il doit souvent, en dehors de sa présence quotidienne à la Fédération, effectuer des démarches dans de nombreux ministères, soit pour hâter le versement d'une subvention dont nous avons besoin, soit pour obtenir que

le montant en soit plus élevé, ou bien encore pour solliciter, en faveur de l'un d'entre nous, la distinction qu'il mérite.

Je suis certain d'être votre interprète à tous en l'assurant de notre profonde amitié et en lui disant un grand merci.

Le Secrétaire Général :
E. GOULEAU.

Le championnat de France 1955

Le Championnat de France s'est disputé cette année à Monaco et, pour la première fois, en deux séances. Devant le grand nombre d'athlètes ayant réussi les minima l'an dernier, nous avons pensé qu'il était dommage que certains soient éliminés et nous avons porté le nombre des qualifiés de 21 à 28, ce qui nous obligeait, automatiquement, à faire disputer le Championnat en deux séances. Quels enseignements peut-on tirer de cette première expérience

D'abord, que nous n'avions pas vu trop grand en prévoyant 28 qualifiés car nous avons atteint ce nombre malgré certaines abstentions de marque comme celles d'Héral et de Scortesse. Ensuite, que notre nouvelle formule a permis à des jeunes de pouvoir affronter les anciens et de prendre mieux conscience de leurs possibilités.

Enfin, que le Championnat, étalé sur deux séances, est plus facile à suivre et moins lassant pour le public.

L'expérience est donc à poursuivre pour l'an prochain et nous espérons bien que devant la chance qui leur est offerte, un plus grand nombre de jeunes athlètes essaieront de se qualifier pour l'épreuve finale plutôt que de se réserver, comme certains semblent le faire, pour des épreuves moins importantes, comme le Critérium National.

Mais revenons au Championnat de cette année.

Dans la magnifique et immense salle du Cinéma Capitole, il y a bien peu de public lorsque les Poids Coqs se présentent sur le plateau pour disputer le premier titre. Quatre athlètes sont en présence : Marcombe, de l'U.S. Tours ; Meurat, de l'A.S. Lilloise-Inter-entreprises ; Sebban, de l'U.S. Métro, et Picard, de Gondolo-Sports,

C'est Sebban, qui commence le développé avec 65 k, puis Marcombe fait 70 k, imité par Sebban. Meurat et Picard commencent tous les deux à 72 k 500 qu'ils réussissent. Sebban échoue sur la même barre. Marcombe développe 75 k, Meurat prend 77 k 500, pousse, mais il y a 2 lampes rouges et c'est essai. Picard prend la même barre et la réussit à la perfection. Marcombe l'essaie à son tour, sans succès, et Meurat la reprend pour son troisième essai mais ne peut la pousser. Il reste un essai à Picard qui demande 80 k et qui réussit un magnifique développé, s'affirmant, de loin, comme le meilleur développeur de la catégorie.

Il est malheureusement moins à l'aise dans les exercices de détente et c'est lui qui commence l'arraché à 72 k 500. Les trois autres commencent à 75 k qu'ils réussissent à la perfection. Picard prend 77 k 500, mais les bras arrivent fléchis et c'est essai. Il reprend la même barre, l'arrache encore, mais toujours bras fléchis et c'est encore essai. Sebban arrache alors 80 k, Meurat 82 k 500 avec une lampe rouge pour un bras légèrement fléchi et Marcombe 82 k 500 avec facilité. Sebban prend la même barre, l'arrache très bien mais elle redescend aussitôt sans qu'on sache pourquoi. Meurat tire sur 85 k,

la barre arrive à bout de bras, mais il ne peut la tenir alors que Marcombe réussit au même poids un arraché parfait, portant son avance à 5 k sur Meurat, à 7 k 500 sur Picard et à 10 k sur Sebban.

C'est encore Picard qui commence l'épaulé et jeté à 95 k. Sebban fait 100 k imité par Meurat puis par Picard. Ce dernier essaie alors 102 k 500 mais sans succès et reste à 252 k 500. Marcombe commence à 105 k, Sebban réussit la même barre, mais Meurat la manque au jeté après un épaulé facile. Il la reprend, l'épaulé à nouveau mais encore une fois manque son jeté et totalise 255 k. Sebban a le même total, mais il a encore un essai. Il prend 107 k 500, réussit un épaulé magnifique mais rate son jeté et est battu au poids de corps. Sûr de la victoire, Marcombe jette alors 110 k et tente le record de France sur 116 k. La barre monte bien, arrive aux épaules, mais Marcombe ne peut l'y maintenir. Il fait un quatrième essai, puis un cinquième sans succès et totalise 270 k.

Marcombe est toujours notre meilleur poids coq et vaut, dans son meilleur jour, 275 à 280 k. Son second, Meurat, en pleine ascension, a de grosses possibilités. Malchanceux au développé, il peut en travaillant particulièrement son jeté, arriver assez rapidement à 265-270 k et menacer sérieusement Marcombe. Sebban a amélioré son total de 2 k 500 et Picard plafonne toujours autour de 250 k.

En Poids Plumes, Sotille étant absent, il n'y a que deux concurrents : Monier, de l'A.S. Lilloise Inter-Entreprises, et Thévenet, du Red Star de Limoges.

Monier commence le développé à 85 k mais on le sent très ému et, déséquilibré, il ne peut tenir sa barre. Il la reprend et cette fois la réussit, mais avec une lampe rouge quand même. Thévenet commence à 87 k 500 et fait un développé parfait. Monier prend alors 90 k et échoue nettement. Je pense qu'il a commencé trop haut et qu'il aurait pu corriger en partie cette erreur en se contentant de 87 k 500 au troisième essai. Thévenet développe alors 92 k 500, puis 95 k, prenant une avance de 10 k.

A l'arraché, Thévenet commence 75 k, Monier à 80 k. Thévenet réussit aussi 80 k à la perfection et essaie 82 k 500, mais il ne peut tenir sa barre pourtant bien arrivée à bout de bras.

Monier réussit alors 85 k puis essaie 87 k 500. La barre monte bien mais mal assurée, passe derrière et Thévenet conserve 5 k d'avance. C'est lui qui commence le jeté à 102 k 500. Monier réussit 105 k, Thévenet 107 k 500 ; Monier demande 112 k 500 et Thévenet doit d'abord tirer 110 k. Il pense que Monier a commis une faute et, croyant bien avoir la victoire, ne s'accroche pas comme il le faudrait pour maintenir sa barre, pourtant bien arrivée aux épaules. Monier tire alors 112 k 500 avec succès et rejoint Thévenet qu'il bat au poids de corps. Il saute ensuite à 117 k 500 et échoue nettement, alors qu'il aurait peut-être pu réussir 115 k. Tous les deux totalisent 282

k 500 et Monier remporte son premier titre de Champion de France. C'est un jeune plein de promesses qui vaut certainement 290 k mais qui a besoin de prendre confiance en ses moyens. Les prochaines rencontres internationales vont lui permettre de le faire et nous pouvons espérer tenir en lui le digne successeur d'Héral. Thévenet, l'ancien, s'est battu avec courage et ne désespère pas de reprendre sa revanche. C'est un bel exemple pour beaucoup de jeunes, trop tôt découragés.

C'est au tour des Moyens qui terminent la séance de l'après-midi. Constantinof absent, il y a six candidats au titre : Firmin, de l'A.C. Montpellier ; Dubos, de l'U.S. Métro ; Gerber, de l'A.S. Bourse ; Gantès, du Gymnaste Club d'Alger ; Gorguet, des Sports Réunis Lille Délivrance, et Boissonnet, du RC Vichy.

Gorguet commence le développé à 87 k 500, mais il donne un départ et va un peu trop sur les reins ; 2 lampes rouges. Il reprend la même barre mais marque encore les mêmes défauts, plutôt accentués. Deux lampes rouges encore. Alors, à la stupéfaction générale, il demande 92 k 500 pour son troisième essai. Naturellement, il ne peut les faire et se trouve, de ce fait, éliminé. J'avoue ne pas encore avoir compris les raisons qui lui firent commettre une telle faute.

Boissonnet commence à 92 k 500 avec succès. Gantès, puis Gerber, réussissent 95 k. Dubos prend la même barre, la pousse facilement mais se déséquilibre. Il la reprend et la réussit parfaitement, semblant pouvoir faire beaucoup mieux. Boissonnet échoue alors nettement deux fois à 97 k 500. Firmin, blessé au coude droit, se présente avec un gros pansement et commence par un développé facile à 100 k. Gerber l'imite mais Gantès et Dubos échouent, le premier à deux reprises. Gerber manque ensuite 102 k 500, tandis que Firmin réussit 105 k, puis 107 k 500.

Seul, Firmin semble en possession de ses moyens malgré sa blessure. Les autres sont désarmés et accumulent les essais. Le désastre s'accroît encore avec l'arraché, Boissonnet manque une première fois 92 k 500, réussit ce poids au deuxième essai et saute à 100 k (je me demande encore pourquoi) pour échouer nettement. Gantès réussit difficilement 92 k 500 puis échoue deux fois à 97 k 500. Gerber fait 95 k et manque deux fois 100 k, de peu il est vrai. Dubos commence à 95 k puis, à tort, saute à 102 k 500 qu'il manque deux fois, de peu également. Firmin, sûr de lui, donne alors la leçon et arrache successivement 105 k, 110 k et 112 k 500.

A l'épaulé et jeté, Gantès commence à 122 k 500. Boissonnet fait ensuite 125 k, mais Gerber et Dubos, après avoir épaulé cette barre, manquent leur jeté. Gerber réussit son deuxième essai, mais Dubos, qui épaulé pourtant avec une facilité dérisoire, manque encore ses deuxième et troisième jetés, ne marquant aucun point dans cet exercice. Gantès réussit 127 k 500. Boissonnet épaulé 130 k mais rate son jeté.

Gerber échoue nettement sur la même barre. Gantès, qui s'est bien repris, la réussit, imité aussitôt par Boissonnet. Firmin réussit 130 puis 135 k. Il réussit ensuite à épauler 140 k mais, vaincu par la douleure, ne peut jeter la barre, ratant ainsi son seul mouvement de Championnat.

Firmin est Champion de France avec 355 k, total fort honorable eu égard à sa blessure, et reste de loin notre meilleur poids moyen. Derrière lui, Gerber est deuxième avec 320 k. C'est un Jeune qui vaut certes beaucoup mieux et que nous ne jugerons pas sur ce Championnat. Derrière lui, personne ne réussit les minima exigés. Gantès totalisa 317 k 500 et Boissonnet 315 k. Dubos est sans doute le plus fort, mais il manque de métier. S'il réussit à se discipliner et à améliorer son jeté, il devrait être le premier à atteindre les 350 k et à se rapprocher de Firmin.

La soirée commence avec les Poids Légers, devant un public plus nombreux et surtout plus enthousiaste qui crée tout de suite une ambiance nettement plus favorable aux bonnes performances. Nous avons sept concurrents : Piétri, de l'U.S. Cheminots de Marseille ; Noguès, de Gondolo Sports ; Sandeaux, de l'A.S. Police Casablanca ; Collard, de la S.A. Montmartroise ; Klein, de Jeanne d'Arc Sainte Fontaine ; Garcia, du C.H.C. Alger, et Sanchez, de l'A.C. Montpellier.

C'est Garcia qui commence le développé à 82 k 500. Noguès, Collard, Klein et Sanchez commencent à 85 k. Garcia réussit ensuite 87 k 500, Piétri commence à 90 k, Klein et Sanchez font également 90 k. Collard manque nettement cette barre. Noguès la pousse, mais les arbitres lui donnent essai. Garcia fait de même. Collard échoue à son troisième essai, de même que Noguès, déséquilibré à l'épaulé. Klein pousse alors 92 k 500 et Sandeaux réussit son premier essai à 95 k. Flétri prend la même barre et la manque, mais la réussit à son troisième essai. Sandeaux développe alors 100 k, mais échoue nettement à 102 k 500. Dès le premier mouvement, les écarts son sensibles. Sandeaux a 5 k d'avance sur Piétri, 7 k 500 sur Klein, 10 k sur Sanchez, 12 k 500 sur Garcia et 15 k sur Noguès et Collard.

A l'arraché, Klein, Garcia, Sanchez et Sandeaux commencent à 85 k, Collard à 87 k 500. Piétri à 90 k, Klein, Garcia, Sanchez et Sandeaux réussissent leur deuxième essai à 90 k, Collard manque le sien à 92 k 500, Klein et Sandeaux échouent à 92 k 500 au troisième essai, alors que Sanchez réussit cette barre dans un bel effort.

Collard la manque une nouvelle fois et Noguès fait alors un premier essai facile à 95 k. Piétri arrache lui aussi 95 k à son deuxième essai et réussit magnifiquement 97 k 500. Noguès prend 100 k. La barre arrive bien mais il ne peut la tenir malgré un bel effort. Il la reprend et, cette fois, la réussit, effectuant une magnifique remontée. C'est maintenant Piétri qui est en tête avec 192 k 500. Il a 2 k 500 d'avance sur Sandeaux, 7 k 500 sur Noguès, 10 k sur Klein et Sanchez, 15 k sur Garcia et 20 k sur Collard. Au jeté, Sanchez et Collard commencent à 110 k, Klein et Garcia à 112 k 500, Sandeaux à 115 k, Sanchez rate son deuxième essai à 115 k mais réussit son troisième au même poids. Collard saute à 117 k 500 et les manque, Garcia les manque également alors que Klein les réussit. Collard les manque à nouveau, de même que Garcia, Piétri commence à 120 k. Il épaulé facilement la charge mais, à la stupéfaction générale, la jette nettement en avant et la manque. Sandeaux prend la même barre et la manque, Klein la réussit nais en touchant du genou et c'est l'essai. Piétri la reprend et la réussit

cette fois mais encore avec un jeté pénible. Sandeaux échoue une nouvelle fois, mais Klein, qui a obtenu des arbitres un essai supplémentaire, réussit dans sa tentative. Piétri ne prend sagement que 122 k 500 à son troisième essai, mais, malgré un bel épaulé, rate encore sa tentative avec un très mauvais jeté. Noguès commence alors avec un premier essai facile à 125 k et ses actions remontent. Personne ne croyait plus à sa victoire après le développé et bien peu y pensaient après l'arraché. Le voici maintenant en deuxième position, à 2 k 500 seulement de Piétri qui a terminé ses essais. Il prend 130 k au deuxième essai, épaulé, jette et remporte le titre dans un tonnerre d'applaudissements. Il lui reste encore un essai et il tente de battre le record de France avec 133 k 500. Il réussit une magnifique épaulé, se concentre à nouveau pendant des secondes qui nous semblent bien longues et jette malheureusement en avant, manquant un record qui lui semblait acquis. Les arbitres lui accordent un essai supplémentaire mais l'influx est parti et il échoue nettement.

Noguès est Champion de France avec 315 k malgré un très mauvais départ au développé, et peut réussir 320 à 325 k. Piétri, toujours irrégulier, est second avec 312 k 500 et Sandeaux troisième avec 305 k. Derrière eux, nous trouvons le jeune Klein quatrième avec 300 k, toujours en progrès et concurrent sérieux pour l'année prochaine, puis Sanchez cinquième avec 297 k 500. Garcia, qui totalise 290 k, et Collard 282 k 500, ne sont pas classés, n'ayant pas réussi les minima imposés.

Les Poids Mi-Lourds s'affrontent à leur tour. Ils sont quatre : Dochy, de l'Union Halluinoise, Marchal, de l'A.C. Montpellier, Soleilhac, de Gondolo Sports et Degioannini, du Stade Olympique de l'Est de Nice. Degioannini et Soleilhac commencent le développé à 105 k Marchal et Dochy à 110 k. Degioannini et Soleilhac réussissent à leur tour cette charge à leur deuxième essai mais Degioannini, qui a peiné terriblement, renonce à son troisième essai. Dochy développe alors 115 k. Marchal les pousse, exagérément sur les reins et les arbitres refusent le mouvement. Soleilhac réussit à son tour 115 k. Marchal les reprend mais les manque à nouveau malgré un effort terrible qui le laisse titubant sur le plateau. Dochy pousse

alors 117 k 500, mais les arbitres refusent le mouvement et il reste à égalité avec Soleilhac, avec 5 k d'avance sur Marchal et Degioannini.

C'est Degioannini qui commence l'arraché avec 95 k, Soleilhac réussit 100 k, Degioannini l'imite puis réussit 102 k 500, Dochy et Marchal commencent avec succès 105 k, Soleilhac réussit la même barre puis échoue à 107 k 500, Dochy et Marchal arrachent tous deux 110 k puis Dochy réussit 112 k 500, alors que Marchal échoue. Dochy a maintenant 7 k 500 d'avance et semble vainqueur à peu près certain.

Au jeté, Degioannini manque ensuite deux fois 130 k et Soleilhac fait 132 k 500 avant d'échouer à 137 k 500. Dochy commence à 137 k 500, Marchal à 140 k, Dochy réussit ensuite à la perfection 142 k 500 et 145 k et Marchal saute alors à 150 k pour essayer de réduire son retard. Il touche du genou, se relève quand même avec la barre mais, épuisé par l'effort, ne peut la jeter. Il lui reste un essai. Il joue alors sa dernière chance et demande 152 k 500 pour essayer de gagner au poids de corps. Mais la barre est trop lourde, il échoue et Dochy est Champion de France avec 372 k 500, son meilleur total.

Dochy semble bien reparti après une légère éclipse. Il progresse régulièrement et peut approcher 380 k, Marchal, second avec 360 k, n'a pas dit son dernier mot. Nous avons là deux beaux poids mi-lourds dont la rivalité peut nous apporter bien des satisfactions et enrichir l'équipe de France. Soleilhac, troisième avec 352 k 500, a bien tiré et ne pouvait guère faire mieux. Degioannini totalise 337 k 500 et n'est pas classé, mais a fait voir beaucoup de possibilités.

Les Poids Lourds-Légers ne sont que deux et Deglaire, de la S.A. Montmartroise, ne peut rien contre Debuf, de l'A.S. Lilloise Inter-Entreprises.

Au développé, Deglaire fait 102 k 500, manque 107 k 500 puis les réussit au troisième essai. Debuf réussit 115 puis 122 k 500 mais échoue nettement à 125 kilos.

A l'arraché, Deglaire tire très bien et réussit successivement 102 k 500, 107 k 500 et 110 k ; Debuf commence 115 k.

Il fait ensuite 122 k 500 puis 127 k 500 sans paraître forcer outre mesure.

CALENDRIER FÉDÉRAL 1954-55

Premier Pas Haltérophile et Premier Pas Culturiste.....	20 novembre 1955
Prix d'Encouragement Haltérophile.....	18 décembre 1955
Éliminatoires du Prix Fédéral.....	14 janvier 1956
Éliminatoires du Prix du Plus Bel Athlète des Provinces Françaises (ex-Critérium National Culturiste)	15 janvier 1956
Finale du Prix Fédéral	5 février 1956
Éliminatoires du Critérium National Haltérophile.....	19 février 1956
Finale du Prix du Plus Bel Athlète des Provinces Françaises (ex-Critérium National Culturiste)	4 mars 1956
Finale du Critérium National Haltérophile.....	25 mars 1956
Match France-Finlande.....	8 avril 1956
Éliminatoires des Championnats de France Juniors et Seniors et du Concours du Plus Bel Athlète de France	22 avril 1956
Congrès - Finale du Championnat de France Seniors et Finale du Concours du Plus Bel Athlète de France	Fin mai ou début juin
Match retour France - Allemagne.....	Juin 1956
Sélections Olympiques	Septembre-octobre 1956
Jeux Olympiques de Melbourne	Novembre 1956

Au jeté, Deglaire réussit 132 k 500 puis 140, mais échoue à 145 k. Début commence à 150 k puis réussit 160 k et essaie alors 171 k pour battre son récent record de France. Il se concentre tire, la barre arrive aux épaules mais il ne peut la tenir. Il ne semble pas dans un jour de record mais totalise tout de même 410 k. Debuf est actuellement dans une forme magnifique qui doit lui permettre de franchir prochainement un nouveau palier et de se rapprocher encore un peu plus des super-vedettes mondiales de la catégorie. Deglaire, qui totalise 357 k 500, semble décidé à rattraper son retard et peut encore beaucoup progresser.

En Poids Lourds, il n'y a qu'un qualifié : Herbaux, de l'A.S. des Tramways de Lille. En bonne forme, il développe 115 k, puis 122 k 500 et 125 k. A l'arraché, il réussit 105 k puis 112 k 500 et 115 k. A l'épaulé, il est moins sûr et après avoir fait 140 k facilement, manque deux fois 150 k. Il totalise ainsi 380 k, ce qui indique de sa part un net retour en forme. Attendons ses prochaines sorties et peut-être atteindra-t-il à son tour les 400 k, comme son camarade Debuf.

En résumé, ce Championnat de France a surtout confirmé les vedettes à part entière de l'Équipe nationale. Marcombe, Noguès, Pétri, Firmin, Dochy, Marchal, Debuf, Herbaux dominant toujours nettement leurs suivants immédiats. Un seul nom nouveau apparaît au palmarès, celui de Monier qui apporte un sang neuf à la catégorie des poids plumes, bien exsangue depuis la retraite d'Héral.

Une révélation également dans le Poids coqs, celle du Champion Universitaire Meurat qui est prêt à prendre la succession de Marcombe à la première défaillance de celui-ci. Et puis, la confirmation des possibilités de quelques jeunes, Klein, Sanchez, Gerber, Dubos, Deglaire qui ont pourtant encore beaucoup à travailler pour rejoindre leurs anciens.

Il faut noter encore le nombre trop grand de mouvements non réussis. Les jeunes devraient prendre exemple sur les anciens qui manquent peu d'essais dans l'ensemble. Marcombe a eu deux essais, Thévenet 2, Noguès 4, Firmin 1, Dochy 1, Debuf 2, Herbaux 2. A côté de cela, nous trouvons Meurat 5, Gerber 5, Boissonnet 5, Collard 6, Dubos 7. On a tendance à commencer trop haut ou à marquer trop d'écart entre les essais. Ce sont évidemment des défauts, de jeunesse, mais des défauts que ne devraient pas tolérer les entraîneurs de nos espoirs.

J'ai encore remarqué qu'il y avait beaucoup trop de jetés manqués après des épaulés réussis facilement et je me demande si cela n'est pas dû à l'abus des développés en position couchée. Ce mode d'entraînement habitue l'athlète à pousser devant, donc à développer exagérément sur les reins et peut-être aussi à jeter devant en perdant ainsi le bénéfice d'un bel effort. Reste à savoir si le gain enregistré au développé, avec l'indulgence des arbitres, compense la perte à l'épaulé jeté. Beau sujet pour les techniciens.

Il me reste à remercier tous les dirigeants de Monaco et toutes les personnalités qui ont fait de ce Championnat de France une véritable fête de l'haltérophilie.

L'accueil que nous avons reçu, les soins dont nous avons été entourés, les magnifiques prix qu'ont reçus nos Champions, la splendide promenade qui nous a été offerte, tout cela, nous tous qui avons été à Monaco, je crois que nous ne l'oublierons jamais.

J. DUCHESNE.

NOUVELLES INTERNATIONALES

Championnats d'Espagne 1955

Poids coqs. - 1^{er} José Garcia (Marruecos) 227 k 500 (62,5 + 72,5 + 92,5).

Poids plumes. - 1^{er} Enrique Gomez de Salazar (Castilla) 230 k (70 + 67,5 + 92,5); 2. Francisco Llanos (Cataluña) 230 k (70 + 67,5 + 92,5); 3. José M. Pascual (Vasconia) 187 k 5 (57,5 + 55 + 75).

Poids légers. - 1^{er} Jesus Garcia, (Vasconia) 240 k (70 + 75 + 95); 2. Fernando Ruiz (Vasconia) 232 k 5 (65 + 70 + 97,5); 3. Oscar Garcia (Castilla) 225 k (70 + 65 + 90); 4. Angel Garcia (Vasconia) 225 k (65 + 65 + 95).

Poids moyens. - 1^{er} Juan Renom (Cataluña) 285 k (90 + 82,5 + 112,5); 2. Luis Ortiz de la Torre (Castilla) 277 k 5 (87,5 + 80 + 110); 3. Jorge Franquesa (Cataluña) 242 k 5 (65 + 77,5 + 100); 4. Anotnoso Moscoso (Vasconia) 165 k (80 + 85 + 0).

Poids Mi-lourds. - 1 Fernando Garcia (Castilla) 275 k (87,5 + 82,5 + 105); 2. Emilio Geronés (Cataluña) 272 k 5 (70 + 87,5 + 115); 3. Salvador Puigcorbó (Cataluña) 265 k (85 + 75 + 105); 4. José Luis Gaviria (Vasconia) 250 k (70 + 77,5 + 102,5).

Poids Lourds légers. - 1^{er} Angel Martinez (Castilla) 207 k 5 (80 + 77,5 + 110); 2. Anselmo Manrique (Castilla) 207 k 5 (92,5 + 70 + 105).

Poids Lourds. - 1^{er} Miguel Quadra (Castilla) 292 k 5 (82,5 + 87,5 + 122,5).

Championnats de Finlande 1955

Poids Coqs : 1^{er} Kaipainen, 265 k; 2^e Forssmann, 230 k.

Poids Plumes : 1^{er} Formi, 262 k 500; 2^e Leppanen, 260 k; 3^e Kurkela, 257 k 500.

Poids Légers : 1^{er} Hokka, 330 k; 2^e Lipponen, 300 k; 3^e Kare, 295 k.

Poids Moyens : 1^{er} Teraskari, 337 k 500; 2^e Smmonen, 322 k 500; 3^e Nieminen, 322 k 500.

Poids Mi-Lourds : 1^{er} P. Makinen, 365 k; 2^e Lindlo, 362 k 500; 3^e Maanoja, 325 k.

Poids Lourds-Légers : 1^{er} Totterman, 340 k; 2^e Nieminen, 330 k; 3^e Toivonen, 325 k.

Poids Lourds : 1^{er} E. Makinen, 407 k 500; 2^e Outa, 387 k 500.

Championnats des Pays Scandinaves 1955

Ces Championnats ont eu lieu les 2 et 3 avril à Landskova (Suède).

Résultats :

Poids Coqs : 1^{er} Olofsson (Suède), 275 k; 2^e Kaipainen (Finlande), 265 k; 3^e Christiansen (Danemark), 240 k.

Poids Plumes : 1^{er} Eriksson (Suède), 302 k 500; 2^e Andreasen (Danemark), 252 k 500.

Poids Légers : 1^{er} Gustavsson (Suède), 340 k; 2^e Hokka (Finlande), 335 k.

Poids Moyens : 1^{er} Franzen (Suède), 360 k; 2^e Moritzen (Danemark), 325 k.

Poids Mi-Lourds : 1^{er} Lindh (Finlande), 357 k 500; 2^e Ambjomsson (Suède), 350 k; 3^e Bornica (Norvège), 325 k; 4^e Pahl (Danemark), 317 k 500.

Poids Lourds-Légers : 1^{er} Jorgensen (Norvège), 380 k; 2^e Svensson (Suède); 377 k 500; 3^e P. Makinen (Finlande), 375 k; 4^e Mortensen (Danemark), 362 k 500.

Poids Lourds : 1^{er} E. Makinen (Finlande), 410 k; 2^e Wallgren (Suède), 395 k; 3^e Boreng (Danemark), 342 k 500.

RÈGLEMENT DU CHALLENGE de S.A.S. le Prince Ramier de Monaco attribué à l'occasion des Championnats de France d'Haltérophilie 1955

ARTICLE PREMIER. - Un challenge est offert par Son Altesse Sérénissime le Prince Souverain de Monaco au Club qui aura obtenu le meilleur classement aux points à l'occasion des Finales des Championnats de France d'Haltérophilie.

L'attribution des points se fera de la manière ci-après : 5 pour l'athlète classé 1^{er}; 3 pour celui classé 2^e; 2 pour celui classé 3^e; 1 pour celui classé 4^e.

ART. 2. - Il deviendra la propriété définitive du Club qui l'aura gagné trois fois consécutives ou non.

ART. 3. - Ce Challenge, attribué pour la première fois par S.A.S. le Prince, au Club remplissant, pour l'année 1955 les conditions prévues à l'article 1^{er}, et sera conservé pendant la période d'un an par ledit Club.

Chaque année, un mois avant la date prévue pour les finales du Championnat de France d'Haltérophilie, le Challenge devra être adressé au Club organisateur de ce Championnat en vue de son attribution nouvelle au sens de l'article 2.

Dans le cas où cette obligation n'étant, pas accomplie dans les délais impartis, le Challenge de S.A.S. le Prince ne serait pas mis en compétition, une amende de 50.000 frs devra être versée par le Club détenteur à la Fédération française Haltérophile et Culturiste qui sera seule compétente, au surplus, pour trancher toutes difficultés susceptibles de se produire quant à l'attribution du Challenge.

ART. 4. - Le Club attributaire ayant la qualité de détenteur précaire devra veiller à la bonne conservation du Challenge.

ART. 5. - Le présent règlement devra être strictement respecté jusqu'à l'attribution définitive du Challenge à un Club.

RÈGLEMENT DU CHALLENGE de la Municipalité Monégasque « Charles Palmaro » attribué à l'occasion des Championnats de France d'Haltérophilie 1955

ARTICLE PREMIER. - Un challenge est offert par la Municipalité Monégasque « Charles PALMARO » au Club qui aura obtenu le deuxième meilleur classement aux points à l'occasion des Finales des Championnats de France d'Haltérophilie. L'attribution des points se fera de la façon suivante : 5 pour le 1^{er}, 3 pour le 2^e, 2 pour le 3^e 1 pour le 4^e.

ART. 2. - Il deviendra la propriété définitive du Club qui l'aura gagné trois fois consécutives ou non.

ART. 3.- Ce challenge, attribué pour la première fois par la Municipalité Monégasque « Charles PALMARO » au Club remplissant pour l'année 1955 les conditions prévues à l'article 1^{er}, et sera conservé pendant la période d'un an par ledit Club.

Chaque année, un mois avant la date prévue pour les finales du Championnat de France d'Haltérophilie, le Challenge devra être adressé au Club organisateur de ce Championnat en vue de son attribution nouvelle au sens de l'article 2.

ART. 4. - Le Club attributaire ayant la qualité de détenteur précaire devra veiller à la bonne conservation du Challenge.

ART. 5. - Le présent règlement devra être strictement respecté jusqu'à l'attribution définitive du Challenge à un Club.

Le match **France - Allemagne**

C'est le vendredi 28 avril, au train de 7 h 30, qu'eut lieu le départ de l'équipe de France pour Trèves. Elle était composée de Marcombe, Monier, Noguès, Gerber, Dochy, Debuf, Herbaux. Deux éléments nouveaux y figuraient donc, deux jeunes qui ne sont pas moins joyeux que leurs anciens et le moral est bon. Bien que l'absence de Firmin, blessé, rende la victoire problématique, chacun est bien décidé à s'accrocher coûte que coûte. M. Jean Dame, Président de la F.F.H.C., MM. Paul Buisson, et Marcel Perquier, arbitres, accompagnent l'équipe.

Le temps ensoleillé rend notre voyage encore plus agréable notre itinéraire nous conduit à travers le Grand Duché du Luxembourg et nous arrivons en gare de Trèves à 16 h 30.

Oswald Junkes, capitaine de l'équipe allemande, athlète en même temps qu'organisateur de la rencontre, nous reçoit en compagnie de M. Hubert, Chef de Service des Affaires culturelles de la Délégation Française, de M. Hergl, Président de la Fédération Haltérophile allemande, de M. Max Verland, Président régional, de l'ex-champion d'Europe Trappen, Président d'Honneur, vieille connaissance de notre Président,

M. Jean Dame reçoit une superbe gerbe de fleurs et, après la photo traditionnelle, nous sommes conduits au Cercle militaire français des Officiers et Sous-officiers qui doit nous assurer un logement très confortable. Malgré les efforts d'Oswald Junkes, un léger flottement se manifeste dans l'organisation, mais tout s'arrange en fin de compte, grâce aux représentants français.

Le déroulement des épreuves a lieu à Porta Nigra. Après la pesée, qui a lieu à 18 h 30, les deux équipes sont prêtes. L'équipe de France défile la première, conduite par M Jean Dame les Allemands suivent et le public applaudit chaudement. Les hymnes nationaux sont écoutés au garde-à-vous puis a lieu la présentation des athlètes, suivie de discours que goûtent peu les concurrents, impatients de commencer la compétition.

Enfin, la première barre est tirée à 21 heures par Marcombe qui commence son développé à 70 k, puis 75 k, bon et termine à 77,500. Ertz, qui a commencé à 75 k manque 80 au 2^e et au 3^e essai assurant à Marcombe 2 k 500 d'avance.

A l'arraché, premier essai de Marcombe à 75 k, puis de Ertz à 80 k. Notre champion saute à 82,5 et les réussit ; Ertz rate 85 k que Marcombe tire très bien. Le public trépigne et applaudit notre compatriote, car il est connais-

seur ; de nombreux haltérophiles se sont déplacés de toutes les régions d'Allemagne et le match se déroule devant une selle comble.

Ertz a encore un essai et le rate, ce qui donne maintenant à Marcombe une avance de 7 k 500.

Ertz débute le jeté à 102 k 500 qu'il rate, reprend et réussit de justesse. Marcombe débute à 105 k, les réussit facilement. Ertz les essaie à sa troisième tentative et le rate. Marcombe, qui a encore deux essais, jette magnifiquement 110 k, puis épaule et jette 115 un peu vite et, d'un rien, les manque. Il assure à l'équipe de France sa première victoire avec 15 k d'avance sur son adversaire allemand.

Dans les Poids Plumes, c'est l'Allemand Bresslin qui commence au développé avec 80 k qu'il rate au premier essai et réussit au second, échouant ensuite sur 85 k.

Notre compatriote Monier s'assure 82,5 au premier essai, passe à 87,5 mais ne les réussit qu'au troisième essai. A l'arraché, il réussit 80 k et Bresslin 85 que Monier fait également au deuxième essai, échouant ensuite sur 87 k 500. Bresslin, après avoir réussi 92,5, au deuxième essai, échoue à 95, mais s'assure 7 k 500 d'avance.

A l'épaulé et jeté, Monier rate 105 et l'Allemand, qui a pris 112,5, échoue également. Monier risque, pour tenter de remporter le match, son deuxième essai sur cette barre ; il échoue et, de plus en plus nerveux, manque encore les 112,5 au troisième essai que son adversaire a réussi à sa seconde tentative. Ainsi Bresslin, qui termine à 115 k, gagne le match sur notre jeune champion de France dont c'était le premier match international et à qui on ne peut adresser aucun reproche. C'est le plateau qui formera les nouveaux, comme il a formé leurs aînés.

Dans les Poids Légers, c'est différent. Entre Noguès et Junkes, il doit y avoir du « sport » bien que notre compatriote, qui a perdu 2 k depuis le Championnat de France, ne soit pas au mieux de sa forme.

Noguès commence à 82,5, puis prend 87,5 qu'il réussit. Junkes fait son premier essai à 90 k que Noguès rate au troisième essai. Junkes réussit 95 k au deuxième et rate 97,5 au troisième.

A l'arraché, Junkes commence à 90 et Noguès à 95 que l'Allemand réussit au deuxième essai, terminant à 97,500. Noguès accroche 100 k « Bon » et manque ensuite 102,5. Il est applaudi pour son courage. Le général Monceau-

Dumiou, ainsi que les nombreux officiers français qui assistent à la compétition ne sont pas les derniers à encourager nos tricolores.

A l'épaulé et jeté, l'Allemand commence à 120 k. Noguès à 127,5, réussi par Junkes à son deuxième essai. Ce dernier terminant à 130 k, Noguès doit tirer 132,5 pour gagner mais il échoue dans ses deux tentatives et le match est remporté par Junkes avec 7 k 500 d'avance.

La compétition des Moyens oppose le jeune Français Gerber - qui remplace Firmin - à Leuthe.

Gerber débute à 92,5 et son adversaire à 95, Le Français réussit 97,5 à son deuxième essai et l'Allemand 100 que Gerber rate au troisième essai, tandis que Leuthe échoue sur 105.

A l'arraché, Gerber commence à 92,5, « Bon » mais rate deux fois 97,5 et se trouve alors aussi démoralisé que le fut Monier. Leuthe débute à 100 k, manque 105 qu'il réussit de justesse au troisième essai.

A l'épaulé et jeté, Gerber débute à 122,5, prend 127,5 au deuxième qu'il réussit, mais échoue ensuite sur 130 k. Leuthe commence à 130 k, les rate, les reprend et les réussit difficilement. Il échoue ensuite à 135 k qu'il a tentés pour son troisième essai.

Gerber, malgré cette défaite, n'a pas démérité. Nous souhaitons de le revoir, dans l'avenir, en face du même adversaire et les rôles, alors, pourraient être intervertis.

Dans les Mi-Lourds, match Dochy-Tratz. C'est ce dernier qui débute avec 105 k, suivi de Dochy, 110, Tratz les réussit au deuxième essai pour lequel Dochy prend avec succès 115 k. L'Allemand tire sur la même barre pour son troisième essai, mais échoue. Dochy est étonnant et réussit avec brio 117 k 500 pour sa troisième tentative.

Tratz débute à 100 k à l'arraché, Dochy à 105, réussit de justesse par l'Allemand au deuxième essai. Pour sa deuxième tentative, Dochy tire facilement 110 k que Tratz rate à son troisième essai. Dochy prend alors 112,5 mais, trop confiant, les rate d'un cheveu, surpris lui-même de son échec. Il mène à ce moment avec 12 k 500 d'avance.

Tratz prend 130 k à l'épaulé et jeté et Dochy 135, que l'Allemand rate à ses deuxième et troisième essais. Dochy réussit ensuite 140 et manque 145, remportant le match avec 22 k 500 d'avance.

M. PERQUIER
(à suivre)

LES STAGES INTERRÉGIONAUX D'HALTÉROPHILIE POUR LE 2^e SEMESTRE 1955

Dates	Qualité des Stagiaires	But du Stage	Lieu du Stage
Du 18 au 23 juillet.....	Athlètes et Éducateurs	Formation et Perfectionnement	C.R.E.P.S. de Voiron
Du 25 au 30 juillet.....	Athlètes et Éducateurs	Formation et Perfectionnement	C.R.E.P.S. d'Aix-en-Provence

Les inscriptions pour ces Stages seront reçues par la F.F.H.C. jusqu'au 20 juin dernier délai. Les demandes doivent être formulées par les Clubs et transmises par ceux-ci aux Comités Régionaux. Les candidats doivent posséder une licence depuis deux ans au moins.

Les Stagiaires seront remboursés entièrement de leurs frais de voyage et de séjour au C.R.E.P.S. jusqu'à concurrence d'un parcours de 500 kilomètres. Ceux dont le lieu de résidence est situé au-delà de 500 kilomètres peuvent s'inscrire à condition de prendre à leur charge le kilométrage supplémentaire au delà de 500 kilomètres aller et 500 kilomètres retour.

Les Barres à Disques Haltérophiles et Culturistes des
FONDERIES ROUX, à LYON

... sont les barres des champions !

Fabrication et prix très étudiés



BARRE A DISQUES type « Universelle », N° 1, chargée à 161 kgs.

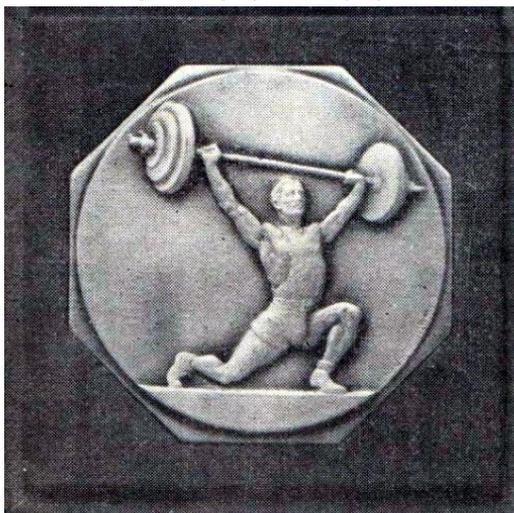
BARRES CULTURISTES et HALTERES COURTS chargeables.

Pour tous renseignements, s'adresser au Comité Haltérophile et Culturiste de Lyonnais,
7, rue Major Martin, à Lyon (Rhône).

LES RÉCOMPENSES
HALTÉROPHILES
PAR

FRAISSE DEMEY

GRAVEURS ÉDITEURS



Documentation sur demande
191, RUE DU TEMPLE – PARIS (3^e)
Archives 58-87 Turbigio 41-75.

L'HALTÉROPHILE

MODERNE

10^e ANNÉE. – N° 101

*organe officiel mensuel
de la Fédération Française Haltérophile
et Culturiste.*

**DIRECTION - RÉDACTION
ADMINISTRATION**

4, rue d'Argenson, PARIS-8^e
Téléphone Anj. 54-63

Abonnement

France 350 Fr.

Étranger 425 Fr.

Clubs affiliés..... 1.000 Fr.

Chèques Postaux Paris 1304-82.

Les abonnements partent du 1^{er} de chaque mois.

R. LPZ.

2019

Dans nos

**COMITÉS
RÉGIONAUX**

COMITE DU LYONNAIS

Liste des champions du Lyonnais 1955.

Première Série

Coq. - Raieri (E.D. Oyonnax) 217 k 500 ;
Plume. - Platier (E.D. Oyonnax) 260 k ; *Léger.* -
Cerniglia (Française de Lyon) 267 k 500 ;
Moyen. - Glain (H.C. Lyon) 320 k ; *Mi-lourd.* -
Plantier (Gauloise de Vaise) 300 k.

Deuxième Série

Plume. - Claron (Gauloise de Vaise) 222 k.
500 ; *Léger.* - Jayet (M.C. Villefranche) 250 k ;
Moyen. - Rochat (H.C. Lyon) 270 k ; *Mi-lourd.*
- Dudeck C. (H.C.C. Arbresle) 285 k.

Troisième Série

Coq. - Cartier (E.D. Oyonnax) 182 k 500 ;
Plume. - Claron (Gauloise) 222 k 500 ; *Léger.* -
Jayet (M.C. Villefranche) 257 k 500 ; *Moyen.* -
Marechal (E.D. Oyonnax) 260 k ; *Mi-lourd.* -
Dauthier (A.S. Sap. Pompiers) 265 k ; *Lourd-
Léger.* - Cizeron (O.S.C. Saint-Etienne) 235 k.

GLAIN. - Champion du Lyonnais toutes catégories.

COMITE DE L'ÎLE-DE-FRANCE

Le Prix des Vétérans

Le 1^{er} Prix des Vétérans mis sur pied par le Comité de l'Île-de-France s'est disputé le 19-3-55 dans la salle du Club des Messageries Maritimes et remporta un très beau succès. La présentation des participants fut impeccable et de bonnes performances furent réalisées.

RÉSULTATS

Poids coqs. - 1. Fagot (S.A.M.) 225 k ; 2. Beuque (C.S.) 200 k ; 3. Carett (C.G.S.) 185 k ; 4. Le Judec (S.A.M.) 175 k. *Poids Plumes.* - 1. Lanux (A.S.M.) 235 k ; 2. Godfrain (S.A.M.) 227 k 5. *Poids Légers.* - 1. Duverger R. (S.A.M.) 280 k ; 2. Legall (C.S.) 245 k ; 3. Paulay (C.S.) 235 k ; 4. Vidalenc (S.A.M.) 232,5 k ; 5. Pichon (I.N.S.) 230 k. *Poids Moyens.* - 1. Caillet (C.G.S.) 295 k ; 2. Morin (U.S.M.T.) 260 k ; 3. Gotthelf (S.A.M.) 255 k ; 4. Charigues (S.A.M.) 245 k ; *Poids Mi-lourds.* - 1. Fiolle (S.A.E.) 277,5 k. - *Poids Lourds Légers.* - 1. Leveau (S.A.M.) 270 k. *Poids Lourds.* - 1. Hamelle (S.A.M.) 342,5 k.

Championnat de Seine-et-Oise

Disputé pour la quatrième fois, ce Championnat organisé cette année par notre ami Bridoux à Arpajon, a été une réussite parfaite, ce qui est d'ailleurs dans la coutume de ce championnat qui, depuis sa création, va de succès en succès et une nombreuse assistance était venue encourager les prétendants aux titres de champions.

M. Picard, maire-adjoint d'Arpajon, et Président de la S.G.A., avait tenu à suivre cette compétition, ainsi que MM. Gilbert, Duhamel, Delaunay, conseillers, qui se trouvaient dans la salle. M. Dame, Président de la F.F.H.C., avait effectué le déplacement et était aussi au premier rang.

Nous remercions encore une fois MM. Picard, Gilbert, Duhamel, Delaunay, pour les encouragements qu'ils apportent à notre sport si peu connu, ainsi qu'à notre sympathique Bridoux qui trouve dans une aussi belle épreuve que ces championnats la récompense de ses efforts et un titre de champion de Seine-et-Oise.

**Sont champions de Seine-et-Oise pour
1955-1956 :**

Poids Coq : Pétremane (Arpajonnaise) ; Poids Plume : Bridoux (Arpajonnaise) ; Poids Léger : Conil (A.S. Mantes) ; Poids Moyen : Malherbe (A.S. Mantes) ; Poids Mi-lourd : Darbonville (C.O. Villeneuve-Ablon) ; Poids Lourd Léger : Vassilian (S.A. Enghien) ; Poids Lourd : Guillon (S.A. Enghien).

Résultats techniques

Poids Coqs : Pétremane (Arpajonnaise) 202 k 500 ; Degournay (S.A. Enghien) 180 k.

Poids Plumes : Bridoux (Arpajonnaise) 237 k 500 ; Soret (Arpajonnaise) 235 k ; Lanux Roger (A.S. Mantaise) 235 k ; Betaille (S.A. Enghien) 220 k.

Poids Légers : Conil (A.S. Mantaise) 280 k ; Bodel (S.A. Enghien) 270 k ; Trouillon (A.S. Mantaise) 262 k 500 ; Dellagiacomma (S.A. Enghien) 240 k ; Lanux Claude (A.S. Mantaise) 237 k 500 ; Maruzak (A.S. Mantaise) 232 k 500.

Poids Moyens : Malherbe (A.S. Mantaise) 295 k ; Guezou (A.S. Mantaise) 295 k ; Benoit (S.A. Enghien) 292 k 500 ; Butot (S.A. Enghien) 287 k 500 ; Toutirais (A.S. Mantaise) 275 k ; Decarpignies (S.C.P.O.) 275 k ; Meslin (Arpajonnaise) 265 k ; Dupré (Arpajonnaise) 255 k ; Royer (Versailles A.C.) 255 k.

Poids Mi-Lourds : Darbonville (C.O. Villeneuve-Ablon) 300 k ; Fiolle (S.A. Enghien) 282 k 500 ; Breton (A.S. Mantaise) 272 k 500 ; Nedellec (A.S. Mantaise) 260 k ; Gasparoto (S.A. Enghien) 257 k 500 ; Janton (A.S. Mantaise) 247 k 500.

Poids Lourds Légers : Vassilian (S.A. Enghien) 322 k 500 ; Paul (A.S. Mantaise) 320 k ; Vaurabourg (A.S. Mantaise) 292 k 500.

Poids Lourds : Guillon (S.A. Enghien) 295 k ; Péchard (S.A. Enghien) 257 k 500.

A. ROUSSAUX. (À suivre)



GONDOLO
SURALIMENT DE FORCE

Une nourriture légère
avant l'effort :

GONDOLO

Le Biscuit de l'homme fort

BISCUITS GONDOLO, 66-72, rue Vaillant-Couturier à MAISONS-ALFORT



L'HALTÉROPHILE MODERNE

BULLETIN OFFICIEL DE LA FÉDÉRATION FRANÇAISE
HALTÉROPHILE ET CULTURISTE



Fondateur : Jean DAME -

SIEGE SOCIAL : 4, rue d'Argenson, Paris (8^e).

Téléph. ANJ. 54_63.

SOMMAIRE

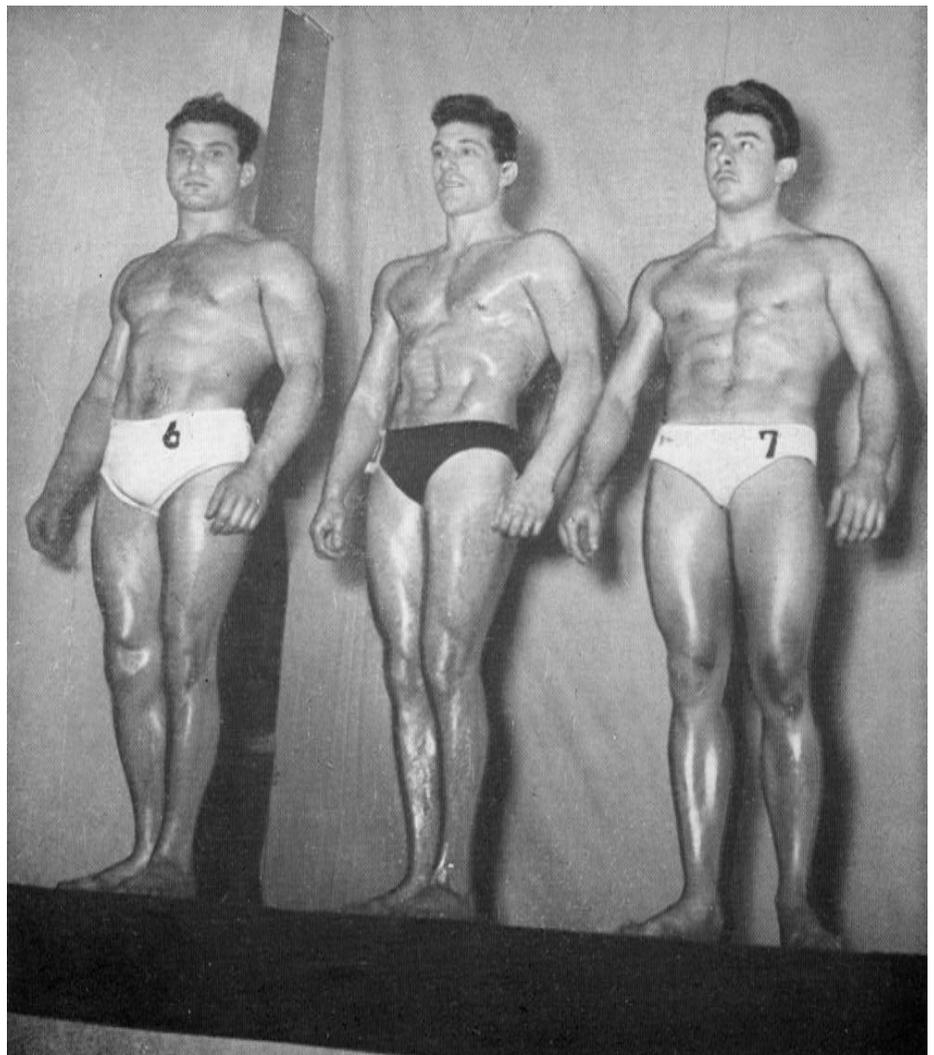


Procès-verbal de la Réunion du Bureau du 5 mai 1955	2
Procès-verbal de la Réunion du Bureau du 27 mai 1955	2
Procès-verbal de l'Assemblée générale du 3 avril 1955	3
Les Stages spécialisés du deuxième semestre 1955	4
Le match France-Allemagne, par M. PERQUIER (suite).....	5
Nouvelles Internationales	5
Nos Joies, nos Peines.....	5
Le Championnat de France Scolaire et Universitaire 1955, par J. DUCHESNE	6
Liste des Records de France	8
Dans nos Comités Régionaux.....	9



Sur notre cliché :

Les trois sélectionnés
du Comité de Lorraine :
GUERMANDI, VALTAT et JOLY
au Concours des Provinces Françaises
1955.



 Document original : Raymond Lopez

Partie

Officielle

PROCÈS-VERBAL DE LA RÉUNION DU BUREAU DU 5 MAI 1955

Présents : MM. P. Buisson, J. Duchesne, R. Duverger, L. Morin, R. Poulain, A. Rolet, E. Gouleau.

Présidence de M Jean Dame, Président de la F.F.H.C.

Assistait à la réunion : M. R. Chaput, Moniteur National.

Homologation d'affiliation. - Le Bureau homologue l'affiliation du Club suivant :

✓ N° 3301 - Comité des Sports et Loisirs du Matériel Bizerte.

Homologation de records scolaires et universitaires. - Le Bureau homologue comme records scolaires et universitaires une série de performances qui lui ont été transmises par l'Office du Sport Scolaire et Universitaire par lettre du 25 avril 1955.

Assignment à la F.F.H.C. - Le Président fait connaître au Bureau les termes de l'assignment en justice adressée à la F.F.H.C. par M. Cayeux à l'encontre de la décision de radiation dont il a été l'objet. Il expose les différentes démarches qu'il a effectuées à ce sujet et auxquelles le Bureau fédéral donne son plein accord.

Concours du Plus Bel Athlète de France. - Le Président confirme au Bureau l'heureuse issue des pourparlers engagés par M. Triboulet, Président du Comité de Lorraine avec le Comité de la Foire-Exposition, en vue de l'organisation à Nancy de la Finale du Concours du Plus Bel Athlète de France. Cette finale est fixée au 10 juillet, en soirée et une garantie de déficit de 400.000 francs sera assurée à la F.F.H.C.

Calendrier Fédéral 1955-56. - Le Bureau donne son accord au Calendrier Fédéral 1955-56 qui lui est présenté.

Communications diverses et correspondance. - En attendant du compte rendu du match France - Allemagne établi par Marcel Perquier soit publié dans L'Haltérophile Moderne, le Président commente brièvement le comportement des athlètes de l'Équipe de France. L'absence de Firmin a donné à l'Allemagne une victoire qui, normalement, devait nous revenir, mais nos représentants n'ont pas démerité et il ne peut leur être adressé aucun reproche.

Revenant sur la désignation du Poids Moyen qui avait fait l'objet d'un vote du Bureau Fédéral, M. Poulain souhaiterait que des mesures soient prises dans l'avenir pour assurer une sélection rationnelle de l'Équipe de France. Il est partisan d'un Sélectionneur unique et demande que sa proposition soit examinée par le Bureau.

Le Président estime, en ce qui concerne le match France-Allemagne, qu'aucune erreur n'a été commise. Le Bureau n'ignorait pas que Gerber ne pouvait battre son adversaire allemand, mais il n'était pas non plus certain que Soleilhac serait plus heureux.

Placé entre ces deux alternatives, il a préféré donner sa chance à un jeune.

M. A. Rolet estime que pour désigner Soleilhac comme Poids Moyen, il aurait fallu voir le voir à l'œuvre dans cette catégorie or, il a disputé le Championnat de France dans les Poids Mi-Lourds : ses performances ne donnaient donc qu'une indication approximative de sa forme.

M. Morin rappelle qu'au cours de la dernière réunion, le Bureau a envisagé le principe de la constitution d'une Commission de Sélection.

M. Poulain rappelle sa proposition d'un Sélectionneur unique et demande qu'il en soit décidé par un vote.

Après une discussion à laquelle prennent part tous les Membres présents, le Président met aux voix la proposition de M. Poulain. Elle est repoussée à l'unanimité, moins une voix.

- Le Président donne lecture d'une lettre de la Direction Générale des Sports fixant définitivement le montant des subventions octroyées à la F.F.H.C. pour l'année 1955 ; il se félicite de l'augmentation substantielle des crédits alloués et qui permettront à la Fédération de rétablir l'équilibre de son budget.

- Lecture est donnée d'une lettre de M. Maurice Baquet, organisateur du Salon des Sports et remerciant la Fédération du concours qu'elle lui a apporté par l'exhibition de quelques athlètes parisiens. Une mention spéciale est adressée à M. Poulain qui s'est chargé de la présentation de cette exhibition.

- Le Bureau donne son accord à la candidature de trois membres du Comité du Maroc aux fonctions d'Arbitre fédéral.

- Le Bureau rejette, à la majorité, la proposition de transmission à la Commission des Règlements de la demande de protocole d'accord formulée par l'Union Sportive Travailleuse.

- Lecture est donnée du bilan financier du Championnat de France qui a été établi par l'Association Sportive de Monaco. La garantie de déficit de 150.000 fr, promise par la F.F.H.C., a été versée au Club organisateur.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 21 h 30.

Le Secrétaire Général,
E. GOULEAU.

PROCÈS-VERBAL DE LA RÉUNION DU BUREAU DU 27 MAI 1955

Présents : MM. P. Buisson, H. Clutier, J. Duchesne, R. Duverger, R. Poulain, A. Rolet, E. Gouleau.

Présidence de M. Jean Dame, Président de la F.F.H.C.

Le procès-verbal de la précédente réunion est adopté.

Excusé : M. Morin.

Demandes d'affiliation. - Le Bureau homologue l'affiliation des Clubs ci-après :

- ✓ N° 3.302 - Football Club Blidéen ;
- ✓ N° 3.303 - Union Sportive Lodévoise.

Concours du Plus Bel Athlète de France. - Le Président donne lecture de la lettre du Comité de la Foire-Exposition de Nancy fixant les conditions d'organisation de la finale du Concours du Plus Bel Athlète de France le 16 juillet prochain et de la réponse de la F.F.H.C.

Sont désignés comme Officiels à cette manifestation : MM. Goharel et Rolet, Membres du Jury,

ce dernier étant également chargé de représenter la F.F.H.C., MM. Clutier et Dury, Délégués aux Athlètes, M. Chaput, Speaker.

Désignation des Athlètes et Officiels pour les Jeux Méditerranéens. - Le Président expose que pour faciliter le travail du Bureau, une lettre a été envoyée aux athlètes classés 1^{er} et 2^e au Championnat de France dans chacune des catégories pour leur demander si, en cas de sélection, ils auraient la possibilité de se rendre à Barcelone. Il donne lecture des réponses reçues : tous ont accepté, sauf Deglaire et Dochy. En ce qui concerne ce dernier athlète dont les chances auraient été grandes dans la catégorie des Mi-Lourds, une nouvelle intervention a été faite auprès de lui, mais en vain, par le Président de l'Union Halluinoise pour qu'il revienne sur sa décision. Il ne peut malheureusement se soustraire à ses obligations professionnelles actuelles.

Après un large échange de vues, le Bureau décide de procéder à la désignation des représentants suivants : pour les Jeux Méditerranéens : Poids Coq : Marcombe ; Poids léger : Piétri ; Poids Moyen : Firmin ; Poids Mi-lourd : Marchal ; Poids Lourd Léger : Debuf ; Poids Lourd Herboux. En ce qui concerne la catégorie des Poids Plumes, le Bureau estime qu'une sélection est nécessaire entre Monier, Champion de France 1955 et son suivant Thévenet qui a réalisé les mêmes performances, mais a été battu au poids de corps. La rencontre aura lieu le samedi 4 juin, Salle de l'U.S. Métro-Transports, à l'occasion du Concours du Plus Bel Athlète de l'Île-de-France.

Accompagneront l'équipe : MM. Jean Dame et M. Dumoulin, arbitres, M. J. Duchesne, Chef d'équipe.

Communications diverses et correspondance. - Conformément à une récente décision du Bureau, une réunion des Membres des différentes Commissions de la F.F.H.C. aura lieu le mardi 7 juin, à 17 h 30, en vue de procéder à la nomination de chacun des Présidents et Secrétaires.

Le Bureau donne son accord à la demande de proposition de distinction formulée par l'ancien Champion de France René Florent.

Le Président est chargé de recueillir tous renseignements en ce qui concerne la participation des Fédérations affiliées au C.N.S. aux manifestations sportives organisées en août prochain à Varsovie.

Lecture est donnée d'une lettre adressée par M. Sage, ancien Contrôleur aux Comptes de la F.F.H.C. et de la réponse qui lui a été faite.

Le Bureau donne son accord sur l'engagement d'une dépense de 25 à 30.000 fr., destinée à l'achat d'une armoire nécessaire au classement des archives fédérales.

M. André Rolet expose au Bureau un projet de gala destiné à procurer des ressources à la F.F.H.C. Le principe en est admis et le Président et M. Rolet mandatés pour effectuer les démarches nécessaires.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 19 h 45.

Le Secrétaire Général :
E. GOULEAU.

Ceintures réglementaires Compétition, Cuir 1^{er} choix
Nouveaux Modèles de Chaussures Haltérophiles
Maillots de Compétition Haltérophiles
Grand choix de Survêtements

ALLEN 42, Rue Etienne-Marcel. PARIS (2^e)

Téléphone : LOU 14-19
Conditions Spéciales aux Sociétés

Fournisseur de l'équipe de France

Procès-verbal de l'Assemblée Générale

tenue le 3 Avril 1955 à la Mairie de Monaco

Les Clubs suivants étaient représentés :

Club Haltérophile et Culturiste Algérois (M. Parot) ; Association Sportive des PTT de Strasbourg (M. Baumgarten) ; Club Athlétique Union Guebwiller (M. Baumgarten) ; Société Athlétique Koenigshoffen (M. Baumgarten) ; Société Athlétique Alsatia Sélestat (M. Baumgarten) ; Société Athlétique Strasbourgeoise (M. Baumgarten) ; Association Sportive des Sapeurs Pompiers de Nantes (M. Hervochon) ; Club Athlétique Nantais (M. Piou) ; Stade Croisicais (MM. Piou et Hervochon) ; Racing Club de Vichy (M. Villeneuve) ; Sporting Club Dijonnais (M. Patte) ; Stade Auxerrois (M. Patte) ; Alliance Ste-Savine (M. Briant) ; Association Sportive des Cheminots de Chaumont (M. Briant) ; Cercle Haltérophile Troyen (M. Briant) ; Union Sportive de Biarritz (MM. Dedieu et Rozier) ; Entente Sportive St-Martin d'Hères (M. Lomet) ; Union Gymnique et Athlétique Péageoise (M. Lomet) ; Union Sportive Crestoise (M. Lomet) ; Amicale Sportive de Péronne (M. Dumoulin) ; Association Sportive des Tramways de Lille (M. Vandeputte) ; Stade Municipal de Petite Synthe (M. Dumoulin) ; Union Roubaissienne des Sports Athlétiques (M. Herbaux) ; Union Tourquennoise (M. Dumoulin) ; Association Sportive Lilloise Inter-Entreprises (M. Herbaux) ; A.S. de Préparation Olympique du Midi (M. Feugeas) ; Association Sportive St-Médard-en-Jalles (M. Feugeas) ; Club Olympique Agenais (M. Prabonneau) ; L'Arpajonnaise (M. Buisson) ; Association Sportive de la Bourse (MM. Clutier et Duchesne) ; Association Sportive Préfecture de Police (M. Buisson) ; Alsacienne et Lorraine de Paris (MM. Dame et Gouleau) ; Club Gondolo Sportif (MM. Poulain et Buisson) ; Club Olympique des Sablons (M. Goharel) ; Courbevoie Sports (MM. Morin et Roussaux) ; Éducation Physique Populaire Gervaisienne (M. Dury) ; Société Athlétique d'Enghien (M. Recordon) ; Société Athlétique Montmartroise (M. R. Duverger) ; Sporting Club de Préparation Olympique (M. Rabjeau) ; Athlétique Club Montpelliérain (M. Rocca) ; Béziers Ouvriers Employés Club (M. Rocca) ; Association Sportive PTT de Limoges (M. Ratier) ; Red Star de Limoges (M. Ratier) ; Association Sportive Jeanne- d'Arc Ste-Fontaine (M. Triboulet) ; Association Sportive Jovicienne (M. Triboulet) ; Cercle Haltérophile Reyland (M. Triboulet) ; Entente Sportive Laneuveilloise (M. Triboulet) ; Haltéro-Club de Villerupt (M. Triboulet) ; A.S. Cheminots de Vénissieux (M. P. Duverger) ; Association Sportive des Sapeurs Pompiers de Lyon (M. P. Duverger) ; Gauloise de Vaise (M. P. Duverger) ; Haltéro-culturiste Lyonnais (M. Gourhand) ; Indépendante de Vaulx-en-Velin (M. Gourhand) ; La Franc Lyonnaise (M. Gourhand) ; Haltérophile Club de Pont-Audemer (M. Perquier) ; Stade de la Porte Normande (M. Re-

nault) ; Association Sportive Police d'Oran (M. Poulain) ; A.S. de Préparation Olympique de Tours (M. Connin) ; Union Sportive de Tours (M. Connin) ; Club Haltérophile Châtelleraudais (M. Bosquet) ; Les Culturistes Rochelais (M. Dumont) ; Union Amicale de Cognac (M. Moreau) ; Haltérophile Club de Marseille (M. Baille) ; Haltérophile et Culturiste Club d'Aix-en-Provence (M. Amar) ; Nice Olympique (M. Bovis) ; Union Sportive des Cheminots Marseillais (M. Chaix) ; Union Sportive des Tramways de Marseille (M. Chaix) ; Union Sportive Stade St-Gaudinois (M. Coret) ; Club Gymnastique Français (M. Chaput) ; Goulette Sports (M. Pontillo) ; Stade Gaulois (M. Pontillo).

Présidence de M. Jean Dame, Président de la F.F.H.C.

Ouverture de la l'Assemblée générale par M. Charles Palmaro, Maire de Monaco, entouré de différentes notabilités. M. Palmaro, en termes choisis, souhaite la bienvenue aux Délégués puis remet la plaquette de la Municipalité à MM. Gouleau, Duchesne et Chaput. M. Jean Dame, après avoir exprimé la reconnaissance de la Fédération pour l'important concours financier apporté par la Municipalité et qui a permis l'organisation de l'Assemblée générale et du Championnat de France à Monaco, décerne la Médaille de la Reconnaissance de la F.F.H.C. à M. Ch. Palmaro et à plusieurs autres personnalités ainsi que les diplômés de la Médaille de l'Éducation Physique et des Sports qu'il a été chargé de transmettre à MM. Seneca, Romagnan et Raymond Sangiorgio.

ALLOCATION PRÉSIDENTIELLE

Le Président ouvre ensuite la séance proprement dite en ces termes :

« Mes chers Collègues et Amis,

« C'est avec un réel plaisir que je vous vois tous réunis aujourd'hui dans cette salle magnifique, à l'occasion de notre 34^e Assemblée générale.

« Tout d'abord, laissez-moi vous remercier du travail acharné que vous avez fait pendant la saison 1953-54. Quand on songe aux résultats obtenus, tant sur le plan national qu'international, on peut en être fier, surtout lorsqu'on considère la modestie de la subvention qui nous est attribuée.

« Nous sommes arrivés quand même à mettre sur pied tout notre programme, sans en excepter un seul chapitre.

« Notre Secrétaire général, Eugène Gouleau, vous donnera tout à l'heure tous les détails de ce programme et vous verrez que nous n'avons pas failli à notre tâche. Cela, je dois le dire aussi, nous le devons au dévouement total de cette équipe qui ne ménage ni son temps, ni sa peine pour mener à bien la bonne marche de notre Fédération. Je dois citer, en tout bien, tout honneur, d'abord ma colla-

boratrice, Mme Delvaux, puis MM. Chaput, Duchesne, Poulain Dury, ainsi que tous les Membres du Bureau, sans oublier tous les Présidents et Secrétaires généraux de nos Comités régionaux sans exception qui, eux aussi, ont fait avec un dévouement total des efforts magnifiques de ténacité et de persévérance pour diffuser notre beau sport et par cela même faire triompher notre cause dans le droit et la légalité.

« La saison 1954-55 s'ouvre sous des auspices meilleurs et nous redoublerons d'efforts pour arriver à des résultats encore plus beaux. Cette saison, nous sommes assurés d'une subvention plus substantielle qui va nous permettre d'élargir un peu plus notre horizon.

« Nous écarterons de notre route tous les parasites, tous les démolisseurs, tous les jaloux, en un mot tous ceux qui chercheront à saper la foi vive qui nous anime tous pour le même but.

« Encore une fois, je vous demande bien simplement de faire confiance à votre Bureau qui continuera à travailler sans défaillance pour la grandeur de notre sport haltérophile et culturiste ».

RAPPORT MORAL

M. Eugène Gouleau, Secrétaire général, donne lecture du rapport qu'il a établi sur l'activité de la F.F.H.C. pendant la saison 1953-54 (annexé au procès-verbal).

Le Président le remercie de ce rapport qui est adopté à l'unanimité.

RAPPORT FINANCIER

Lecture est donnée par M. Julien Duchesne, Trésorier, du rapport financier qu'il a établi (annexé au présent procès-verbal).

RAPPORT DES CONTRÔLEURS AUX COMPTES

Il est ensuite donné connaissance du rapport de MM. Sage et Vignier, Contrôleurs aux Comptes (annexé au présent procès-verbal).

Après avoir fait remarquer que, contrairement à l'observation des Contrôleurs aux Comptes, un projet de budget est établi chaque année et remis à la Direction générale des Sports le Président met aux voix le rapport financier et le rapport des Contrôleurs aux Comptes. Tous deux sont adoptés à l'unanimité.

ÉLECTIONS

L'ordre du jour appelle :

- ratification de la nomination de deux membres aux postes devenus vacants du Comité de Direction ou élection de deux nouveaux membres. Sont candidats : MM. Ch. Lomet, A. Roussaux ;
- élection des Contrôleurs aux Comptes. Sont candidats : MM. Collardey, Fischer, Sage, Vignier. Deux membres sont à élire pour 4 candidats ;
- élection des Délégués au Comité national des Sports. Sont candidats : MM. Jean Dame, membre titulaire et Eugène Gouleau, membre suppléant ;
- élection des Délégués au Comité olympique français. Sont candidats : MM. J. Dame, E. Gouleau, P. Buisson, A. Rolet, L. Morin ;

Trois scrutateurs sont désignés : MM. Dury, Duverger, Poulain.

Le vote donne les résultats suivants : Nombre de votants : 172 - Suffrages exprimés : 169 - Bulletins nuls : 3 - Majorité : 86.

Ont obtenu :

Comité de Direction. - M. A. Roussaux (Courbevoie Sports), 148 voix, élu ; M. Ch. Lomet (Haltérophile Club de Grenoble), 147 voix ; élu.

MAISON

BOUSSARD & JEANNERET

170, rue du Temple - Paris (3^e) Téléphone : ARC. 37-21
COUPES - BRELOQUES - INSIGNES - MÉDAILLES

**OBJETS D'ART
POUR TOUS SPORTS**

Commissaires aux Comptes. - M. Collardey (Gondolo Sports) 111 voix : élu ; M. Fischer (U.S. Métro-Transports), 100 voix : élu ; M. Sage (Société Athlétique Montmartroise) : 62 voix ; M. Vignier (Société Athlétique Montmartroise) : 53 voix.

Élection des Délégués au Comité national des Sports et au Comité olympique français. - En l'absence de candidats nouveaux, les Délégués en exercice sont réélus.

**VŒUX PRÉSENTÉS
PAR LES CLUBS AFFILIÉS**

a) du Cercle Haltérophile Reyland

1. Introduction des Poids et Haltères dans l'armée, ce qui permettrait la création de Championnats de France militaires ;
2. Introduction des Poids et Haltères dans les Centres de Jeunesse - Jeunesse ouvrière.

Le Président fait remarquer que le premier vœu a été maintes fois exprimé, mais que, malgré les démarches effectuées par M. André Rolet, l'admission du sport haltérophile dans l'armée n'a pu être acceptée jusqu'ici. Elle est, il faut le dire, subordonnée à un problème d'équipement en barres à disques, plateaux, etc.

Le Bureau fédéral suggère que les militaires soient admis gratuitement dans les clubs civils, ce qui faciliterait leur préparation à d'éventuels Championnats militaires dont la création pourrait alors être demandée.

Le deuxième vœu est en cours de réalisation par le travail effectué dans toute la France, d'une part par Firmin. Entraîneur fédéral, d'autre part, par Chaput, Moniteur national ce dernier étant actuellement chargé d'une expérience dans ce domaine et s'appliquant aux élèves d'un Centre professionnel E.D.F.

b) du Club Athlétique Nantais

1. Rétablissement de la finale du Championnat de France Juniors ;
2. Que l'Assemblée générale et le Championnat de France aient lieu conjointement à Paris ;
3. Rétablissement des subventions aux Comités régionaux ;
4. Régler, de façon définitive, la question du développé à deux bras, en application du Règlement ;
5. Nouveau règlement de la Coupe de France, sans aucun frais, en utilisant les résultats des éliminatoires des Championnats de France.

M. Hervochon, Président du Club Athlétique Nantais, demande à développer ces vœux.

Concernant le Championnat de France Juniors, il rappelle que la finale de cette compétition était jusqu'ici l'objectif poursuivi par les moins de 20 ans. Ce sont ces jeunes athlètes qui devraient être le plus encouragés puisqu'ils sont appelés à remplacer un jour les seniors.

Le Président rappelle que la finale du Championnat de France Juniors a été supprimée faute de crédits, Les Juniors n'en seront pas pour cela privés

de déplacements d'ailleurs, le Prix fédéral, nouvellement institué, remplace en partie cette compétition.

Le deuxième vœu, expose M. Hervochon, concrétise le désir des Présidents de clubs et Arbitres du Comité Anjou- Bretagne qui, en un temps relativement court et sans préjudice pour leurs affaires, pouvaient effectuer le déplacement de Paris pour participer au rassemblement annuel.

Le Président souligne que l'organisation à Paris du Championnat de France et de l'Assemblée générale n'est pas exclue mais la Fédération a le sentiment qu'une décentralisation comme celle d'aujourd'hui à Monaco constitue une récompense pour les dirigeants et athlètes et répond au désir d'un grand nombre d'entre eux.

En ce qui concerne le troisième vœu, M. Hervochon rappelle que c'est sur son instigation que les subventions fédérales ont été supprimées aux Comités régionaux et remplacée par une ristourne plus substantielle sur le prix de la licence, les Comités recevant ainsi la récompense de leur propagande en faveur de l'augmentation du nombre des licenciés.

Cette nouvelle formule a eu, dans son Comité, des répercussions très heureuses et s'est traduite, la première année, par un bénéfice non négligeable.

Du fait de l'augmentation du prix de la licence, porté l'an dernier à 150 fr., il n'en est plus de même cette saison et la perte du Comité, comparativement à l'année précédente, est de 3.500 fr. environ. Il en demande compensation par le rétablissement des subventions fédérales.

M. Duchesne, Trésorier de la F.F.H.C., remarque que la réponse à ce vœu est en partie contenue dans le rapport financier qu'il vient de présenter.

Les subventions attribuées dans le passé aux Comités régionaux étaient dérisoires elles ont été remplacées par une plus large quote-part laissée aux Comités sur le montant des licences délivrées, quote-part rendue plus substantielle par l'augmentation, décidée l'an dernier, du prix de la licence. Il n'est pas possible de revenir en arrière et le Trésorier estime que la somme de 150 fr. demandée aux licenciés est à la portée de tous. Au surplus, une récente circulaire de la Direction générale des Sports, dont il donne lecture, oblige à réviser le taux de la licence lorsque celui-ci est inférieur à 100 francs.

M. Duchesne conclut qu'il appartient à tous les membres des Comités régionaux et des clubs de faire la propagande nécessaire pour obtenir l'augmentation du nombre des licenciés, de même que le nombre des abonnés au Bulletin fédéral.

M. Hervochon développe ensuite le vœu présenté par le Club Athlétique Nantais concernant l'interprétation du règlement technique ayant trait au développé à deux bras. Il constate que cette question a été évoquée de nombreuses reprises sans qu'il lui soit donné de solution.

La décision d'un arbitre qui applique le règlement à la lettre est critiquée par le public et par les athlètes. Certaines tolérances semblent avoir force de loi et, dans ces conditions, il serait préférable de

les officialiser par une modification du règlement. M. Hervochon propose d'en confier l'étude à la Commission des Arbitres.

Répondant à cet exposé, le Président de la F.F.H.C. admet qu'une certaine évolution a eu lieu dans l'application des Règlements dont les arbitres français sont bien obligés de tenir compte dans une certaine mesure, sous peine de désavantager leurs propres athlètes participant à une compétition internationale.

M. Lomet rappelle que la Fédération a demandé jusqu'ici aux arbitres l'application pure et simple des règlements. Une réunion mixte des arbitres et des athlètes avait été convoquée quelques heures avant le Championnat de France ; il regrette qu'elle ne se soit pas tenue, ce qui aurait permis aux arbitres de recevoir des directives pour une interprétation de l'arbitrage telle que vient de l'évoquer le Président.

M. Jean Dame regrette, comme M. Lomet, que cette réunion n'ait pas eu lieu car elle aurait été très utile pour l'application de la thèse qu'il a soutenue il y a quelques instants et pour l'uniformisation de l'arbitrage du Championnat de France. Il estime cependant que cet arbitrage n'a pas donné lieu à des inégalités marquantes et que chaque arbitre s'est acquitté de sa tâche avec une conscience digne d'éloges.

Le nouveau règlement de la Coupe de France, proposé par le Club Athlétique Nantais dans son cinquième vœu, a fait l'objet d'une étude préalable du Bureau fédéral et M. Duchesne communique à l'Assemblée les conclusions du rapport qu'il a établi sur ce sujet.

Le Président demande ensuite à l'Assemblée de faire confiance au Bureau pour la réalisation d'un nouveau projet dont le texte sera soumis auparavant, pour avis, aux Comités régionaux.

c) du Club Athlétique de Pont-Audemer

1. Mise au point de la question du développé à deux bras ;
2. Incorporation du saut en hauteur à pieds joints dans les épreuves des Brevets culturistes.

Après intervention de M. M. Perquier, auteur de ces vœux, le Président propose la transmission du second à la Commission de Culture physique. Quant au premier, il a été discuté à l'occasion de l'étude des vœux du C.A. Nantais.

d) des Culturistes Rochelais

Débat, à l'Assemblée générale, sur les Concours de Beauté plastique.

Le nombre élevé de questions inscrites à l'ordre du jour ne permettant pas un débat sur les Concours culturistes, M. Dumont, Président des Culturistes Rochelais, donne son point de vue, très succinct, des problèmes qu'il désire traiter.

(à suivre)
Le Secrétaire Général,
E. GOULEAU.

LES STAGES SPÉCIALISÉS D'HALTÉROPHILIE POUR LE 2^e SEMESTRE 1955

Du 5 au 10 septembre	Espoirs olympiques	Perfectionnement	Institut National des Sports
Du 26 septem. au 1 ^{er} octob.	Candidats Moniteurs d'Haltérophilie	Perfectionnement	» » » »

Les inscriptions pour les Stages de Candidats Moniteurs d'Haltérophilie seront reçues par la F.F.H.C. jusqu'au 11, août dernier délai. Les demandes doivent être formulées par les Clubs et transmises par ceux-ci aux Comités Régionaux. Les candidats doivent posséder une licence depuis deux ans au moins.

En ce qui concerne le Stage des Espoirs, les candidats seront désignés par la F.F.H.C. en tenant compte, le cas échéant, des propositions des Comités Régionaux.

Les Stagiaires seront remboursés entièrement de leurs frais de voyage et de séjour à l'Institut National des Sports, aucune restriction kilométrique n'intervenant pour ces deux stages dits « Nationaux ».

Le match France - Allemagne (Suite)

C'est au tour de Schnell qui, dans les Poids Lourds Légers, est opposé à notre compatriote Jean Debuf. Il commence à 102 k 500 au développé, rate 110 au deuxième et les réussit au troisième essai. Debuf demande 112 k 500 et la salle lui témoigne son admiration il prend 120 k au deuxième, les réussit encore plus facilement et tente 125, mais n'insiste pas. Jean mène par 10 k.

A l'arraché, c'est Schnell qui débute avec 105 k, puis 110 qu'il rate et réussit au troisième essai. Debuf débute avec 115, réussit ensuite 122 k 500, puis 125 k, véritable exhibition. Le match est inégal mais l'Allemand tire très bien, dans le style en flexion.

L'épaulé et jeté de Schnell est très bien conduit ; il prend 130, puis 140 et termine à 145 k, méritant les encouragements qui ne lui sont pas ménagés par le public.

Debuf va commencer à 155, prend ensuite 160 k au deuxième essai. La barre est tirée aussi facilement que la première, mais il bute, en fin de mouvement, sur le plancher détérioré. Il ne se décourage pas pour si peu et la barre, chargée à 165 k, étant placée à un meilleur endroit, est montée on ne peut plus facilement. La salle est en délire et Jean termine son match avec 45 k d'avance, sans avoir forcé, après nous avoir fait vivre des minutes passionnantes.

Les Poids Lourds terminent la compétition. Herbaux paraît un enfant (heureusement pour lui) auprès du phénomène qu'est Aaldering qui accuse sur la bascule 164 k, tandis que notre compatriote en pèse 96.

Herbaux commence à 117 k 500 au développé, prend ensuite 122 k 500 et manque de peu 125. Aaldering, à son arrivée sur le plateau, est accueilli sans indulgence par un public qui, jusqu'ici, a applaudi des athlètes aux formes harmonieuses ; mais l'Allemand est bon garçon et, sans broncher, fait 140 k au premier essai, 145 et 150. Il paraît en forme et mène déjà par 27 k 500.

Notre champion Poids Lourds débute à 105 à l'arraché et Aaldering également tous deux réussissent ensuite leur deuxième essai à 112 k 5. Herbaux demande enfin 115, les rate, tandis que l'Allemand tente 117 k 500 qui sont comptés essai. Bruit dans la salle, mais le public est bien obligé de convenir que l'Allemand a terminé son arraché en trois temps. Notre Président ne se laisse pas impressionner, pas plus que les arbitres, dont je suis. M. Jean Dame prend le micro afin de rappeler le règlement technique et tout rentre dans l'ordre immédiatement.

Au jeté, Herbaux commence à 137 k 500, puis 142 k 500 qu'il réussit, prend 145 au troisième qu'il rate on ne sait comment mais notre compatriote a bien travaillé, conduisant Son match comme un coureur sa course. Aaldering, après avoir tiré 145, fait 150, rate 152 k 500 et donne la victoire à son pays.

Après la remise des récompenses, nous sommes réunis en un banquet à l'Hôtel Porta Nigra. Des souvenirs nous sont remis et nous terminons la nuit chez l'ex champion Trappen qui, depuis notre arrivée, nous invite à déguster dans son établissement le vin de Moselle, la bière et les spécialités de sa charcuterie.

Le lendemain nous offre un peu de détente. Nous visitons la ville, la cathédrale notamment et repartons au train de 22 h 30, accompagnés sur le

quai de la gare par Oswald, Junkes et par M. Hubert qui est resté avec nous jusqu'à notre départ.

Nous étions de retour à Paris le 2 mai à 7 h 30 et chacun regagna son domicile après avoir pris amicalement congé de ses compagnons de voyage et serré la main de notre dévoué Président Jean Dame.

Marcel PERQUIER.



NOUVELLES INTERNATIONALES

Les II^e Jeux Méditerranéens

Les II^e Jeux Méditerranéens auront lieu à Barcelone, du 16 au 25 juillet. Les épreuves haltérophiles sont fixées au vendredi 22 et samedi 23, au Palais des Sports de Barcelone.

Six Nations seront représentées dans le Tournoi Haltérophile : Egypte, Espagne, France, Italie, Liban, Syrie.

Ont été sélectionnés par la Fédération Française : Poids Coq : Marc Marcombe ; Poids Plume : Jean Monier ; Poids Léger : Robert Noguès ; Poids Moyen : Georges Firmin ; Poids Mi-lourd : Roger Marchal ; Poids Lourd-Léger : Jean Debuf ; Poids Lourd : Raymond Herbaux.

Le départ pour Barcelone aura lieu le 15 juillet. Le logement de la Délégation sera assuré à l'Université technique de Lull qui comporte des chambres spacieuses avec des installations sanitaires excellentes.

Les Championnats du Monde 1955 et le Concours du Plus Bel Athlète du Monde

Les Championnats du Monde 1955 et le Concours du Plus Bel Athlète du Monde auront lieu à Munich, du 12 au 17 octobre prochain dans la grande Salle de Congrès du Parc d'Exposition.

En voici le programme :

Mercredi 12 octobre : Congrès de la F.I.H.C. Ouverture du Championnat et Épreuves Poids Coqs.

Judi 13 octobre, en soirée : Épreuves Poids Plumes.

Vendredi 14 octobre, en soirée : Épreuves Poids Légers.

Samedi 15 octobre, après-midi : Épreuves Poids Moyens.
- *soirée* : Épreuves Poids Mi- Lourds.

Dimanche 16 octobre, matin : Épreuves Poids Lourds-Légers.

- *après-midi* : Épreuves Poids Lourds.
- *soirée* : Solennités finales des Championnats du Monde.

Lundi 17 octobre, en soirée : Concours du Plus Bel Athlète du Monde.



CHAMPIONNAT DE LA TCHÉCOSLOVAQUIE 1955 DISPUTÉS A PRAGUE LES 14 ET 15 MAI 1955

POIDS COQS :

- 1. K. Saitl : 82,5 + 77,5 + 105 = 265 k.
- 2. O. Nechansky : 75 + 80 + 102,5 = 257 k 500.
- 3. S. Janal : 67,5 + 77,5 + 95 = 240 k.

POIDS PLUMES :

- 1. J. Sramek : 80 + 85 + 110 = 275 k.
- 2. J. Vavricka : 85 + 82,5 + 105 = 272 k 500.
- 3. J. Kambersky : 70 + 80 + 105 = 255 k.

POIDS LEGERS :

- 1. R. Belza : 102,5 + 102,5 + 130 = 335 k.
- 2. B. Otahal : 100 + 97,5 + 117,5 = 315 k.
- 3. Z. Zizka : 75 + 87,5 + 107,5 = 270 k.

POIDS MOYENS :

- 1. St. Gregor : 100 + 100 + 122,5 = 322 k 500.
- 2. J. Burger : 97,5 + 97,5 + 125 = 320 k.
- 3. O. Tucek : 90, 95, 130 = 315 k.

POIDS MI-LOURDS :

- 1. V. Psenicka : 120 + 122,5 + 160 = 402 k 500.
- 2. J. Preis : 102,5 + 100 + 130 = 332 k 500.
- 3. V. Peterka : 90 + 97,5 + 127,5 = 315 k.

POIDS LOURDS-LEGRS :

- 1. V. Kapal : 107,5 + 110 + 142,5 = 360 k.
- 2. J. Belohoubek : 102,5 + 110 + 142,5 = 355 k.
- 3. Z. Srstka : 107,5 + 105 + 137,5 = 350 k.

POIDS LOURDS :

- 1. V. Spitzbart : 122,5 + 117,5 + 155 = 395 k.
- 2. M. Ries : 115 + 110 + 147,5 = 372 k 500.
- 2. E. Tolde : 107,5 + 112,5 + 150 = 370 k.

Records nouveaux de la Tchécoslovaquie

POIDS LEGERS :

- Robert Beiza : développé à deux bras : 102 k 500.
- Robert Beiza : arraché à deux bras : 102 k 500.

POIDS MI-LOURDS :

- Vaclav Psenicka : développé à deux bras : 120 k.
- Vaclav Psenicka : arraché à deux bras : 120 et 122 k 500.
- Vaclav Psenicka : Épaulé et jeté : 160 k.
- Vaclav Psenicka : Total olympique : 402 k 500.



Nos joies, nos peines...

NAISSANCE

L'Haltérophile Club de Boulogne nous annonce la naissance de Patrice, fils de M. André Barde, Sociétaire du Club.

Tous nos compliments et vœux.

MARIAGE

L'Association Sportive Montferrandaise nous annonce le mariage du jeune Haltérophile Piétro Piano avec Mlle Nelda Contré.

Ses camarades du Club adressent aux jeunes époux leurs meilleurs vœux de bonheur auxquels la F.F.H.C. joint les siens.

DISTINCTION

M. Lhomel, de l'Haltérophile Club de Boulogne, vient de passer avec succès l'examen de Ceinture noire de Judo.

Le Championnat de France Scolaire et Universitaire 1955

Il y a bien longtemps que nous n'avons pas parlé des scolaires et des universitaires dans notre Bulletin, mais cela ne signifie pas que cette branche si intéressante de notre grande famille était en déclin ou en sommeil. Bien au contraire. L'Haltérophilie n'a jamais cessé de progresser dans ce milieu qui nous était autrefois complètement fermé et les compétitions de cette année en ont donné une preuve éclatante.

Rappelons d'abord que pour amener le jeune potache à pratiquer notre Sport et à s'y attacher, nous avons créé les Brevets Scolaires Haltérophiles à quatre degrés. Le premier degré, relativement facile, peut être obtenu après 2 ou 3 mois d'entraînement par l'élève moyennement doué. Saisi alors dans l'engrenage, il ne songe plus qu'à obtenir le 2^e, puis le 3^e degré et, couronnement suprême, le degré supérieur. Aux premières sessions, il y a 5 ou 6 ans, nous avions 5 ou 6 participants, parfois une douzaine. Puis le succès vint et, certains jeudis, nous nous sommes trouvés débordés par l'afflux de candidats. Songez que pour la seule région parisienne, nous avons délivré, pour l'année scolaire 53-54, 184 brevets. Avouez que c'est un succès. Et pourtant, il nous faut reconnaître que c'est un

nombre relativement bien modeste par rapport au nombre total de Scolaires et d'Universitaires que compte l'Académie de Paris. Il reste encore beaucoup à faire, mais nous ne désespérons pas. Nous voulons que notre sport s'affirme, que l'étudiant comprenne qu'il est sport de base autant que l'athlétisme et certainement plus que la natation. Nous devons, pour cela, lui en fournir les preuves. Les magnifiques succès remportés aux lancers par les Champions de France Thomas et Darot en sont une, les succès d'ensemble des équipes du C.A. Gurcy où l'Haltérophilie est à l'honneur en sont une autre. Il nous faut en trouver sans relâche, les publier, les imposer, et une grande partie de notre tâche sera accomplie. L'Universitaire, à qui, d'autre part, nous nous efforçons de procurer du matériel, viendra de lui-même essayer sa force et il ne nous restera plus qu'à savoir le retenir.

C'est pour cela aussi que nous avons créé les Championnats d'Académie qualificatifs au Championnat de France, et là aussi le succès est venu peu à peu couronner nos efforts. Le nombre des concurrents a sans cesse progressé et le record établi l'an dernier avec 169 participants a été largement battu cette année ou nous

en avons compté 200, dont 51 pour la seule Académie de Paris.

Avec la quantité est venue la qualité et nous avons pu qualifier pour le Championnat de France 24 étudiants représentant 13 Académies. Ce Championnat devait se dérouler à Strasbourg dont les dévoués dirigeants avaient bien voulu accepter la lourde charge de l'organisation. Mais la date de notre Championnat Fédéral à Monaco nous obligea à modifier nos projets. Strasbourg voulut bien se désister et le Directeur du C.R.E.P.S. d'Aix-en-Provence nous offrit avec joie l'hospitalité de son magnifique gymnase pour y faire disputer notre Championnat, le 5 avril, en soirée.

En présence de nombreuses personnalités, nos étudiants disputèrent les titres avec acharnement, encouragés par un nombreux public de stagiaires, filles et garçons, dans une ambiance jeune et enthousiaste.

Dans les Poids Coqs, Lempereur, du Lycée de Lille, triompha au dernier essai de Vidal, du Collège de Châtelleraut, avec 200 kg contre 195 kg. Ce sont deux jeunes espoirs dont on peut attendre de gros progrès.



Le Stage d'Haltérophilie 1955 réservé aux Scolaires et Universitaires s'est déroulé au C.R.E.P.S. d'Aix-en-Provence (1^{er} au 9 avril) sous la direction du Moniteur National R. CHAPUT.

En Poids Plumes, Drouin, de la Faculté des Lettres de Paris, rencontrait Meurat, du Lycée de Lille, qui venait de se classer deuxième du Championnat de France Fédéral dans la catégorie des Poids Coqs et qui tirait Poids Plume, à 100 gr au dessus de la limite pour laisser sa chance en Coqs à son camarade Lempereur. C'est un geste qui mérite d'être souligné et qui fait honneur à son auteur.

Drouin triompha avec 260 kg contre 252 kg 500 à Meurat. Drouin est un excellent poids plume qui a réalisé à Paris-Lille, contre le même Meurat, 270 kg, ce qui le classe à l'heure actuelle quatrième poids plume français. Je ne dirai rien de Meurat que tout le monde connaît comme l'un de nos plus sérieux espoirs, mais je voudrais signaler la progression parallèle de ces deux jeunes athlètes, initiés et entraînés grâce à nos organisations O.S.S.U.

En 1953, à Montpellier, Meurat est Champion de France scolaire et universitaire Poids Coq avec 165 kg. Drouin remporte le titre des Plumes avec 207 kg 500.

En 1954, à Lyon, Meurat est Champion de France Poids Coqs avec 222 kg 500. Drouin est Champion des Plumes avec 240 kg.

En 1955, nos deux Champions se rencontrent et réalisent 260 kg pour Drouin et 252 kg 500 pour Meurat.

Cette progression montrera à bien des jeunes qu'ils ont tort de désespérer devant la modicité des premiers totaux qu'ils réalisent, mais surtout tout ce que nous pourrions obtenir si nous pouvions étendre notre champ d'action dans l'Université, réservoir inépuisable de jeunes

espoirs, sans cesse alimenté par les nouvelles générations.

Le titre des Légers est revenu sans lutte à Noiriél, de l'E.N.I. Strasbourg, qui réalisa le très beau total de 287 kg 500 et qui peut certainement faire mieux. Un bel espoir à suivre de très près. Derrière lui, Cassignard, de l'E.N.A. Montpellier, se classe deuxième avec 257 kg 500, devant Ghattas, de Marseille, troisième avec 247 kg 500.

En Poids Moyens, nous attendions un grand match entre Singer, du Lycée de Lille, Coly, de l'E.N.S.E.P., Malherbe, de l'I.N.S., et Hénon, de la Faculté de Droit de Paris, mais les Parisiens, fatigués et contractés, ne réalisèrent pas leurs performances habituelles et Singer remporta le titre assez facilement avec 297 kg 500 devant Coly, 282 kg 500, Malherbe 280 kg et Hénon 272 kg 500. Les trois premiers peuvent totaliser dès maintenant 300 kg, et Singer et Coly surtout sont de magnifiques espoirs dont on pourrait attendre beaucoup si leurs études leur laissaient la possibilité de s'entraîner sérieusement. Derrière eux, Riouffrays, de la Faculté des Sciences de Lyon, se classa 5^e avec 260 kg, et Fruitet, du Lycée de Perpignan, 6^e avec 255 kg.

En Mi-Lourds, Goubayon, de Dentaire Garancière de Paris, triomphe facilement avec 312 kg 500. Il a des possibilités énormes qu'il nous montra l'an dernier en totalisant 340 kg, mais trop pris par ses études, il dut interrompre l'entraînement qu'il vient seulement de reprendre. Mobilisé en octobre prochain, il deviendrait certainement un de nos meilleurs Champions si nous pouvions le faire admettre

au Centre Sportif de Vincennes. Derrière lui, Baup, de l'École de Santé de Bordeaux, se classa 2^e avec 282 kg 500 devant Verheyden, de l'École Vétérinaire d'Alfort, 280 kg, et Toye, de Clermont-Ferrand, 280 kg également. Trois beaux poids mi-lourds dont on peut attendre beaucoup.

En Lourds Légers Darot, de l'I.R.E.P. de Paris, Champion de France du lancement du disque, remporta le titre avec 295 kg. Arrachant facilement 100 kg il vaut beaucoup mieux que 110 kg au jeté, son point faible, et peut largement améliorer son total sur les trois mouvements. Derrière lui, Junqua, du Collège Moderne d'Alger et fils de notre ami du Comité d'Alger, se classa 2^e avec 285 kg, améliorant son meilleur total. Jeune et en bonnes mains, nous pouvons lui faire confiance et nous le retrouverons l'an prochain, dangereux pour les meilleurs.

En Poids Lourds, Thomas, Champion et recordman du lancement du poids, déclara malheureusement forfait et Bordes, du Lycée de Saint-Gaudens, seul concurrent, totalisa 297 kg 500. C'est un beau gabarit de poids lourd, âgé à peine de 18 ans, qui a de très grosses possibilités et dont nous entendrons parler s'il persévère.

En résumé, ce Championnat de France Scolaire et Universitaire nous a montré les progrès en quantité et en qualité réalisés chez nos « potaches » et nous a confirmé que l'Université est pour nous le milieu idéal, sélectionné à la base, sans cesse renouvelé, où nous pourrions trouver nos Champions de demain.

J. DUCHESNE.

RÉSULTATS TECHNIQUES DU CHAMPIONNAT DE FRANCE SCOLAIRE ET UNIVERSITAIRE

Gymnase du CREPS d'Aix-en-Provence, le 5 Avril 1955

Noms des concurrents	Poids de corps	Établissements	Développé à 2 bras	Arraché à 2 bras	Épaulé et jeté à 2 bras	Total
POIDS COQS :						
1. LEMPEREUR	55 k 5	Lycée de Lille	57 k 5	62 k 5	80 k	200 k
2. VIDAL	54 k 7	Collège Châtelleraut	57 k 5	62 k	75 k	195 k
POIDS PLUMES :						
1. DROUIN	59 k 6	Faculté Lettres Paris	77 k 5	80 k	102 k 5	260 k
2. MEURAT	56 k 1	Lycée de Lille	72 k 5	80 k	100 k	252 k 500
POIDS LEGERS						
1. NOIRIEL	66 k 2	E.N.I. Strasbourg	85 k	92 k 5	112 k 5	287 k 500
2. CASSIGNARD	66 k 1	E.N.A. Montpellier	72 k 5	80 k	105 k	257 k 500
3. GHATTAS	67 k	École Elec. Marseille	70 k	77 k 5	100 k	247 k 500
POIDS MOYENS :						
1. SINGER	66 k 2	Lycée de Lille	85 k	92 k 5	120 k	297 k 500
2. COLY	71 k 7	E.N.S.E.P.	82 k 5	87 k 5	112 k 5	282 k 500
3. MALHERBE	72 k 2	I.N.S.	85 k	85 k	110 k	280 k
4. HENON	73 k 9	Faculté Droit Paris	82 k 5	82 k 5	107 k 5	272 k 500
5. RIOUFFRAYS	74 k 3	Faculté Sciences Lyon	77 k 5	80 k	102 k 5	260 k
6. FRUITET	74 k 2	Lycée Perpignan	70 k	80 k	105 k	255 k
POIDS MI-LOURDS :						
1. GOUBAYON	81 k 8	Dent. Garancière Paris	90 k	97 k 5	125 k	312 k 500
2. BAUP	80 k 3	École Santé Bordeaux	75 k	92 k 5	115 k	282 k 500
3. VERHEYDEN	75 k 7	E.N. Vétérinaire Alfort	87 k 5	82 k 5	110 k	280 k
4. TOYE	80 k 6	Clermont-Ferrand	82 k 5	87 k 5	110 k	280 k
POIDS LOURDS-LEGERS :						
1. DAROT	88 k 6	I.R.E.P.	87 k 5	97 k 5	110 k	295 k
2. JUNQUA	84 k 4	C.M. Alger	87 k 5	85 k	112 k 5	285 k
POIDS LOURDS :						
1. BORDES	90 k 3	Lycée St-Gaudens	90 k	90 k	117 k 5	297 k 500

Liste des records de France homologués au 15 Mai 1955

Arraché à droite :

Coqs.....	Obin.....	65 k
Plumes.....	Baril.....	76 k
Légers.....	Fritsch.....	77 k 500
Moyens.....	Alleene.....	91 k 500
Mi-Lourds.....	Alleene.....	91 k 500
Lourds.....	Rigoulot.....	101 k

Arraché à gauche :

Coqs.....	Obin.....	61 k
Plumes.....	Baril.....	72 k
Légers.....	Arnoult.....	76 k
Moyens.....	Ferrari.....	82 k 500
Mi-Lourds.....	Ferrari.....	87 k
Lourds.....	Dumoulin.....	87 k 500

Arraché à deux bras :

Coqs.....	Marcombe.....	85 k
Plumes.....	Baril.....	96 k
Légers.....	Arnoult.....	103 k
Moyens.....	Ferrari.....	123 k
Mi-Lourds.....	Ferrari.....	126 k
Lourds légers.....	Debuf.....	130 k 500
Lourds.....	Rigoulot.....	126 k 500

Épaulé et jeté à droite :

Coqs.....	Clément.....	60 k
Plumes.....	Ruolt.....	78 k
Légers.....	Decottignies.....	92 k 500
Moyens.....	Eger.....	93 k
Mi-Lourds.....	Rolet.....	103 k
Lourds.....	Vasseur.....	104 k

Épaulé et jeté à gauche :

Coqs.....	Obin.....	50 k
Plumes.....	Beaudrand.....	72 k 500
Légers.....	Decottignies.....	81 k 500
Moyens.....	Attik Youssef.....	87 k
Mi-Lourds.....	Dussol.....	95 k
Lourds.....	Vasseur.....	98 k

Épaulé et jeté à deux bras :

Coqs.....	Marcombe.....	115 k 500
Plumes.....	Héral.....	125 k
Légers.....	Gaiotti.....	132 k 500
Moyens.....	Ferrari.....	158 k
Mi-Lourds.....	Ferrari.....	169 k
Lourds légers.....	Debuf.....	170 k
Lourds.....	Rigoulot.....	161 k 500

Épaulé et jeté à deux bras en haltères séparés :

Coqs.....	Clément.....	78 k 500
Plumes.....	Suvigny.....	90 k
Légers.....	Duverger.....	103 k 500
Moyens.....	Ferrari.....	110 k 500
Mi-Lourds.....	Rolet.....	126 k 500
Lourds.....	Maspoli.....	130 k 500

Épaulé et jeté à droite en haltère court :

Légers.....	Buisson.....	86 k
-------------	--------------	------

Développé du bras droit :

Coqs.....	Picard.....	38 k 500
Plumes.....	Chariot.....	41 k 500
Légers.....	Duverger.....	48 k
Moyens.....	Firmin.....	50 k 500
Mi-Lourds.....	Marchal.....	55 k
Lourds légers.....	Verane.....	50 k
Lourds.....	Herbaux.....	56 k

Développé du bras gauche :

Coqs.....	Picard.....	38 k 500
Plumes.....	Nadal.....	40 k 500
Légers.....	Aleman.....	46 k 500
Moyens.....	Aleman.....	50 k
Mi-Lourds.....	Marchal.....	52 k
Lourds légers.....	Déchelle.....	49 k 500
Lourds.....	Allègre.....	62 k

Développé à deux bras :

Coqs.....	Thévenet.....	85 k
Plumes.....	Thévenet.....	95 k 500
Légers.....	Sandeaux.....	103 k
Moyens.....	Soleihac.....	112 k
Mi-Lourds.....	Debuf.....	120 k
Lourds légers.....	Herbaux.....	127 k 500
Lourds.....	Herbaux.....	131 k 500

Développé à deux bras en haltères séparés :

Coqs.....	Thévenet.....	68 k
Plumes.....	Suvigny.....	77 k
Légers.....	Duverger.....	88 k
Moyens.....	Marchal.....	91 k
Mi-Lourds.....	Marchal.....	107 k
Lourds légers.....	Déchelle.....	86 k 500
Lourds.....	Herbaux.....	108 k

Total sur les 3 mouvements Olympiques :

Lourd légers.....	Debuf 127,5 + 127,5 + 160 =	415 k
-------------------	-----------------------------------	-------

Volée du bras droit :

Coqs.....	Obin.....	61 k
Plumes.....	Ducher.....	66 k
Légers.....	Catalan.....	75 k
Moyens.....	Hoebanx.....	75 k
Mi-Lourds.....	Dussol.....	81 k
Lourds.....	Rigoulot.....	91 k 500

Volée du bras gauche :

Coqs.....	Obin.....	56 k
Plumes.....	Debenest.....	65 k 500
Légers.....	Poirot.....	71 k
Moyens.....	Ferrari.....	78 k
Mi-Lourds.....	Salvador.....	80 k
Lourds.....	Dannoux.....	80 k 500

Soulevé de terre du bras droit :

Une seule catégorie :	Hoebanx.....	186 k 500
-----------------------------	--------------	-----------

Soulevé de terre du bras gauche :

Une seule catégorie :	Chaix.....	181 k
-----------------------------	------------	-------

Soulevé de terre à deux bras :

Une seule catégorie :	Florent.....	264 k 500
-----------------------------	--------------	-----------

Bras tendu par l'anneau à droite :

Légers.....	Valtre.....	20 k 500
Mi-Lourds.....	Marchal.....	24 k

Bras tendu par l'anneau à gauche :

Coqs.....	A établir	
Plumes.....	A établir	
Légers.....	Valtre.....	20 k
Moyens.....	A établir	
Mi-Lourds.....	Tannio.....	24 k
Lourds.....	A établir	

Croix de fer par l'anneau :

Coqs.....	A établir	
Plumes.....	Valtre.....	38 k
Légers.....	Héral.....	42 k 500
Moyens.....	A établir	
Mi-Lourds.....	Marchal.....	50 k
Lourds.....	A établir	

Bras tendu poids sur la main droite :

Coqs.....	A établir	
Plumes.....	Berten.....	23 k
Légers.....	Nony.....	30 k
Moyens.....	A établir	
Mi-Lourds.....	A établir	
Lourds.....	A établir	

Bras tendu poids sur la main gauche :

Coqs.....	A établir	
Plumes.....	Berten.....	21 k
Légers.....	Dejonghe.....	22 k 500
Moyens.....	A établir	
Mi-Lourds.....	A établir	
Lourds.....	Fossaert.....	30 k 500

Croix de fer poids sur la main :

Coqs.....	Thévenet.....	44 k
Plumes.....	Populier.....	44 k
Légers.....	Martin.....	50 k
Moyens.....	Févin.....	56 k
Mi-Lourds.....	Marchal.....	47 k
Lourds.....	Garcau.....	52 k

Bras tendu en haltères à droite :

Légers.....	Aleman.....	24 k
A établir dans les autres catégories		

Bras tendu en haltères à gauche :

Légers.....	Sanchez.....	20 k
A établir dans les autres catégories		

Bras tendu croix de fer en haltères :

Légers.....	Sanchez.....	46 k 500
Moyens.....	Firmin.....	46 k
Mi-Lourds.....	Marchal.....	61 k 500
Lourds.....	Gareau.....	41 k
A établir dans les autres catégories		

Dans nos

**COMITÉS
RÉGIONAUX**

**COMITE
DAUPHINE-SAVOIE**

Championnat des Alpes 1955

Disputés le dimanche 13 mars, à Crest (Drôme), ces Championnats ont obtenu un très beau succès de propagande.

A noter l'élévation du niveau moyen des haltérophiles dans la région, puisque quatre athlètes tirèrent sur 120 kg à l'épaulé et jeté. A signaler particulièrement deux juniors : Bossa et Luscan-sky, qui possèdent des moyens exceptionnels.

RÉSULTATS

PREMIÈRE SÉRIE

Poids Plumes. - 1. Bouffard (S.C. Navis) 235 k ; *Poids Légers.* - 1. Catris (E.S. Saint-Martin d'Hères) 242 k 500 ; 2. Luscan-sky (S.C. Navis) 242 k 500 ; 3. Marchioni (S.C. Navis) 237 k 500 ; 4. Morillas (U.G.A. Péageoise) 232 k 500 ; 5. Chave (U.S. Crestoise) 232 k 500 ; *Poids Moyens.* - 1. Pesanti (U.S. Crestoise) 270 k ; 2. Reynaud (U.G.A. Péageoise) 265 k ; 3. Cristini (C.A. Saint-Priest) 257 k 500 ; 4. Allard (S.C. Navis) 250 k ; *Poids Mi- Lourds.* - 1. Hadrys (S.C. Navis) 292 k 500 ; 2. Caries (U.S. Crestoise) 260 k ; *Poids Lourds-Légers* - 1. Arland (H.C. Grenoble) 302 k 500 ; 2. Szénès (S.C. Navis) 290 k ; *Poids Lourds.* - 1. Cavalli (H.C. Grenoble) 292 k 500.

DEUXIÈME SÉRIE

Poids Coqs. - Espagne (U.S. Crestoise) 160 k ; *Poids Plumes.* - 1. Pellicer (C.A. Saint-Priest) 202 k 500 ; *Poids Légers.* - 1. Luscan-sky (S.C. Navis) 237 k 500 ; 2. Chave (U.S. Crestoise) 232 k 500 ; 3. Vivier (U.G.A. Péageoise) 212 k 500 ; 4. Battagli (S.C. Navis) 210 k ; *Poids Moyens.* - 1. Monastier (U.S. Crestoise) 262 k 500 ; 2. Cristini (C.A. Saint-Priest) 255 k ; 3. Bossa (U.S. Crestoise) 250 k ; 4. Martini (S.C. Navis) 242 k 500 ; 5. Bonnard (U.G.A. Péageoise) 230 k ; 6. Boni (U.S. Crestoise) 210 k ; *Poids Mi- Lourds.* - 1. Caries (U.S. Crestoise) 262 k 500 ; 2. Cazorla (S.C. Navis) 250 k ; *Poids Lourds.* - 1. Arnaud (S.C. Navis) 267 k 500.

La Coupe Charles Lomet a été attribuée aux athlètes Bouffard, Hadrys et Szénès.

COMITE DE GUYENNE

Le Comité de Guyenne a organisé ses Championnats régionaux Juniors et Seniors dans la salle d'Éducation Physique du Stade Municipal de Bordeaux, le dimanche 1^{er} mai.

Cinq clubs étaient représentés l'Association Sportive St-Médard-en-Jalles, le Cercle Culturiste St-Médard-en-Jalles, l'Association Sportive de Préparation Olympique du Midi, l'Union Sportive Bouscataise et le Club Athlétique Béglais. N'avaient pas de représentants : les Girondins de Bordeaux, les Jeunesses Laïques et Républicaines de Marmande et le Club Olympique Agenais.

Résultats techniques :

Juniors. - Poids Plumes : Destribats (U.S. Bouscataise) 215 k ; Poids Légers : Lalande (A.S. St-Médard) 245 k.

Seniors. - Poids Coqs : Jacob (A.S.P.O. Midi) 212 k 500 ; 2. Perez (A.S.P.O. Midi) 202 k 500 ; Poids Plumes : Maret (C.A. Béglais) 250 k ; Poids Légers : Bervas Jean-Pierre (Cercle Culturiste St-Médard) 227 k 500 ; Poids Moyens : Burucoa

(C.A. Béglais) 280 k ; 2. Dulas (A.S.P.O. Midi) 260 k ; 3. Blanchard (A.S.P.O. Midi) 260 k ; 4. Gellert (A.S.P.O. Midi) 245 k ; 5. Bervas Guy (A.S. St-Médard) 227 k 500 ; Poids Moyens : Baup (A.S.P.O. Midi) 290 k ; Davezac (U.S. Bouscataise) 282 k 500.

Hors compétition. - Juniors Légers : Maney (Cercle Culturiste St-Médard) 217 k 500 ; Pintado (Cercle Culturiste St-Médard) 210 k.

Arbitrage de MM. Bonneau et Apert.

SAINTE-MARTIN.

**COMITE D'ALGÉRIE
CHAMPIONNAT D'ALGÉRIE 1955**

Renouant une tradition vieille d'au moins quarante ans et interrompue depuis 1938, le Comité d'Algérie, d'accord avec celui d'Oranie, remettait sur pied la rencontre Alger - Oran. Durant cette interruption, le tournoi existait, mais sur le papier, et c'est afin de donner tout son attrait à cette rencontre qu'Alger proposait à Oran le déplacement de son équipe.

Malgré la modestie des performances actuelles de ses athlètes Moyens et Lourds, spontanément, les sportifs dirigeants oranais acceptaient.

Et le 8 mai, la salle de la Maison de l'Agriculture servait de cadre à cette prise de contact où plus de 500 personnes se pressaient pour applaudir les athlètes. Quelques espoirs des deux Comités furent présentés ; après quoi le Championnat commença.

Afin de permettre aux spectateurs de suivre avec compréhension la rencontre, les athlètes se présentaient sur le plateau par catégorie et les deux Poids coqs ouvraient le tournoi. Sensiblement équilibrée, cette lutte donna néanmoins la victoire à l'Algérois Niéto qui réalisa 240 k contre 227 k 500 à l'Oranais Belando.

Le duel le plus serré eut lieu dans les Poids Plumes. L'Algérois Nadal, qui se présentait à 56 k 700, affrontait l'excellent Levrero qui paraît favori. Luttant courageusement, Nadal ne se laissa pas distancer et les deux concurrents réussirent le même pointage dans chacun des trois mouvements, totalisant 260 k et Nadal, plus léger, l'emporta.

La valeur des deux Légers qui s'emparèrent du plateau donna lieu à une belle empoignade. L'Oranais Crespo, Champion de France Juniors 1955, sans un stupide essai à l'arraché, devait mener la vie dure à l'Algérois Garcia qui, la prochaine saison, devra compter avec le bel athlète qu'est Crespo. Garcia réussit 290 k et son malheureux rival 200 k.

Les autres catégories n'offrirent pas l'intérêt des trois premières, le déséquilibre des concurrents étant trop grand.

Benhamou, d'Oran, livrait courageusement bataille au chevronné Gantès d'Alger, à l'éloquent palmarès, qui totalisa 310 k, sans trop s'employer contre 260 k à Benhamou.

Réédition de cette même lutte entre les Mi-Lourds Dubois, d'Oran et Croizé d'Alger. Les 307 k 500 de Croizé et les 265 k de Dubois prouvent le courage de ce dernier à se présenter à ce tournoi inégal. L'Oranais est presque débutant et peut, avec du travail, bien faire dans les années à venir.

La rencontre des Lourds-Légers réunissait deux « extrêmes » : le tout jeune et débutant Pierre Junqua, 2^e du Championnat de France Universitaire 1955, affrontait le vétéran oranais Guélaï. L'ancien s'inclina devant le nouveau et la rencontre se solda par 275 k à Junqua et 255 à Guélaï.

Alcaraz (Oran) et Argi (Alger) clôturaient cette réunion. Les 35 k qui départagent ces Poids Lourds

à l'avantage de l'Algérois, devront inciter Alcaraz à s'entraîner sérieusement, car il doit mieux faire il en a les moyens.

Félicitons bien sincèrement dirigeants et athlètes oranais qui ont permis, par leur bel esprit sportif, de renouer la rencontre Alger-Oran qui désigne en même temps les Champions d'Algérie.

MM. Miras, Président du Comité d'Oranie, Ybanez, Secrétaire, et Crut, Vice-président, passaient, au cours de cette compétition, leur examen d'arbitre fédéral, sous le contrôle de MM. Junqua, Marco, Parot et di Meglio, arbitres fédéraux.

Le Secrétaire du Comité d'Algérie,
F. DI MEGLIO.

**COMITE DU POITOU
CHALLENGE SERVAN**

Dans le but d'aider à la formation d'une section haltérophile à Pons (Charente-Maritime), le Comité du Poitou décidait d'y organiser, le dimanche 8 mai, la rencontre annuelle du Servan, la partie technique étant confiée à l'Union Amicale de Cognac.

Si la généralité du public préféra la fraîcheur des si beaux ombrages pontois en ce dimanche ensoleillé, ceux qui firent le déplacement de la salle des fêtes ne regrettèrent pas le déplacement, car la réunion fut particulièrement brillante, clôturant avec éclat une saison bien remplie. Trois records furent battus, celui de l'épreuve, par l'Union Amicale de Cognac, avec le coefficient 4,038, et ceux du développé en Léger, par le Cognaçais Gisclon avec 90 k et en Moyen, par le Rochelais Gaury, avec 102 k 500, tous les deux dans un style impeccable que n'aurait pas désavoué l'arbitre le plus difficile.

Les résultats par équipe sont les suivants :

1. Union Amicale de Cognac, 4,038 ; 2. Équipe mixte (Niort-Cognac), 3,737 ; 3. Culturistes Rochelais, 3,716 ; 4. Club Haltérophile Châtelleraudais, 3,524 ; 5. C.S.A.M.G. Manu. Châtellerault, 3,265.

L'équipe mixte participait à l'épreuve pour le classement, mais ne pouvait se voir attribuer le challenge.

Les résultats détaillés sont les suivants :

U.A. Cognac :

Gisclon (66,7) 90 + 75 + 107,5 = 272 k 500 ; Legrand (65,4) 82,5 + 80 + 102,5 = 265 k ; Robinaud (72,8) 87,5 + 87,5 + 115 = 290 k. - Poids total de l'équipe : 204 k 900 - Poids total soulevé : 827 k 500 - Coef. : 4,038.

Mixte :

Didot, Niort (68,8) 82,5 + 77,5 + 100 = 260 k ; Bousquet, Cognac (59,7) 70 + 70 + 92,5 = 232 k 500 ; Guet, Cognac (65,5) 65 + 72,5 + 95 = 232 k 500. Poids total équipe : 194 k - Poids total soulevé : 725 k - Coef. : 3,737.

Culturistes Rochelais :

Raverault (78,5) 100 + 87,5 + 120 = 307 k 500 ; Gaury (74,6) 100 + 80 + 105 = 285 k ; Mouilleron (73,6) 80 + 70 + 100 = 250 k. - Poids total équipe : 226 k 700 - Poids total soulevé : 842 k 500 - Coef. : 3,716.

Club Haltérophile Châtelleraudais :

Roy (55,8) 55 + 62,5 + 80 = 197 k 500 ; Vidal (55,6) 60 + 62,5 + 75 = 197 k 500 ; Manceau (65,2) 67,5 + 75 + 95 = 237 k 500. - Poids total équipe : 176 k 600 - Poids total soulevé : 632 k 300 - Coef. : 3,581.

C.S.A.M.G. Manufacture Châtelleraut :

Tricoche (65,6) 65 + 70 + 92,5 = 227 k 500 ; Sivault (73,7) 72,5 + 75 + 90 = 237 k 500 ; Duquerroux (67,4) 60 + 65 + 85 = 210 k. - Poids total équipe : 206 k 700 - Poids total soulevé : 675 k - Coef. : 3,265.

La Rochelle et Cognac comptent également deux victoires au challenge.

COUPE DE L'AMITIÉ

Créée dans le but de favoriser les rencontres inter-salles et de varier les formules actuellement employées dans le Comité, il semble que tous les Clubs n'aient pas compris tout le profit qu'ils pouvaient tirer de cette compétition au cours de la saison qui se termine, alors que d'autres, comme les Culturistes Rochelais se trouvaient dans l'impossibilité de réunir une équipe de cinq hommes.

Des rencontres très intéressantes furent successivement organisées à Châtelleraut, St-Hilaire de Roiffé et St-Maixent. Nous espérons qu'elles auront bien servi la cause de l'haltérophilie.

Le classement général s'établit comme suit :

Union Amicale de Cognac : 3 victoires, 9 points ; C.S.A.M.G. Manufacture de Châtelleraut : 2 victoires, 7 points ; Club Haltérophile Châtelleraudais : 1 victoire, 5 points ; Groupement Sportif de St-Hilaire : 0 victoire, 3 points.

LISTE DES RECORDS DU POITOU AU 8 MAI 1955 SENIORS

Développé à deux bras

Coqs : Deshoulières (Châtelleraut) : 62 k 500, le 27- 4-1952.

Plumes : Valet (La Rochelle) : 80 k, le 10-12-1950.

Légers : Gisclon (Cognac) : 90 k, le 8- 5-1955.

Moyens : Gaury (La Rochelle) : 102 k 500, le 8- 5-1955.

Mi-Lourds : Raverault (La Rochelle) : 105 k, le 30- 1-1955.

Lourds : Ceveau (Châtelleraut) : 95 k, le 29- 5-1949.

Arraché à deux bras

Coqs : Roy (Châtelleraut) : 67 k 500, le 13- 3-1955.

Plumes : Valet (La Rochelle) : 80 k, le 10-12-1950.

Légers : Hiquet (Loudun) : 87 k 500, le 24- 1-1943.

Moyens : Moreau (Montguyon) : 95 k, le 11-12-1948.

Mi-Lourds : Raveraud (La Rochelle) : 97 k 500, le 30- 1-1955.

Lourds : Ceveau (Châtelleraut) : 100 k, le 6-11-1948.

Épaulé et Jeté à deux bras

Coqs : Echirpeau (La Rochelle) : 87 k 500, le 20- 1-1952.

Plumes : Valet (La Rochelle) : 100 k, le 10-12-1950.

Légers : Rayton (La Rochelle) : 112 k 500, le 23- 2-1947.

Moyens : Robineau (Cognac) : 118 k, le 30- 1-1955.

Mi-Lourds : Raverault (La Rochelle) : 130, le 13-12-1953.

Lourds : Gaultier (Loudun) : 127 k 500, juin-1952.

JUNIORS

Développé à deux bras

Coqs : Bousquet (Cognac) : 60 k, le 10-12-1950.

Plumes : J. Vidal (Châtelleraut) : 65 k, le 12-4-1951.

Légers : Robineau (Cognac) : 77 k 500, le 11-3-1951.

Moyens : Bonneau (Royan) : 77 k 500, le 31- 5-1942.

Mi-Lourds : Ceveau (Châtelleraut) : 82 k 500, le 25- 1-1948.

Lourds : Ceveau (Châtelleraut) : 95 k, le 29- 5-1949.

Arraché à deux bras

Coqs : Vidal (Châtelleraut) : 65 k, le 3- 3-1955.

Plumes : J. Vidal (Châtelleraut) : 75 k, le 11-3-1951.

Légers : J. Vidal (Châtelleraut) : 80 k, le 20- 1-1952.

Moyens : Bonneau (Royan) : 82 k 500, le 9- 5-1943.

Mi-Lourds : Ceveau (Châtelleraut) : 87 k 500, le 25- 1-1948.

Lourds : Ceveau (Châtelleraut) : 100 k, le 6-11-1948.

Épaulé et Jeté à deux bras

Coqs : Vidal (Châtelleraut) : 85 k, le 3- 3-1955.

Plumes : Mellier (Montguyon) : 97 k 500, le 20- 3-1949.

Légers : Vidal (Châtelleraut) : 105 k, le 15- 2-1952.

Moyens : Bonneau (Royan) : 110 k le 21- 2-1943.

Mi-Lourds : Gaultier (Loudun) : 117 k 500, le 5-12-1943.

Lourds : Ceveau (Châtelleraut) : 125 k, le 20-3-1949.

COMITE DE TUNISIE

LES CHAMPIONNATS DE TUNISIE 1955

Bien que s'étant déroulés au Palais de la Foire, en présence d'un public assez restreint, les championnats de Tunisie de poids et haltères 1955 n'en ont pas moins obtenu un vif succès sur le plan strictement sportif.

L'organisation y fut parfaite et le plateau, excellemment agencé par les services municipaux, permit un déroulement spectaculaire des différents mouvements.

Le jury, présidé par M. Privat, arbitre fédéral, secondé par MM. Germain et François Castej, ne prêta guère le flanc à la critique.

Le Secrétariat, occupé par M. Pontillot, fonctionnaire à la satisfaction générale, tandis que le public fut renseigné au fur et à mesure par Mino sur la qualité des performances et le palmarès de leurs auteurs par M. Marcel Casanova, secrétaire général du Comité de Tunisie.

L'on remarquait parmi l'assistance la présence de M. Antoine Olivieri, président de l'Union des Fédérations Sportives de la Régence.

Ayant débuté vers 15 h 30, les épreuves se terminèrent vers 19 heures.

Dans leur ensemble, ces championnats furent d'un niveau relevé, mais l'élément qui se distingua tout particulièrement fut incontestablement le champion toutes catégories Sammut (C.G.F.) qui pulvérisa par la même occasion quatre de ses records de Tunisie.

Tous les champions de Tunisie 1954, à l'exception de Bembaron dans les plumes, conservèrent leur titre, ce qui prouve qu'ils sont entre de bonnes mains.

La Municipalité avait généreusement doté ces championnats et chaque champion se vit attribuer à titre personnel par M. Castel, Vice-président du Comité de Tunisie, une très belle coupe qui fut accueillie avec une satisfaction évidente par les récipiendaires. Celle acquise par Sammut, champion toutes catégories, ayant réalisé le meilleur total de ces championnats, était particulièrement remarquable.

Ces objets constitueront, à n'en pas douter, un souvenir marquant dans la carrière haltérophile de nos jeunes champions.

Sont Champions de Tunisie 1955 :

Coq : Carriglio (C.G.F.) : 217 k 500.

Plume : titre non attribué.

Légers : Torre (S.G.) : 295 k.

Moyens : Casanova (O.) : 302 k 500.

Mi-Lourds : Uzan (O.) : 307 k 500.

Lourds-légers : Bastide (U.S.M.F.) : 325 k.

Lourds : Sammut (C.G.F.) : 337 k 500.

Résultats techniques :

Coq :

1. Carriglio (C.G.F.) : 65 + 67,5 + 85 = 217 k 500.

Plume :

1. Bembaron (C.G.F.) : 77,5 + 75 + 0 = 152 k 500, (titre non attribué).

Légers :

1. Torre (S.G.) : 90 + 90 + 115 = 295 k.

2. Fiorदारancio (U.S.M.F.) : 70 + 75 + 92,5 = 237 k 500.

3. Zouari (O.) : 72,5 + 72,5 + 92,5 = 237 k 500.

Moyens :

1. Casanova G. (O.) : 90 + 92,5 + 120 = 302 k 500.

2. Courvoisier (U.S.M.F.) : 82,5 + 90 + 117,5 = 290 k.

3. Cuscino (O.) : 87,5 + 85 + 115 = 287 k 500.

4. Fama (C.G.F.) : 92,5 + 80 + 102,5 = 275 k.

Mi-Lourds :

1. Uzan (O.) : 90 + 97,5 + 120 = 307 k 500.

2. Fassi (A.S.H.) : 82,5 + 87,5 + 122,5 = 292 k 500.

3. Mainetti (U.S.M.F.) : 80 + 90 + 107,5 = 277 k 500.

Lourds-Légers :

1. Bastide (U.S.M.F.) : 100 + 100 + 125 = 325 k.

Lourds :

1. Sammut (C.G.F.) : 102,5 + 105 + 130 = 337 k 500.

2. Montmayeur (C.G.F.) : 85 + 85 + 110 = 280 k.

Records de Tunisie battus

Lourds :

Développé : Sammut (C.G.F.) : 102 k (ancien record par lui-même 100 k, le 19- 2-1955).

Arraché : Sammut (C.G.F.) : 104 k 500 (ancien record par lui-même 102 k, le 12- 3-1955).

Épaulé-jeté : Sammut (C.G.F.) : 130 k (ancien record par lui-même 127 k 500, le 12- 3-1955).

3 mouvements olympiques : Sammut (C.G.F.) : 337 k 500 (ancien record 300 k par lui-même le 12- 3-1955).

COMITE DE L'ÎLE-DE-FRANCE

CHAMPIONNAT DE SEINE-ET-OISE

Classement du Challenge RECORDON

1^{er} S.A. Enghien 23 pts ; 2. A.S. Mantaie 20 ; 3. L'Arpajonnaise 13 ; 4. C.O. Villeneuve Ablon 5.

Coupe de la Marseillaise attribuée d'après les tables Duverger. - 1^{er} Conil 820 pts.

Félicitations à tous les concurrents qui se présentèrent impeccablement et dont les mouvements furent très corrects. Très belles luttes dans toutes les catégories et gros progrès d'ensemble.

A. ROUSSEAUX.

FINALE COUPE DE PARIS

2^e SÉRIE

Fixée au 24 avril dans la Salle des Fêtes de la S.N.C.F., place Valhubert et organisée par notre sympathique Rabjeau, du S.C.P.O., cette finale fut très disputée, mais Enghien, qui possède une équipe très forte, ne fut pas inquiétée. Cette épreuve termine une saison bien employée et au cours de laquelle tous les clubs du Comité de l'Île-de-France ont présenté des éléments de valeur et nous souhaitons aux Dirigeants de ces sociétés de continuer leurs efforts et de faire mieux encore l'année prochaine.

Voici les résultats par équipe :

1^{er} S.A. Enghien : Dellagiacomma 245 k ; De-neux 260 k ; Bodel 270 k ; Gasparoto 260 k ; Vassilian 305 k ; Fiolle 285 k ; Bulot 290 k.

Total : 1.915 k.

Poids de l'équipe : 521 k 300.

2^e Courbevoie Sports : Luthy 242 k 500 ; Na-varro 260 k ; Durpoix 217 k 500 ; Gendron 290 k ; Mikaelian 270 k ; Lucas 242 k 500 ; Meyer 260 k.

Total : 1.812 k 500.

Poids de l'équipe : 519 k 800.

3^e Sporting Club de Préparation Olympique : Derumeaux 240 k ; Gavignet 237 k 500 ; Bidot 197 k 500 ; Mouroux 272 k 500 ; Decarpignies 281 k 500 ; Bastide 247 k 500 ; Salaun 300 k.

Total : 1.777 k 500.

Poids de l'équipe : 524 k.

4^e US Métro-Transports : Bachelard 240 k ; Harveiller 237 k 500 ; Quantin 275 k ; Maedler 240 k ; Morin 255 k.

Total : 1.247 k 500.

Poids de l'équipe : 337 k 200.

Il manquait deux hommes à l'équipe du Métro et l'équipe du S.C.P.O. était qualifié en remplacement de l'A.S.P.P., et l'A.S. Mantaie avait déclaré forfait.

A. ROUSSEUX.

COMITE DU LYONNAIS
Le Centre Haltérophile Scolaire
de l'Académie de Lyon

Le Centre fonctionne le mardi de 18 h 30 à 20 h 30 dans la salle de La Française de Lyon.

A l'occasion de trois sessions de brevets, 36 brevets ont été délivrés à la date du 30 avril 1955, soit 16 du Premier degré, 9 du Deuxième, 10 du Troisième et 1 du Degré supérieur.

Le Championnat d'Académie a intéressé 18 concurrents. Rios (C.A. Pérolrière), Poids Moyen Junior avec 247 kg 500, Riouffrays (Fac .Sciences), Poids Moyen Senior avec 265 kg. et Devillepoix (École Centrale), Poids Mi- Lourd Senior avec également 265 kg, ont émergé de ce Championnat. Riouffrays s'est classé 5^e de sa catégorie au Championnat de France Scolaire 1955.

Un Championnat par Équipes a été tenté cette année. Seuls le C.A. Pérolrière et l'E.N.E.P. Martinière s'y sont rencontrés en des matches aller-retour.

En conclusion, le bilan provisoire pour moi (j'espère encore quelques manifestations d'activité d'ici juillet) mais définitif pour l'O.S.S.U. (le dossier devant être clos fin avril) est assez léger !

Avec l'appui du Secrétaire Régional de l'O.S.S.U., M. Deshusses, nous avions essayé d'élargir notre base de travail en sollicitant de jeunes athlètes désireux d'entreprendre une préparation hivernale. Notre appel est resté sans réponse. Mon insuffisance de persuasion ne doit pas être seule en cause ; il y faut ajouter l'indifférence des milieux enseignants de l'éducation physique. Je n'accable pas mes collègues qui me rendraient la monnaie de ma pièce pour beaucoup d'autres activités sportives ! Le fait est que nous sommes tous à la remorque d'enthousiasmes juvéniles dévorants : les sports collectifs où le ballon est roi. Signe des temps, soit dit sans amertume.

Il n'en reste pas moins que les Poids et Haltères présentent, sur le plan scolaire un double intérêt : 1^o la satisfaction sportive d'un besoin de puissance qui reste tout de même un des aspects majeurs de la personnalité ; 2^o un intérêt peut être plus important

encore : « la culture physique appliquée » mise au service de toutes les activités sportives, aussi bien individuelles que collectives. Cet aspect éducatif des Poids et Haltères n'est pas encore admis par la plupart de nos collègues. Certains sont marqués par la tradition du spécialiste haltérophile en forme de cheval de labour, hypertonique au rendement sportif amoindri. D'autres ignorent tout de cette spécialité mineure. Nous attendrons patiemment la contagion qui viendra des exemples et des « exemplaires de premier choix » sortis de l'E.N.E.S.E.P. et de l'I.N.S.

En attendant, l'intérêt doit être recherché dans les stimulants traditionnels : La satisfaction sans délai par les Brevets qui devront garder encore longtemps leur sage graduation et l'utilisation attrayante de l'esprit d'équipe, grâce aux rencontres inter-établissements et aux échelons départements et académies. Là se pose le problème du financement qui fait bon marché des spéculations imaginatives. Tout de même, la Fédération peut jouer un rôle important par l'intermédiaire des Comités régionaux. Il s'agit, clans l'immédiat, de pallier la défection relative et provisoire des cadres de l'éducation physique et de faire comprendre aux dirigeants locaux qu'ils doivent rechercher des contacts productifs avec les Professeurs d'Éducation Physique. Il y faut sans doute du tact et beau-

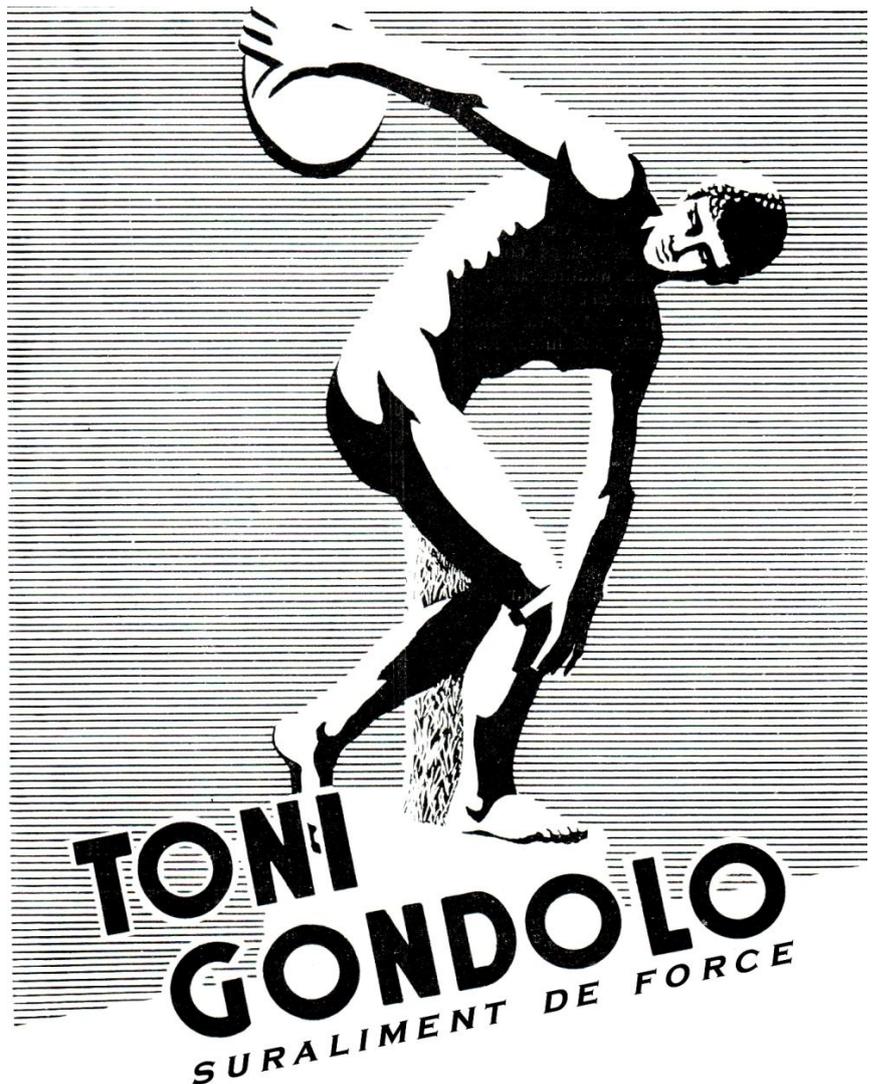
coup de dévouement, mais la tâche est payante.

Notre Comité du Lyonnais a appuyé de son autorité une note du Secrétaire Régional de l'O.S.S.U. relative aux Brevets et aux Championnats d'Académie. Au vu des résultats, il semble bien qu'à deux exceptions près (Oyonnax et l'Arbresle) cette manifestation de bonne volonté ait sombré dans l'indifférence des Clubs. Je souhaite que le clou soit enfoncé un peu plus fortement la saison prochaine.

La Fédération se doit d'asseoir encore plus solidement son œuvre de prospection scolaire. Je m'incline devant les succès de Paris et du Nord, mais je pense que l'heure est venue de sortir des chapelles pour assurer le succès de toutes les Académies et, partant, d'enrichir les Comités Régionaux. A des hommes Comme Chaput, Duchesne, Herbaux, Pichon et tous ceux qui œuvrent pour notre cause, on peut demander beaucoup parce qu'ils sont riches de compétence et de dévouement. Aussi, ceux qui, comme moi, dans leur petit Centre, subissent encore l'isolement et la précarité souhaitent-ils que des contacts soient pris avec la base pour concrétiser des aspirations disparates.

VEHRLÉ,

Maître d'Éducation Physique,
Responsable du Centre de Lyon.



Une nourriture légère avant l'effort : TONI GONDOLO, le biscuit de l'homme fort.
Biscuits Gondolo, 66-72, rue Vaillant-Couturier, à Maisons-Alfort.

Les Barres à Disques Haltérophiles et Culturistes des
FONDERIES ROUX, à LYON

... sont les barres des champions !

Fabrication et prix très étudiés



BARRE A DISQUES type « Universelle », N° 1, chargée à 161 kgs.

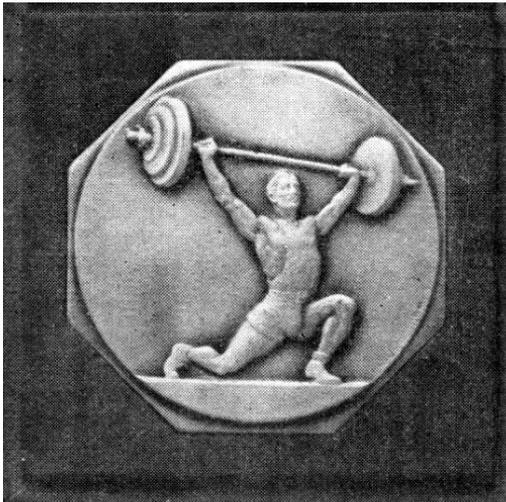
BARRES CULTURISTES et HALTERES COURTS chargeables.

Pour tous renseignements, s'adresser au Comité Haltérophile et Culturiste de Lyonnais,
7, rue Major Martin, à Lyon (Rhône).

LES RÉCOMPENSES
HALTÉROPHILES
PAR

FRAISSE DEMEY

GRAVEURS ÉDITEURS



Documentation sur demande
191, RUE DU TEMPLE – PARIS (3^e)
Archives 58-87 Turbigio 41-75.

FINALE

du Concours

du **PLUS BEL ATHLÈTE de FRANCE 1955**

Samedi 16 juillet 1955 à 20 h. 30

AU PALAIS DES SPORTS DE NANCY

Exhibition des vainqueurs

le **DIMANCHE 17 JUILLET 1955** à 16 heures

dans l'enceinte de la **FOIRE-EXPOSITION**





L'HALTÉROPHILE MODERNE

BULLETIN OFFICIEL DE LA FÉDÉRATION FRANÇAISE
HALTÉROPHILE ET CULTURISTE



Fondateur : Jean DAME -

SIEGE SOCIAL : 4, rue d'Argenson, Paris (8^e).

Téléph. ANJ. 54_63.

SOMMAIRE

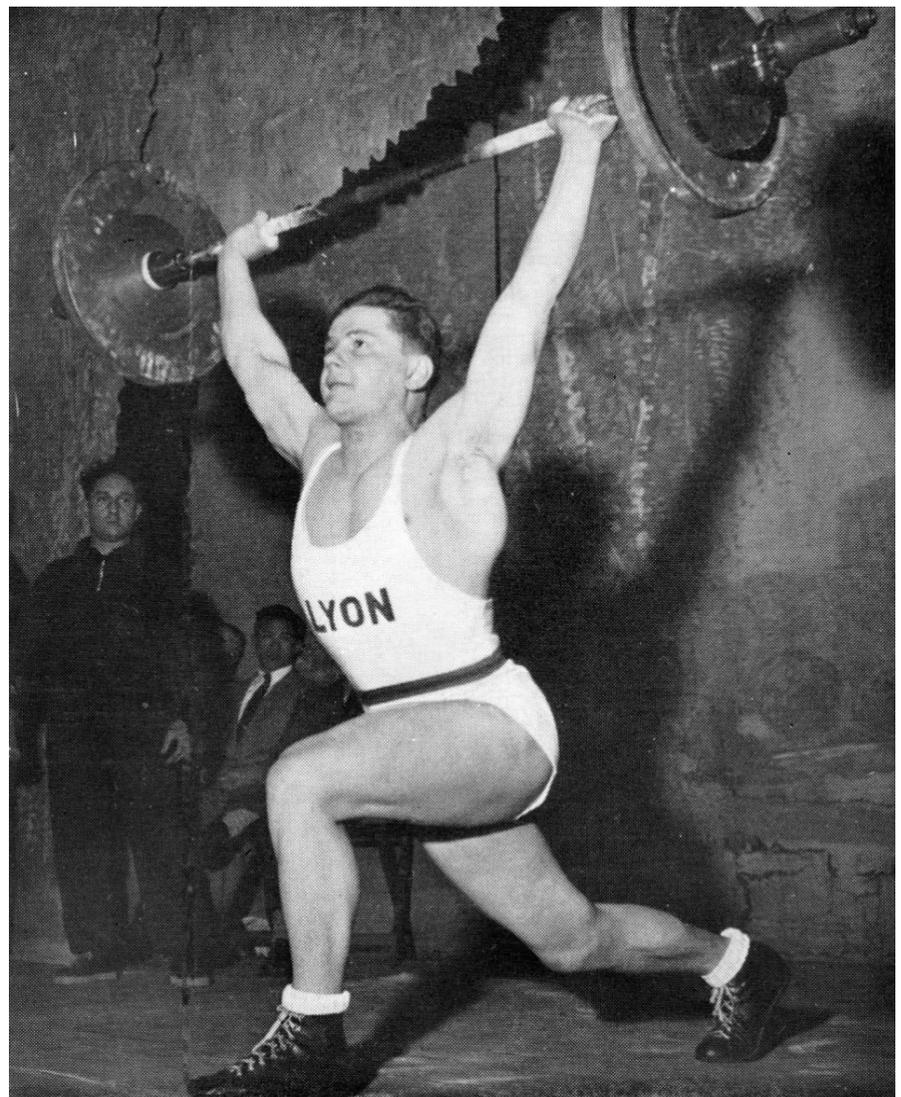


Procès-verbal de la réunion du Bureau du 23 juin 1955	2
Procès-verbal de l'Assemblée Générale (suite)	3
La Culture Physique, par R. CHAPUT	
Nouvelles Internationales	4
Le 6e Championnat-Challenge de l'U.S. des Cheminots Français, par M. RABJEAU	6
Avis Importants	7
Nos Joies, nos Peines	7
Dans nos Comités Régionaux	7
Règlement Technique International	9
Les Stages spécialisés du deuxième semestre 1955	10



Sur notre cliché :

R. GLAIN (Poids Moyen)
Champion du Lyonnais toutes catégories
1955.



 Document original : Raymond Lopez

Partie

Officielle

PROCÈS-VERBAL DE LA RÉUNION DU BUREAU DU 23 JUIN 1955

Présents : MM. P. Buisson, H. Clutier, J. Duchesne, R. Duverger, L. Morin, R. Poulain, E. Gouleau.

Présidence de M. Jean Dame, Président de la F.F.H.C.

Finale du Concours du Plus Bel Athlète de France. - Le Président soumet au Bureau une liste de 24 athlètes à retenir pour la finale du Concours du Plus Bel Athlète de France, qui aura lieu à Nancy, le 16 juillet prochain liste à laquelle accord est donné à l'unanimité.

Une discussion s'engage ensuite au sujet de Robin, qui n'a pas pu participer aux éliminatoires du Comité de l'Île-de-France, faute d'avoir pu être renseigné par son club de la date des dites éliminatoires.

M. Poulain, Secrétaire du Comité de l'Île-de-France, tout en regrettant cet état de choses, estime que la préférence, doit être donnée aux athlètes qui ont disputé régulièrement les épreuves qualificatives. Si une exception était faite en faveur de Robin, elle ne pourrait l'être qu'en sa qualité de vainqueur du Prix du Plus Bel Athlète des Provinces Françaises, catégorie au-dessus de 1 m. 68 et, dans ce cas, il y aurait obligation de retenir Gerber, vainqueur de la catégorie jusqu'à 1 m. 68

mais qui, aux éliminatoires parisiennes du Concours du Plus Bel Athlète, a été battu par Renard.

C'est à cette solution que se rallie le Bureau, qui décide la sélection hors éliminatoires des athlètes Robin et Gerber.

En raison du nombre important de qualifiés pour la finale du Concours du Plus Bel Athlète de France, le Bureau demandera au Comité régional organisateur de faire disputer séparément les épreuves de la petite, puis de la grande catégorie de taille, les deux catégories étant ensuite réunies pour le Prix d'Évolution.

Stages Interrégionaux d'Haltérophilie. - Le Bureau donne son accord aux propositions de candidatures qui lui sont présentées pour les Stages Interrégionaux de Voiron et d'Aix-en-Provence. En ce qui concerne ce dernier stage, qui a réuni 25 inscriptions pour 15 places disponibles, il sera demandé à la Direction Générale des Sports, l'attribution de 4 places supplémentaires, les candidats habitant Aix-en-Provence pouvant, d'autre part, assister au stage en qualité d'externes.

Jeux Méditerranéens. - Le Président rappelle qu'à la suite de la sélection d'office de l'athlète Piétri pour ces Jeux, il a reçu une réclamation du Club Sportif Gondolo, demandant qu'une rencontre ait lieu entre Piétri et Noguès, Champion de France 1955, pour déterminer le meilleur.

Après consultation téléphonique des Membres du Bureau, cette rencontre a eu lieu à Clermont-Ferrand, le dimanche 19 juin.

Le Président, qui a arbitré le match en compagnie de MM Vaure et Baucheron, Arbitres fédéraux, tient à souligner le parfait accueil qu'il a reçu, non seulement des Dirigeants régionaux de la F.F.H.C., MM. Vaure et Jacob, mais également des Dirigeants de l'A.S. Montferrandaise, qui mirent leurs installations à la disposition de la Fédération.

A vrai dire, ni Piétri ni Noguès n'étaient en grande forme tous deux étaient blessés et leurs performances furent loin d'être brillantes. Noguès réalisa 312 k 500 et Piétri 307 k 500. Ils furent entraînés par les athlètes Farina et Boissonnet qui firent le déplacement de Vichy à cette intention.

A la suite de l'exposé du Président, le Bureau décide de qualifier Noguès, Poids Léger, pour les Jeux Méditerranéens.

Communications diverses et Correspondance. - Le Président rappelle qu'il appartiendra aux Présidents des différentes Commissions de la F.F.H.C. de réunir leurs Commissions respectives, afin d'arrêter un programme de travail à soumettre au Bureau Fédéral. Certains vœux de l'Assemblée générale pourraient leur être transmis pour étude.

- Lecture est donnée de la réponse du Comité de Tunisie, qui fait connaître son point de vue concernant la réclamation adressée à la Fédération par M. Kirsch, Président du Club Gymnastique Français, au sujet du Challenge du Nombre mis en compétition parmi les clubs tunisiens.

La décision du Comité d'annuler les résultats de ce challenge concordant avec les conclusions du rapport de M. Duchesne sur ce même sujet, le Bureau en prend acte et répondra dans ce sens au Club Gymnastique Français.

- Le Bureau décide de demander une audience à M. Gaston Roux, Directeur Général de la Jeunesse et des Sports, pour lui exposer certains faits qui, par leur persistance, risquent de gêner l'activité de la Fédération Française Haltérophile et Culturiste. Feront partie de la délégation : le Président, MM. Gouleau, Rolet, Morin, Poulain, Clutier.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 19 heures.

Le Secrétaire Général,
E. GOULEAU.



Procès-verbal de l'Assemblée Générale tenue le 3 Avril 1955 à la Mairie de Monaco

Il s'agit

- ⊖ de l'examen médical auquel sont soumis les participants ;
- ⊖ de la désignation des membres du Jury dans les Concours nationaux et internationaux et de l'application de la clause des règlements qui les empêche de communiquer entre eux ;
- ⊖ du système en vigueur dans certains pays qui permet aux membres du Jury de procéder à un examen avec cotation des participants la veille du concours, préalablement aux cotations attribuées lors de la présentation en public.

Le Président remercie M. Dumont de ses suggestions, en lui demandant de faire confiance à la Commission de Culture physique pour les étudier.

e) de l'Haltérophile Club Lovérien :

Obligation, pour le Dirigeant responsable, d'exiger à chaque compétition, Championnats, Coupes ou Journées d'information :

1. la licence de l'année ;
2. la carte à jour des cotisations ;
3. pour les juniors, la fiche physiologique de l'année.

Le Président fait remarquer que la justification de la licence découle de l'application des règlements fédéraux. Quant à la carte du club, on peut supposer logiquement que le club n'engage dans une compétition que les athlètes à jour de leur cotisation. En ce qui concerne les Juniors, un certificat médical d'aptitude au sport haltérophile est exigé pour toutes

les épreuves fédérales et, pour les moins de 18 ans, il ne doit pas dater de plus de trois mois.

f) de l'Omni Sports Hyérois :

Création d'un Championnat par équipes de clubs. Championnat ne comportant pas de finale, mais simplement un classement national.

Ce vœu ne peut être étudié par l'assemblée, aucun règlement de la compétition proposée ne l'accompagnant.

g) du Sporting Club Châtillonnais :

1. Quand un pratiquant vient de changer de club, obligation, si l'ancien club le désire, de mentionner son nom en plus de celui du nouveau club

2. Que des cartes de Dirigeants donnant droit à une réduction pour les réunions soient remises aux clubs, suivant le pourcentage de licenciés
3. Qu'il soit fait une propagande parmi les professions renommées pour leurs hommes forts à chaque Stage régional ou autre.
4. Que le Premier Pas haltérophile et le Premier Pas culturiste ne se déroulent pas le même jour, afin de permettre à certains haltérophiles de participer aux deux épreuves
5. Que les pratiquants de la F.S.G.T. aient le droit de participer aux éliminatoires du Championnat de France.

Le Président donne connaissance de l'avis émis par le Bureau fédéral sur ces vœux

1. Les athlètes ayant toute liberté pour changer de club, l'ancien club, s'il n'a aucun motif à opposer à ce changement, perd donc tout droit sur ces anciens adhérents
2. Il n'est pas possible de donner satisfaction à

Ceintures Réglementaires Compétition, Cuir 1^{er} choix
Nouveaux Modèles de Chaussures Haltérophiles
Maillots Compétition Haltérophiles
Grand Choix de Survêtements

ALLEN

42, Rue Etienne Marcel, PARIS (2^e)
 Téléphone : LOU.14-19

Conditions Spéciales aux Sociétés

Fournisseur de l'Équipe de France

ce vœu dont la réalisation se heurterait à des difficultés de tous ordres.

3. Le Bureau fédéral estime que, sur le plan pratique, ce vœu semble difficilement réalisable.
 4. L'organisation du Premier Pas haltérophile et du Premier Pas culturiste est laissée à la latitude des Comités régionaux et ne peut être résolue sur le plan national.
 5. Ce dernier vœu a été inscrit plusieurs fois déjà à l'ordre du jour de nos Assemblées générales et a été résolu par la négative. Le Bureau fédéral estime donc qu'il n'a pas à être étudié de nouveau.
- h) du Stade Gaulois de Tunis :
1. Que les haltérophiles étrangers d'Afrique du Nord, sous certaines conditions (deux ans d'affiliation par exemple) puissent participer à toutes les épreuves nationales, excepté les Championnats de France ;
 2. Permettre aux étrangers, en fixant un pourcentage (un pour 5 français par exemple) d'appartenir à un Comité ;
 3. Envisager le tirage d'un numéro supplémentaire de l'« *Haltérophile Moderne* » dans certaines occasions, telles le Championnat du Monde et les Jeux olympiques.

Le Président remarque que l'adoption du premier vœu serait en contradiction avec les règlements fédéraux. Les étrangers peuvent participer aux épreuves régionales, mais non nationales ils ne peuvent être admis dans ces dernières que hors compétition.

En ce qui concerne le second vœu, il est, lui, en contradiction avec le Statut du Sport qui nous est imposé par la Direction Générale des Sports.

Le troisième vœu pose, pour sa réalisation, des problèmes financiers. Il pourrait être accueilli favorablement si le budget de l'« *Haltérophile Moderne* » était bénéficiaire malheureusement, il n'en est rien et une augmentation du prix de l'abonnement, qui procurerait des ressources nouvelles, ne peut être envisagé actuellement.

i) de l'Union Haubourdoise :

Que, dans les Concours culturistes nationaux et internationaux, la petite catégorie soit portée à 1 m. 69.

Le Président remarque que cette modification ne donnerait pas des résultats appréciables. La détermination des tailles ayant été étudiée par des personnalités compétentes, le Bureau fédéral propose que le statu quo soit maintenu.

j) de l'Union Sportive de Biarritz :

1. Organisation d'un Stage de Moniteurs haltérophiles à Biarritz, au cours de la saison 1955-56 ;
2. Présentation de films concernant l'haltérophilie dans les différents Comités régionaux.

Au sujet du premier vœu, M. Dedieu, Président de l'Union Sportive de Biarritz, expose que dans son jeune Comité de Côte basque, il a réuni un assez grand nombre d'athlètes qui, faute de cadres, ne peuvent progresser. La propagande haltérophile souffre de cet état de choses.

Le Président remarque que la ville de Biarritz ne possédant pas de C.R.E.P.S., il semble difficile d'y organiser un stage à l'échelon national mais les candidats moniteurs de la Côte basque ont la possibilité de s'inscrire à l'un des stages prévus au Calendrier fédéral.

Si, d'autre part, le Comité de Côte basque peut mettre sur pied un stage régional que dirigerait Georges Firmin, Entraîneur fédéral, la Fédération n'y verra que des avantages.

Concernant le deuxième vœu, le Président regrette que la Fédération ne possède ni l'équipement, ni les crédits nécessaires pour la présentation de films dans les Comités régionaux.

Si le film qui vient d'être tourné sur le Championnat de France donne des résultats satisfaisants, M. Chaput, Moniteur national, s'efforcera de le diffuser à l'occasion de ses déplacements dans les différentes régions.

k) de l'Union Sportive Bouscataise :

1. Que les Concours culturistes soient ouverts aux seuls membres licenciés depuis le début de l'année sportive au moins, au titre d'un club essentiellement amateur, affilié depuis au moins deux années
2. Lors de la confrontation nationale, les candidats ex-æquo seraient départagés par la meilleure performance réalisée soit par une épreuve ou concours d'athlétisme, soit par un mouvement haltérophile.

Le Président estime que l'adoption de ce vœu irait à l'encontre du recrutement en clubs et en athlètes. En effet, certains clubs s'affilient parce qu'ils ont des athlètes capables de se classer dans une compétition et certains pratiquants s'inscrivent dans un club lorsqu'ils se sentent prêts pour la compétition qu'ils préparent quelquefois depuis de longs mois.

En ce qui concerne le deuxième vœu, les compétitions culturistes de la F.F.H.C. se déroulant en public, il serait difficile de soumettre les athlètes ex-æquo à une épreuve supplémentaire pour les départager, le classement final devant être connu très rapidement.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 12 heures.

Le Secrétaire général :
E. GOULEAU.

RAPPORT FINANCIER

Le budget présentait l'an dernier un déficit de 115.884 fr. et j'avais été obligé de vous demander l'augmentation du prix des licences, augmentation que vous aviez bien voulu accepter. Malheureusement, cette augmentation n'a pas joué sur le budget de 1954 et je suis navré de vous présenter aujourd'hui un budget laissant apparaître un déficit total de 545.924 fr. dont l'énormité justifie les craintes que j'avais émises l'an dernier.

Pourquoi notre déficit s'est-il accru de façon aussi considérable ? Une comparaison avec le budget de l'année dernière va nous permettre de nous en faire une idée.

Au chapitre des Recettes, nous notons d'abord une diminution de subvention de 100.000 fr. Comme nous avions l'an dernier touché en plus un reliquat de subvention de 100.000 fr., c'est donc une perte de 200.000 fr. que nous faisons sur la subvention octroyée par la Direction des Sports dont les promesses ne restent toujours que des promesses.

Comme, d'autre part, nos dépenses d'Administration se sont accrues de 260.000 fr., cela fait donc un déficit de 460.000 fr. qui s'ajoute à celui de l'année dernière.

Pour le Bulletin, nous avons cette année un déficit de 80.902 fr. contre 139.551 fr. l'an dernier. Cependant, cette amélioration n'est qu'apparente car nous avons des factures en retard qui ramènent le déficit sensiblement au niveau de l'année dernière. Nous pouvons pourtant espérer un gros progrès pour l'an prochain car nous avons maintenant un nouvel éditeur qui nous fait des prix nettement plus avantageux que l'ancien.

Du côté « Manifestations sportives », le déficit est de 424.726 fr. contre 449.906 fr. l'an dernier. Légère amélioration que l'on ne saurait retenir car soumise à trop d'influences imprévisibles.

Vous voyez donc que l'augmentation de notre déficit est due surtout, d'une part à la diminution de la subvention gouvernementale, d'autre part, à l'augmentation sensible de nos dépenses d'administration.

Pouvons-nous envisager pour l'exercice en cours un rétablissement spectaculaire et un budget 1955 se présentant avec un solde créditeur ou tout au moins en équilibre ?

Sans être trop optimiste, je crois que nous pouvons espérer une grosse amélioration.

Nos dépenses d'administration sont maintenant à peu près stabilisées et ne peuvent guère subir d'augmentation sensible. Il nous faut donc augmenter nos recettes. Voyons si cela est possible.

Nous avons d'abord l'augmentation des licences votée l'année dernière. Nous avons cette année 6.678 licenciés qui ont rapporté à la Fédération 100.170 fr. Avec le nouveau tarif, ces 6.678 licenciés rapporteraient 530.850 fr., soit une augmentation de recettes de 400.680 fr. Nous devons tous faire un effort intense pour que le nombre de nos licenciés augmente encore et surtout ne diminue pas. Le tarif de la licence ne doit pas être un obstacle et si nous savons offrir à nos jeunes gens des compétitions nombreuses et intéressantes, nous devons voir croître régulièrement notre grande famille.

Nous avons vu tout à l'heure que le déficit de notre Bulletin fédéral devait nettement décroître et je ne désespère pas, si chacun persévère dans l'effort de propagande accompli, voir cette année l'« *Haltérophile Moderne* » devenir enfin bénéficiaire.

Le budget de nos manifestations sportives a marqué une légère amélioration mais nous avons cette année ajouté le Prix fédéral aux épreuves traditionnelles et nous ne pouvons guère envisager de ce côté qu'une légère aggravation du déficit.

Il ne nous reste donc qu'un espoir c'est de voir la subvention gouvernementale augmentée dans de notables proportions et, de ce côté, nous avons des promesses formelles, grâce aux efforts persévérants de notre Président.

Résumons-nous :

En recettes, nous sommes sûrs de voir augmenter les ressources fournies par les licences et nous avons de fortes chances de toucher une subvention nettement plus forte.

En dépenses, nous allons voir diminuer le prix de revient du Bulletin fédéral et nous pouvons considérer que cette diminution équilibrera l'augmentation des dépenses des « Manifestations sportives » causée par l'organisation nouvelle du Prix fédéral.

Dirigeants de Clubs, Haltérophiles et Culturistes :

Pour tout achat de Matériel, Barres Culturistes, Haltères Courts. Semelles de Fonte, Presses Athlétiques, Contrepoids, Poulies, Support-Barre, adressez-vous aux :

HALTÈRES - MARTIN
4, RUE DES BEAUX-ARTS MARSEILLE

L'avenir s'annonce donc nettement meilleur et j'espère bien vous présenter l'année prochaine un budget fédéral sans déficit.

Je dis bien budget fédéral, car nous avons aussi un budget « Préparation olympique » qui, lui, présente un large solde créditeur qui nous permet d'équilibrer finalement nos recettes et nos dépenses.

Si nous avons un déficit de 545.924 fr. au compte fédéral, nous avons un crédit de 547.838 fr. au compte olympique qui nous permet de faire face à nos dépenses. Mais pour arriver à cet équilibre, nous avons dû économiser sur un budget dont vous comprenez tous l'importance car il s'agit de notre représentation internationale, donc du prestige de notre Sport.

Il serait navrant de continuer une telle politique qui ne pourrait que nuire à l'accomplissement de la tâche que nous poursuivons tous et c'est pourquoi je vous supplie encore une fois de faire tous vos efforts pour augmenter nos effectifs et les lecteurs de notre Bulletin. C'est par eux que nous obtiendrons les ressources nécessaires et que nous pourrions continuer à vivre, même si le Gouvernement reste sourd à nos demandes et à nos besoins.

Le Trésorier :
J. DUCHESNE.

**RAPPORT DES CONTRÔLEURS
AUX COMPTES**

Messieurs,

Conformément au mandat qui nous a été renouvelé par votre dernière Assemblée générale ordinaire, nous avons l'honneur de vous rendre compte des vérifications auxquelles nous avons procédé sur la comptabilité de la F.F.H.C. pour l'année 1954, arrêtée au 31 décembre.

Cet examen a eu lieu le 9 mars 1955, au siège de la F.F.H.C., en présence de M. le Président et de M. le Trésorier,

Le Trésorier a mis à notre disposition le livre d'enregistrement des recettes et dépenses, le dossier des pièces comptables, le cahier d'inventaire et nous a signalé la position des comptes de banque, chèques postaux et caisse.

Nous avons pu constater que les observations faites l'an dernier sur la réintégration de certaines sommes dans le budget ordinaire avaient été suivies.

La situation au 31 décembre 1953 faisait apparaître un solde débiteur de 115.884 fr.

La situation au 31 décembre 1954 mentionne un solde débiteur de 45.924 fr. qui, ajouté à la dette de 500.000 fr contractée envers le Fonds national sportif porte le véritable solde débiteur à 545.924 fr.

D'où il résulte un accroissement de déficit pour l'année 1954 de 430.040 fr.

Si, au 31 décembre 1954, la F.F.H.C. était momentanément en mesure de faire face à ce déficit en mobilisant les fonds existant aux comptes de banque, chèques postaux et caisse, soit au total 501.916 fr. représentant le reliquat du compte olympique, il n'en est pas moins vrai que l'annonce d'un solde débiteur de 545.924 fr. doit retenir votre attention.

Vous pouvez observer que si les frais des stages sont en diminution marquée et que le budget du Bulletin fédéral tend à s'améliorer, par contre, les postes : Dépenses d'Administration, Médailles et Diplômes et Assemblée générale ont entraîné des dépenses supérieures de près de 35 % à celles de l'année dernière.

Nous pensons que la fonction dont nous sommes chargés nous autorise à vous demander d'insister auprès du Conseil fédéral pour que des mesures soient envisagées afin d'enrayer le déficit qui va croissant d'année en année et pour qu'un

MAISON

BOUSSARD & JEANNERET

170, rue du Temple - Paris (3^e) Téléphone : ARC. 37-21

COUPES - BRELOQUES - INSIGNES - MÉDAILLES

OBJETS D'ART

POUR TOUS SPORTS

projet de budget, souvent préconisé dans le passé mais jamais établi à notre connaissance, soit dressé au début de chaque exercice.

N'ayant pas été invités à assister à l'assemblée générale, nous ne pouvons fournir ici d'autres précisions à ceux d'entre vous qui désireraient en demander, mais nous savons pouvoir compter sur le Trésorier pour répondre à vos demandes éventuelles.

Nous estimons que rien ne s'oppose à ce que

vous approuviez les comptes qui vous sont proposés.

Nous vous signalons que nous sommes candidats aux fonctions de Contrôleurs aux Comptes dans la mesure où vous approuvez le sens de notre contrôle.

Veillez agréer, Messieurs, nos salutations distinguées.

Signé : M. VIGNIER - M. SAGE.

Situation Financière

au 31 Décembre 1954

RECETTES

Premier Acompte Subvention Éducation nationale 1954	400.000
Deuxième Acompte Subvention Éducation nationale 1954.....	400.000
Reliquat Subvention Éducation nationale 1954	700.000
Subvention exceptionnelle Championnat du Monde	250.000
Prêt du Fonds national sportif	500.000
Cotisations des Clubs.....	25.300
Licences.....	100.170
Abonnements, Vente et Publicité Bulletin fédéral	688.980
Vente d'Insignes	56.725
Intérêts du Compte en Banque.....	561
Vente de Matériel haltérophile	160.000
Divers	214
Manifestations sportives :	
Critérium national haltérophile.....	36.000
Critérium national culturiste	52.000
Championnat de France (Remboursement Comité Algérie et divers)	241.630
Total	330.230
Total	3.612.180
Solde débiteur au 31-12-54 (non compris Prêt à rembourser).....	45.924
Total égal	3.658.104
Subvention P.O.	600.000
Recette France - Allemagne.....	80.500
Solde créditeur 1953	195.660
	876.160

DÉPENSES

Solde débiteur au 31-12-53.....	115.884
Dépenses d'Administration : Appointements, Charges sociales, Correspondance, Loyer, Entretien, Téléphone, Fournitures et matériel de bureau, Imprimés.....	1.461.031
Frais de chèques postaux	100
Cotisations au C.N.S., au C.O.F. et à la F.I.H.C.	50.265
Médailles, insignes, diplômes	131.188
Matériel et Équipement.....	20.500
Propagande.....	14.625
Abonnements de Presse et divers	13.340
Impression du Bulletin fédéral, clichés, envois, etc.	769.882
Stages nationaux et interrégionaux	162.964
Assemblée générale	144.582
Assurances	14.395
Divers	4.392
Manifestations sportives :	
Premier Pas haltérophile et culturiste	5.000
Critérium national haltérophile.....	133.508
Critérium national culturiste	146.322
Championnats de France (arbitrage et déplacements Alger)	257.338
Championnat du Monde Vienne.....	206.838
Divers	5.950
Total	754.956
Total	3.658.104
Dépenses Centre olympique	328.322
Solde créditeur au 31-12-54.....	547.838
Total	876.160

LA CULTURE PHYSIQUE

Depuis plus d'un an, un projet de loi a été déposé sur le Bureau de l'Assemblée Nationale. Cette loi, lorsqu'elle sera votée, réglementera la profession d'Éducateur physique : qu'il s'agisse des professeurs de Judo, des professeurs de Culture Physique ou de toutes autres activités physiques.

Il, existe déjà des Professeurs d'État et des Maîtres d'E.P. qui sont fonctionnaires ; ils auraient le droit, s'ils abandonnaient l'administration, d'enseigner dans le privé. Il y a le diplôme d'État de Gymnaste médical et celui de Kinésithérapeute, mais, jusqu'à ce jour, n'importe qui peut diriger une salle de Culture physique, titulaire de diplôme privé ou non.

Il est certain que les nombreux professeurs qui sont installés depuis longtemps obtiendront des diplômes par équivalence. On ne choisit pas ce magnifique métier sans l'aimer et le travail très intéressant réalisé au fil des années avec des résultats quelquefois exceptionnels ne peut être contesté. Un professeur de culture physique est un homme qui a le goût de l'étude. Il se trouve très souvent devant des cas difficiles et l'expérience acquise au cours de 20 ans de travail vaut tous les diplômes. Nous devons être satisfaits qu'un programme d'examen soit mis sur pied. La profession n'en sera que plus appréciée. Les imposteurs ou les affairistes seront ainsi éloignés. Nous savons aussi que certains diplômes privés ne présentent pas les garanties suffisantes pour l'exercice sérieux de ce métier.

Il existe des écoles privées qui ont des élèves et qui préparent au diplôme de kinésithérapeute. Cette méthode peut se transposer.

Des professeurs de talent pourraient préparer des jeunes qui désirent se lancer dans la carrière. Il serait maladroit d'être dans l'opposition d'un mouvement qui ne veut qu'assainir un métier quelquefois discrédité à cause de quelques incapables.

Chaque salle de culture physique de France devrait, à mon avis, créer un club constitué d'après la loi de 1901, et qui s'affilierait à la Fédération Française Haltérophile et Culturiste. Ce qui ne veut pas dire que nous ayons la prétention de nous mêler de contrôler ou de diriger l'ensemble de la clientèle de chaque professeur. En effet, le club ne constituerait qu'un noyau dans chaque salle. Il s'agit pour nous des jeunes ayant des qualités athlétiques ou souhaitant les acquérir en vue de pratiquer l'haltérophilie que nous aimons et défendons.

Les éléments licenciés seraient les individus normaux de 17 à 35 ans par exemple ; pratiquant une culture physique avec autre chose que de petits engins. Les femmes enceintes, les personnes âgées, les cas médicaux ne nous intéressent pas. Le professeur connaît son métier et gère sa salle comme il l'entend. Nous n'avons nullement l'intention de nous immiscer dans son organisation de travail, mais nous regrettons de ne pas avoir sa collaboration qui ne pourrait que servir grandement la cause Culturiste, Haltérophile et sportive en général. Nous ne sommes pas ennemis d'un syndicat des professeurs de culture physique ou d'une fédération des professeurs pour la défense de leur profession. Mais, personnellement, je pense qu'il y aurait un magnifique protocole à créer et un grand travail à mettre en route. Si nous nous connaissions davantage, beaucoup de préjugés tomberaient de part et d'autre. Les professeurs comprenant notre ligne de conduite ne pourraient en tirer qu'un bénéfice moral et professionnel et ne trouveraient auprès de la fédération que des appuis et des encouragements.

R. CHAPUT.

NOUVELLES INTERNATIONALES

Nous devons à la complaisance de M. Georges T. Karam, Vice-président de la Fédération Égyptienne et ami du Président Jean Dame, le compte-rendu ci-dessous des performances accomplies par l'Équipe des États-Unis, au cours des deux matches qu'elle vient de disputer en Égypte, ainsi que les résultats des Championnats d'Égypte.

RÉSULTATS DES CHAMPIONNATS D'EGYPTE DISPUTES LE 5 JUIN 1955 A PORT-SAÏD

POIDS COQS

1) Khamis Ahmed Aly (Alex.) 80 + 87,5 + 110 = 277 k 500 ; 2) Aweis Sayed (Béni-Souef) 80 + 85 + 110 = 275 k ; 3) Medani Abdel Gaffar (Caire) 85 + 80 + 107,5 = 272 k 500.

POIDS PLUMES

1) Aly Mahgoub (Caire) 92,5 + 97,5 + 127,5 = 317 k 500 ; 2) Ahmed Mottawa (Alex.) 92,5 + 95 + 125 = 312 k 500 ; 3) Abd Rahman Rizk (Charkieh) 95 + 92,5 + 125 = 312 k 500.

POIDS LEGERS

1) Saïd Khalifa Gouda (Béni-Souef) 97,5 + 115 + 140 = 352 k 500 ; 2) Mahmoud Eloui (Caire) 95 + 110 + 140 = 345 k ; 3) Kamal Arafa (Assiout) 100 + 102,5 + 130 = 332 k 500.

POIDS MOYENS

1) Mohamed Ismail Aagab (Alex.) 115 + 117,5 + 150 = 382 k 500 ; 2) Mohamed Moustafa (Alex.) 105 + 117,5 + 152,5 = 375 k ; 3) Ahd. Abdel Al (Assiout) 107,5 + 102,5 + 135 = 345 k.

POIDS MI-LOURDS

1) Moh. Ah. Abdel Kerim (Alex.) 120 + 120 + 160 = 400 k ; 2) Arabi Awad (Alex.) 107,5 + 115 + 145 = 367,500 k ; 3) Chaaban Kamel (Charkieh) 97,5 + 110 + 130 = 337,500 k.

POIDS LOURDS-LEGERS

1) Agami Mohamed (Alex.) 117,5 + 120 + 152,5 = 390 k ; 2) Sayed Masry (Caire) 110 + 112,5 + 145 = 367 k 500 ; 3) Moh. Ahmed Salah (Damiette) 110 + 105 + 135 = 350 k.

POIDS LOURDS

1) Mohamed Ibrahim Salah (Alex.) 115 + 125 + 160 = 400 k ; 2) Mohamed Gaessa (Caire) 125 + 120 + 155 = 400 ; 3) Mohamed Ismail Ghindy (C.) 110 + 115 + 145 = 370.

L'équipe d'Alexandrie a réussi l'exploit de remporter 5 titres sur 7 et 2 secondes places, totalisant ainsi 34 points et se classant première du Championnat. Il est à signaler que son succès est dû principalement aux efforts d'Ibrahim Shams, l'ancien Champion mondial et olympique, catégorie Poids Légers.

Le Poids Coq Kammal Mahgoub et le Poids Moyen Abdel Kader Touni n'ont pas pris part à ce tournoi, étant en ce moment malades.

EXHIBITIONS DU 23 JUIN 1955 A L'HELIO LIDO DU CAIRE

LEGERS - Joe Pitman :

Développé 100 ; Arraché 100 ; Épaulé-jeté 135. Total : 335 k.

MOYENS - Tommy Kono :

Développé 127,500 ; Arraché 120 ; Épaulé-jeté 100. Total : 407 k 500.

MI-LOURDS - Stanley Stanczyk :

Développé 127,500 ; Arraché 120 ; Épaulé-jeté 150. Total : 397 k 500.

LOURDS-LEGERS - Dave Sheppard :

Développé 132,500 ; Arraché 127,500 ; Épaulé-jeté 167,500. Total : 427 k 500.

LOURDS - Paul Anderson :

Développé 175 ; Arraché 142,500 ; Épaulé-jeté 192,500. Total : 510 k.

N.B. - Anderson (Lourds) a effectué le développé de 150 k 4 fois et deux flexions sur les genoux en soulevant le même poids sans arrêt.

En l'aidant à placer 200 k sur les épaules, il a jeté 2 fois cette barre.

Il a également essayé de battre le record d'arraché de Schemansky, mais il n'a pas réussi.

Sheppard (Lourds-Légers) a jeté 167 k 500 3 fois.

Kono (Moyens) a jeté 160 k 2 fois.

Vinci (Coqs) s'étant blessé à Moscou n'a pas participé à ce concours, mais il a donné une série de poses plastiques.

EXHIBITIONS DU 26 JUIN 1955 AU STADE D'ALEXANDRIE

LEGERS - Joe Pitman :

Développé 105 ; Arraché 97,500 ; Épaulé-jeté 135. Total : 337 k 500.

MOYENS - Tommy Kono :

Développé 120 ; Arraché 110 ; Épaulé-jeté 145. Total : 375 k.

MI-LOURDS - Stanley Stanczyk :

Développé 132,500 ; Arraché 122,500 ; Épaulé-jeté 157,500. Total : 412 k 500.

LOURDS-LEGERS - Dave Sheppard :

Développé 137,500 ; Arraché 130 ; Épaulé-jeté 165. Total : 432 k 500.

LOURDS - Paul Anderson :

Développé 175 ; Arraché 140 ; Épaulé-jeté 185. Total : 500 k.

N.B. - Sheppard réussit à l'épaulé et jeté 170 k au quatrième essai et réussit à jeter le poids formidable de 185 k après que la barre lui fut donnée aux épaules.

Anderson essaya de battre le record du monde dans le développé avec 185 k mais échoua de peu. Il tenta également de battre le record du monde de l'épaulé et jeté, avec un poids de 195 k, mais échoua à deux reprises. Néanmoins après que la barre, chargée à 200 k, lui fut donnée aux épaules, il la jeta deux fois consécutives.

Le 6^e championnat-challenge d'haltérophilie

de l'union sportive des cheminots français (Nantes le 8 mai 1955)

Nous tenons tout d'abord à féliciter et remercier très sincèrement M. Lesbats, Secrétaire Général du R.A.C.C. de Nantes et Président de la Section Haltérophile de ce club, ainsi que tous ses sympathiques collaborateurs pour le dévouement et l'attention qu'ils ont apportés à l'organisation de ce 6^e Championnat-Challenge U.S.C.F. Qu'ils soient tous assurés que nous nous souviendrons de leur bon accueil et de leur gentillesse.

M. Chéret, Secrétaire Général de l'Amicale Sportive de la région de l'Ouest et M. Creach, Trésorier de la même Amicale, présidèrent et suivirent avec intérêt notre compétition.

L'arbitrage fut assuré par M. Piou, Arbitre fédéral et Président du Comité Anjou-Bretagne, MM. Bernier et Clérenec, arbitres fédéraux et par M. Henri Messe, arbitre régional et sélectionneur S.N.C.F. pour la région Nord.

Remercions également la Municipalité de Nantes et la Direction régionale de la Jeunesse et des Sports qui aidèrent les organisateurs et dotèrent les vainqueurs de jolis prix.

Nous avons noté la présence, dans la selle : de M André Morice, Président d'Honneur du R.A.C.C. de Nantes, Député de Nantes, Ministre de l'industrie et du Commerce ; de M. Villandre, adjoint au Maire de Nantes ; de MM. Arhan et Bousuge, Ingénieurs chefs d'arrondissement. Sur le plan sportif, de M. Hervochon, Secrétaire Général du Comité Anjou-Bretagne, de M. Baril, ex-Champion de France et toujours recordman du monde de l'arraché à droite.

Si nous n'avons pas connu, à Nantes, l'ambiance exceptionnelle du 5^e Championnat-Challenge de 1954 à Lille, il faut cependant reconnaître que le 6^e lui fut supérieur sur le plan sportif. La progression constatée dans les performances réalisées soit par les athlètes, soit par les équipes régionales, en témoigne éloquemment. Cinq records U.S.C.F. furent battus quatre furent égalés.

Dans les Poids Moyens, Gorguet (région Nord) totalisa 322 kg 500 ; dans les Poids Légers, Piétri Jacques (Méditerranée) en bonne forme, totalisa 317 kg 500. Voilà deux performances remarquables à inscrire à l'actif du sport corporatif.

Pour la première fois dans l'histoire de l'haltérophilie, sur la base S.N.C.F., Piétri tenta de battre un record de France, celui de l'épaulé et jeté détenu par Gaïotti avec 132 kg 500. Par deux fois, il épaula 133 kg 500 dans un style impeccable, « en flexion », mais il ne put les jeter.

Sur le plan des équipes régionales, la lutte fut serrée, incertaine jusqu'à la fin. Jamais encore les coefficients ne furent si élevés et cela démontre encore et la progression de notre sport cheminot et le travail soutenu, positif de tous, athlètes et entraîneurs.

Nous avons atteint les objectifs que nous nous étions fixés. La Commission Haltérophile de l'U.S.C.F. et tous ceux qui animent notre sport à la S.N.C.F. sont maintenant décidés à tout mettre en œuvre pour continuer l'effort collectif d'organisation, de Formation des jeunes et des cadres éducateurs.

Ainsi, nous ferons de notre mouvement haltérophile cheminot un des premiers sur le plan du sport corporatif national.

Le Président de la Commission :

M. RABJEAU.

RÉSULTATS TECHNIQUES DU CHAMPIONNAT-CHALLENGE 1955

Championnat individuel par Catégorie

Poids Coqs :

1. Lacombe Robert (Métro) 185 k ; 2. Mabeau Gilbert (Sud-ouest) 185 k ; 3. Osteng Marius (Méditerranée) 165 k.

Poids Plumes :

1. Bachelard Jacques (Métro) 245 k ; 2. Gatti Jean (Est) 237 k 500 ; 3. Fischer Charles (Métro) 235 k ; 4. Watier Eugène (Métro) 225 k ; 5. Blandin Marcel (Ouest) 212 k 500 ; 6. Bidot Michel (Sud-ouest) 197 k 500.

Poids Légers :

1. Piétri Jacques (Méditerranée) 317 k 500 ; 2. Piétri Antoine (Méditerranée) 277 k 500 ; 3. Masson Germain (Méditerranée) 257 k 500 ; 4. Queval Roland (Ouest) 245 k ; 5. Millereux René (Sud-Ouest) 237 k 500 ; 6. Breton Roland (Sud-ouest) 235 k ; 7. Plantier Edmond (Sud-est) 232 k 500 ; 8. Ahrweiller Raymond (Métro) 227 k 500 ; 9. Charles René (Est) 227 k 500 ; N. cl. Villers Daniel (Nord) 160 k.

Poids Moyens :

1. Gorguet Jean (Nord) 322 k 500 ; 2. Blanchon Joseph (Sud-ouest) 287 k 500 ; 3. Dassonneville Jean-Claude (Nord) 282 k 500 ; 4. Decarpignies Georges (Sud-ouest) 282 k 500 ; 5. Digiard Bernard (Ouest) 272 k 500 ; 6. Truet Marcel (Ouest) 270 k ; 7. Dulas Marc (Sud-ouest) 267 k 500 ; 8. Gaultier Roger (Méditerranée) 260 k ; 9. Humbert Edmond (Métro) 237 k 500 ; 10. Guilbert Jean (Méditerranée) 227 k 500 ; 11. Martin Auguste (Sud-est) 207 k 500.

Poids Mi-Lourds :

1. Bugnicourt Jules (Métro) 302 k 500 ; 2. Dutilleux Léon (Nord) 300 k ; 3. Mouroux Roger (Sud-ouest) 275 k ; 4. Quagliozzi Charles (Métro) 270 k ; 5. Chambrette Henri (Métro) 270 k ; 6. Maedler Michel (Métro) 245 k ; 7. Bernardin Guy (Ouest) 240 k.

Poids Lourds-Légers :

1. Algenir Pierre (Sud-est) 315 k ; 2. Salaun Émile (Sud-ouest) 295 k ; 3. Deboevère Henri (Nord) 277 k 500 ; 4. Bastide Yves (Sud-ouest) 257 k 500 ; 5. Mage Roland (Métro) 247 k 500.

Poids Lourds :

1. Queyroux André (Sud-ouest) 275 k ; 2. Pignol Roger (Métro) 252 k 500.

CLASSEMENT DU CHAMPIONNAT 1955 par Équipe de 7 hommes (1 par catégorie) et par points

I. – Sélection du Sud-ouest

Coqs : Mabeau Gilbert 1 pt ; Plumes : Bidot Michel 1 pt ; Légers : Millereux René 2 pts ; Moyens : Decarpignies Georges 2 pts ; 2. Mi-Lourds : Mouroux Roger 1 pt ; Lourds-Légers : Salaun Émile 2 pts ; Lourds : Queyroux André 2 pts. Total : 11 pts.

II. – Union Sportive Métro-Transport

Coqs : Lacombe Robert 2 pts ; Plumes : Bachelard Jacques 2 pts ; Légers : Ahrweiller Raymond 1 pt ; Moyens : Humbert Edmond 1 pt ; Mi-Lourds : Bugnicourt Jules 2 pts ; Lourds-Légers : Macé Roland 1 pt ; Lourds : Pignol Roger 1 pt. Total : 10 pts.

CLASSEMENT DU CHALLENGE 1955 DE L'UNION SPORTIVE DES CHEMINOTS FRANÇAIS

Disputé par équipe de 5 hommes, il fut attribué à l'équipe ayant réalisé le plus fort coefficient (le dividende étant égal au poids soulevé, le diviseur étant 340 pour une équipe ayant un poids de corps égal ou inférieur à 340 kg). Lorsque le poids de corps de l'équipe est supérieur à 340 kg, le diviseur est égal au poids réel de l'équipe.

RÉSULTATS

I. – Région Méditerranée (Coeff. 3,89)

1. Guibert Jean (74,8) 227 k 500 ; 2. Gaultier Roger (69,4) 260 k ; 3. Masson Germain (65,9) 257 k 500 ; 4. Piétri Antoine (66,1) 277 k 500 ; 5. Piétri Jacques (67,5) 317 k 500.

Poids total équipe : 243 k 700 ; Poids total soulevé : 1.340 k.

II – Union Sportive Métro-Transport (Coeff. 3,76)

1. Bachelard Jacques (59,6) 245 k ; 2. Fischer Charles (59,6) 235 k ; 3. Ahrweiller Raymond (60,1) 227 k 500 ; 4. Bugnicourt Jules (77,3) 302 k 500 ; 5. Quagliozzi Marcel (75,750) 270 k.

Poids total équipe : 332 k 350 ; Poids total soulevé : 1.280 k.

III. – Région du Sud-ouest (Coeff. 3,72)

1. Blanchon Joseph (71,8) 287 k 500 ; 2. Decarpignies Georges (74,8) 282 k 500 ; 3. Mouroux Roger (76,8) 275 k ; 4. Dulas Marc (72,5) 267 k 500 ; 5. Millereux René (66,9) 237 k 500.

Poids total équipe : 362 k 800 ; Poids total soulevé : 1.350 k.

IV. – Région Ouest (Coeff. 3,59)

1. Truet Marcel (74,8) 270 k ; 2. Queval Roland (66,6) 245 k ; 3. Digiard Bernard (68,1) 272 k 500 ; 4. Blandin Marcel (59,6) 212 k 500 ; 5. Bernardin Guy (75,6) 240 k.

Poids total équipe : 344 k 700 ; Poids total soulevé : 1.240 k.

V. – Région Nord (Coeff. 3,58)

1. Villers Daniel (62,6) 160 k ; 2. Dassonneville Jean-Claude (70,1) 282 k 500 ; 3. Gorguet Jean (73,7) 322 k 500 ; 4. Dutilleux Léon (82,3) 300 k ; 5. Deboevère Henri (85,8) 277 k 500.

Poids total équipe : 374 k 500 ; Poids total soulevé : 1.342 k 500.

AVIS IMPORTANT

Le Secrétariat de la F.F.H.C. sera fermé du 15 juillet au 15 août.

L'Haltérophile Moderne ne paraîtra pas en août.

Les Trésoriers des Comités régionaux sont priés de bien vouloir adresser à la F.F.H.C., par virement postal (Compte Chèques Postaux Paris 1304. 82) le montant des timbres délivrés pendant la saison 1954-55 (part revenant à la Fédération 75 fr. par licence).

Ils voudront bien également retourner à la F.F.H.C. les timbres-licences non utilisés et lui faire connaître le nombre de timbres « haltérophiles » et « culturistes » qu'ils désirent pour la prochaine saison.

Il est rappelé aux Clubs affiliés qu'ils doivent adresser, AU PLUS TARD DANS LE COURANT DE SEPTEMBRE, le montant de leur cotisation 1955-56 à la F.F.H.C., soit 1.000 francs. Dans cette somme est compris l'abonnement d'un an au Bulletin fédéral

Versement au Compte de Chèques Postaux Paris 1304.82.

**CLASSEMENT POUR L'ATTRIBUTION DE LA COUPE
« BANETTE ET PLANCHON »
offerte par l'Association Sportive des Cheminots
de Vénissieux**

Disputé par équipe de 3 hommes, elle est attribuée à l'équipe dont les athlètes se sont approchés le plus près de minima imposés aux Championnats de France.

I. – Région Méditerranée

1. Piétri Jacques ; 2. Piétri Antoine ; 3. Masson Germain. Total de l'équipe, minima 885 kg. Performances 852 k 500. Différences -32 k 500.

II. – Région Nord

1. Gorguet Jean ; 2. Duthilleux Léon ; 3. Dassonneville J.-Claude (Junior). Total de l'équipe, minima 940 k. Performances 905 k. Différences -35 k.

III. – U.S. Métro-Transports

1. Bachelard Jacques ; 2. Fischer Charles ; 3. Bugnicourt Jules. Total de l'équipe, minima 885 k. Performances 782 k 500. Différences -102 k 500.

IV. – Région Sud-ouest

1. Blanchon Joseph ; 2. Decarpignies Georges ; 3. Millereux René. Total de l'équipe, minima 935 k. Performances 807 k 500. Différences -127 k 500.

V. – Région Ouest

1. Truet Marcel ; 2. Digiard Bernard ; 3. Queval Roland. Total de l'équipe, minima 935 k. Performances 787 k 500. Différences -147 k 500.

VI. – Région Sud-est

1. Plantier Edmond (Junior) ; 2. Martin Auguste ; 3. Algenir Pierre. Total de l'équipe, minima 935 k. Performances 755 k. Différences -180 k.

RECORDS ÉGALÉS

Catégorie Poids Plumes :

Arraché : 77 k 500 par Gatti. Record détenu par Gatti.

Épaulé et Jeté : 100 k par Bachelard. Record détenu par Gonzalès.

Catégorie Poids Moyens :

Développé : 92 k 500. Record détenu par Gorguet.

Catégorie Poids Lourds-Légers :

Épaulé et Jeté : 130 k par Algenir. Record détenu par Algenir.

RECORD BATTUS

Catégorie Poids Légers : Piétri Jacques (Méditerranée) : Développé : 97 k, ancien record 92 k 500 par Piétri Jacques. Arraché : 94 k 500, ancien record 92 k 500 par Piétri Jacques. Épaulé et Jeté : 129 k 500, ancien record 127 k 500 par Piétri Jacques.

Catégorie Poids Moyens : Gorguet Jean (Nord) : Arraché : 99 k 500, ancien record 97 k 500 par Gorguet. Épaulé et Jeté : 129 k 500 ancien record 127 k 500 par Gorguet.

Au total : 5 records battus 4 records égalés.



Nos joies, nos peines...

DÉCÈS

M. Pierre Duverger, Trésorier du Comité du Lyonnais, Arbitre Fédéral, vient de perdre sa Mère.

Nous lui adressons, en cette douloureuse circonstance, ainsi qu'à sa famille, nos biens sincères condoléances et l'expression de notre vive sympathie.

Dans nos
COMITÉS
RÉGIONAUX

Comité d'Auvergne

RENCONTRE NOGUÈS-PIÉTRI
LE 19 JUIN 1955
A CLERMONT-FERRAND

– Le dimanche 19 juin, à 11 heures, s'est déroulé, dans la salle de Culture Physique de l'Association Sportive Montferrandaise, 63, rue Montlosier à Clermont-Ferrand, en présence de M. Jean Dame, Président de la F.F.H.C., un match opposant Noguès, de Gondolo Sports de Paris, Champion de France 1955 des « Légers », et Piétri, de l'U.S. Cheminots de Mar-seille, second.

Cette rencontre, organisée par la Section des Poids et Haltères de l'A.S.M., sous les auspices du Comité d'Auvergne, avait pour but de désigner le représentant de la France, dans cette catégorie, aux Jeux Méditerranéens qui auront lieu au mois de juillet prochain à Barcelone.

Elle a réuni, autour des dirigeants des différentes sections de l'A.S.M., une bonne assistance. Elle a donné lieu à une lute indécise, à l'intérêt toujours soutenu.

Le jury était présidé par M. Jean Dame, assisté de MM. Baucheron (Vichy) et Vaure (Clermont-Ferrand), arbitres. Le Comité d'Auvergne était représenté par MM. Jacob et Chassagny.

– Noguès a confirmé sa victoire du Championnat de France, en réalisant 312 k 500 (87,5 + 100 + 125) contre 307 k 500 (90 + 97,5 + 120) à Piétri. On savait que ce dernier prendrait l'avantage au développé, mais son avance après ce mouvement (2 k 500) a été moins nette qu'on ne le pensait et, grâce à l'arraché et à l'épaulé jeté, Noguès a pris finalement l'avantage. Poids des athlètes : Piétri, 66 k 400 ; Noguès, 67 k 400.

En fin de rencontre, Noguès a fait une tentative contre le record de France de l'arraché à deux bras, avec 103 k ; il a échoué nettement. De son côté, Piétri a essayé d'améliorer, le record de France de l'épaulé jeté, avec 133 k ; il a échoué de justesse, la barre, bien épaulée, ayant été jetée légèrement devant.

Sur ce match, Noguès semble être en mesure, avec un entraînement très sérieux, d'augmenter son total (inférieur de 2 k 500 à celui du Championnat de France). Piétri, bien que n'étant pas dans un bon jour, a produit une forte impression ; il est capable de faire beaucoup mieux.

Les haltérophiles Boissonnet (74 k), vainqueur du Critérium National 1954, catégorie « Moyens » et Farina (70 k), Champion de France « Juniors » 1954, catégorie « Légers », du R.C. de Vichy, ont également participé, hors compétition, à cette manifestation sportive. Ils ont réalisé respectivement 357 k 500 (97,5 + 95 + 125) et 292 k 500 (92,5 + 90 + 110), et doivent être félicités pour ces performances, somme toute, satisfaisantes en cette période de l'année.

A l'issue de la réunion, un vin d'honneur a réuni, autour du Président de la F.F.H.C., les officiels, les participants et les membres de la Section des Poids et Haltères de l'A.S.M.

M. Jean Dame, dans une allocution empreinte de cordialité et très appréciée, a remercié les organisateurs et félicité les athlètes nationaux Noguès et Piétri, ainsi que Boissonnet et Farina. Il a invité Noguès à poursuivre son entraînement pour améliorer encore ses performances, afin de bien représenter la France aux prochains Jeux Méditerranéens.

Un Représentant du Comité d'Auvergne a pris ensuite la parole pour remercier le Président de la F.F.H.C. d'avoir choisi Clermont-Ferrand pour organiser ce match et féliciter les athlètes nationaux et régionaux y ayant participé.

– En résumé, excellente journée qui a permis aux dirigeants du Comité d'Auvergne de prendre contact avec le Président Jean Dame, et aux athlètes locaux d'assister à une rencontre entre les haltérophiles de classe nationale, rencontre qui ne peut que servir la cause de l'haltérophilie dans la région du Centre.

A. CHASSAGNY
(Comité d'Auvergne)



L'Association Sportive Montferrandaise
trionphe de
l'Omnium Sportif Club
de Saint-Etienne.

Comme prévu après les bons résultats des derniers Championnats d'Auvergne, l'A.S. Montferrandaise a remporté dernièrement, dans sa salle d'Éducation Physique de la rue Montlosier, le match qu'elle disputait contre l'O.S.C. de Saint-Etienne, réalisant un total de 1.617 k 500 contre 1.067 k 500 à son adversaire.

Au cours de cette intéressante rencontre, il faut surtout souligner la performance de Toye qui battit le record d'Auvergne de l'arraché à deux bras (ancien record 87 k 500, nouveau record 89 k 500) et celui de l'épaulé et jeté (ancien record 115 k, nouveau record 116 k 500).

Mentionnons également le retour en forme de Brun qui, en préliminaire, a battu le record d'Auvergne de l'épaulé et jeté, avec 95 k.

RÉSULTATS TECHNIQUES

Préliminaires.

Poids Coqs : Brun, 227 k 500.

Poids Moyens : Piano, 252 k 500.

Poids Mi-Lourds : Nattot, 245 k.

Équipe de l'A.S. Montferrandaise : Daigneau (69 k) 260 k ; Païs (70 k) 252 k 500 ; Combes (76 k) 277 k 500 ; Toye (80 k) 285 k ; Mardel (83 k) 270 k. Total : 1.617 k 500.

Équipe de l'O.S.C. de Saint-Etienne : Madaule (63 k) 225 k ; Dos Santos (72 k) 232 k 500 ; Bouchon (72 k) 242 k 500 ; David (78 k) 240 k ; Paya (80 k) 245 k ; Stakowicz (82 k 500) 282 k 500. Total : 1.467 k 500.



Comité des Flandres

LA COUPE DE LA VILLE DE ROSENDAËL

La réunion organisée par le Club Athlétique de Rosendaël n'eut peut-être pas le relief des années précédentes, par suite de la méforme ou de l'absence de certains athlètes.

Par contre, le public fut littéralement enthousiasmé par l'exhibition du jeune Sylvain Lefèvre, fils du sympathique Henri Lefèvre, entraîneur du C.A.R. Cet adolescent de 15 ans, qui n'a pas encore le droit d'entrer en compétition, jeta notamment une barre de 110 k dans un style impeccable et avec une facilité déconcertante. Sylvain voulut « prendre » 115 et 120 k, mais son père refusa catégoriquement. Il ne fait pas de doute cependant que les 120 k auraient pris la direction du plafond.

La nombreuse assistance, d'autre part, fit une ovation, en fin de soirée, au vétéran et capitaine du C.A.R., René Notebaert (41 ans), qui ne se contenta pas de jeter 122 k 500 et tenta de battre le record des Flandres Maritimes de l'épaulé-jeté, détenu par Roger Eeckhoudt, avec 127 k 500. La barre fut chargée à 128 k. Notebaert était gonflé à bloc et sûr de lui. Dans un silence total, le capitaine du C.A.R. épaula mais un peu trop en avant. Un deuxième essai échoua de peu. Notebaert n'a d'ailleurs pas renoncé à battre ce record et il va s'entraîner ferme dans cette intention.

Résultats Techniques

Entente Maritime.

Buniet (Cheminots de St-Pol) : 77 k 500 et 105 k ;
Magniez (Boulogne) : 72 k 500 et 100 k ;
Minard (Boulogne) : 70 k et 90 k ;
Canis (Petite-Synthe) : 72 k 500 et 90 kg ;
Keller (Petite-Synthe) : 85 k. et 110 k.
Lachère (Boulogne) : 75 k et 100 k.

Club Athlétique de Rosendaël.

Cléret : 72 k 500 et 97 k 500 ;
Michel Dupuy : 75 k et 100 k ;
Jackie Eeckhoudt : 80 k et 115 k ;
Van de Velde : 90 et 115 k.
Babelaere : 90 et 120 k ;
Notebaert : 95 et 122 k 500.

Finalement, C.A.R. bat Entente Maritime par 1.172 k 500 à 1.047 k 500.

La Coupe fut remise au capitaine du C.A.R., par M. Seguin, adjoint aux Sports La compétition était arbitrée par M. Dupont et M. Jean Carlier assurait les fonctions de speaker. L'excellente symphonie « Lully » prêtait son concours.

Parmi les personnalités : MM. Verrière, maire de Rosendaël ; Morel, conseiller municipal de Dunkerque ; Bataillie, adjoint du maire de Petite-Synthe ; Laupenie, commissaire de Rosendaël ; l'officier de police Olivier, de Dunkerque ; Hue, président du C.A.R. ; Catala, président des Cheminots de Saint-Pol-sur-Mer ; Vanraet, président du S.M.P.S. ; Cuvelier, président du Club de Boulogne-sur-Mer.

COUPE HODIN-VASSEUR

Le 19 mai dernier se disputait à Boulogne-sur-Mer dans les locaux des Cantines Scolaires la Coupe « HODIN VASSEUR ».

Cette épreuve, organisée de main de maître par l'Haltérophile Club de Boulogne et en particulier par son Vice-président M. Cuvelier, mettait aux prises les équipes de Rosendaël, Petite Synthe, Boulogne, les Sociétés Calaisiennes et Dunkerquoises ayant déclaré forfait.

Un public nombreux assistait à cette rencontre qui fut disputée avec apreté par tous les athlètes.

La victoire revint au Club Athlétique de Rosendaël devant Petite Synthe et Boulogne.

MM. Croxo et Lefèvre arbitrèrent à la satisfaction générale.

Hors match, le jeune Lefèvre de Rosendaël, âgé de 16 ans et fils de l'Haltérophile bien connu, réussit une performance remarquable en développant 100 kgs, arrachant 100 kgs, et jetant 130 kgs (mi-lourds) Voilà un sérieux espoir pour les Jeux Olympiques de 1960.

Voici les principaux résultats :

H.C. Boulogne

Minard : 65 - 0 - 85 = 150 k ;
Magnier : 70 - 72,5 - 100 = 242 k 500 ;
Bouchet : 72,5 - 75 - 100 = 247 k 500 ;
Follet : 85 - 85 - 110 = 280 k.

C.A. Rosendaël

Cléret : 67,5 - 70 - 92,5 = 230 k ;
Coquelaere : 62,5 - 62,5 - 82,5 = 207 k 500 ;
Eckout J. : 82,5 - 82,5 - 115 = 280 k ;
Lefebvre M : 62,5 - 60 - 80 = 202 k 500.

S.M. Petite Synthe

Barbabry : 65 - 67,5 - 90 = 222 k 500 ;
Vanbecelaere : 60 - 70 - 95 = 225 k ;
R. Bastard R. : 62,5 - 70 - 90 = 222 k 500 ;
Keller : 75 - 82,5 - 102,5 = 260 k.

Coefficient

1^{er} C.A.R. : 3,77. - 2^e S.M.P.S. : 3,46. - 3^e H.C.B. : 3,18.

A la fin de cette compétition, M Cuvelier remit à chaque athlète un souvenir. Vraiment les haltérophiles sont gâtés à Boulogne.

RENCONTRES INTER-COMITES PARIS-MONTPPELLIER

Cette rencontre s'est déroulée le 14 mai dernier au Pavillon Populaire à Montpellier, devant une assistance nombreuse qui vit avec plaisir la victoire du Languedoc sur l'équipe du C.I.F.

Les meilleurs performers de ce match furent : Firmin, Marchal, et surtout la révélation de Sanchez pour le Languedoc, tandis que pour Paris. Constantinof, Castrataro et Gerber furent nos meilleurs représentants.

La rencontre fut très équilibrée jusqu'au dernier essai et elle fut passionnante à suivre pour le public qui manifesta beaucoup d'enthousiasme.

Nous remercions M. Paul Rocca, Président du Comité du Languedoc, ainsi que MM. Firmin et Marchal qui nous réservèrent à Montpellier un

accueil chaleureux et fort sympathique, concrétisant une fois de plus l'amitié qui unit tous les haltérophiles de France.

Résultats Techniques.

Montpellier : Veyrune (67 k 6) 285 k ; Sanchez (67 k 6) 315 k ; Bousquet (80 k 1) 292 k 500 ; Soler (73 k) 307 k 500 ; Vincent (78 k) 320 k ; Firmin (77 k) 365 k ; Marchal (80 k 9) 362 k 500.

Poids total de l'équipe : 524 k 200 ; Poids total soulevé : 2.247 k 500.

Paris : Sebban (57 k 3) 250 k ; Noguès (68 k 3) 305 k ; Castrataro (68 k 5) 325 k ; Gerber (72 k 6) 327 k 500 ; Constantinof (75 k 3) 335 k ; Boains (79 k 7) 317 k 500 ; Deglaire (86 k 3) 345 k.

Poids total de l'équipe : 508 k ; Poids total soulevé : 2.205 k.

R. POULAIN.

TOURNOI QUADRANGULAIRE

Le 8 mai, le S.M.M. clôturait sa saison en recevant : Wemmetsweiler, champion de Sarre, Mantes et Troyes.

Le match se jouait par équipe de 7 hommes n'excédant pas 525 k.

De bonnes performances furent réalisées au cours de ce gala présidé par M. Mongard, Maire de Montrouge. Deux records de Champagne furent améliorés par Varendal et Moser, et Mantes, prit sa revanche sur Troyes.

A signaler dans l'équipe montrougiennne, Ravallet qui améliore son total, un bel arraché à 100 k du junior Bénard et le bon comportement du Mi-lourd Goubayon qui, à court d'entraînement, n'en réalise pas moins 327 k 500.

Au cours du vin d'honneur qui suivit cette réunion, des allocutions des dirigeants de chaque club et des échanges de souvenir eurent lieu.

Résultats.

1. Montrouge (2.062 k 500). 2. Wemmetsweiler (1.945 k). 3. Mantes (1.910 k). 4. Troyes (1.895 k).

OYONNAX - COGNAC A OYONNAX, LE 29 MAI. 1955

Jacques Robinaud, son service militaire accompli, fit un stage d'un an à Oyonnax, où il fit connaissance de la section haltérophile des Enfants du Devoir ; les rapports furent si cordiaux qu'ils devaient se continuer malgré son retour à Cognac. Ne s'effrayant pas de la distance, une rencontre Oyonnax-Cognac fut envisagée, puis réalisée en ce jour de Pentecôte 1955. Les Cognacais, sans hésiter, firent le premier pas qui les faisait traverser la France entière d'Ouest en Est, et c'est ainsi que Charentais et Oyonnaxiens purent fraterniser, et de quelle façon, trois jours durant. Placée dès le départ sous le signe de l'amitié sportive, cette rencontre ne faillit en aucun moment et combla les organisateurs.

La façon dont nous avons été reçus, les soins dont nous avons été entourés, la qualité des souvenirs échangés, les visites organisées dans les usines de matières plastiques, le voyage en Suisse du lundi, tout cela a laissé un souvenir marquant aux Cognacais, qui pensent déjà à l'organisation de la réception de leurs nouveaux amis l'an prochain.

La partie sportive fut également de qualité, comprise et appréciée par un public nombreux et enthousiaste, qui ne ménagera pas ses applaudissements. Le duel entre les deux équipes fut extrêmement serré, ce qui favorisa les performances et explique que plusieurs athlètes aient amélioré leurs records personnels. C'est d'abord Cognac qui prend l'avantage avec 2 k 500, mais Oyonnax le reprend aussitôt avec 10 k puis 20 k, la plus grosse différence de la journée ; c'est ensuite au tour de Cognac avec 5 puis 10 k, pour gagner enfin avec 15 k après une fin de match splendide de la part des deux équipes. Cette avance s'augmente de 11 k 700, différence du poids de corps entre les deux équipes, ce qui montre encore combien cette rencontre fut toujours équilibrée.

En l'absence de l'arbitre du Lyonnais convoqué, c'est R. Moreau, du Comité du Poitou, qui dirigea la rencontre.

Les résultats techniques sont les suivants :

Enfants du Devoir d'Oyonnax : Marechal (68,3) 77,5 - 80 - 105 = 262 k 500 ; Pagani (71,3) 77,5 - 82,5 - 105 = 265 k ; Menon (82,5) 77,5 - 82,5 - 105 = 272 k 500 ; Platier (60,1) 87,5 - 75 - 105 = 267 k 500 ; Baronne (77) 82,5 - 87,5 - 110 = 280 k ; Berland (74) 80 - 87,5 - 117,5 = 285 k.

Poids total de l'équipe : 433 k 200 ;

Poids total soulevé : 1.632 k 500 - 433 k 200 = 1.199 k 300.

Union Amicale de Cognac : Bousquet (59,7) 70 - 70 - 95 = 235 k ; Legrand (65,4) 80 - 80 - 107,5 = 267 k 500 ; Gisclon (67,5) 90 - 77,5 - 105 = 272 k 500 ; Dupuis (76,4) 85 - 85 - 107,5 = 277 k 500 ; Robinaud (73,9) 90 - 87,5 - 117,5 = 295 k ; Raveaud (78,6) 95 - 90 - 115 = 300 k.

Poids total de l'équipe : 421 k 500.

Poids total soulevé : 1.647 k 500 - 421 k 500 = 1.226 k.

En prologue à cette rencontre, un intéressant match opposant la seconde équipe d'Oyonnax aux réserves de la Gauloise de Vaise vit la victoire des locaux sur les Lyonnais par 1.127 k 500 contre 1.082 k 500.

R. MOREAU.

Comité de l'Île-de-France

CHATILLON-MONTROUGE

Le 18 mai, Chatillon recevait le S.M.M. La rencontre se jouait au meilleur total entre équipes de 6 hommes. Ce match, disputé par de jeunes athlètes, fut très plaisant à suivre par l'émulation entre hommes de force équivalente.

Nous espérons qu'il en découlera des répercussions heureuses pour notre ami Riou, responsable de Chatillon, qui le mérite par son travail. M. Moreau, Directeur du S.M.M. récompensa les vainqueurs.

Le match était arbitré par M. Lelubre.

RÉSULTATS

1^{er} Montrouge (1.307 k 500). 2^e Chatillon (1.275 k).

R. TOURNIER.

RÈGLEMENT TECHNIQUE INTERNATIONAL

Description des mouvements reconnus par la Fédération Internationale Haltérophile et Culturiste

DÉVELOPPE A DEUX BRAS

1^{er} temps : La barre étant placée horizontalement devant les jambes de l'athlète, la saisir à deux mains et l'amener d'un seul temps, bien net, aux épaules, soit en se fendant, soit en fléchissant sur les jambes reposer la barre sur la poitrine ou sur les bras fléchis à fond ramener les pieds sur la même ligne, écartés l'un de l'autre de 40 centimètres au maximum.

2^e temps : Étant dans cette position, marquer un temps d'arrêt de deux secondes en restant immobile ; l'arbitre chef de plateau donnera le signal de départ en claquant dans ses mains ensuite, élever lentement la barre verticalement, jusqu'à complète extension des bras, sans aucune secousse ni départ brusque le mouvement terminé, marquer un temps d'arrêt de deux secondes bras et jambes tendus.

Pendant toute l'exécution du deuxième temps, c'est-à-dire le développé proprement dit, le corps de l'athlète et sa tête doivent garder constamment la position verticale.

Remarque importante :

En principe, la barre doit toucher la poitrine avant l'exécution du deuxième temps, celui-ci ne devant commencer que lorsque l'arbitre en aura donné le signal en claquant dans ses mains.

Les athlètes ne pouvant faire reposer la barre sur la poitrine devront en avertir le jury avant le début de l'épreuve. Pour cette classe de concurrents, le point de départ de la barre en ce qui concerne le développé proprement dit, sera indiqué par le point de rencontre des clavicles avec le sternum.

Fautes techniques sanctionnées par l'arbitre

Développés :

1. Partir avant le signal de l'arbitre ;
2. Lever la tête au cours du développé ;
3. Tous les temps de départ provenant des jambes, du tronc, des bras ;
4. Extension inégale des bras ;
5. Extension incomplète des bras ;
6. Temps d'arrêt au cours de l'extension des bras ;
7. Tous mouvements de pieds, pointes ou talons ;
8. Rotation du corps ;
9. Flexion du corps vers l'arrière ;
10. Écartement des pieds de plus de 40 centimètres ;
11. Descendre la barre avant le signal de l'arbitre.

ARRACHE D'UN BRAS

La barre sera placée horizontalement devant les jambes de l'athlète.

L'arraché s'exécutera d'un seul temps, bien net, le poids étant amené directement de terre au bout du bras tendu verticalement au-dessus de la tête la barre passera d'un mouvement continu, sans arrêt, le long du corps, dont aucune partie autre que les pieds ne peut toucher ou frôler le sol pendant l'exécution du mouvement.

Le poids enlevé doit être maintenu deux secondes dans la position finale d'immobilité, bras et jambes tendus, les pieds sur la même ligne, écartés l'un de l'autre de 40 centimètres au maximum. L'athlète aura la faculté de prendre appui, soit de la main, soit de l'avant-bras, sur le genou ou sur la cuisse opposée au bras exécutant l'exercice.

Mouvements incorrects :

Temps d'arrêt, appui d'une main ou d'un genou à terre, mouvement termine en dévissé, contact de la barre avec l'autre main pendant l'exécution du mouvement.

ARRACHE A DEUX BRAS

La barre sera placée horizontalement devant les jambes de l'athlète.

Saisir la barre à deux mains et la tirer d'un seul temps de terre au bout des deux bras tendus verticalement au-dessus de la tête, soit en fendant, soit en fléchissant sur les jambes.

La barre passera d'un mouvement continu, sans arrêt, le long du corps, dont aucune partie autre que les pieds ne peut toucher ou frôler le sol pendant l'exécution du mouvement.

Le poids enlevé doit être maintenu deux secondes dans la position finale d'immobilité, bras et jambes tendus, les pieds sur la même ligne, écartés l'un de l'autre de 40 centimètres au maximum.

L'écartement des mains est libre, mais celles-ci ne devront, en aucun cas, se déplacer le long de la barre pendant la durée de l'exercice.

Remarque importante :

Dans ce mouvement, dont le principe fondamental est de ne comporter très nettement qu'un seul temps, il ne pourra être admis aucun ralentissement dans l'extension des bras ou des jambes, après le retournement des poignets, celui-ci ne devant, en aucun cas, avoir lieu avant que la barre ait dépassé très nettement le sommet de la tête de l'exécutant.

Fautes techniques sanctionnées par l'arbitre

1. Tout effort apparent de tirage.
2. Tirer en suspension.
3. Temps d'arrêt pendant l'ascension de la barre.
4. Extension inégale des bras.
5. Extension incomplète des bras.
6. Terminer en développé.
7. Sortir du plateau.
8. Toucher le genou au sol.
9. Descendre la barre avant le signal de l'arbitre.
10. Les temps d'arrêt en fente et le ramené de jambe en plusieurs fois sont autorisés.

ÉPAULÉ ET JETÉ D'UN BRAS

1^{er} temps : Épaulement de la barre :

Il s'exécutera d'un seul temps, bien net et sans aucun arrêt.

La barre étant placée horizontalement devant les jambes de l'athlète, la saisir de la main par le milieu, la paume de la main tournée en avant, tirer et amener d'un seul temps bien net la barre de terre à la hauteur de l'épaule.

Dans ce premier temps, la barre ne devra, en aucun cas, toucher soit l'épaule, soit la poitrine du côté opposé au bras exécutant l'exercice, l'axe du sternum servant, en la circonstance, de délimitation ; l'athlète aura la faculté de prendre appui, soit de la main, soit de l'avant-bras, sur la cuisse ou sur le genou opposé au bras exécutant l'exercice.

2^e temps : Jeté :

Il sera fait d'un seul temps, bien net ; le bras tenant le poids doit être porté dans la position verticale au-dessus de la tête et tenu dans la position finale d'immobilité pendant deux secondes, bras et jambes tendus, les pieds sur la même ligne, écartés l'un de l'autre de 40 centimètres au maximum.

Mouvements incorrects :

Mouvement terminé en dévissé, temps d'arrêt, appui d'une main ou d'un genou à terre, ainsi que le contact de la barre avec l'autre main, pendant l'exécution du mouvement. Appui de la barre sur l'épaule.

Il est interdit également, lorsque le jeté proprement dit a été manqué après un effort visible, de faire une deuxième tentative après un nouvel arrêt de l'épaule.

**ÉPAULÉ JETÉ EN BARRE
A DEUX BRAS**

La barre sera placée horizontalement devant les jambes de l'athlète.

La saisir à deux mains et l'amener d'un seul temps bien net, de terre aux épaules, soit en se fendant, soit en fléchissant sur les jambes.

La barre ne devra pas toucher la poitrine avant la position définitive elle reposera ensuite sur la poitrine ou sur les bras fléchis à fond.

Ramener les pieds à leur position première, c'est-à-dire sur la même ligne, ensuite fléchir sur les jambes et les détendre brusquement, ainsi que les bras, de façon à amener la barre au bout des bras tendus verticalement.

Le poids sera maintenu deux secondes dans la position finale d'immobilité, les pieds sur la même ligne, écartés l'un de l'autre de 40 centimètres au maximum

Le jeté répété et le jeté « au temps » sont interdits

Mouvements incorrects :

Appui d'un genou à terre ou tout épaulement dans lequel la barre toucherait une partie du corps avant son arrivée définitive aux épaules.

Dans tous les épaulés, arrachés et jetés à un ou deux bras, l'action des jambes pourra, à volonté, consister en une fente non limitée ou en un fléchissement d'importance non déterminée.

L'athlète peut opérer le redressement à sa convenance.

Le procédé dénommé « crochetage » est autorisé. (Il consiste, dans les exercices à une ou deux mains, à recourvis, au moment de la prise, la dernière phalange du pouce avec les autres doigts de la même main).

L'épaulement « à la suspension » est toujours interdit.

Dans tous mouvements (à une ou deux mains), l'arbitre devra compter comme essai, toute tentative non terminée, dans laquelle l'effort aurait été visiblement produit et, en particulier, celles dans lesquelles la barre serait arrivée à hauteur du genou.

**HOMOLOGATION DES RECORDS
ET ARBITRAGE**

Seront seuls reconnus les records ayant été constatés par trois arbitres officiels d'une Fédération affiliée à la F.I.H.C. Un record du monde ne sera valable que si les trois juges sont unanimes. Une lampe rouge donne le mouvement « bon pour la compétition » mais non valable comme record du monde.

La bonne foi et la compétence des arbitres de toutes les nations ne pouvant être mises en doute, le contrôle d'un record du monde peut être assuré par les arbitres d'une même nation.

Les records s'établissent de 500 en 500 grammes, à son troisième essai, un athlète peut faire charger la barre 500 gr ou 1 kg au-dessus du poids multiple autorisé pour tenter un record, toutefois, en cas de réussite, le record est valable, mais seul le poids multiple officiel compte pour le total olympique.

Les conditions à remplir pour l'homologation d'un record sont les suivantes :

Avant d'établir leur procès-verbal, les trois arbitres devront peser la barre et l'athlète aussitôt la performance accomplie, l'athlète ne devant pas quitter le plateau. Si le record est battu au cours d'une épreuve publique, auront accès auprès de la bascule : le chef de plateau, les deux arbitres, le président et le secrétaire général de la F.I.H.C. et le délégué de la Fédération à laquelle appartient l'athlète.

La bascule devra être une bascule à curseur munie du cachet de contrôle des mines.

Les trois arbitres devront établir un rapport écrit constatant sur l'honneur la validité du mouvement, le poids de l'athlète et le poids de la barre - qui devront être nettement précisés - ainsi que le lieu de la performance, la date et le nom de l'épreuve au cours de laquelle le record aura été battu.

Les records doivent être établis au cours de compétitions officielles.

Ce procès-verbal devra être signé par les trois arbitres et le Président de la Fédération Nationale du pays auquel appartient l'athlète, puis envoyé au Secrétaire général de la F.I.H.C. qui devra le recevoir dans un délai maximum de deux mois.

Il existe un record du monde officiel sur les trois mouvements olympique, additionnés, ce record ne pouvant être battu qu'en compétition internationale et sans essais supplémentaires.

Lorsqu'un athlète aura, au cours de son troisième essai dans une épreuve internationale, manqué de peu un record du monde, il peut lui être accordé, sur sa demande, un quatrième essai hors compétition. Si l'athlète bat le record mondial au cours de ce quatrième essai, il ne lui sera pas accordé de nouvelle tentative supplémentaire.

Les arbitres sont au nombre de trois. L'un d'eux, qui remplit les fonctions de chef de plateau, donne à l'athlète le signal de commencer et de terminer l'exercice imposé pour le concours. Les athlètes ne devront reposer la barre après un exercice que sur le commandement « terre » de l'arbitre. En aucun cas, l'athlète ne devra laisser retomber lourdement la barre. Lorsque l'athlète a reposé la barre à terre, c'est au chef de plateau qu'il appartient de faire connaître la décision des arbitres. S'il n'existe pas de système de lampes, il consulte les deux autres arbitres et annonce la décision résultant de son propre avis et de celui de ses collègues par « Bon » ou « Essai ».

La voix du chef de plateau n'est pas prépondérante.

Si le mouvement est franchement mauvais dès le départ ou à l'épaulé, le chef de plateau doit faire poser la barre à terre sans laisser terminer le mouvement. Si l'un des trois arbitres voit une faute grave, il peut lever la main pour explication de la faute constatée et faire arrêter le mouvement. Exemples : genou à terre, talons soulevés, départ en position de dévissé, flexion sur les jambes, temps donné au départ des épaules, départ avant la claque, jeté répété.

Les chefs de plateau et les juges seront désignés au cours d'une réunion d'arbitres à cette réunion, tous les renseignements concernant les règlements pourront être demandés.

Les arbitres désignés devront obligatoirement être possesseurs de la carte d'arbitre international.

JURY D'APPEL

Il sera constitué, avant chaque concours, un Jury d'appel qui sera composé, en plus du Président et du Secrétaire général de la F.I.H.C., des trois membres choisis après tirage au sort, parmi les présidents de fédérations ou les arbitres internationaux ayant de préférence officié au cours des Jeux Olympiques, soit au cours de compétitions internationales.

Au cours de la compétition, le Jury d'appel pourra faire remplacer tout arbitre faisant preuve d'incompétence dans ses jugements.

L'impartialité des arbitres ne peut être mise en doute, mais une faute d'arbitrage peut être commise de bonne foi. Le Jury d'appel ne pourra discuter de la validité d'une décision que sur réclamation écrite, avec dépôt d'une livre sterling, faite par le Président ou le Délégué de la Fédération à laquelle appartient l'athlète se supposant lésé. Les arbitres seront, dans ce cas, admis à faire entendre leurs explications sur la réclamation. Si celle-ci est déclarée injustifiée, le dépôt sera versé à la caisse de la F.I.H.C.

Le Jury d'appel devra être placé à un endroit où la visibilité est parfaite.

**RÈGLEMENT
DES CONCOURS INTERNATIONAUX**

Le classement par nation s'effectuera en attribuant 5 points au premier, 3 points au deuxième, 1 point au troisième, mais dans les championnats du monde seulement.

En cas d'ex æquo, le concurrent le plus léger sera classé avant le plus lourd pour supprimer les essais supplémentaires.

Lorsque deux athlètes accuseront le même poids à la pesée précédant une compétition, qu'ils réaliseront le même total et pèseront encore le même poids après la compétition, ils seront classés ex æquo et recevront chacun un prix. Dans ce cas, la place de deuxième ne sera pas attribuée et le meilleur concurrent suivant sera classé troisième. Pour le classement par nations, il sera attribué deux fois 5 pts (pour les deux places de premier) et 1 point (pour la place de troisième).

LES STAGES SPÉCIALISÉS D'HALTÉROPHILIE POUR LE 2^e SEMESTRE 1955

Du 5 au 10 septembre	Espoirs olympiques	Perfectionnement	Institut National des Sports
Du 26 septembre au 1 ^{er} octobre	Candidats Moniteurs d'Haltéroph.	Perfectionnement	Institut National des Sports

Les inscriptions pour les Stages de Candidats Moniteurs d'Haltérophilie seront reçues par la F.F.H.C. jusqu'au 1^{er} août dernier délai. Les demandes doivent être formulées par les Clubs et transmises par ceux-ci aux Comités Régionaux. Les candidats doivent posséder une licence depuis deux ans au moins.

En ce qui concerne le Stage des Espoirs, les candidats seront désignés par la F.F.H.C. en tenant compte, le cas échéant, des propositions des Comités Régionaux.

Les Stagiaires seront remboursés entièrement de leurs frais de voyage et de séjour à l'Institut National des Sports, aucune restriction kilométrique n'intervenant pour ces deux stages dits « Nationaux ».

En cas d'ex æquo dans le classement par nations, la nation ayant le plus grand nombre de places de premier est classée première si deux nations ex æquo ont le même nombre de places de premier, celle dont l'équipe est la plus légère est classée première.

La barre est chargée progressivement, l'athlète qui commence le plus léger tire le premier. En aucun cas, la barre ne peut être redescendue à une charge inférieure lorsqu'un athlète a effectué un mouvement avec le poids annoncé.

Lorsque deux athlètes déclarent vouloir tenter le premier essai d'un mouvement imposé avec une barre du même poids, deux bulletins portant les noms de ces athlètes seront tirés au sort ; le concurrent dont le nom sortira le premier devra également tirer le premier jusqu'au dernier essai du mouvement ; si, lors de l'exercice suivant, les mêmes athlètes sont encore amenés à tirer sur une barre du même poids, l'athlète ayant tiré le premier dans le mouvement précédent devra, cette fois, tirer le second. Si le même cas se reproduit pour l'exercice ou mouvement suivant, on procédera à un nouveau tirage au sort.

Pendant toute compétition organisée, soit sur un ring, soit sur une scène, aucune autre personne que les membres du Jury d'appel, les arbitres officiant, les managers, à raison d'un seul par pays engagé, et les athlètes prenant part aux épreuves de la catégorie en cours ne pourra être présente, soit autour du ring, soit sur la scène.

Il sera accordé un délai de deux minutes aux concurrents entre l'appel de leur nom et l'exécution d'un essai ; passé ce délai, ils recevront un rappel à l'ordre pouvant se transformer en sanction si le délai dépasse trois minutes. Un chronométreur sera désigné. Le même délai sera accordé à un athlète exécutant seul les trois essais d'un mouvement.

Les poids annoncés par le speaker devront être inscrits immédiatement sur un tableau très visible.

Dans les concours internationaux (sauf pour les tentatives de records faites hors concours), le poids des barres employées devra toujours être un multiple de 2 kg 500. La progression s'établit de 5 en 5 kg ; la demande de 2 kg 500 seulement marquant la fin des essais.

Dans les pays où la livre anglaise est utilisée comme unité de poids, le choix des barres sera laissé à la discrétion du pays organisateur qui, pour les concours internationaux, pourra utiliser des barres dont le poids sera multiple de cinq livres anglaises ou de 2 kg 500. Les poids devront être annoncés en livres et en kilogrammes.

Il y aura 7 catégories de concurrents : Poids Coqs : jusqu'à 56 kg ; Poids Plumes : jusqu'à 60 kg ; Poids Légers : jusqu'à 67 kg 500 ; Poids Moyens : jusqu'à 75 kg ; Poids Mi-lourds : jusqu'à 82 kg 500 ; Poids Lourds Légers : 90 kg ; Poids Lourds : au-dessus de 90 kg.

Aux Jeux Olympiques ainsi qu'aux Championnats Mondiaux et d'un continent déterminé, sept concurrents par pays sont autorisés, répartis dans les différentes catégories à raison de deux athlètes par catégorie au maximum.

Exemple : Une nation peut engager un poids coq, un poids plume, deux poids moyens, deux poids mi-lourds, un poids lourd léger et aucun poids lourd ou : deux plumes, deux légers, deux lourds-légers, un lourd et aucun athlète dans les catégories coqs, moyen et mi-lourds.

Les remplaçants sont facultatifs.

La pesée des concurrents aura lieu obligatoirement une heure avant le commencement des épreuves d'une catégorie déterminée.

Tous les athlètes de ladite catégorie devront être présents pour la pesée.

Celle-ci doit s'exécuter en présence des trois arbitres et d'un délégué de chaque nation ayant des athlètes engagés.

Chaque concurrent n'a droit qu'à une pesée. Seuls seront autorisés à repasser sur la bascule ceux ayant un poids supérieur à celui de la catégorie ; ils disposeront de l'heure au maximum pour faire le poids. Passé ce délai, ils se verront éliminés.

Un athlète trop lourd peut passer dans la catégorie supérieure si un seul athlète de sa Fédération est engagé dans cette catégorie.

Dans les Concours Internationaux, l'emploi des lampes est obligatoire. Ces lampes ne devront s'allumer que par la pression des trois arbitres et non séparément.

Des minima peuvent être imposés par une nation lorsque sa Fédération prend à sa charge les dépenses de voyage et de séjour des équipes, ladite Fédération devant, dans ce cas, adopter les minima établis par la Fédération Internationale.

Pour être admis à concourir dans une catégorie supérieure à celle pour laquelle il a été engagé, l'athlète trop lourd devra alors avoir réalisé les minima fixés pour ladite catégorie.

TENUE

Les athlètes devront se présenter dans une tenue correcte comprenant : maillot de corps, culotte décente et slip.

MATÉRIEL

Les exercices seront exécutés sur un plateau carré en bois, de 4 mètres de côté. Tout exercice au cours duquel un athlète met le pied hors du plateau sera déclaré non valable.

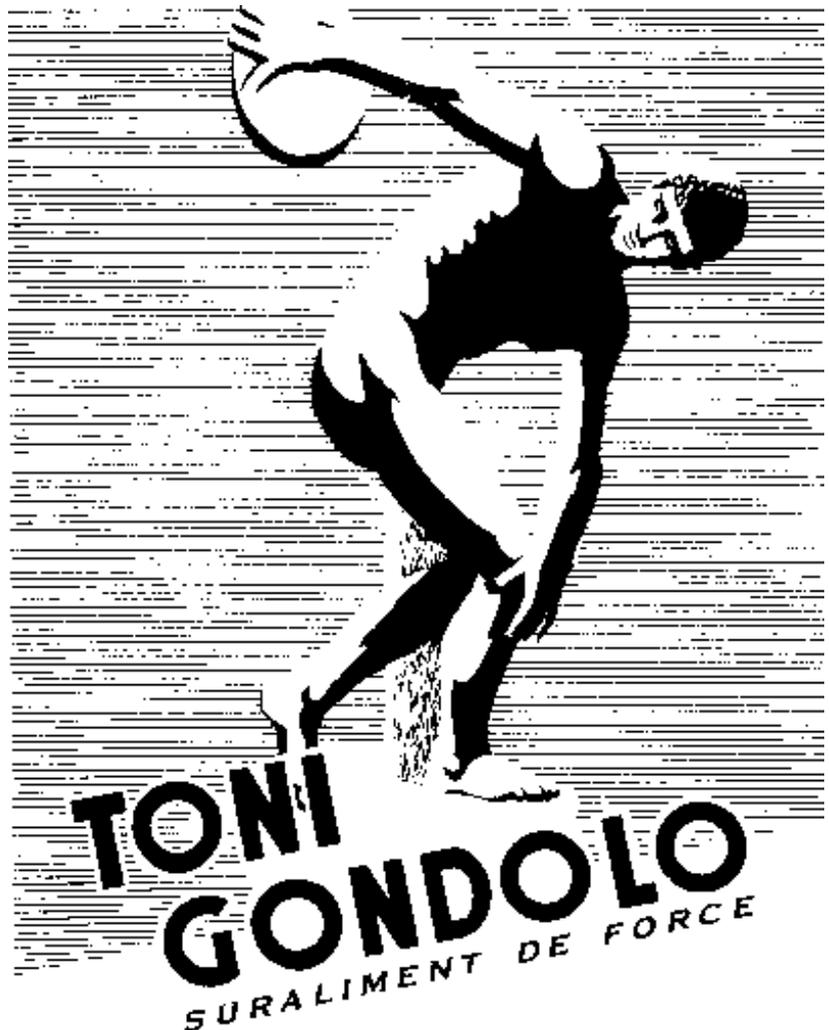
Le matériel seul autorisé pour battre des records du monde et dans les épreuves internationales et les Jeux Olympiques consistera exclusivement en barres à disques qui devront être construites de telle façon que la partie inférieure de la barre proprement dite soit au maximum à 0 m. 211 du sol, c'est-à-dire que les plus grands disques devront avoir au plus 45 cm. de diamètre et la barre 0 m. 028 de diamètre à l'endroit des mains.

Pour les mouvements d'un bras seulement, les disques de 15 kg pourront être autorisés comme disques de base

PÉNALITÉS

Tout athlète se conduisant de façon incorrecte ou formulant une réclamation à haute voix recevra un avertissement. Au deuxième avertissement, il sera disqualifié. S'il s'agit d'insultes, il sera disqualifié séance tenante.

La livre anglaise équivaut à 453 grammes.



Les Barres à Disques Haltérophiles et Culturistes des
FONDERIES ROUX, à LYON

... sont les barres des champions !

Fabrication et prix très étudiés



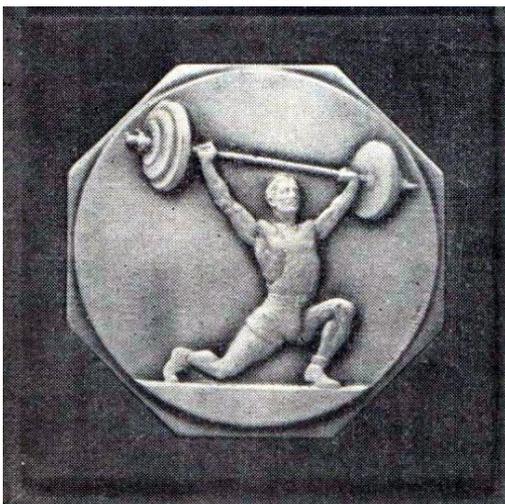
BARRE A DISQUES type « Universelle », N° 1, chargée à 161 kgs.

BARRES CULTURISTES et HALTERES COURTS chargeables.

Pour tous renseignements, s'adresser au Comité Haltérophile et Culturiste de Lyonnais,
7, rue Major Martin, à Lyon (Rhône).

LES RÉCOMPENSES
HALTÉROPHILES
PAR

FRAISSE DEMEY
GRAVEURS ÉDITEURS



Documentation sur demande
191, RUE DU TEMPLE – PARIS (3^e)
Archives 58-87 Turbigo 41-75.

L'HALTÉROPHILE
MODERNE

10^e ANNÉE. – N° 103

*organe officiel mensuel
de la Fédération Française Haltérophile
et Culturiste.*

**DIRECTION - RÉDACTION
ADMINISTRATION**

4, rue d'Argenson, PARIS-8^e
Téléphone Anj. 54-63

Abonnement

France 350 Fr.
Étranger..... 425 Fr.
Clubs affiliés 1.000 Fr.

Chèques Postaux Paris 1304-82.

Les abonnements partent du 1^{er} de chaque mois.



L'HALTÉROPHILE MODERNE

BULLETIN OFFICIEL DE LA FÉDÉRATION FRANÇAISE
HALTÉROPHILE ET CULTURISTE



Fondateur : Jean DAME

SIEGE SOCIAL : 4, rue d'Argenson, Paris (8^e).

Téléph. ANJ. 54_63.

SOMMAIRE



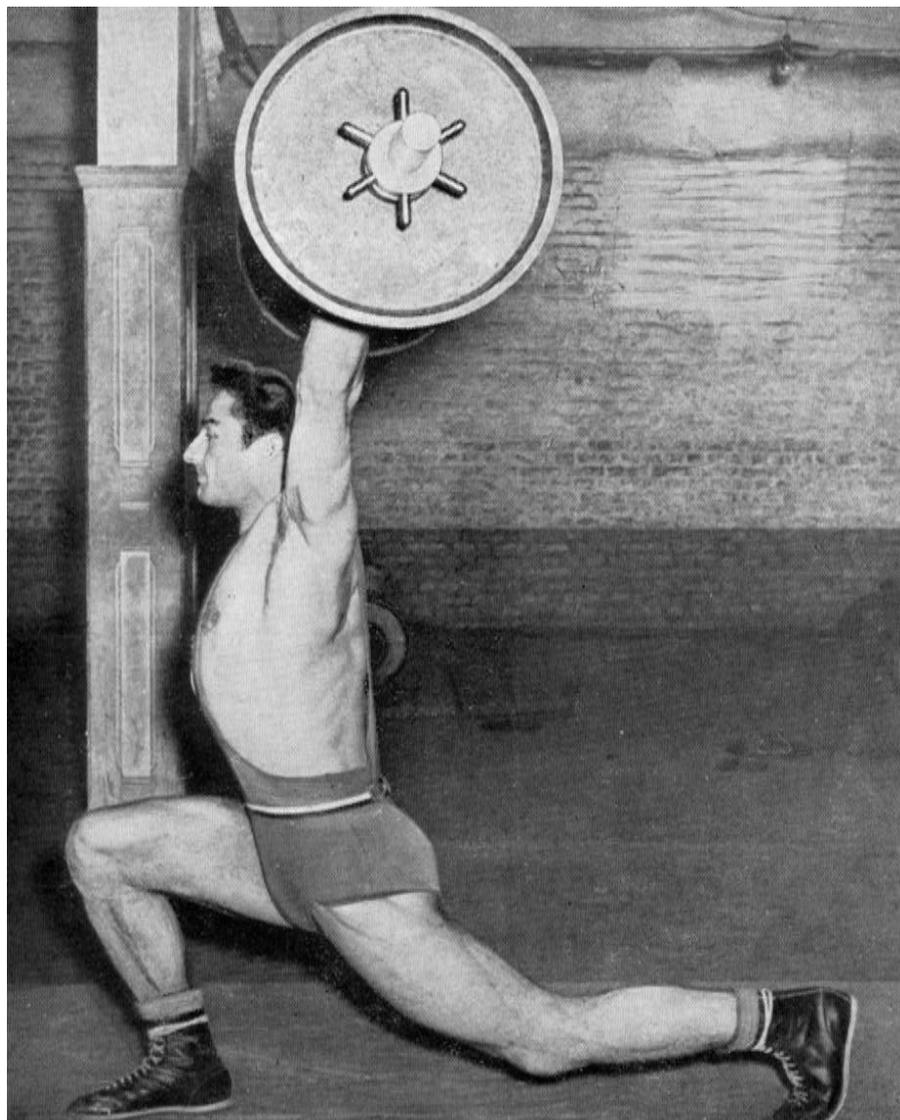
Règlement du Premier Pas Haltérophile 1955-56	2
Règlement du Premier Pas Culturiste 1955-56.....	2
Circulaire sur l'orientation de l'affectation militaire des athlètes de valeur.....	3
Nos joies, nos peines	3
La Finale du Concours du Plus Bel Athlète de France par R. CHAPUT	4
Résultats techniques	5
Résultats du Prix d'Évolution	8
Les II ^e Jeux Méditerranéens par J. DUCHESNE	9
Résultats techniques	10
Avis importants	11



Sur notre cliché :

Jean DEBUF,
2 fois vainqueur aux Jeux méditerranéens,
2 fois champion d'Europe,
8 Fois champion de France,
recordman de France du développé à
deux bras, arraché à deux bras, épaulé et
jeté à deux bras et total olympique
Plus Bel Athlète de France 1951.

(Photo : BUT et CLUB)



 Document original : Raymond Lopez

Partie

Officielle

RÈGLEMENT DU PREMIER PAS HALTÉROPHILE 1955-1956

Cette épreuve est ouverte à tous les jeunes gens licenciés ou non appartenant ou non à un Club et n'ayant jamais participé à une compétition quelconque, même de salle, organisée soit par des ressortissants de la F.F.H.C., soit par des groupements extérieurs. *La licence est obligatoire pour la finale.*

Elle comporte deux stades :

- Éliminatoires de salle ou de société ;
- Finales régionales.

Deux catégories d'âges : Jeunes gens au-dessous de 20 ans, jeunes gens au-dessus de 20 ans sont prévues en dehors des catégories de poids habitudes.

Poids *Coqs* : jusqu'à 56 k.

- *Plumes* : de 56 k à 60 k.
- *Légers* : de 60 k à 67 k 500.
- *Moyens* : de 67 k 500 à 75 k.
- *Mi-lourds* : de 75 k à 82 k 500.
- *Lourds* : au-dessus de 82 k 500.

L'épreuve se dispute sur deux mouvements :

- Développé à deux bras ;
- Épaulé et Jeté à deux bras.

En cas d'ex æquo dans ces deux mouvements (total) c'est le poids de corps qui départagera les concurrents.

Pour les éliminatoires, le développé se fera sur trois essais progression entre les essais ne pouvant être inférieure à 5 k, sauf pour le dernier essai où elle pourra être de 2 k 500 seulement.

L'épaulé et jeté à deux bras se fera sur cinq essais, la progression entre les essais ne pouvant être

Ceintures réglementaires Compétition, Cuir 1^{er} choix Nouveaux Modèles de Chaussures Haltérophiles Maillots de Compétition Haltérophiles Grand choix de Survêtements

ALLEN

42, Rue Etienne-Marcel. PARIS (2^e)

Téléphone : LOU 14-19
Conditions Spéciales aux Sociétés

Fournisseur de l'équipe de France

inférieure à 5 k, sauf pour les deux derniers essais, où elle pourra être de 2 k 500 seulement.

Pour les finales régionales, les concurrents n'auront droit qu'à trois essais pour tous les mouvements, la progression entre les essais ne pouvant être inférieure à 5 k, sauf pour le dernier essai où elle pourra être de 2 k 500 seulement.

Les finales régionales se disputeront sous les auspices et le contrôle des Comités régionaux de la F.F.H.C. et seront jugées par un arbitre désigné par eux.

Elles auront lieu obligatoirement dans toute la France le dimanche 20 novembre 1955.

Chaque Club ou salle adressera au Comité régional de la F.F.P.H. dont il dépend la liste des cinq premiers dans chaque catégorie d'âge et de poids qui, seuls, auront droit à participer à la finale régionale.

Les Comités régionaux devront envoyer les résultats de leur épreuve régionale à la F.F.H.C., 4, rue d'Argenson, Paris-VIII^e, où ils devront parvenir le 25 novembre au plus tard.

Un classement général des résultats fournis par les régions sera établi.

Tous les participants recevront un diplôme de la F.F.H.C. Les premiers recevront une médaille.

Un athlète ne peut participer qu'une seule fois aux épreuves du Premier Pas Haltérophile.

RÈGLEMENT DU PREMIER PAS CULTURISTE 1955-56

Cette épreuve est ouverte à tous les Jeunes gens licenciés ou non, appartenant ou non à un Club et n'ayant jamais participé à une compétition quelconque, même de salle, organisée soit par des ressortissants de la F.F.H.C., soit par des groupements extérieurs.

La licence Culturiste 1955-1956 est obligatoire pour la finale régionale.

La compétition comporte deux stades :

- a) Éliminatoires de salle ou de société ;
- b) Finales régionales.

Deux catégories d'âge : Jeunes gens au-dessous de 20 ans, jeunes gens au-dessus de 20 ans sont prévues.

L'épreuve comporte les exercices suivants :

1. Présentation individuelle sur les quatre faces, au garde-à-vous. Cotation de 0 à 10. Jury comprenant un arbitre haltérophile et un Moniteur ou Professeur d'Éducation Physique ou de Culture Physique. Les deux notes des juges seront additionnées.
2. Vingt flexions extensions sur les bras, appui tendu aux barres parallèles. Cotation de 0 à 20. Un point par flexion régulièrement exécutée.
3. Épaulé et Jeté à deux bras, trois essais. Application du règlement technique habituel. Cotation de 0 à 20, en appliquant le barème ci-après.
4. Traction à la barre fixe, mains en pronation. Cotation de 0 à 10, un point 1/4 par traction régulièrement exécutée, soit 20 points pour 16 tractions.
5. Saut en longueur à pieds joints sans élan, trois essais. Cotation de 0 à 20 on appliquant le barème ci-après.

Les épreuves 2, 3, 4 et 5 seront notées par un seul juge.

Le maximum des points étant de 100, seuls les concurrents ayant obtenu 50 points minimum auront droit au diplôme du 1^{er} Pas Culturiste. Les candidats qui n'auront pas obtenu le nombre de points nécessaires pour recevoir le diplôme pourront concourir à nouveau l'année suivante.

La note 0 dans une épreuve est éliminatoire.

Évolution technique des exercices

Les flexions-extensions aux barres parallèles devront être exécutées en marquant un léger temps d'arrêt à l'extension et à la flexion. Lorsque le concurrent, fatigué, escamote le mouvement, arrêter l'exercice au dernier geste correct.

TABLEAU DE COTATION

Épaulé et Jeté à deux bras							Saut en longueur sans élan	
Points	Poids Plumes	Poids Légers	Poids Moyens	Poids Mi-Lourds	Poids Lourds Légers	Poids Lourds	Points	Saut
1.	42,5	50	57,5	65	70	75	1.	1 m. 55
2.	45	52,5	60	67,5	72,5	77,5	2.	1 m. 65
3.	47,5	55	62,5	70	75	80	3.	1 m. 70
4.	50	57,5	65	72,5	77,5	82,5	4.	1 m. 75
5.	52,5	60	67,5	75	80	85	5.	1 m. 80
6.	55	62,5	70	77,5	82,5	87,5	6.	1 m. 85
7.	57,5	65	72,5	80	85	90	7.	1 m. 90
8.	60	67,5	75	82,5	87,5	92,5	8.	1 m. 95
9.	62,5	70	77,5	85	90	95	9.	2 m. 00
10.	65	72,5	80	87,5	92,5	97,5	10.	2 m. 05
11.	67,5	75	82,5	90	95	100	11.	2 m. 10
12.	70	77,5	85	92,5	97,5	102,5	12.	2 m. 15
13.	72,5	80	87,5	95	100	105	13.	2 m. 20
14.	75	82,5	90	97,5	102,5	107,5	14.	2 m. 25
15.	77,5	85	92,5	100	105	110	15.	2 m. 30
16.	80	87,5	95	102,5	107,5	112,5	16.	2 m. 35
17.	82,5	90	97,5	105	110	115	17.	2 m. 40
18.	85	92,5	100	107,5	112,5	117,5	18.	2 m. 45
19.	87,5	95	102,5	110	115	120	19.	2 m. 50
20.	90	97,5	105	112,5	117,5	122,5	20.	2 m. 55

En ce qui concerne les tractions à la barre fixe : 1° marquer la suspension allongée, exécuter chaque traction en amenant le menton au-dessus de la barre. L'extension complète des bras est exigée avant chaque traction, les secousses et contorsions pendant une traction annuleraient le mouvement. Arrêter l'exercice dès l'incorrection d'exécution.

Les sauts à pieds joints avec retrait d'un pied ou chute sur les mains en arrière seront mesurés de ces marques au départ.

Les finales régionales se disputeront sous les auspices et le contrôle des Comités régionaux de la F.F.H.C. et seront jugées par un arbitre désigné par eux auquel se joindra un Professeur ou Moniteur d'Éducation Physique, diplômé d'État ou Professeur de Culture Physique, directeur de salle.

Elles auront lieu obligatoirement dans toute la France le dimanche 20 novembre 1955.

Toutes les autres dispositions du Règlement du Premier Pas Haltérophile sont applicables au Premier Pas Culturiste.



CIRCULAIRE DU 30 AOUT 1955 DE LA DIRECTION GÉNÉRALE DE LA JEUNESSE ET DES SPORTS

OBJET : Orientation de l'affectation militaire des athlètes de valeur.

Monsieur le Président,

J'ai l'honneur de vous informer que la récente réorganisation du Centre Sportif des Forces Armées et l'accroissement de sa capacité d'accueil doivent permettre, à l'avenir, d'assurer l'affectation de la totalité des athlètes de premier plan, au moment de leur appel sous les drapeaux.

A partir de l'appel des prochaines fractions de contingent, les propositions d'orientation d'affectations que vous serez appelé à m'adresser en faveur d'athlètes convoqués sous les drapeaux, devront donc intéresser des athlètes de tout premier plan, ayant une valeur sportive suffisante pour être affectés au Centre Sportif des Forces Armées pendant toute la durée de leur service militaire, et susceptibles, par conséquent, d'être incorporés dans une équipe de France militaire ou de participer à des compétitions civiles internationales. Il ne pourra, en effet, plus être procédé à l'orientation de l'affectation d'athlètes de moindre valeur sportive vers une unité ou une région de leur choix.

Afin de permettre une mise en place rationnelle des athlètes de premier plan au Centre Sportif des Forces Armées, je vous serais obligé de bien vouloir me faire tenir, sous le présent timbre et pour le 31 octobre prochain, délai de rigueur :

1° Vos propositions en ce qui concerne les athlètes de premier plan, déjà sous les drapeaux, que vous souhaiteriez voir affectés au Centre Sportif des Forces Armées.

Ces propositions devront être établies sous forme d'une liste classant les athlètes par ordre de préférence et accompagnées d'une fiche de renseignements individuels du modèle joint (annexe I), Pour chacun des athlètes proposés.

2° Vos propositions en ce qui concerne les athlètes de premier plan, non encore incorporés,

mais nés entre le 5 janvier et le 31 décembre 1935, ou sursitaires qui seront incorporés avec les prochains contingents, et que vous souhaiteriez également voir affectés au Centre Sportif des Forces Armées.

Cette liste, distincte de la précédente, devra également être établie en classant les athlètes par ordre de préférence, et être accompagnée d'une fiche du modèle joint (annexe II) pour chacun des athlètes proposés.

Ces deux listes ainsi que les fiches les accompagnant devront m'être adressées sous le présent timbre pour la date indiquée ci-dessus après laquelle il ne sera plus possible d'assurer l'orientation de l'affectation des athlètes vers le Centre Sportif des Forces Armées, sauf cas très particuliers.

Enfin, j'appelle votre particulière attention sur la nécessité qu'il y a à limiter vos propositions aux athlètes de tout premier plan, ayant réellement leur place au Centre Sportif des Forces Armées et à remplir très complètement les fiches de renseignements du modèle joint, seules susceptibles de justifier les orientations d'affectations demandées et de permettre la convocation des intéressés.

Veuillez agréer, Monsieur le Président, l'expression de ma considération très distinguée.

Pour le Ministre de l'Éducation Nationale,
Le Directeur Général de la Jeunesse et des Sports

Gaston ROUX.

ANNEXE I

N° de la proposition
Athlète déjà sous les drapeaux

FÉDÉRATION FRANÇAISE DE

Proposition d'affectation au Centre Sportif des Forces Armées

Nom
Prénoms

Adresse militaire complète.....
.....

Date d'appel sous les drapeaux.....

Meilleures performances sportives

Valeur sportive : (1)

Internationale Nationale
Espoir

Club ou Association auquel appartient l'intéressé

Ale.....

Le Président de la Fédération Française de

(1) Rayer les mentions inutiles.

ANNEXE II

N° d'ordre de la proposition
Athlètes prochainement incorporables (nés entre le 5 janvier et le

31 décembre 1935)

FÉDÉRATION FRANÇAISE DE

Proposition d'affectation au Centre Sportif des Forces Armées

Nom

Prénoms

Bureau de Recrutement.....

Adresse civile.....

Date de naissance.....

Lieu de naissance.....

Profession

Meilleures performances sportives.....

Valeur Sportive :

Internationale.....

Nationale..... (1)

Espoir

Club ou Association auquel appartient l'intéressé

Ale.....

Le Président de la Fédération Française de

(1) Rayer les mentions inutiles.



Nos joies, nos peines...

**M. PAUL BUISSON,
CHEVALIER
DE LA LÉGION D'HONNEUR**

La récente promotion dans l'ordre de la Légion d'Honneur au titre de la Jeunesse et des Sports nous a apporté une très grande joie puisque, dans la liste des Chevaliers, figure le nom de M. Paul Buisson, Vice-président de la F.F.H.C., Président de la Commission des Arbitres, Membre fondateur de la Fédération Française de Poids et Haltères, devenue depuis quelques années Fédération Française Haltérophile et Culturiste.

Paul Buisson est né le 15 juin 1885 à Paris, dans le 20^e arrondissement.

De bonne heure, il s'adonna, comme oen des jeunes, aux exercices physiques cyclisme, lutte, natation pour se spécialiser ensuite d'une façon définitive dans le Sport haltérophile.

En 1902, il est champion de Paris, titre qu'il conserve jusqu'en 1905, c'est-à-dire jusqu'à son départ au régiment. Cette même année, il est également Champion de France et recordman de France de l'épaulé et jeté en haltères courts.

Libéré du service militaire, il abandonne presque tout de suite la compétition haltérophile pour se consacrer plus spécialement à la direction de la Fédération Française dont il devient secrétaire. Il est arbitre aux Jeux olympiques d'Anvers, en 1920, aux Jeux de Paris, en 1924, à ceux de Berlin, en 1936 sans parler des nombreux cham-

Dirigeants de Clubs. Haltérophiles et Culturistes :
Pour tout achat de Matériel, Barres Culturistes, Haltères Courts, Semelles de Fonte, Presses Athlétiques, Contrepoids, Poulie, Support-Barre, adressez-vous au :
HALTÈRES MARTIN
4, RUE DES BEAUX - ARTS - MARSEILLE

pionnats ou matches aussi bien nationaux qu'internationaux dont l'arbitrage a été confié à sa compétence et à son impartialité.

Mais il ne s'agit là, on doit le dire, que du côté officiel de la carrière de notre collègue et ami. Il est un autre aspect de son, activité, plus discret, mais non moins sympathique. Paul Buisson, homme modeste et peu démonstratif, a voué une véritable passion au Sport haltérophile. Il est le spectateur assidu de toutes les réunions organisées chaque dimanche dans la région parisienne, qu'il s'agisse de compétitions de débutants ou de pratiquants plus évolués et son concours est d'avance acquis aux organisateurs qui le désirent. Il ne manque jamais, lorsque l'occasion s'en présente, d'encourager, par une médaille, l'haltérophile qu'il aura remarqué, non pas à cause de performances extraordinaires, mais parce qu'il aura jugé que les progrès ou les efforts de ce jeune méritaient une récompense.



Paul Buisson jouit, à la Fédération, de l'amitié et de l'unanime considération de ses collègues. La distinction qui vient de lui être attribuée récompense une longue carrière de travail et de dévouement désintéressé. Tous nos dirigeants, comme nos athlètes, s'en réjouiront et je suis sûr d'être leur fidèle interprète en présentant à mon brave et vieil ami les affectueuses félicitations de tous.

Jean DAME.

NÉCROLOGIE

M. Paul Hue, Président du Club Athlétique Rosendaël, nous fait part du décès de M. Henri Dupont, Fondateur du Club Haltérophile « l'Etoile de Saint-Pol-sur-Mer » et arbitre fédéral de la F.F.H.C. Une congestion cérébrale l'a emporté en quelques jours. Il était âgé de 74 ans.

Ancien pratiquant, il fut un animateur sincère du Sport haltérophile, en même temps qu'un arbitre dévoué et compétent.

A sa famille, à son club, nous adressons l'expression de nos sincères et bien vives condoléances.

VŒUX DE RÉTABLISSEMENT

Sanchez, sociétaire de l'Athlétic Club Montpelierain, espoir haltérophile, a été victime d'un grave accident de moto.

Nous lui adressons nos vœux bien sincères de prompt et complet rétablissement.



Le film du Championnat de France d'Haltérophilie 1955 est à la disposition des Clubs et des Comités régionaux de la F.F.H.C. Envoi contre remboursement.

Prix de location : 2.500 francs, plus port.



La finale du Concours du Plus Bel Athlète de France

Décidément, notre Concours du Plus Bel Athlète de France s'affirme l'épreuve du Calendrier fédéral, obtenant la première place dans l'échelle des succès. Nancy, 6^e Concours National, n'a pas déçu.

Nous devons ce succès à notre éclectique Président du Comité de Lorraine, entouré de jeunes et dynamiques dirigeants.

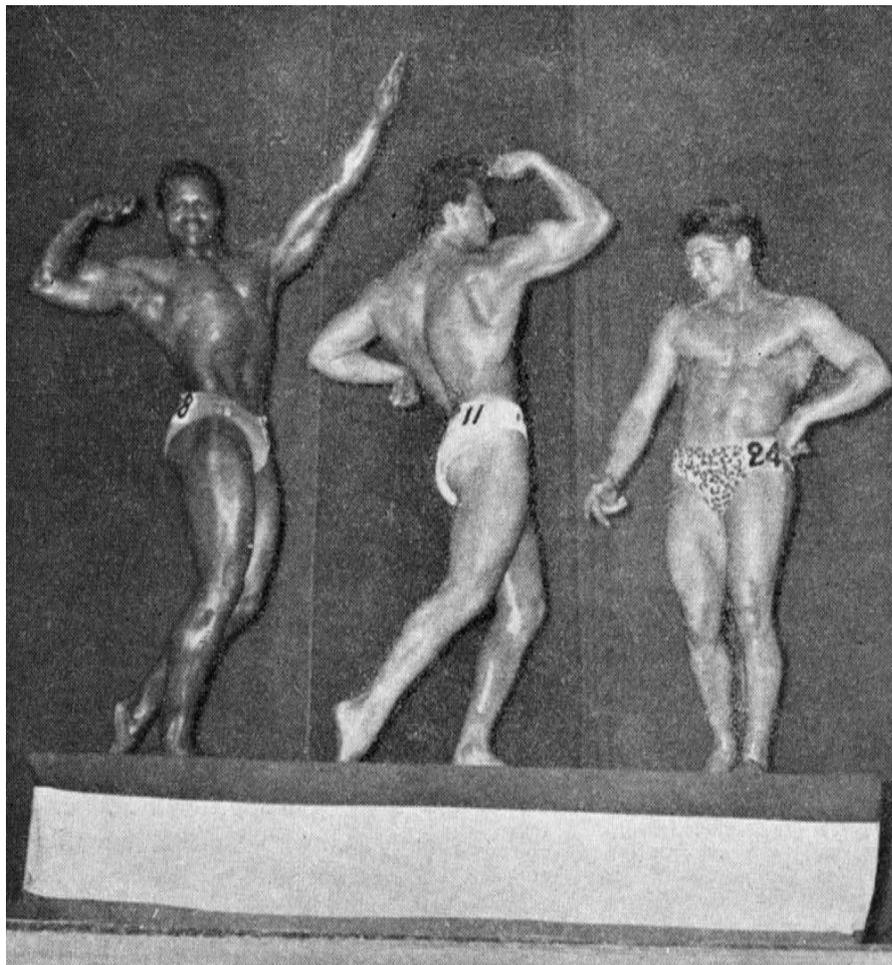
L'organisation d'une telle épreuve comportant le déplacement, l'hébergement, la nourriture de 30 personnes, demande un gros effort financier. La mise en place de la compétition, avec publicité, organisation matérielle, contact avec les personnalités officielles régionales, etc., représente chaque année un tour de force. Le risque moral et matériel est important. Il nous faut savoir apprécier et remercier ceux qui œuvrent de la sorte, avec un désintéressement et un cran admirables. Lors du concours, MM. Rolet et Goharel, représentant la F.F.H.C., ont d'ailleurs manifesté à M. Triboulet l'expression de la reconnaissance de la Fédération.

La délégation au grand complet était installée à Nancy, dans plusieurs hôtels confortables, dès le samedi matin 16 juillet. L'affluence des visiteurs venus à l'occasion de la Foire-Exposition était telle qu'il fut impossible aux organisateurs de rassembler athlètes et dirigeants dans le même hôtel.

Nous n'aurions garde, d'ailleurs, d'oublier de signaler que notre organisation était placée sous les auspices de la Foire-Exposition qui, grâce à la compréhension et à l'esprit sportif de ses dirigeants, MM. Bourrel et Linard, accorda les garanties financières sans lesquelles rien n'est possible.

Le Concours eut lieu dans la salle du Palais des Fêtes. Il fut précédé, l'après-midi à 15 heures, de l'indispensable répétition générale, l'enchaînement des passages des athlètes devant se dérouler sans interruption et sans heurts.

A 21 heures, le défilé de présentation commença. 24 concurrents représentaient 14 Comités régionaux. Record de participation.



Les 3 meilleurs classés de la catégorie de taille au-dessus de 1 m. 68 : Au centre, le vainqueur : A. TRENINELLA ; à gauche : A. ROBIN, 2^e ; à droite : J. PIRARD, 3^e.

Nous regrettons l'absence de deux Comités importants : le Lyonnais et la Provence, qui possèdent pourtant des athlètes très représentatifs.



La compétition 1955 nous a permis de constater une très nette amélioration de la qualité des participants. Il n'y a plus, à vrai dire, qu'un ou deux hommes de second plan qui réussissent à passer au crible de la sélection.

Dès le premier tour, Bénard, dans la petite catégorie, impressionne le public et le jury. Il est jeune, blond, avec un visage à l'antique : enfin, un véritable petit athlète. Sa musculature est puissante et souple, sa présentation harmonieuse. Il gagne sans discussion, avec une avance de points importante.

Mustapha Adan, un noir de Casablanca, est second, étonnant de puissance musculaire. Nous retrouverons ensuite, dans l'ordre, Gerber, Ayache et Gaiotti, qui se tiendront jusqu'à la fin, formant une magnifique phalange. Cons-

tatation heureuse, ils sont quatre haltérophiles sur cinq dont les performances sont déjà affirmées Gaiotti et Gerber, internationaux, Mustapha, débutant, Poids Moyen (120 k au jeté), et le vainqueur Bénard (100 k à l'arraché).

Avant le commencement de l'épreuve, le Jury avait décidé de faire disputer d'abord à la petite catégorie l'ensemble du Concours, c'est-à-dire que les sélectionnés se présentèrent, sans interruption, pour le premier et le deuxième tour. Le même procédé fut employé pour la grande catégorie. Heureuse initiative, qui permet une meilleure concentration pour pouvoir juger.

Dans la catégorie au-dessus de 1 m. 68, Trentinella, d'Alger, Plus Bel Athlète 1954, est en tête dès le premier tour, suivi par Pirard, du Comité des Pyrénées, et de Robin, du Comité de l'Île-de-France. La place de troisième de ce dernier surprend un peu public et connaisseurs, mais le Jury est maître de ses décisions.

Il faut toutefois ouvrir une parenthèse à ce sujet : un homme classé troisième dans un

concours serait peut-être classé premier dans un autre, les Membres du Jury étant différenciés. Il y a là un problème de conception de l'esthétique. Tel sculpteur ou tel médecin aimera les volumes musculaires détachés ; d'autres préféreront un muscle légèrement enveloppé, etc. Il y aurait beaucoup à dire sur ce sujet. Personnellement, je pense qu'un jury à vue directe est insuffisant. J'avais, dans un article déjà ancien, émis l'idée d'un premier jury à huis clos, composé d'un anatomiste et d'un médecin, où la visite individuelle serait complète, avec une cotation à gros coefficient tenue secrète et venant, en fin de concours, s'additionner à celle du jury à vue.

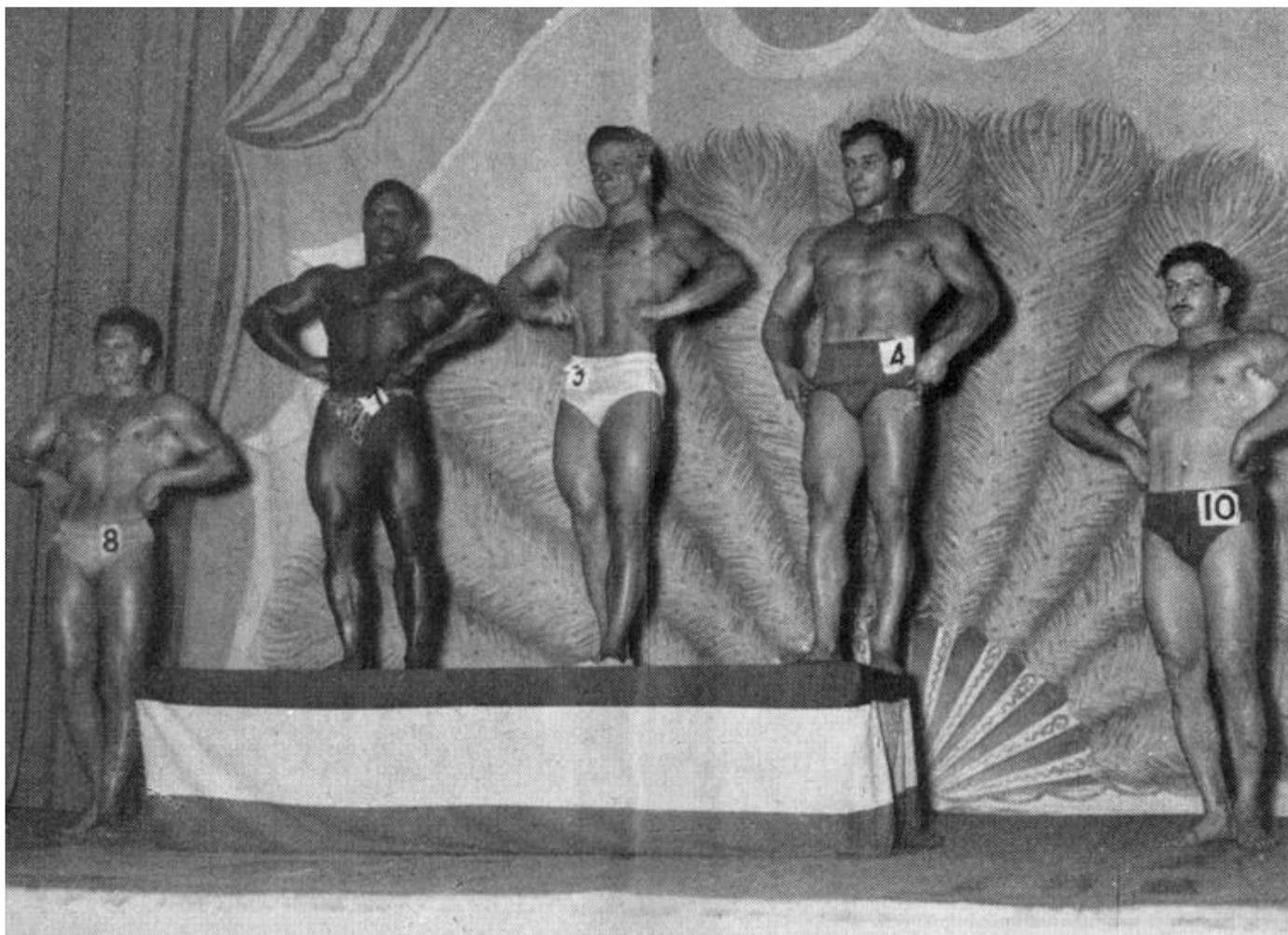
La formule actuelle laisse trop de champ à l'appréciation fluctuable des différents jurys, dont l'honnêteté et la valeur technique ne doivent pas être mises en doute. D'ailleurs, dans des sports comme le plongeon ou la gymnastique aux agrès, nous retrouvons cette difficulté d'appréciation pour le juge, mais peut-être moins que dans le jugement du culturiste.

CLASSEMENT DE LA FINALE du Concours du Plus Bel Athlète de France 1955

disputé au Palais des Fêtes de Nancy, le Samedi 16 juillet 1955

Noms des concurrents	N° du dossier	Comité Régional	Taille	Poids	Nombre de points		Total des 2 tours
					1 ^{er} tour (0 à 20)	2 ^e tour (0 à 10)	
Catégorie jusqu'à 1 m 68 :							
1. Bénard.....	3	Île-de-France	1 m 68	76 k	92	47	139
2. Mustapha Adan	7	Maroc	1 m 62	76 k	87	45	132
3. Gerber	4	Île-de-France	1 m 66	73 k	85	42	127
4. Ayache	8	Maroc	1 m 67	75 k	73	40	113
5. Gaiotti	10	Pyrénées	1 m 67	73 k	75	36½	111½
6. Billebaud.....	1	Bourgogne- Franche-Comté	1 m 66	70 k	75	35	110
7. Robinaud.....	9	Poitou	1 m 67	73 k	65	37	102
8. Vanchoth.....	6	Lorraine	1 m 64	65 k	70	32	102
9. Sauvaire	5	Languedoc	1 m 68	68 k	60	26	86
10. Maillard.....	2	Guyenne	1 m 54	57 k	56	25	81
Catégorie au-dessus de 1 m. 68 :							
1. Trentinella.....	11	Algérie	1 m 78	86 k	95	41½	136½
2. Robin.....	18	Île-de-France	1 m 70	78 k	88	43	131
3. Pirard.....	24	Pyrénées	1 m 70	78 k	89	39	128
4. Valtat.....	21	Lorraine	1 m 76	77 k	87	39	126
5. Ribardièrè.....	20	Limousin	1 m 70	76 k	81	37½	118½
6. Zabeck.....	17	Île-de-France	1 m 71	75 k	83	35	118
7. Vincent.....	19	Languedoc	1 m 77	79 k	81	33½	114½
8. Joly.....	22	Lorraine	1 m 75	76 k	74½	36	110½
9. Devoldère.....	16	Flandres	1 m 82	90 k	68	38½	106½
10. Voiney.....	14	Bourgogne- Franche-Comté	1 m 84	100 k	73	33½	106½
11. Mouilleron	23	Poitou	1 m 78	78 k	75	30	105
12. Muckensturm	12	Alsace	1 m 69	72 k	60	32½	92½
13. Mao.....	13	Anjou-Bretagne	1 m 82	86 k	58	30	88
14. Cavalli.....	15	Dauphiné-Savoie	1 m 78	94 k	60	21½	81½





**Les meilleurs classés de la catégorie de taille jusqu'à 1 m. 68. De gauche à droite :
AYACHE, 4^e, MUSTAPHA ADAN, 2^e BÉNARD, 1^{er}, GERBER, 3^e, GAIOTTI, 5^e.**

Mais revenons au Concours de Nancy. Valtat, du Comité de Lorraine, est quatrième de la grande catégorie au premier tour ; Zabeck, de l'Île-de-France, cinquième ; Ribardière, du Comité du Limousin et Vincent, du Comité du Languedoc, sixièmes *ex æquo*.

Au classement final, Trentinella sort vainqueur, suivi de Robin, puis de Pirard, tout étonné de son excellent classement.

La majorité des concurrents de la grande catégorie sont tous chevronnés des concours. Leur présentation fut excellente en tous points.

Trentinella est un très bel athlète que son titre n'empêche pas de dormir. Sa modestie et sa gentillesse lui valent l'estime de tous. Frappé récemment par un deuil cruel, il n'était certainement pas au mieux de sa forme. Il félicite Robin, son second, lui affirmant très sportivement qu'il le croyait meilleur que lui.

Robin obtint un beau succès par une présentation remarquable. En sportif, il accepta sa seconde place avec le sourire. La lutte fut donc belle et dénuée, comme il se doit, de tout geste d'humeur.

Le Prix d'Évolution, obligatoire, était hors concours. Ribardière, dans une présentation d'équilibres en force, de planches et de sauts périlleux, fut de loin le meilleur.

Robin, étonnant second, réussit une série d'exercices dont il faut le féliciter, car lorsqu'il gagna le Concours du Plus Bel

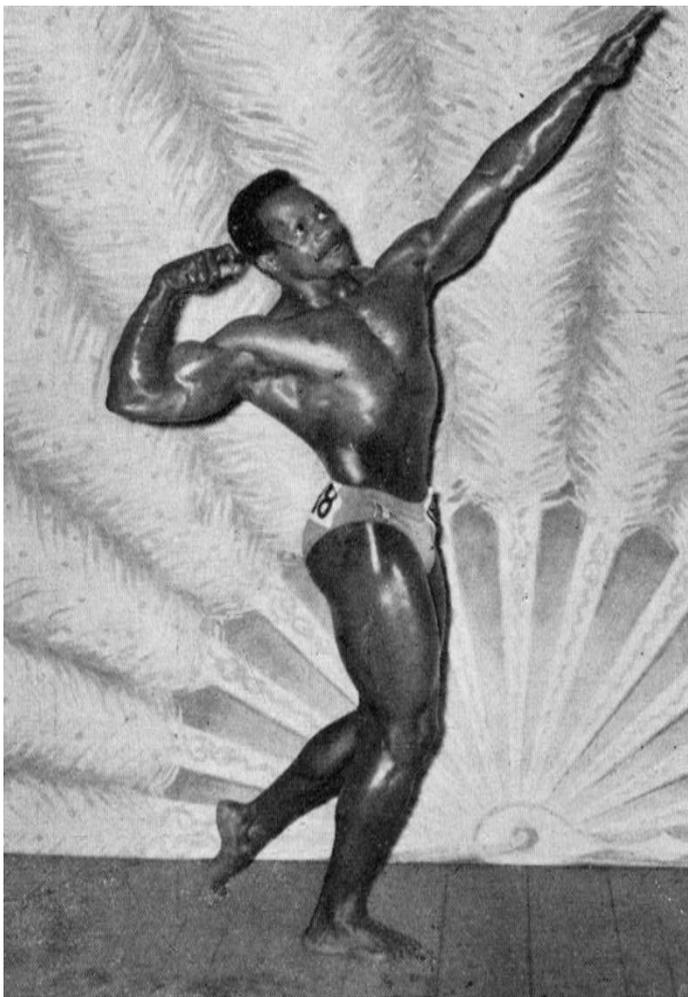
Athlète des Provinces Françaises, il y a quelques mois, il ne savait rien faire dans ce domaine. Zabeck, très souple, est troisième. Nous trouvons par contre, en fin de classement, les vainqueurs du classement proprement dit Bénard, quinzième, et Trentinella, dix-huitième.

Une simple addition des points fait apparaître que si l'évolution avait compté dans le classement du Concours, nos deux magnifiques athlètes noirs : Mustapha et Robin, auraient remporté l'épreuve.

Au moment où j'écris ces lignes, j'ignore encore combien d'hommes la F.F.H.C. pourra sélectionner pour le Concours du Plus Bel Athlète du Monde, qui aura lieu le mois prochain à Munich. Sa décision sera certainement subordonnée avant tout par une question de crédits, mais je serais heureux que les deux premiers de chaque catégorie puissent participer à la compétition mondiale nos chances en seraient sérieusement renforcées.

Les intermèdes entre chaque passage, qui laissaient au Secrétariat le temps de calculer le classement après chaque tour, furent très applaudis. Les Rob Gils, acrobates cascadeurs, ont un numéro de classe internationale. Et l'impromptu à l'harmonica d'un concurrent nancéen, le sympathique Vancho, obtint une véritable ovation.

Le Jury était composé de MM. Sinapi, Professeur de Sculpture l'École des Beaux-arts de Nancy Daeschler, médecin, Léon Chadé, Directeur général de « L'Est Républicain » ; Marcel Goharel, Président de la Commission de Culture Physique de la



Arthur ROBIN, 2^e de la catégorie de taille au-dessus de 1 m. 68



... F.F.H.C. ; André Rolet, Membre du Bureau de la F.F.H.C., Plus Bel Athlète de France 1936.

MM Dury et Clutier, Membres du Bureau de la F.F.H.C. étaient délégués aux athlètes, et votre serviteur, speaker. MM. Triboulet et Malenfant assurèrent l'organisation générale, et leur tâche fut considérable.

Les récompenses furent magnifiques et très nombreuses. En voici la liste :

- Un Vase de Sèvres, offert par Monsieur le Président de la République Française, attribué à Bénard, qui avait obtenu le plus grand nombre de points.
- Trois Plaquettes aux trois premiers de la grande Catégorie.
- Trois Plaquettes aux trois premiers de la petite Catégorie.
- Trois Plaquettes Prix Évolution.
- Quatre Médailles du Bicentenaire de la Place Stanislas, offertes par le Comité de Rayonnement de Nancy.
- Une Médaille offerte par la Direction de la Jeunesse et des Sports.
- Un Objet d'Art, offert par l'Office Municipal des Sports.
- Une Coupe, offerte par la Foire-Exposition de Nancy.
- Une Coupe, offerte par **Kalck**, Joaillerie-Orfèvrerie.
- Une Coupe, offerte par **Champigneulles**.
- Une Coupe, offerte par **Coca-Cola**.

- Une Coupe, offerte par **Vittel- Délices**.
- Une Coupe, offerte par « **L'Est- Républicain** », grand quotidien régional.
- Un Vase, offert par les Brasseries de **Charmes**.
- Un Vase, offert par les Brasseries de **Saint-Nicolas**.
- Un Service de Table lorrain, offert par **Le Trousseau Lorrain**, Nancy.



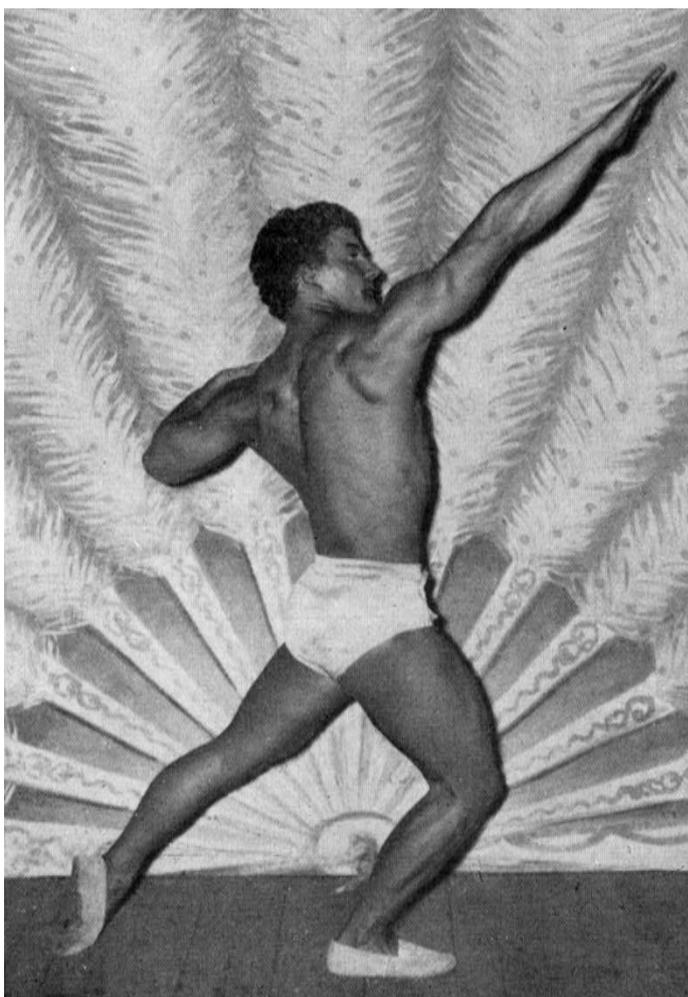
De plus, chaque athlète et dirigeant reçut des mains de M. Triboulet, Président du Comité de Lorraine, un petit colis de macarons et de bergamotes, gourmandises spécialités de Nancy.

Le déroulement de la compétition et l'organisation technique furent excellents. Le succès dans la presse également.

Le lendemain matin dimanche, athlètes et officiels étaient conviés à une visite de la ville, qui possède des trésors architecturaux et un passé glorieux.

Puis, l'après-midi, présentation des lauréats sur un podium situé au centre de la Foire-Exposition. Présentation de propagande devant un nombreux public, de profanes évidemment, mais qui aura pu se rendre compte que la race française possède encore des athlètes dignes de ce nom. Et si cette démonstration a incité quelques jeunes Lorrains à devenir à leur tour des Culturistes, le Concours de Nancy, comme ses prédécesseurs, aura atteint son but.

R. CHAPUT.



Paul BENARD, vainqueur de la catégorie de taille jusqu'à 1 m. 68.



**Prix d'évolution
au Concours du Plus Bel Athlète de France**

Noms des Concurrents	N° du dossard	Comité Régional	Note (0 à 20)
1. Ribardière	20	Limousin	93½
2. Robin	18	Île-de-France	90½
3. Zabeck	17	Île-de-France	88½
3. Mustapha Adan.....	7	Maroc	88½
3. Valtat	21	Lorraine	88½
6. Gerber.....	4	Île-de-France	80
7. Joly	22	Lorraine	78
8. Ayache.....	8	Maroc	72
9. Pirard.....	24	Pyrénées	68½
10. Vanchoth	6	Lorraine	68
11. Sauvaire	5	Languedoc	65
12. Devoldère	16	Flandres	64
13. Vincent.....	19	Languedoc	62
14. Billebaud.....	1	Bourgogne-Franche-Comté	60
15. Bénard.....	3	Île-de-France	54
16. Mouilleron	23	Poitou	50
17. Voiney	14	Bourgogne	48
18. Trentinella.....	11	Algérie	46
19. Robinaud.....	9	Poitou	45
20. Gaïotti	10	Pyrénées	40
21. Muckensturn.....	12	Alsace	39

LES II^E JEUX MÉDITERRANÉENS

L'Haltérophilie a été à l'image des autres sports pour ces II^e Jeux Méditerranéens : peu de concurrents au total et surtout peu de concurrents de valeur mondiale. Il n'y avait que 30 athlètes, deux seulement de plus qu'à un Championnat de France, pour se disputer la victoire dans les sept catégories. Aussi, nous avons assisté à des épreuves monotones, traînant en longueur, sans grand intérêt pour le rare public présent et ne pouvant passionner que ceux qui avaient des représentants sur le plateau. Pensez qu'il a fallu plus de 10 heures pour en terminer, 10 heures pour 267 essais seulement, alors que la moitié du temps aurait dû largement suffire. Comment voulez-vous après cela, que notre sport s'implante dans un pays où il en est encore à ses balbutiements ? Il serait temps vraiment que les organisateurs obtiennent des athlètes et des dirigeants un minimum de discipline qui permette aux épreuves de se disputer à un rythme normal dans l'ambiance qui convient. C'est à ce prix seulement que nous pourrions gagner le grand public et ne plus figurer en parents pauvres. L'Haltérophilie, sport de base, doit devenir sport de masse et sport spectaculaire. Et pour cela, il a besoin de la compréhension de tous.

Mais revenons à la partie technique de ces Jeux Méditerranéens pour étudier, catégorie par catégorie, ce que fut le déroulement des épreuves.

Comme toujours, ce sont les Poids Coqs qui ouvrent les hostilités. Ils sont cinq : l'Égyptien Mahgoub, le Libanais Salim, les Espagnols Garcia et Gomez et notre représentant Marcombe. Les Espagnols, débutants en haltérophilie, sont voués aux deux dernières places. Mahgoub est le grand favori. Il n'y a donc d'intérêt que pour le match Marcombe-Salim pour la 2^e place.

Gomez développe 67 k 500 et manque deux fois 72 k 500. Il arrache 65 k, manque 70 k puis réussit cette charge, jette 90 k et échoue deux fois à 95 k. Il totalise 227 k 500, total indigne d'une telle épreuve, mais qui s'explique, comme nous l'avons déjà écrit tout à l'heure, par le peu d'expérience des Espagnols.

Son compatriote Garcia se comporte beaucoup mieux. Il développe successivement 60, 65 et 67 k 500, arrache « à l'Allemande » 70, 75 et 77 k 500, jette 90, 95 puis épaula 100 k qu'il manque au jeté. Total 240 k. Garcia est, un beau petit athlète qui doit pouvoir bien faire et certainement une des futures vedettes de l'équipe espagnole. Marcombe et Salim débentent tous deux à 70 k au développé avec succès. Marcombe pousse ensuite 75 k avec facilité alors que Salim échoue nettement et manque encore son troisième essai. Marcombe, se sentant en forme, demande alors 80 k et les réussit magnifiquement, s'assurant une avance de 10 k qui sera difficile à combler. Mahgoub commence à 80 k mais manque ensuite 85 k. Il reprend cette charge et la pousse avec un bras nettement en retard, mais les arbitres donnent bon. Il possède donc une avance de 5 k sur Marcombe et de 15 k sur Salim.

A l'arraché, Marcombe et Salim débentent à 80 k, Mahgoub à 85 k. Marcombe prend 85 k au deuxième essai, tire devant et les manque. Heureusement, calme et maître de lui, il reprend la même barre et la réussit cette fois superbement. Salim, qui voit là l'occasion de refaire un peu de son retard, saute alors à 87 k 500 pour son deuxième essai qu'il réussit. Mahgoub fait 90 k, Salim les essaie mais en vain et Mahgoub réussit ensuite 92 k 500.

Mahgoub est donc en tête à la fin de l'arraché, avec 12 k 500 d'avance sur Marcombe et 20 k sur Salim qui a repris 2 k 500 à Marcombe.

Au jeté, Salim commence à 105 k, Marcombe à 110 k, et Mahgoub à 115 k. Salim attend. Marcombe prend 115 k pour son deuxième essai et, en grande forme, les réussit à la perfection. Salim prend alors 117 k 500 qu'il manque. Marcombe prend la même barre. La charge arrive bien aux épaules, mais le pied arrière est de travers et il ne peut se relever. Salim joue alors sa dernière chance et demande 122 k 500 pour son troisième essai, ce qui lui assurerait le même total que Marcombe et la

2^e place au poids de corps. Mais il a beau faire, la charge est trop lourde et il est définitivement battu. Mahgoub, qui a réussi 120 k à son deuxième essai, tente alors 125 k mais échoue nettement. Il remporte tout de même une confortable victoire avec 297 k 500, un de ses totaux habituels. Derrière lui, Marcombe est second avec 280 k, son meilleur total, et Salim 3^e avec 262 k 500.

Notre représentant Marcombe a été magnifique. Sans se laisser impressionner par les totaux prestigieux qu'on prêtait à Salim, il a tiré avec maîtrise, sachant assurer ses barres et en même temps prendre les risques nécessaires, comme son développé à 80 k. Il réalisa son meilleur total et se rapproche peu à peu des vedettes. C'est à l'heure actuelle un de nos meilleurs représentants et nous ne pouvons lui adresser que des louanges.

Les Poids Plumes sont également cinq et nous trouvons en présence l'Égyptien Ali Mahgoub, le frère du Poids Coq, l'Italien Mannironi, le Libanais Djoubanian, l'Espagnol Llanos et notre nouveau Champion de France Monier.

Là encore, l'Espagnol n'est pas de classe. Il développe 77 k 500, en arrache 72,500 et manque ses trois essais au jeté à 95 k.

Monier et Djoubanian commencent le développé à 82 k 500, mais Djoubanian commet une faute et doit reprendre la même barre à son deuxième essai. Monier pousse ensuite 87 k 500, imité par Djoubanian. Mahgoub et Mannironi commencent alors tous deux à 90 k et Monier, dans un bel apport, réussit la même barre. Mahgoub et Mannironi développent ensuite 95 k puis 97 k 500. Incident pour Mahgoub au troisième essai. Il y a deux lampes rouges. Réclamation. Et finalement, le développé est déclaré bon. Mahgoub et Mannironi sont donc à égalité et on peut encore espérer la 3^e place pour Monier. Espoir bien vite déçu, hélas, car notre compatriote fait ses trois essais tout seul à l'arraché ! Il commence à 80 k puis réussit 85 et tente 87 k 500 qu'il manque de peu. Djoubanian commence à 90 k. Mahgoub à 92 k 500. Djoubanian réussit 95 k au deuxième essai et Mannironi commence 97 k 500 qu'il réussit à la perfection. Djoubanian prend la même barre, la tient un moment à bout de bras mais ne peut se rétablir et c'est essai. Mahgoub saute à 100 k, la barre arrive bien à bout de bras mais passe derrière. Il faut la reprendre et cette fois, avec succès. Mannironi prend alors 102 k 500 qu'il arrache toujours à la perfection, puis réussit 105 k et s'assure ainsi une avance de 5 k sur Mahgoub, de 20 k sur Djoubanian et de 27 k 500 sur Monier.

Monier commence encore le premier au jeté avec 105 k puis 115 k. Djoubanian commence à 112 k 500. Monier tire alors sur 115 k. mais touche légèrement du genou en épaulant sa barre. Certain d'avoir essai, il manque naturellement son jeté. Mahgoub commence alors à 120 k, puis Djoubanian réussit la même barre et tente 122 k 500. La barre arrive bien mais il ne peut la tenir et en reste là. Mannironi débute à 127 k 500, Mahgoub prend la même barre et la réussit mais en touchant légèrement du genou, c'est essai et pourtant, il ne la reprend pas. Mannironi prend 132 k 500, épaula mais en touchant lui aussi du genou et c'est essai également. Mahgoub, qui est plus léger, entrevoit alors une possibilité de victoire et prend à son tour 132 k 500. Mais la barre est trop lourde, il échoue et doit s'avouer vaincu. Il reste un essai à Mannironi qui reprend la même charge. Cette fois, il réussit un très bel épaulé mais manque malheureusement son jeté.

Il remporte donc la victoire avec 330 k, accusant ainsi de remarquables progrès. Mahgoub est second avec 317 k 500 et Djoubanian troisième avec 302 k 500. Je pense que ce dernier peut faire beaucoup mieux dans un avenir assez proche et qu'il saura faire parler de lui. Monier se classe quatrième avec 295 k, après avoir fort bien tiré. Qu'il prenne davantage confiance en ses moyens qui sont grands et en travaillant ses arrachés, il ne tardera pas à approcher le total de 300 k.

C'est maintenant le tour des Poids Légers et nous trouvons encore cinq hommes en présence : l'Égyptien Gouda, l'Italien Genova, le Syrien Dalloud, l'Espagnol Rodriguez et le Français Noguès.

L'Espagnol Rodriguez n'est pas plus heureux que ses camarades d'équipe et manque cinq essais sur 9. Il réussit 85 k au développé, 82 k 500 à l'arraché, 107 k 500 au jeté, et totalise 275 k, s'assurant la dernière place.

Noguès commence le développé à 82 k 500, réussit, ensuite 87 k 500 mais manque 90 k. Gouda et Dalloud commencent 97 k 500 puis réussissent 102 k 500, mais le contraste est saisissant entre les bons développés de Gouda et ceux de Dalloud qui pousse avec flexion des genoux. Genova commence à son tour à 105 k, Gouda prend la même barre et la manque. Dalloud réussit 107 k 500, toujours dans le même style et Genova pousse 110 k avant d'échouer à 112 k 500. Genova est donc en tête avec 2 k 500 sur Dalloud, 7 k 500 sur Gouda et... 22 k 500 sur Noguès dont le point faible, est toujours, et de beaucoup, le développé. Il est davantage dans la course à l'arraché et commence à 95 k avec Dalloud qui, légèrement noué des épaules, arrache difficilement. Genova commence à 97 k 500. Noguès réussit alors 100 k très bien, tandis que Dalloud échoue deux fois sur la même barre. Genova tire 102 k 500 et les manque. Noguès prend la même charge, la barre arrive bien à bout de bras, mais, décalé, il ne peut la tenir. Genova la reprend et cette fois, avec succès. Gouda entre alors en scène et réussit trois magnifiques arrachés à 110, 115 et 117 k 500, prenant la première place à Genova qu'il précède maintenant de 7 k 500.

C'est Dalloud qui commence au jeté avec 120 k. Il touche du genou, reprend la même barre et ne la réussit que difficilement. Sagement, il ne demande alors que 122 k 500, les épaule, mais manque son jeté. Cela change brusquement les ambitions de Noguès. Alors qu'il semblait qu'il n'avait plus qu'à tirer sagement pour obtenir la quatrième place, il apparaît tout à coup qu'il lui reste une petite chance de finir troisième et de décrocher une médaille. Il lui suffirait pour cela de jeter 135 k, barre qu'il n'a jamais réussie mais qui semble dans ses moyens. Il commence à 125 k et réussit sa barre avec facilité. Genova commence à 130 k mais échoue. On s'aperçoit alors que la barre était chargée à 135 k. On annule donc l'essai et Genova réussit correctement la charge de 130 k. C'est le tour de Noguès qui prend la même barre. Celle-ci arrive bien aux épaules mais redescend aussitôt. C'est fini, il n'y a plus d'espoir pour Noguès. Inutile donc de tenter 135 k, il reprend 130 k, et cette fois, sans ressort, il les manque nettement. Genova essaie 135 k. Il les manque une première fois et les reprend. Son troisième essai est meilleur, il réussit à épauler et à jeter la barre, mais il

a touché du genou et l'essai n'est pas valable. Il ne reste plus que Gouda qui, en grande forme, réussit 137 k 500 puis 142 k 500 et enfin 145 k à la perfection.

Gouda l'emporte facilement avec le beau total de 365 k, n'ayant manqué qu'un seul essai, au développé, mouvement dans lequel il ne sait pas tricher. C'est un fort beau champion, correct et souriant, qui fait honneur à notre sport. L'italien Genova est second avec 342 k 500, Dalloud, troisième avec 322 k 500 et Noguès quatrième avec 312 k 500. Notre représentant a été distancé comme toujours dans le développé et n'a pu refaire qu'une partie de son retard. Il n'était pas dans une forme parfaite mais s'est défendu honorablement.

Dans les Poids Moyens, nous n'avons personne, Firmin préférant tirer dans les Poids Mi-Lourds où il est sûr d'être au plus troisième. Nous avons en présence l'Égyptien Ragab, le Libanais Laham, l'Italien Pignatti et les deux Espagnols Renom et Moscoso, soit toujours cinq hommes.

Les deux Espagnols sont rapidement distancés. Renom réussit 90 k au développé, 82 k 500 à l'arraché, 110 k au jeté, soit un total de 282 k 500 qui lui vaut la cinquième place. Moscoso, bel athlète mais manquant totalement, de métier, réussit un peu mieux, soit 92 k 500 au développé, 85 k à l'arraché et 115 au jeté. Total 292 k 500, quatrième place.

Des trois ténors, c'est Pignatti qui commence le premier au développé avec 105 k. Laham et Ragab commencent à 110 k Pignatti réussit la même barre, mais difficilement et échoue nettement à 112 k 500. Laham et Ragab réussissent ensuite 115 k puis, alors que Laham renonce à son troisième essai, Ragab échoue nettement à 117 k 500. Les deux hommes sont donc à égalité mais Laham semble plus fort. C'est d'ailleurs une véritable attraction. Toujours dans les vestiaires, il attend qu'on l'appelle au moins deux fois. Il apparaît alors, l'allure terrible, précédé de deux soigneurs munis de serviettes, suivi de son chef d'équipe et de 2 ou 3 inutilités. Une équipe de supporters pousse alors des cris stridents d'encouragement. Puis Laham tire et aussitôt, à allure accélérée, il disparaît vers les vestiaires, toujours avec sa nombreuse escorte, accompagné des vociférations de, ses compatriotes.

A l'arraché, les trois hommes commencent au même poids : 110 k. Ragab les réussit difficilement, Laham, qui tire en flexion, beaucoup plus facilement, de même d'ailleurs que Pignatti. Ragab réussit ensuite 115 k, beaucoup mieux, et Pignatti échoue de peu. Laham saute à 117 k 500 et fait un arraché splendide, imité aussitôt par Ragab qui réussit là son meilleur essai. Pignatti prend la même barre mais échoue nettement. Laham réussit ensuite 120 k et prend la tête avec la faible avance de 2 k 500 sur Ragab. Pignatti est à 15 k ; aussi, sûr de la troisième place et sentant ses adversaires hors de portée, il se contente d'un jeté à 135 k et se retire de la compétition. Laham et Ragab commencent tous deux avec succès à 140 k et nous assistons alors à un incident qui fait perdre beaucoup de temps. Aucun des deux adversaires ne veut dire combien il prend pour son deuxième assai et comme Laham est disparu dans la coulisse avec dirigeants, soigneurs et supporters, le

responsable des épreuves a fort à faire. Finalement, le jury se met en colère et Laham tire sur 145 k, Ragab demandant 150 k. Essai facile de Laham. On annonce alors Ragab à 150 k mais il refuse et demande 152 k 500. Nouvelles discussions interminables. Finalement, Laham prend 150 k et les manque. Ragab veut alors tirer la même barre et il faut toute l'autorité du jury pour faire appliquer le règlement Ragab doit tirer sur 152 k 500. Malgré les encouragements de ses dirigeants et camarades, il ne peut réussir ni son deuxième ni son troisième essai et doit s'avouer vaincu, ayant commis la grosse faute de ne pas tirer 150 k à son tour, poids qui lui aurait assuré la victoire. Laham est donc vainqueur avec 380 k. Aussitôt, ses supporters descendent des tribunes, le hissent sur leurs épaules, lui font faire un tour d'honneur, puis ils le projettent en l'air en hurlant, bref, se livrent à une mascarade plutôt déplacée en un tel lieu. Ragab est second avec 372 k 500 et Pignatti troisième avec 355 k.

Et nous arrivons aux Poids Mi-Lourds, avec quatre concurrents seulement l'Égyptien Abdel Kerim, l'Italien Fiorentini, l'Espagnol Geronés et le Français Firmin.

L'Espagnol Geronés développe 77 k 500, arrache 87 k 500, jette 117 k 500 et se classe 4^e avec le modeste total de 282 k 500.

Firmin commence le développé à 105 k et semble peiner. Fiorentini commence à 110 k et échoue nettement. Firmin prend la même barre et, stimulé par l'échec de son concurrent le plus direct, réussit un superbe développé. Fiorentini reprend la même charge et, cette fois, la réussit assez facilement. Firmin développe alors 112 k 500 qu'il réussit de justesse. Abdel Kerim prend 120 k qu'il réussit avec l'indulgence des arbitres et échoue nettement à 122 k 500. Il est donc en tête à la fin du développé, avec 5 k d'avance sur Fiorentini et 7 k 500 sur Firmin.

Firmin commence l'arraché à 105 k avec facilité. Fiorentini fait 110 k de même. Firmin tire 110 k, mais la barre arrive devant et il ne peut la maintenir. Il la retire à son troisième essai et, cette fois, la réussit. Abdel Kerim commence à 115 k, Fiorentini prend la même charge mais manque son deuxième et son troisième essais. Abdel Kerim arrache alors 120 k, puis 122 k 500 et a maintenant une avance de 17 k 500 sur Fiorentini qui n'a toujours que 2 k 500 sur Firmin.

Au jeté, c'est encore Firmin qui commence avec 135 k. Fiorentini tire 140 k. Firmin, qui est plus léger que Fiorentini, n'a aucun intérêt à prendre la même charge. Il prend donc 142 k 500, ce qui, en cas de succès, lui donnerait le même total que l'Italien. Il réussit un très bel épaulé, mais malheureusement manque son jeté, après un mauvais appel. Tout n'est pas encore perdu. Il reprend la même barre. Mais, cette fois-ci, il ne peut réussir son épaulé et doit s'avouer vaincu. D'ailleurs Fiorentini, pour mieux marquer sa supériorité, tire et réussit 145 k. Abdel Kerim commence à 150 k. Fiorentini essaie la même barre, mais en vain, et Abdel Kerim saute à 157 k 500 qu'il réussit dans un très beau style. Il échoue ensuite sur 160 k malgré un très bel effort, et remporte Une facile victoire avec 400 k.

RÉSULTATS DES ÉPREUVES HALTÉROPHILES DES II^e JEUX MÉDITERRANÉENS

BARCELONE (Espagne) - 22 et 23 juillet 1955.

Jury d'Appel. - Président : M. Radi (Égypte) ; Secrétaire : M. Goulean (France).

Membres : MM. Bergamaschi (Italie) ; Gutierrez (Espagne) ; Majdalani (Liban).

Noms des concurrents	Nation	Poids de corps	Développé à 2 bras	Arraché à 2 bras	Épaulé et jeté à 2 bras	Total
Vendredi 22 juillet.						
Poids Coqs (jusqu'à 56 k.)						
1. Kemal MAHGOUB.....	Égypte	55,300	85, -	92,500	120, -	297,500
2. Marc MARCOMBE.....	France	55,700	80, -	85, -	115, -	280, -
3. Salim MOUSSA.....	Liban	55,300	70, -	87,500	105, -	262,500
4. José GARCIA.....	Espagne	56, -	67,500	77,500	95, -	240, -
5. Henrique GOMEZ.....	Espagne	55,100	67,500	70, -	90, -	227,500
<i>Chef de Plateau : M. Jean Dame (France). - Arbitres : MM. Romani (Syrie) et Bosqued (Espagne).</i>						
Poids Plumes (de 56 à 60 k.)						
1. Sebastiano MANNIRONI.....	Italie	59,800	97,500	105, -	127,500	330, -
2. Ali MAHGOUB.....	Égypte	59,300	97,500	100, -	120, -	317,500
3. Har DJOUBANIAN.....	Liban	59,400	87,500	95, -	120, -	302,500
4. Jean MONIER.....	France	59,800	90, -	85, -	110, -	285, -
N. Cl. Francisco LLANOS.....	Espagne	59,400	77,500	72,500	0, -	-
<i>Chef de Plateau : M. Dumoulin (France). - Arbitres : MM. Marsano (Italie) et Grifoll (Espagne).</i>						
Poids Légers (de 60 à 67 k. 500)						
1. Saïd GOUDA.....	Égypte	67, -	102,500	117,500	145, -	365, -
2. Luciano de GENOVA.....	Italie	66,600	110, -	102,500	130, -	342,500
3. Bahjat DALLOUL.....	Syrie	67,400	107,500	95, -	120, -	322,500
4. Robert NOGUÈS.....	France	67,100	87,500	100, -	125, -	312,500
5. Jesus RODRIGUEZ.....	Espagne	67,400	85, -	82,500	107,500	275, -
<i>Chef de Plateau : M. Marsano (Italie). - Arbitres : MM. Kaissi (Liban) et Arabi el Souri (Égypte).</i>						
Samedi 23 juillet.						
Poids Moyens (de 67,500 à 75 k.)						
1. Mustapha LAHAM.....	Liban	73,600	115, -	120, -	145, -	380, -
2. Ismail RAGAB.....	Égypte	74,600	115, -	117,500	140, -	372,500
3. Ermanno PIGNATTI.....	Italie	73,500	110, -	110, -	135, -	355, -
4. Antonio MOSCOSO.....	Espagne	72,900	92,500	85, -	115, -	292,500
5. Juan RENOM.....	Espagne	73,200	90, -	82,500	110, -	282,500
<i>Chef de Plateau : M. Kaissi (Liban). - Arbitres : MM. Sanchez (Espagne) et Romani (Syrie).</i>						
Poids Mi-Lourds (de 75 à 82 k. 50)						
1. Ali ABDEL KERIM.....	Égypte	81,500	120, -	122,500	157,500	400, -
2. Augusto FIORENTINI.....	Italie	82,300	115, -	110, -	145, -	370, -
3. Georges FIRMIN.....	France	76,400	112,500	110, -	135, -	357,500
4. Emilio GERONÉS.....	Espagne	79,300	77,500	87,500	117,500	282,500
<i>Chef de Plateau : M. Arabi el Souri (Égypte). - Arbitres : MM. Dame (France) et Kaissi (Liban).</i>						
Poids Lourds-Légers (de 82,500 à 90 k) :						
1. Jean DEBUF.....	France	86,300	127,500	127,500	165, -	420, -
2. Ibrahim SALEH.....	Égypte	88,900	115, -	125, -	160, -	400, -
3. ROVEGNO.....	Italie	88,400	117,500	115, -	150, -	382,500
<i>Chef de Plateau : M. Kaissi (Liban). - Arbitres : MM. Marsano (Italie) et Arabi el Souri (Égypte).</i>						
Poids Lourds (au-dessus de 90 k) :						
1. Alberto PIGAANI.....	Italie	120,900	137,500	125, -	160, -	422,500
2. Ahmed GEISA.....	Égypte	108,900	125, -	120, -	150, -	395, -
3. Raymond HERBAUX.....	France	95, -	122,500	112,500	142,500	377,500
<i>Chef de Plateau : M. Arabi el Souri (Égypte). - Arbitres : MM. Dumoulin (France) et Kaissi (Liban).</i>						
Classement des Nations :						
1 ^{re}	Égypte, 27 points.					
2 ^e	Italie, 18 point.					
3 ^e	France, 10 points.					
4 ^e	Liban, 7 points.					
5 ^e	Syrie, 1 point.					

Fiorentini est 2° avec 370 k et Firmin, qui avait l'excuse de souffrir d'un coude, 3° avec 357 k 500.

C'est maintenant pour nous, Français, le grand moment de la réunion, avec la catégorie des Lourds-Légers, dans laquelle trois concurrents sont aux prises : L'Égyptien Saleh, l'Italien Rovegno et notre grand champion Debuf.

C'est Saleh qui commence le développé à 110 k. Il les réussit, mais avec une nette flexion des genoux. Debuf commence à 115 k, avec facilité. Saleh réussit la même barre, toujours avec poussée des jambes. Rovegno, très fort, commence à 117 k 500 avec succès, malgré un bras légèrement en retard. Saleh échoue sur la même charge et Debuf saute à 122 k 500. Il réussit un magnifique développé alors que l'Italien Rovegno, qui ne sait pas tricher, échoue deux fois sur cette barre. Debuf, en pleine forme, demande alors 127 k 500 qu'il réussit tout aussi facilement que 122 k 500. Il s'assure ainsi 10 k d'avance sur Rovegno et 12 k 500 sur Saleh.

C'est Rovegno qui commence l'arraché à 107 k 500. Il réussit ensuite 112 k 500, et Debuf commence à 115 k. Inutile de l'appeler deux fois. Avant même que le speaker ait terminé son annonce, notre Jean est sur la barre, la ramasse et, avec une facilité qui en dit long, réussit un magnifique arraché. Rovegno arrache également 115 k et Saleh commence à 120 k. Debuf saute à 122 k 500 et, toujours aussi rapide, réussit magnifiquement. Saleh prend 125 k, mais il ne peut tenir sa barre pourtant bien arrivée, et reprend la même charge pour son troisième essai. Cette fois, il la réussit, et Debuf prend 127 k 500 qu'il arrache toujours aussi facilement. Il a maintenant 15 k sur Saleh et 22 k 500 sur Rovegno, et ne peut plus être rejoint.

Au jeté, Rovegno fait 145 k, Saleh 150. Rovegno réussit la même charge, mais ne peut épauler 152 k 500. Debuf commence sagement à 155 k pour s'assurer la victoire et, toujours aussi maître de lui, donne une véritable démonstration. Saleh réussit, lui aussi, 155 k. Debuf fait 160 k. Saleh l'imite et Debuf, pour terminer ses essais, réussit 165 k avec une telle aisance que tout le monde est persuadé qu'il peut faire bien davantage.

Debuf remporte une magnifique victoire, battant le record de France des trois mouvements avec 420 k. Il n'a manqué aucune barre et a tiré avec aisance et maîtrise. Je suis persuadé qu'il aurait pu faire 430 k, total qu'il doit réussir aux prochains Championnats du Monde. Évidemment, Vorobiev semble hors de portée, mais derrière les places seront chères et Jean peut encore prendre quelques kilos. Il ne pesait, à Barcelone, que 88 k 300. Que fera-t-il quand il en pèsera 90 ? C'est sans doute la surprise qu'il nous réserve pour Melbourne. Mais, en attendant, tous les haltérophiles français peuvent être fiers de leur porte-fanion.

L'Égyptien Saleh est 2° avec 400 k et Rovegno 3° avec 382 k 500.

J. DUCHESNE.
(À suivre)

MAISON

BOUSSARD & JEANNERET

170, rue du Temple - Paris (3°) Téléphone : ARC. 37-21
COUPES - BRELOQUES - INSIGNES - MÉDAILLES

OBJETS D'ART
POUR TOUS SPORTS

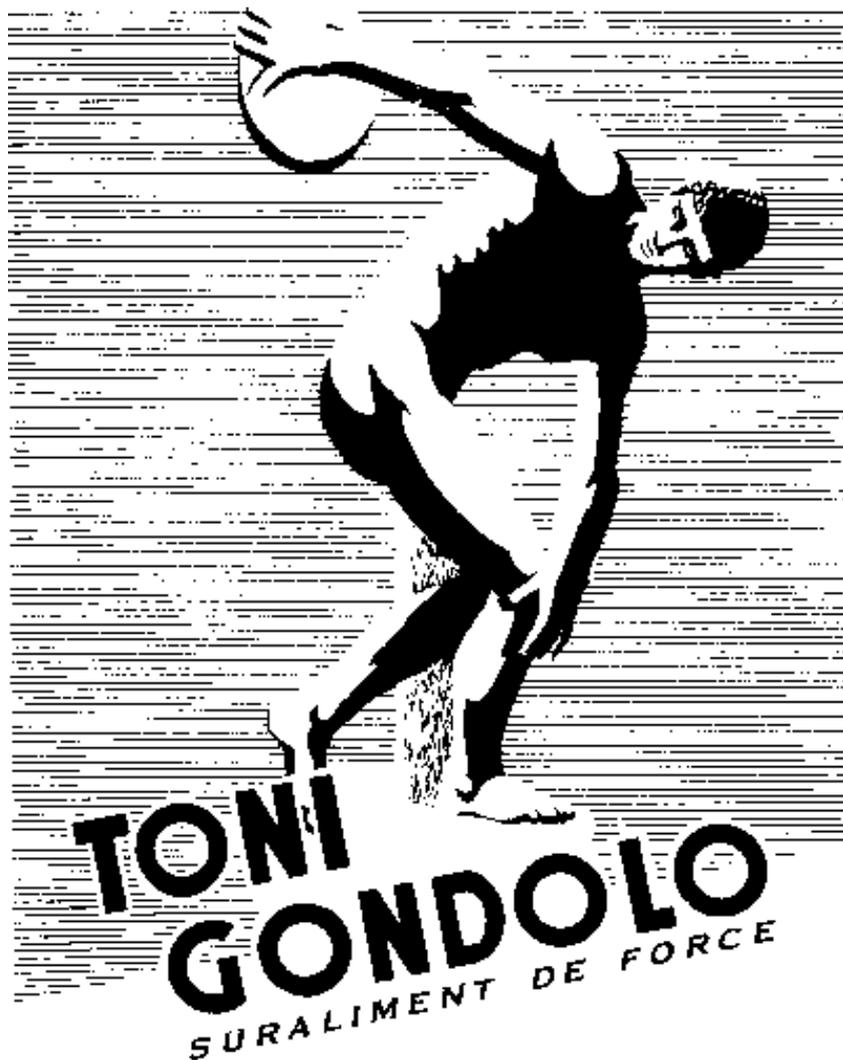
AVIS IMPORTANT

Les Trésoriers des Comités régionaux sont priés de bien vouloir adresser à la F.F.H.C., par virement postal (Compte Chèques Postaux Paris 1304. 82) le montant des timbres délivrés pendant la saison 1954-55 (part revenant à la Fédération : 75 fr. par licence).

Ils voudront bien également retourner à la F.F.H.C. les timbres-licences non utilisés et lui faire connaître le nombre de timbres « haltérophiles » et « culturistes » qu'ils désirent pour la prochaine réunion.

Il est rappelé aux Clubs affiliés qu'ils doivent adresser, AU PLUS TARD DANS LE COURANT DE SEPTEMBRE, le montant de leur cotisation 1955-56 à la F.F.H.C., soit 1.000 francs. Dans cette somme est compris l'abonnement d'un an au Bulletin fédéral.

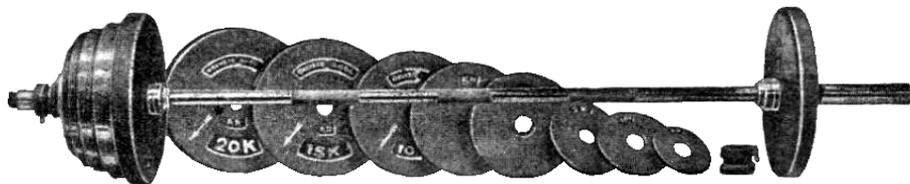
Versement au Compte de Chèques Postaux Paris 1304.82.



Les Barres à Disques Haltérophiles et Culturistes des *FONDERIES ROUX, à LYON*

... sont les barres des champions !

Fabrication et prix très étudiés



BARRE A DISQUES type « Universelle », N° 1, chargée à 161 kgs.

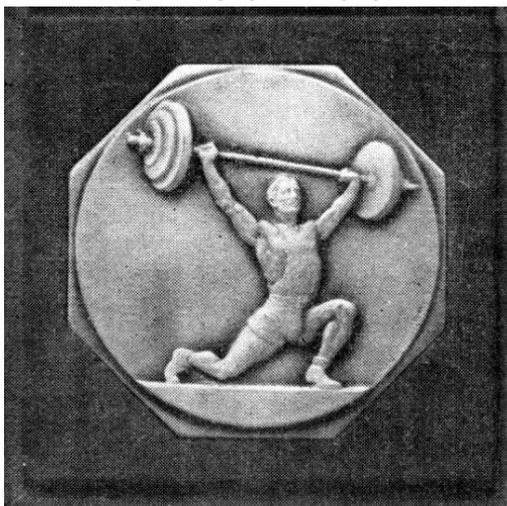
BARRES CULTURISTES et HALTERES COURTS chargeables.

Pour tous renseignements, s'adresser au Comité Haltérophile et Culturiste de Lyonnais,
7, rue Major Martin, à Lyon (Rhône).

LES RÉCOMPENSES HALTÉROPHILES PAR

FRAISSE DEMEY

GRAVEURS ÉDITEURS



Documentation sur demande
191, RUE DU TEMPLE – PARIS (3^e)
Archives 58-87 Turbigo 41-75.

LES SÉLECTIONNÉS FRANÇAIS POUR MUNICH

La F.F.H.C. a arrêté comme suit la liste de ses Sélectionnés pour le Championnat du Monde d'Haltérophile et le Concours du Plus Bel Athlète du Monde, qui auront lieu du 10 au 17 octobre 1955 à Munich.

Championnat du Monde d'Haltérophilie

Poids Coq :	Marc MARCOMBE.
Poids Plume :	Jean MONIER.
Poids Moyens :	Georges FIRMIN. André SOLEILHAC.
Poids Mi-lourd :	Roger MARCHAL.
Poids Lourds-Légers :	Jean DEBUF. Raymond HERBAUX.

Concours du Pus Bel Athlète du Monde

Alain TRENTINELLA.
Paul BENARD.
Jean DEBUF.

✱



L'HALTÉROPHILE MODERNE

BULLETIN OFFICIEL DE LA FÉDÉRATION FRANÇAISE
HALTÉROPHILE ET CULTURISTE



Fondateur : Jean DAME -

SIEGE SOCIAL : 4, rue d'Argenson, Paris (8^e).

Téléph. ANJ. 54_63.

SOMMAIRE



Règlement du Prix d'Encouragement 1955-1956.....	2
Les Stages d'Haltérophilie 1954-1955 par R. CHAPUT	2
Les II ^e Jeux Méditerranéens (suite) par J. DUCHESNE	3
Haltéro-Culturistes, surveillez votre colonne vertébrale par G. PICHON	4
Réflexions d'un profane par R. CHALIVOY	5
Réponse à un profane par R. CHAPUT	5
Le Championnat du Monde 1955 par R. CHAPUT	6
Dans nos Comités régionaux	8
Ce que vous devez savoir	9
Nos joies, nos peines	11



Sur notre cliché :

Deux Champions du monde :
STOGOV et TCHIMISKIAN (U.R.S.S.)
avant le championnat.



 Document original : Raymond Lopez

Partie

Officielle

RÈGLEMENT DU PRIX D'ENCOURAGEMENT

Le Prix d'Encouragement sera organisé par les soins des Comités régionaux le dimanche 18 décembre 1955, et devra se disputer dans les gymnases des Sociétés, de façon à lui assurer le cachet d'une épreuve de débutants.

Il est réservé aux athlètes de nationalité française, munis de la licence de la saison 1955-56 n'ayant jamais pris part au Championnat de France, ni à la finale du Critérium National ou du Prix Fédéral et ne s'étant jamais classés premiers d'une catégorie dans un Prix d'Encouragement.

Pesée. - Les concurrents seront pesés nus et devront tirer dans la catégorie déterminée par leur poids.

Catégorie des concurrents. - Poids Coqs : jusqu'à 56 kg ; Poids Plumes : de 56 k. à 60 k ; Poids Légers : de 60 k à 67 k 500 ; Poids Moyens : de 67 k 500 à 75 k ; Poids Mi-Lourds : de 75 k à 82 k 500 ; Poids Lourds : de 82 k 500 à 90 k ; Poids Lourds : au-dessus de 90 k.

Mouvements imposés. - 1. Développé à deux bras ; 2. Arraché à deux bras ; 3. Épaulé et jeté en barre à deux bras.

Nombre d'essais. - Chaque concurrent aura droit à trois essais pour chaque exercice imposé (et non pour chaque barre essayée).

La progression entre les essais ne pourra être inférieure à 5 k, sauf pour le dernier où elle pourra être de 2 k 500 seulement.

Une progression prématurée de 2 k 500 marque le dernier essai.

En aucun cas, un concurrent ne pourra exécuter un essai avec un poids inférieur à celui employé lors de l'essai précédent.

Les exercices devront être accomplis correctement suivant les règles de la F.F.H.C.

Conditions d'engagement. - 1° Ne pourront prendre part à cette compétition que les athlètes appartenant à des Sociétés affiliées à la F.F.H.C. et munis de la licence de l'année sportive 1955-1956

2° Les mineurs participant au Prix d'Encouragement devront avoir 16 ans révolus et ne

seront admis à concourir que s'ils sont munis d'un certificat attestant la date de leur naissance et le consentement de leurs parents ou tuteurs.

Les jeunes gens de moins de 20 ans devront être titulaires d'un certificat médical d'aptitude aux Sports. Pour les participants de moins de 18 ans, ce certificat devra dater de moins de trois mois.

Résultats. - Les résultats bien détaillés, avec le nom de chaque athlète, le numéro de sa licence, son poids de corps et l'indication de la Société à laquelle il appartient devront parvenir à la Fédération par les soins des Comités régionaux au plus tard le 23 décembre 1955.

Récompenses. - La Fédération attribuera des récompenses dans chaque région au prorata du nombre d'athlètes engagés.

AVIS IMPORTANT

Les Trésoriers des Comités régionaux sont priés de bien vouloir adresser à la F.F.H.C., par virement postal (Compte Chèques Postaux Paris 1304. 82) le montant des timbres délivrés pendant la saison 1954-55 (part revenant à la Fédération 75 fr. par licence).

Ils voudront bien également retourner à la F.F.H.C. les timbres-licences non utilisés et lui faire connaître le nombre de timbres « haltérophiles » et « cultures » qu'ils désirent pour la prochaine saison.

Il est rappelé aux Clubs affiliés qu'ils doivent adresser le montant de leur cotisation 1955-56 à la F.F.H.C., soit 1000 francs. Dans cette somme est compris l'abonnement d'un an au bulletin fédéral.

Versement au Compte de Chèques Postaux Paris 1304-82.

De belles photos du Concours du Plus Bel Athlète de France 1955 ont été tirées, prises aussi bien au Palais des Fêtes qu'au cours de la démonstration à la Foire-Exposition.

Commandes à M. Triboulet, Président du Comité de Lorraine, 6, avenue Foch à Nancy. Prix 150 francs l'exemplaire.

LES STAGES D'HALTÉROPHILIE 1954-55

Onze stages d'une semaine furent organisés pendant la saison 1954-1955, année bénéfique en somme !

Le Comité de Normandie, dès le début de l'année, demanda deux journées d'information à Vernon, cette organisation subventionnée par la Direction départementale des Sports, permit le rassemblement des athlètes représentant tous les clubs Normands. Les stages d'une semaine dans les C.R.E.P.S. ou à l'I.N.S. ne sont pas toujours accessibles à tous les jeunes gens ne pouvant se dégager de leurs occupations professionnelles. Les journées d'information organisées au siège d'un Comité le samedi et dimanche, permettent un rassemblement général et sont particulièrement recommandables. Les entraîneurs régionaux diplômés de la F.F.H.C. peuvent encadrer et diriger ce genre d'activité. Les indemnités de déplacement et de séjour étant assurées par les Directions Régionales ou Départementales.

Le Comité de Lorraine a également, cette saison, adopté ce mode de travail, une journée à Nancy et une à Villerupt obtinrent un certain succès. L'essentiel, pour la réussite de ce genre d'organisation, est de s'assurer au préalable la collaboration de tous les clubs du Comité ou tout au moins de ceux du département,

LE COMITE DU MAROC demanda le déplacement du Moniteur National à Rabat du 21 au 27 mars, une propagande d'envergure avait été faite par le Président Payssot et Robert Geeraerts, près de 45 athlètes assistèrent au stage.

Les cours se déroulèrent sans discontinuer de 8 heures à 12 heures, de 14 heures à 18 h 30 et de 20 heures à 24 heures. Tous les athlètes furent passés au crible de la technique et nous pensons avoir réalisé du bon travail.

Les Cohen, Liejof, Paterni, Catanozeau, Ali Ben Mohamed, Mustapha, Bégot, Trognon, Muzian, Sandeaux, athlètes de base du Comité, ont manipulé une soixantaine de tonnes dans leur semaine.

Les débutants ne furent pas négligés, ils représentaient la moitié du stage. Cadre : J. Salerni, Espinosa, M. Jid, responsables des différents groupes de travail, donnèrent le meilleur d'eux-mêmes.

LE STAGE O.S.S.U. organisé à l'occasion des Championnats de France Scolaires au C.R.E.P.S. d'Aix-en-Provence, obtint son succès annuel. Les stagiaires bénéficièrent d'une promenade en campagne aixoise dirigée par M. le Conservateur du Musée d'Aix, qui nous conduisit à tous les lieux rendus célèbres par les toiles de Paul Cézanne, Un vin d'honneur offert par la Municipalité clôtura cette sortie organisée en l'honneur du Championnat National des Étudiants.

Nous eûmes tout de même quelques jours pour faire les critiques du style observées au cours de la compétition et travailler en conséquence.

LE STAGE INTER POLICE, 10 au 23 avril, de Plombières-les-Dijon, organisé à l'occasion d'un Challenge, fut plus calme. Les athlètes policiers sont des chevronnés et des animateurs de clubs. Le mouvement haltérophile est en bonne voie. Le recrutement dans les compagnies de C.R.S. où il y a des hommes jeunes doit pouvoir s'intensifier.

**Ceintures réglementaires Compétition, Cuir 1^{er} choix
Nouveaux Modèles de Chaussures Haltérophiles
Maillots de Compétition Haltérophiles
Grand choix de Survêtements**

ALLEN 42, Rue Etienne-Marcel. PARIS (2^e)

Téléphone : LOU 14-19
Conditions Spéciales aux Sociétés

Fournisseur de l'équipe de France

Le centre de Plombières, dirigé par le sympathique et dynamique Commandant Pichon, est une École amie de l'Haltérophilie.

STAGE D'ESPOIRS 2 AU 8 MAI - I.N.S.

Nous aurons eu, cette année, trois stages Préolympiques à l'I.N.S., le dernier devant avoir lieu du 12 au 17 décembre. En mai, nous n'avons pu rassembler plus de 9 candidats qui bénéficièrent des conseils, presque en leçons particulières, certains athlètes tels Klein, de Lorraine, et Hubail, du Pré-Saint-Gervais, en étaient à leur première sélection, nous attendons leurs résultats cette saison avec beaucoup d'intérêt.

STAGE DE DINARD, 31 MAI AU 4 JUIN

12 candidats suivirent les cours dans ce C.R.E.P.S. situé au bord de la mer. Premier des trois stages interrégionaux de l'année, nous y trouvons trois cheminots. Notre ami Rabjeau n'ayant pu obtenir l'organisation d'un stage S.N.C.F., demanda à la F.F.H.C. de répartir ses candidats dans les trois stages. La présence de Beaumont, élève de M. Simon Heiles, l'un de nos plus anciens dirigeants de la Fédération, laisse espérer un regain d'activité au club de La Varenne. Riou, dévoué animateur du Sporting Club Châtillonnais, était présent avec un jeune, Thomas, animé de l'esprit dirigeant. Nous avons accroché Hitrop, de Saint-Nazaire, qui est venu passer l'examen de Moniteur à l'I.N.S. en septembre, stage fructueux dans son ensemble.

STAGE DE VOIRON, 18 AU 23 JUILLET

Nous y avons découvert deux futurs moniteurs, Hochard, du Métro, et Malenfert, de Nancy, ainsi qu'un très bel athlète Carles, qui devrait permettre au Comité Dauphiné-Savoie d'avoir un représentant Culturiste de valeur pour le Concours du Plus Bel Athlète des Provinces françaises.

De jeunes recrues grenobloises, que nous suivrons avec intérêt et un animateur chevronné du Nord, Villers, qui, souhaitons-le, suivra le stage de Moniteur de l'an prochain.

**STAGE D'AIX-EN-PROVENCE
DU 25 AU 30 JUILLET**

Stage extrêmement brillant dans un CREPS parfaitement organisé, où nous aimons travailler.

18 stagiaires suivirent les cours.

Le Club d'Aix-en-Provence, dirigé par notre dévoué Ray Ammar, était copieusement représenté. Jean-Paul Fouletier, Morielli, Delavalle devaient être retenus pour le stage d'espoirs olympiques.

Zuffelato et Ammar pour celui de Moniteur et les candidats S.N.C.F.

Guibert, Gaultier, Martin seront peut-être, l'an prochain, au stage de l'I.N.S. Je mentionne avec plaisir la présence de Baumgarten, Entraîneur régional du Comité d'Alsace, qui a contribué de toute sa compétence au succès du stage. M. Cruz, dirigeant d'Oranie, stagiaire approchant les 50

ans, responsable moral des jeunes, prépare son diplôme de Moniteur. Nous félicitons tous ceux que nous ne nommons pas, ils sont associés aux autres dans nos encouragements.

**STAGE D'ESPOIRS
DU 5 AU 10 SEPTEMBRE - I.N.S.**

Nous espérions pouvoir confronter nos poids légers Piétri, Noguès, Sandeaux pour une éventuelle place à Munich, mais aucun d'eux n'étaient en forme. Klein, Boissonnet, Hubail, anciens stagiaires, encadraient le trio aixois.

Delavalle, Fouletier, Morielli, qui fit merveille. Jean-Paul Fouletier, que je connais et encourage depuis ses 14 ans, démontra au Président Jean Dame, qu'il était un véritable espoir et eut les honneurs de la presse.

Nous avons d'autres jeunes exceptionnels dans le Nord, Lefèvre, en particulier, les prochains stages olympiques leur sont ouverts. La F.F.H.C. se réjouit de voir éclore plusieurs grands espoirs à la fois et dans des régions différentes. Nous mettrons tout en œuvre pour les encourager.

**STAGE DE MONITEURS
DU 26 SEPTEMBRE AU 1^{er} OCTOBRE**

Ce stage, placé juste à la rentrée, augmenta le travail fédéral. La préparation des Championnats du Monde et des exhibitions des Champions soviétiques nous fait partir en flèche pour la nouvelle saison. Mais tout ceci est excellent, nous sommes habitués au travail « forcing ».

Queval, Bastide, Didot, Cruz, Gatti, Malenfert, Ammar, Zuffelato, Hitrop, Hochard, Marchioni, Casagrande se sont accommodés, de bonne grâce, de toutes les difficultés de travail à l'I.N.S., c'est-à-dire, suppression de la salle d'Haltérophilie et grève, nous mettant dans l'obligation de clôturer le stage le vendredi soir. Le travail fut tout de même excellent, nous n'avons encore pu corriger les copies ni collationner les notes des candidats qui seront prévenus des résultats en novembre.

STAGE D'ESPOIRS DU 12 AU 17 DÉCEMBRE

A organiser, nous espérons qu'il aura un grand succès, si Fouletier et Lefèvre peuvent le suivre.

L'A.S. Monaco organise, en son Club, un stage de perfectionnement du 26 au 31 décembre. J'irai avec plaisir conseiller les membres de ce jeune Club qui a déjà donné un essor à l'Haltérophilie sur la Côte d'Azur, grâce aux derniers Championnats de France et aux organisations effectives des éclectiques dirigeants qui l'animent.

Nous terminerons ce compte rendu des stages 1954-1955 avec un esprit optimiste. Les jeunes athlètes se révèlent avec un grand avenir et nos dirigeants régionaux font leur rôle de recruteurs pour les stages. La preuve en a été faite pendant la saison qui s'achève.

R. CHAPUT

Les II^e Jeux Méditerranéens

(Suite)

Il ne reste plus que les Poids Lourds, et notre représentant Herbaux, malgré ses 95 k, paraît bien petit garçon à côté de l'Égyptien Geissa (108 k 900), et surtout de l'Italien Pigiatti (126 k 900).

Herbaux commence le développé à 115 k, Geissa à 120 k. Herbaux réussit la même charge et aussitôt, décidé et volontaire, 122 k 500. Geissa échoue à 125 k au deuxième essai, mais réussit cette barre au troisième. Pigiatti commence à 130 k, puis saute à 137 k 500. Il échoue nettement et semble incapable de réussir pareille charge. Et pourtant, au troisième essai, réunissant toutes ses forces, il parvient à la pousser, péniblement mais avec succès, sous un tonnerre d'applaudissements.

Herbaux arrache en solitaire 105, 110 et 112 k 500, et Geissa commence à 115 k. Pigiatti commence à 120 k. et fait preuve d'une très grande souplesse pour un homme de ce poids, et surtout de ce volume. Geissa échoue une première fois sur la même barre mais la réussit au troisième essai, et Pigiatti doit, lui aussi, s'y prendre à deux fois pour réussir 125 k.

Au jeté, Herbaux commence à 135 k et saute à 142 k 500. Il réussit un épaulé difficile et doit vraiment taire un effort terrible pour maintenir sa barre aux épaules. Le jeté n'est qu'une formalité, mais son effort l'a épuisé nerveusement et il ne tire 145 k que jusqu'aux genoux. Geissa commence à 150 k, Pigiatti à 155 k. Geissa échoue nettement deux fois sur cette barre, puis Pigiatti réussit 160 k. Il prend alors 165 k qu'il réussit à épauler et à jeter, mais en touchant du genou. Il totalise 422 k 500, soit 2 k 500 seulement de plus que Debuf qui doit être supérieur. C'est un athlète puissant, souple et volontaire, mais tout de même..., un peu gros.

Geissa est 2^e avec 395 k et Herbaux 3^e avec 377 k 500. Notre représentant s'est fort bien comporté et n'a manqué qu'un seul essai, le dernier, après avoir lutté avec courage Contre des adversaires trop lourds pour lui.

Au classement par Équipes, l'Égypte, seule nation ayant présenté une équipe complète, remporte une facile victoire avec 27 points, devant l'Italie 18 points, la France 10 points et le Liban 7 points. Mais il faut constater l'absurdité des classements par équipes dans de telles compétitions, tout au moins avec le système actuel, c'est-à-dire en ne faisant intervenir que les 3 premiers de chaque catégorie. Avec un tel classement, une nation ne présentant qu'un seul homme classé 1^{er} est classée avant une équipe complète dont quatre hommes se classeraient 3^{èmes} et trois hommes 4^{èmes}. De même, un seul homme classé 3^e bat une équipe complète dont tous les hommes sont 4^{èmes}. Avouez qu'a y a là de quoi surprendre.

En résumé, ces II^e Jeux Méditerranéens nous ont confirmé un très grand champion, le Poids Léger égyptien Gouda, dont le total de 365 k n'est qu'à 5 k du record mondial de l'Américain Pete George. Ils nous ont confirmé aussi les progrès de notre champion Jean Debuf, de plus en plus puissant, et quelques valeurs sûres, comme le coq égyptien Mahgoub, le plume

Dirigeants de Clubs. Haltérophiles et Culturistes :

**Pour tout achat de Matériel, Barres Culturistes,
Haltères Courts, Semelles de Fonte, Presses Athlétiques,
Contrepoids, Poulie, Support-Barre, adressez-vous à :**

HALTÈRES MARTIN

4, RUE DES BEAUX - ARTS - MARSEILLE

italien Mannironi, le Léger italien Genova, le Moyen libanais Laham A le Mi-lourd égyptien Abdel Kerim. Pour nous, Français, en dehors de la brillante victoire de Debuf, nous avons la satisfaction d'enregistrer les progrès constants de Marcombe et l'amélioration de Monier.



Mais je ne voudrais pas terminer ce compte rendu des Jeux Méditerranéens sans parler du développé. Le Plume Ali Mahgoub a la tête complètement renversée en arrière, l'Italien Mannironi se penche en avant après la claque pour donner un beau départ, le Syrien Dalloud pousse avec flexion des genoux, Genova est

terriblement renversé en arrière et, au troisième essai, fit non seulement un appel des jambes mais aussi du pied, le Lourd-Léger Saleh pousse, lui aussi, avec une nette flexion des genoux bref, les développés de Firmin, d'Herbaux, de Debuf, que j'ai souvent critiqués dans ces colonnes, sont maintenant des modèles de correction vis-à-vis des autres développés. Où allons-nous ?

Il n'y a pas de commune mesure pour un développé régulier et un des développés truqués dont je parle ci-dessus.

Il est évident que l'athlète correct est nettement désavantagé et risque d'être battu par un tricheur. Alors ? Faut-il que tout le monde se

mette à tricher, et doit-on voir des Championnats comme ces Jeux Méditerranéens où tout ce qui arrivait au bout des bras était déclaré bon, pourvu que l'athlète ne se soit pas déplacé ? Je pense que ce n'est pas là le but recherché par les fondateurs de l'Haltérophilie.

Le développé était un mouvement de force où la détente ne devait pas intervenir. Il ne doit pas perdre sa signification et devenir un jeté-fente. Ou bien alors, supprimons-le.

J. DUCHESNE.



HALTÉRO-CULTURISTES

Surveillez votre colonne vertébrale

De plus en plus fréquemment, lors de l'entraînement en Salle, au cours de compétitions, à l'institut National des Sports, des athlètes ou des entraîneurs me parlent des douleurs dont ils souffrent ou du gêne qu'ils éprouvent - eux ou leurs athlètes - dans la région lombaire.

Une enquête effectuée à l'I.N.S., auprès du Dr de Samourcy, s'avéra à l'examen de nombreux cas, riche en découvertes et, partant, en enseignements : la colonne vertébrale des haltérophiles est souvent touchée.

En effet, elle subit des chocs répétés, causés par le travail en fente ou en flexion, soit en culture physique lourde, soit en haltérophilie (trois mouvements olympiques et jeté d'un bras). Ces chocs qui provoquent des tiraillements, tassements, exagérations, inversions des courbures sont difficiles, pour ne pas dire impossibles à éviter. Dans les séries de développé à deux bras en lourd, avec ou sans ceinture (les athlètes ont tendance actuellement à exagérer la courbure lombaire ou hyperlordose), ce qui cause des chocs aux apophyses épineuses des vertèbres, engendrant les douleurs classiques, des appuis en porte à faux des surfaces articulaires sus et sous-jacentes de chaque vertèbre lombaire, ce qui amène des douleurs ou arthroses. De par cette lordose exagérée, les corps des vertèbres augmentent ainsi l'espace inter-discal à la partie antérieure du corps des vertèbres et diminuent ainsi le même espace de la partie postérieure, ce qui amène le nucleus pulposus ou disque inter-vertébral, véritable coussinet, à sortir au delà du plan des corps antérieurs des vertèbres, occasionnant la hernie discale avec tous ses dangers.

Dans les fentes antéropostérieures (dans l'épaulé et jeté, l'arraché à deux bras et surtout dans l'épaulé d'un bras phase d'appui avant le jeté coude sur hanche) nous basculons le bassin - partie basse du côté de la jambe arrière - ce qui amène une déviation latérale du rachis (ou attitude scoliotique)

et cela est d'autant plus grave que les fentes sont toujours exécutées de la même manière, à savoir : c'est toujours la même jambe qui est en avant). Dans ces fentes antéropostérieures, le nombre d'années de pratique m'amène à parler de douleurs ressenties à la base de L5 et de S1 (ou 5° lombaire et 1^{re} sacrée) ainsi qu'aux articulations sacro-iliaques (cette articulation, ainsi que le décrivent les anatomistes, serait immobile et pourtant, j'ai eu l'occasion de voir de nombreux sacrus, d'os iliaques, dans des ossuaires, et tous présentaient des surfaces d'union des plus lisses, sans la moindre trace de soudure) ce qui ferait croire à une articulation vraie et mobile. La radioscopie prise sur un haltérophile en fente avec barre lourde aux clavicles serait nécessaire pour voir de visu l'inclinaison du bassin ainsi que la position du sacrum par rapport aux os iliaques.

L'effort de support de la colonne vertébrale dans les épaulés en lourd (à la réaction des jambes en fente pour effectuer le relèvement) et cela répété des années entières, peut amener une lombalisation ou une sacralisation (surtout dans les périodes de décalcification et qui n'en a pas eu au cours de son existence ?) c'est-à-dire par la pression ainsi exercée, une pénétration plus ou moins forte du disque dans le corps vertébral sus ou sous jacent plus ou moins décalcifié. Ceci peut amener des risques d'ossification des corps vertébraux, des déplacements de vertèbres (vers l'arrière ou l'avant) de diminution du diamètre des trous de conjugaison, amenant fatalement une gêne aux nerfs issus de la moelle épinière. Sans jouer au docteur, par les cours sur la colonne vertébrale du Dr de Sambucy et de ses rapports avec l'Haltéro-culturisme, et, sûr de notre expérience en gymnastique médicale, notre devoir est tout tracé. Nous nous devons d'alerter nos amis entraîneurs. Bien des lumbagos, des sciatiques ou des douleurs articulaires et musculaires n'ont pas d'autres origines, que ces traumatismes de la colonne vertébrale, occasionnés

par le travail en barres lourdes.

Voici d'autres exercices qui amèneront tôt ou tard des accidents vertébraux, si l'on n'y prend garde

1. les flexions sur les jambes, barres (de 100 kg à 150 kg et plus) sur les clavicles ou la nuque ;
2. les descentes directes, en position finale d'arraché ou de jeté, de barres lourdes, sans un bref arrêt aux clavicles et sans freination volontaire de la charge. En effet, pour éviter le choc des disques au sol, la contraction violente des masses musculaires lombaires et dorsales oblige le dos à s'arrondir en cyphose exagérée avec arrêt brusque du tronc (regardons tous nos athlètes tirer, la majorité ont ce funeste défaut) ;
3. les arrachés et les épaulés à 2 bras en flexion, appelés par erreur « à l'allemande » avec ou sans fente latérale peuvent provoquer :
 - a) des tassements lombaires ;
 - b) des cyphoses basses et des lordoses exagérées, dans l'effort du relèvement des barres lourdes.

Soyons attentifs aux griefs des docteurs, les radios sont des preuves indiscutables de ce que j'écris plus haut.

Amis entraîneurs et athlètes nous avons le devoir, dûment prévenus, de veiller à l'intégrité de ce que j'écris plus haut.

Voici ce que nous vous proposons comme remèdes :

1. Exercices avec bâton (rotation, flexion), debout, assis, en fente, etc. ;
2. Suspensions actives et passives (pieds lestés) à l'espallier, à la barre fixe, position faciale ou dorsale, balanciers divers avec lancés de jambes ;
3. Réptation au sol (ventre et dos) exercices de Knapp ;
4. Étirements volontaires (debout, couché) et passifs (cadre d'allongement doux) ;
5. Massage sous air chaud ;
6. Assouplissements divers à mains libres ou avec massues (bras, jambes, tronc) ;
7. Footing en pleine nature (oxygénant, relaxant et décongestionnant) ;
8. Natation (assouplissante et décontractante).

Dans d'autres articles, nous donneront des planches d'exercices à inclure dans chaque mise en train des séances d'entraînement haltéro-culturistes. Également, nous insisterons sur l'importance de la sangle abdominale, à son constant renforcement qui en fait la seule ceinture de l'haltérophilie.

(À suivre)
Gustave PICHON
(M.E.P.S. à l'I.N.S.)

MAISON

BOUSSARD & JEANNERET

170, rue du Temple - Paris (3^e) Téléphone : ARC. 37-21
COUPES - BRELOQUES - INSIGNES - MÉDAILLES
OBJETS D'ART
POUR TOUS SPORTS

RÉFLEXIONS D'UN PROFANE

Longtemps je n'ai connu d'haltérophiles que sur les foires et les trottoirs, aussi n'ai-je pas été peu surpris d'apprendre qu'une Fédération sportive régissait les poids et haltères. Je sais qu'on classe aussi les boules et le billard parmi les sports..., il m'a fallu voir des haltérophiles à l'entraînement et en démonstration publique pour comprendre que la manœuvre de la barre à disques pouvait, aussi bien que la course, les sauts, le tennis ou le football, revendiquer le nom de sport. Parfois même à meilleur droit.

Cependant, pour qui s'en tient au sens originel du mot, le sport sans jeu, sans plaisir, n'est plus qu'une parodie ou une déviation, un spectacle ou un exercice professionnel. Certes, on attache aussi à cette notion de sport celle de compétition et, en notre temps, lorsque la compétition n'existe pas, l'activité plaisante n'est plus qu'un délassement ou un passe-temps agréable. Or, les haltérophiles s'entraînent pour des compétitions, dans leur club, dans la Fédération, et pour des matches internationaux. Il faut pénétrer parmi eux, les suivre dans leurs séances, leurs stages et leurs rencontres pour être en mesure d'affirmer que, autant et parfois

plus que de bruyants joueurs de football ou de basket, ils s'amuse et s'affrontent dans la joie ; l'haltérophilie est un vrai sport.

Mais ce sport est de concentration et de recueillement. Pas de bruit, pas de cris : un par un, les hommes arrivent sur le plancher, se placent devant l'engin et ne le saisissent que lorsqu'ils se sentent prêts et sûrs, en un mot, maîtres de tout leur être. Cette gravité de l'haltérophile évoque celle du prêtre qui monte à l'autel. Et ses camarades, tout comme les spectateurs, le souffle retenu, semblent communier avec lui dans l'effort et le soutien de leur rayonnement, - car on chercherait en vain un regard railleur ou hostile, dans ces salles où pratiquants et connaisseurs ont le même culte de la force dominée, dirigée et conduite jusqu'au triomphe sur l'engin.

Je conçois donc fort bien que des adolescents robustes, que des hommes solides, les uns et les autres surveillés par le médecin et confiés à des entraîneurs prudents et vigilants, s'adonnent à ce sport exigeant. Même que des malingres, sous les contrôles que j'ai dits, lui de-

mandent une meilleure musculature et une robustesse accrue. Il n'en demeure pas moins que deux questions m'obsèdent S'il ne faut pas tout sacrifier au plaisir, s'il est nécessaire d'habituer la jeunesse à l'effort persévérant, l'haltérophilie offre-t-elle des attraits capables de toucher, puis de retenir beaucoup de sujets ? Ce sport de gravité, de concentration, de silence, exige des qualités qu'on ne trouve guère que chez les adultes, qualités d'une élite, en somme. Mais ne devons-nous pas améliorer le plus grand nombre ?? Enfin, ces pratiquants de seize à quarante ans (ce doivent être les âges limites), que font-ils lorsqu'ils ont renoncé aux haltères ? Le vrai sport doit s'insérer dans le corps et l'esprit, dans le comportement total de l'individu, comme la table de multiplication dans la mémoire, pour la vie - avec les adaptations qu'imposent l'âge, le métier et l'habitat. L'haltérophilie se prête-t-elle à cette évolution des activités corporelles de ses adeptes ??

Sans doute mais j'aimerais que les entraîneurs que j'ai vus à l'œuvre, Pichon et Chaput, que le président Jean Dame, qui administre sa Fédération comme une grande famille, donnent à un profane des réponses qui en fassent un converti.

L. CHALIVROY.



RÉPONSE A UN PROFANE

Sans vouloir retracer l'Historique du Sport Haltérophile, il serait utile peut-être, de rappeler les organisations de 1898 où entre autres tireurs, un français, Alexandre Maspoli, fut champion du monde.

Nos plus anciens dirigeants, MM. Gouleau et Buisson, n'ont-ils pas été recordmen de 1900 à 1905 ? Il n'est que de coin pulser les magazines du début du siècle pour découvrir que nous n'avons rien innové.

Les hommes s'affrontaient dans toutes les disciplines sportives que nous pratiquons aujourd'hui.

Les sports de la force, Haltérophilie, Lutte, Culture physique jouissaient même d'un prestige que nous aimerions revoir florissant.

Notre Fédération, créée en 1914, affiliée dès la création à la Fédération Internationale en 1920, a donc un passé organisé qui débute avec le siècle.

Les attraits de l'Haltérophilie sont tels que le profane qui la découvre y puise des plaisirs insoupçonnés. Ce n'est pas un sport d'élite, car c'est un sport de base. Il a comme vertu dominante, le développement total de l'adolescent ou de l'homme qui le pratique, quel que soit le « plafond » qu'ils puissent atteindre.

Qu'il s'agisse d'athlétisme, de natation ou de gymnastique l'élite ne sort-elle pas de la masse des pratiquants ?

N'avons-nous pas, aussi, tendance à considérer comme élite celui ou ceux que nous regardons, une fois leur consécration accomplie ?

Comme nous serions étonnés, si nous faisons une enquête qui nous révélerait d'où est parti le « champion ».

Très souvent, il a gravi tous les échelons en partant du plus bas. L'expérience prouve que beaucoup de sujets apparemment doués ne

réussissent jamais, les impondérables étant si nombreux.

Il n'est donc possible de juger un athlète que dans le temps et dans l'action.

Lorsque le profane assiste à l'effort de compétition des Haltérophiles, il ne sait pas quel a été le travail accompli pour atteindre ce but. S'il peut avoir une notion de quantité peut-être n'a-t-il pas celle de la qualité.

Le soulèvement de poids de plus en plus lourds n'est pas la base de la formation. Nos pratiquants se livrent à une culture physique, au sens large du terme, par laquelle tout leur organisme et leurs muscles sont entraînés progressivement. Le résultat n'est donc que le fruit d'une préparation.

La course, les sauts, le footing, les assouplissements les plus divers s'allient à un travail de musculation complet ; après vient l'entraînement avec des barres légères, pour acquérir une technique parfaite d'exécution des divers mouvements. Ces différentes étapes atteintes permettent l'entraînement avec des poids toujours inférieurs au maximum et enfin périodiquement le contrôle des performances par l'incomparable effort de la compétition.

Il nous faut combattre les préjugés. Le plus solide paraît être celui qui consiste à croire qu'il faut être très fort pour s'adonner au Sport Haltérophile.

Nous, au contraire, nous prétendons, être le sport du faible qui deviendra, s'il vient à nous, robuste et sain. Celui qui débute dans la carrière avec un développé de 25 k peut atteindre, par un entraînement progressif 75 ou 80 k dans ce mouvement. Il aura alors vaincu nombre de complexes. Cet homme chez qui la notion de relativité se sera développée, si j'ose m'exprimer ainsi, comprendra très bien qu'il n'a pas la classe mondiale, mais sera fier de sa force et prêchera

autour de lui pour convertir les faibles. Cet esprit de propagande, de recrutement, anime tous ceux qui pratiquant l'haltérophilie, et ce n'est pas là un des moindres effets de l'effort.

Le pratiquant a l'impression de détenir un secret de réussite physique et mentale dont il voudrait faire profiter ceux qui l'entourent.

Cet attrait que l'on trouve dans la progression des kilos soulevés, additionnés, dans la transformation volumétrique et physiologique de son organisme est aussi un des éléments qui entretiennent le goût de l'effort. L'homme commence timidement pour devenir un peu mieux fait, ou un peu plus fort, puis il devient un passionné et enfin un véritable athlète.

L'âge limite de pratique dépasse 40 ans. Certains athlètes de valeur et même les autres améliorent encore leurs performances à cet âge, alors que nombre d'autres sportifs ont abandonné depuis longtemps puisqu'ils sont « vieux » paraît-il, à 35 ans. Nous connaissons, Pour notre part, soit de pratiquants ayant la cinquantaine et qui se maintiennent toujours en forme malgré les occupations professionnelles qui sont, à cet âge, à leur apogée. Les hommes à qui je fais allusion sont parmi nos dirigeants à Paris, dans le nord, au sud, à l'ouest et à l'est du territoire. L'haltérophile acquiert à 20 ans le goût de la force, de la santé, de l'effort et, lorsqu'il ralentit son entraînement, il reste attaché toute sa vie au milieu qu'il aime, il devient dirigeant, arbitre, entraîneur. Il reste ainsi en contact avec les jeunes et peut se maintenir égal à lui-même jusqu'à un âge très avancé.

Voilà, cher ami profane, en une inspiration rapide et imparfaite, une réponse à vos questions qui sont bien celles d'un maître qui veut faire travailler ses élèves.

Trouverons-nous peut-être parmi nos lecteurs des gens contradicteurs ou des amis désirant développer plus amplement le sujet ?

Je suis certain que vous en serez heureux.

A qui le gant ?...

R. CHAPUT.

LE CHAMPIONNAT DU MONDE 1955

Du 12 au 17 Octobre 1955 à Munich (Allemagne)



Les trois vainqueurs de la Catégorie Poids Coqs au Championnat du Monde 1955 : 1^{er} STOGOV (U.R.S.S.) - 2^e VINCI (États-Unis) - 3^e NAMDJOU (Iran), ne semblent pas insensibles à la grâce des jeunes Munichoises chargées de leur offrir des fleurs.

Notre délégation est installée 12 kilomètres de Munich, dans une école de Sport. Toutes les délégations logent dans ce Centre que l'on peut comparer à un de nos C.R.E.P.S. régionaux, avec, en plus, un confort très nettement supérieur.

Les athlètes sont logés dans des pavillons à un étage comprenant chacun vingt chambres à 2 lits. De belles pelouses, des massifs d'arbustes séparent les différents bâtiments. L'organisation, dans une ambiance aussi sympathique feront regretter à chacun la brièveté du séjour. L'entraînement en commun a lieu dans un grand gymnase où sont disposés six plateaux de travail.

L'accompagnateur ou l'observateur libre de toute responsabilité peut assister à un spectacle permanent ; les athlètes travaillant à toutes les heures. Nous nous souvenons du Centre de Boeson, près de Stockholm en 1953 où la même perfection régnait dans l'organisation et la vie en commun.

Vingt-huit nations sont représentées à ce Championnat du Monde, battant le record de participation.

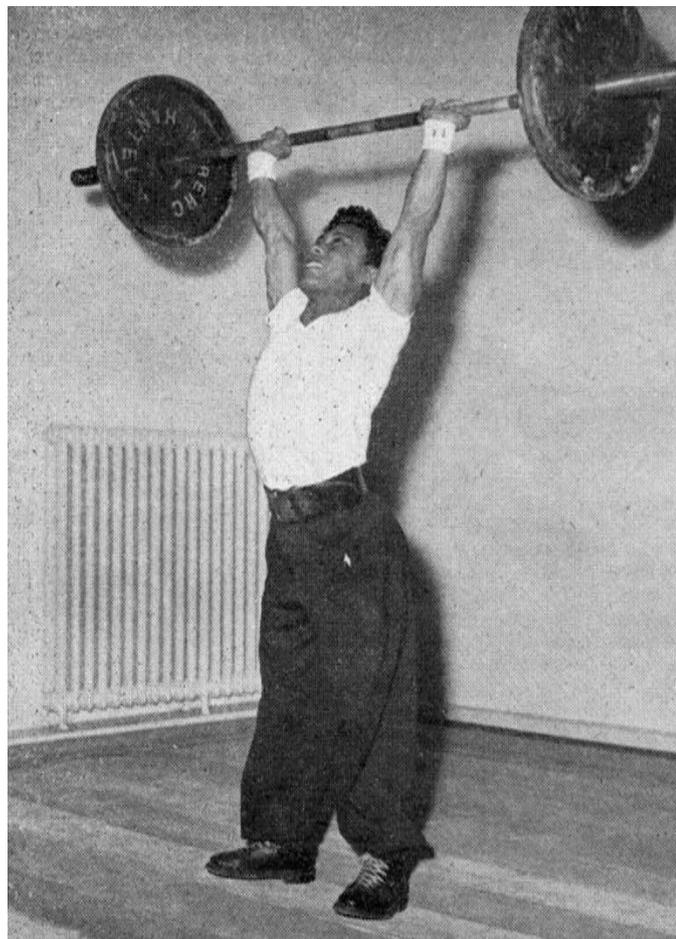
La compétition a lieu au « Ausstellungshalle IV » salle d'a peu près 5.000 places. Trois autocars assurent le transport qui nécessite une demi-heure de trajet.

Hier soir mercredi, les Coqs se sont « expliqués », ce soir jeudi, nous verrons la catégorie Plumes, demain soir, les Légers, samedi en matinée, les Poids Moyens, samedi soir, les Poids Mi-Lourds, dimanche en matinée, les Lourds-Légers et le soir les Poids Lourds.

La salle était pleine lorsqu'à 19 h 45, le défilé des délégations, drapeau en tête, commença. Les athlètes se présentèrent en surêtement de différentes couleurs, le nom de leur nation inscrit fièrement sur leur poitrine. Ce cérémonial, toujours impressionnant, précède les discours de bienvenue. Le Président de la Fédération Internationale, M. Nyberg, Ouvrit le Championnat et les dix-huit Poids Coqs s'alignèrent sur le plateau pour la présentation individuelle.

Il était vingt heures et nous ne devions abandonner la salle que six heures plus tard.

Rien n'est comparable à une telle épreuve. Nos athlètes, dans un championnat régional ou national, ont un comportement très différent. Pour assurer se performances dans une compétition aussi longue, aussi pénible, il faut à un athlète un entraînement psychique particulier. Nous parlions de ce sujet avec Marcombe. En effet, le départ du car pour le match de 5 h 30 marquait le commencement d'un marathon. La pesée qui précède le match donne lieu à quantités d'incidents, elle enclenche le climat de la compétition. Il y a toujours une foule d'inutiles, de curieux, qui encombre le local. Fébrilité des organisateurs qui doivent toujours solutionner de nombreuses questions de détails imprévues et imprévisibles. Le premier essai du développé remet heureusement tout en ordre, mais il n'est que le commencement d'une série de 162 mouvements qui, malgré la règle des trois minutes, ne peuvent se dérouler d'une façon ininterrompue. Il faut compter sur les interpellations au jury d'appel, les records avec pesée de l'athlète



YU IN HO (Corée), un nouveau Poids Coq : 132 kg 500 à l'épaulé et jeté.

et de la barre. Il y eut quatre essais supplémentaires, les records du Monde étant battus ou égalés dans les trois mouvements olympiques.

Le développé demande, avec ses 54 essais, largement 1 heure et demie. Il fallait donc diviser la compétition en trois tronçons absolument séparés, tant en préparation physique que mentale. Il faut considérer que les athlètes disputent 3 essais chacun comme le lutteur change d'adversaire dans un tournoi. Le total le souci du classement, n'intervient que lorsque l'épaulé-jeté approche.

L'homme qui tire doit être dégagé de tout souci de calcul pour sa position par rapport aux autres. La valeur et la force de ses adversaires ne doit pas l'intéresser outre mesure. La beauté des installations, des couleurs, la vie de l'épreuve doivent lui échapper. L'athlète trop attiré par les éléments extérieurs risquerait de devenir un vacancier et perdrait une partie de ses moyens. Nous avons donc un plan pour Marcombe qui avait été ainsi établi : 72-77-80, performances assurées sans risque de cassure du rythme, 80 et 85 en deux essais tentés pour la première fois, ainsi que 110 et 115 k. - 85 k à l'arraché et 115 k à l'épaulé jeté sont devenus des performances assurées par Marcombe depuis une saison - une performance sûre peut donc être tentée en deuxième barre. Il nous restait deux essais pour établir un total de 282 k 500 ou 285 k si possible. Le reste ne comptait plus.

Six hommes parmi les Coqs étaient inapprochables le Soviétique Stogov, l'Américain Vinci, l'Iranien Namdjou, l'Égyptien Mahgoub, le Coréen Yu In Ho et Mirzai (Iran) que je classe dans l'ordre de leurs résultats, ce dernier étant à 305 k. Notre ami Poulain et moi-même nous étions partagés les responsabilités de la tactique et de l'encouragement de Marcombe. Ce ne sont pas les Champions qui nous ont éliminés, mais nous qui les avons « oubliés » volontairement. La compétition ne comprenait donc pour nous Français, plus que 12 athlètes capables de tirer entre 250 et 285 ou 287 k 500. Il fallait s'occuper de ceux-là.

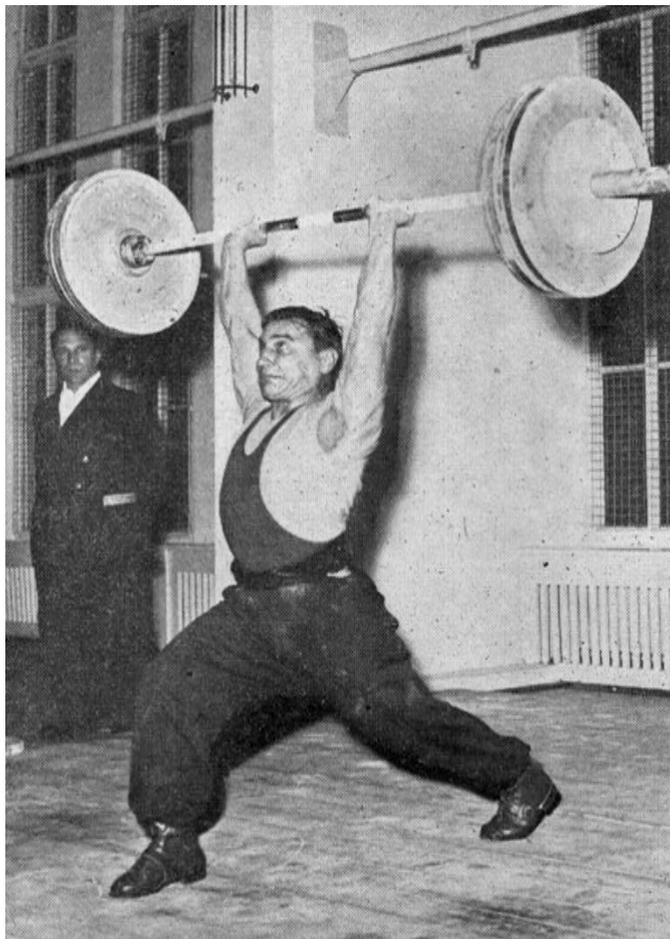
Après la pesée, première constatation Marcombe à 55 k 400 était plus léger que neuf de ses adversaires, à poids égal avec le Bulgare Gueorguiev qui totalisa 277 k 500, pouvant nettement mieux faire. Seul l'Anglais Cope, avec 54 k, avait l'avantage du poids sur notre homme.

Marcombe réussit successivement 72 k 500 - 77 k 500 - 80 - 80 et 85 à l'arraché, manquant 87 k 500. Nous aurions voulu cette charge pour tenir jusqu'au bout, mais la nervosité qui avait été maîtrisée jusque là au profit de la relaxation prit le dessus et contracta Marcombe.

Le Brésilien Goulart à 145 k au total des deux premiers mouvements, le Suisse Magnenat 150 k et Saitl (Tchécoslovaquie) qui abandonna, étaient distancés sans aucune inquiétude.

L'Anglais Cope à 160 k, Rusinowski (Pologne) 160 k n'étaient plus trop dangereux. Restaient à distancer : le Bulgare Nikolov, 162 k 500, l'Autrichien Gruber, 165 k, plus lourd de 100 grammes, le Finlandais Vehkonen, 165 k, plus lourd de 500 grammes, l'Allemand Ertl 167 k 500, plus lourd de 100 grammes, le Suédois Olofson, 167 k 500, plus lourd de 100 grammes, et le Bulgare Gueorguiev, 172 k 500, au même poids de corps que Marcombe. Nous avions décidé 110 k en première barre. Tous les adversaires partirent plus bas, sauf Vehkonen et Gruber qui tirèrent ce poids étant ainsi toujours ex-æquo avec notre athlète. Le Bulgare Gueorguiev tira 103 k au premier essai, mais Marcombe avait 7 k 500 de retard sur lui. Il n'était donc pas question de prendre moins de 110 k qu'il réussit impeccablement, puis 115 k épaulé et jeté de la même façon. Le Bulgare manquant 110 k en troisième barre.

Vehkonen restant à 110 k, seul Gruber était à égalité avec Marcombe, après avoir réussi lui aussi 115 k au deuxième essai, notre homme tire 117 k 500, manqué de très peu, les jeux étaient faits. Nous regardions Gruber se préparer à 117 k 500 avec un peu d'anxiété, mais lui aussi était à bout de ses ressources. Il épaula la barre qu'il ne put jeter. Marcombe se classait ainsi 7^e du Championnat du Monde sur 18 concurrents et 20 d'Europe, derrière un très grand champion, le Soviétique Stogov, qui devait totaliser aisément 335 k.



Championnats
du Monde
1955

R. LPZ.
2012

Haltérophile
Moderne
N° 105

OUODOV (U.R.S.S.), Poids Plume, 2^e du Championnat du Monde 1955.

Nous commenterons le match des Vedettes de la catégorie dans un prochain article. Marcombe a eu le mérite de totaliser 280 k dans des conditions très pénibles. Sur sa forme actuelle, dans un match inter nations, d'homme à homme, il peut prétendre réussir 287 k 500 en tirant 80, 85, 115 k en deuxième essai. Le jeune Meurat était au bord du plateau. Il vient de battre, à Lille, le record de Marcombe de l'arraché 86 k 500, il développa 85 k, seul son jeté laisse encore à désirer. Les dirigeants de l'A.S.L.I.E. ont fait une dépense heureuse en lui offrant le voyage de Munich où il a appris autant sinon plus que s'il avait été concurrent.

R. CHAPUT.

(A suivre.)

Dans nos

COMITÉS RÉGIONAUX

COMITE DE NORMANDIE

Le Comité de Normandie, au cours de la saison, a organisé dans diverses villes normandes des stages de perfectionnement suivis de compétitions. C'est ainsi que nous avons pu assister aux démonstrations faites sous la haute compétence de notre Moniteur national Richard Chaput, en présence, chaque fois plus nombreux, de nos jeunes athlètes venus recevoir ses conseils.

C'est dans un langage clair qu'il leur explique la technique des différents mouvements qui forment ce beau sport qu'est l'haltérophilie, leur précisant avec démonstration à l'appui que pour faire un bon

haltérophile, il est nécessaire de faire de l'athlétisme et de la culture physique, l'un complétant l'autre.

C'est ainsi qu'à Neubourg, à Louviers et à Verdon, pendant deux jours, ces journées d'information ont été pour nos athlètes d'un enseignement qui fait honneur au Sport et à son Moniteur national, qui se double par surcroît d'un journaliste sportif émérite.

Je ne saurais trop recommander à nos athlètes de lire ses articles, si bien documentés ; aussi, le Comité de Normandie le remercie des bonnes journées passées et ne compte pas s'en tenir là.

L'auteur de ces lignes a beaucoup à apprendre en matière d'athlétisme, quoique d'un certain âge, mais il a cru devoir attirer l'attention sur l'intérêt de la propagande auprès des jeunes et futurs athlètes, pour les amener à un sport réunissant, en plus du développement physique, le goût de l'équipe dans le respect de la personnalité humaine, dans la tolérance et la dignité.

H. LEMOINE.

COMITE D'ALSACE

PALMARÈS DE LA SAISON HALTÉROPHILE ALSACIENNE

Avec les deux rencontres comptant pour l'attribution du titre de Champion d'Alsace par équipes 1955 qui a sacré l'Athlétic Club de Sélestat 52 Champion régional pour la troisième fois et consécutivement, la saison haltérophile alsacienne 1954-55 est définitivement close.

Voici donc le palmarès complet des différentes épreuves régionales individuelles et par équipes :

Champion du Bas-Rhin par équipes :
A.C. Sélestat.

Champion du Haut-Rhin par équipes :
U.S. Wittenheim.

Champion d'Alsace par équipes :
A.C. Sélestat.

Championnats du Bas-Rhin individuels :

Poids Coqs : 1. Giedinger (Kœnigshoffen) 200 k ; Poids Plumes : 1. Hecht (Sté Athlétique Strasbourgeoise) 232 k 500 ; Poids Légers : 1. Noiriel (A.S.P.T.T. Strasbourg) 292 k 500 ; Poids Moyens : 1. Sengelin (A.C. Sélestat) 307 k 500 ; Poids Mi-lourds : 1. Schoepf (Alsatia Sélestat) 302 k 500 ; Poids Lourds-légers : 1. Coelsch (A.C. Sélestat) 327 k 500 ; Poids Lourds : 1. Goettelmann (A.C. Sélestat) 340 k.

Championnats du Ht-Rhin individuels :

Poids Plumes : 1. Wagemann P. (Wittenheim) 247 k 500 ; Poids Légers : 1. Wagemann F. (Wittenheim) 265 k ; Poids Moyens : 1. Imbach (Guebwiller) 272 k 500 ; Poids Mi-Jourds : 1. Mehlinger (Guebwiller) 315 k ; Poids Lourds : 1. Wermelinger (Wittenheim) 285 k.

Championnats d'Alsace Juniors individuels :

Poids Coqs : 1. Giedinger (Kœnigshoffen) 217 k 500 ; Poids Plumes : 1. Ulrich (Kœnigshoffen) 230 k ; Poids Légers : 1. Wagemann F. (Wittenheim) 267 k 500 ; Poids Moyens : 1. Gauss (Energie Haguenau.) 267 k 500 ; Poids Mi-Lourds : 1. Dietsch (A.C. Sélestat) 262 k 500 ; Poids Lourds-légers : 1. Tugend (C.S. Brumath) 267 k 500 ; Poids Lourds : 1. Goettelman (A.C. Sélestat) 337 k 500.



RIBARDIERE (Comité du Limousin)

1^{er} du Prix d'Évolution au Concours du Plus Bel Athlète de France 1955.

Poids Coqs : 1. Giedinger (Kœnigshoffen) 217 k 500 ; Poids Plumes : 1. Wagemann P. (Wittenheim) 260 k ; Poids Légers : 1. Noiriell (A.S.P.T.T. Strasbourg) 272 k 500 ; Poids Moyens : 1. Senge- lin (A.C. Sélestat) 297 k 500 ; Poids Mi-lourds : 1. Mehlinger (Guebwiller) 310 k ; Poids Lourds- légers : 1. Coelsch (A.C. Sélestat) 327 k 500 ; Poids Lourds : Goettelmann (A.C. Sélestat) 340 k.

Championnats d'Alsace Seniors 2^e série :

Poids Coq : néant ; Poids Plumes : 1. Gasser (Guebwiller) 210 k ; Poids Légers : 1. Walter (Kœnigshoffen) 247 k 500 ; Poids Moyens : 1. Kapp (Kœnigshoffen) 260 k ; Poids Mi-Lourds : 1. Cartier (A.S.P.T.T. Strasbourg) 287 k 500 ; Poids Lourds-légers : 1. Walter (Mulhouse) 295 k ; Poids Lourds : 1. Schiermeyer A. (Alsatia Sélestat) 275 k.

Finales Régionales du Plus Bel Athlète de France et du Plus Bel Athlète des Provinces Françaises :

(Épreuves culturistes) :

Plus de 1 m. 68 : 1. Muckensturm (Kœnigshoffen) ; Moins de 1 m. 68 : 1. Hecht (S.A. Strasbourg-geoise).

Comité A. E. F.

Voici comment un magazine de Brazzaville relate les débuts du Sport haltérophile en A.E.F.

Tout commença en 1952 avec un essieu de wagonnet. Ce premier exercice donna quelques bons résultats, puisque l'essieu s'avéra vite beaucoup trop léger. Le Dr Héraud, Directeur du Service Jeunesse et Sports, fit alors l'acquisition d'une barre olympique. Les records modestes commencèrent à être homologués avec surtout des haltérophiles européens. D'ailleurs, ce sport vit passer à Brazzaville quelques éléments confirmés tels que le Dr Conforto, Gaignard, qui brillèrent en France sur le plan régional, et encore à l'heure actuelle Reisacher, un authentique champion d'Alsace. Donc en 1953, Conforto et Gaignard, avec quelques autres, organisèrent la section d'haltérophilie de Brazzaville. Plusieurs débutants vinrent alors se joindre au noyau ainsi formé, ce furent : Cabannes, Héraul, Anglade, Ydrac, Nicolay De la Droitière Combes, Charron, les frères Sauvage, Gillot et Cadet. De jeunes athlètes africains qui venaient s'entraîner en salle pour la boxe ou la gymnastique, commencèrent à s'intéresser à ce sport qui développe plus qu'un autre l'esprit de camaraderie entretenue par une saine émulation, et les résultats enregistrés jusqu'à présent et qui sont sans cesse améliorés prouvent l'amélioration constante de tous les pratiquants.

C'est ainsi qu'au mois de mars 1954 fut mis sur pied le Premier Pas de l'Haltérophilie, équivalent au Brevet du Jeune Espoir Français en athlétisme et du Premier Pas Dunlop en cyclisme. Devant les résultats enregistrés et après l'extension prise par cette discipline sportive, la section reconduisit cette épreuve pour la saison 55.

La section locale a trouvé, après son exhibition de la soirée des Combattants un appui matériel de la Municipalité qui lui permettra d'améliorer l'équipement existant. Cette année, la section de Brazzaville, à la tête de laquelle nous trouvons M. Combes, s'est fixée comme programme, en plus de l'épreuve du Premier Pas, l'organisation - avec l'aide de son amie la Fédération de Boxe - de démonstrations qui permettront de faire de nouveaux adeptes et aussi d'améliorer de nouveaux records locaux.

LE PREMIER PAS EN 1954

Voici les athlètes ayant, en 1954, participé au Premier Pas :

Plumes : Conforto : 62 k 500 et 85 k soit 147 k 500.

Légers : Conseil : 52 k 500 et 62 k 500, soit 115 k.

Moyens : Okotaka : 50 k et 75 k, soit 125 k.

Mi-lourds : Sauvage : 65 k et 80 k, soit 145 k ; Nicolay : 57 k 500 et 77 k 500, soit 135 k ; Combes : 62 k 500 et 65 k, soit 127 k 500.

Lourds-légers : Héraud : 62 k 500 et 95 k, soit 157 k 500 ; de la Droitière : 55 k et 70 k, soit 125 k.

Lourds : Cabanne : 55 k et 77 k 500, soit 132 k 500.

Pour ce premier pas haltérophile, seuls deux mouvements, comme le prescrit le règlement, étaient inscrits au programme.

RECORDS AU 1^{er} JUILLET 1955

Poids Coqs : Tchang Tcheung : 45 + 40 + 55 = 140 k.

Poids Plumes : Cordeiro : 62,5 + 62,5 + 85 = 210 k.

Poids Légers : Ramos : 70 + 67,5 + 90 = 227 k 500.

Poids Moyens : Reisacher : 75 + 77,5 + 100 = 240 k.

Poids Mi-lourds : Développé à deux bras : Vaka : 75 k ; Arraché à deux bras : Reisacher 100 k ; Total Olympique - Reisacher 250 k.

Poids Lourds-légers : Dr Héraud : 72,5 + 80 + 100 = 247 k 500.

Poids Lourds : Dr Héraud : 70 + 80 + 102,5 = 252 k 500.



CE QUE VOUS DEVEZ SAVOIR

L'Administration Sportive

L'Association. - A la base de l'organisation sportive fondamentale se trouve l'association composée généralement de Membres d'Honneur (titre donné aux personnes qui rendent ou ont rendu des services à l'association), Membres bienfaiteurs (en reconnaissance de leurs dons ou legs) et de Membres actifs dirigeants et pratiquants.

L'association peut être uni-sport, lorsqu'elle est créée pour la pratique d'un seul sport, ou multisports. Dans ce dernier cas, elle comporte autant de sections que de sports pratiqués dans son sein. L'association uni-sport peut toujours adjoindre à ses activités, lorsqu'elle le juge nécessaire, tel ou tel sport dont ses Membres décideront la pratique.

Lorsque des sportifs décident de se grouper en association pour mieux assurer la pratique de leur sport favori, y faire des adeptes et participer aux compétitions, il est recommandé de s'intégrer dans un club existant, plutôt que d'envisager immédiatement d'en créer un. Ceci pour deux raisons les formalités administratives pour la constitution d'une association sont assez complexes et suffisamment longues pour refroidir parfois le zèle des adhérents ; une association existante dispose souvent de moyens financiers plus étendus que peut en espérer la nouvelle société, ce qui lui permet, le cas échéant, l'installation d'une salle et l'achat du matériel nécessaire à l'activité de sa nouvelle section.

Si, cependant, pour un motif dont ils sont seuls juges, les intéressés préfèrent fonder un club en toute propriété, voici les formalités qu'ils doivent immédiatement remplir

Ils doivent, avant toute chose, se réunir en assemblée générale au cours de laquelle :

Ils se mettront d'accord sur le titre du club à créer ;

Ils adopteront ses statuts ;

Ils éliront un Comité de Direction comprenant quatre personnes au moins et, parmi ce comité, un Bureau composé d'un Président, d'un ou de plusieurs Vice-présidents (selon l'importance de l'association), d'un Secrétaire, d'un Trésorier.

Ces formalités préliminaires étant accomplies, ils devront déposer à la Préfecture de Police, ou à la préfecture ou sous-préfecture de leur département, suivant le cas :

- 1. Une déclaration sur papier timbré et libellée à peu près dans ces termes :

Monsieur le Préfet,

J'ai l'honneur de vous informer qu'il a été constitué à la date de une association sportive, ayant pour titre et dont l'objet est la pratique de l'Haltérophilie et de la Culture Physique. (Ajouter d'autres sports s'il y a lieu.)

Siège social.

(Indiquer l'adresse du Club.)

Je vous prie de trouver, ci-dessous, la composition de son Comité de Direction :

Président : M.

Vice-présidents : MM.

Secrétaire : M.

Trésorier : M.

Membres : MM.

(Indiquer nom, prénom, date et lieu de naissance profession, adresse.)
Veuillez agréer, Monsieur le Préfet, l'expression de mes sentiments les plus distingués.

. le 19

Le Président (ou le Secrétaire), Signature

- 2. Deux exemplaires des statuts, également sur papier timbré, datés et signés, comme la déclaration ci-dessus, par un Membre du Bureau
- 3. Un petit registre à pages numérotées, destiné exclusivement à recevoir la transcription des modifications apportées aux statuts et des changements survenus dans l'administration ou la direction de l'association, etc. Il sera retourné à l'association, après avoir été paraphé par le Préfet, pour être conservé au siège social.

Dans le délai d'un mois, à partir du jour où l'Association est en possession du récépissé de déclaration que lui délivrera la Préfecture, elle devra publier au « Journal Officiel » une très courte insertion comportant :

Titre du Club, siège social, date de déclaration, objet de l'Association.

Nota. - Les préfectures fournissent aux intéressés l'adresse de la succursale de l'« Agence Havas » où cette demande d'insertion peut être déposée. (S'y présenter muni du récépissé délivré par la Préfecture.)

Les clubs de la région parisienne doivent s'adresser à l'« Agence Havas » 62, rue de Richelieu à Paris. Il en est de même pour les clubs de province qui n'ont pas un Bureau « Havas » à

proximité de leur siège social. Dans ce cas, ils doivent joindre à leur demande, non pas le récépissé lui-même, mais une copie certifiée par le Maire.

Enfin, l'Association devra solliciter son agrément auprès de la Direction de la Jeunesse et des Sports de son département en fournissant à l'appui la composition de son Comité de Direction et un exemplaire de ses statuts sur papier libre.

Des modèles types de statuts peuvent d'ailleurs être demandés à la Direction départementale des Sports dont dépend l'association qui va être créée. Il ne reste plus qu'à les aménager suivant les besoins et les activités de la société en cause.

Les Fédérations. - Toutes les formalités administratives étant remplies ou l'intégration à un club existant définitivement acquise, l'Association doit demander son affiliation aux différentes fédérations sportives dont elle pratique les sports. Les fédérations lui feront connaître, chacune en ce qui la concerne, les conditions à remplir et les pièces à fournir pour obtenir cette affiliation.

Pour ce qui est de la Fédération Française Haltérophile et Culturiste, les formalités d'affiliation sont très simples l'Association doit remplir un formulaire qui lui est fourni et où elle doit mentionner titre et siège social du Club, date de fondation et de déclaration à la Préfecture, composition du Bureau, énumération des installations sportives et adresse nom et adresse du correspondant pour l'envoi de la correspondance et du Bulletin fédéral. Un exemplaire des statuts de l'Association doit être joint (sur papier libre) et le Compte Chèques Postaux de la Fédération, crédité d'une somme de 1.000 francs, montant de la cotisation annuelle et d'un abonnement à « L'Haltérophile Moderne ».

Les Comités régionaux. - Pour permettre une organisation plus simplifiée et plus rationnelle des différentes compétitions sportives, les fédérations délèguent une partie de leurs pouvoirs soit à des ligues régionales qui jouissent de la plus complète autonomie et deviennent, en certains cas, un « État dans l'État », ou à des comités régionaux qui restent sous leur dépendance directe et ne possèdent pas la personnalité civile. Ils n'ont pas de statuts propres, reçoivent leurs directives du pouvoir fédéral et ne prennent leurs décisions qu'en accord avec lui.

C'est la seconde formule, celle des comités régionaux, qu'a choisie la Fédération Française Haltérophile et Culturiste. Elle compte : 17 comités dans la métropole, 1 en Algérie, 1 en Oranie, 1 en Tunisie, 1 au Maroc, 1 en A.E.F., 1 à Madagascar.

Chacun de ces Comités groupe les associations affiliées siégeant sur son territoire. Dans leurs attributions figurent notamment : la délivrance des licences, l'organisation des épreuves sur le plan régional, les rapports avec les fonctionnaires régionaux de la Direction Générale des Sports et les Secrétaires régionaux de l'Office Scolaire et Universitaire.

Comité National des Sports - Comité Olympique Français. - Toutes les Fédérations sportives, agréées comme telles par le Ministère de l'Éducation Nationale (Secrétariat d'État à la Jeunesse et aux Sports) sont elles-mêmes groupées au sein du Comité National des Sports dont les buts essentiels sont la défense des intérêts de ses organismes affiliés et la recherche des moyens propres au développement des différents sports.

Le Comité Olympique Français groupe les Fédérations dont le sport est inscrit au programme

des Jeux Olympiques, assure la participation française à ces Jeux et a la responsabilité de leur organisation lorsqu'ils sont confiés à la France.

Les Fédérations réunies dans le Comité National des Sports sont réparties en deux catégories

Les Fédérations dirigeante, c'est-à-dire régissant un sport

Les Fédérations d'application ou multisports (Fédération Sportive et Gymnique du Travail, Fédération Sportive de France (Patronages), O.S.S.U., etc.).

Organisme Ministériel. - Sur le plan gouvernemental, la direction -sportive est confiée, en général, à un Secrétariat d'État à la Jeunesse et aux Sports, rattaché au Ministère de l'Éducation Nationale. De nombreux Services, groupés en une « Direction Générale de la Jeunesse et des Sports » avec ramification sur le plan régional et départemental, assurent la pérennité de l'œuvre gouvernementale.

Fédérations Internationales. - Les Fédérations sportives dirigeantes, c'est-à-dire régissant un sport, sont groupées elles-mêmes en Fédérations Internationales.

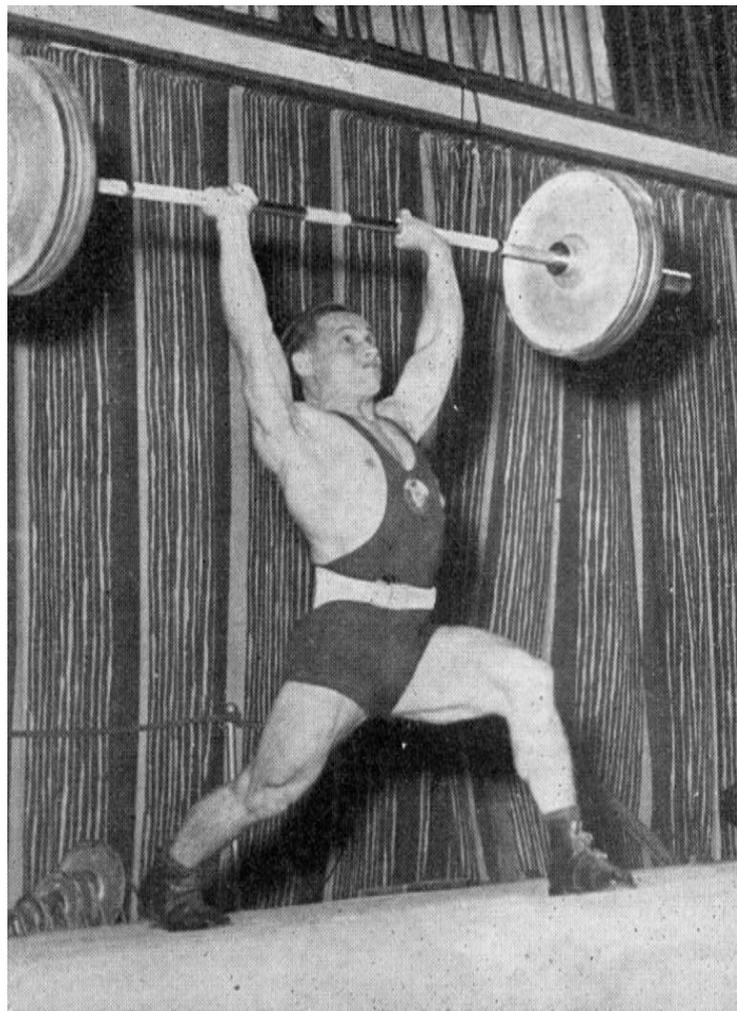
Chaque Nation régissant l'Haltérophilie et la Culture Physique est affiliée à la Fédération Internationale Haltérophile et Culturiste, dont le siège social est à Paris. La Fédération Internationale est chargée de la réglementation de ses activités sur le

plan international. Elle désigne le pays chargé de l'organisation des Championnats du Monde et du Continent, ainsi que du Concours du Plus Bel Athlète du Monde, contrôle l'organisation, sur le plan technique, de ces Championnats et des compétitions olympiques et homologue les records du Monde.

L'organisation administrative et sportive de la F.F.H.C. - La F.F.H.C., nous l'avons dit, délègue une partie de ses pouvoirs à des Comités régionaux groupant les associations sportives affiliées à la Fédération à l'intérieur de chacune des circonscriptions délimitées par arrêté du Ministère de l'Éducation Nationale.

Si les associations sont tenues d'adresser directement à la Fédération leur cotisation annuelle - dont le montant est actuellement de 1.000 francs, y compris l'abonnement au Bulletin fédéral - c'est au Comité régional dont elles dépendent qu'elles doivent présenter leurs demandes de licences.

Les statuts de la F.F.H.C. (article 11) stipulent que tous les membres inscrits dans une société pour y pratiquer l'haltérophilie et la culture physique, tous les membres remplissant une fonction quelconque au sein de la Fédération ou de l'une de ses associations affiliées doivent prendre une licence. Autrement dit, toute personne faisant partie d'un Club, à quelque titre que ce soit : dirigeants, athlètes, moniteurs, etc. doivent être en possession d'une licence.



STOGOV (U.R.S.S.)
Champion du Monde Poids Coqs 1955

Il existe deux catégories de licence : la licence haltérophile et la licence culturiste. Chaque membre doit prendre au moins, l'une de ces licences, ou prendre les deux si ses activités le justifient.

Le montant de chaque licence est de 150 francs. Par décision de la dernière Assemblée Générale Fédérale, une somme de 75 francs restera acquise au Comité Régional par chaque licence délivrée. Les ressources ainsi créées remplaceront la subvention annuelle attribuée jusqu'ici par la F.F.H.C., proportionnellement au nombre des clubs et des licenciés.

La Fédération considère comme non valable tout résultat à l'une quelconque des compétitions fédérales : Premier Pas Haltérophile, Prix d'encouragement, Critérium, etc., si le Club duquel font partie les athlètes n'a pas acquitté sa cotisation de la saison en cours et si les participants ne sont pas en possession de la licence ; il est donc recommandé aux Dirigeants, aux Moniteurs, aux Entraîneurs, de se mettre en règle dès le début de la saison, afin que leurs ressortissants ne subissent aucun préjudice du fait de leur négligence.

Il n'est peut-être pas inutile, à ce sujet, de rappeler les règles établies par la F.F.H.C. en matière d'administration sportive et qui concerne non seulement la délivrance des licences, les transferts, etc., mais également les conditions à remplir pour être nommé arbitre.

En voici l'essentiel :

SPORT

ART. 20. - Toutes les réunions publiques de Poids et Haltères, exhibitions, matches, etc., organisés par les Sociétés ou des Comités régionaux sont régis par les règles de la Fédération Française Haltérophile et Culturiste.

Toutes les manifestations organisées sous les règlements de la F.F.H.C. sont interdites aux personnes suspendues, disqualifiées, radiées ou déclarées incapables de faire partie de la Fédération.

Les membres de la Fédération, les membres des Sociétés affiliées par la Fédération ne peuvent concourir dans une épreuve de Championnat ou épreuve publique non autorisée.

Ne peuvent prendre part aux épreuves organisées sous les règles de la F.F.H.C. que les amateurs licenciés de la Fédération et ceux autorisés par les Fédérations des nations affiliées à la Fédération Internationale Haltérophile et Culturiste.

Tout membre de la Fédération prenant part à une épreuve quelconque, soit individuelle, soit par équipes, doit être possesseur d'une licence homologuée par la Fédération, ainsi que tout officiel ou dirigeant. La licence sportive ne peut être remise aux juniors que sur présentation d'un certificat médical constatant l'aptitude physique de l'intéressé à la pratique des poids et haltères. Pour les moins de 18 ans, ce certificat doit être daté de moins de trois mois.

Un licencié doit être légalement domicilié sur le territoire du Comité régional dont dépend le Club pour lequel il demande sa licence, sauf cas d'espèce qui pourront être tranchés par le Comité de Direction. Toutefois, un licencié dont le changement de résidence en cours de saison entraîne un changement de territoire du Comité régional peut, jusqu'à la fin de la même saison, conserver sa qualification au Club pour lequel il était qualifié avant son changement de résidence.

Un militaire appelé sous les drapeaux peut être licencié dans la région de son domicile civil ou de son domicile militaire. Un militaire engagé ou rengagé ne peut être licencié que dans la région de son domicile militaire.

La licence d'amateur est délivrée par les Comités régionaux sur la demande des sociétés. Elle sera datée et signée par les athlètes intéressés.

Les licences sont renouvelables chaque année au moment de la nouvelle année sportive.

L'année sportive part du 1^{er} octobre.

En cours d'année, toute demande de changement de société, résultant d'un changement de région, justifiée par une raison majeure, sera transmise à la Fédération, avec l'avis consultatif des Comités Régionaux intéressés et de la société quittée par l'haltérophile.

Tout haltérophile désirant changer de club doit :

1. Avoir l'autorisation du club quitté ou avoir signifié à son ancien club, au plus tard, le 30 septembre, Son intention d'y cesser la pratique des poids et haltères ;
2. Signer, entre le 1^{er} et le 31 octobre, une nouvelle demande de licence pour le club de son choix. Un haltérophile ne peut en aucun cas, signer plus d'une demande de licence
(A suivre.)

Le film du Championnat de France d'Haltérophilie 1955 est la disposition des Clubs et des Comités Régionaux de la F.F.H.C. Envoi contre remboursement.

2.500 francs, plus port. Tous renseignements à ce sujet peuvent être demandés à la F.F.H.C.

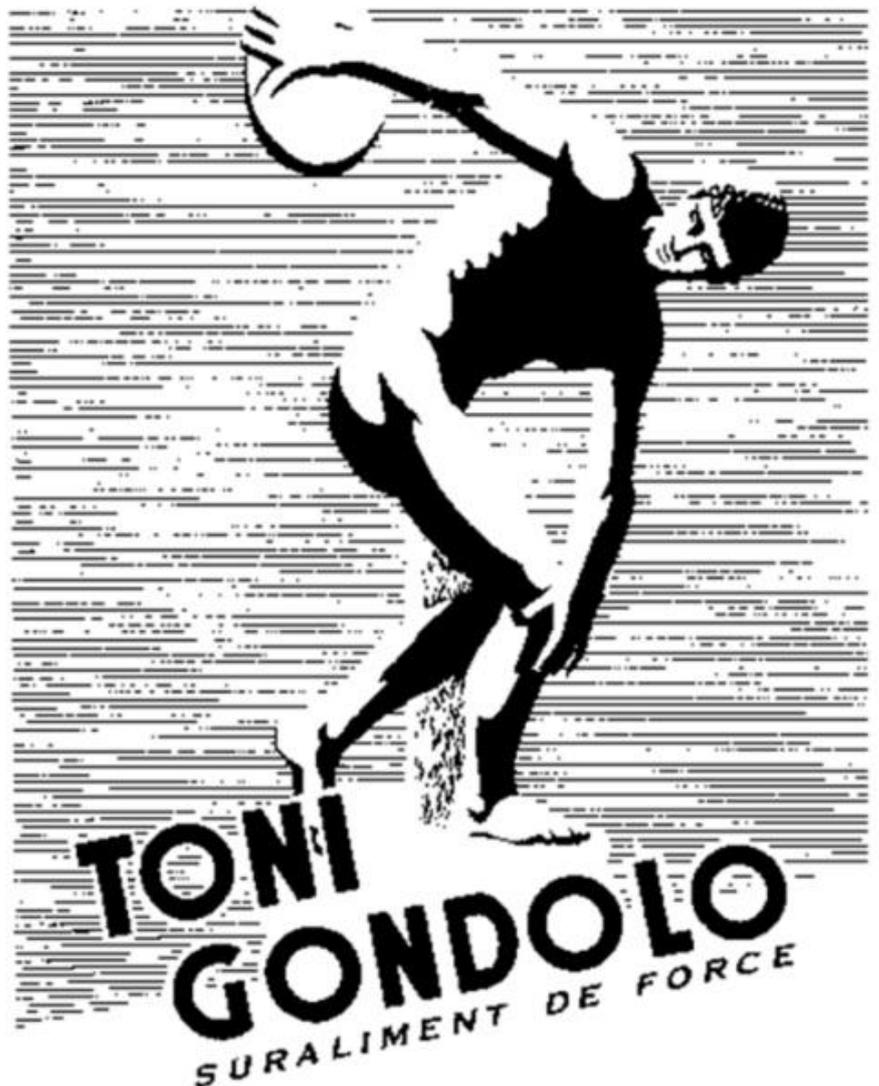
Nos joies, nos peines...

Nous apprenons que nos dévoués dirigeants :

- M. PAYSSOT François, Président du Comité du Maroc.
- M. GEERAERTS Robert, Secrétaire Général du Comité du Maroc.
- M. MONCEL Charles, Vice-président du Comité de Normandie.

... viennent d'obtenir respectivement la Médaille d'Or de l'Éducation Physique et la Médaille d'Argent.

Nous félicitons chaleureusement nos nouveaux promus.

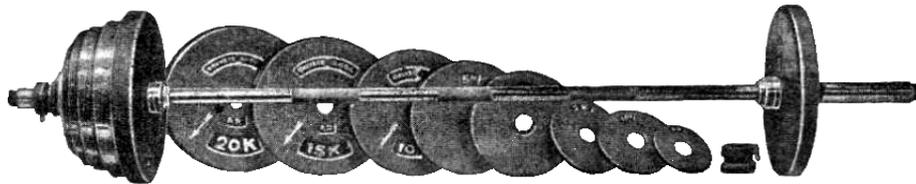


Les Barres à Disques Haltérophiles et Culturistes des

FONDERIES ROUX, à LYON

... sont les barres des champions !

Fabrication et prix très étudiés



BARRE A DISQUES type « Universelle », N° 1, chargée à 161 kgs.

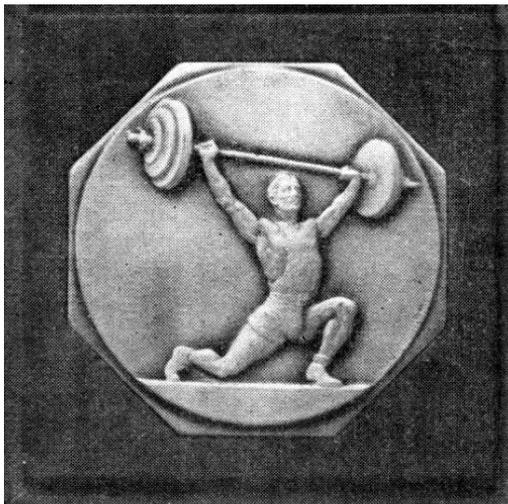
BARRES CULTURISTES et HALTERES COURTS chargeables.

Pour tous renseignements, s'adresser au Comité Haltérophile et Culturiste de Lyonnais,
7, rue Major Martin, à Lyon (Rhône).

LES RÉCOMPENSES
HALTÉROPHILES
PAR

FRAISSE DEMEY

GRAVEURS ÉDITEURS



Documentation sur demande
191, RUE DU TEMPLE – PARIS (3^e)
Archives 58-87 Turbigo 41-75.

L'HALTÉROPHILE

MODERNE

10^e ANNÉE. – N° 105

organe officiel mensuel
de la Fédération Française Haltérophile
et Culturiste.

DIRECTION - RÉDACTION

ADMINISTRATION

4, rue d'Argenson, PARIS-8^e

Téléphone Anj. 54-63

Abonnement

France..... 350 Fr.

Étranger..... 425 Fr.

Clubs affiliés 1.000 Fr.

Chèques Postaux Paris 1304-82.



L'HALTÉROPHILE MODERNE

BULLETIN OFFICIEL DE LA FÉDÉRATION FRANÇAISE
HALTÉROPHILE ET CULTURISTE



Fondateur : Jean DAME

SIÈGE SOCIAL : 4, rue d'Argenson, Paris (8^e).

Téléph. ANJ. 54_63.

SOMMAIRE



Procès-verbal des réunions du Bureau du 13 septembre 1955 et du 3 novembre 1955.....	2
Erratum au Règlement du Prix d'Encouragement.....	3
Règlement du Prix Fédéral 1955-1956.....	3
Les Équipes Soviétique et Iranienne et les Français à Paris et à Lille par R. CHAPUT.....	4, 5 et 9
Le Championnat du Monde 1955 (suite) par R. CHAPUT.....	8
L'Administration Sportive (suite).....	6
Nos joies, nos peines.....	6
Dans nos Comités Régionaux.....	6
Avis importants.....	10
Le Championnat du Monde 1955 (résultats).....	11 et 12
1 ^{er} Bulletin officiel de la Fédération Internationale Haltérophile et Culturiste.....	13

Sur notre cliché :

Les trois vainqueurs
du Championnat du Monde 1955
Poids Plumes.

1^{er} TCHIMISKIAN (U.R.S.S.) ;
2^e OUDODOV (U.R.S.S.) ;
3^e Ali MAHGOUB (Égypte).

(Photo : Robert L. HASSE.)



 Document original : Raymond Lopez

Partie Officielle

PROCÈS-VERBAL DE LA RÉUNION DU BUREAU DU 13 SEPTEMBRE 1955

Présent : MM. P. Buisson, H. Clutier, A. Rolet, E. Gouleau.

Assistaient à la réunion : MM. M. Goharel et Ch. Lomet, Membres du Comité de Direction, et M. Chaput, Moniteur national.

Présidence de M. Jean Dame, Président de la F.F.H.C.

Excusés : MM. J. Duchesne, R. Duverger, L. Morin, R. Poulain.

Le procès-verbal de la précédente réunion est adopté.

En ouvrant la séance, le Président tient à renouveler à M. Paul Buisson ses bien vives félicitations et celles des Membres du Bureau et du Comité de Direction, pour sa récente nomination au titre de Chevalier dans l'ordre de la Légion d'honneur. Il souligne combien cette distinction, qui récompense toute une vie vouée au sport haltérophile, est méritée et il est certain que tous les membres de la F.F.H.C. s'en réjouiront.

Demandes d'affiliation. - Le Bureau homologue l'affiliation des clubs ci-après :

- ✓ N° 3.302 - Club Olympique Caudéranais ;
- ✓ N° 3.303 - Association Sportive, du Crédit du Nord de Lille ;
- ✓ N° 3.304 - L'Annonéenne ;
- ✓ N° 3305 - Haltéro-culturiste Colombin.

L'affiliation de ce dernier club n'a été homologuée qu'après avis favorable de M. Lomet qui, de passage à Paris assistait à la réunion.

Jeux Méditerranéens. - Le Président déclare qu'il se bornera à un très bref compte rendu des Jeux Méditerranéens, un autre, plus détaillé, devant être publié dans L'Haltérophile Moderne, dont la rédaction a été confiée à Julien Duchesne.

Il tient à souligner le bon accueil réservé aux équipes par la Fédération espagnole et le Comité d'Organisation des Jeux qui ont fait tout leur possible pour satisfaire tout le monde.

Il rappelle la belle tenue des haltérophiles français et donne son appréciation sur chacun d'entre eux. Marcombe, Firmin et Debuf doivent être particulièrement félicités, notre poids Coq pour sa place de 2°, notre poids Mi-lourd pour sa place de 3° et enfin Jean Debuf, magnifique vainqueur de la catégorie des Lourds-Légers. Sa tenue, ses performances, son style, son aisance lui ont valu une ovation sans fin des spectateurs et il est dommage, ainsi que l'a souligné M. Gouleau, qu'il n'ait pas eu d'adversaires de sa classe. Tirant, par exemple, avec le vainqueur des poids Lourds, tout laisse à supposer qu'il l'aurait surclassé.

Le Président propose de décerner à Jean Debuf la Médaille d'Or de la Reconnaissance de la F.F.H.C. Adopté à l'unanimité.

Congrès de la F.I.H.C. - Le Secrétaire général donne connaissance des principales questions inscrites à l'ordre du jour du Congrès de la Fédération Internationale Haltérophile et Culturiste, qui se tiendra le 12 octobre prochain, à Munich, et particulièrement des vœux émis par la France.

Le Bureau mandate MM. Jean Dame et Eugène Gouleau en qualité de Délégués audit Congrès.

Championnat du Monde 1955. - Le Bureau, après avoir examiné les possibilités de chacun des athlètes susceptibles de représenter la France au Championnat du Monde de Munich, arrête comme suit la liste des sélectionnés : poids Coq : Marc Marcombe ; poids Plume : Jean Monier ; poids Moyens : Georges Firmin et André Soleilhac ; poids Mi-lourd : Roger Marchal ; poids Lourds-Légers : Jean Debuf et Raymond Herbaux.

Concours du Plus Bel Athlète du Monde 1955. - Après quelques considérations sur la désignation du vainqueur de la finale du Concours du Plus Bel Athlète de France, le Président rappelle que le Concours du Plus Bel Athlète du Monde 1955 sera organisé à Munich, à l'issue du Championnat du Monde d'Haltérophilie. Le règlement définitif du Concours sera probablement examiné au cours de la réunion du Bureau qui se tiendra prochainement à Moscou et les deux délégués de la France : M. Gouleau et lui-même s'efforceront de faire adopter les grandes lignes du règlement français.

Le Bureau désigne, pour participer à ce Concours, les deux vainqueurs 1955 : Bénard et Trentinella et donne également son accord à la participation de Jean Debuf qui en a manifesté le désir.

Membre du Jury pour la France M. Marcel Goharel.

Il est en outre décidé d'entendre, au cours d'une prochaine réunion, Arthur Robin à qui il sera demandé des précisions au sujet de certaines manifestations de son activité culturiste.

Manifestations en France après le Championnat du Monde. - Le Président rappelle qu'il a invité l'équipe haltérophile soviétique à venir en France, au retour du Championnat du Monde de Munich. Il y a tout lieu d'espérer que cette invitation sera acceptée. Dans ce cas, une manifestation serait organisée à Paris, Stade de Coubertin, le 20 octobre et une autre à Lille, le 22.

Il est toutefois décidé que si l'U.R.S.S. ne pouvait donner suite à la proposition de la France, les deux manifestations seraient purement et simplement annulées.

Nominations d'arbitres. - Sur proposition d'une Commission d'examen composée de MM. Junqua, di Meglio, Marco et Parot, le Bureau homologue la nomination, au titre d'Arbitre Fédéral, de MM. Miras Cruz et Ybanez, tous trois du Comité de Tunisie.

Communications diverses et correspondance. - Le Président fait part d'une proposition qu'il n'a reçue du magazine « Santé et Force ».

Le Bureau est entièrement d'accord que « L'Haltérophile Moderne » doit rester le seul organe officiel de la Fédération Française Haltérophile et Culturiste.

- Communication est donnée au Bureau du Bilan financier de la finale du Concours du Plus Bel Athlète de France 1955.

Le Président se fait de nouveau l'interprète de ses collègues pour exprimer au Comité de Lorraine ses remerciements de l'aide précieuse qu'il a apportée à la F.F.H.C. en acceptant l'organisation de ce Concours.

- Lecture est donnée d'une lettre de la Direction Générale de la Jeunesse et des Sports acceptant de mettre à la disposition de la F.F.H.C. une subvention exceptionnelle de 65.000 frs destinée à la fabrication de barres à disques.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 19 h 30.

Le Secrétaire Général :
E. GOULEAU

PROCÈS-VERBAL DE LA RÉUNION DU BUREAU DU 3 NOVEMBRE 1955

Présents : MM. P. Buisson, H. Clutier, R. Duverger, L. Morin, R. Poulain, A. Rolet, E. Gouleau.

Présidence de M. Jean Dame, Président de la F.F.H.C.

Excusé : M. J. Duchesne.

Le procès-verbal de la précédente réunion est adopté.

En ouvrant la séance, le Président fait part au Bureau du décès subit, à son retour à Moscou, de M. Krasnikov, Président de la Section Haltérophile de l'U.R.S.S., Arbitre international, qui accompagnait l'équipe soviétique venue en France pour participer aux manifestations de Paris et de Lille.

Une lettre sera adressée à la Fédération Haltérophile de l'U.R.S.S. pour lui exprimer les condoléances émues de la Fédération Française.

Demandes d'affiliation. - Le Bureau fédéral homologue l'affiliation des clubs ci-après :

- ✓ N° 3.306 - Salle Clermont Sports ;
- ✓ N° 3.307 - La Ripagérienne ;
- ✓ N° 3.308 - Sporting Club Saint-Amandois ;
- ✓ N° 3.309 - Club des Jeunes de Wazemmes ;
- ✓ N° 3.310 - Club Sportif Municipal de Clamart ;
- ✓ N° 3.311 - Union de Méan Penhoët ;
- ✓ N° 3.312 - Club Olympique de Tananarive ;
- ✓ N° 3.313 - Energie Club de l'Imerina ;
- ✓ N° 3.314 - Club Omnisports de Tananarive ;
- ✓ N° 3.315 - Athletic Club Aigues-Mortais ;
- ✓ N° 3.316 - jeunesse Loossoise.

En ce qui concerne la demande présentée par le Studio Culturiste Santé et Force, elle ne peut être acceptée, en raison de l'appartenance de ce Club à un groupement dissident. Ce n'est qu'en cas de démission dudit groupement que la question pourrait être reconsidérée.

**Ceintures réglementaires Compétition, Cuir 1^{er} choix
Nouveaux Modèles de Chaussures Haltérophiles
Maillots de Compétition Haltérophiles
Grand choix de Survêtements**

ALLEN 42, Rue Etienne-Marcel. PARIS (2^e)

Téléphone : LOU 14-19

Conditions Spéciales aux Sociétés

Fournisseur de l'équipe de France

Homologation de record. - Poids Légers : Développé à deux bras : 105 k par Grégoire Sandeaux, le 7 mai 1955, à Marrakech. Arbitres: MM. Geeraerts, Lannebère, Espinosa.

Championnat du Monde et Concours du Plus Bel Athlète du Monde 1955. - Le Président donne au Bureau un bref compte rendu des manifestations de Munich.

Il donne son appréciation sur les performances de chacun des sélectionnés français au Championnat du Monde Haltérophile et souligne que Marc Marcombe et Jean Debuf, tous deux classés seconds du Championnat d'Europe dans leurs catégories respectives Ont droit aux félicitations de la F.F.H.C. Les autres athlètes, Firmin excepté, n'ont pas donné entière satisfaction. Les totaux qu'ils ont réalisés peuvent être considérés éventuellement comme acceptables lorsqu'il s'agit de matches inter-nations, mais sont insuffisants pour un Championnat du Monde. Des minima devront être imposés, à l'avenir, aux sélectionnés possibles.

En ce qui concerne le Concours du Plus Bel Athlète du Monde, le Président rappelle que trois athlètes avaient été désignés pour y participer : les deux vainqueurs du Concours français 1955 : Trentinella et Bénard et Jean Debuf qui avait sollicité son inscription au Concours de Munich.

Bénard étant indisponible, le Bureau avait admis son remplacement par Arthur Robin, deuxième au Concours du Plus Bel Athlète de France. Il y a tout lieu de se féliciter de cette décision de dernière heure puisque Robin a été classé deuxième du Concours du Plus Bel Athlète du Monde et premier du Concours du Plus Bel Athlète d'Europe.

Par contre, le Président regrette vivement que Jean Debuf ait finalement renoncé à participer au Concours, ses chances de remporter le titre étant très grandes, de l'avis même des Juges internationaux.

Quant à Alain Trentinella, il semble qu'il méritait mieux que la place de neuvième qui lui a été attribuée au Concours du Plus Bel Athlète du Monde. Il a été néanmoins classé troisième du Concours du Plus Bel Athlète d'Europe.

Des félicitations seront transmises aux deux représentants français, et notamment à Arthur Robin qui a valu à la France un titre européen.

Manifestations de Lille et Coubertin. - Deux réunions ont eu lieu en France à l'issue du Championnat du Monde de Munich : l'une au Stade de Coubertin à Paris, avec la participation des athlètes de l'U.R.S.S. et de l'Iran, l'autre à Lille avec la participation de l'Équipe Soviétique. Le Président estime qu'elles ont atteint pleinement leur but de propagande du Sport haltérophile.

Quant à leur résultat financier, il ne pourra être connu que dans quelques semaines, lorsque la F.F.H.C. sera en possession de tous les éléments nécessaires à l'établissement d'un bilan.

Secrétariat F.F.H.C. - Le Bureau vote, à l'unanimité, le crédit nécessaire à l'achat d'une machine à écrire, celle actuellement à la disposition du Secrétariat de la F.F.H.C. ne suffisant plus à ses besoins.

Le Président expose ensuite que l'activité de la F.F.H.C. devenant chaque jour plus importante, la Secrétaire Administrative, Mme Delvaux, ne peut plus faire face aux différentes tâches qui en découlent. Il propose l'engagement, à mi-temps,

d'une sténodactylographe indispensable à un fonctionnement plus normal du Secrétariat de la F.F.H.C.

Le Bureau adopte à l'unanimité la proposition du Président.

Compétitions du Calendrier National et International de la F.F.H.C. - Prix Fédéral : Sur proposition de M. Poulain, la finale de cette épreuve aura lieu au nouveau Gymnase de l'A.S. Préfecture de Police, avenue de St-Mandé à Paris.

Critérium National Haltérophile et Concours des Provinces Françaises. - Le Comité de Normandie s'étant proposé pour l'organisation, à Vernon, de ces deux épreuves, il lui sera demandé de bien vouloir faire connaître à la F.F.H.C. les décisions prises à ce sujet.

Championnat de France d'Haltérophilie et Concours du Plus Bel Athlète de France. - Le Président expose les pourparlers actuellement en cours pour les deux compétitions nationales 1955. Le Bureau donne mandat au Secrétariat pour les mener à bonne fin.

Matches Imiter-Nations. - Un match est actuellement conclu : France-Finlande, qui aura lieu le 8 avril 1956 à Paris. Le Championnat d'Europe se disputera par ailleurs en Finlande, en juillet prochain.

Lecture est donnée d'une lettre de la Fédération Italienne proposant une rencontre fin avril entre deux équipes de 14 athlètes par nation (deux par catégorie). Le Bureau donne son accord aux propositions de la Fédération Italienne et à la date envisagée.

Des projets de matches avec l'Allemagne, la Roumanie et la Pologne sont également à l'étude pour lesquels le Bureau émet un avis favorable.

Communications diverses et correspondance. - Il est donné connaissance d'une liste de subventions réparties par la Direction Générale des Sports, sur proposition de la F.F.H.C., aux Clubs possédant des « possibles » ou « probables » pour les Jeux Olympiques.

☞ M. Poulain demande au Bureau de bien vouloir, si la situation financière de la F.F.H.C. le permet, reconsidérer la question de la quote-part laissée aux Comités régionaux sur le prix de la licence, fixé actuellement à 150 francs. Cette quote-part est actuellement de 75 francs et M. Poulain propose de la porter à 100 francs.

Cette question ne présentant aucun caractère d'urgence, il est décidé qu'elle sera examinée de nouveau dans les premiers mois de l'an prochain.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 19 h 30.

Le Secrétaire Général :
E. GOULEAU.

ERRATUM

LE PRIX D'ENCOURAGEMENT 1955-56

Une erreur s'est glissée dans le Règlement du Prix d'Encouragement publié dans le N° 105 (octobre 1955) de *L'Haltérophile Moderne*.

Le deuxième paragraphe de ce règlement doit être modifié comme suit :

« Il est réservé aux athlètes de nationalité française, munis de la licence de la saison 1955-56, non classés ou classés quatrième et troisième séries, n'ayant jamais été qualifiés au Championnat de France, ni à la finale du Critérium National ou du Prix Fédéral ».



RÈGLEMENT DU PRIX FÉDÉRAL 1956

Le Prix Fédéral 1956 sera organisé par la Fédération Française Haltérophile et Culturiste, le dimanche 5 février 1956, à 14 h 30, Gymnase de l'A.S. Préfecture de Police, 109, avenue de Saint-Mandé, Paris (Métro Porte de Vincennes.).

Il est réservé aux athlètes amateurs de nationalité française, possesseurs de la licence 1955-1956.

Est amateur toute personne qui n'a jamais pris part à un concours ou à une réunion ouverte à tout venant, ni concouru pour un prix en espèces.

Qualification.

Seront qualifiés pour participer au Prix Fédéral les trois meilleurs athlètes de chaque catégorie, à condition qu'ils aient, au cours des éliminatoires, réalisé au moins les minima suivants sur les trois mouvements olympiques

<i>Poids Coqs</i>	210 k.
<i>Poids Plumes</i>	230 k.
<i>Poids Légers</i>	255 k.
<i>Poids Moyens</i>	270 k.
<i>Poids Mi-Lourds</i>	290 k.
<i>Poids Lourds Légers</i>	305 k.
<i>Poids Lourds</i>	315 k.

Peuvent participer au Prix Fédéral :

1° les athlètes classés 3° Série ; 2° les athlètes classés 2° Série, n'ayant jamais été qualifiés pour la finale d'un Critérium National Haltérophile ou d'un Championnat de France Seniors.

Si, dans une ou plusieurs catégories, aucun athlète n'a réalisé les minima ci-dessus, l'athlète ayant réalisé le meilleur total au cours des éliminatoires sera proclamé vainqueur mais ne sera pas qualifié pour la journée finale.

Si, dans une ou plusieurs catégories, le nombre d'athlètes ayant réalisé les minima exigés pour la finale est insuffisant, le nombre d'athlètes qualifiés dans les autres catégories pourra être augmenté jusqu'à un maximum de 5 par catégorie et de 21 au total.

Les athlètes ainsi qualifiés en surnombre seront choisis d'après la différence entre leur total et le total exigé pour la qualification.

Dirigeants de Clubs. Haltérophiles et Culturistes :
Pour tout achat de Matériel, Barres Culturistes,
Haltères Courts, Semelles de Fonte, Presses Athlétiques,
Contrepoids, Poulie, Support-Barre, adressez-vous à :
HALTÈRES MARTIN
4, RUE DES BEAUX - ARTS - MARSEILLE

En cas de différence égale dans des catégories différentes, priorité sera donnée à la catégorie la moins chargée. Si, à ce moment, le nombre de qualifiés est le même dans plusieurs catégories, priorité sera donnée à la plus légère.

Engagements.

Les éliminatoires seront disputées obligatoirement, dans toute la France, le samedi 14 janvier 1956. La clôture des engagements pour la finale est fixée au 18 janvier 1956, dernier délai. Il ne sera pas tenu compte des engagements qui parviendront après cette date.

Tout engagé devra appartenir à une Société affiliée à la F.F.H.C. Les engagements, pour être valables, devront être adressés au Secrétariat de la F.F.H.C., 4, rue d'Argenson à Paris, par les Comités Régionaux qui indiqueront obligatoirement le lieu et l'heure où se sont déroulées les éliminatoires régionales, ainsi que le nom du ou des arbitres désignés.

Les mineurs participant au Prix Fédéral devront avoir 16 ans révolus et ne seront admis à concourir que s'ils sont munis d'un certificat attestant la date de leur naissance et le consentement de leurs parents ou tuteurs.

Les athlètes de moins de 20 ans devront être titulaires d'un certificat médical d'aptitude aux sports. Pour les participants de moins de 18 ans, ce certificat devra dater de moins de trois mois.

Frais de déplacement.

La Fédération prendra en charge les frais de déplacement des concurrents disputant le Prix Fédéral dans les conditions suivantes :

- 1° Elle les couvrira du prix de leur voyage aller et retour en 3^e classe
- 2° Elle leur allouera une indemnité de nourriture et de logement dont le montant sera fixé par le Bureau de la F.F.H.C.

Toutefois, le concurrent qui ne réussira aucun essai sur l'un des exercices olympiques et n'obtiendra, de ce fait, aucun point sur ce mouvement, n'aura droit à aucun remboursement, quelles que soient les performances réalisées sur les autres exercices.

Catégorie de concurrents.

- Poids Coqs* : jusqu'à 56 k.
- Poids Plumes* : de 56 k à 60 k.
- Poids Légers* : de 60 k à 67 k 500.
- Poids Moyens* : de 67 k 500 à 75 k.
- Poids Mi-Lourds* : de 75 k à 82 k 500.
- Poids Lourds Légers* : de 82 k 500 à 90 k.
- Poids Lourds* : au-dessus de 90 k.

Aucune tolérance de poids ne sera accordée les athlètes devront obligatoirement participer à la finale dans la catégorie pour laquelle ils ont été qualifiés.

Mouvements imposés.

- 1° Arraché à deux bras ;
- 2° Développé à deux bras ;
- 3° Épaulé et jeté en barre à deux bras.

Nombre d'essais.

Chaque concurrent aura droit à trois essais pour chaque exercice imposé (et non pour chaque barre essayée).

La progression entre les essais ne pourra être inférieure à cinq kilos, sauf pour le dernier essai où elle pourra être de 2 k 500 seulement.

Une progression prématurée de 2 k 500 marque le dernier essai.

Dans aucun cas, un concurrent ne pourra exécuter un essai avec un poids inférieur à celui employé lors de l'essai précédent.

Les exercices devront être accomplis correctement suivant les règles de la F.F.H.C. ; les concurrents devront maintenir l'engin au bout des bras tendus verticalement, les pieds sur la même ligne, jusqu'à ce que l'arbitre leur ait fait signe de redescendre la barre. Ce n'est que lorsque celle-ci aura été reposée doucement à terre que l'arbitre annoncera sa décision par la mention faite à haute voix : « Bon » ou « Essai ».

Pesage.

La formalité du pesage aura lieu le jour même du Prix Fédéral, dans la matinée.

Les athlètes devront être pesés nus. Tout concurrent ne répondant pas à l'appel de son nom ne pourra participer au Prix Fédéral.

Matériel.

Le Comité organisateur assurera un matériel de barres à disques qui, seul, pourra être utilisé au cours du Prix Fédéral.

Tenue.

Les concurrents devront avoir une tenue correcte et soignée.

Sera immédiatement éliminé tout concurrent qui n'aura pas une attitude correcte pendant toute la durée de la compétition.

Désignation des vainqueurs

Le vainqueur sera, dans chaque catégorie, l'athlète qui aura réuni le plus grand nombre de points.

En cas d'*ex-æquo* dans une catégorie, l'avantage sera donné au plus léger des concurrents.

Pénalités

Sera disqualifié de la F.F.H.C. et ne pourra plus prendre part aux épreuves organisées sous ses règlements

◊ Tout athlète régulièrement inscrit qui, pour une cause non justifiable, ne se présenterait pas au Prix Fédéral ;

◊ Tout concurrent abandonnant le Prix Fédéral pour protester contre une décision de l'arbitre ou formulant une réclamation à haute voix et discutant en public les décisions de l'arbitre.

Réclamations

Lorsqu'un concurrent se suppose en droit de réclamer, il devra faire sa réclamation par écrit au Président de la F.F.H.C., qui tranchera avec les arbitres et les membres du Comité de Direction de la F.F.H.C.

Responsabilités

La Fédération Française Haltérophile et Culturiste décline toute responsabilité quant aux accidents qui pourraient survenir au cours du Prix Fédéral.

Les équipes Soviétique et Iranienne

... et les Français à Paris et à Lille

Chaque année, au retour du Championnat du Monde la F.F.H.C. organise une ou deux manifestations de propagande avec la participation des meilleures équipes mondiales. Nous avons eu ainsi plusieurs fois l'équipe américaine, les Égyptiens. Mais nous n'avions jamais pu recevoir l'équipe soviétique. Les progrès constants des athlètes russes, les titres qu'ils accumulent depuis

les Jeux Olympiques de 1952, ont fait de leur équipe la meilleure du monde, la plus homogène, la plus représentative de la tradition et de la technique haltérophile. C'est pourquoi notre Président Jean Dame, lorsqu'il reçut l'accord de la Fédération Soviétique avant notre départ à Munich, pour effectuer deux matches exhibitions en France manifesta son plaisir. L'Haltérophilie allait

bénéficier pendant tout le mois d'octobre d'une large propagande dans la presse, que seuls les grands champions peuvent déclencher.

La réunion parisienne à Coubertin se déroula dans des conditions difficiles. En effet, le départ de l'équipe soviétique de Munich pour Paris était primitivement fixé au mardi 18 octobre, pour permettre aux athlètes de se reposer une journée dans notre capitale avant le match ; mais des obligations officielles les retinrent à Munich 24 heures de plus et nous avons quitté la capitale bavaroise le mercredi 19 octobre. La délégation française devant rentrer à Paris dès la fin des épreuves, j'avais pour mission d'accompagner l'équipe invitée. Nous devions être le mercredi soir à 23 h 40 Gare de l'Est, pour avoir une petite nuit de repos avant la compétition prévue le jeudi soir. Mais les impondérables jaillissent toujours A notre arrivée à Kiehl, nous dûmes descendre du train, un visa manquant aux nombreux que nous avions déjà. Nos trente valises sur le quai, dans la nuit tombante, nous avons contemplé, sans joie, la lanterne rouge du dernier wagon qui s'éloignait rapidement.

Les choses s'arrangèrent, nous pûmes passer la frontière avec des voitures, rejoindre Strasbourg,

Minima imposés pour chacune des séries

Catégorie	4 ^e série	3 ^e série	2 ^e série	1 ^{re} série	Classe Nationale	Classe Inter-nationale
Coqs.....	180	200	220	235	250	280
Plumes.....	200	220	240	260	270	300
Légers.....	225	245	265	285	295	325
Moyens.....	240	260	285	305	320	350
Mi-Lourds.....	260	280	305	325	340	370
Lourds- Légers.....	275	295	320	340	355	385
Lourds.....	285	305	330	350	365	395

téléphoner à Paris, trouver des couchettes dans un train de nuit et faire face avec bonne humeur aux difficultés du moment. J'avais les adresses de nos dirigeants du Comité d'Alsace ; Baumgartner, prévenu par un message confié à un chauffeur de taxi, se mit immédiatement à l'œuvre avec tous les camarades du Comité.

Un dîner en ville fut organisé rapidement, la presse alertée et la soirée se passa comme si Strasbourg devait être notre point de chute.

L'arrivée à Paris, jeudi matin à 6 h 40 pour travailler le soir même à Coubertin, ne laissait pas augurer la réussite de performances mondiales. D'ailleurs, cette grande salle ne se prête pas très bien à l'ambiance haltérophile. Le public, par arrêté préfectoral, ne peut prendre place sur le grand plateau que représente le sol du gymnase et de ce fait est trop loin du ring. Le micro est inaudible. Pourtant, grâce à la complaisance du directeur M. Parretti, bien des difficultés d'organisation avaient été aplanies.

La date du 20 octobre, fin de mois difficile, n'étant également pas très propice, nous n'avons pas réussi à compléter la salle, il faut le dire franchement mais, par contre, la presse, la radio, le cinéma, la télévision nous firent une large propagande et c'est là l'essentiel du but recherché. Les performances des athlètes russes, qui tirèrent de leur mieux, furent excellentes. L'arraché à 125 k. du léger Kostilev, l'épaulé jeté du coq iranien Namdjou à 130 k soulevèrent l'enthousiasme pendant quelques minutes, mais les hommes étant au dessus du poids, il ne fut pas question de record du Monde. Le jeune Fouletier, de l'Haltérophile Culturiste Club d'Aix-en-Provence, tirant en préliminaires avec Gerber, manqua le coche pour réussir un total de 325 à 330 k. qui était pourtant dans ses possibilités et dut se contenter de 317 k 500. Gerber à 327 k 500 fait un excellent début de saison. Parmi les Français, Firmin, en très belle forme, totalisa 367 k 500, battant l'Iranien Ferdows 345 qui, fatigué, ne put renouveler son total de Munich. Jean Debuf, malgré un retard dans ses occupations professionnelles, ayant refait le voyage Lille-Paris pour être aux côtés de Vorobiev il faillit surclasser ce dernier à l'épaulé-jeté. La réunion finit un peu tard. Ce qui nous fit regretter de ne pas avoir suivi les conseils du Président Jean Dame qui voulait faire tirer tous les athlètes ensemble, ce qui nous aurait fait gagner le temps nécessaire.

La F.F.H.C. fit le maximum d'efforts pour rendre le séjour agréable à nos invités. Le vendredi 21, un déjeuner était offert aux délégations russe et iranienne au restaurant qui se trouve au premier étage de la Tour Eiffel. Le temps clément nous permit d'admirer de notre table, le plus beau panorama du monde. Une ambiance des plus amicales régnait parmi nous tous, nous étions détendus et heureux après toutes les péripéties et émotions que nous vivions depuis plus de 15 jours

Notre Président, M. Jean Dame, remit les récompenses offertes par la D.G.S. ainsi que celles offertes par la F.F.H.C.

MM. Chatov (U.R.S.S.) et Amir Alaï (Iran), chefs des délégations, remercièrent notre Président en termes sincèrement émus et amicaux et remirent à quelques-uns de nos dirigeants des souvenirs de leur pays.

L'après-midi fut consacrée à la visite du Château de Versailles. La soirée se termina ensuite dans un restaurant des Boulevards où nos hôtes purent apprécier l'intensité du rythme de la vie parisienne.

Le samedi matin tôt, nous étions en route pour Lille où nous espérions trouver une salle plus garnie. Sur ce point nous fumes également déçus, notre organisation ayant lieu la veille d'un match du boxeur Humez ; le public des travailleurs nordistes ne pouvait s'offrir les deux manifestations. Nous évaluons à 1.500 personnes le public qui vint à nous.

Meurat et Monier tirèrent en préliminaires, notre espoir poids coq qui détient le record de France de l'arraché a bien failli battre celui du développé détenu par Thévenet. Monier, que la F.F.H.C. ne cesse d'encourager, ne paraît pas décidé à crever son plafond. Les Athlètes soviétiques ayant récupéré, donnèrent le meilleur. Le coq Stogov totalisa 337 k 500 ; en outre, il développa 107 k 500 au quatrième essai, il aurait ainsi battu trois records du monde, mais il était à 57 k 200 de poids de corps ; il égalisa le record mondial à l'arraché 102 k 500 et fit mieux que celui du jeté avec 132 k 500. Tchimiskian 342 k 500 se retrouva, épaula 140 mais le genou a touché. Oudodov, souffrant d'un poignet, développa 105 k, arracha 100 k au quatrième essai, épaula 140 k en flexion et les manqua au jeté Le léger Kostilev renouvela 112 k 50 au développé, arrache aisément 120 k et manque trois fois de peu 125 k à l'épaulé-jeté il ne réussit que son premier essai à 135 k.

Le moyen Bogdanovsky, blessé à Munich, et le fameux Lomakine non remis de son indisposition, ne purent participer ; nous l'avons vivement regretté, car nous ne mettons pas en doute le plaisir qu'ils auraient éprouvé à travailler avec leurs camarades. Notre ami Herbaux, malgré son claquage de Munich, voulut participer, mais ne tint pas le match jusqu'au bout quant à Jean Debuf, totalisant 410 k aisément, malgré une crise morale certaine, nous fit frémir d'aise lorsque, par

deux fois, il épaula 171 k 500 qu'il manqua au jeté. Le record français toutes catégories qu'il détient a bien failli être bousculé. Debuf, encouragé par Vorobiev qui lui place sa barre, a démontré, une fois de plus, ses grandes possibilités.

Vorobiev, en totalisant 430 k, manqua de peu 170 k au jeté et 135 k à l'arraché. M. Jean Dame remit, au cours de l'épreuve et au passage du mouvement intéressé cinq Médailles d'Or pour leurs records du Monde à Stogov, Kostilev et Vorobiev.

L'accueil lillois fut, comme à l'accoutumé, chaleureux et très bien organisé. Réception à l'Hôtel de Ville, au journal *La Voix du Nord*, à la Télévision, Visite du Groupe hospitalier lillois.

L'équipe Dumoulin, Grisagelle, Vandeputte, Dejonghe mérite les compliments que nous sommes habitués à leur décerner. De retour à Paris le dimanche soir, sans laisser de répit à nos amis Soviétiques et Iraniens, le Président Jean Dame organisa un dîner à la Taverne de la République avec orchestre et attractions.

Nos amis purent ensuite, pendant quelques jours, visiter Paris et nous avons l'impression qu'ils sont rentrés à Moscou le cœur plein de sensations inconnues avec la certitude que les haltérophiles français n'ont rien négligé pour chercher à leur faire plaisir. L'équipe était accompagnée par M. Chatov, chef de la délégation, entraîneur, de M. Koutschenko, entraîneur, ex-champion poids lourd, que les parisiens connaissent bien, M. Nolle, interprète parfait, qui venait à Paris pour la huitième fois, et M. Krasnikov, Président de la Fédération Haltérophile soviétique, dont nous avons appris avec stupeur le décès en arrivant à Moscou.

(Suite page 9.)



Une réception a Lille, en l'honneur de l'Équipe Soviétique.
A côté de M. Jean DAME, M. KRASNIKOV (X) dont nous avons appris le décès subit en arrivant à Moscou. (Cliché « La Voix du Nord »).

L'Administration Sportive

(Suite)

3. Dans le cas de transfert interrégional, le nouveau Comité régional sollicite l'autorisation de transfert au Comité régional quitté ;
4. Les mineurs devront joindre à l'appui de leur demande de transfert l'autorisation de leurs parents.

Les Comités régionaux ne sont tenus que de signifier les oppositions à la mutation dans la huitaine. En cas d'opposition, le litige peut être soumis à l'arbitrage de la F.F.H.C.

A défaut d'opposition dans le délai de huitaine, la licence sera accordée au titre du nouveau club.

Tout haltérophile qui n'aura pas rempli en temps voulu les formalités nécessaires sera qualifié d'office pour la société pour laquelle il était qualifié la saison précédente.

L'haltérophile qui n'est qualifié pour aucune société, c'est-à-dire qui n'a pas encore signé de demande de licence, peut, à quelque date que ce soit, opter pour une société.

ART. - 21. - Les étrangers reçoivent leurs licences dans les mêmes conditions que les Français.

Les étrangers ne peuvent participer aux compétitions officielles suivantes : Matches internationaux, Championnats de France, matches interrégionaux, records de France, records régionaux. Ils pourront prendre part aux Championnats régionaux mais sans pouvoir prétendre au titre de Champion régional. Ils sont admis dans les épreuves interclubs, sauf règlement contraire des challenges en compétition.

Pour le licenciement en France des Haltérophiles étrangers, la Fédération pourra exiger l'autorisation de la Fédération nationale de l'haltérophile et de son club d'origine ou la preuve qu'il n'a jamais été licencié en poids et haltères ou fait partie d'un club haltérophile.

Les étrangers licenciés de la Fédération Française Haltérophile et Culturiste sont autorisés à participer aux Championnats ou épreuves de sélection de leur pays d'origine et à représenter leur pays dans les compétitions internationales, championnats continentaux et Jeux Olympiques.

En ce qui concerne les fils d'étrangers nés en France, la Fédération applique la définition du Code Civil et les lois en vigueur.

Les Scolaires et Universitaires participant aux compétitions haltérophiles organisées par l'O.S.S.U., avec le concours de la F.F.H.C. ne sont pas tenus d'être en possession de la licence F.F.H.C., sauf lorsqu'ils font partie également d'un club affilié à la F.F.H.C.

ART. 22. - L'engagement dans une épreuve, match ou réunion d'un athlète pressenti par sa Société ou régulièrement qualifié dans une compétition comporte l'obligation de tirer, sauf les cas de force majeure où les engagés devront prévenir immédiatement les organisateurs.

Les contrevenants à cette disposition seront passibles de sanctions.

ART. 23. - Tous paris sont défendus dans les réunions organisées sous les règlements de la F.F.H.C.

ART. 24. - Sera exclu ou suspendu pour une période dont le Conseil déterminera la durée, tout membre de la Fédération :

1. Qui aura pris part à un concours, à une exhibition ou à un match non autorisé par la Fédération ;
2. Qui aura enfreint les règlements de la Fédération ou commis une faute contre l'honneur.

Le Comité de Direction peut autoriser un amateur à se rencontrer contre un professionnel.

La dénomination de Championnat du Monde, Championnat national ou de France ne peut être donnée à aucun concours sans l'autorisation de la Fédération

ART. 26. - Toute réclamation contre la qualification ou la validité de l'engagement d'un concurrent doit être adressée avant le commencement du concours ou du match, afin qu'il en soit donné immédiatement connaissance à l'intéressé.

Toute réclamation doit être faite par écrit, motivée et appuyée du dépôt d'une somme de 200 francs qui n'est rendue qu'autant que la réclamation est admise.

Les réclamations doivent être examinées dans le plus bref délai.

ARBITRAGE

ART. 27. - Les conditions à remplir pour être candidat arbitre fédéral sont les suivantes :

1. Être Français, jouir de ses droits civils et d'une bonne réputation morale ; être proposé d'abord par sa société puis par le Comité régional à la F.F.H.C. en y joignant la lettre de demande du candidat, avec ses états de service ;
2. Être âgé de 30 ans au maximum ;
3. Avoir pratiqué les poids et haltères au moins pendant cinq ans.

(À suivre)



Nos joies, nos peines...

DISTINCTIONS

Le Comité du Lyonnais nous fait part des distinctions qui ont été attribuées à plusieurs de ses Membres

Médaille d'Or de l'Éducation Physique : M. Louis Faure, Vice-président du Comité ; *Médaille de Bronze* : MM. François Saroli, Trésorier, Jean Gouéry, Trésorier adjoint ; *Lettre de félicitations* : M. Gilbert Chouzy.

Le Club Athlétique Nantais a fêté, le mois dernier, le soixantenaire de sa création.

A cette occasion, des distinctions ont été remises à ses Dirigeants

M. Roger Bernier, Moniteur Général, arbitre fédéral, a reçu la Médaille d'Or de l'Éducation Physique.

La Médaille d'Honneur du C.A. Nantais - créée à l'occasion de ce Soixantenaire - a été remise à M. André Morice, Ministre du Commerce et de l'Industrie, en remerciement des services rendus au Club depuis dix années.

Ont été également décorés 17 pionniers ou Champions représentant 60 années de Sports de force.

M. Marcel Leloup, Vice-président du Club, a enfin décoré - *par surprise* - l'animateur du Club, M. Émile Hervochon, qui en fut Secrétaire pendant dix ans et en est devenu Président depuis 1940. Il est également Secrétaire du Comité Anjou-Bretagne de la F.F.H.C.

Nos félicitations à tous.

Dans nos

COMITÉS RÉGIONAUX

Plusieurs de nos Comités Régionaux se sont réunis en assemblée générale, puis ont procédé à l'élection de leur Bureau.

Il en résulte certaines modifications dans la composition des dits Bureaux.

A cette occasion, la F.F.H.C. croit de son devoir de saluer le départ de trois de nos Présidents dévoués et compétents : M. Jacono (Comité d'Algérie), M. Ghizzo (Comité du Lyonnais), R. Coret (Comité des Pyrénées).

Quels que soient les motifs de leur retraite (âge, obligations professionnelles) nous les remercions bien sincèrement du travail qu'ils ont accompli au sein de leur Comité et de leur Club et nous les prions instamment de rester aux côtés de leurs Collègues. Si leur tâche devient plus effacée, elle n'en est pas moins utile. La Fédération, le Sport haltérophile ont besoin d'eux, plus que jamais.

COMITE D'ALGÉRIE

A la suite de l'Assemblée Générale 1955, le Bureau du Comité d'Algérie a été formé comme suit :

Présidents d'Honneur : MM. Ch. Guarinello et A. Jacono ; Vice-président d'Honneur : M. P. Jeanjean ; Président actif : M. R. Junqua ; Vice-présidents : MM. R. Marco, P. Parot et A. Allègre ; Secrétaire : M. F. di Meglio ; Trésorier : M. A. Allègre ; Assesseurs : MM. A. Fassina et J. Aleman.

COMITE DU LYONNAIS

Nouveau Bureau pour 1955-1956

Président : M. Louis Levet (Française de Lyon) ; Vice-présidents : MM. Louis Faure (Française de Lyon), Lucien Michaud (Gauloise de Vaise) et Maurice Micollet (Id. Vaulx-en-Velin) ; Secrétaire : M. Roger Gourhand (Haltero Culturiste Lyonnais) ; Secrétaire-adjoint : M. Léon Glain (Haltero Culturiste Lyonnais) ; Trésorier : M. François Saroli (A.S. Cheminots de Vénissieux) ; Trésorier adjoint : M. Jean Gouéry (A.S. Cheminots de Vénissieux) ; Membres : MM. Henri Gourhand, Duverger, Fourneau, Paul Ghizzo, Ferret, Pillonel, Martin Ghizzo, Brouiloux, Peyre, Gianella, Bernard, Chouzy, Laurent.

COMITE DES PYRÉNÉES

Au cours de la dernière assemblée générale, le Comité des Pyrénées a élu son nouveau Bureau comme suit : Président M. René Dini (Dini Haltero Club) ; Secrétaire : M. André Garrabet (Toulouse Haltero Club) ; Trésorier M. Francis Nourrigat (Académie des Sports Decazeville) ; Organisation, Propagande et Culture Physique : M. Marcel Pirard (Racing Club Municipal de Toulouse).

COMITE DE L'A.E.F.

Nouveau Bureau pour 1955-1956

Président : M. de la Droitière ; Vice-Président : M. le Dr Héraud ; Secrétaire-Trésorier : M. Reisacher.

COMITE DAUPHINE-SAVOIE

Le Bureau du Comité Dauphiné-Savoie a été renouvelé comme suit

Président : M. Ch. Lomet ; Secrétaire : M. Dunand ; Secrétaire-Adjoint : M. Bruyat ; Trésorier : M. Ravix ; Trésorier-Adjoint : M. Gervasy ; Culture Physique : Chef de la Section : M. Voche ; Assesseurs : MM. Marchioni, Chave, Arlaud, Arnaud.

**CALENDRIER 1955-1956
DU COMITE DAUPHINE - SAVOIE**

- 20 novembre 1955. - Premier Pas Haltérophile. - Premier Pas Culturiste à Grenoble, Crest, Bourg-de-Péage, St-priest.
- 4 décembre 1955. - Oyonnax Navis, à Grenoble
- 18 décembre 1955. - Éliminatoire, Prix Encouragement Haltérophile, à Crest.
- 15 janvier 1956. - Éliminatoire, Prix Fédéral, à St-priest.
- 15 janvier 1956. - Éliminatoire, Plus- Bel Athlète des Provinces Françaises, à Grenoble.
- 22 janvier 1956 - Challenge « Ulysse Vinay », à Crest.
- 29 janvier 1956. - Challenge « Pertuis », a Grenoble.
- 5 février 1956. - Finale du Prix Fédéral.
- Février. - Challenge « Donnadiou », à Bourg-de-Péage.
- 19 février 1956. - Éliminatoire, Critérium National Haltérophile et Culturiste, à Grenoble.
- 7 février. - Match Grenoble-Genève, à Grenoble.
- 4 mars 1956. - Finale du Prix du Plus Bel Athlète des Provinces Françaises.
- 11 mars 1956. - Championnat « Drôme-Ardèche », à Crest.
- 25 mars 1956. - Finale du Critérium National Haltérophile.
- 1^{er} avril 1956. - Coupe « Navis », à Grenoble (S.C.N.).
- 22 avril 1956. - Éliminatoires Championnats de France Haltérophile - Championnat des Alpes - Coupe « Charles Lomet », à Saint-Priest.
- 6 mai 1956. - Challenge « Patrice Anodru », à Grenoble (S.C.N.).
- Mai - Juin. - Concours du Plus Bel Athlète de France. - Finale des Championnats de France. - Finale du Plus Bel Athlète de France.
- Juillet. - Stage Haltérophile. - Brevets Culturistes 1^{er}, 2^e et 3^e Degrés.

**COMITE DE L'ÎLE-DE-FRANCE
CALENDRIER 1955-1956**

- Premier Pas Culturiste. - 20-11-1955 : Rueil A.C., 12, rue Giroux à Rueil. Pont de Neuilly : Autobus 158. Jury : MM. Pichon, Dury, Rousseaux. Pesée : 8 h 30.
- Premier Pas Haltérophile. - 20-11-1955. - Rueil A.C., Arbitre : M. Simon Heiles. Pesée : 14 heures.
- Championnat de Paris, 4^e Série. - 27-11-1955 : S.C.P.O., 24 rue du Chevaleret, Paris (13^e). Pesée 14 heures. Coqs, Légers, Mi-Lourds.
- 4-12-1955. - S.C.P.O. Pesée : 14 heures. Plumes, Moyens, Lourds, Lourds-Légers. Arbitres : MM. Rabiller, Virilat, Lelubre.
- Prix d'Encouragement. - 18-12-1955. S.C.P.O. Pesée 8 h 30 : Plumes, Moyens, Lourds-Légers, Lourds. Pesée : 14 heures. Coqs, Légers, Mi-Lourds. Arbitre : M. Pichon.
- Championnat de Paris, 3^e Série. - 8-1-1956. S.M.M., 103, rue Maurice Arnoux, Montrouge. Pesée : 14 heures. Arbitres : MM. Leveller Morin, Lelubre.

MAISON

BOUSSARD & JEANNERET

170, rue du Temple - Paris (3^e)

Téléphone : ARC. 37-21

COUPES - BRELOQUES - INSIGNES - MÉDAILLES

**OBJETS D'ART
POUR TOUS SPORTS**

Éliminatoires du Plus Bel Athlète des Provinces Françaises. - 14-1-1956. Pesée : 20 heures. U.S.M.T., 4, rue du Quai des Grands-Augustins, Paris (6^e). Projection du film Championnat de France 1954-1955, à Monaco.

Éliminatoires du Prix Fédéral. - 15-1-1956. Pesée : 14 heures. Courbevoie-Sports (Cynodrome). Arbitre : M. Rolet.

Coupe de Paris, 1^{re} Série. - 29-1-1956. Gondolo, 72, avenue Paul-Vaillant-Couturier (Maisons-Alfort). Pesée : 14 heures (5 hommes par équipe. Coefficient : poids de corps). Arbitres : MM. Buisson, Pichon, Roussaux.

Finale Prix Fédéral. - 5-2-1956. F.F.H.C.

Éliminatoires de la Coupe de Paris, 2^e Série. - 12-2-1956. Pesée : 14 heures. E.P.P.G. 91, avenue du Belvédère, Le Pré-St-Gervais. Ar-

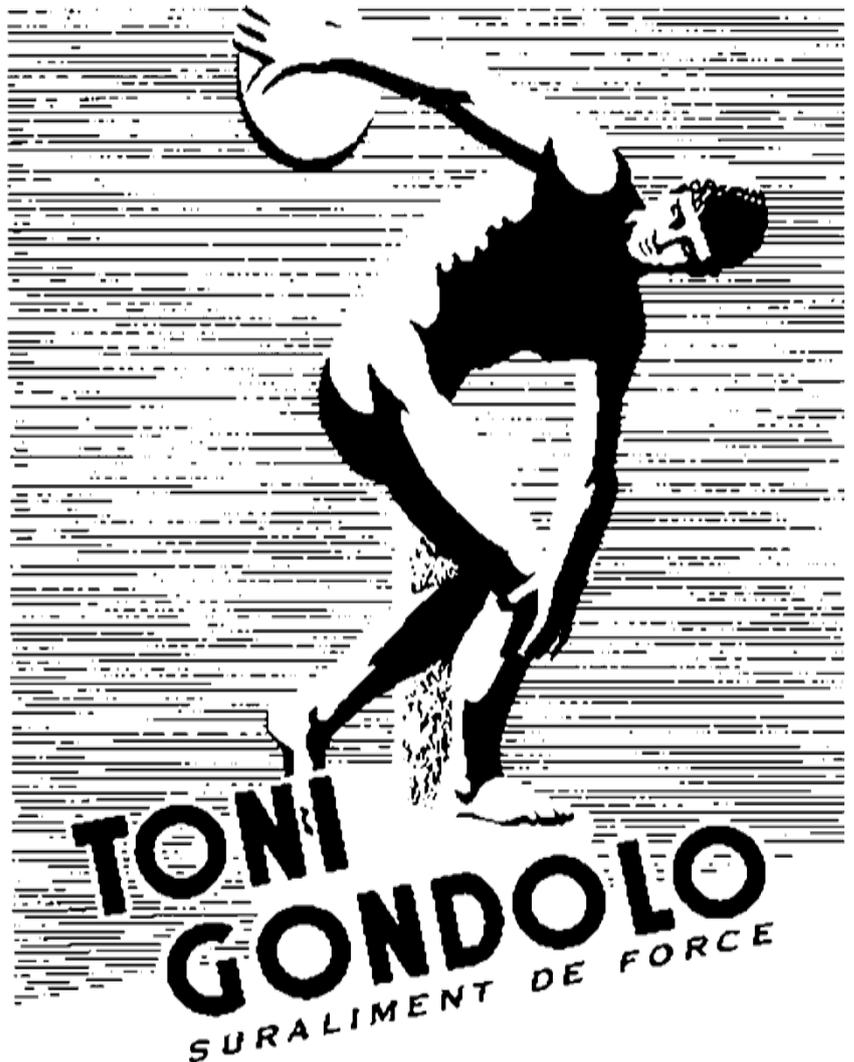
bitre : M. Rabiller, S.C.P.O. Arbitre : M. Virilat.

Éliminatoires du Critérium National Haltérophile. - 19-2-1956. Pesée 14 heures. U.S.M.T. 193, avenue Michel-Bizot, Paris (12^e). Porte de Vincennes. Arbitre : M. Morin.

**LES ÉQUIPES SOVIETIQUE
ET IRANIENNE, ET LES FRANÇAIS
A PARIS ET LILLE (Suite)**

Il appartenait à la lignée de dirigeants d'élite du sport haltérophile et, en très peu de jours, nous avions apprécié, malgré sa réserve et sa modestie, sa grande valeur. C'est sur une pensée émue et recueillie à l'égard d'un de nos grands disparus que je veux terminer ce compte rendu écourté du contact en France avec l'équipe d'U.R.S.S., Championne du Monde.

R. CHAPUT.



Le Championnat du Monde 1955

du 12 au 17 octobre 1955 à MUNICH (suite)



STOGOV (U.R.S.S.), Champion du Monde 1955, battant le record du Développé à deux bras et du total Olympique.

(Photo George Kirkley - Health et Strength)

En procédant par comparaison des deux tableaux de résultats des catégories Coqs 1955 à Munich, et 1954 à Vienne, on constate en quelques secondes l'énorme progression de cette catégorie. En effet, les 6 premiers de Vienne, Farchudinov (U.R.S.S.) 315 kg ; Namdjou (Iran) 312 kg 500 ; Mirzai (Iran) 302 kg 500 ; Mahgoub (Egypte) 295 kg ; Schuster (Allemagne) 272 kg 500 ; Vehkonen (Finlande) 272 kg 500, ont totalisé 1.765 kg contre 1.887 kg 500 aux six premiers de Munich. C'est-à-dire 122 kg 500 de moins, différence importante sur une équipe de six hommes.

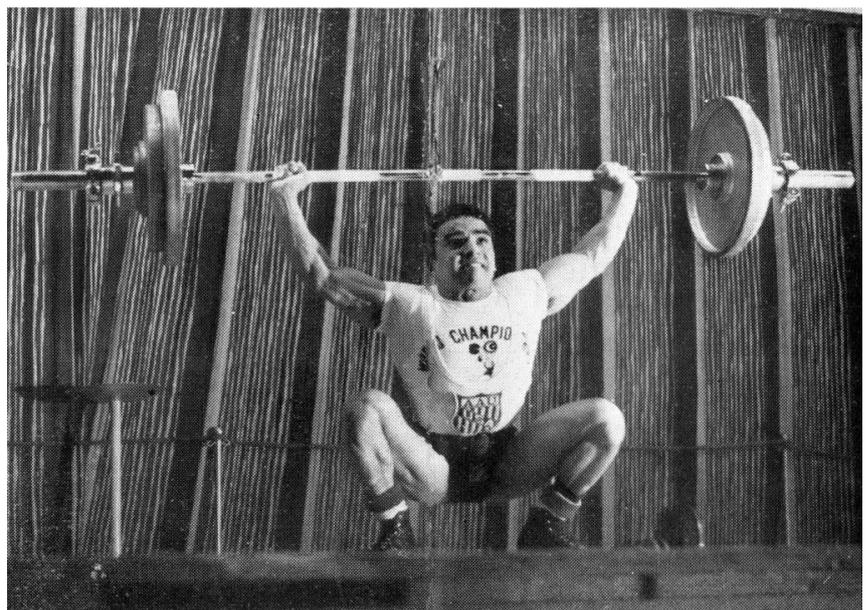
LES RÉSULTATS DE MUNICH

Stogov (U.R.S.S.) 335 kg ; Vinci (U.S.A.) 317 kg 500 ; Namdjou (Iran) 312 kg 500 ; Yu In Ho (Corée) 310 kg ; Mahgoub (Egypte) 307 kg 500 ; Mirzai (Iran) 305 kg. Six hommes de moins de 56 kg de poids de corps, dépassant nettement les 300 kg, sont des résultats inégaux, puisque seuls 3 hommes l'an dernier dépassèrent 300 kg. La grande vedette de cette catégorie,

Stogov, stupéfia l'assistance par sa facilité. Il réussit ses 9 essais : 97 kg 500, 102 kg 500, 105 kg pour le développé; 92 kg 500, 97 kg 500, 100 kg à l'arraché ; 122 kg 500, 127 kg 500, 130 kg à l'épaulé-jeté. Hors compétition, il établit le nouveau record du monde du développé avec 107 kg, (La barre chargée à 107 kg 500 accusait 107 kg 400) battant ainsi l'ancien record de 106 kg 500 détenu par l'américain De Pietro depuis 1949 et que d'aucuns croyaient accrochés pour plus de 20 ans. Ce fut une très grande joie pour tous les techniciens, pour tous les propagandistes. Chacun sait en effet les polémiques désavantageuses que provoquent les hommes anormaux quand ils se frayent un chemin dans notre sport, que nous voulons être celui d'athlètes harmonieusement développés pour la majorité des pratiquants.

Les phénomènes, tels De Pietro, et maintenant quelques super-lourds, dont la presse, assoiffée de reportages sensationnels pour vendre son papier, s'empare, nous font un tort considérable. Un article entier ne suffirait pas pour exprimer notre pensée sur ce problème. Malgré le profond respect que nous éprouvons à l'égard de la personnalité humaine, nous sommes contre l'exhibitionnisme des anormaux, tout au moins sur les scènes des exploits sportifs.

Mais revenons à notre Championnat. A l'arraché, l'américain Vinci, ayant battu le record du monde à son 3^e essai, Stogov demanda 105 kg hors match, tira la barre impeccablement et la manqua au relèvement, vraiment de très peu ; il n'insista pas d'ailleurs pour tenter un autre essai. A l'épaulé-jeté, son 3^e essai à 130 kg, qu'il réussit impeccablement, laisse prévoir que le record ne tardera pas à être accroché à 135 kg. Ce petit homme extraordinaire peut donc détenir les 3 records du monde des mouvements olympiques plus celui du total et prétendre porter celui-ci à 345 kg, soit 107 kg 500, 102 kg 500, 135 kg.



**LES VAINQUEURS DU CHAMPIONNAT DU MONDE POIDS COQS 1955
VINCI (États-Unis), 2^e battant le record de l'arraché à deux bras et du total Olympique.**

(Photo George Kirkley - Health et Strength)

Puissamment bâti pour 1 m 50 de taille, Stogov est éminemment sympathique. Il se présente sur le plateau très décontracté et tire ses barres dans un des plus beaux styles. Les américains espéraient en Vinci pour tenir en échec le petit soviétique. Vinci est un poids coq au torse extraordinaire et très harmonieux. Il a la puissance, le volume, la ligne, mais les jambes laissent un peu à désirer et paraissent sinon grêles mais faibles par rapport aux épaules et aux bras ; ce qui n'a pas empêché l'homme, qui tire en flexion à l'épaulé et à l'arraché de se relever avec 132 kg 500 tirés hors compétition mais qu'il ne put jeter étant épuisé par ce terrible effort.

Vinci ne pouvait rien contre Stogov. Voici ses essais : 95 kg, 100 kg, 100 kg (2 fois essai), au développé 95 kg, 100 kg, 102 kg 500 à l'arraché battant le record du monde à son 3^e essai, 120 kg, 127 kg 500 (essai), 137 kg 500 (essai) à l'épaulé jeté. Cette dernière barre représentant une tentative désespérée et disproportionnée pour égaler Stogov au total et le battre au poids de corps.

Produit indiscutable de la Culture physique athlétique, Vinci peut atteindre et peut-être dépasser les 330 kg car il est jeune et tire avec une rare énergie. Nous retrouvons à la 3^e place l'Iranien Namdjou qui est une vieille connaissance ; cette année il totalisa 312 kg 500, c'est-à-dire 5 kg de plus qu'à Vienne il manqua de peu deux fois 127 kg 500 au jeté, performance qui lui aurait permis d'égaliser l'américain Vinci sans toutefois changer son classement, Vinci étant plus léger. Namdjou est toujours égal à lui-même. Il a 38 ans, mais le niveau a monté et il ne peut plus espérer maintenant faire des progrès pour redevenir Champion du Monde.

La surprise de cette brillante confrontation fut le Coréen Yu In Ho, redoutable jeteur et bel athlète, aux cuisses très développées, ayant plutôt l'apparence d'un poids plume qu'il est en réalité. Yu In Ho fut pesé le premier à 55 kg 800, puis les organisateurs suspendirent la pesée, l'heure de la compétition devant être retardée. Notre homme s'en fut s'alimenter et lorsque la nouvelle pesée commença il était à plus de 1 kg 500 au-dessus de la limite. Lui, n'avait pas participé aux discussions du changement d'horaire et se croyait en règle. Le jury d'appel décida avec juste raison que l'athlète n'était pas responsable et autorisa sa participation. Yu In Ho aurait dû se classer 3^e de ce championnat. En effet, il n'est pas développeur et resta à son second essai de 87 kg 500, mais à l'arraché il manqua deux fois 95 kg, ne marquant ainsi que 90 kg, poids paraissant inadmissible pour un épaulé-jeté extraordinaire de 137 kg 500. Il tira d'abord 127 kg 500 au premier, manqua une fois 132 kg 500 pour s'être trop précipité et les réussit au 3^e essai. Comme nous l'avons écrit, Yu In Ho étant nettement au-dessus du poids, il était donc inutile d'effectuer la pesée pour homologuer un nouveau record ; mais le Coréen gardera certainement longtemps le souvenir de l'ovation prolongée que lui prodigua le très sportif public Munichois.

Nous retrouvons en 5^e position l'Égyptien Mahgoub qui sort, à notre grande satisfaction des 295 kg, auxquels il nous avait habitués depuis les Championnats du Monde de La Haye en 1949. Son total de 307 kg 500 bat de 12 kg 500 celui qu'il avait réussi l'an dernier à Vienne.

Voici une comparaison éloquente de ses deux tableaux de match :

1954 : 77 kg 500, 82 kg 500, 85 kg ; 87 kg 500, 92 kg 500 (essai), 92 kg 500 ; 115 kg, 120 kg, 127 kg 500 (essai) = 295 kg.

1955 : 80, 87 kg 500, 90 kg (essai) ; 90 kg, 95 kg, 97 kg 500 (essai) ; 120 kg, 125 kg, 130 kg (essai) = 307 kg 500.

Athlète souriant, sympathique, Mahgoub mérite des éloges pour ses nouveaux résultats.

L'Iranien Mirzai est aussi un poids coq d'une force peu commune, sa 6^e place avec 305 kg, est dans sa ligne puisque l'an dernier il totalisa 302 kg 500. Il est homogène dans son comportement et peut espérer atteindre autour de 315 kg pour les prochains Jeux.

Nous constatons donc un assez grand fossé

entre ces 6 hommes de tête et les 12 suivants dont Marcombe adroitement et vaillamment est sorti vainqueur. Mais parmi eux le Bulgare Gueorguiev peut dépasser 290 kg, son camarade Nikolov, qui manqua 6 essais sur 9, ne totalisa que 267 kg 500 mais son courage et sa force peuvent lui permettre d'atteindre les mêmes chiffres.

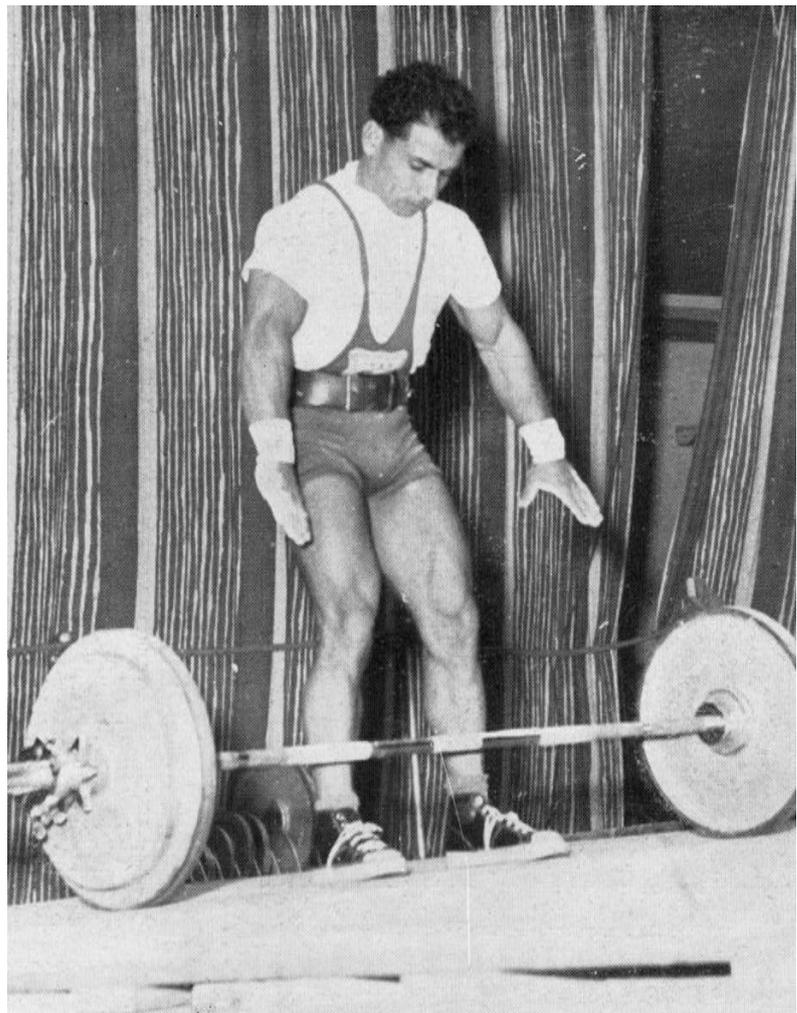
Le Polonais Rusinowicz totalisant 267 kg 500 manqua aussi 6 essais, son audace lui permettra des chiffres dès qu'il aura un peu plus d'expérience, de l'ordre de 285 kg à 290 kg.

L'Anglais Cope vaut 280 kg. Tout ceci nous fait penser aux prochains Championnats d'Europe qui auront lieu à Helsinki au mois de juillet prochain. Après les sept Soviétiques qui « trusteront » (image osée) les titres, les places de second et de 3^e seront âprement disputées, n'est-ce pas Messieurs les poids coqs Français ?

Je crois qu'il faudra dépasser cette année les 280 kg pour avoir une chance dans cette difficile bataille.

(À suivre).

R. CHAPUT.



NAMDJOU (Iran), 3^e.

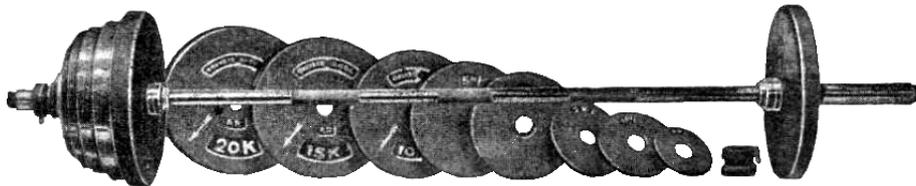
(Photo : Fritz Neuwirth, Munich)

Les Barres à Disques Haltérophiles et Culturistes des

FONDERIES ROUX, à LYON

... sont les barres des champions !

Fabrication et prix très étudiés



BARRE A DISQUES type « Universelle », N° 1, chargée à 161 kgs.

BARRES CULTURISTES et HALTERES COURTS chargeables.

Pour tous renseignements, s'adresser au Comité Haltérophile et Culturiste de Lyonnais,
7, rue Major Martin, à Lyon (Rhône).

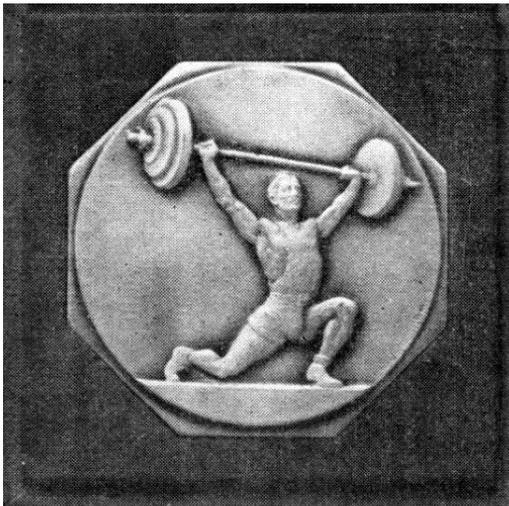
LES RÉCOMPENSES

HALTÉROPHILES

PAR

FRAISSE DEMEY

GRAVEURS ÉDITEURS



Documentation sur demande
191, RUE DU TEMPLE – PARIS (3^e)
Archives 58-87 Turbigo 41-75.

AVIS IMPORTANTS

Les clubs retardataires sont priés de bien vouloir acquitter d'urgence leur cotisation 1955-1956 à la F.F.H.C. (1.000 fr. Compte Chèques Postaux Paris 1304-82) faute de quoi la F.F.H.C. se verra dans l'obligation de leur supprimer le service du Bulletin Fédéral et de ne pas tenir compte des résultats de leurs athlètes au Premier Pas et au Prix d'Encouragement.

Tous les Membres d'un Club (Haltérophiles et Culturistes) doivent être en possession de la licence 1955-1956. Prix 150 fr. Demandes aux Trésoriers des Comités Régionaux.

Les demandes d'affectation au Centre Sportif de l'Armée doivent être adressées à la F.F.H.C. par l'intermédiaire des Comités Régionaux. (Se conformer aux prescriptions de la Circulaire publiée dans le Bulletin N° 104. - Août-Septembre).

Le film du Championnat de France d'Haltérophilie 1955 est à la disposition des Clubs et des Comités Régionaux de la F.F.H.C. Copie de 300 m. en 16 mm. muet - 24 images seconde. Une notice pour le commentaire est jointe. Envoi contre remboursement : 2.500 francs, plus port, pour une semaine maximum.

Résultats du Championnat du Monde 1955

Munich, du 12 au 16 octobre 1955 - Ausstellungshalle IV

Jury d'Appel : Président : M. Bruno NYBERG (Finlande) ; Secrétaire M. Eugène GOULEAU (France).

Membres : MM. JOHNSON (États-Unis), NAZAROV (U.R.S.S.), A. RADI (Égypte).

Noms des concurrents		Nation	Poids de corps	Développé à 2 bras	Arraché à 2 bras	Épaulé et jeté à 2 bras	Total
Mercredi 12 octobre 1955, 20 heures : Poids Coqs (jusqu'à 56 k).							
1.	Nikolaï Stogov.....	U.R.S.S.	55,6	105, -	100, -	130, -	335, -
2.	Charles, Vinci.....	États-Unis	55,4	95, -	102,500	120, -	317,500
3.	Mahmoud Namdjou.....	Iran	56, -	95, -	95, -	122,500	312,500
4.	Yu In Ho.....	Corée	55,8	87,500	90, -	132,500	310, -
5.	Kamal Mahgoub.....	Égypte	55,7	87,500	95, -	125, -	307,500
6.	Ali Mirzai.....	Iran	55, -	97,500	87,500	120, -	305, -
7.	Marc Marcombe.....	France	55,4	80, -	85, -	115, -	280, -
8.	Herbert Gruber.....	Autriche	55,6	80, -	85, -	115, -	280, -
9.	Stoyan Gueorguiev.....	Bulgarie	55,4	90, -	82,500	105, -	277,500
10.	Waldemar Ertl.....	Allemagne	55,5	80, -	87,500	110, -	277,500
11.	Aarne Vehkonen.....	Finlande	55,9	75, -	90, -	110, -	275, -
12.	Ilya Nikolov.....	Bulgarie	55,5	85, -	77,500	105, -	267,500
13.	Szymon Rusinowicz.....	Pologne	55,7	82,500	80, -	105, -	267,500
14.	Gunnar Olofsson.....	Suède	55,8	85, -	82,500	100, -	267,500
15.	Frank Cope.....	Gde Bretagne	54, -	80, -	80, -	105, -	265, -
16.	Roland Magnenat.....	Suisse	55,8	75, -	75, -	100, -	250, -
17.	José Goulart.....	Brésil	54,7	75, -	70, -	90, -	235, -
N. cl.	Karel Saitl.....	Tchécoslovaquie	55,7	82,500	75, -	abandon	0, -
Chef de Plateau : M. Bob Hoffman (États-Unis). Arbitres : MM. Louis Chaix (France) et Émile Schneider (Suisse)							
Jeudi 13 octobre 1955, 20 heures : Poids Plumes (de 56 à 60 k).							
1.	Raphael Tchimislian.....	U.R.S.S.	59,5	102,500	107,500	140, -	350, -
2.	Ivan Oudodov.....	U.R.S.S.	59,8	107,500	102,500	135, -	345, -
3.	Ali Mahgoub.....	Italie	59,9	97,500	102,500	127,500	327,500
4.	Sébastien Mannironi.....	Égypte	59,7	95, -	102,500	127,500	325, -
5.	Marian Zielinski.....	Pologne	60, -	95, -	100, -	122,500	317,500
6.	Maurice Megennis.....	Gde Bretagne	59,8	95, -	92,500	120, -	307,500
7.	Einar Eriksson.....	Suède	60, -	92,500	95, -	115, -	302,500
8.	Jean.....	France	58,7	90, -	87,500	107,500	285, -
Chef de Plateau : M. Kestler (Allemagne). Arbitres : MM. Franz Schimek (Autriche) et Victor Copra (Antilles Néerlandaises).							
Vendredi 14 octobre 1955, 20 heures : Poids Légers (de 60 à 67 k 500).							
1.	Nikolaï Kostilev.....	U.R.S.S.	67,3	112,500	125, -	145, -	382,500
2.	Saïd Gouda.....	Égypte	66,3	102,500	117,500	145, -	365, -
3.	Tun Maung.....	Birmanie	66,4	110, -	105, -	140, -	355, -
4.	Chang Hee Kim.....	Corée	66,8	97,500	105, -	142,500	345, -
5.	Luciano de Genova.....	Italie	66,4	107,500	100, -	135, -	342,500
6.	Josef Tauchner.....	Autriche	66,5	100, -	105, -	137,500	342,500
7.	Ivan Abadjev.....	Bulgarie	67,1	97,500	115, -	130, -	342,500
8.	Jan Czepulkowski.....	Pologne	67,1	107,500	100, -	130, -	337,500
9.	Oswald Junkes.....	Allemagne	67,4	100, -	102,500	135, -	337,500
10.	Robert Belzt.....	Tchécoslovaquie	67,3	100, -	97,500	135, -	332,500
11.	Bertil Bergelin.....	Suède	67,5	92,500	100, -	137,500	330, -
12.	Ambrose Cornet.....	Antilles Néerl.	67,1	100, -	97,500	130, -	327,500
13.	Ingemar Gustavsson.....	Suède	66,8	90, -	105, -	130, -	325, -
14.	W. Kolb.....	Allemagne	67,2	105, -	97,500	122,500	325, -
15.	Hans Brockel.....	Autriche	67,1	100, -	92,500	125, -	317,500
16.	Benjamin Helfgott.....	Gde Bretagne	67,2	102,500	92,500	122,500	317,500
17.	Cari Astrup.....	Danemark	64,7	95, -	95, -	122,500	312,500
18.	Gilbert Medo.....	Belgique	65,6	80, -	90, -	102,500	272,500
N. cl.	Ali Namvar.....	Iran	67,5	100, -	100, -	abandon	0, -
N. cl.	Ayalla Ferreira.....	Brésil	66,4	97,500	92,500	-	0, -
Chef de Plateau : M. Krasnikov (U.R.S.S.). Arbitres : MM. Frantia Vechet (Tchécoslovaquie) et Domenico Rollin (Italie).							
Samedi 15 octobre 1955, 14 heures : Poids Moyens (de 67 k 500 à 75 k).							
1.	Pete George.....	États-Unis	74, -	120, -	127,500	157,500	405, -
2.	Fédor Bogdanovsky.....	U.R.S.S.	74,8	127,500	122,500	155, -	405, -
3.	Ingemar Franzen.....	Suède	74,5	110, -	115, -	147,500	372,500
4.	Krzysztof Berk.....	Pologne	74,7	122,500	112,500	137,500	372,500
5.	Sung Jip Kim.....	Corée	73,7	122,500	105, -	140, -	367,500
6.	Jan Bochenek.....	Pologne	74,7	110, -	110, -	145, -	365, -
7.	Georges Firmin.....	France	75, -	110, -	112,500	140, -	362,500
8.	Vassil Konstantinov.....	Bulgarie	73,8	112,500	112,500	135, -	360, -
9.	Toni Leuthe.....	Allemagne	73,8	107,500	105, -	140, -	352,500
10.	Hassan Ferdows.....	Iran	75, -	107,500	112,500	132,500	352,500
11.	Ermanno Pignatti.....	Italie	73,9	105, -	110, -	135, -	350, -
12.	Jose Betrian.....	Antilles Néerl.	73,6	105, -	102,500	132,500	340, -
13.	André Soleilhac.....	France	74,7	110, -	102,500	125, -	337,500
14.	Tine Rozman.....	Yougoslavie	70,5	92,500	100, -	130, -	322,500
15.	Gg. Freiburghaus.....	Suisse	74,2	95, -	97,500	120, -	312,500
Chef de Plateau : MM. Arabi Sourî (Égypte). Arbitres : MM. Rahnvardi (Iran) et Tabak (Hollande).							

Haltérophile Moderne n° 106 (11-1955)

Noms des concurrents		Nation	Poids de corps	Développé à 2 bras	Arraché à 2 bras	Épaulé et jeté à 2 bras	Total
Samedi 15 octobre 1955, h 20 heures : Poids Mi-Lourds (de 75 k à 82 k 500).							
1.	Tommy Kono	États-Unis	78,2	142,500	127,500	165, -	435, -
2.	Vassili Stepanov	U.R.S.S.	82,2	135, -	130, -	160, -	425, -
3.	Jim George	États-Unis	80,6	117,500	120, -	165, -	402,500
4.	Jalal Mansouri	Iran	82,4	122,500	122,500	157,500	402,500
5.	Vaclav Psenicka	Tchécoslovaquie	82,3	122,500	117,500	155, -	395, -
6.	Ali Kerim	Egypte	80,5	120, -	120, -	152,500	392,500
7.	Czeslaw Bialas	Pologne	82, -	117,500	115, -	152,500	385, -
8.	Philip Caira	Gde-Bretagne	79,8	122,500	112,500	142,500	377,500
9.	Augusto Fiorentini	Italie	82,4	110, -	110, -	147,500	367,500
10.	Karlheinz Haag	Allemagne	80,3	120, -	105, -	137,500	362,500
11.	Roger Marchal	France	82,4	112,500	105, -	147,500	362,500
12.	Rudolf Wimazal	Autriche	81,6	107,500	110, -	142,500	360, -
13.	Raimo Tuononen	Finlande	82,3	117,500	105, -	137,500	360, -
14.	Ricardo Calmon	Brésil	82,5	105, -	105, -	147,500	357,500
15.	Wladimir Kapal	Tchécoslovaquie	82,4	105, -	105, -	140, -	350, -
16.	Billy Blixt	Suède	82,5	107,500	105, -	135, -	347,500
17.	Ivan Colaric	Yougoslavie	78,6	87,500	102,500	130, -	320, -
18.	Lado Sara	Yougoslavie	81,7	100, -	95, -	125, -	320, -
N. cl.	Joseph Aleck	Inde	76,7	97,500	92,500	0, -	0, -

Chef de Plateau : M. John Barrs (Gde-Bretagne). Arbitres : MM. Edward Halou (Pologne) et Charles Meijer (Suède).

Dimanche 16 octobre 1955 : 10 heures : Poids Lourds-Légers (de 82 k 500 à 90 k).

1.	Arkadi Vorobiev	U.R.S.S.	88,9	145, -	140, -	170, -	455, -
2.	Clyde Heinrich	États-Unis	89,7	132,500	130, -	165, -	427,500
3.	Mohamed Rahnavardi	Iran	89,6	135, -	125, -	165, -	420, -
4.	Jean Debuf	France	87,3	125, -	125, -	160, -	410, -
5.	Ivan Vesselinov	Bulgarie	86,9	122,500	120, -	160, -	402,500
6.	Keevil Daly	Canada	84,9	115, -	120, -	150, -	385, -
7.	Josef Schnell	Allemagne	86,9	117,500	115,500	152,500	385, -
8.	Klemens Roguski	Pologne	89, -	115, -	117,500	152,500	385, -
9.	Willy Flenner	Autriche	89, -	112,500	120, -	150, -	382,500
10.	Joseph Barnett	Gde Bretagne	89,6	122,500	107,500	150, -	380, -
11.	Gerolamo Rovegno	Italie	88,8	120, -	112,500	145, -	377,500
12.	Paavo Makinen	Finlande	84,7	115, -	120, -	140, -	375, -
13.	Young Whan Lee	Corée	89,6	115, -	110, -	150, -	375, -
14.	Joseph Flenner	Autriche	89, -	112,500	112,500	147,500	372,500
15.	Jens Mortensen	Danemark	87,8	115, -	110, -	150, -	365, -
16.	Srstka	Tchécoslovaquie	88,3	112,500	110, -	142,500	365, -
17.	Raymond Herbaux	France	89,9	117,500	107,500	140, -	365, -
18.	Ib. Doreng	Danemark	88,2	102,500	105, -	145, -	352,500

Chef de Plateau : M. François Piou (France). Arbitres : MM. John Terpak (États-Unis) et Nikolaï Chatov (U.R.S.S.)

Dimanche 16 octobre 1955 : 16 heures : Poids Lourds (au dessus de 90 k).

1.	Paul Anderson	États-Unis	164,5	185, -	145, -	182,500	512,500
2.	James Bradford	États-Unis	134,5	165, -	145, -	165, -	475, -
3.	Eino Makinen	Finlande	103,1	127,500	127,500	167,500	422,500
4.	Theo Aaldering	Allemagne	170, -	150, -	120, -	150, -	420, -
5.	Eduardo Adriana	Antilles Néerl.	111,5	137,500	125, -	155, -	417,500
6.	Franz Holbl	Autriche	120,2	140, -	122,500	155, -	417,500
7.	Vladimir Spitzbart	Tchécoslovaquie	106, -	132,500	122,500	155, -	410, -
8.	Alberto Pigaiani	Italie	126,5	132,500	120, -	157,500	410, -
9.	Gote Wallgren	Suède	130,2	122,500	117,500	145, -	385, -
10.	Fritz Eugster	Suisse	107,9	115, -	107,500	140, -	362,500

Chef de Plateau : M. Porfazi (Iran). Arbitres : MM. Karrer (Sarre) et Hassanien (Egypte).



Records battus :

Poids Coqs : Développé à deux bras : STOGOV (U.R.S.S.) 107 k.
 Arraché à deux bras : VINCI (États-Unis) : 102 k 500.
 Total olympique : VINCI (États-Unis) 95 + 102,500 + 120 = 317 k 500 ;
 et STOGOV (U.R.S.S.) 105 + 100 + 130 = 335 k.

Poids Plumes : Arraché à deux bras : TCHIMISKIAN (U.R.S.S.) : 110 k.

Poids Légers : Total olympique : KOSTILEV (U.R.S.S.) 112,500 + 125 + 145 = 382 k 500.

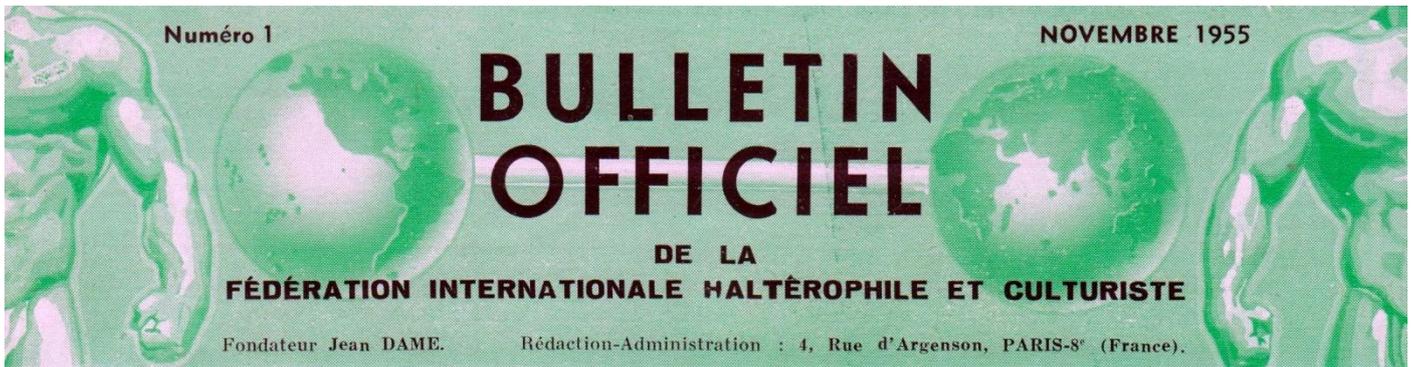
Poids Lourds-Légers : Développé à deux bras : VOROBIEV (U.R.S.S.) 145 k.

Poids Lourds : Développé à deux bras : ANDERSON (États-Unis) 185 k 500.

Total olympique : ANDERSON (États-Unis) 185 + 145 + 182,500 = 512 k 500.

Classement des Nations :

1.	U.R.S.S.	29	points
2.	États-Unis	25	»
3.	Egypte	4	»
4.	Iran	2	»
5.	<i>Ex-æquo</i> : Birmanie, Finlande et Suède	1	»



Pourquoi ce Bulletin ?

C'est sans doute la question que se poseront certains de nos collègues de la Fédération Internationale Haltérophile et Culturiste qui n'ont pas eu le privilège de participer aux travaux du Congrès qui s'est réuni le mois dernier à Munich.

Nous allons nous permettre d'y répondre par avance.

L'utilité d'un organe de liaison permanent entre les Fédérations affiliées n'avait pas échappé aux Membres du Bureau International qui, lors d'une réunion tenue à Paris, en septembre 1954, avaient émis le vœu que sa création soit étudiée sans délai.

La question figurait de nouveau à l'ordre du jour de la réunion du Bureau qui eut lieu à Moscou quelques jours avant les manifestations de Munich. Un projet fut établi pour être soumis au Congrès sous la forme suivante :

Adjonction, au Bulletin officiel de la Fédération Française Haltérophile et Culturiste, d'un certain nombre de pages destinées à la publication de tous les documents administratifs et sportifs de la Fédération Internationale, ainsi que des renseignements de tous ordres communiqués par les Fédérations affiliées.

Il fut adopté par le Congrès de Munich sans discussion et c'est ainsi que nous avons l'insigne honneur de vous présenter, aujourd'hui, le premier numéro du Bulletin officiel de la Fédération Internationale qui doit être considéré comme une timide et hâtive concrétisation de la décision unanime de nos collègues, que nous remercions bien sincèrement pour la preuve de confiance qu'ils nous ont ainsi donnée.

Nous avons l'ambition, si chacune accepte de nous aider dans notre tâche, de le perfectionner, de l'embellir, de le rendre digne en un mot de l'important organisme international dont il devient le porte-parole et qui aura la charge de diffuser à travers le monde toutes les informations, toutes les nouvelles se rapportant à nos activités.

Ce Bulletin ne doit pas se borner, en effet, à la publication de documents émanant du Secrétariat de la F.I.H.C. il n'aurait, dans ce cas, qu'un intérêt bien restreint. Pour qu'il réalise pleinement les objectifs qui lui ont été assignés, la collaboration de toutes les Fédérations nous est indispensable. Il leur appartient de nous communiquer sans délai tous renseignements susceptibles d'intéresser les Membres de notre grande famille internationale. Résultats des Championnats nationaux, des rencontres inter-nations, Jeux Régionaux de toutes natures : panaméricains, asiatiques, etc., Concours nationaux du Plus bel Athlète, etc., nouveaux records nationaux et mondiaux, éventuellement, modifications dans la composition du Comité Directeur, etc., etc.

En conclusion, l'avenir du Bulletin appartient à tous. Est-il besoin d'ajouter que la Fédération Française, en accomplissant ...

Why this Bulletin ?

It is doubtlessly the question that will occur to certain of our Colleagues of the « Fédération Internationale Haltérophile et Culturiste » who did not enjoy the privilege to take part to the works of the Congress met in Munich last month.

We are taking the liberty to answer thereto in advance.

The useful purpose of a permanent connection organ between the affiliated Associations had not escaped the attention of the Members of the International « Bureau » who, at the time of a meeting held in Paris, in september 1954, had expressed the wish that the creation of the same be examined without delay.

The matter appeared anew on the Agenda of the Meeting of the « Bureau » which took place in Moscow a few days before the manifestations of Munich. A draft has been drawn up to be submitted to the Congress as follows :

The adding to the official Bulletin of the « Fédération Française Haltérophile et Culturiste » of a number of pages destined to the publishing of all the administrative and sporting documents of the « Fédération Internationale », as well as information of any kinds communicated by the affiliated Federations.

It was passed at the Congress of Munich without any discussion and it is thus we have the signal honour to offer to you the first issue of the official Bulletin of the « Fédération Internationale » which must be considered as a timid and hasty putting in concrete form of the resolution passed unanimously by our Colleagues, whom we thank very sincerely for the tokens of confidence given by them to us.

We have the ambition – if everyone accepts to help us in our task – to improve, embellish the same, briefly, to render it worthy of the important organisation of which it becomes the mouthpiece and which shall have the onus of diffusing all the information and news referring to our activities throughout the world.

This Bulletin must not content itself with the publishing of documents from the Secretary's Office of the « F.I.H.C. » ; in such a case it would be of a very limited interest. In order that it realizes fully the aims assigned to it, the cooperation of all the Associations is absolutely necessary to us. It belongs to them to communicate to us without any delay, any information likely to interest the Members of our great international family : Results of National Championships, International encounters, regional Games of any kinds, Pan-American, Asiatic, etc., National Contest of the Most Handsome Athlete, etc., new national and world records ; eventually, the modifications in the composition of the Managing Committee, etc., etc.

The conclusion is : the future of the « Bulletin » belongs to all. Is there any necessity to add that the « Fédération Française » in ...

... la mission qui lui a été confiée, n'a aucune ambition autre que celle de servir, sur le plan international, la cause qu'elle sert déjà sur le plan national. Aucun profit, et surtout financier, ne peut en résulter, ni pour elle, ni pour ses dirigeants qui acceptent de grand cœur de se consacrer bénévolement à cette nouvelle tâche, dans le désir d'aider à l'œuvre commune.

Le Président :
Jean DAME.

Le Secrétaire Général :
Eugène GOULEAU.

Jean DAME
President.

Eugène GOULEAU
General Secretary.

... completing the mission entrusted to it, has no other ambition than that of serving – on the International plan – the interest it is already serving on the National plan. No profit and especially no financial benefit may result therefrom, for itself or its Officials, who accept heartily to devote themselves to the said new task gratuitously, with the desire to give assistance for the joint work.

M. KRASNIKOV n'est plus

Un laconique télégramme de Moscou nous a appris le décès survenu le 26 octobre, c'est-à-dire, le soir même de son retour de Paris où il avait accompagné l'équipe soviétique, de M. KRASNIKOV, Président de la Section Haltérophile de l'U.R.S.S., Arbitre International.

Cette nouvelle nous a causé une douloureuse émotion, qui sera très certainement ressentie par tous ceux de nos collègues de la Fédération Internationale qui avaient pu apprécier les hautes qualités de M. KRASNIKOV, sa courtoisie, sa discrétion, aussi bien que sa compétence et son impartialité dans les fonctions de Chef de Plateau qu'il assumait, cette année encore, au Championnat du Monde de Munich.

Elle affecte plus particulièrement les Dirigeants de la Fédération Française qui déplorent aussi bien la perte d'un grand sportif que ce tragique souvenir attaché désormais au séjour en France de l'équipe soviétique.

Nous prions la Section Haltérophile de l'U.R.S.S., ses Dirigeants, ses Athlètes, ainsi que la famille de M. KRASNIKOV, de bien vouloir accepter les condoléances sincères et émues de la Fédération Internationale Haltérophile et Culturiste.

Mr KRASNIKOV has past away

A laconic telegram from Moscow has informed us of the death occurred on the 26th October – that is to say on the very night just back from Paris, where he had escorted the Soviet team – of Mr. KRASNIKOV, President of the Weight-Lifting Section of U.S.S.R. and International Referee.

The said news have caused us a sad emotion which will be certainly deeply felt by all those among our Colleagues of the International Federation, who had been able to appreciate the great qualities of Mr. KRASNIKOV, his courtesy, his discretion as well as his competency and impartiality within his functions of Tray's Chief he assumed still this year, at the World Championship in Munich.

They affect more particularly the Officials of the « Fédération Française » who regret deeply both the loss of a great Sportman and the tragic memory attached in future to the stay in France of the Soviet Team.

We beg the Weight-Lifting Section of U.S.S.R., its Officials, its Athletes as well as the Family of Mr. KRASNIKOV to be good enough to accept the heartfelt sympathy of the « Fédération Internationale Haltérophile et Culturiste ».

Congrès de Munich

ALLOCUTION PRÉSIDENTIELLE

Messieurs,

Au nom du Comité Exécutif de la Fédération Internationale Haltérophile et Culturiste, je vous souhaite, Messieurs, la bienvenue à l'inauguration de notre Congrès. En même temps, je désire vous dire combien je suis heureux de constater que les Championnats du Monde auront lieu cette année ici, à Munich, qui est le centre de l'haltérophilie allemande, la ville qui, depuis longtemps est connue pour l'intérêt qu'elle porte à l'haltérophilie.

Au cours du Congrès, nous allons discuter les différentes questions liées à l'activité de notre Fédération. Il faudra, par exemple, que nous nous efforcions de centraliser tous les règlements sportifs – peu importe s'il s'agit de l'haltérophilie ou bien de la culture physique.

L'extension mondiale de l'haltérophilie, au cours des dernières années, a bien élargi notre champ d'activité et les différentes questions qui en résultent doivent être soigneusement étudiées et scrutées. J'espère que notre congrès, ici, à Munich, sera le jalon du développement futur de l'haltérophilie, et que les Championnats du Monde de cette année seront couronnés de succès autant en ce qui concerne la qualité que les résultats.

Messieurs ! Avant de terminer ces quelques mots, je veux répéter encore : Soyez les bienvenus à notre Congrès.

Président de la F.I.H.C.
Bruno NYBERG,

Congrès of Munich

PRESIDENT'S SPEECH

Gentlemen,

In the name of the Executive Committee of the « Fédération Internationale Haltérophile et Culturiste », I address to you a warm welcome at the opening of our Congress. At the same time, I want to say how glad I am to note that this year the World Championships will take place here, in Munich which is the centre of the German Weightlifting, the town which is known for a long time on account of the interest taken by it in the Weightlifting.

In the course of the Congress, we will discuss the various matters connected with the activity of our « Association ». We must, for instance, endeavour to centralize all the sport regulations – whether the Weightlifting or physical culture is concerned.

The world extension of Weightlifting, during the last years, has extended the area of our activities ; and the various matters resulting therefrom must be examined carefully. I trust that our Congress, here, in Munich, will be the main head of the future development of the Weightlifting, and that the World Championships of this year will be crowned with success both as to the quality and the results.

Gentlemen, before closing, I want to repeat again : Welcome, at our Congress.

Bruno NYBERG,
President of the F.I.H.C.

Rapport du Secrétaire Général

Messieurs et chers Collègues,

Notre Fédération Internationale – j'ai déjà eu l'occasion de le rappeler – compte maintenant 35 ans d'existence, mais il y a exactement 25 ans que la ville de Munich se voyait confier, pour la première fois, une organisation internationale d'importance : le Championnat d'Europe 1930.

Je ne me risquerai pas à établir une comparaison entre les performances réalisées par les Champions de l'époque et celles accomplies par nos haltérophiles d'aujourd'hui. La liste des nouveaux records, dont je m'empresse de vous donner lecture, est, à elle seule suffisamment éloquente. La voici :

Secretary General's Report

Gentlemen, Dear Colleagues,

As I have already had occasion to remind you, our International Federation has been in existence for 35 years but it is exactly 25 years since the town of Munich for the first time staged an important international gathering – the European Championships of 1930.

I would not dare to make a comparison between the performances of the Champions of that time and those of the lifters of today. The list of new records which I am going to read to you now is in itself sufficiently eloquent. Here is the list :

Développé à deux bras :

<i>Plumes</i>	Oudodov (URSS)	111,500	21-12-54
<i>Légers</i>	Nikitine (URSS)	120, -	3- 5-55
<i>Moyens</i>	Kono (USA)	131, -	17-10-54
<i>Mi-Lourds</i>	Kono (USA)	132,500	22- 6-55
<i>Lourds Légers</i>	Occupa (URSS)	114, -	22- 6-55
<i>Lourds</i>	Anderson (USA)	182,500	26- 4-55

Arraché à deux bras :

<i>Plumes</i>	Tchimiskian (URSS)	109, -	3- 5-55
<i>Légers</i>	Kostilev (URSS)	123, -	22- 6-55
<i>Moyens</i>	Douganov (URSS)	132,500	22- 6-55
<i>Lourds</i>	Schemansky (USA)	150, -	10-10-54

Épaulé et Jeté à deux bras :

<i>Plumes</i>	Tchimiskian (URSS)	143, -	8-10-54
<i>Mi-Lourds</i>	Kono (USA)	172,500	10-10-54
	Lomakine (URSS)	173, -	3-5-55
<i>Lourds</i>	Schemansky (USA)	192,500	17-10-54
	Anderson (USA)	196,500	26-4-55

Total Olympique :

Poids Plumes : Tchimiskian (URSS) 105 - 107,5 - 137,5 = 350 k le 8-10-54, et Udodov (URSS) 107,5 - 105 - 137,5 = 350 k le 8-10-54.
Poids Moyens : Kono (USA) 130 - 120 - 160 = 410 k le 17-10-54.
Poids Mi-Lourds : Kono (USA) 110 - 122,5 - 172,5 = 435 k le 9-10-54.
Poids Lourds Légers : Vorobiev (URSS) 142,5 - 142,5 - 175 = 460 k le 10-10-54.
Poids Lourds : Schemansky (USA) 150 - 150 - 187,5 = 487 k 500 le 10-10-54.

Ainsi, 21 records ont été battus pendant et depuis le Championnat du Monde de Vienne, contre 13 l'année précédente.

Mais s'il est vrai que de pareils exploits, que l'on pouvait croire irréalisables, sont le fruit d'une technique nouvelle et constamment améliorée, il est juste de reconnaître que les règles internationales d'exécution des mouvements ont subi petit à petit, une évolution qui facilite, dans une certaine mesure, ces progrès constants.

Et ceci nous ramène, une fois de plus, au problème de l'arbitrage qui pose à certains arbitres de véritables cas de conscience. A mon avis, ces cas de conscience seraient facilement résolus si chacun s'en tenait purement et simplement à l'application de règlements qui ont fait leurs preuves. Mais il n'en est malheureusement plus ainsi et, sur le chemin de l'évolution à laquelle nous assistons, il en est qui n'ont fait encore que quelques pas hésitants, tandis que d'autres ont résolument franchi toutes les étapes d'une tolérance qui tend à modifier profondément les règles établies.

Il y a là un danger sur lequel je me permets d'attirer votre attention. Si nous ne réagissons pas, si nous fermons les yeux sur toutes les infractions, devenues truquages dans certains cas, s'il suffit, pour qu'un mouvement soit déclaré valable, que l'athlète amène la barre au bout de ses bras, nos records, nos championnats n'auront plus aucune signification et notre sport perdra deux de ses plus belles vertus : la sincérité et la qualité.

Vous vous souvenez certainement que le Congrès d'Helsinki avait décidé la création de deux médailles, l'une destinée aux détenteurs de records mondiaux, l'autre qui doit récompenser les dirigeants qui, par leur œuvre internationale, ont droit à la reconnaissance de la F.I.H.C.

Des projets de maquettes, soumis au Congrès de Vienne, l'an dernier, avaient recueilli votre approbation. La Fédération égyptienne, par la voix du Vice-président Radi, avait offert spontanément, à ce même Congrès, de prendre à sa charge les frais élevés d'exécution de la matrice d'une de ces médailles. Nous ne saurions trop l'en remercier puisque nous avons ainsi la possibilité de vous présenter aujourd'hui des exemplaires des médailles réalisées.

Notre tâche consistera maintenant à étudier les modalités de leur attribution. La question sera simple en ce qui concerne la Médaille des Records à laquelle a droit chaque athlète détenteur d'une performance mondiale homologuée elle sera plus complexe pour la désignation des personnalités dignes de la reconnaissance de notre Fédération. Je vous rappelle, à ce sujet, que le Congrès d'Helsinki avait décidé qu'il appartiendrait au Bureau de la F.I.H.C. d'établir la liste de ces personnalités, mais que des propositions pourraient être également faites par les Fédérations nationales, en faveur de certains de leurs dirigeants. Je pense que le soin de l'établissement de la première promotion pourrait être confiée aux soins d'une Commission composée en majorité de membres appartenant depuis de longues années à la Fédération Internationale et susceptibles, de ce fait, de donner un avis compétent sur les titres de certains candidats qui furent des pionniers du sport haltérophile international, mais dont quelques-uns de nos jeunes collègues peuvent ignorer les mérites.

Two hands clean and Press :

<i>Feather</i>	Oudodov (URSS)	111,500	21-12-54
<i>Light</i>	Nikitine (URSS)	120, -	3- 5-55
<i>Middle</i>	Kono (USA)	131, -	17-10-54
<i>Middle Light</i>	Kono (USA)	132,500	22- 6-55
<i>Heavy Light</i>	Occupa (URSS)	114, -	22- 6-55
<i>Heavy</i>	Anderson (USA)	182,500	26- 4-55

Two hand snatch :

<i>Feather</i>	Tchimiskian (URSS)	109, -	3- 5-55
<i>Light</i>	Kostilev (URSS)	123, -	22- 6-55
<i>Middle</i>	Douganov (URSS)	132,500	22- 6-55
<i>Heavy</i>	Schemansky (USA)	150, -	10-10-54

Two hands clean and jerk :

<i>Feather</i>	Tchimiskian (URSS)	143, -	8-10-54
<i>Light Heavy</i>	Kono (USA)	172,500	10-10-54
	Lomakine (URSS)	173, -	3-5-55
<i>Heavy</i>	Schemansky (USA)	192,500	17-10-54
	Anderson (USA)	196,500	26-4-55

Olympic total :

Feather Weights : Tchimiskian (URSS) 105 - 107,5 - 137,5 = 350 k le 8-10-54, et Udodov (URSS) 107,5 - 105 - 137,5 = 350 k le 8-10-54.
Middle Weights : Kono (USA) 130 - 120 - 160 = 410 k le 17-10-54.
Light Heavy Weights : Kono (USA) 110 - 122,5 - 172,5 = 435 k le 9-10-54.
Heavy Light Weights : Vorobiev (URSS) 142,5 - 142,5 - 175 = 460 k le 10-10-54.
Heavy Weights : Schemansky (USA) 150 - 150 - 187,5 = 487 k 500 le 10-10-54.

Thus 21 records have been broken during and since the world Championships in Vienna in 1954 ; this compares with 13 the previous year. But, if it is true that such exploits which might be thought unachievable are the fruit of a new technique constantly improving, it is also true to remember that the international rules governing the execution of movements are, little by little succumbing to an evolution which in some measure is facilitating this continued progress.

And this brings us back, one again, to the problem of refereeing which causes certain judges real pangs of conscience. To my mind there would be no cause for such qualms if each and every one held, purely and simply, to the application of the rules which have proved their worth. But, unhappily such is no longer the case and on this road to evolution along which we are travelling there are some who have made a few hesitant steps while others have unflinchingly forged ahead with a toleration which tends to seriously alter the established rules.

There is there a danger to which I would draw your attention. If we do not react to this, if we close our eyes to all the infringements, which in some cases have become cheating, if for a movement to be passed as « good » it is sufficient only that the lifter gets the bar to the end of his arms, our records, our Championships will have no further significance whatsoever and our sport will lose two of its finest merits – sincerity and quality.

You will no doubt recall that the Helsinki Congress decided upon the establishment of two medals, one for world record holders and the other as a mark of esteem to organisers who by reason of their work on an international plane are worthy of the recognition of the F.I.H.C.

Last year at the Congress at Vienna you approved the designs of the awards. At the same Congress, through the person of Vice-président Radi, the Egyptian Federation spontaneously undertook the heavy costs of making a mould for one of the medals. We cannot thank them too much for thus giving us the opportunity of showing you today copies of the medals which have been struck.

Our task now will be to study the method of awarding these medals. The question will be quite simple in the case of the Record-holders medal to which each lifter credited with an approved world record is entitled ; it will be more complicated when it comes to the persons worthy of the recognition of our Federation. I would remind you in connection with this subject that the Helsinki Congress decided that it would be up to the Bureau of the F.I.H.C. to draw up a list of such persons but that nominations could also be put forward by National Federations in favour of their own organisers. I think that the task of making the initial nominations may be left to the good offices of a Committee composed, for the most part, of Members who have belonged to the International Federation for many years and who, because of this fact, are in a position to give a true and considered opinion on the merits of certain candidates who were the pioneers of International Weightlifting but of whose worth some of our young colleagues may unfortunately not be aware.

Haltérophile Moderne n° 106 (11-1955)

Sur l'initiative de quelques-uns de nos membres, une réunion du Bureau de la Fédération Internationale a eu lieu à Paris, vous le savez, l'an dernier. Elle a permis à nos collègues présents d'échanger des idées sur différents problèmes internationaux et de procéder à une étude des vœux et propositions inscrits à l'ordre du jour du Congrès de Vienne. Il semble que le travail ainsi effectué ait facilité la tâche du Congrès et abrégé ses débats.

L'aimable invitation de la Section haltérophile de l'U.R.S.S. de tenir une réunion du Bureau à Moscou, préalablement au Congrès de Munich, permet de renouveler, cette année, une expérience qui nous avait paru heureuse à tous points de vue.

L'activité du Secrétariat de notre Fédération augmente, vous vous en doutez, d'année en année, au fur et à mesure que s'agrandit notre famille internationale par l'affiliation de nouvelles nations. Nous savons aussi, par la presse, que les matches, les compétitions entre nations se multiplient sur les divers continents. C'est un signe indéniable de prospérité pour notre sport, mais je dois dire que dans la majorité des cas, la Fédération Internationale n'est pas tenue officiellement au courant de ces organisations et que, malgré le rappel que j'ai fait l'an dernier des décisions du Congrès d'Helsinki, bien peu de Fédérations ont versé les redevances statutaires dues à la F.I.H.C. à l'occasion de ces rencontres.

Et puisque nous sommes sur le terrain financier, je voudrais vous parler également de la situation de quelques-unes de nos Fédérations affiliées qui, malgré nos demandes réitérées, n'ont pas payé leur cotisation depuis plusieurs années (certaines depuis 1948 ou 1949). Je pense qu'une décision devrait être prise à leur égard si elles persistent dans leur attitude, car il est anormal qu'elles continuent de bénéficier des droits dont jouissent nos groupements affiliés si, en contrepartie, elles ne s'acquittent pas de leurs devoirs.

L'année qui vient revêtira, sur le plan sportif, une importance exceptionnelle, puisqu'elle verra la célébration des Jeux Olympiques de Melbourne. De ce fait, le Championnat du Monde 1956 n'aura pas lieu ; mais nous devons, cependant, nous préoccuper dès maintenant de l'attribution du Championnat du Monde 1957, de même que du Concours du plus bel Athlète du monde 1956 et 1957.

J'arrête là, Messieurs et chers Collègues, cet exposé que j'ai volontairement écourté au maximum. Les vœux et propositions inscrits à l'ordre du jour du Congrès sont nombreux et nous devons nous mettre au travail sans tarder pour leur donner la solution qui nous paraîtra, non seulement la plus équitable, mais la plus conforme aux intérêts moraux de notre sport.

Je ne doute pas que nos débats seront empreints de la plus grande sérénité et de la meilleure camaraderie.

Je forme des vœux pour le succès du Championnat du Monde et du Concours du Plus Bel Athlète du Monde auxquels nous allons avoir le privilège d'assister ; j'ai la certitude que nos athlètes, par la qualité de leurs performances aussi bien que par leur tenue, enthousiasmeront les spectateurs présents à leurs exploits et contribueront ainsi, de façon concrète et vivante, au rayonnement du sport haltérophile dans le monde.

Le Secrétaire général
E. GOULEAU

Through the initiative of one of our Members a meeting of the Bureau of the International Federation took place, as you know, last year in Paris. It enabled our Colleagues who were present to exchange ideas on certain international problems and to study the proposals and suggestions on the agenda for the Vienna Congress. It appears that the work undertaken there facilitated the work of the Congress and curtailed the debates.

The most kind invitation of the Weightlifting Section of the U.S.S.R. to hold a meeting of the Bureau in Moscow prior to the Munich Congress permitted us to renew the experiment this year and this has been most successful from all points of view.

The activity of the Secretariat of our Federation grows, you will no doubt realise, year by year as our international family increases with the affiliation of new nations. We learn from the Press that matches and competitions between nations get more numerous in the various continents. It is an undeniable sign of the prosperity of our Sport but I am forced to say that in the majority of cases the international Federation is not officially advised of these meetings and, in spite of the reminder which I gave you last year of the decisions taken at the Helsinki Congress, very few Federations have sent on the statutory payments due to the F.I.H.C. in connection with these encounters.

And, while we are on the question of finance, I wish to speak to you also regarding the situation of some of our affiliated Federations who, despite our repeated requests have not paid their subscriptions for several years (some not since 1948 or 1949). I feel that a decision should be taken regarding them if they continue in this way for it is irregular that they should continue to benefit from the privileges enjoyed by our affiliated groups but on the other hand do not face up to their duties.

In the sporting world the coming year will take on an exceptional importance because it will see the holding of the Olympic Games at Melbourne. Because of this the World Championships 1956, will not take place ; however we must now concern ourselves with the assignation of the World Championships, 1957 as well as for the Concours du Plus Bel Athlète du Monde 1956 and 1957.

So, Gentlemen and dear Colleagues, I will finish this report which I have voluntarily cut down to the minimum. The Agenda of the Congress is a large one and we must get to work without delay so that we may solve the problems therein in the most fair way and in the best interests of our Sport.

I have no doubt that our discussions will take place with the greatest calm and comradeship.

I wish the greatest success to the World Championships and Concours du Plus Bel Athlète du Monde at which are privileged to be present this year ; I am certain that our athletes through the quality of their performances as well as by their bearing will fire the spectators with enthusiasm at their achievements and thus contribute in a lasting and vital way to the spread of the Sport for Weightlifting throughout the World.

The Secretary General :
E. GOULEAU

LIBELLE	BY	DÉPENSES EXPENDITURE French Francs	RECETTES RECEIPTS French Francs
En caisse le 15 septembre 1954.....	In hand 15th September 1954.....		333.098
Redevances	Subscriptions.....		14.014
Réclamations.....	Reclamations.....		970
Cotisations	Subscriptions of Federations		435.101
Organisation Championnat Munich.....	Subscription Germany (World Championship)		50.000
Voyages - Réceptions - Indemnités.....	Travelling expenses - Receptions - Indemnity.....	175.920	
Secrétariat Administratif	Administrative Secretariat	144.000	
Chauffage, Électricité, Téléphone, etc.....	Heating, Electricity, Telephone, etc.	10.000	
Correspondance, Imprimerie, Travaux, Traductions	Correspondence, printing, typing and translations.....	104.024	
Impôts - Caisse de retraites	Medals, badges, cases	21.592	
Médailles - insignes - écrins.....	Taxes and Office of Pensions	65.575	
Francs	French Francs	521.111	833.183
Solde pour balance au 20-9-1955.....	Amount standing to credit 20th September 1955.....	312.072	
		833.183	833.183

En caisse, le 20 septembre 1955 :
soit environ 312.072 francs français ou 309 livres sterling
ou 88 dollars,

Amount in hand 20 th September :
French Francs : 312.072 or : Livres sterling : 309
or : Dollars : 888



L'HALTÉROPHILE MODERNE

BULLETIN OFFICIEL DE LA FÉDÉRATION FRANÇAISE
HALTÉROPHILE ET CULTURISTE



Fondateur : Jean DAME -

SIEGE SOCIAL : 4, rue d'Argenson, Paris (8^e).

Téléph. ANJ. 54_63.

SOMMAIRE



Procès-verbal de la Réunion du Bureau du 6 décembre 1955.....	2
Règlement du Critérium National Haltérophile 1956.....	2
Règlement du Prix du Bel Athlète des Provinces Françaises 1956	3
Classement National du Premier Pas Haltérophile 1955-1956.....	4
Le Concours du Plus Bel Athlète du Monde 1955 par R. CHAPUT	6
L'Administration Sportive (suite) ..	7 et 11
Le Championnat du Monde 1955 (suite) par R. CHAPUT	8
Les Brevets Culturistes.....	10
Nos Joies, nos Peines.....	10
Dans nos Comités Régionaux.....	11
2° Bulletin Officiel de la Fédération Internationale Haltérophile et Culturiste	13



Sur notre cliché :

Les 3 meilleurs classés
du Concours du Plus Bel Athlète du Monde :

1. T. KONO (États-Unis) ;
2. A. ROBIN (France) ; 3. K. DALY (Canada).

(Photo : F. NEUWIRTH, Munich.)



 Document original : Raymond Lopez

Partie

Officielle

PROCÈS-VERBAL DE LA RÉUNION DU BUREAU DU 6 DÉCEMBRE 1955

Présents : MM. H. Clutier, J. Duchesne, P. Buisson, L. Morin, A. Rolet, R. Poulain, E. Gouleau.

Excusé : M. R. Duverger.

Présidence de M. Jean Dame, Président de la F.F.H.C.

Le procès-verbal de la précédente réunion est adopté.

Demandes d'affiliation. - Le Bureau homologue l'affiliation des Clubs ci-après :

- ✓ N° 3.306. - Association de la Préfecture de la Seine et de l'Assistance Publique ;
- ✓ N° 3 307. - Association Sportive Bel Abbesienne ;
- ✓ N° 3.308. - Cercle Athlétique Haltérophile et Culturiste Parisien.

L'affiliation de ce dernier Club est acceptée sous réserve que la notification de son changement de siège social sera publiée au « Journal Officiel ».

Le Bureau homologue également sous le N° 3.309, la fusion de deux Clubs l'Union Sportive Ferryvilloise et l'Union Sportive Arsenal, sous le titre : Union Sportive Marine et Ferryville.

Critérium National Haltérophile et prix du plus bel athlète des Provinces Françaises. - Les démarches effectuées par le Comité Normandie pour l'organisation de ces deux manifestations n'ayant pas encore reçu de solution définitive, le Bureau donne mandat au Secrétariat pour prendre toutes décisions ultérieures nécessitées par l'évolution des pourparlers en cours.

Résultats de l'examen de moniteurs d'haltérophilie. - Le Président donne connaissance des résultats de l'examen de Moniteur d'Haltérophilie qui a eu lieu à l'issue du Stage organisé du 26 septembre au 1er octobre dernier à l'Institut National des Sports.

Tous les candidats ont obtenu une moyenne de notes leur permettant d'être nommés Moniteurs de la F.F.H.C. Huit d'entre eux sont en outre proposés par la Commission d'Examen pour le titre d'Entraîneur Régional. Toutefois, cette dernière nomination est subordonnée à l'avis favorable du Comité Régional intéressé à, qui il sera demandé.

Le cas d'un candidat-Moniteur : Didot, des « Jeunes Niortais » est ensuite examiné. Il a été inscrit au Stage sans que son Comité Régional ou son Club ait signalé qu'il ne remplissait pas les conditions d'âge requises. Le Bureau décide qu'il sera sursis à sa nomination jusqu'à ce que M. Didot ait atteint l'âge de 23 ans exigé par le Règlement.

Communications diverses et correspondance. - Communication est donnée d'une lettre de la Direction Générale des Sports accordant à la F.F.H.C. une subvention de 75.000 frs pour l'organisation d'une Épreuve de masse.

- Lecture est également donnée du bilan financier des Manifestations Haltérophiles organisées à Paris et à Lille avec la participation des équipes soviétique et iranienne. Il présente un déficit de 244.927 francs qui sera couvert par la garantie accordée à la F.F.H.C. par la Direction Générale des Sports.

- Le Président fait part d'une communication téléphonique de l'Ambassade de Pologne informant la F.F.H.C., de l'invitation qui lui était adressée par la Fédération Polonaise en vue d'un match France - Pologne, le 15 décembre prochain.

Le principe de cette rencontre est accepté à l'unanimité par le Bureau Fédéral, mais la date proposée étant trop rapprochée, il sera demandé à la Fédération Polonaise d'en choisir une autre, si possible en février.

- Le Bureau Fédéral donne son accord pour l'achat :
- de matériel de bureau (table de dactylographe et table pour duplicateur) ;
- de matériel de cinéma nécessaire au Moniteur National pour la préparation et la projection de films techniques.

Toutefois, le crédit correspondant ne pourra être engagé que si la situation financière de la F.F.H.C. le permet.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 19 h 30.

Le Secrétaire Général :
E. GOULEAU.

RÈGLEMENT DU CRITÉRIUM NATIONAL HALTÉROPHILE 1956

Le Critérium National Haltérophile 1956 sera organisé par la Fédération Française Haltérophile et Culturiste le Dimanche 25 mars 1956, à 14 h 30, Gymnase de l'A.S. Préfecture de Police, avenue de St-Mandé, à Paris.

Il est réservé aux athlètes amateurs de nationalité française, possesseurs de la licence 1955-56.

Est amateur toute personne qui n'a jamais pris part à un concours ou à une réunion ouverte à tout venant, ni concouru pour un prix en espèces.

Qualification

Seront qualifiés pour participer au Critérium National Haltérophile les trois meilleurs athlètes de chaque catégorie, à condition qu'ils aient, au cours des éliminatoires, réalisé au moins les minima suivants sur les trois mouvements olympiques :

<i>Poids Coqs</i>	230
<i>Poids Plumes</i>	250
<i>Poids Légers</i>	275
<i>Poids Moyens</i>	300
<i>Poids Mi-Lourds</i>	315
<i>Poids Lourds Légers</i>	325
<i>Poids Lourds</i>	335

Peuvent participer au Critérium National Haltérophile les athlètes classés 1^{re}, 2^e séries et Classe Nationale, à condition qu'ils n'aient jamais été qualifiés pour la finale d'un Championnat de France Seniors. Les athlètes classés 4^e et 3^e séries à la suite de leurs performances au Prix d'Encouragement 1955-56 ou au Prix Fédéral ne peuvent y prendre part.

Si, dans une ou plusieurs catégories, aucun athlète n'a réalisé les minima ci-dessus, l'athlète ayant réalisé le meilleur total au cours des éliminatoires sera proclamé vainqueur mais ne sera pas qualifié pour la journée finale.

Si, dans une ou plusieurs catégories, le nombre d'athlètes ayant réalisé les minima exigés pour la finale est insuffisant, le nombre d'athlètes qualifiés dans les autres catégories pourra être augmenté jusqu'à un maximum de 5 par catégorie et de 21 au total.

Les athlètes ainsi qualifiés en surnombre seront choisis d'après la différence entre leur total et le total exigé pour la qualification.

En cas de différence égale dans des catégories différentes, priorité sera donnée à la catégorie la moins chargée. Si, à ce moment, le nombre de qualifiés est le même dans plusieurs catégories, Priorité sera donnée à la plus légère.

Engagements

Les éliminatoires seront disputées obligatoirement, dans toute la France, le dimanche 19 février 1956. La clôture des engagements pour la finale est fixée au 23 février 1956 dernier délai. Il ne sera pas tenu compte des engagements qui parviendront après cette date.

Tout engagé devra appartenir à une Société affiliée à la F.F.H.C.

Les engagements, pour être valables, devront être adressés au Secrétariat de la F.F.H.C., 4, rue d'Argenson à Paris par les Comités Régionaux qui indiqueront obligatoirement le lieu et l'heure où se sont déroulées les éliminatoires régionales, ainsi que le nom du ou des arbitres désignés.

Les mineurs participant au Critérium National devront avoir 16 ans révolus et ne seront admis à concourir que s'ils sont munis d'un certificat attestant la date de leur naissance et le consentement de leurs parents ou tuteurs.

Les athlètes de moins de 20 ans devront être titulaires d'un certificat médical d'aptitude aux sports. Pour les participants de moins de 18 ans, ce certificat devra dater de moins de trois mois.

Frais de déplacement

La Fédération prendra à sa charge les frais de déplacement des concurrents disputant le Critérium National dans les conditions suivantes :

1. Elle les couvrira du prix de leur voyage aller-retour en 3^e classe
2. Elle leur allouera une indemnité de nourriture et de logement dont le montant sera fixé par le Bureau de la F.F.H.C.

Toutefois, le concurrent qui ne réussira aucun essai sur l'un des exercices olympiques et n'obtiendra, de ce fait, aucun point sur ce mouvement n'aura droit à aucun remboursement, quelles que soient les performances réalisées sur les autres exercices.

**Ceintures réglementaires Compétition, Cuir 1^{er} choix
Nouveaux Modèles de Chaussures Haltérophiles
Maillots de Compétition Haltérophiles
Grand choix de Survêtements**

ALLEN 42, Rue Etienne-Marcel. PARIS (2^e)

Téléphone : LOU 14-19
Conditions Spéciales aux Sociétés

Fournisseur de l'équipe de France

Catégorie de concurrents

Poids Coqs : jusqu'à 56 k.
Poids Plumes ; de 56 k à 60 k.
Poids Légers ; de 60 k à 67 k 500.
Poids Moyens ; de 67 k 500 à 75 k.
Poids Mi-Lourds ; de 75 k à 82 k 500.
Poids Lourds Légers ; de 82 k 500 à 90 k.
Poids Lourds ; au-dessus de 90 k.

Aucune tolérance de poids ne sera accordée ; les athlètes devront obligatoirement participer à la finale dans la catégorie pour laquelle ils ont été qualifiés.

Mouvements imposés

1° Arraché à deux bras
2° Développé à deux bras
3° Épaulé et jeté en barre à deux bras.

Nombre d'essais

Chaque concurrent aura droit à trois essais pour chaque exercice imposé (et non pour chaque barre essayée).

La progression entre les essais ne peut être inférieure à cinq kilos, sauf pour le dernier essai où elle pourra être de 2 k 500 seulement

Une progression prématurée de 2 k 500 marque le dernier essai.

Dans aucun cas, un concurrent ne pourra exécuter un essai avec un poids inférieur à celui employé lors de l'essai précédent.

Les exercices devront être accomplis correctement suivant les règles de la F.F.H.C. les concurrents devront maintenir l'engin au bout des bras tendus verticalement, les pieds sur la même ligne, jusqu'à ce que l'arbitre leur ait fait signe de redescendre la barre. Ce n'est que lorsque celle-ci aura été reposée doucement à terre que l'arbitre annoncera sa décision par la mention, faite à haute voix : « Bon » ou « Essai ».

Pesage

La formalité du pesage aura lieu le jour même du Critérium National dans la matinée.

Les athlètes devront être pesés nus. Tout concurrent ne répondant pas à l'appel de son nom ne pourra participer au Critérium National

Matériel

Le comité organisateur assurera un matériel de barres à disque qui, seul, pourra être utilisé au cours du Critérium National.

Tenue

Les concurrents devront avoir une tenue correcte et soignée.

Sera immédiatement éliminé tout concurrent qui n'aura pas une attitude correcte pendant toute la durée de la compétition.

Désignation des vainqueurs

Le vainqueur sera, dans chaque catégorie, l'athlète qui aura réuni le plus grand nombre de points.

En cas d'*ex æquo* dans une catégorie, l'avantage sera donné au plus léger des concurrents.

Pénalités

Sera disqualifié de la F.F.H.C. et ne pourra plus prendre part aux épreuves organisées sous ses règlements :

- Tout athlète régulièrement inscrit qui, pour une cause non justifiable, ne se présenterait pas au Critérium National.
- Tout concurrent abandonnant le Critérium National pour protester contre une décision de l'arbitre ou formulant une réclamation à haute voix et discutant en public les décisions de l'arbitre.

Réclamations

Lorsqu'un concurrent se suppose en droit de réclamer, il devra faire sa réclamation par écrit au Président de la F.F.H.C., qui tranchera avec les arbitres et les membres du Comité de Direction de la F.F.H.C.

Responsabilités

La Fédération Française Haltérophile et Culturiste décline toute responsabilité quant aux accidents qui pourraient survenir au cours du Critérium national.



**RÈGLEMENT DU PRIX
DU PLUS BEL ATHLÈTE
DES PROVINCES FRANÇAISES
1956**

Le Prix du Plus Bel Athlète des Provinces Françaises est réservé aux athlètes amateurs de nationalité française.

Est amateur, toute personne qui n'a jamais pris part à un concours ou à une réunion ouverts à tout venant, ni concouru pour un prix en espèces.

Conditions d'engagement

Des éliminatoires seront disputées dans chaque région entre les athlètes licenciés de la F.F.H.C. de l'année 1955-56. Les participants doivent répondre aux conditions ci-après :

1. N'avoir pas été classés dans les trois premiers du Concours du Plus Bel Athlète de France de la F.F.H.C.
2. Être possesseur du Brevet Culturiste 1^{er} degré (le Brevet nouvelle formule sera exigé des concurrents non titulaires d'un Brevet au moment de la publication de ce règlement) ;
3. Avoir satisfait à l'examen médical que devra organiser le Comité régional quelques heures avant les éliminatoires, avec le concours d'un médecin.

PROGRAMME

1. Présentation des concurrents, analogue à celle qui est faite dans les épreuves haltérophiles, c'est-à-dire appel nominal de chaque athlète, suivi de l'indication du nom de son Club. **Cette présentation ne fera l'objet d'aucune note.**
2. **Présentation individuelle, sur les quatre faces, dans la position du garde-à-vous.** Cotation de 0 à 20.

Toute contraction ou autre pose est formellement prohibée, le concurrent étant, dans ce cas, éliminé de la compétition.

3. **Quatre poses libres** (face et dos). Toutefois pour éviter le choix de certaines poses discutables au point de vue artistique ou sportif, quelques exemples seront donnés par photographies publiées dans le Bulletin fédéral. Cotation de 0 à 10.
4. **Exercices d'agilité au sol** avec, obligatoirement, une roue et un équilibre sur les mains avec élan. Durée maximum : une minute. Cotation de 0 à 5.
5. Présentation des trois athlètes dans chaque catégorie de taille ayant obtenu les meilleures notes pour l'ensemble du programme.

Catégories de concurrents

Deux catégories sont prévues :

- a) Concurrents dont la taille ne dépasse pas 1 m 68 ;
- b) Concurrents au-dessus de 1 m 68.

Éliminatoires

Les éliminatoires du Prix du Plus Bel Athlète des Provinces Françaises sont fixées pour toute la France au dimanche 15 janvier 1956. La date de clôture pour la réception des résultats par la F.F.H.C. est fixée irrévocablement au 20 janvier 1956. Il ne sera pas tenu compte des envois qui parviendront après cette date.

Ces résultats devront mentionner le numéro de la licence de chaque athlète, l'heure et le lieu de l'épreuve, la composition du Jury et le nom du Médecin qui aura été chargé de l'examen médical des concurrents.

Les mineurs participant au Concours devront avoir 16 ans révolus et ne seront admis à concourir que s'ils sont munis d'un certificat donnant la date de leur naissance et signé de leurs Parents ou tuteurs.

Finale Nationale

La Fédération Française Haltérophile et Culturiste retiendra, pour prendre part à l'épreuve finale qui aura lieu le dimanche 4 mars 1956, Salle du Colisée, à Roubaix (Nord), le meilleur athlète de chaque Comité régional de l'une ou l'autre catégorie de taille. Il appartiendra au Comité régional de choisir, parmi les deux athlètes classés premiers de chaque catégorie, celui qui le représentera à la Finale Nationale, la préférence devant cependant être donnée à celui qui aura obtenu le plus grand nombre de points.

La F.F.H.C., pourra qualifier également l'athlète classé second, suivant le nombre d'athlètes ayant participé aux éliminatoires.

Le film du Championnat de France d'Haltérophilie 1955 est à la disposition des Clubs et des Comités Régionaux de la F.F.H.C. Copie de 300 m. en 16 mm. muet - 24 images seconde. Une notice pour le commentaire est jointe. Envoi contre remboursement : 2.500 frs, plus port, pour une semaine maximum.

Dirigeants de Clubs. Haltérophiles et Culturistes :

Pour tout achat de Matériel, Barres Culturistes, Haltères Courts, Semelles de Fonte, Presses Athlétiques, Contrepoids, Poulie, Support-Barre, adressez-vous au :

HALTÈRES MARTIN

4, RUE DES BEAUX - ARTS - MARSEILLE

Classement National

du Premier Pas Haltérophile 1955 -1956

Catégorie moins de 20 ans.

POIDS COQS.

1.	DENIS (55) H.C. Villerupt	145, -
4.	GUILLAUME (51) Ring Régional de Champagne	142,500
3.	COTTARD (51,9) Moto-Club de Villefranche	142,500
4.	LEVRERO (55,8) A.S. Police d'Oran	137,500
5.	SCHMUCK (56) Sté Halt, et Cult. Haguenau	130, -
6.	VANDAELE (55,5) Union Tourquennoise	130, -
7.	LECUYER (55,5) Club Cult, de Reims	127,500
8.	LEFEVRE (55) Entente Sportive Laneuvevilleoise	125, -
9.	TRULLEMANS (52,6) Halt. Club de Cambrai	122,500
10.	BONNET (54,9) L'Annonéenne	122,500
11.	JEANNEAU (55) A.S.P.O. Angoulême	122,500
12.	LELEU (55,1) Club Sportif de Meaux	122,500
13.	GALDO (52,8) U.S. Lodève	120, -
14.	HÉRICOURT (55) Union Tourquennoise	120, -
15.	PASTOUT (55,9) Club Hait, du Bas-Berry	120, -
16.	CHOLLIER (53) Gauloise de Vaise	117,500
17.	KLAPITA (55,6) Union Amicale de Cognac	117,500
17.	GAULIER (56) Red Star de Limoges	117,500
19.	ENCELIN (55,5) Culturistes Rochelais	115, -
19.	URIARTE (55,5) H.C. Témouchentois	115, -
21.	CHOQUET (50,5) S.C. Tête de Cheval	112,500
22.	KLEIN (52) Jeanne d'Arc Ste-Fontaine	112,500
23.	CHAILLOT (53) Club Culturiste de Reims	112,500
24.	KIEGER (55) Club Sportif de Brumath	112,500
25.	VILLAESPESA (48) A.S. Police d'Oran	110, -
26.	TRÉMOUREUX (52,2) Club Athlétique Nantais	110, -
27.	DIEZ (56) L'Oranaise	110, -
27.	BOUVAT (56) Union Sportive Crestoise	110, -
29.	NECTANCOUR (53) Athlétique Club Chalonnais	107,500
30.	TECHYNE (55,5) Culturistes Rochelais	107,500
31.	WEISS (50) Club Sportif de l'Est Républicain	105, -
32.	UTARD (56) Club Sportif de l'Est Républicain	105, -
33.	ROUSSEAU (48,6) Club Sportif Manuf. Châtellerault	102,500
34.	KOLODZIEJSKI (54) Cercle des Sports d'Homécourt	102,500
35.	DUBAR (49,5) Racing Cheminots de Nantes	100, -
36.	CASPAR (53) Cercle des Sports d'Homécourt	100, -
37.	VINCENT (52) H.C. Boulogne	97,500
38.	DÉMETTE (54) Halt. Cult. Club Aix-en-Provence	95, -
39.	MIGNOTTE (55,8) Athlétique Club Chalonnais	95, -
40.	WOSTKOWIEZ (52) Cercle des Sports d'Homécourt	87,500
41.	KURTZ (56) A.S.P.T.T. Strasbourg	87,500
42.	CHARBONNEAU (56) Sté de Gym. Angers	70, -

POIDS PLUMES.

1.	PAPO (59,9) Sté Athlétique Montmartroise	155, -
2.	LEPRAT (58,9) Sté Athlétique d'Enghien	147,500
3.	BONNOT (59,1) Club Sportif de Meaux	147,500
4.	DUVIVIER (59,5) Union Tourquennoise	147,500
5.	VIERA (60) A.S. Cheminots Sétois	147,500
6.	PALMARO (59,5) A.S. Monaco	145, -
7.	ESPIASSE (59,7) Stade Municipal de Montrouge	145, -
8.	PHILIPPART (59,8) E.S. Laneuvevilleoise	142,500
9.	BLONDE (59,1) Athlétique Ring Belfortain	140, -
10.	BURGEAT (59,4) Stade Grand Combe	140, -
11.	NAMANI (60) A.S. Police d'Oran	140, -
12.	BARBARI (58,5) Stade Municipal Petite Synthe	137,500
13.	PROVOST (57) Sté Athlétique Montmartroise	135, -
14.	NOUAILLAGUET (59,9) Red Star de Limoges	135, -
15.	BALLET (60) Union Tourquennoise	135, -
15.	MARRA (60) Union Tourquennoise	135, -
17.	BLONDEL (57,6) Sporting Club Châtillonnais	132,500
18.	VERBAUX (59,2) A.S. Lilloise Inter-Entreprises	132,500
19.	BELEYME (56,4) Culturistes Rochelais	130, -
20.	JAHAN (56,6) Racing Cheminots de Nantes	130, -
21.	MAUGER (58,7) H.C. Houllmois	130, -
22.	MULLER (59,5) Club Sportif Brumath	130, -
23.	FÉDORAS (60) Athlétique Club Chalonnais	130, -
24.	DESSUS (58) U.S. Crestoise	127,500
25.	SCHINCARIOL (58,8). A.S. Fondarg	127,500
26.	PILET (60) Cercle Michelet d'Orléans	127,500
27.	DELEBARRE (59,8) A.S. Montferrandaise	125, -
28.	PIOCH (60) U.S. Lodève	125, -
29.	CANIS (59) Stade Municipal Petite-Synthe	122,500
29.	VANESON (59) Club Haltérophile Reyland	122,500

31.	KENNEL (59,1) Sté Haltérophile Culturiste Haguenau ...	122,500
32.	DOLZAK (59) Jeanne d'Arc Sainte-Fontaine	120, -
33.	PETIT (59,1) A.S. Gournaisienne	120, -
34.	BECKER (59,5) E.S. Laneuvevilleoise	120, -
35.	BLANC (59,9) Enfants du Devoir d'Oyonnax	120, -
36.	GOSELIN (56,6) Stade de la Porte Normande	117,500
37.	DELETANG (56,1) Union Sportive de Tours	115, -
38.	FROUARD (57) A.S. Gournaisienne	115, -
39.	SAUREAU (59,8) Cercle Michelet d'Orléans	115, -
40.	HABERT (58) Club Haltérophile Reyland	112,500
41.	THIRIET (58,5) E.S. Laneuvevilleoise	112,500
42.	CALIGARO D. (59,9) C.H. La Blésoise	112,500
43.	KOMPA (60) Cercle des Sports d'Homécourt	112,500
44.	CALIGARO M. (57,9) C.H. La Blésoise	110, -
45.	MAITRE (59,7) C.S. Manufacture Châtellerault	110, -
46.	GEORG (60) Club Sportif de l'Est Républicain	105, -
47.	FRANCE (59,4) C.A. Prépa. Olymp. Limoges	102,500
48.	ENDROUIN (60) Sté de Gymnast. Angers	100, -
49.	CUGUEN (57,4) Club Athlétique Nantais	97,500

POIDS LEGERS.

1.	SAUVAIRE (67,5) Athlétique Club Montpellier	172,500
2.	ANZIANI (67,4) U.S. Tramways de Marseille	167,500
3.	LABOURET (67,4) Union Roubaissienne	165, -
4.	AZARIAN (66,2) Stade Municipal de Montrouge	162,500
5.	MARC (67,4) Stade Municipal de Montrouge	162,500
6.	RICHI (66) Club Haltérophile Reyland	160, -
7.	FERRAILOLO (64,2) A.S. Cheminots Sétois	157,500
8.	LEPINVIDIC J. (64,5) Versailles Athlétique Club	155, -
9.	MATHIEU (66) E.S. Laneuvevilleoise	155, -
10.	WEBREL (62,4) Athlétique Ring Belfortain	152,500
11.	MESLIN (63,3) Rueil Athlétique Club	152,500
12.	FAVRE (65,7) Enfants du Devoir d'Oyonnax	152,500
13.	MARECHAL (66,7) Stade Municipal Petite Synthe	152,500
14.	RUBIO (67,2) A.S. Police d'Oran	152,500
14.	DAMEDEY (67,2) Amicale Saint-Ruf	152,500
16.	LEPINVIDIC M. (65,2) Versailles Athlétique Club	150, -
17.	TARDI (64,5) Stade Gaulois	150, -
18.	ARNALDI (65,5) Omni Sports Hyérois	150, -
19.	POTTIER (63,3) Club Sportif Gondolo	147,500
20.	FORESTIER (63,5) Sté Athlétique d'Enghien	147,500
21.	CARODOT (64,4) Haltérophile Club Arbreslois	147,500
22.	RIEHL (67) Club Haltérophile Catalan	147,500
23.	GAILLOT (67,5) Club Culturiste de Reims	147,500
24.	JACO (62,9) Club Athlétique Saint-Priest	145, -
25.	LEROY (63,2) Haltéro Club Montpellier	145, -
26.	IGNACZACK (66) Union Sportive Wittenheim	145, -
27.	MANEY (66,4) Cercle Culturiste Saint-Médard	145, -
28.	WEISS (65) Club Sportif de l'Est Républicain	145, -
29.	CHOUKROUN (63,6) Concorde d'Oran	142,500
30.	DUJARDIN (66,5) A.S. Gournaisienne	142,500
31.	POËTE (61) Club Athlétique Saint-Priest	140, -
32.	GUEGUAND (65,7) S.C. Châtillonnais	140, -
33.	MALECOT (66) A.S. Cheminots de Chaumont	140, -
34.	DYON (60,7) Gauloise de Vaise	137,500
35.	HAZAND (60,8) Section Olympique St-Médard	137,500
36.	VAN LENGHENOVE (64) Club des Jeunes de Wazemmes ..	137,500
37.	DUBOIS (66,5) Club Athlétique Rosendaël	137,500
38.	NERI (62,9) A.S. Cheminots Sétois	135, -
39.	DUFAU (63,1) C.A.P.O. Limoges	135, -
40.	BOUCHOT (64,7) Ralliement de Mustapha	135, -
41.	MEYNARD (66,3) A.S.P.O. Angoulême	135, -
42.	FAUCHER (67,5) Rad Star de Limoges	135, -
43.	BILLIERAS (62,8) Ent. Sport, de St-Martin d'Hères	132,500
44.	BRADEILLES (65,2) Stade Grand Combe	132,500
45.	CALCOEN (66) Stade Municipal Petite-Synthe	132,500
46.	DURAND (67,3) La Montluçonnaise	132,500
47.	PORTNER (61) Saint-Nazaire O.S.	130, -
48.	GALLO (62,4) U.S. Crestoise	130, -
49.	MAILLARD (62,8) Athlétique Club Trélazéen	130, -
50.	LACOSTE (63,2) Red Star de Limoges	130, -
51.	GUITTARD (64) S.C.P.O. Paris	130, -
52.	ROCHE (64,6) Gauloise de Vaise	130, -
53.	BLANCHARD (65,9) A.S. Gaillon Aubevoye	130, -
54.	PHILIPPE (66) Football Club de Blida	130, -

Haltérophile Moderne n° 107 (12-1955)

54.	CERESSE (66) Club Haltérophile Catalan.....	130, -
56.	MASSON (66,5) U.S. Wittenheim.....	130, -
57.	LUTTEN (62) Sporting Club Tête de Cheval	127,500
53.	OSKIAN (64) Hait, et Cult. Club d'Aix-en-Provence	127,500
59.	LEBLANC (65) Red Star de Limoges	127,500
60.	CHAUDIÈRE (65,5) Cercle Culturiste de Reims.....	127,500
61.	MACIOSZCZYK (66,5) Club des Sports d'Homécourt ...	127,500
62.	EYGUESIER (67,4) Halt., et Cult. Club d'Aix-en-Provence...	127,500
63.	TEMITRAN (61,9) Elan de Lyon	125, -
64.	DELESTRE (63,2) H.C. Houllmois	125, -
65.	SYLVESTRE (66,2) Française de Lyon	125, -
66.	COHEN (67,4) Concorde d'Oran	125, -
67.	PAINGAMEAUD (63) Etoile des Sports Montluçon.....	122,500
68.	VERNIER (66,3) Union Haubourdoise.....	122,500
69.	SCHOTTEY (61,5) U.S. Cheminots St-Pol	120, -
70.	GENTILS (63,4) C.H. La Blésoise	120, -
71.	CANTERI (65) Cercle des Sports d'Homécourt.....	120, -
72.	GARCIA (66,1) A.S. Police d'Oran	120, -
73.	MOINE (67,1) Athlétic Club Chalonnais.....	120, -
74.	PALLUAU (67,3) Club Haltérophile Bas-Berry.....	120, -
75.	LOGEARD (62) C.H. Reyland	117,500
76.	VERWISCH (64,8) Sporting Club Tête de Cheval	117,500
77.	GERBERON (66,2) U.S. Lodève.....	117,500
78.	HAMM (61) S.A. Koenigshoffen	115, -
79.	GUYONNAUD (61,1) Red Star de Limoges	115, -
80.	GONZALES (61,3) H.C. Témouchentois	115, -
81.	GLEPIN (62) C.A. Calais	115, -
82.	PASTOR (63,2) A.S. Police d'Oran	115, -
83.	BELLUZZI (65) E.S. Laneuvevilleoise	115, -
84.	LE BOUTEILLER (62,3) Haltérophile Club Houllmois ...	112,500
85.	CANAL (63) Cercle des Sports d'Homécourt	112,500
85.	OMBREDANNE (63) C.H. La Blésoise	112,500
87.	LOGEARD (65) Cercle Haltérophile Reyland.....	112,500
88.	GOFFARD (66,4) Racing Cheminots Nantes	112,500
89.	GUIER (60,5) U.S. Crestoise	110, -
90.	WADOUX (61,5) U.S. Cheminots St-Pol	110, -
91.	MUZE (64) C.H. La Blésoise.....	110, -
92.	DURAND (61,5) U.S. Crestoise	107,500
93.	MUTHS (62) Club Sportif Brumath.....	107,500
94.	REVEL (61) U.S. Wittenheim	105, -
95.	BOURSIN (67) Cercle des Sports d'Homécourt.....	102,500
96.	VERNEDE (65) A.S. Fondary	95, -

POIDS MOYENS.

1.	BRIDIER (73,2) A.S. Mantaise.....	187,500
2.	VOISIN (73,1) Haltérophiles Club du Perreux	185, -
3.	WIPIORSZYK (68,5) Club Sportif de Meaux	180, -
4.	DOMINGO (73,3) Haltero Club Montpellier.....	177,500
5.	JÉRÉMIE (73,8) Union Athlétique Cognac	177,500
6.	ANASTASIO (68,3) Culturistes Rochelais.....	170, -
7.	MAZALLON (71,6) Club Athlétique St-Priest.....	170, -
8.	QUIGNON (74) A.S. Lilloise Inter-Entreprises	170, -
9.	DUCROS (68) A.S. Police Montpellier	167,500
10.	BUCZYNSKI (69,4) Union Roubaissienne	167,500
11.	LEMOINE (70,7) Club Formation Multisports	167,500
11.	PADOT (70,7) Club Formation Multisports	167,500
13.	PAOLETTI (73) A.S. Monaco.....	167,500
14.	DESARD (74) Sté Athlétique Montmartroise	167,500
15.	COQUEBERT (68) Club Culturiste de Reims	167,500
16.	FOULETIER L. (71) Halt. Cult. Cl. Aix-en-Prov.	167,500
17.	VANDAMME (71,3) Union Haubourdoise	167,500
18.	ALLARD (74,8) Union Halluinoise.....	167,500
19.	MOULIN (72,2) H.C. Colombin.....	160, -
20.	LAGACHE (74) Union Tourquennoise	157,500
21.	MALLET (68,5) Stade Auxerrois	155, -
22.	PARRA (70,7) Frontignan Athlétic Club	155, -
23.	LOGER (71,2) Union Athlétique Tarbaise.....	155, -
24.	SCHLEGEL (73,9) Stade de la Porte Normande.....	152,500
25.	PINTADO (68) Cercle Culturiste St-Médard	150, -
26.	GUICHARD (70,5) Enf. Neptune. Châteauroux	150, -
27.	RISO (73,8) Frontignan Athlétic Club	150, -
28.	DAIME (69) Club Formation Multisports.....	147,500
29.	AMATO (72,2) Amicale des Latins de Menton	147,500
30.	FANTINUTTI (72,3) H.C. Grenoblois	147,500
31.	OREL (70,1) Concorde d'Oran.....	145, -
32.	CHAMPAGNE (71) Et., des Sports Montluçon.....	145, -
33.	BOUYER (73,4) St-Nazaire O.S.....	145, -
34.	FRANÇOIS (70) C.S. de l'Est Républicain	142,500
35.	GACEM (70,5) Ralliement de Mustapha	142,500
35.	LAPEYRE (70,5) A.S.P.O. Angoulême.....	142,500
37.	MEYER (71,5) H.C. Cambrai	142,500
38.	AMADORI (72) Cercle des Sports d'Homécourt.....	140, -
39.	SCHNEIDER (68) La Ripagérienne	140, -
40.	PIEDIMONTTE (70,5) La Française de Lyon	140, -
41.	LACOUR (73,3) C.A.P.O. Limoges	140, -
42.	CONDETTE (75) H.C. Boulogne	140, -

43.	DETERPIGNI (69) A.S. Électricité Lille	137,500
44.	DARCHEVILLE (71) C.A. Calais	137,500
45.	INTROINI (72,5) Cercle des Sports d'Homécourt.....	137,500
46.	STOLL (74) S.A. Koenigshoffen	137,500
47.	LAVOZELLE (68,5) A.S.P.O. d'Angoulême	135, -
48.	NOEL (74,5) H.C. Boulogne.....	135, -
47.	VANDERRIEST (74,5) Union Tourquennoise	135, -
50.	DURAND (15) Racing Cheminots de Nantes	135, -
51.	MASNADA (70) Ent. Sp. St-Martin d'Hères	132,500
51.	DESCHAMPS (70) Stade Auxerrois.....	132,500
53.	FUVEL (70,6) H.C. Grenoblois	132,500
54.	RODIER (71,8) A.S. Montferlandaise	132,500
55.	DURANTE (69,2) Sté de Gymn. Angers	130, -
56.	LEGENDRE (69,9) Sté de Gymn. Angers	130, -
56.	BERNARD (69,9) Sté de Gymn. d'Angers.....	130, -
58.	DOLET (70) C.A. Rosendaël	130, -
59.	LEGEAY (70,6) St-Nazaire O.S.	130, -
60.	AUCHER (71,5) Rueil Athlétic Club	130, -
60.	DELANNOY (71,5) A.S. Crédit du Nord Lille.....	130, -
62.	TRUTTMANN (74) S.A. Koenigshoffen	127,500
63.	TARISSAN (70,9) Un. Athlétique Tarbaise.....	127,500
64.	CALIZ (74,3) A.S. Mantaise	127,500
65.	GEORGE (68,8) C.H. La Blésoise	122,500
66.	FIARD (69,1) Halt, et Cult. Cl. Aix-en-Prov.....	122,500
67.	MEERSMAN (73,6) S.C. Tête de Cheval	122,500
68.	REYLAND (75) E.S. Laneuvevilleoise	122,500
69.	GAY (69,4) Stade Auxerrois	120, -
70.	JAECK (70), A.S. Koenigshoffen	120, -
71.	BILQUEZ (70,8) A.S. Cheminots Chaumont.....	120, -
72.	MOUSSEAU (71) Halt, et Cult. Cl. Aix-en-Prov.....	120, -
73.	VALVERDE (67,9) A.S. Police Oran	117,500
74.	TISSINIE (68,1) H.C. Témouchentois	110, -
75.	MURSCH (72) S.A. Koenigshoffen	110, -

POIDS MI-LOURDS.

1.	REVELLO (80,6) Nice Olympique	192,500
2.	KALAJIDJIAN (82) St. Mun., de Montrouge.....	187,500
3.	COUVEZ (77,6) Cl. des Jeunes de Wazemmes.....	180, -
4.	ARNAUD (80,5) Halt, et Cult. Club d'Aix-en-Prov.	177,500
5.	CHAUVEAU (76,1) Club Sportif Gondolo.....	172,500
6.	LANG (77,2) U.S. Wittenheim	172,500
7.	COSTA (82,4) U.S. Crestoise	172,500
8.	ÉCHEVIN (77,6) Union Haubourdoise	170, -
9.	POULET (80) Club Athlétique St-Priest	170, -
10.	MEDICI (76) Cercle des Sports Homécourt.....	167,500
11.	GARENNE (78) Amicale Laïque Roanne.....	165, -
12.	VESTEL (80) Club Valleulois	165, -
13.	SIRANO (81) Halt et Cult. Club d'Aix-en-Prov.	165, -
14.	DEBOCQ (76,3) Sp. Réunis Lille-Délivrance.....	162,500
15.	PALLUCE (77,5) Club Gymnastique Français	160, -
16.	DENIS (80,5) Sporting Club Langeais	157,500
17.	PAUL (82,3) H. et C Club Aix-en-Provence.....	155, -
18.	DESCHAMPS (78,7) Stade Français	152,500
19.	MARADAN (81,8) H. et C. Cl. Aix-en-Provence.....	150, -
20.	SOMBORN (10,6) U.S. Lodève.....	145, -
21.	PARMENTIER (77) Union Tourquennoise	145, -
22.	ESCUDERO (75,3) A.S. Police Oran.....	142,500
23.	ZELIOLI (79) A.S. Monaco.....	140, -
24.	LEROUX (81) Club Culturiste de Reims	137,500
25.	VALERIO (80) E.S. Laneuvevilleoise.....	135, -
26.	FEIT (75,5) S.A. Koenigshoffen	130, -
27.	FAVIER (77,6) S.C. Vête de Cheval.....	127,500
28.	VAZELLE (82,5) Etoile des Sports Montluçon	127,500
29.	WEISSHAUPT (78,4) S.A. Koenigshoffen	117,500
30.	BARADEL (78,5) Cercle des Sports Homécourt	117,500
31.	KOMPA (76,5) Cercle des Sports Homécourt.....	115, -

POIDS LOURDS LEGERS.

1.	LEFEVRE (88,5) C.A. Rosendaël	237,500
2.	MIGNOT (90) A.S. Lilloise Inter Entreprises	237,500
3.	JOSIEN (84) A.S. Lilloise Inter-Entreprises	192,500
4.	BARBIER (87,5) Club Athlétique La Varenne	187,500
5.	DAUL (85,1) Société Halt, et Cult. Haguenau	155, -
6.	DELAVEAU (83,3) Culturiste Rochelais.....	152,500
7.	MUGGEO (85) Cercle des Sports Homécourt	150, -
8.	COLLENS (83,5) Union Tourquennoise.....	142,500
9.	PIATKOWSKI (97,5) Cercle des Sp. Homécourt	107,500

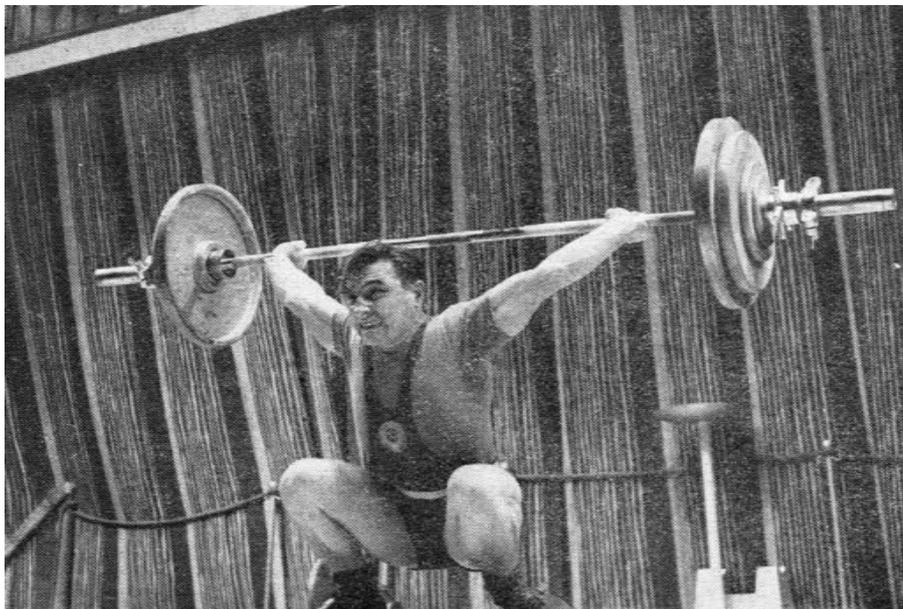
POIDS LOURDS.

1.	LEMONNIER (91,5) Sp. Réun. Lille-Délivrance	170, -
2.	GAUTERIN (90,6) Stade Auxerrois	127,500
3.	ORLOWIEZ (95) Cercle des Sp. Homécourt	125, -

(A suivre.)

Le Championnat du Monde 1955

du 12 au 17 octobre 1955 à MUNICH (suite)



I. OUDODOV (U.R.S.S.), 2^e du Championnat du Monde 1955 (Poids Plumes).

(Photo B. HASSE.)

LES POIDS PLUMES

Cette année, la catégorie Poids plumes ne fut pas aussi étoffée que lors des Championnats de Vienne en 1954. Huit concurrents se présentèrent contre 17 l'an dernier.

Les deux champions soviétiques devaient, une fois de plus, faire leur match sans être inquiétés.

A Vienne, l'intérêt du match avait été plus grand. En effet, Oudodov, en 1953 était Poids Coq il fallait le juger en Poids Plume, et le sympathique Birman Tun Maung pouvait espérer être un troisième larron dangereux.

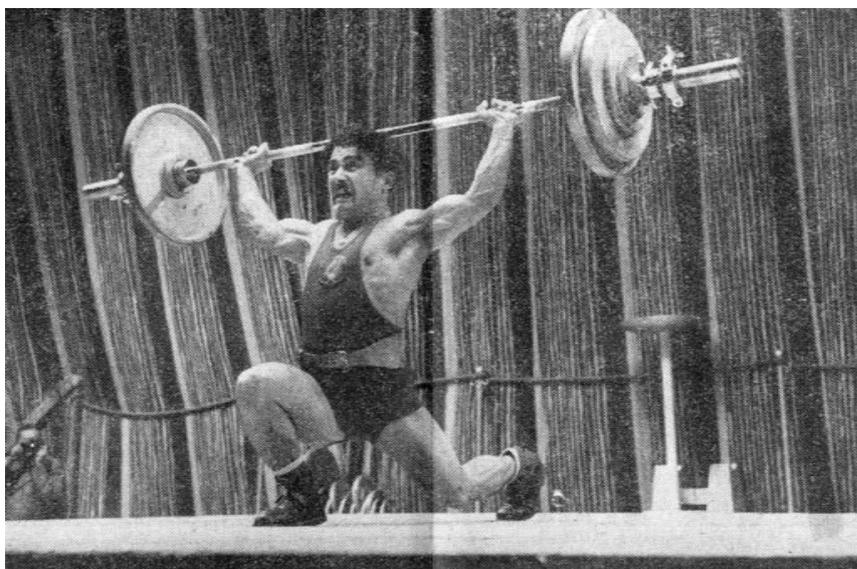
A Munich, aucune émotion éventuelle semblable : Tun Maung étant Poids Léger et les deux athlètes soviétiques nous ayant habitués à leurs luttes farouches pour le titre. Toutefois, si aucun homme nouveau n'est apparu dans la catégorie Poids Plumes, nous pouvons constater que tous les participants 1955 ont amélioré singulièrement leurs performances de 1954. Le niveau des Poids Plumes à la base monte sérieusement. Il y a quatre ou cinq ans, un homme comme Héral, avec 305 k, se classait honorablement ; ce chiffre, aujourd'hui, n'est plus suffisant.

Je ne veux pas passer sous silence les performances de notre jeune Poids Plume Monier qui s'est montré égal à lui-même, en réitérant les 285 k qui lui valurent le titre de Champion de France, à Monaco, mais qui, à Munich, ne lui donnèrent que la dernière place : 8^e, contre 302 k 500 au 7^e le Suédois Erickson. Ce dernier est une vieille connaissance, qui manqua 4 essais sur 9, restant à 115 k à l'épaulé, alors que l'an dernier il avait réussi 120 k.

Mon ami Oesch d'Helsinki m'écrit que depuis Munich les Suédois sont venus faire des matches en Finlande. Le même Erickson vient de réussir deux

fois 305 k, ce qui prouve qu'il peut prétendre à 307 k 500 ou 310 k. Monier aurait pu, il est vrai, réussir 112 k 500 à l'épaulé et jeté, ce qui, en lui donnant un total de 290 k, le laissait encore loin. Il faut avoir été tireur pour comprendre l'émotion de notre jeune athlète qui, malgré sa bonne volonté, était un peu paralysé. Pour lui, il ne s'agit pas de quelques kilos de progrès, mais de 20 à 25 k. Il me semble que 95, 95, 120 k ne sont pas des chiffres impensables. Les stages de Préparation Olympique lui sont ouverts qu'il fasse l'effort d'y venir, nous l'aiderons.

En consultant les résultats, nous trouvons à la



R. TCHIMISKIAN (U.R.S.S.), Champion du Monde Poids Plumes 1955. (Photo B. HASSE.)

6^e place l'Anglais Megennis avec 307 k 500 qui a gagné 10 k depuis l'an dernier.

A la 5^e place, le Polonais Zielinski qui, magnifiquement, totalisa 317 k 500 en manquant quatre essais sur neuf A l'épaulé et jeté, il manqua deux fois 127 k 500 au jeté, après des épaulés aisés. La façon dont il a réalisé son total permet d'entrevoir pour les prochains Championnats d'Europe d'Helsinki un chiffre de l'ordre de 327 k 500 ou 330 k. Ce même Zielinski, à Vienne, totalisa 292 k 500, il a donc gagné 25 k facilement en un an.

Mannironi (Italie) se classe 4^e avec le beau total de 325 k. Il manqua, lui aussi, quatre essais. Nous gardons le souvenir de ce bel athlète lorsqu'il était Poids Coq, lors du match France-Italie en 1954 à Turin où il avait totalisé 287 k 500. Il détient le record de son Pays avec 330 k, chiffre qu'il doit pouvoir encore améliorer. Cette année, même en prenant des risques pour essayer de battre l'Égyptien Mahgoub, il bat son total de Vienne de 5 k.

L'Égyptien se classe 3^e avec 327 k 500, il ne manque que deux essais et bat son record de 1954 de 15 k.

Les progrès de Zielinski, Mannironi et Mahgoub, tout en étant très importants sont logiques ; ils sont la preuve d'un travail de préparation très appliqué, et des encouragements prodigués dans leurs Pays respectifs.

Un problème de tactique très intéressant se posait pour la conquête de la 3^e place de cette catégorie Poids Plumes. Si j'avais été l'entraîneur de Mannironi, j'aurais agi très différemment et il me semble que la 3^e place lui serait revenue. Quand deux hommes sont près l'un de l'autre, il faut penser que le plus léger l'emporte en cas d'ex-æquo au total des kilos. L'Italien étant le plus léger aurait dû passer par des chiffres intermédiaires qui lui auraient permis au minimum d'égaliser son adversaire et très certainement de le battre de 2 k 500. Lors des matches internationaux, les hommes, ont le tort de vouloir réaliser un total supérieur à leur record, total par lequel ils sont fascinés ; l'énerverment aidant, ils ne l'atteignent que rarement et sont battus par manque de sens mathématique. Les entraîneurs sont là pour avoir la tête plus lucide et remédier à ces erreurs, mais hélas, fort souvent, les tireurs sont entêtés. Il faudrait une discipline de fer pour leur imposer le plan de « combat ».

Voici le tableau comparatif des deux concurrents

Mahgoub (Egypte) (59 k 9) 92,5, 97,5, 100 (essai) – 95, 100, 102,5 – 122,5, 127,5, 132,5 (essai) = 327 k 500.

Mannironi (Italie) (59 k 7) 90, 95, 100 (essai) – 97, 102,5 (essai), 102,5 – 127,5, 132,5 (essai), 132,5 (essai) = 325 k.

Pourquoi Mannironi n'a-t-il pas tiré 97 k 500 au 3^e essai du développé alors qu'il pouvait les réussir et garder dès le départ l'avantage du poids de corps ? Il ne regardait que les 97 k 500 au 2^e essai de Mahgoub : en voulant le suivre sur 100 kgs, il commit là sa première grosse erreur.

A l'arraché, tout va bien puisqu'il égalise son adversaire. A l'épaulé et jeté, 125 k au 1^{er} essai et 130 k assurés au second, pouvaient encore lui assurer la victoire avec une 3^e barre en réserve. En conclusion, Mannironi réussissant 97,5, 102,5 et 120 au 2^e essai de l'épaulé marquait très certainement 330 kgs et aurait peut-être même réussi 132 k 500 au 3^e essai. Dans un Championnat, il faut partir et arriver ; les essais désespérés de fin de match pour rattraper l'erreur de tactique ne sont pas souvent concluants.

Les deux athlètes Soviétiques se livrèrent un rude assaut pour le titre. Tchimiskian en sortit vainqueur avec un total de 350 k égal à Celui qu'il réussit l'an dernier. Oudodov est second avec 345 k alors qu'à Vienne il ne fut battu à 350 k. que sur la bascule. Le Champion du Monde paraît avoir une concentration et une hargne supérieures à son rival. Oudodov est peut-être plus brillant, mais paraît moins sûr de lui. En tout cas, ils ne sont pas en progrès sur l'an passé. C'est terrible ce que nous pouvons être exigeants avec les Champions ; 350 et 345 en Poids Plumes sont pourtant des performances extraordinaires !

Depuis Munich, nous venons d'enregistrer un nouveau record du monde du développé par le Plume soviétique de Leningrad Corge qui réussit 113 k pesant 59 k 500, ce qui nous laisse penser qu'il y aura peut-être un nouvel homme pour les Championnats d'Europe d'Helsinki. J'ai même l'impression que le Poids Coq Stogov est de taille à bousculer Oudodov et Tchimiskian s'il entre dans la catégorie. Ces compétitions éventuelles peuvent provoquer une nouvelle progression chez les Poids Plumes. Les 360 k seront peut-être rapidement atteints.

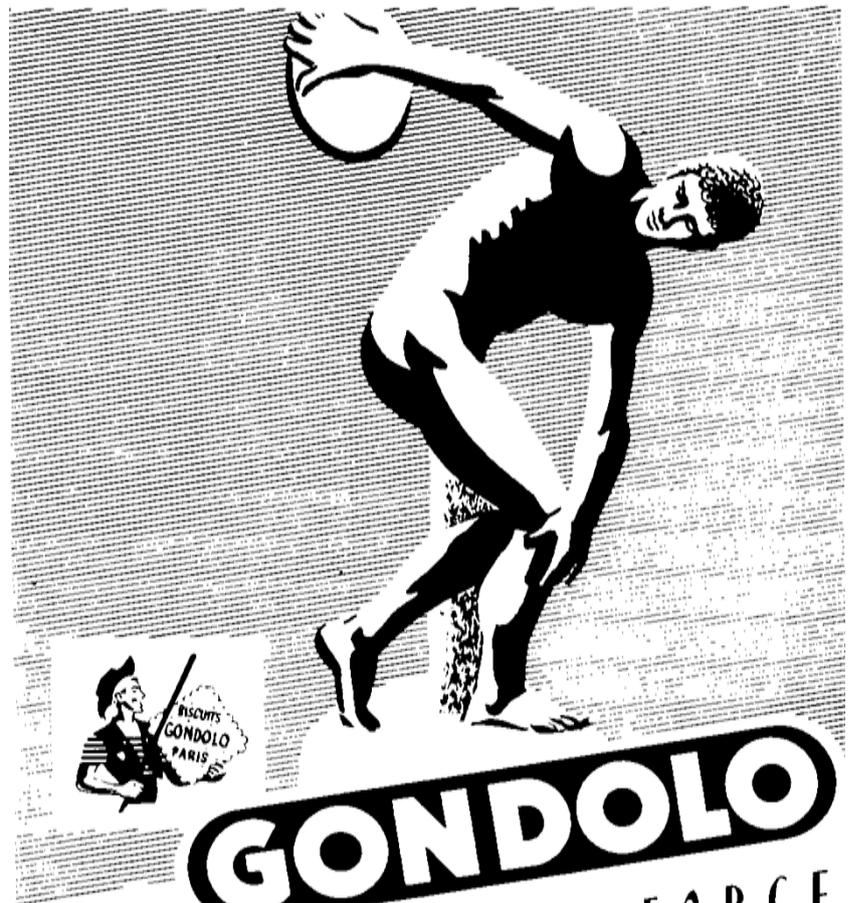
La catégorie Poids Plumes s'annonce donc comme très brillante pour les Championnats d'Europe d'Helsinki. Un Soviétique à 350 k – Un Italien à 330 k – Un Polonais 320, 325 k – Un Anglais à 307,5 - 310 k – Un Suédois à 305 - 310 k. Si notre Poids Plume Héral se met en compétition, il a, dès maintenant, des points de repère élevés à viser, à moins que Monier et peut-être Klein, s'il descend en Poids Plumes se mettent dans le circuit. Un match à trois ou quatre en France, dans cette catégorie, créera peut-être l'émulation nécessaire pour permettre d'essayer de rivaliser honorablement avec les meilleurs Européens.

(À suivre) R. CHAPUT.



Ali MAHGOUB (Egypte), 3^e du Championnat du Monde 1955 (Poids Plumes).

(Photo B. HASSE).



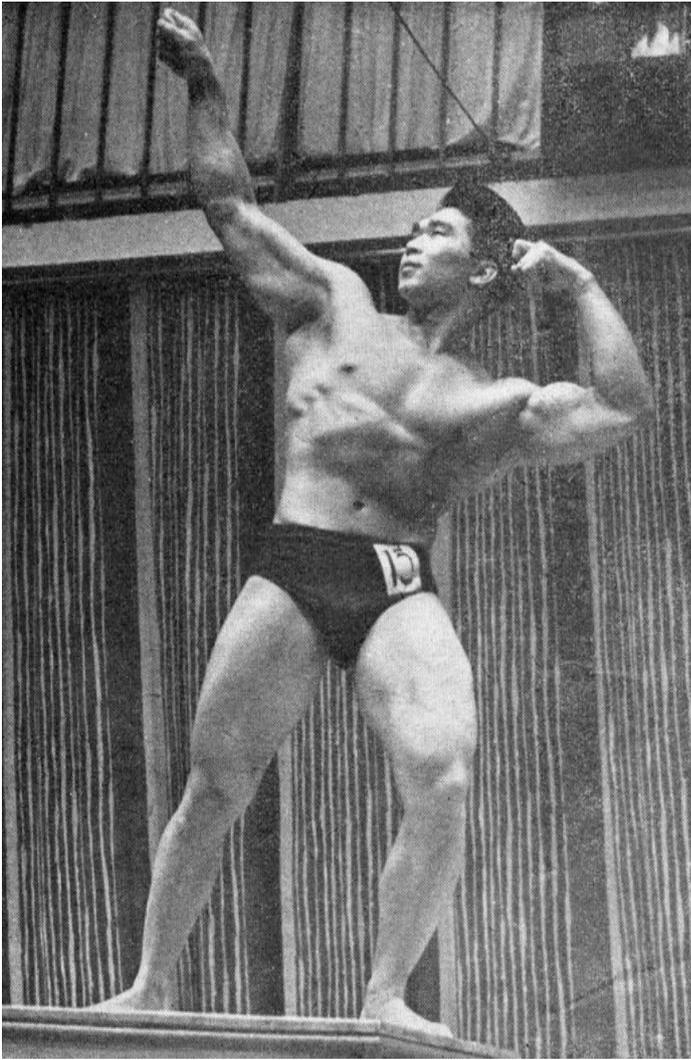
GONDOLO
SURALIMENT DE FORCE

Une nourriture légère
avant l'effort :

GONDOLO

Le Biscuit de l'homme fort

BISCUITS GONDOLO, 66-72, rue Vaillant-Couturier à MAISONS-ALFORT



Tommy KONO (États-Unis), Plus Bel Athlète du Monde 1955.

(Photo George Kirkley - Health et Strength.)

Le Concours du Plus Bel Athlète du Monde 1955

Nous nous souvenons de l'histoire de la Culture physique au sein de la F.I.H.C. Le promoteur, le réalisateur est notre Président Jean Dame, qui, en 1949, proposa et obtint la transformation des buts de la Fédération française et, en 1950, fit admettre l'extension sur le plan international. Les principes de base de cette nouvelle politique étaient plus que viables, ils étaient appelés à donner un nouvel essor à l'Haltérophilie mondiale déjà très évoluée depuis 1946 et à diriger la Culture physique moderne vers son véritable but : le développement de la puissance musculaire nécessaire aux jeunes gens pour devenir ensuite de véritables athlètes, de véritables sportifs, alors que la tendance précédente était la préparation unique aux présentations plastiques.

L'influence d'un homme qui, par son travail, a su s'attirer l'estime et la confiance de tous, a permis cette évolution sur le plan des

textes, des lois, mais il fallait ensuite faire entrer l'expérience au fond des mœurs et généraliser les méthodes de travail.

Ce problème d'efficacité d'une doctrine n'est pas un petit problème.

Aussi lorsqu'en 1950, après le Championnat du Monde Haltérophile de Chaillot nous avons présenté le Concours du Plus Bel Athlète du Monde, les critiques ont fusé. Depuis, il avait été convenu que la nation organisatrice du Championnat Haltérophile devrait prendre le concours en charge - Milan 1951, Stockholm 1953, Vienne 1954, ne l'ont pas fait pour de multiples raisons qui apparaissent plus ou moins valables. A mon sens, vouloir c'est pouvoir.

Cette année, M. Jean Dame, Président de la Commission internationale culturiste tint ferme et l'épreuve eut lieu à Munich. Les dirigeants allemands, respectant les règles édictées il y a cinq ans, firent les efforts

nécessaires pour assurer le succès de la compétition.

Le concours fut très satisfaisant, 10 nations étant représentées par 16 concurrents restait à mettre au point un règlement de présentation. Malgré les sollicitations du Secrétaire général international, M. Gouleau, aucune nation n'avait envoyé de suggestion avant le Congrès de Munich, seul le règlement mis au point par la Commission de la F.F.H.C. à cet effet, fut discuté sur place.

La préparation préalable des candidats dans leurs pays respectifs étant impossible, il fallait donc élaborer un règlement applicable immédiatement sans préparation spéciale hormis l'entraînement physique et les poses que chacun des concurrents n'avait pas manqué de mettre au point sans s'inquiéter des bases finales du règlement.

Trois présentations cotées furent décidées :

1. Une présentation d'ensemble des concurrents avec appel de leur numéro de dossard, de leur nom et de leur nation. Cette première présentation se faisant à l'occasion d'un défilé, ne fait l'objet d'aucune cotation.
2. Présentation individuelle des concurrents sur les quatre faces au garde à vous, sans cotation musculaire (dix secondes sur chaque face), cotation de 0 à 20.
3. Présentation individuelle des concurrents. Poses plastiques au choix sur les quatre faces, durée maximum une minute, cotation de 0 à 10.
4. D'après les dispositions provisoires de la Commission, les notes du troisième passage s'annulent et n'ont pas, de ce fait, influencé le classement.

La Commission décida qu'il n'y aurait qu'une seule catégorie de taille.

Au premier tour, le champion du monde Haltérophile des poids Mi-Lourds, gagnant du concours 1954 à Roubaix dans sa catégorie, Tom Kono, U.S.A., prend la tête. Kono jouit d'un grand prestige, il est culturiste autant qu'haltérophile, il sait se présenter. Je pense qu'il avait au départ ce que l'on peut appeler la « cote d'amour ». Il s'avérait difficile à battre. Arthur Robin, qui s'est classé second, est un culturiste pur qui pouvait prétendre au titre. L'an prochain, ses chances seront beaucoup plus grandes. A la troisième place, nous trouvons le sympathique Canadien Keevil Daly, haltérophile de grande classe qui, faisant le concours très décontracté, est tout étonné de sa place d'honneur. L'Anglais John Lees, classé quatrième, fut mécontent ; c'est le culturiste du type volumineux, ayant une présentation trop en contraction, mais parfaitement enchaînée. Je crois que les gros pectoraux et les muscles excessifs ne plaisent plus au Jury, qui revient à des conceptions plus justes de l'esthétique dont il faut apprécier l'heureuse influence pour les concours à venir.

Ce qui fut très étonnant dans ce classement d'une seule catégorie, c'est d'avoir vu des petits hommes mesurant 1 m. 50 ou 1 m. 55, tel Namdjou (Iran) ou Vinci (U.S.A.), se classer avant de magnifiques athlètes ; ce qui prouve, si besoin est, la nécessité de créer deux catégories. En effet, Namdjou et Vinci sont de beaux athlètes (chez Vinci, les jambes laissent un peu à désirer), mais ils ne peuvent battre Kamal Negim el Dine (Egypte) ou Alain Trentinella, qui ont une prestance et une ligne indiscutablement harmonieuse.

Chaque passage fut suivi de numéros acrobatiques, présentés par la Fédération allemande, pour permettre au secrétariat le collationnement des notes du Jury.

Entre le premier tour coté et le second, les résultats partiels furent annoncés au public.

Pour nous, Français, le résultat de Robin nous fit un réel plaisir, car, en vérité, il fut sélectionné à la dernière heure. Sa non participation nous aurait privé d'un titre de Plus Bel Athlète d'Europe. Nous avons regretté l'obstination de Jean Debuf à ne pas se présenter, certains membres du Jury pensant qu'il pouvait rivaliser avec Tom Kono.

Le Championnat du Monde Haltérophile ayant rassemblé 27 ou 28 nations, les dirigeants ne présentant pas de concurrents étaient dans la salle en observateurs attentifs les dirigeants russes, entre autres. Je pense qu'un des athlètes comme le Lourd-Léger Ocyra (U.R.S.S.) ou le Léger Kostilev, qui sont magnifiques, auraient droit aux meilleures places.

Le public, comprenant 1.500 à 2.000 personnes, applaudit chaleureusement les présentations. Le concours se déroula à l'Ausstellungshalle IV qui venait pendant une semaine d'abriter le Championnat du Monde Haltérophile. Formule d'organisation qui peut être maintenue à l'avenir par les

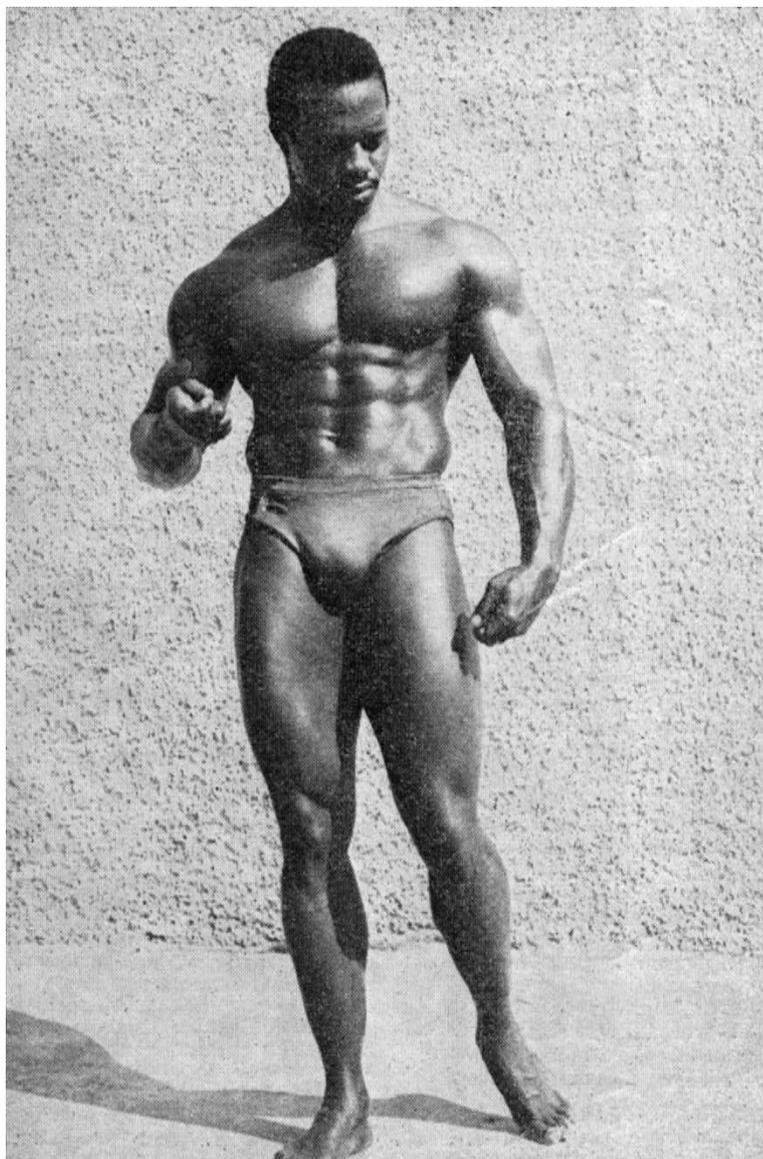
nations organisatrices.

L'après-midi précédant l'épreuve, la Commission avait organisé une répétition générale. Tout ceci pour préciser qu'une telle organisation est chaque année possible. La Commission française est au travail et proposera un règlement définitif qu'elle fera parvenir à bref délai aux membres de la Commission internationale Culturiste.

Le règlement du concours 1956, dont l'Inde a demandé l'organisation, pourra être ainsi à la disposition de toutes les nations désirent participer, au moins 8 mois avant la compétition.

Nous pensons maintenant, après cinq années de vie internationale, voir la Culture physique progresser à pas de géants, pour le plus grand bien de la cause indissolublement liée : Haltérophile et Culture Physique.

R. CHAPUT.



**Arthur ROBIN (France), Plus Bel Athlète d'Europe 1955,
2° du Concours du Plus Bel Athlète du Monde.**

**RAPPEL DES ORGANISATIONS
DEPUIS LA FONDATION
DE LA F.F.H.C. ET F.I.H.C.**

Plus Bel Athlète de France.

1950 : Boulogne.
1951 : Nice.
1952 : Roubaix.
1953 : Lyon.
1954 : Biarritz.
1955 : Nancy.

Plus Bel Athlète du Monde.

1950 : Paris.
1951 : Philadelphie.
1952 : New-York.
1953 : New-York.
1954 : Roubaix.
1955 : Munich.

L'ADMINISTRATION SPORTIVE

(Suite)

Les arbitres reconnus de la Fédération Française Haltérophile et Culturiste ont, seuls, droit d'arbitrer officiellement.

Ne peuvent être reconnus de la F.F. H.C. que les amateurs faisant partie de cette Fédération.

Il sera passé par la Commission des arbitres une épreuve devant au moins trois de ses membres, pour justification par le candidat de la connaissance de l'application juste du règlement du sport des poids et haltères.

Cet examen portera sur tous les mouvements reconnus aussi bien par la Fédération Internationale Haltérophile que par la Fédération Française.

Les arbitres officiels de la F.F.H.C. ont pour mission de contrôler les performances des athlètes.

Pour les concours de sociétés, les fêtes sportives ou manifestations haltérophiles quelconques, matches, etc., les groupements organisateurs demanderont aux Comités régionaux de désigner un ou plusieurs arbitres.

Les Comités régionaux ont la faculté de nommer, après examen, devant trois arbitres fédéraux et en accord avec la F.F.H.C., un ou plusieurs arbitres régionaux chargés d'arbitrer les épreuves régionales ou amicales.

Arbitrage des records. - Trois arbitres fédéraux sont exigés pour les records du Monde et les records de France dans les mouvements reconnus par la Fédération Française Haltérophile et Culturiste.

Les arbitres doivent être prévenus par lettre officielle au moins huit jours avant la date fixée pour la tentative.

Les fonctions d'arbitres sont entièrement honorifiques, sous réserve du remboursement, par les groupements qui les demandent, de leurs frais de voyage et de déplacement.

Les arbitres peuvent se récuser s'ils sont convoqués à des heures ou jours ouvrables.

L'arbitre doit s'assurer :

1. Que les athlètes sont en possession de leur licence de la saison en cours ;
2. Que l'engin dont ils se servent est réglementaire ;
3. Que la bascule fonctionne exactement et régulièrement.

En cas de record, l'arbitre doit veiller à ce que :

1. Personne autre que l'athlète ne touche à l'engin avant le repos à terre ;
2. Que l'engin et l'athlète soient pesés immédiatement.

Il doit enfin veiller à ce que le plateau soit libre et régulier, c'est-à-dire qu'il mesure au maximum 4 m. sur 4.

(Suite page 11.)

Épreuves du Brevet Culturiste 1^{er}, 2^e et 3^e degrés

Les exercices A, B, C, D, seront exécutés 5 fois de suite sans lâcher la barre.

	Coqs			Plumes			Légers			Moyens			Mi-lourds			Lourds-légers			Lourds		
	1 ^{er}	2 ^e	3 ^e	1 ^{er}	2 ^e	3 ^e	1 ^{er}	2 ^e	3 ^e	1 ^{er}	2 ^e	3 ^e	1 ^{er}	2 ^e	3 ^e	1 ^{er}	2 ^e	3 ^e	1 ^{er}	2 ^e	3 ^e
A. Développé couché	k.	k.	k.																		
B. Développé derrière la nuque	50	55	60	55	60	65	60	65	70	65	70	75	70	75	80	75	80	85	80	85	90
C. Flexions sur jambes	35	37,5	40	40	42,5	45	45	50	55	47,5	50	52,5	52,5	55	57,5	57,5	60	62,5	60	65	70
D. Flexions avant-bras sur bras	60	65	70	70	75	80	80	85	90	90	95	100	95	100	105	100	105	110	105	110	115
Épaulé et jeté à 2 bras	27,5	30	32,5	30	32,5	35	32,5	35	37,5	35	37,5	40	37,5	40	42,5	40	42,5	45	42,5	45	47,5
Saut en longueur sans élan	60	65	70	70	75	80	80	85	90	85	90	95	90	95	100	95	100	105	100	105	110
	m.	m.	m.																		
	2,10	2,10	2,20	2,10	2,10	2,20	2,10	2,10	2,20	2,10	2,10	2,20	2,10	2,10	2,20	2,10	2,10	2,20	2,10	2,10	2,20

RÈGLEMENT D'APPLICATION DES BREVETS CULTURISTES

RÈGLEMENT DES EXERCICES



Développé couché.

La barre étant donnée à bout de bras à l'athlète, par deux auxiliaires, celui-ci devra exécuter 5 développés consécutifs en touchant la poitrine, une seconde à chaque départ.

Fautes à sanctionner :

1. dos ne restant pas à plat sur le banc horizontal ;
2. temps d'arrêt pendant le développé ;
3. extension incomplète des bras ;
4. extension inégale des bras ;
5. maintien de la barre sans la poser entre les répétitions.

Développé derrière la nuque.

Départ libre, soit la barre placée directement sur la nuque ou au-dessus de la tête, bras tendus. A chaque répétition, la barre devra reposer une seconde sur les muscles trapèze.

Fautes sanctionnées : comme au développé à deux bras classique.

Flexion sur les jambes.

La barre sera chargée sur la nuque de l'athlète par deux auxiliaires. Les flexions seront exécutées à fond, pieds à plat au sol, jambes écartées au maximum de 40 cm. Marquer un temps d'arrêt d'une seconde, le corps droit, jambes tendues avant chaque flexion.

Flexions avant-bras sur bras.

La barre touchant les cuisses, prise de main en supination, les bras tendus, le corps droit. Exécuter les flexions à fond, sans retrait du corps. Marquer un temps d'arrêt d'une seconde, bras en extension complète avant chaque répétition.

Épaulé et jeté.

En trois essais, application du règlement-officiel.

Pour tous les exercices du Brevet, trois essais sont autorisés avec progression libre.

Exemple : développé couché, 1^{er} essai : 70 k x 5 fois = bon ;

- 2^e essai : 80 k x 5 fois = bon ;
- 3^e essai : 85 k x 3 fois = essai.

Saut en longueur sans élan.

Mesurer les sauts du point d'appel déterminé aux talons à la chute, tout retrait de pied ou pose des mains au sol en arrière du point de chute sera déduit à la mensuration. 3 essais en tout.

Conditions d'arbitrage.

Dans chaque club, le contrôle des performances sera fait par un officiel ayant l'un des titres suivants : le Président du club, un arbitre fédéral, un arbitre régional, un moniteur ou entraîneur diplômé de la F.F.H.C., un éducateur culturiste diplômé F.F.H.C., un professeur d'éducation physique diplômé d'État, un maître d'éducation physique diplômé d'État, un gymnaste médical diplômé, un Kinésithérapeute diplômé d'État ou un professeur de culture physique directeur d'une salle affiliée à la F.F.H.C.

Les épreuves d'un degré devront être réussies en une seule séance. Dans chaque club lorsque l'un des animateurs qualifiés constate qu'un athlète est susceptible de réussir les performances d'un degré, il doit l'inciter à les tenter. Un cahier officiel de contrôle peut être ainsi ouvert et, mensuellement, par exemple, un procès-verbal pourrait être envoyé à la F.F.H.C. groupant les résultats de plusieurs athlètes. Le Secrétariat préparera les diplômes et les expédiera dans les délais les plus rapides.

Toutes initiatives d'organisation sous forme de compétitions ou de séances de contrôle à l'échelon régional, pouvant servir la propagande fédérale, sont autorisées.

Nos joies, nos peines...



NAISSANCES

Nous apprenons avec plaisir la naissance :

– de Daniel Mireille, fille de Mme et de M, Charles Weil, excellent haltérophile et grand animateur du Cercle Sportif de Brumath ;

– du futur athlète Jean-Marie-Ferdinand Jacono, qui a comblé de joie le dévoué Président du Comité d'Algérie.

Nos sincères compliments aux heureux parents et meilleurs vœux de prospérité aux enfants.



NÉCROLOGIE

M. Pierre Parot, Président du Club Haltérophile et Culturiste Algérois et Vice-président du Comité d'Algérie a eu la grande douleur de perdre sa mère.

Nous adressons à M. Parot et à sa famille les condoléances émues de la F.F.H.C.

– Un jeune haltérophile de l'Etoile des Sports Montluçonnais, M. Pierre Bartillat, vient d'être emporté, en quatre jours, par la poliomyélite, à l'âge de 26 ans.

Au nom du Comité d'Auvergne et de la Fédération nous adressons au Club et à la famille de M. Pierre Bartillat nos bien vives condoléances.



DISTINCTION

Notre dévoué et sympathique Champion Marcel Thévenet vient de recevoir la Médaille d'Argent de l'Éducation Physique.

Nos bien sincères compliments et amitiés.



Dans nos

COMITÉS

RÉGIONAUX

COMITE DE L'ÎLE-DE-FRANCE

CALENDRIER 1955-1956

(Suite)

- *Championnat de Paris, 2^e Série.* - 26-2-1956. Pesée : 14 heures. E.P.P.G. Arbitre : MM. Rousaux, Leveller, Buisson.
- *Critérium des Vétérans.* - 3-3-1956. Pesée 20 heures. S.A.M. Arbitre : M. Buisson.
- *Plus Bel Athlète des Provinces Françaises.* - 4-3-1956. F.F.H.C.
- *Championnat de Paris par équipes.* - 11-3-1956. Pesée : 14 heures. Meaux. Arbitres : MM. Morin, Rolet, Roussaux.
- *Coupe de Paris, 3^e Série.* - 18-3-1956. Pesée : 14 heures. Courbevoie-Sports. Arbitre : M. Lelubre. S.C.P.O. Arbitre : M. Roussaux.
- *Finale Critérium.* - 25-3-1956. F.F.H.C.
- *Finale Coupe de Paris, 2^e Série.* - 15-4-1956. S.C.P.O. Pesée : 14 heures. Arbitres : MM. Lelubre, Rabiller, Virlat.
- *Championnat de Paris, 1^{re} Série.* - 22-4-1956. Pesée : 11 heures. Gymnase Japy.
- *Finale Coupe de Paris, 3^e Série.* - 29-4-1956. Pesée : 14 heures. Courbevoie-Sports. Arbitres : MM. Pichon, Rabiller, Lelubre.
- *Challenge Gondolo.* - 6-5-1956. Pesée : 14 heures. Gondolo. Arbitres : MM. Rolet, Morin, Buisson.



**COMITE DU POITOU
COUPE DES JEUNES**

La Coupe des Jeunes, créée dans le but d'encourager les clubs à la prospection des nouveaux haltérophiles a bien joué son rôle cette année, puisque six équipes étaient engagées. Son succès a été double en 1955, d'assez nombreuses performances prometteuses furent réalisées.

Organisée par l'A.S.P.O. Angoulême dans la coquette salle de Culture physique du professeur Maronneau, l'épreuve se déroula dans les meilleures conditions sportives et de confort.

Si Jérémie, moyen junior, réalisa avec autorité la meilleure performance de la journée, deux autres athlètes, les Rochelais Lacoste et Anastaziou se détachèrent avec lui, faisant preuve de style et de qualité. Beaucoup d'autres jeunes firent montre de qualités évidentes et avec du travail et de l'application, les premiers pas 1955 e doivent nous apporter de bons éléments pour les compétitions futures.

Voici le palmarès complet de cette épreuve :

1^{er} *Culturistes Rochelais équipe première* (Coef. 2,46) : Anastaziou (68,300) dév. 77,5, jet. 92,5 = 170 ; Lacoste (65,700) dév. 75, jet. 95 = 170 ; Beleyne (56,450) dév. 55, jet. 75 = 130. Poids total de l'équipe : 190,450 ; poids total soulevé : 470 kg.

2^e *Union Amicale de Cognac* (Coef. 2,26) : Klapipta (55,600) dév. 47,5, jet. 70 = 117,5 ; Jérémie (73,700) dév. 77,5, jet. 70 = 177,5 ; Bailly (63,250) dév. 65, jet. 75 = 140. Poids total de l'équipe : 192,650 ; poids total soulevé : 435 kg.

3^e *A.S.P.O. Angoulême équipe première* (Coef. 2,11) : Lavozelle (68,500) dév. 65, jet. 70 = 135 ; Commerly (73,800) dév. 70, jet. 90 = 160 ; Jeanneau (55,050) dév. 55, jet. 67,5 = 122,5. Poids total de l'équipe : 197,350 ; poids total soulevé : 417,5 kg.

4^e *C.S.A.M.G. Manufacture de Châtellerault* (Coef. 2,03) : Rousseau (48,600) dév. 45, jet. 57,5 = 102,5 ; Maître (59,700) dév. 45, jet. 65 = 110 ; Delage (74,350) dév. 67,5, jet. 92,5 = 160. Poids total de l'équipe : 182,650 ; poids total soulevé : 372,5 kg.

5^e *Culturistes Rochelais équipe seconde* (Coef. 1,90) : Encelin (55,500) dév. 50, jet. 65 = 115 ; Techeyne (51,700) dév. 47,5, jet. 60 = 107,5 ; Delaveau (83,350) dév. 62,5, jet. 90 = 152,5. Poids total de l'équipe : 190,700 ; poids total soulevé : 375 kg.

6^e *A.S.P.O. Angoulême équipe seconde* (Coef. 1,78) : Mesnard (66,100) dév. 60, jet. 75 = 135 ; Lapeyre (70,700) dév. 57,5, jet. 85 = 142,5 ; Corneille (89,900) dév. 50, jet. 77,5 = 127,5. Poids total de l'équipe : 226,700 ; poids total soulevé : 405 kg.

Mise en compétition pour la première fois en 1953, la Coupe des Jeunes a été gagnées : en 1953 par le C.S.A.M.G. Manufacture de Châtellerault ; en 1954 par le Groupe Sportif de Saint-Hilaire ; en 1955 par les Culturistes Rochelais qui, en outre, battent le record de l'épreuve.

Règlement de la Coupe du Poitou

I. Afin d'augmenter l'intérêt de la compétition et d'inciter les Clubs à engager un plus grand nombre de concurrents, le Comité du Poitou fera disputer, chaque année, à l'issue du Prix d'Encouragement, une Coupe intitulée : Coupe du Poitou.

II. La Coupe du Poitou sera attribuée au Club ayant totalisé, dans les différentes catégories, le plus grand nombre de points selon le barème suivant :

1 place de 1^{er} = 5 pts ; 1 place de 2^e = 4 pts ; 1 place de 3^e = 3 pts ; 1 Place de 4^e = 2 pts ; 1 place de 5^e = 1 point.

III. En Cas d'*ex-æquo*, la victoire reviendra au Club ayant eu le plus de concurrents classés dans les cinq premiers.

IV. A la fin de la compétition, la Coupe du Poitou sera remise au Club vainqueur. Il en aura la garde pour une année et en sera responsable.

V. La Coupe du Poitou ne deviendra la propriété personnelle d'un Club qu'après CINQ victoires consécutives ou non.

VI. En cas de dissolution du Club détenteur, la Coupe sera remise immédiatement au Comité du Poitou, à charge, pour ce dernier, d'en assurer la remise en Compétition.

VII. Les Cas non prévus au présent règlement seront tranchés par le Comité du Poitou.

L'ADMINISTRATION

SPORTIVE

(Suite de la page 9)

ART. 28. - 1^o Il est interdit à tout athlète affilié à la F.F.H.C. de conclure seul un match avec un autre athlète, celui-ci ne fut-il pas affilié à la Fédération, ou de prêter son concours à une société, même affiliée à la F.F.H.C. sans en avoir reçu l'autorisation de sa propre Société ;

2^o De même, aucun affilié de la F.F. H.C. ne peut faire d'exhibitions haltérophiles dans un établissement public quelconque sans avis de la Fédération, ni, bien entendu, prêter son concours à n'importe quelle organisation, en accord avec un imprésario ou avec un professionnel

3^o Lorsqu'une société affiliée à la F.F.H.C. désire obtenir le concours, pour une organisation quelconque, d'un ou plusieurs athlètes appartenant à une autre ou à plusieurs autres sociétés également affiliées à la Fédération, elle doit en faire la demande au Président de la ou des Sociétés et, si l'accord se fait, en aviser immédiatement le Comité régional ou, à défaut, la Fédération. L'un ou l'autre peut, dès lors, assurer à l'organisation prévue un concours officiel et efficace.

Pour les rencontres internationales, la Fédération est avisée du projet de rencontre par l'intermédiaire du Comité régional. L'autorisation n'est accordée qu'après avis favorable de la Fédération étrangère intéressée, lequel est demandé par la F.F.H.C.

4^o Toute société affiliée à la F.F.H.C. doit rigoureusement interdire à ses ressortissants de prêter leur concours à des manifestations sportives ou artistiques autres que celles organisées par la Fédération ou sous son contrôle, à moins d'accord survenu entre la Fédération et le groupement organisateur ;

5^o Les rencontres entre sociétés ne sont autorisées que si tous les athlètes y prenant part sont en possession de la licence de l'année en cours.

Toute société, tout athlète, toute personne allant à l'encontre de l'une de ces dispositions subira soit sa radiation des contrôles de la Fédération, soit une disqualification, soit une suspension.

Mais si les Clubs et leurs Dirigeants ignorent parfois les devoirs qui découlent de leur adhésion à une Fédération, certains ignorent également les avantages qu'ils peuvent en tirer.

En dehors des subventions diverses qui peuvent être obtenues des organismes municipaux, une association peut solliciter de la direction départementale des Sports dont elle dépend, une subvention de fonctionnement.

(À suivre.)

MAISON

BOUSSARD & JEANNERET

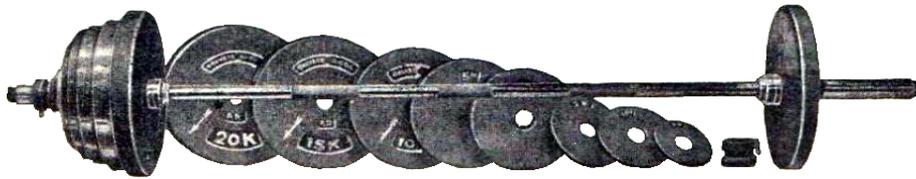
170, rue du Temple - Paris (3^e) Téléphone : ARC. 37-21
COUPES - BRELOQUES - INSIGNES - MÉDAILLES

**OBJETS D'ART
POUR TOUS SPORTS**

Les Barres à Disques Haltérophiles et Culturistes des
FONDERIES ROUX, à LYON

... sont les barres des champions !

Fabrication et prix très étudiés



BARRE A DISQUES type « Universelle », N° 1, chargée à 161 kgs.

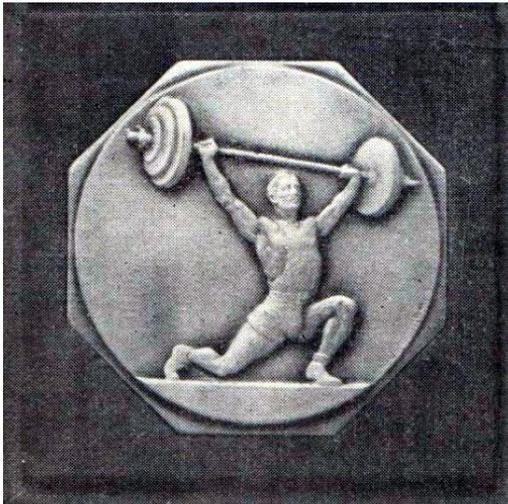
BARRES CULTURISTES et HALTERES COURTS chargeables.

Pour tous renseignements, s'adresser au Comité Haltérophile et Culturiste de Lyonnais,
7, rue Major Martin, à Lyon (Rhône).

LES RÉCOMPENSES
HALTÉROPHILES
PAR

FRAISSE DEMEY

GRAVEURS ÉDITEURS



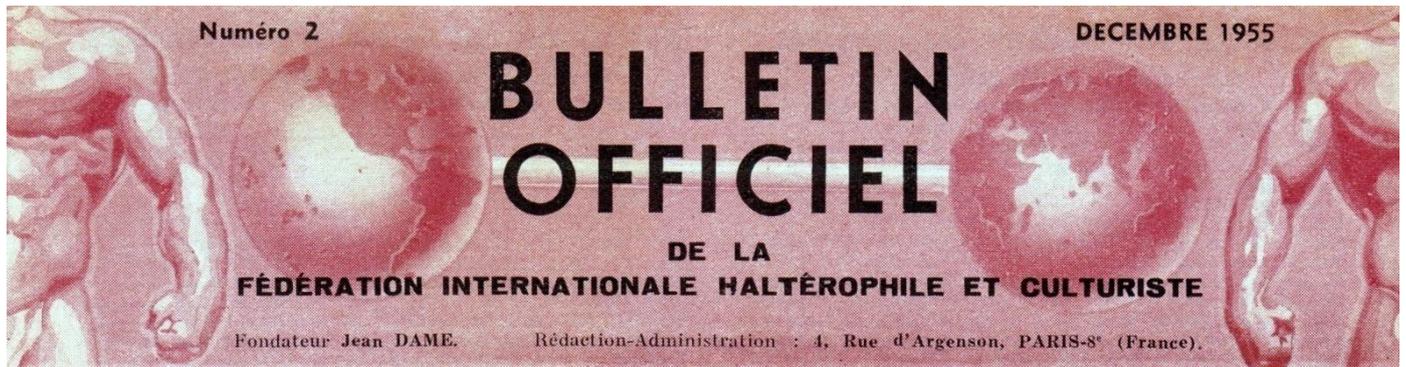
Documentation sur demande
191, RUE DU TEMPLE – PARIS (3^e)
Archives 58-87 Turbigio 41-75.



*M. Jean Dame, Président, et les membres
du Comité de Direction de la Fédération
Haltérophile et Culturiste ;*

*La Direction et la Rédaction de
« L'Haltérophile Moderne » adressent
à leurs membres, à leurs abonnés, à
leurs amis de France et de l'étranger,
leurs vœux biens sincères pour l'année
1956.*





*Joyeux Noël
et Bonne Année*

A la veille du changement d'année, et profitant de la première publication de notre Fédération, j'ai le grand plaisir de remercier toutes les personnes qui, pendant l'année écoulée, ont travaillé, à travers le monde, en faveur de l'haltérophilie, notre sport chéri. Je constate avec un plaisir tout spécial les hautes performances de compétition inscrites au cours de 1955 dans l'histoire de l'haltérophilie. Je veux également faire l'éloge de la belle solidarité qui règne partout dans l'enceinte de notre Fédération, et je suis heureux de la confiance continuellement témoignée à la Direction.

A son grand étonnement, le monde sportif a pu pendant l'année qui expire, constater partout l'extension puissante et l'essor intense de l'haltérophilie. Les résultats qui – il y a une dizaine d'années – pouvaient encore être considérés comme espérances irréalisables ont été constamment dépassés. Tous les sports se servent des poids et haltères comme moyens d'entraînement et les résultats ainsi obtenus ont été applaudis à l'unanimité par tous les experts du monde. Nous espérons tous que l'évolution future se continuera dans le chemin ainsi jalonné.

A côté des performances visibles vers l'extérieur, notre activité intérieure s'est animée. La Fédération Internationale Haltérophile et Culturiste a maintenant sa propre médaille de record mondial, les insignes d'arbitres internationaux à apposer sur les costumes sont en usage, les tenues des arbitres sont prescrites, la médaille d'honneur est frappée et la distribution des premières médailles a eu lieu, la publication mensuelle de notre Fédération paraît dorénavant et déjà, et recevra sans doute bon accueil parmi les membres.

Nous nous rappelons encore les Championnats du Monde et d'Europe intéressants et très bien réussis qui furent organisés à Munich au mois d'octobre pour ensuite, porter le regard sur l'avenir. Les Championnats d'Europe en 1956 auront lieu à Helsinki du 27 au 30 juin et les Jeux Olympiques seront organisés à Melbourne à la fin de l'année. Ces deux grands événements sportifs préoccupent chaque haltérophile. Nous nous sommes toujours réunis dans ces compétitions comme à une grande fête de famille où nos propres résultats comme ceux de nos adversaires, obtenus par une lutte sévère, ont éveillé une joie égale.

Je tiens encore à remercier du travail fait avec succès au cours de l'année 1955 et je souhaite à tous les amis du sport haltérophile ainsi qu'à notre grande famille mondiale

JOYEUX NOËL ET BONNE NOUVELLE ANNÉE

Bruno NYBERG,
*Président de la « Fédération Internationale
Haltérophile et Culturiste ».*

La cotisation à la Fédération Internationale étant exigible dès le début de l'année, M. Gouleau, Secrétaire Général-Trésorier, prie les Fédérations affiliées de bien vouloir lui faire parvenir la somme de :

- 12 Livres Sterling,

... montant de ladite cotisation 1956 (décision du Congrès de Munich).



**M. Bruno NYBERG
(Finlande),
Président de la F.I.H.C.**

*A Merry Christmas
and a happy new year*

When the new year is beginning. I have the great privilege to thank all those who have worked for our dear weightlifting sport during the past year all the world over. And this I can do in the publication of our federation, appearing now for the first time. I have been specially glad for the great performances which during 1955 have been quoted in the Weightlifting history. I would like to express how much I appreciate the solidarity in our federation and I am glad too of the trust shown always towards the leadership of our federation.

All over the world of sports it has been noted with astonishment the strong extension of Weightlifting and the increase of the standard during the last. Results, considered as unattainable for ten years ago, are today almost everyday work. All sports are using Weightlifting as a training method and the results achieved through this method have been unanimously approved to be of a high standard. We all hope that the things will develop under the same signs.

Except the « outer » achievements, our inner activity has become livelier too. We have now our own medal for world records the label for international judges to be attached to the jacket, are already in full use, the suit for the international judges has been fixed too, the medal of honour is ready and the first distribution has taken place. And last but not least, the publication of our federation shall appear every month from now on.

We still remember the very successfully and interestingly World and European Championships in Munich but at the same time we have to keep the future in mind. The European Championships 1956 are to be held in Helsinki the 27-30 of June and at the end of the year are the Olympics in Melbourne. The whole Weightlifting world are looking forward to these two great events. We have always been congregating in these competitions as in a great family event where as well the own as the opponent's result have had the same appreciation in a hard competition.

Thanking once again for the work done during this year, I wish to our whole Weightlifting family all over the world.

A MERRY CHRISTMAS AND A HAPPY NEW YEAR.

Bruno NYBERG,
*Chairman of the « Federation
Internationale Haltérophile et Culturiste ».*

The subscription to the International Federation being due from the beginning of the year Mr. Gouleau, General Secretary-Treasurer, asks the Federation members to be kind enough to send the amount of :

- £ 12

... corresponding to the above cotisation 1956 (decision of Munich Congress).

Résumé des travaux du Congrès

tenus le mercredi 12 octobre 1955
à l'Hôtel de Ville de Munich (Allemagne)

Le Congrès, ouvert le mercredi 12 octobre 1955, par la vérification des pouvoirs des Délégués présents et la mise à jour des cotisations, a commencé ses travaux à 10 h. 30, en séance plénière.

Sont présents :

MM. J. Hergl et H. Kestler.	Allemagne
MM. V. Copra et J.M. Betrian.	Antilles Néerlandais.
MM. Wunderer et R. Fein.	Autriche.....
M. J. Cobbaert.	Belgique
MM. Min Sein et U. Shein.	Birmanie.....
MM. C. Ferreira da Graça et A.A. de Souza	Brésil.....
MM. Y. Paskaleff et H. Hedeltscheff.	Bulgarie.....
M. J.H. Morrison.	Canada.....
MM. Soonkyo Kim et Sung Jip Kim.	Corée.....
M. V. Fogt.	Danemark.....
MM. A. Radi et A. Sourî.	Egypte
MM. C. Johnson et B. Hoffman	États-Unis.....
MM. B. Nyberg et C. Oesch.	Finlande.....
MM. J. Dame et E. Gouleau.	France.....
MM. F. Taylor et J.H. Dixon.	Grande-Bretagne
M. J. Perel	Hollande.....
MM. G. Foth et E. Keleti.	Hongrie.....
MM. A. Nadery.	Iran
MM. P. Kelly et S. Caldwell.	Irlande
MM. le Dr Valente et G. Merlin.	Italie
MM. C. Borejsza et J. Springer.	Pologne.....
MM. I. Gruia et S. Petresco.	Roumanie
MM. H.R. Grewey et P. Karrer.	Sarre
M. H. Winquist.	Suède.....
MM. E. Schneider et H. Mader.	Suisse
MM. J. Oktabec et J. Hantych.	Tchécoslovaquie.....
MM. D. Krasnikov et K. Nasarov.	U.R.S.S.....
MM. M. Ercegan et J. Groseļj.	Yougoslavie.....

Présidence de M. B. Nyberg (Finlande), Président de la F.I.H.C.

Assistaient à la séance, les Délégués de la Fédération de l'Allemagne de l'Est.

Après lecture de son allocution présidentielle, M. B. Nyberg donne la parole à M. Eugène Gouleau, Secrétaire Général-Trésorier, pour communication de son rapport moral et financier.

Trois observations sont présentées au sujet de ce rapport :

- M. J. Perel (Hollande) demande la constitution d'une Commission financière de Contrôle. Le Secrétaire Général-Trésorier répond qu'elle existe déjà et que la comptabilité fédérale est à la disposition des Contrôleurs aux Comptes : MM. E. Schneider et P. Makar.
- M. F. Taylor (Grande-Bretagne) remarque que le montant des cotisations porté sur la situation financière devrait être plus élevé comparativement au nombre de nations affiliées.

M. Gouleau rappelle, à ce sujet, les termes de son rapport. Une lettre sera de nouveau adressée aux Fédérations retardataires, une décision de radiation devant intervenir en cas de non réponse.

- M. C. Johnson (États-Unis) souligne que certains records établis par des athlètes de son pays ne sont pas mentionnés dans la liste figurant en tête du rapport du Secrétaire Général.

M. Gouleau répond que le Secrétariat de la F.I.H.C. ne peut tenir compte que des records dont les procès-verbaux, signés par les arbitres, lui sont parvenus.

Après ces explications, le Président met aux voix le rapport moral et financier, qui est adopté à l'unanimité.

EXAMEN DES VŒUX ET PROPOSITIONS DES FÉDÉRATIONS.

France :

1. Adoption définitive, pour le Concours du Plus Bel Athlète du Monde, du Règlement du Concours du Plus Bel Athlète de France, à savoir :

- a) Présentation des concurrents, non cotée ;
- b) Présentation individuelle, face, dos, profil - Cotation de 0 à 20. Toute contraction ou autre pose est formellement prohibée, le concurrent étant, dans ce cas, éliminé de la compétition ;
- c) Poses au choix. Durée totale 1 minute maximum. Durée minimum de chaque pose 10 secondes. Cotation de 0 à 10.
- d) Exercices d'évolution au sol qui devront obligatoirement comprendre un équilibre en force et un volte avant sur les mains. Cotation de 0 à 5.

Les concurrents seront classés dans une seule catégorie de taille.

M. Jean Dame souhaiterait que ce premier vœu de la France soit examiné par la Commission de Culture Physique qui pourrait se réunir aussitôt après la clôture du Congrès. Il craint qu'un débat auquel participeraient tous les Délégués prenne trop de temps, au détriment des autres questions inscrites à l'ordre du jour.

Report on the work of the Congrès

Held on Wednesday, 12 October 1955
in the Town Hall of Munich (Germany)

The Congress opened on Wednesday, 12 October, 1955, with the checking of credentials of the Delegates present and settlement of accounts and began work at 10.30 in plenary session.

Present :

MM. J. Hergl et H. Kestler.	Deutschland.....
MM. V. Copra et J.M. Betrian.	Nederl. Antilles.....
MM. Wunderer et R. Fein.	Austria.....
M. J. Cobbaert.	Belgium.....
MM. Min Sein et U. Shein.	Burma.....
MM. C. Ferreira da Graça et A.A. de Souza	Brasil.....
MM. Y. Paskaleff et H. Hedeltscheff.	Bulgaria.....
M. J.H. Morrison.	Canada.....
MM. Soonkyo Kim et Sung Jip Kim.	Korea.....
M. V. Fogt.	Denmark.....
MM. A. Radi et A. Sourî.	Egypt.....
MM. C. Johnson et B. Hoffman	U. S. A.....
MM. B. Nyberg et C. Oesch.	Finland.....
MM. J. Dame et E. Gouleau.	France.....
MM. F. Taylor et J.H. Dixon.	Great Britain.....
M. J. Perel	Holland.....
MM. G. Foth et E. Keleti.	Hungaria.....
MM. A. Nadery.	Iran.....
MM. P. Kelly et S. Caldwell.	Ireland.....
MM. le Dr Valente et G. Merlin.	Italy.....
MM. C. Borejsza et J. Springer.	Poland.....
MM. I. Gruia et S. Petresco.	Rumania.....
MM. H.R. Grewey et P. Karrer.	Saar.....
M. H. Winquist.	Sweden.....
MM. E. Schneider et H. Mader.	Switzerland.....
MM. J. Oktabec et J. Hantych.	Czechoslovaquia.....
MM. D. Krasnikov et K. Nasarov.	U. S. S. R.....
MM. M. Ercegan et J. Groseļj.	Yougoslavia.....

Under the Chairmanship of M. B. Nyberg (Finland) President of the F.I.H.C.

In attendance at the session were the delegates of the Federation of East Germany.

After reading his Presidential address, M. B. Nyberg called on M. Eugene Gouleau, Secretary General-Treasurer, to give his annual and financial report.

Three observations were raised on this report :

- M. J. Perel (Holland) requested the constitution of a Financial Commission of Control. The Secretary General-Treasurer replied that such already existed and that the Federation accounts were at the disposition of the Accountants : Messrs E. Schneider and P. Makar.
- M. F. Taylor (Great Britain) remarked that the total of subscriptions shown in the financial report should be much higher taking into consideration the number of affiliated nations.

M. Gouleau replied to this by referring to his report. A further letter would be sent to the defaulting Federations, a decision to strike out from membership those from whom no reply was should then be made.

- M. C. Johnson (United States) pointed out that certain records established by lifters in his country were not mentioned in the list which headed the Secretary-General's report.

M. Gouleau replied that the Secretariat of the F.I.H.C. could only consider those records in connection with which they had received the certificate duly signed by the witnessing judges.

Following these remarks the President put the annual and financial report to the vote ; this was carried unanimously.

PROPOSALS PUT TO THE CONGRESS

France. -

1. Proposes that for the Plus Bel Athlète du Monde Contest, the Rules governing the Plus Bel Athlete de France be definitely adopted, these are :

- a) Presentation of all competitors, no award of points ;
- b) Presentation one by one, front, back, side - points to be awarded from 0 to 20. Muscle control or other pose strictly forbidden, any athlete disobeying this order will be eliminated from the contest.
- c) Optional pose : with a maximum total duration of 1 minute. Minimum duration of each pose, 10 seconds. Award of points from 0 to 10.
- d) Ground exercises which must include a hand stand and a forward hand spring. Award of points from 0 to 5.

Competitors will be classed in one height category only.

M. Jean Dame hoped that this first proposal from France might be examined by the Physical Culture Commission which could assemble as soon as the Congress finished. He feared that a debate in which all delegates took part would take too much time and be to the detriment of other items on the agenda.

Après une longue discussion, il est décidé finalement que la Commission de Culture Physique se réunira le lendemain jeudi, à 9 heures, à l'Hôtel Regina. Elle sera composée de MM. Jean Dame (France) Président, Radi (Egypte), Taylor et Dixon (Grande-Bretagne), Merlin (Italie), Johnson et Hoffman (États-Unis), Nasarov (U.R.S.S.), ainsi que de MM. Nyberg et Gouleau, Président et Secrétaire Général de la Fédération Internationale, Membres de droit de toutes les Commissions.

Les décisions de la Commission de Culture Physique devront recevoir ultérieurement l'accord du Congrès.

2. Réglementation des compétitions désignées sous le titre de Tournoi, Gala, Festival, etc., et auxquelles sont invitées un certain nombre de nations. Elles devront recevoir l'accord sans réserves de la Fédération Internationale et être ouvertes uniquement aux Fédérations affiliées à la F.I.H.C. Elles ne pourront être précédées, accompagnées ou suivies d'aucune manifestation à caractère politique ou confessionnel. Le refus par la F.I.H.C. de reconnaître officiellement une compétition de ce genre entraînera, ipso facto, l'interdiction aux nations affiliées d'y participer.

M. Jean Dame tient à déclarer que la France n'est pas hostile à l'organisation de telles manifestations, mais estime qu'il est nécessaire de les réglementer. C'est pourquoi elles devraient recevoir l'accord préalable de la Fédération Internationale, accord qui ne peut être donné que si elles ne débordent pas du cadre sportif.

M. Pesljak (U.R.S.S.) tout en affirmant que son pays n'est pas opposé à l'adoption, de la proposition française, pense cependant que la question est déjà réglée par le paragraphe de l'article 2 des statuts qui stipule que la Fédération Internationale s'interdit toutes discussions ou manifestations politiques ou religieuses.

M. Jean Dame est d'accord avec son collègue de l'U.R.S.S., mais il souhaite justement que mandat soit donné à la Fédération Internationale pour décider si le programme d'une manifestation projetée est bien conforme à l'esprit des statuts. L'avis ainsi émis par la Fédération Internationale permettra aux Fédérations invitées de prendre une décision en toute connaissance de cause.

Après intervention de MM. Nyberg, Taylor et Johnson, qui estiment qu'un vote doit intervenir sur cette question importante et de M. Borejsza (Pologne) qui, estimant que le récent Festival de Varsovie répondait aux conditions exigées, ne voit aucune objection à l'adoption de la proposition française, il est procédé au vote. Le vœu de la France est accepté, à mains levées, à l'unanimité.

La Grande-Bretagne propose : Que le paragraphe suivant soit inséré après le 3^e paragraphe du Règlement des Concours Internationaux :

« Un athlète tentant son premier essai avec un certain poids précèdera les athlètes tentant leur second ou leur troisième essai avec le même poids. De même, un athlète tentant son second essai précèdera tout athlète tentant son troisième essai ».

M. Eugène Gouleau rappelle qu'en conformité de l'article 9 des statuts de la Fédération Internationale, cette question ne peut être discutée immédiatement par le Congrès. Elle est en effet d'ordre technique et doit être examinée préalablement par la Commission des Arbitres.

La Hongrie propose :

1. Qu'il soit permis à l'athlète de se redresser après fléchissement des jambes, en prenant élan plusieurs fois, c'est-à-dire avec ressort et que ce procédé puisse être également autorisé à l'arraché. Étant donné que lors du redressement en fente, le ressort est admis, les compétiteurs qui pratiquent le style en flexion sont lésés.
2. Que lors du redressement, le changement de position soit permis. Du point de vue de la consommation d'énergie, le changement de position signifie plutôt un désavantage pour l'athlète qu'un avantage ; rien ne motive donc l'annulation de l'exercice exécuté. En outre, le changement de position exige un surplus de force et d'adresse physique l'exercice doit donc être jugé valable à bon droit.
3. Qu'avant de commencer le développé, la pause prévue par le règlement soit changée en « pause perceptible », dans le sens que le Chef de plateau doit donner le signal dès qu'il a constaté l'état de repos lors de l'épaulé. L'expérience prouve que même les chefs de plateau les plus compétents conçoivent différemment l'attente de deux secondes prévue par le règlement. Le prolongement de cette attente lèse l'athlète qui ne peut terminer l'exercice, sans que cela soit de sa faute.
4. Le règlement international ne prévoit ni la longueur, ni la qualité de la barre. Il en résulte qu'à l'occasion de rencontres internationales, les nations organisatrices mettent à la disposition des athlètes des barres de dimensions et d'élasticité différentes, ce qui influence les résultats des adversaires non habitués à ces barres. La Fédération Hongroise propose donc de fixer la longueur de ...

After a long discussion, it was finally decided that the Physical Culture Commission would assemble the next day, Thursday, at 9 a. m. at the Regina Hotel. The Commission would compose Messrs Jean Dame (France) Chairman ; Radi (Egypt) ; Taylor and Dixon (Great Britain) ; Merlin (Italy) ; Johnson and Hoffman (United States) ; Nasarov (U.R.S.S.) as well as Messrs Nyberg and Gouleau, President and Secretary-General of the International Federation, who were automatically members of all Commissions.

The decisions of the Physical Culture Commission would finally come before the Congress for approval.

2. Regulations governing contests under the titles of Tournament, Gala, Festival, etc... and to Which a certain number of countries are invited. Such contests must have the unconditional consent of the International Federation and be open only to the Federations affiliated to the F.I.H.C. They must not be part of, preceded or followed by any demonstration of a political or religious character. The refusal of the F.I.H.C. to officially recognise a contest of this nature will, ipso facto, carry with it the ban on affiliated nations participating.

M. Jean Dame wished to make it known that France was not against the organisation of such demonstrations but considered that it was necessary to control them. It was for this reason that it was thought necessary that they should receive the prior approval of the Federation, approval which could not be given if they went outwith the sporting structure.

M. Pesljak (U.R.S.S.) in agreeing that his country was not against the adoption of the French proposal, believed, however, that the question was already covered in paragraph 5 of article 2 of the Rules which stipulate that the International Federation « forbids all discussion or demonstrations of a political or religious nature ».

M. Dame agreed with his U.S.S.R. Colleague, but what he really hoped was that a mandate would be given to the International Federation to decide whether the programme of the proposed meeting was in conformity with the spirit of the Rules. The advice given by the International Federation would permit Federations which had been invited to take part to make a decision with full knowledge of the matter.

Following the remarks of Messrs Nyberg, Taylor and Johnson who considered that a vote should be taken on this important question and of M. Borejsza (Poland) who believed that the recent Festival of Warsaw complied with the necessary conditions, and who saw no objection to the adoption of the French proposition, a vote was taken. The French proposal was unanimously adopted on a show of hands.

Great Britain. – proposes that the following paragraph be inserted after the third paragraph in the General Rules of the Regulations :

A lifter taking his first attempt with a certain weight shall precede lifter taking their second or third attempt with the same weight. Similarly, a lifter taking his second attempt shall precede any lifter taking his third attempt.

M. Eugene Gouleau reminded the Congress that in accordance with article 9 of the International Federation this question could not be debated immediately by the Congress. It was in fact a technical question and must be previously considered by the Judges Commission.

Hungaria propose :

1. That an athlete be allowed to straighten up after bending the legs, making several attempt if necessary, that is to say with a spring and that procedure be also authorised for the snatch. It must be borne in mind that when straightening up from the split such a spring is permissible, competitors who use the bending style are thus penalised.
2. That when straightening up a change in position be allowed. From the point of view of using up of energy a change in the position signifies rather a disadvantage than an advantage for the lifter ; there does not therefore seem to be any point in ruling out the exercise which has been completed. In addition the change in position calls for an additional outlay of strength and physical adroitness ; the movement should therefore be judged as good.
3. That before beginning the press, the pause allowed by the regulations should be changed into a « visible pause » in the sense that the referee should give signal as soon as he has seen the rest after the shouldering of the bar. Experience shows that even the pause of two seconds mentioned in the regulations. The lengthening of this wait penalises the lifter, who is unable to finish the movement through no fault of his own.
4. The international regulations do not lay down the length for the quality of the bar to be used. It therefore happens that in international encounters the organising nations provide bars of different lengths and elasticity, which influence the performances and results of their adversaries who are not accustomed to these bars. The Hungarian Federation therefore proposes that the length of ...

Haltérophile Moderne n° 107 (12-1955)

... la barre, la distance entre les amortisseurs internes des disques, ainsi que la qualité de l'acier.

Dimensions proposées :

Distance entre les amortisseurs internes des disques : 1.160 mm.
Longueur totale de la barre : 2.180 mm.

5. Qu'il soit procédé à la révision et au remaniement du règlement international général et technique, conformément aux modifications intervenues depuis 1924. Le règlement international dûment remanié serait envoyé à toutes les Fédérations affiliées.

(à suivre.)

Le Secrétaire Général : E. GOULEAU.

NOUVELLES INTERNATIONALES LE CHAMPIONNAT D'EUROPE 1956

M. Bruno Nyberg, Président de « Suomen Painonostoliitto », vient de nous informer que le Championnat d'Europe 1956 aura lieu à Helsinki, du 27 au 30 juin, en connexion avec les grands Jeux de Finlande.

NOUVEAU RECORD DU MONDE

Développé à deux bras : Poids Plumes, 113 kg, par Victor Corge (U.R.S.S.), le 10-11-55, à Stalingrad.

... the bar, the distance between the inner holders of the discs as well as the quality of the steel be standardised.

The dimensions proposed are :

Distance between inner holders of the discs : 1.160 mm.
Total length of the bar : 2.180 mm.

1. That the Federation should go ahead with the revision and reproduction of the general and technical international rules, in accordance with the modifications carried out since 1924. The international rules duly amended should then be sent to all affiliated Federations.

(to be continued.)

E. GOULEAU, General Secretary.

INTERNATIONAL NEWS THE EUROPEAN CHAMPIONSHIP 1956

M. Bruno Nyberg, President of « Suomen Painonostoliitto », has informed us that the European Championship 1956 is fixed at June - 27 at 30 - in Helsinki, in connection With the Great Games of Finland.

NEW WORLD' RECORD

Two hands clean and Press. - Feather Weights : 113 kg. by Victor Corge (U.S.S.R.), the 10-11-55, in Stalingrad.

MATCH TCHÉCOSLOVAQUIE - AUTRICHE, 5 NOVEMBRE 1955, A PRAGUE

56 kg :	Saitl (Tchécoslovaquie).....	87,5	80	110	277 kg 500
	Gruber (Autriche).....	75	85	110	270 kg
60 kg :	Vavricka (Tchécoslovaquie).....	85	80	110	275 kg
	Fuchs (Autriche).....	82,5	85	105	272 kg 500
67 kg 5 :	Tauchner (Autriche).....	107,5	107,5	137,5	352 kg 500
	Belza (Tchécoslovaquie).....	100	97,5	132,5	330 kg
75 kg :	Paiger (Tchécoslovaquie).....	97,5	105	135	337 kg 500
	Sumetsberger (Autriche).....	105	105	125	335 kg
82 kg 5 :	Kapal (Tchécoslovaquie).....	110	110	145	305 kg
	Wimazal (Autriche).....	110	112,5	140	302 kg 500
90 kg :	Psenicka (Tchécoslovaquie).....	125	117,	155	397 kg 500
	Flenner (Autriche).....	115	120	150	385 kg
Lourds :	Spitzbart (Tchécoslovaquie).....	135	125	10(1)	420 kg
	Holbl (Autriche).....	140	125	155	420 kg

NOUVEAUX RECORDS DE TCHÉCOSLOVAQUIE NEW RECORDS OF TCHECOSLOVAKIA

90 kg. : V. Psenicka, développé en deux bras, 125 kg 500.
Lourds : VI. Spitzbart, développé en deux bras, 135 k (V. Psenicka sr. 130 kg.).
Heavy Weights : VI. Spitzbart, total olympique, 420 kg (V. Psenicka sr. 415 kg.).

CONCOURS DU PLUS BEL ATHLÈTE DU MONDE 1955 Munich - 17 octobre 1955

Nom des concurrents	N° du dossier	Nation	NOMBRE DE POINTS		TOTAL (1)
			1 ^{er} tour (0 à 20)	2 ^e tour (0 à 10)	
1. Tommy Kono	15	États-Unis	87½	43½	131
2. Arthur Robin	18	France	86	37	123
3. Keevil Daly	17	Canada	76	30½	106½
4. John Lees.....	6	Grande-Bretagne	71	34	105
4. Mahmoud Namdjou.....	12	Iran	68	37	105
6. Ibrahim el Ahmady.....	3	Egypte	69	34½	103½
7. Kamal Negm el Dine.....	2	Egypte	65	35½	100½
8. Mohamed Khadr.....	18	Egypte	71	28	99
9. Alain Trentinella	9	France	64	32½	96½
9. Kamal Rhandari.....	10	Inde	65	31½	96½
11. Charles Vinci.....	14	États-Unis	58	35	93
12. Tun Maung.....	4	Birmanie	62	29	91
13. Ibrahim el Arabi.....	1	Egypte	60	28	88
14. Chakracarty Shanti	11	Inde	58	28	86
15. Awaad Touni.....	13	Liban	56	22	78
16. Heinz Meschkat.....	6	Allemagne	53	15	68

(1) Le Concours 1955 comportait un 3^e tour pour lequel les concurrents pouvaient choisir entre : Exercices d'agilité au sol ou exercices haltérophiles. Dans ce dernier cas ils devaient, pour les 3 mouvements olympiques, réaliser un total représentant 3 fois le poids de leur corps. Tous les concurrents ayant donné satisfaction dans l'une ou l'autre formule, le Jury a décidé de leur attribuer la note maximum, ce qui annule, en quelque sorte, les cotations du 3^e tour.

Membres du Jury : MM. B. Nyberg (Finlande), A. Nadri (Iran), M. Goharel (France), J.-H. Dixon (Grande-Bretagne), A. Carali (Egypte), Bob Hoffman (États-Unis), Min Sein (Birmanie).